This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Revue de l'Anjou

Digitized by Google

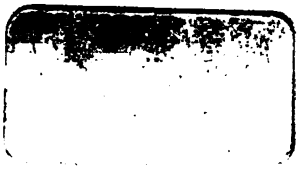

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEXED

REVUE DE L'ANJOU

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

53e Année

NOUVELLE SÉRIE

Ve et Ve Livraisons — Juillet et Août 1904

TOME XLIX

ANGERS

GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1904

Digitized by Google

SOMMAIRE

JUILLET-AOUT

L'Anjou aux primitifs français. — **Ch. Urseau**..... 5

Aux Pays du Soleil : I. De Marseille à Port-Saïd ; II. Port-Saïd. — **Albin Sabatier**..... 25

Sur les chemins de Vendée. — **Pierre Gourdon**..... 41

Poésie : Cuivres; Les Bohémiens; Innocence. — **Auguste Dupouy**. 57

Poètes de France. Frédéric Plessis. — **Auguste Dupouy**..... 61

L'église et la chapelle abbatiale de l'Abbaye d'Asnières et rapport sur les fouilles qui y ont été faites. — **De la Brière** et **J. Chappée**. 71

Saint-Nazaire et la Loire maritime. — **Etienne Port**..... 101

Souvenirs d'Eglise (suite). — **A. Mauvif de Montergon**..... 117

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1900) (suite). — **H. Faye**..... 133

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (juillet-août 1904). — **A. Cheux**..... 147

Chronique..... 149

Elections pour le renouvellement du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. — Départ de M. de Joly, préfet de Maine-et-Loire. — Inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Segré. — La Loire navigable. — Une mission militaire italienne à Saumur. — Interview de M. René Bazin. — Deux angevins au Conservatoire. — Prix de vertu. — Distinctions honorifiques : Légion d'honneur, Palmes académiques, Mérite agricole, Médaille d'honneur du travail. — Nécrologie : M. le général Doutreleau, M. Emile Louvet, M. le président Lelièvre.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES : Chanoine Dedouvres, *La Mère de l'Eminence grise;* — Abbé Chasle, *Le Concordat*; — L. de Farcy, *Un atelier pour la reproduction des anciennes tapisseries*, etc. — **Ch. U.**

Gravures. — Abbaye d'Asnières : deux pierres tombales ; plan de l'église abbatiale ; fouilles de 1903 (2 planches).

On s'abonne à la librairie Germain et G. Grassin, à Angers

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs
Le fascicule : 2 fr. 50

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU

NOUVELLE SÉRIE

TOME QUARANTE-NEUVIÈME

ANGERS

GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1904

July-Dec. 18

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY
931003A
ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R 1938 L

Printed in France.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

Digitized by Google

L'ANJOU AUX PRIMITIFS FRANÇAIS

L'exposition des Primitifs français, qui vient de fermer ses portes, a été pour beaucoup de nos compatriotes une véritable révélation.

On connaissait les primitifs italiens et par ce nom on désignait les peintres antérieurs à Raphaël. On savait aussi qu'il y avait eu, dans les Flandres, avant Rubens, une école primitive, dont les œuvres — plus de trois cents — réunies à l'exposition de Bruges, en 1902, avaient si vivement excité l'admiration des visiteurs. Mais qui donc aurait osé parler des primitifs français? Ne croyait-on pas, en effet, jusqu'au milieu du XIX^e^ siècle, que Cousin était le premier peintre français? Un historien a même affirmé que « François I^er^ n'a pas restauré, mais fondé la peinture en France ». Il est vrai que, pour soutenir plus facilement cette thèse, on attribuait à nos voisins du Midi ou du Nord les œuvres qui auraient pu donner quelque idée de l'activité artistique de la France, au XIV^e^ et au XV^e^ siècle.

Désormais la démonstration est faite. Nos vieux maîtres vont reprendre dans l'estime du monde civilisé la place à laquelle ils ont droit. Grâce au zèle persévérant de M. Bouchot et de ses vaillants collaborateurs, ils sont sortis de nos musées nationaux, des collections particulières de la France et de l'étranger. Pendant trois mois — du 12 avril au 14 juillet, — ils ont été réunis au Pavillon de Marsan, ingénieusement groupés par écoles, exposés,

Digitized by Google

en bonne lumière, aux yeux d'une foule chaque jour plus empressée et plus enthousiaste. Les enlumineurs eux-mêmes, qui sont les ancêtres des primitifs, ont été conviés à la fête. On a voulu interroger ces modestes artistes qui, durant tout le moyen âge, ont dépensé tant d'adresse et de verve pour orner les feuillets des manuscrits. L'exposition organisée, dans une des salles de la Bibliothèque nationale, par MM. Delisle et Omont, a été leur réponse : à personne ils n'ont voulu révéler leur nom, mais aux regards de tous ils ont étalé ce que leur talent, si souple et si délicat, a produit de plus parfait, depuis le temps de saint Louis jusqu'au XVI[e] siècle. Il faut avoir vu, à la Bibliothèque nationale aussi bien qu'au Pavillon de Marsan, ces documents incomparables, ces reliques vénérables de notre passé artistique, qui s'appellent les Grandes Heures du duc de Berry, le Parement de Narbonne, la Vierge glorieuse du maître de Flémalle, l'Étienne Chevalier et l'Homme à la flèche de Jean Fouquet, le Triomphe de la Vierge d'Enguerrand Charonton, si pieux, si pur, qu'il peut passer à bon droit pour la perle de l'Exposition, le Buisson ardent de Nicolas Froment, l'Annonciation de la Madeleine d'Aix, qui fut successivement attribuée à Jean Van Eyck et à Albert Durer, le triptyque de la cathédrale de Moulins et la Nativité de l'évêché d'Autun, qui pourraient bien être de Jean Perréal; il faut avoir admiré la sobre élégance de ces chefs-d'œuvre, la noble harmonie de leurs couleurs, ce je ne sais quoi de vif, d'alerte, de véritablement français, qui constitue leur caractère propre, pour comprendre à quel point il était injuste de nier l'existence et même la valeur de notre vieille école de peinture. Vraiment, il est nécessaire qu'il y ait eu jadis, sur la terre de France, des ateliers bien nombreux et des ouvriers singulièrement habiles, pour que, malgré toutes les ruines accumulées par les siècles, il reste encore aujourd'hui tant et de si glorieux témoins de leur maîtrise!

Digitized by Google

J'ai promis — quel engagement téméraire! — d'étudier ailleurs cette importante manifestation artistique. Ici, je me propose de dire tout simplement quelles sont, parmi les pièces qui figuraient à l'exposition des Primitifs français, celles qui intéressent l'Anjou.

Je ne veux rien exagérer; je dois même reconnaître que, sauf les merveilleuses tapisseries de la Cathédrale, l'Anjou ne possède plus aujourd'hui aucune œuvre qui méritât d'être exposée aux Primitifs. Pour les peintures surtout la disette est lamentable. Il n'en reste plus une seule que l'on puisse attribuer au xv^e^ siècle. Le retable de la chapelle du Christ, à la Cathédrale, ne remonte pas au-delà de 1520 ou 1530; le portrait de Louis XI, conservé à Béhuard, est d'un demi-siècle de plus récent encore; la Vierge avec l'Enfant Jésus, de l'église de Champtoceaux, n'est pas antérieure à 1600 ou 1610. S'il en est ainsi, que sont donc devenues les œuvres de ces artistes que le roi René avait groupés autour de lui, qu'il logeait dans ses châteaux et qui travaillaient sous ses yeux? Il y avait parmi eux des étrangers tels que Barthélemy de Clerk et Coppin Delft, tous deux originaires des Pays-Bas, et le suisse Gilbert Vandellant; mais il y avait surtout des français, comme Jehan Chapuis, Colin Descourtils, Pierre Garnier et Pierre de Villant L'école angevine ne disparut pas avec René. Après la mort du roi, elle fut représentée par Olivier Chiffelin, auquel Philippe de Commines confia, en 1487, la décoration de la chapelle de Dreux; Jean de Cormont qui reçut d'Anne de Bretagne la commande d'une Vierge; Roland Lagouz « vitrier-peintre et ymaigier », le père de la longue dynastie des Lagouz. C'est à peine si l'Anjou a conservé le nom de ces ouvriers, dont plusieurs furent des maîtres habiles. En tout cas, il n'a pas su garder un seul de leurs travaux. Je ne voudrais pas affirmer pourtant que leur œuvre ait péri en entier; car il reste peut-être, dans tel ou tel musée de province, quelque

Digitized by Google

spécimen de leur art, quelque peinture délicate, que le catalogue aura attribuée à un peintre des Flandres.

Sous ce titre : *l'Anjou aux Primitifs français*, je n'entends donc pas parler tout simplement des pièces qui appartiennent aujourd'hui à l'Anjou, mais de tous les documents, manuscrits, peintures, tapisseries, réunis à l'Exposition, qui, à un titre quelconque, intéressent notre province : les uns, parce qu'ils ont été faits pour les grands personnages ou les riches demeures de notre pays; les autres, parce qu'ils reproduisent les traits de princes dont le souvenir est resté populaire parmi nous; plusieurs même, parce que l'on a pu croire qu'ils trahissaient la main d'un ouvrier ou d'un amateur angevin. Après avoir indiqué le numéro sous lequel chaque pièce avait été enregistrée, j'en donne une description sommaire. Cette description, je la fais suivre d'une notice que j'emprunte souvent au Catalogue officiel, mais que je modifie quelquefois à l'aide d'impressions et de souvenirs personnels.

Peintures

23. La Vierge, sur un trône entre saint Jean et un moine. En bas, trois saints, dont saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse. (Vers 1400.)

Hauteur : 0m,28; largeur : 0m,18.

Cette pièce restaurée, mais dont les figures sont intactes, rappelle certains manuscrits méridionaux, que M. Max Dvorak a signalés dans son livre : *Die Illuminatoren des Joh. von Neumarkt* (Wien, 1902).

Saint Louis de Toulouse, fils de Charles II d'Anjou, est vêtu d'une robe de franciscain, que recouvre une chape d'azur semée de fleurs de lis. Il tient un livre de la main droite et une crosse de la main gauche. Sa tête est coiffée de la mitre. Il est représenté avec le même costume et les mêmes

Digitized by Google

attributs, sur l'une des fresques de l'ancien couvent de a Baumette.

Bois fond or.

Appartient à M. Ed. Aynard, Lyon.

26. Portrait de Louis II d'Anjou, roi de Sicile et de Jérusalem, père du roi René. Aquarelle originale, donnée à la Bibliothèque nationale par M. Miller, membre de l'Institut. (1410.)

Le roi a le nez aquilin, la bouche fine et un peu méprisante. Il porte sur la tête un de ces chaperons à la mode au commencement du xv^e^ siècle, qui se composaient d'un morceau d'étoffe festonnée, enroulée de la nuque au front et dont les bouts tombaient devant les yeux. La robe est en brocard d'or à ramages écarlates et azurés; le col, fourré de loups cerviers, monte jusqu'aux oreilles.

La partie primitive de l'œuvre a 0^m^222 de hauteur et 0^m^173 de largeur. Roger de Gaignières, à qui elle appartint et qui la reproduisit dans ses albums de costumes, la fit agrandir sur les bords et inscrivit au bas la légende en lettres d'or qui s'y trouve : LOVIS • D • D'ANJOU • R • DE • NAPLE • SICILE • ETC.

L'artiste qui a peint, au fol. 61 du ms. latin 1156 de la Bibliothèque nationale (Exposition ms. n° 117), le portrait de Louis II, s'est inspiré de cette aquarelle.

71. Le Triomphe de la Vierge, par Enguerrand Charonton. (1453.)

Hauteur : 1^m^83; largeur : 2^m^20.

Ce tableau a une importance exceptionnelle, en ce qu'il est à peu près le seul dont l'état-civil soit indiscutable. Dans l'histoire de la peinture en Europe, il occupe un rang prépondérant; il est la preuve que l'art prétendu flamand était en réalité une formule de pratique générale, employée tout aussi bien dans le Midi que dans le Nord. On avait longtemps attribué cette œuvre au roi René, puis à Jean van Eyck et enfin à van der Meire; M. l'abbé Requin, d'Avignon, a retrouvé dans l'étude du notaire Giraudy, au protocole de Jean Morelli

Digitized by Google

à l'année 1453, le contrat passé entre un prêtre, Jean de Montagnac, et le peintre Enguerrand Charonton, de Laon, pour la confection de ce tableau. Un programme très étroit était imposé au peintre; il est transcrit tout au long dans le contrat et M. l'abbé Requin l'a publié in extenso dans l'opuscule intitulé : *Un tableau du roi René au Musée de Villeneuve-lès-Avignon* (Paris, Picard, 1890, in 8°). Voici la partie de ce programme concernant le *Triomphe de la Vierge* : « Premièrement y doit estre la forme de paradis et en ce paradis doit estre la Sainte Trinité, et, du Père et du Fils, ne doit avoir nulle différence, et le Saint-Esprit en forme de colombe et Nostre-Dame devant, selon qu'il semblera mieulz audit maistre Enguerrand, à laquelle Nostre-Dame la Sainte-Trinité mettra la couronne sur la teste... » Toute la composition de cette œuvre est ainsi précisée à l'artiste. Les vêtements doivent être riches : « Celui de Nostre-Dame doit être de damas blanc figuré selonc l'advis dudict maistre Enguerrand, et alentour la Sainte-Trinité doivent être Chérubins et Séraphins ».

L'œuvre renferme cinquante figures, sans compter les anges, la Trinité et les bienheureux ou damnés, en tout plus de cent personnages. Jean de Montagnac est représenté dans le bas; au pied de la croix en arrière est un évêque, également à genoux devant la croix.

A gauche, dans le groupe des personnages tournés vers la scène principale, on remarque un pape, un roi, des princes, des prélats, des moines. A droite, des papes, des prélats, des princes, des religieuses et des moines, tous nimbés. Dans le coin, à droite, on retrouve la figure de la Vierge blonde, qui était peut-être la femme d'Enguerrand Charonton, et on aperçoit le profil très poussé d'un homme coiffé d'une calotte, qui pourrait être l'artiste lui-même.

On ne saurait trop insister sur la valeur considérable de cette pièce si peu connue, laquelle est cependant un document de tout premier ordre. Les visages, les mains, sont d'une exécution qui rappelle les plus belles miniatures de Jean Fouquet.

Enguerrand Charonton, né vers 1410 dans le diocèse de Laon, était venu à Avignon en 1447. Il s'y était établi et marié, il y était encore en 1461. Son origine picarde indiscutable est établie par des mots inscrits par lui dans l'acte passé avec

Digitized by Google

Jean de Montagnac, *chiel* pour ciel, *anchien* pour ancien, *autier* (altare) pour autel. Le tableau, commencé le 14 avril 1453, fut placé sur l'autel de la Chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, en septembre 1454. Enlevé à la Révolution, il fut recueilli depuis par les soins de l'un des administrateurs de l'hospice et figure dans le petit musée de cet établissement. Il fut étudié par Mérimée (*Voyage dans le Midi*, p. 163), par A Michiels (*L'art flamand dans le Midi*) et d'une façon décisive par M. l'abbé Requin.

Bois. Détrempe; fond or préparé sur toile et plâtre.

A l'hospice de Villeneuve-lès-Avignon (Musée).

72. Saint Bernardin de Sienne, sainte Catherine et saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse. (Vers 1450.)

Hauteur : 0m33; largeur : 0m69.

Ce tableau a été repeint dans sa plus grande partie, mais la figure de saint Bernadin et celle de saint Louis n'ont pas été retouchées. Les fonds étaient damassés à l'origine.

Bois. Peinture à l'œuf.

A M. G. Schlumberger, Paris.

74. Adoration des Mages. (Vers 1470.)

Hauteur : 0m351; largeur : 0m253.

Parmi les œuvres si nombreuses attribuées au roi René, celle-ci offre quelque vraisemblance. Ce tableau, très médiocre d'ailleurs, aurait été donné par le roi aux Dominicaines, dites les Dames de Saint-Barthélemy, d'Aix. En 1790, il fut recueilli par le P. Pouillard, garde des tableaux du cardinal Fesch, et depuis on le suit jusqu'à nous.

Toile de soie. Peinture à la détrempe.

A M. le baron Guillibert, Aix-en-Provence.

78. Le Buisson ardent, par Nicolas Froment. A gauche, un volet sur lequel est représenté le roi René, en costume civil, accompagné de saint Maurice, de saint Antoine et de sainte Madeleine. A droite, la reine Jeanne de Laval, pré-

Digitized by Google

sentée par trois saints : saint Nicolas, sainte Catherine et saint Jean. (1475-76.)

Hauteur : 4m10 ; largeur : 3m05.

Ce tableau monumental est trop connu pour qu'il soit nécessaire de le décrire longuement. On sait, grâce aux pièces découvertes aux archives des Bouches-du-Rhône par M. Blancard, que l'auteur est Nicolas Froment, à qui il était redû, en 1475, 30 écus sur la composition du *Buisson ardent*, commandé par le roi René pour la cathédrale d'Aix. On avait cru longtemps que ce morceau capital de l'art français était une œuvre flamande ; même on l'attribua à Van Eyck, à cause du paysage sur lequel se détache, dans le panneau central, le buisson ardent. Ce nom de Froment, que M. Michiels avait revendiqué pour la Flandre, est celui d'un praticien né à Uzès. Il composa divers tableaux, entre autres une œuvre qu'il signa « *Nicolaus Frumenti absolvit opus 1461* », et qui est aujourd'hui conservée au Musée des Offices à Florence. Dans ce dernier tableau, Froment s'est représenté au haut, à gauche, sous les traits d'un homme encore jeune, au nez aquilin, coiffé d'une calotte.

La partie centrale du tableau est une des représentations les plus curieuses qui nous soient restées du *Buisson ardent*, tel que l'avaient imaginé les chanoines réguliers de Saint-Victor. Ces religieux substituaient à Dieu le Père, apparu à Moïse, la Vierge mère sur un buisson de roses. Pour mieux faire comprendre leur pensée, l'artiste a écrit au bas du tableau l'antienne bien connue : *Rubum quem viderat Moyses incombustum conservatam agnovimus tuam laudabilem virginitatem, sancta Dei Genitrix.*

Le roi René et sa femme Jeanne de Laval sont représentés sur les volets, entourés de leurs saints de prédilection. Le roi est en costume de ville, avec la parure et les garnaches déjà de mode au temps de Charles V. La reine porte le surcot des duchesses ; elle est d'une laideur nettement caractérisée.

Bois. Peinture à l'huile.

A la cathédrale Saint-Sauveur, Aix-en-Provence.

79. Diptyque. A gauche le portrait d'un homme âgé portant le collier de saint Michel. A droite, une dame

Digitized by Google

coiffée d'un chaperon de velours noir à long bavolet. (Vers 1476.)

Hauteur : 0m15 ; largeur : 0m24.

En comparant ce petit diptyque au tableau du *Buisson ardent*, il est facile de reconnaître, dans les deux personnages, le roi René d'Anjou et sa femme Jeanne de Laval, et, dans l'œuvre elle-même, une peinture de Nicolas Froment. Le diptyque a reçu le nom de diptyque de Matheron, à cause de Jean de Matheron, officier du roi René, qui le reçut probablement des mains du prince.

Bois. Peinture à l'œuf.

Au Musée du Louvre.

83. Deux saints évêques : Saint Augustin et saint Louis d'Anjou, évêque de Toulouse. (Vers 1480.)

Hauteur : 1m60 ; largeur : 1m35.

Ces deux figures étaient séparées; elles sont réunies dans un cadre à meneaux. La peinture en est assez bonne et rappelle les œuvres de Nicolas Froment. Le dessin des mains, sinon celui des visages est inférieur aux travaux de Froment, mais les motifs de décoration employés par le maître du *Buisson ardent* ont été conservés dans les mitres et les crosses. Retouches.

Bois. Peinture à l'huile et à l'œuf.

A M. Ponthier, conservateur du Musée d'Aix.

102. Portrait de Louis XI, de profil, à droite. Le roi est coiffé d'une calotte ronde, que recouvre un chapeau sans visière. Autour du cou il porte le collier de l'ordre de Saint-Michel.

Hauteur : 0m37 ; largeur : 0m27.

Ce portrait aurait été, paraît-il — mais je doute fort que le renseignement soit exact — « trouvé en Anjou, chez un prêtre qui en connaissait la valeur ». Acheté par un antiquaire, dont j'ignore le nom, il a été revendu récemment à M. le baron Witta, auquel il appartient aujourd'hui. Il porte la mention suivante : « Copié sur l'original peint de son

Digitized by Google

temps dans le cabinet de M. de Gaignières ». En réalité ce portrait est une copie ou sous-copie du portrait de Louis XI, peint par Fouquet et gravé, en 1660, par Jean Morin : il est beaucoup moins intéressant que le prétendu « portrait original de Louis XI, donné par Charles VIII » et conservé à Béhuard.

Bois. Peinture à l'huile.

A M. le baron Witta, Paris.

106. Un donateur protégé par un saint guerrier. (Vers 1480.)

Hauteur : 0m550; largeur : 0m465.

Le personnage est vêtu d'une chape en brocart d'or. Autour de la tête, il porte un chapel d'or, rehaussé de perles et de gemmes. Il est tourné à gauche. Derrière lui, le saint patron, avec sa cuirasse, son étendard et son bouclier. A l'écu et au pennon qui flotte au sommet de la lance figure un blason : sur fond de *gueules* une escarboucle d'*or* à huit rais fleurdelysés. Dans ce saint guerrier, on a voulu voir saint Victor. Pour moi, je n'hésiterais pas à reconnaître ici saint Maurice, patron de l'ordre du Croissant, fondé par le roi René. En effet, sans parler du blason, qui est précisément celui de l'église Saint-Maurice d'Angers, où se réunissait le chapitre de l'ordre[1], on aperçoit, au bras droit du soldat, l'extrémité du croissant, sur lequel, d'après les règlements, devait être tracée la devise des chevaliers : *Los en croissant.* L'identification du personnage principal est beaucoup plus difficile. On a cité d'abord le nom du roi René, et j'avoue qu'il m'en coûte encore de renoncer à cette opinion; mais M. le comte Durrieu a proposé Charles III d'Anjou, neveu du roi René, qui épousa la fille du comte de Vaudémont, Ferry de Lorraine. Le chardon lorrain, brodé sur la patte de la chape, n'est pas sans donner quelque consistance à cette hypothèse, par laquelle s'expliquerait d'ailleurs la ressemblance frappante entre l'oncle et le neveu.

[1] Tel est le blason que porte saint Maurice, dans le manuscrit du poème latin, dédié aux chevaliers du Croissant par le vénitien Antoine Marcello, en 1453. (Bibl. de l'Arsenal, ms. 940. Cf. L. de Farcy, *Monographie de la Cathédrale d'Angers, le Mobilier*, Angers, Josselin, 1901, pp. 274-276.)

Digitized by Google

A quel peintre faut-il attribuer cette œuvre remarquable? Le nom de Van der Goes n'est plus admis aujourd'hui. Celui de Jean Perréal, qui eût été alors au début de sa carrière, a été prononcé, mais avec peu de vraisemblance. Somme toute, on en est réduit aux conjectures.

Bois. Peinture à l'huile.

Au Musée des Beaux-Arts de Glascow.

160. Portrait du maréchal Charles de Cossé-Brissac (école de Corneille, de Lyon). (Vers 1548.)

Hauteur : 0m18; largeur : 0m14.

Le maréchal porte une toque noire et un pourpoint foncé à manches claires.

Bois. Peinture à l'huile.

A M. Walter Gay, Paris.

193. Portrait d'un seigneur, en costume noir et en toque foncée, portant l'ordre de Saint-Michel. Œuvre de François Clouet. (1565.)

Hauteur : 0m24; largeur : 0m22.

Ce portrait est celui de Arthus de Cossé, seigneur de Gonnord, en Anjou, et de Secondigny, en Poitou, surintendant des finances et maréchal de France, mort à Gonnord, en 1582. Les armes placées au bas du portrait ont été ajoutées.

Bois. Peinture à l'huile.

Au Musée d'Aix-en-Provence.

362. Portrait d'un prince et d'une dame. Diptyque. (Vers 1500.)

Hauteur : 0m10; largeur : 0m20.

Ce curieux petit diptyque est une copie de celui dit de Matheron (n° 79); il a été exécuté après la mort du roi René et de Jeanne de Laval. L'encadrement, en bois, est fort intéressant.

Bois.

A Mme Chabrières-Arlès, Paris.

Digitized by Google

Tapisseries

259. Quatre scènes de la tapisserie de l'Apocalypse. (1375-1380.)

La tenture de l'Apocalypse et les autres tapisseries de la Cathédrale d'Angers sont trop connues depuis que M. de Farcy les a étudiées[1], pour qu'il soit nécessaire d'en donner une description complète. Qu'il me suffise de rappeler ici que la tenture de l'Apocalypse se composait à l'origine de cinq tapisseries ou draps, comprenant 90 sujets. Il en existe encore 69 entiers; on a des fragments de 9 autres; 12 sont complètement détruits. Les dessins ou patrons ont été exécutés par Jean de Bandol (Hennequin de Bruges), peintre de Charles V, d'après les miniatures de plusieurs manuscrits de l'époque. La tapisserie est l'œuvre du parisien Nicolas Bataille. Cette merveilleuse tenture a été commandée par Louis Ier duc d'Anjou, pour décorer la chapelle de son « chastel d'Angiers », où était exposée la Vraie-Croix, à double traverse, de l'abbaye de la Boissière. Les quatre scènes exposées aux Primitifs sont les suivantes :

N° 6 : Saint Jean, debout à l'intérieur d'une maison crénelée, contemple, par la fenêtre, les vingt-quatre vieillards qui enlèvent leurs couronnes et se prosternent devant le trône de Jésus-Christ.

N° 7 : Les vieillards chantent un cantique en l'honneur de l'Agneau immolé, qui tient l'étendard de la Résurrection.

N° 80 : Saint Jean contemple les juges assis sur des trônes.

N° 81 : Le dragon à sept têtes sort de l'enfer, suivi de nombreux guerriers. Il marche contre la Cité sainte, que défendent les soldats fidèles.

Laine.

A la Cathédrale d'Angers.

[1] Voir, en particulier, *Monographie de la Cathédrale d'Angers, le Mobilier*, pp. 85-152.

Digitized by Google

264. Le miracle du Landit. (Commencement du XVI^e siècle.)

Hauteur : 1^m81 ; largeur : 1^m24.

L'évêque de Paris, l'abbé de Saint-Denis et leurs assistants sont réunis ; un prêtre tient l'hostie miraculeuse au-dessus d'un corporalier. Le larron cache le ciboire en terre. Dans le fond, l'abbaye de Saint-Denis et un monument qui rappelle le Palais de justice de Paris.

Au bas de la tenture figure le texte suivant :

A Sainct Gervays ung larron print l'hostie, — Que au lendic mist ou s'en alla l'eveque — De Paris l'abbé Sainct Denys avecque, — Mais au Curé deudict lieu est sortie.

Cette tapisserie faisait partie d'une série de onze pièces sur les miracles de l'Eucharistie. Elle provient de l'abbaye du Ronceray. Elle a été vendue, au Plessis-Macé, en 1888[1].

Au Musée des Gobelins.

267. Anges portant les instruments de la Passion. (Commencement du XVI^e siècle.)

Hauteur : 1^m80 ; largeur : 7^m00.

La tenture complète se compose de trois tapisseries et de sept tableaux. Elle vient de l'église Sainte-Croix du Verger et porte les armes de Charles de Rohan, seigneur de Gié, fils du maréchal, et celles de Jeanne de Saint-Séverin, sa deuxième femme. Elle a dû être exécutée vers 1518 ou 1520.

Sur un fond vert foncé, semé de fleurettes, d'oiseaux, d'animaux variés, des Anges, agenouillés et vêtus de chapes d'une grande richesse, tiennent en main les instruments de la Passion et supportent de larges écritaux où sont expliqués, en lettres gothiques et en français, les divers sujets traités par l'artiste.

Laine et soie.

A la Cathédrale d'Angers.

[1] Une des tapisseries de cette suite se trouve au château de Langeais ; les autres ont été achetées par divers amateurs.

Digitized by Google

268. Pierre de Rohan et l'orgue. (Commencement du XVI^e siècle.)

Hauteur : 2m10; largeur : 2m70.

Une femme, richement vêtue, est assise devant un orgue portatif à quarante tuyaux. Elle semble accompagner de son jeu un seigneur, debout à côté d'elle, qui chante en suivant des notes inscrites sur un papier. Un serviteur fait mouvoir le soufflet de l'orgue. Deux pages, comme pour narguer le chanteur, s'amusent à torturer un chat et un chien. La lettre P., inscrite sur l'escarcelle du seigneur, fait supposer qu'on a ici le portrait de Pierre de Rohan, maréchal de Gié, et de Marguerite d'Armagnac, sa deuxième femme.

Laine et soie.

A la Cathédrale d'Angers.

269. Le Concert. (Commencement du XVI^e siècle.)

Hauteur : 2m90; largeur : 3m70.

Des personnages, hommes et femmes, jouent de l'orgue et de divers instruments. Aux angles, des enfants qui s'amusent. Fond vert, semé de fleurettes.

Cette pièce paraît sortir des mêmes ateliers que les deux précédentes et vient, comme elles, du château du Verger. Elle avait été transportée au château de Saverne, par un des quatre Rohan qui occupèrent le siège épiscopal de Strasbourg, de 1704 à 1790.

Laine et soie.

Au Musée des Gobelins.

270. Une Amazone (Penthésilée ?). (Commencement du XVI^e siècle.)

Hauteur : 2m20; largeur : 1m30.

Sur un fond vert foncé, semé de fleurs, se dresse une femme, portant un casque, une cuirasse et une épée. L'inscription qui figure au bas du panneau : *Au grant Siège de Troie Diomedes requit. — A terre l'abattiz tant qu'il en est mémoire, — Avec mon armée tant d'honneur ay acquit. —*

Digitized by Google

Que entre les princes suis en bruyt triumfatoire — semblerait indiquer que cette guerrière représente Penthésilée, reine des Amazones, qui prit une part glorieuse au siège de Troie. Cette pièce intéressante provient du château de Landifer.

A la Cathédrale d'Angers.

272. Histoire de saint Saturnin. Trois panneaux. (1527.)

Hauteur : 2m60 ; largeur des trois panneaux : 9m67.

Cette tenture, qui comprenait à l'origine sept ou huit tableaux, a été exécutée — peut-être dans les ateliers des bords de la Loire — sur les dessins du florentin André Pollastron. Elle avait été donnée à l'église Saint-Saturnin de Tours par Jacques de Beaune, baron de Semblaçay, qui figure avec sa femme sur le troisième tableau. Sur le même panneau le tapissier a inscrit la date : 1527.

Les trois panneaux représentent :

1° Jésus-Christ choisit saint Saturnin. — Crucifiement de Notre-Seigneur. — Résurrection. — Ascension. — Descente du Saint-Esprit. — Pèche miraculeuse.

2° Adieux de saint Pierre à saint Saturnin. — Saint Pierre montre le ciel à saint Saturnin. — Il fait bâtir une église. — Il ordonne un prêtre.

3° Délivrance de la fille du roi, qui était possédée du démon. — Le roi donne l'ordre de conduire saint Saturnin au supplice. — Martyre de saint Saturnin.

Laine et soie.

A la Cathédrale d'Angers[1].

402. L'entrée au port. (Commencement du XVIe siècle.)

Hauteur : 2m40 ; largeur : 1m60.

Un bateau, portant neuf personnages vus à mi-corps, parmi lesquels on distingue une femme aux cheveux flottants, se dirige vers un château à tourelles, défendu par deux

[1] Un quatrième panneau, représentant la vocation de saint Saturnin, se voit au château de Langeais.

Digitized by Google

chevaliers armés de lances. Sur les murs crénelés des remparts se lit la devise des Bourbons : ***Espérance.***

Laine et soie.

A M. L. de Farcy.

Manuscrits

69. Petites heures du duc de Berri.

Ce volume a été souvent cité sous le nom d'***Heures de Louis d'Anjou;*** mais, quoique les devises du duc de Berri n'y aient pas été peintes, il est cependant certain qu'il lui a appartenu et qu'il a été décoré par ses peintres, notamment par Jacquemart de Hesdin.

A la Bibliothèque nationale, latin 18014.

76. Les pèlerinages de Guillaume de Digulleville.

Manuscrit copié en 1393, par Houdin de Carvanay. La date est à la fin du Pèlerinage de l'âme (fol. 168 v°); le nom du copiste est donné en acrostiche sur la dernière page du volume.

Le manuscrit a appartenu à Jean Bourré, conseiller de Louis XI. Il est passé dans la librairie de Charles VIII, qui a fait ajouter au commencement un grand frontispice aux armes royales, avec les mots ***Karolus octavus*** et un encadrement formé de petits carrés à la lettre gothique S en forme de 8.

A la Bibliothèque nationale, ms. fs. 823.

89. Livre d'heures de la première moitié du xv^e^ siècle.

Ce volume a été fait pour un membre de la famille de Rohan. Le sujet des peintures est une sorte de concordance entre l'Ancien et le Nouveau Testament. D'après M. le comte Durrieu, ce manuscrit aurait été enlumine par un artiste travaillant à Angers.

A la Bibliothèque nationale, latin 9471.

Digitized by Google

117. Heures du roi René. (Manuscrit exécuté vers l'année 1440 [?].)

Beaucoup d'initiales renferment un écusson tiercé de Jérusalem, d'Anjou-Sicile et d'Anjou moderne. Sur les encadrements d'un bon nombre de pages on a peint des aigles, avec des croix à double traverse, des chausse-trapes et des voiles blanches portant en bleu la devise *En Dieu en soit.*

Au fol. 81 v°, on remarque un singulier portrait du roi René. Le roi est représenté sous les traits d'un jeune homme de trente ans environ, aux yeux saillants et gros, à la face arrondie, au nez court et déprimé. Il porte une longue barbe blonde en double pointe et les cheveux en couronne, à la mode italienne. Il a les mains jointes.

Le portrait de Louis II, placé au fol. 61, n'y figurait pas dans le principe. A cet endroit se trouve une grande miniature représentant saint René. Un artiste, qui s'est inspiré de l'aquarelle conservée aujourd'hui au Cabinet des Estampes (Exposition des Primitifs, n° 26), a peint, dans l'intérieur de la vignette, la tête du roi sur le fond primitif, en lui construisant tant bien que mal un encadrement architectural.

A la Bibliothèque nationale, latin 1156.

118. Livre d'heures du roi René.

Ce manuscrit a été exécuté vers 1470, après le mariage de René avec Jeanne de Laval. Les initiales du nom des deux époux (R. J.) se voient sur les marges et dans beaucoup de lettres. Les armes de René ornent l'initiale de l'office de Notre-Dame (fol. 16), en regard d'une grande miniature représentant la Vierge.

A la Bibliothèque nationale, latin 17332.

118 bis. Lettres d'anoblissement délivrées par le roi René à Jehannot Roy, d'Aix, le 22 mars 1476.

L'initiale de ces lettres est enluminée aux armes et à la devise du roi René.

A la Bibliothèque Méjanes, Aix-en-Provence.

Digitized by Google

119. Psautier de Jeanne de Laval, femme du roi René.

En tête du livre, après le calendrier, sur le recto de dix feuillets, sont peintes, avec beaucoup d'élégance, les principales scènes de la Passion.

A la Bibliothèque de Poitiers, n° 41.

141-142. La Cité de Dieu en français.

Ce magnifique manuscrit, dont l'enluminure s'achevait en 1473, était destiné à Charles de Gaucourt. Au commencement de 1488, il se trouvait en gage aux mains de maître Jean de Rueil, qui le vendit, le 1er février de cette année, à Jean Bourré, seigneur du Plessis, ancien ministre de Louis XI[1]. Peu après, il devint la propriété de l'amiral de France Louis Malet de Graville, qui fit peindre des ancres sur plusieurs des bordures et substituer les armes des Mallet (trois fermaux d'or sur fond de gueules) à celles des Gaucourt.

L'exécution des peintures du manuscrit a été dirigée par Robert Gaguin et confiée à un peintre nommé François : « *egregius pictor Franciscus.* » Ce François serait-il un des fils de l'illustre tourangeau Jean Fouquet? On l'a dit; mais ce n'est qu'une hypothèse. En tout cas, il est permis de l'identifier avec « maître François l'enlumineur », qui faisait partie en 1473 de la maison de Charles d'Anjou, comte du Maine.

A la Bibliothèque nationale, ms. fs. 18 et 19.

162. Forme et devis d'un tournois.

Programme adressé par René d'Anjou à Charles d'Anjou, comte du Maine.

Exemplaire offert à Charles VIII par Louis de Bruges, sire de La Gruthuyse. Aux fol. 52 v° et 53, figure un grand tableau représentant l'arrivée du seigneur appelant et du seigneur défendant.

De la Bibliothèque nationale, ms. fs. 2692.

[1] M. Léopold Delisle a publié, dans le *Cabinet des manuscrits*, t. II, p. 343, l'acte de vente, d'après l'original classé, à la Bibliothèque nationale, dans la collection Clairambault, vol. 1052, p. 252.

Digitized by Google

163. Autre exemplaire du même sujet.

Le manuscrit est ouvert au fol. 31 v°, où est représentée l'entrée dans la lice d'un des chefs du tournoi.

De la Bibliothèque nationale, ms. fs. 2693.

164. Troisième exemplaire du même sujet.

Le manuscrit est ouvert au fol. 100 v°. Le miniaturiste a représenté « comment les tournoyeurs se vont battans par troupeaux ».

A la Bibliothèque nationale, ms. f. 2695.

182. Diurnal de René II, duc de Lorraine.

Ce volume contient, avec les offices sacrés, onze grandes peintures. Il a porté longtemps le nom de *Diurnal du roi René;* on a même prétendu que l'enluminure du manuscrit était l'œuvre du prince. En réalité, il ne figurait même pas dans sa bibliothèque. On lit, en effet, à la fin de l'ouvrage, une note écrite en 1519, constatant que Philippe de Gueldres, « jadis reine de Sicile et de Jérusalem, espouse de très-illustre le feu roy René », fut reçue cette année-là au couvent des Sœurs de Sainte-Claire de Pont-à-Mousson, et qu'elle y apporta le présent diurnal, « lequel estoit audit feu roy, et l'avoit faict faire pour dire son office canoniaulx ». Or l'époux de Philippe de Gueldres était René II, petit-fils du roi René et duc de Lorraine de 1473 à 1508, lequel prit aussi le titre de roi de Sicile, après la mort de son grand-père. Ce qui achève de prouver qu'il s'agit bien de ce prince, c'est que l'écusson placé au-dessus de la miniature représentant les Apôtres dans le cénacle (fol. 221) offre les armes de Hongrie, d'Anjou, de Jérusalem, d'Anjou-Sicile, de Bar et d'Aragon, *recouvertes* des armes de Lorraine, qui étaient l'écusson principal de René II et que René Ier ne porta jamais ainsi.

Ce volume a été exécuté vers l'année 1500.

A la Bibliothèque nationale, latin 10491.

201. Fleur de vertu. (XVIe siècle).

Ouvrage allégorique, traduit de l'italien par François de Rohan, archevêque de Lyon. Le titre complet de l'ouvrage est

Digitized by Google

celui-ci : *Le Livre nommé Fleur de vertu, translaté d'italien en françoys, par Françoys de Rohan, archevesque de Lion, primat de France et evesque d'Angiers.* Il paraît avoir été fait pour Marguerite d'Angoulême.

Sur le fol. 36 v°, on a représenté la flatterie sous la figure allégorique du Renard et du Corbeau.

A la Bibliothèque nationale, ms. fs. 1877.

223. Bréviaire de René II de Lorraine. (Fin du xv^e siècle.)

Ce manuscrit, qui a été longtemps appelé *Psautier du roi René*, contient quatorze miniatures. Il paraît être de la même provenance que le n° 182. En effet, les armoiries de la maison d'Anjou, qu'on remarque dans une des miniatures (fol. 44), sont disposées comme dans le premier, c'est-à-dire que l'écu de Lorraine est posé sur le tout. Bien plus, celles qui ornent le dais de la procession de la Fête-Dieu (fol. 326 v°) contiennent un écu mi-parti de Flandre et de Gueldres (un lion d'or sur champ d'azur et un lion de sable sur champ d'or), qui ne peut nullement avoir appartenu au roi René et qui convient parfaitement, au contraire, au mari de Philippe de Gueldres.

A la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 601.

Ch. URSEAU.

Digitized by Google

AUX PAYS DU SOLEIL

I

De Marseille à Port-Saïd

Après une nuit pénible, pleine d'insomnies et de rêves qu'ont causés l'agitation d'un départ précipité, l'exiguité de la couchette, le bruit de la machine et les battements de l'hélice, je me suis levé, ce matin, de très bonne heure, pour respirer l'air marin.

Sur le pont, au milieu du branle-bas d'un lavage à grande eau, auquel procèdent des matelots, pieds et jambes nus, je me remémore les incidents des derniers jours écoulés : désignation brusque pour Madagascar, remise hâtive de mon service, adieux écourtés — et d'autant plus émus — à la famille et aux amis.

Je revois le départ enfiévré de la veille ; la foule encombrant les docks, les quais, les pontons, les allèges, pêle-mêle avec les malles, les valises, les caisses, les cantines, les colis de toutes natures, de toutes formes, de toutes dimensions ; le va-et-vient des portefaix, des débardeurs, des hommes du bord, des agents de la poste et de la Compagnie ; l'arrivée affairée des retardataires, suant, soufflant, maugréant, criant, tempêtant, bousculant et bousculés,

Digitized by Google

énervant tout le monde et, en particulier, les voyageurs prudents qui ont gagné le bord en temps opportun.

Je revois les tas de sacs fauves où s'abritent « les Correspondances » destinées aux pays d'outremer, les missives que recevront ces inconnus vers qui je vais et dont certains seront mes compagnons et mes amis.

J'entends les bruits multiples de l'appareillage : les ordres transmis par les porte-voix, les grincements des poulies, les crissements des chaînes, les battements des treuils, les halètements de la vapeur, les coups de cloche de la passerelle, les modulations des sifflets, les heurts des bagages sur les parois des cales ; les chocs des ancres contre la coque du paquebot...

La plupart des passagers de première et de seconde sont à l'arrière, agitant leurs mouchoirs, faisant des signes d'adieu. Ici, un prêtre, un missionnaire, regarde de tous ses yeux et de toute son âme une vieille femme, vêtue de noir, qui, sur le quai, pleure silencieusement à l'écart. Là, des fonctionnaires coloniaux, accoutumés aux partances, échangent, avec des jeunes femmes, des « au revoir! » bruyants...

La — Passe de la Major — est franchie. La Cathédrale, les mâts des navires, les maisons de la ville, les phares des musoirs semblent s'éloigner de nous. Nous dépassons la Tour carrée du Fort Saint-Jean, l'anse et la pointe du Faro, la baie des Catalans, Endoume, la colline de la Garde où s'élève le Sanctuaire de la Vierge, protectrice des hommes de mer. A tribord, l'île Ratonneau avance sa pointe orientale, le cap Croix, vers l'îlot de Malmousque que couronne la « Tour du Canoubier ». Puis c'est le château d'If, où, suivant la légende ou l'histoire, furent incarcérés Dantès, l'abbé Faria, l'Homme au masque de fer, Mirabeau, les révoltés de 1848, et les vaincus de la Commune... Entre ses deux jetées, s'ouvre le port du

Digitized by Google

Frioul. Sur les roches grises s'étagent les batteries et les bâtiments du Lazaret. Pomègues s'éloigne. La rade d'Endoume ferme, derrière nous, son cirque d'îlots et de récifs. Au loin, le Cap Croisette, que paraît prolonger l'île Maire, avance, sur le vert glauque de la Méditerranée, sa haute muraille de granit. A tribord, le phare de Planier surgit de son îlot anfractueux d'un gris rougeâtre marbré çà et là de larges touches d'un éclatant jaune d'or.

Le paquebot court, à présent, à toute vitesse, le long des côtes de Provence, qui s'incurvent vers Cassis et vers la Ciotat. Entre ces deux golfes s'étend, vers le large, le massif tourmenté du Bec-de-l'Aigle, tandis que, dans le lointain, se dessinent, en gris mauve et en violet pâle, les collines de Toulon et les falaises du cap Sicié...

C'est l'heure crépusculaire, l'heure ardente. La côte dorée, empourprée, magnifiée par les splendeurs du couchant, se déroule lentement sous mes regards charmés. La vieille citée phocéenne, l'antique Massalia, déjà célèbre au temps d'Aristote, l'industrieuse Marseille, dont la puissance et la richesse se développent merveilleusement chaque jour, se dérobe presque à mes yeux, tandis que, resplendissante sur le ciel d'un bleu profond, la Vierge d'or, dressée sur la Tour Carrée de Notre-Dame-de-la-Garde, demeure visible longtemps encore. A son tour elle disparaît derrière le voile lumineux d'une brume pourprée; presque aussitôt, la terre de France s'évanouit et je sens alors s'éveiller dans mon âme, avec une poignante intensité, la tristesse des regrets et la mélancolie des souvenirs...

La nuit descend, calme, transparente et bleue. Le firmament, de lapis-lazuli, se fleurit d'astres d'or. Des souffles tièdes s'élèvent des flots, comme l'haleine mystérieuse de la mer. Des lueurs pâles glissent sur les ondes qu'enveloppent, à l'horizon, des gazes diaphanes. Les

Digitized by Google

volutes sombres des vagues semblent rouler des étoiles. On dirait que l'ardente magie des beaux soirs occidentaux et des claires nuits estivales s'est déployée, ce soir, dans toute sa magnificence, pour me faire regretter davantage le ciel qui m'a vu naître et la terre ancestrale...

*
* *

Les bouches de Bonifacio. — Nous sommes, à présent, en vue des côtes de la Corse, arides, sauvages, déchiquetées, hostiles. Des caps menaçants allongent, sur les eaux d'un bleu ardoisé, la blancheur calcinée de leurs inaccessibles falaises. Des golfes violets s'enfoncent dans les terres brunes, entre des murailles de rocs noirâtres. Des sommets lointains profilent sur l'azur tendre du ciel leurs dentelures fauves.

Au sud de la Corse, une masse bleuâtre surgit d'une brume argentée : c'est la Sardaigne.

Bientôt, cette masse confuse se précise. Le promontoire de la Testa se dessine. Des falaises grises se dressent au-dessus de plages sablonneuses couleur d'or.

Nous entrons dans le détroit.

Sur la côte française, Bonifacio s'érige. Les maisons, aux murs lépreux, aux toits rouge sombre, se détachent peu à peu des rocs sur lesquels la cité s'est perchée comme un nid de vautour. D'archaïques profils se découpent vigoureusement sur le ciel lumineux. Des créneaux dentellent une tour vétuste, écroulée à demi. Une flèche d'église s'élève de l'amas des toitures rougeâtres et des murailles couleur de sépia. Au bord de la mer, sur des rocs surplombants, un vaste édifice, mi-caserne, mi-citadelle, est construit. A son fronton, face aux canons italiens braqués sur la ville française, le drapeau tricolore flotte, au vent du large, comme un palladium et comme un défi...

Digitized by Google

De la Corse et de la Sardaigne des îles se détachent et resserrent le passage.

Du côté français, Cavallo et Lavezzi; du côté italien, la Maddalena, hérissée de remparts couronnés de bouches à feu, abrite sa rade magnifique derrière une indestructible ceinture de rochers; — Santa-Maria, San Stephano, Spazy dressent d'altiers sommets au-dessus de la mer Tyrrhénienne et, à l'est, se dessine cette Capréra que le séjour de Garibaldi a rendue célèbre à jamais.

Les côtes sardes disparaissent à peine à l'horizon et déjà les treize Lipari émergent des flots comme un cortège de grisâtres fantômes.

Nous longeons, maintenant, la face orientale du Stromboli. Le « pain de sucre » gigantesque est empanaché d'une épaisse fumée. Sous la perpétuelle menace d'une soudaine éruption, des villages se sont bâtis. De blanches maisons, aux toits riants de tuiles rouges, s'accrochent aux croupes abruptes du volcan, escaladent des blocs noirâtres, des amoncellements de scories spongieuses, des coulées suspectes. Par de larges gradins, pareils à des escaliers de géants, certaines d'entre elles descendent jusqu'à la mer.

Et voici Panaria. Les falaises qui regardent l'Occident s'élèvent brusquement, au-dessus des vagues, comme une titanique muraille. Des blessures, fraîches encore, clament les âpres combats livrés par la mer. Des érosions profondes, des déchiquettements rouges, pareils à des plaies béantes, disent les cataclysmes récents. Autour de l'île, des écueils hérissent les flots. Aux jours de calme, une blanche écume caresse leurs rugueuses parois. Mais, lorsque soufflent les vents occidentaux, quand la tempête rugit, quand la mer bouillonne, les houles du large se ruent contre ces rocs aigus. De récif en récif, les vagues foisonnantes rebondissent, se heurtent, se croisent, s'exaspèrent et des

Digitized by Google

lames monstrueuses assaillent, comme d'innombrables béliers, le rempart formidable que la terre oppose à leur fureur.

Par un de ces contrastes dont la nature est coutumière, la partie orientale de l'île offre aux regards un spectacle ravissant. Des hameaux s'étagent sur les pentes. Des champs cultivés, des vignes, des arbres fruitiers alternent avec les vergers fleuris et les verdoyantes frondaisons. Sur des collines herbeuses errent des troupeaux. Dans une calanque violet pâle, des barques se balancent, rythmiquement, sous leurs voiles latines, rouges, brunes ou blanches.

Les îles de Salim, Lipari et Vulcano présentent le même aspect. D'un côté, des falaises déchiquetées, des cratères égueulés, des cônes de débris, des coulées de lave, des amas de cendres et de scories, des escarpements basaltiques, des éboulis, des décombres d'où s'élèvent les blanches fumées des solfatares; de l'autre, les habitations, les anses remplies de bateaux de pêche, la verdure, les fleurs...

Soudain, devant nous, l'horizon se ferme. Un phare élève vers l'azur son pylône marmoréen que surmonte un dôme flamboyant. Nous approchons du détroit de Messine.

*
* *

Le détroit de Messine. — Les dispositions relatives des côtes de Sicile et d'Italie sont telles, en effet, que l'on a tout d'abord l'impression de pénétrer dans un golfe.

Le cap du Faro, qui forme la pointe nord-est de la Sicile, s'avance parallèlement au littoral de la Calabre. Il en déborde l'extrémité occidentale, le promontoire « del Pezzo », et paraît ainsi clore le passage, jadis tant redouté, que gardent le gouffre de Charybde et l'écueil de Scylla.

Les côtes d'Italie sont arides et sombres. Les chaînes granitiques de la Calabre profilent sur le ciel leurs gigan-

Digitized by Google

tesques créneaux. Les rugueux contreforts des monts d'Aspromonte bossellent les rives du golfe de Gioja, qui décrit son arc immense entre Vucilibo et le cap Vaticano.

Çà et là, sur les plages désertes, des amas de gneiss et de granit, aux formes animales, aux attitudes spectrales, s'érigent du chaos des galets et des blocs erratiques. Des parois de roches humides brillent comme des miroirs. De loin en loin, sur un morne, au creux d'un ravin, un toit rougeâtre, une muraille grise, un troupeau révèlent la présence de l'homme dans ces sites sauvages.

Tout autres sont les côtes siciliennes.

Leurs montagnes viennent mourir doucement sur la mer. Les sommets s'arrondissent comme ceux de nos ballons vosgiens. Sur les croupes, des taches, d'un vert d'émeraude, sont des pâturages où paissent des troupeaux; d'autres taches, d'un vert plus sombre, sont des bois, des taillis, des futaies où bruissent des sources, où naissent des ruisseaux qui, pareils à des rubans de moire argentée, dévalent le long des pentes, entre des rives tortueuses, creusées dans l'argile rouge.

Des maisons claires, des hangars légers s'élèvent sur la plage, d'un jaune ardent, qui termine le cap Faro. Le long du rivage, des lagunes bleues miroitent. Des barques de pêche, aux mâts penchés, aux voiles blanches, grises, brunes, rouge sombre, jaune clair se pressent dans le port minuscule qui s'ouvre à l'abri du promontoire.

Le cap est doublé. Nous sommes dans le détroit. La surface de la mer est toute ridée. Les courants se font sentir. Leur force est telle, parfois, qu'ils drossent les navires et rendent pénible le franchissement de ce passage étroit. Des cercles concentriques, à fleur d'eau, indiquent le gouffre de Charybde.

Maintenant, c'est un enchantement continu. Un féerique panorama se déroule de chaque côté du navire. A droite,

Digitized by Google

c'est Messine qui s'allonge sur la rive, qui gravit les collines siciliennes, offrant à nos regards charmés son phare superbe, son port vaste et animé, sa citadelle, ses ponts, ses viaducs, ses passerelles, ses usines, ses blanches habitations, ses villas ombragées, ses monuments, ses palais, son « Campo santo », dont les tombes se cachent à demi sous les ramures et sous les fleurs.

A gauche, dans un décor d'une somptuosité sévère, les rouges toitures de Reggio flamboient.

Des voiliers, des vapeurs, des tartanes, se croisant en tous sens, creusent, dans l'eau violette du détroit, des sillages écumants d'où jaillissent des étincelles d'or, de pourpre et d'émeraude.

Progressivement, le détroit s'élargit. L'éloignement magnifie les rives montagneuses entre lesquelles nous glissons.

Du côté italien, c'est toujours le même hérissement de falaises granitiques, aux parois abruptes, coupées çà et là d'anfractuosités, de failles, de fiords, d'estuaires, par lesquels débouchent des torrents ou des fleuves. Ici, le « Rocher d'Homère », fendu verticalement, domine des mornes grisâtres. Plus loin, la « Dent de Melito » se dresse sur l'amoncellement des rocs et des cavernes, comme une féodale forteresse aux innombrables mâchicoulis.

Des vallées étroites, sinueuses, s'ouvrent entre de hautes murailles. Des cours d'eau bourbeux, jaunâtres et pareils de loin à des routes sablonneuses, dévalent vers la mer. Leurs affluents torrentueux, déployés en éventail, disposés en feuille de fougère, zèbrent les croupes sombres des monts. L'argent de leurs nombreuses cascatelles chatoie. Des blocs monstrueux les dérobent aux regards; des gouffres d'ombre les absorbent ; et, soudain, leurs méandres clairs reparaissent à de surprenantes hauteurs.

Digitized by Google

Et, jusqu'au cap Spartivento l'on a le spectacle de ces fleuves et de ces torrents ouvrant leurs brèches tortueuses au travers des ramifications de l'Aspromonte.

L'aspect de la côte sicilienne se rapproche, à présent, de celui du rivage italien. Les plateaux, verdoyants aux étages inférieurs, roux et dénudés vers les sommets, s'élèvent en gigantesques gradins. De rares chemins décrivent autour des mornes de rougeâtres spirales. Des torrents argentés, des fleuves d'un bleu d'acier descendent aussi des hauteurs. Au loin, dominant les crêtes grises, bleues, roses ou mauves des montagnes, l'Etna resplendissant érige, au-dessus d'une floconneuse écharpe de nuages, les blancheurs éternellement vierges de ses neiges et de ses glaciers.

* * *

Au large. — Maintenant, c'est le large, le désert d'eau, l'immensité.

Sur nos têtes, la voûte pâle du ciel; sous nos pieds, autour de nous, la « coupe sombre » de la mer, l'indigo nuancé des vagues. Sans les battements de l'hélice, sans le faible roulis qui nous berce, sans le sillage qui s'allonge et s'élargit à l'arrière, on croirait que le navire est immobile, tant est précis et invariable, à présent, le cercle bleu de l'horizon...

Un soir, pourtant, une opacité mauve, semblable à un banc de brume, tache l'azur céleste : la Crète est en vue.

Puis, de nouveau, c'est le néant de la mer, l'espace illimité, la solitude bleue, éblouissante et morne.

* * *

Digitized by Google

II

Port-Saïd

Sous les lueurs carminées de l'aube, surgissant de la mer comme un pylône d'albâtre, le Phare de Damiette apparaît.

Vers le sud, la terre d'Égypte — un filet d'ocre jaune entre l'or rouge du ciel et le bleu verdâtre des flots — s'allonge sur l'horizon.

Bientôt un autre phare s'érige, plus à l'est, à l'extrémité d'un longue jetée : Port-Saïd est en vue.

Nous côtoyons maintenant la jetée blanche, tapissée à la base d'algues et de goëmons. Nous suivons une sorte de vallée d'eau que jalonnent des bouées multicolores. Au delà de bandes sablonneuses très basses, des lacs calmes miroitent. Devant nous, des maisons roses, bleu pâle, vert d'eau, jaune clair, sont pavoisées, comme pour une fête, d'ondoyants pavillons. Des mâts, des vergues, des cordages, des cheminées de vapeurs s'entrelacent comme les fûts et les branches d'une forêt dépouillée par l'hiver. Aux sommets de ces mâts, aux extrémités de ces vergues, le long des haubans, des flammes, aux vives couleurs, pendent, immobiles, dans l'air chaud, ou s'élèvent et s'abaissent, rythmiquement, pour des signaux ou pour des saluts.

Un nombre considérable de navires, de toutes les nationalités, sont rangés dans les cinq bassins du Commerce, de l'Arsenal, du Chérif, d'Ismaïl et d'Afrique. Des steamers en partance complètent en hâte leurs approvision-

Digitized by Google

nements. D'autres pénètrent dans le canal, qui se déroule au loin comme un ruban d'argent. A la file indienne ils avancent, lentement, entre les sables jaunes et les lacs bleus, avec des appels stridents de sirènes et de sifflets.

Devant le quai, où se presse une foule remuante, des embarcations, manœuvrées par des rameurs noirs, s'entrecroisent dans un perpétuel va-et-vient. Amarrées à d'énormes pieux, des canges et des « dahabiehs[1] » sont alignées bord à bord, perpendiculairement à la rive. Une longue vergue, fixée vers le sommet de leur unique mât, penche vers l'arrière et leur donne un aspect particulier d'une exotique originalité.

Au rez-de-chaussée des maisons claires, entourées de légères vérandas, couronnées de blanches terrasses, coiffées de toits de tuile rose ou de tôle ondulée d'un gris d'argent, surmontées, quelques-unes, de sveltes miradors, s'ouvrent les magasins, les agences et les concerts.

Entre deux bassins, sur un vaste terre-plein, s'élève l'Hôtel de la Compagnie du Canal. Au-dessus de ses larges terrasses et de ses vérandas aux arcades ogivales, s'érigent trois coupoles resplendissantes, où flottent d'éclatants pavillons. Au sommet de la plus élevée, la Vigie des Pilotes signale les navires arrivant de la Méditerranée.

Au delà, une masse de verdure, d'où s'élèvent deux énormes réservoirs montés sur des pylônes métalliques : c'est l'*Usine des eaux*, véritable oasis où la population de Port-Saïd va respirer, sous les ombrages, aux heures délicieuses du soir, l'air salin qu'apportent les brises.

Plus loin encore, derrière une étroite bande de sables pailletés de micas, le grand lac Menzaleh étincelle et flamboie...

* * *

[1] Barques égyptiennes.

Digitized by Google

Le paquebot jette l'ancre à quelques mètres du quai. Aussitôt une foule d'embarcations l'entourent. Une nuée de mercantis se ruent aux échelles, les escaladent, en dépit des coups de lanières, en peau d'hippopotame, que font pleuvoir sur eux des policemen indigènes, vêtus de kaki et coiffés du fez rouge.

Et la cérémonie du — charbon — commence. Des allèges arrivent du bassin Abbas-Hilmi, situé sur la rive Asie, où mouillent les bateaux charbonniers. Des hommes et des femmes noirs, presque nus, chargés de paniers de houille, s'engouffrent dans les soutes avec des cris assourdissants, en ressortent avec des bonds de bêtes fauves. Une poussière impalpable flotte dans l'air, s'insinue partout, s'attache au visage et aux vêtements. Toutes les portes, tous les sabords, tous les hublots sont fermés. Il est impossible de respirer dans les salons, dans les coursives, dans les cabines calfeutrées; l'aveuglante poussière noire interdit le séjour du pont. Le moment de descendre à terre est venu.

*
* *

Une chaleur de fournaise!... Le torride soleil tombe, verticalement, du ciel embrasé. La blancheur des rues macadamisées, des vêtements, des maisons, éblouit et rend insupportables les offres obsédantes des mercantis, des loueurs d'ânes, des conducteurs de voitures, des guides, des proxénètes et des drogmans.

Nous errons, quand même, dans cette ville étrange, à l'aspect accueillant avec ses maisons polychromes, ses larges voies inondées de soleil, où les claires toilettes, les ombrelles blanches, ornées de dentelles, des passagères, mettent, aujourd'hui, une note tout européenne de gaîté pimpante et gracieuse.

Mais, hélas! Port-Saïd se ressent trop de sa situation géographique. Au carrefour de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie, ce port, où tant de navires viennent faire escale, est devenu

Digitized by Google

le collecteur des vices de ces trois continents. Les mauvais lieux, les tripots y pullulent. A chaque pas, des éphèbes bronzés, aux cheveux trop bouclés ou trop lisses, vêtus de longues robes, coiffés du fez écarlate, murmurent à l'oreille des passants des propositions suspectes. Quantité d'arrière-boutiques regorgent de ces photographies obscènes que des levantins de tous âges offrent, d'ailleurs, effrontément dans les rues.

A l'Eldorado, dans les cafés cosmopolites, dans les bouges interlopes, des orchestres — où les femmes sont nombreuses — se font entendre.

Deux paquebots français sont à quai aujourd'hui; aussi notre hymne national résonne-t-il de toutes parts!...

Et cette débauche de *Marseillaise*, en ces lieux pervers, nous attriste et nous humilie comme une profanation.

En cette moderne Babel, toutes les races du monde sont représentées; toutes les langues, tous les dialectes, tous les idiomes s'entendent. Une foule bigarrée encombre les quais, les digues, les places, les rues, les cafés et les bazars. Les riches costumes des Arabes opulents se mêlent à de sordides haillons. Des burnous de fine laine blanche, de longues robes de drap vert, orangé ou pourpre, des caftans roses, jaunes, lilas, rehaussés de broderies d'or et d'argent, chatoient sous la magnifique lumière que verse le ciel. Mais ces vêtements éclatants sont frôlés sans cesse par les burnous grisâtres, les sayons crasseux, maculés de boue, de graisse ou de suie des indigents, des chauffeurs et des débardeurs.

C'est dans la — rue du Commerce — que l'animation est la plus grande. Là se trouvent les plus beaux et les plus riches magasins. Les marchands de tabac égyptien sont peut-être les plus nombreux. Viennent ensuite les vendeurs d'objets de curiosité, d'articles de luxe, provenant en

Digitized by Google

majeure partie de la Chine, de l'Inde et du Japon ; mais aussi, hélas ! de nos « Grands Magasins », dont les produits ne sont pas toujours suffisamment maquillés...

Les monuments sont rares à Port-Saïd. Le palais du Khédive, une mosquée, une église protestante — lourdes constructions blanchies à la chaux — attirent seules l'attention du touriste.

Parmi ces édifices, l'église est peut-être le plus remarquable. De chaque côté du portail, de style mauresque, s'élève une tourelle carrée, ajourée à l'étage supérieur. Chacune de ces tourelles est surmontée d'une sorte de calotte plate, qu'entoure une balustrade de briques. Au centre de l'édifice, un grand dôme, d'où s'érige une croix, s'appuie sur une galerie circulaire éclairée par des baies en plein cintre. Autour de ce dôme, sur des murs massifs, percés d'étroites fenêtres, s'étendent des terrasses dont la plate-forme, presque tout entière, est occupée par des dômes aplatis, d'où rayonnent des ouvertures voûtées, semblables à des visières pour bouches à feu...

Au bout de la rue du Commerce, entre la ville européenne et le lac Menzaleh, se trouve le village arabe, malpropre et sordide. Dans les ruelles étroites, entre les maisons délabrées, des ânes maigres, des chameaux pelés errent, parmi les tas d'immondices où s'ébattent, pêle-mêle, des chiens au poil fauve et des enfants nus, couleur de bronze clair...

Cependant, l'heure s'avance, le jour décroît. Par le dédale des rues bruyantes, entre les habitations de bois peint ou de briques recouvertes d'épaisses couches de chaux, nous regagnons le bord, toujours escortés par la foule, de plus en plus obsédante et indiscrète, des proxénètes et des mercantis.

Vers minuit, seulement, nous entrerons dans le long canal — en convoi — avec trois énormes cargos. En atten-

Digitized by Google

dant, nous restons à notre mouillage, presque à quai, au milieu de la flottille agitée des vendeurs et des policemen.

Appuyés sur le bastingage, nous regardons le grouillement de la foule, l'extraordinaire mouvement de cette cité cosmopolite où, déjà, des lumières scintillent. Les sons des orchestres parviennent jusqu'à nous, par les rues qui s'ouvrent sur le quai, et la brise de terre, qui se fait sentir faiblement, nous apporte les accents prostitués de notre *Marseillaise* saluant, du fond de quelque bouge, l'entrée tumultueuse de matelots en bordée ou de passagers en goguette.

Maintenant, le jour meurt. Le ciel est, au couchant, d'ocre ardent et de cinabre sombre. Au-dessus de nos têtes, il s'arrondit en un immense dôme d'un violet pourpre extraordinairement limpide. Le fin croissant de la lune nouvelle, semblable à celui qui se détache en blanc cru sur le rouge éclatant du drapeau khédivial, luit déjà, auprès d'un astre resplendissant comme une fleur de lumière. Peu à peu, telles des lampes d'or, d'autres astres s'allument. Vers l'est, le firmament est d'un rose lumineux qui, par des graduations d'une douceur et d'une harmonie exquises, devient fleur de pêcher, orange, citron, soufre, vert, bleu, indigo, pour se fondre, selon la loi immuable du prisme, avec le violet merveilleux du zénith étoilé.

Sur la jetée blanche, au delà du Phare, dressé superbement sur son piédestal, le « Grand Français[1] », le front nu, nimbé d'or par les flammes astrales, de sa dextre étendue, montre le long canal...

La masse, de plus en plus confuse, des maisons de Port-Saïd se constelle de points d'or. Les feux multicolores des navires brillent comme des topazes, des rubis, des éme-

[1] Ferdinand de Lesseps (statue inaugurée le 17 septembre 1899).

Digitized by Google

raudes sur le fond vermeil de l'horizon. Des dahabiehs, regagnant le port, glissent sur les flots comme des cygnes d'ombre et, dans la nuit qui s'est faite, lentement, entre la mer mouvante et le lac immobile, le Phare étincelant darde ses rayons d'or.

Albin SABATIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

SUR LES CHEMINS DE VENDÉE

Je promenais un jour, dans les ravins de l'Hyrôme, un bon curé des environs de Paris. Le saint homme était lourd, petit, assez peu ingambe, car, tandis que son esprit de bénédictin s'était enrichi par les plus érudites recherches, son corps, privé d'exercice suffisant, avait pris en largeur de pantagruéliques proportions.

Nous avions, sous une chaleur torride, suivi les sinuosités de la rivière et, au hasard des sentiers, gravi les coteaux ou dégringolé les pentes. Nous quittions maintenant la vallée pour gagner la prairie de Fruchaut. « Située « loin de tout chemin, dans une gorge ignorée, elle « descend en serpentant au bord d'un ruisseau qui baigne « le pied des hauteurs de Mauvezin[1]. » Un touchant souvenir s'y rattache. C'est là que, pendant les guerres de Vendée, les enfants de Chanzeaux firent leur première communion. On voit encore, au milieu de la prairie, les deux vieux chênes auxquels fut appuyée la Table-Sainte, et on reconstitue aisément les détails de cette « cérémonie belle comme les agapes des premiers siècles du christianisme[2] ».

Mon bon curé s'intéressait à ces souvenirs; mais il en semblait moins préoccupé, cependant, que d'avoir à

[1] Comte Th. de Quatrebarbes, *Une paroisse vendéenne sous la Terreur.*

[2] *Idem.*

Digitized by Google

« passer les échaliers ». A l'entrée de la prairie de Fruchaut s'en dressait un formidable dont l'aspect épouvantait, non sans cause, mon compagnon. Bon gré mal gré il fallut le franchir, et je verrai toujours le bon curé parvenu au sommet. A califourchon sur ce redoutable obstacle, il s'arrêta un instant, s'essuya le front, poussa quelques soupirs qu'expliquaient bien notre course rapide et sa pénible ascension, puis, jetant un regard sur l'étroite vallée, sur les haies touffues, sur l'enchevêtrement des coteaux de l'Hyrôme, et aussi sur sa position critique, il s'écria : « Ah ! je commence à comprendre les guerres de la Vendée. »

Le mot était... naïf, mais il était vrai. La Vendée ! quel beau nom et quel grand souvenir. Nom frappé pour la gloire, souvenir de foi, d'héroïsme et de fidélité. Mais le nom comme le souvenir sont restés assez vagues dans l'admiration des hommes. Est-ce parce que, cette révolte spontanée ayant éclaté presqu'en même temps sur divers points d'un territoire assez vaste, ayant pris ici le caractère d'une croisade gigantesque, là d'une guerre de partisans, il est malaisé d'y démêler la marche des événements ? Est-ce parce que ce souvenir peut diviser encore ? Je ne sais, mais je constate avoir rencontré fort peu de gens qui, comme mon curé, aient seulement « commencé à comprendre les guerres de la Vendée ».

La liste est longue, pourtant, des livres qui ont retracé ces faits émouvants ou terribles. Il en est que le talent de leurs auteurs, la part qu'ils ont prise eux-mêmes aux événements qu'ils racontent, ont rendus immortels. Il en est de laborieusement composés qui, par le souci de rendre avec une exacte vérité les moindres détails, ont rempli une vie d'homme. Il en est qui sont le fruit de recherches savantes, puisées aux sources sûres et destinées à préciser tel ou tel point d'histoire omis ou dénaturé.

Digitized by Google

Je n'apporte aucune de ces qualités d'historien ou d'érudit. Je n'ai pas fouillé d'archives, je n'ai pas découvert de parchemins. J'ai seulement parcouru la Vendée, erré sur ses grandes routes et dans ses chemins creux, l'âme toute pleine des récits qui m'ont bercé et comme enveloppé du souvenir de ses vertus et de ses gloires. A ceux qui liront ces pages j'offre simplement de la parcourir avec moi. Puissent-ils ne pas trouver les chemins trop raboteux et les échaliers trop difficiles à passer. Puissent-ils, quand ils auront fini de lire, « commencer à comprendre les guerres de la Vendée », ouvrir alors d'autres livres plus complets et plus savants et comprendre enfin tout-à-fait.

Le Pin-en-Mauges

Deux paroisses vendéennes semblent pouvoir se disputer l'honneur d'avoir commencé la grand'guerre : Saint-Florent où, le 12 mars 1793, éclata la révolte de conscrits qui fut le signal de la prise d'armes, — le Pin-en-Mauges où, le lendemain, Jacques Cathelineau transforma cette mutinerie en guerre sainte et, au chant du « *Vexilla regis* », entraîna à la première victoire le premier bataillon de la grande armée. Mais Saint-Florent a trop d'autres gloires pour être jaloux de celle-là et l'humble patrie du généralissime mérite, il me semble, par sa modestie même, d'être saluée comme le Bethléem de la Vendée.

Un large carrefour, une petite église, quelques maisons basses aux tuiles gaufrées, c'est toute cette bourgade digne d'être égalée en gloire à d'illustres villes. Le site lui-même est sans éclat, il serait sans charme si n'y planait pas le souvenir. Blotti au fond d'un des mille replis qui ondulent le sol de la Vendée angevine, ce village n'offre pas même l'aspect gracieux de ceux de ses voisins qui s'accrochent aux coteaux pittoresques du Jeu, de l'Hyrôme

Digitized by Google

ou de l'Èvre. Que j'y vienne de Neuvy, de Sainte-Christine, de Saint-Quentin, de Chaudron, de la Poitevinière ou de Beaupréau, je ne découvre son clocher que du sommet de la dernière côte, son petit clocher blanc qui jette une note gaie mais discrète dans ce paysage un peu sombre pour un paysage d'Anjou. Tout autour, en pentes douces, s'étagent des champs de choux et des guérets rougeâtres coupés par la verdure foncée des haies que dominent à peine de leurs têtes découronnées les petits chênes sans branches. De divers côtés, des bois touffus ferment l'horizon. Dans toutes les directions, de longues routes blanches s'enfuient. Seul un petit train en miniature interrompt un instant le silence de cette campagne un peu triste. J'éprouve la sensation de me trouver au centre d'un pays de culture, aux terres productives mais fortes, exigeant un labeur pénible et nourrissant un peuple rude de laboureurs. Les gens du Pin disent que saint Pavin, moine du vi[e] siècle, leur premier apôtre resté le patron de leur paroisse, s'est « emmolletté », c'est-à-dire embourbé dans leurs terres. L'aspect du pays qui les entoure explique cette vieille légende. Mais qui expliquera que les paysans perdus au fond de cette campagne sans horizon soient devenus l'avant-garde d'une troupe de héros? Il en faut rechercher la cause dans la foi que le pieux moine avait profondément enracinée au cœur de leurs ancêtres.

Avant Cathelineau, le Pin-en-Mauges n'avait d'autre gloire que d'être une des paroisses les plus chrétiennes de la Vendée angevine. La Confrérie du Rosaire y avait été érigée en 1651 et y demeurait florissante. Le Saint de l'Anjou, avant de commander des armées, marchait en tête des processions qui pieusement s'acheminaient vers Notre-Dame de Bellefontaine ou vers Notre-Dame de Charité. Lui-même était parmi les plus dévots, et l'estime dont il jouissait dans sa paroisse et dans celles d'alentour était due en grande partie à sa piété et à son esprit de

Digitized by Google

foi. Cette foi ardente et profonde peut seule faire comprendre l'homme extraordinaire qui, simple enfant du peuple, entreprit une « guerre de géants », guida la Vendée victorieuse, mourut avant ses premiers revers et dont le nom reste le symbole le plus pur et le plus glorieux de son histoire.

Sur l'unique place du bourg, au milieu d'un terrain entouré d'une grille, s'élève un socle de granit. Ce piédestal est destiné à porter la statue de Cathelineau, mais il faut croire que le souvenir même des héros est redoutable, puisque l'érection de cette statue sur une propriété privée a paru un danger public et mérité les foudres des interdictions officielles. C'est au presbytère et à l'église qu'il faut entrer pour trouver de précieuses reliques du Saint de l'Anjou. Un zèle intelligent et pieux a réuni là tout ce qui a trait à cette grande mémoire. Le pasteur a compris que pour ses ouailles de tels souvenirs valent une éloquente prédication.

La salle basse du presbytère, la grande salle au sol carrelé, aux murs blanchis à la chaux, aux fenêtres garnies de rideaux blancs et n'ayant d'autre horizon que l'église, est un véritable petit musée vendéen. De vieilles gravures représentent les principaux chefs : Cathelineau, Bonchamps, d'Elbée, Stofflet, Henri et Louis de La Rochejacquelein, Lescure, Charette, Talmont, Suzannet, Cadoudal et Frotté. Au-dessus d'eux, comme pour expliquer leur fidélité héroïque, d'autres gravures évoquent le souvenir des malheurs de la royauté. Puis, ce sont des images chères à la Vendée : Louis XVI, Marie-Antoinette, Louis XVII, Charles X, le duc d'Angoulême, Madame la Dauphine, le duc de Bordeaux.

Mais il y a plus que de simples portraits. Le bon curé ouvre avec respect les archives paroissiales et, parmi les signatures des anciens marguilliers, montre celle de Jacques Cathelineau. Enfin, voici deux souvenirs précieux :

Digitized by Google

l'anneau de mariage du héros et son épée. L'alliance, suivant le pieux usage du temps, est faite de manière à servir aussi de dizaine de chapelet. L'épée très simple, la garde ornée seulement d'une fleur de lys, n'a d'autre mérite que le souvenir qu'elle éveille. Ce souvenir suffit à me la faire regarder avec émotion. C'est l'épée qui fut remise au Saint de l'Anjou comme signe du commandement, lorsqu'à Saumur, le 12 juin 1793, sur la généreuse et sage proposition de Lescure, les chefs vendéens se choisirent Jacques Cathelineau pour généralissime. C'est l'épée qu'il portait lorsqu'il entra à Angers en triomphateur à la tête de l'armée catholique et royale. C'est l'épée avec laquelle, à Nantes, il arrêta un instant la défaite et, tandis que tout semblait perdu, ralliant ses parents, ses amis, ses volontaires du Pin, il pénétra au cœur de la ville au cri de : « Vive la Religion ! »

C'est l'épée qui tomba de ses mains sur la place Viarmes, lorsque, frappé à mort au milieu d'une lutte héroïque, il entraîna dans sa chute la déroute de l'armée qu'il n'avait menée qu'à la victoire. Noble épée, aux murailles des musées et des arsenaux, on n'en rencontre pas de plus glorieuses que toi. Employée pour une sainte cause, portée par un héros chrétien sans peur et sans reproche, tu fus vraiment le glaive de Dieu.

L'église est neuve comme presque toutes celles de la Vendée angevine, mais elle a été reconstruite sur l'emplacement même de celle où Cathelineau s'agenouillait. Élégante et solide en sa forme romane, elle plaît aux yeux par l'harmonie de ses proportions modestes et le bon goût qui a présidé à sa décoration. Le transept du côté de l'Évangile est orné d'un monument qui contient une partie des ossements du généralissime, de ceux de son fils Jacques de Cathelineau tué en 1832 à la Chaperonnière, et les restes du général Henri de Cathelineau son petit-fils, commandant en 1870 d'un corps de volontaires. Ce monument

Digitized by Google

est surmonté d'une statue en marbre du Saint de l'Anjou, œuvre de M. Biron, sculpteur à Cholet. Cathelineau est représenté debout, sa main droite tient l'épée; sa main gauche, levée en un geste de commandement, semble à la fois donner l'ordre de marcher en avant et montrer le ciel comme récompense du combat auquel elle entraîne. Le visage plein, aux traits accentués, exprime en même temps la douceur et la résolution, l'attitude est fière sans être théâtrale et les détails du costume rappellent que le général en chef de l'armée vendéenne avait gardé, sous l'écharpe du commandement, la veste courte du Pin-en-Mauges. Sur la base du monument, deux médaillons en bronze représentent le fils et le petit-fils du Saint de l'Anjou et, au centre, un bas-relief en marbre reproduit la scène de la dernière communion de Jacques Cathelineau, quelques jours avant sa mort, à Saint-Florent-le-Vieil.

Les vitraux de cette petite église forment un résumé d'histoire vendéenne. Ceux des transepts sont consacrés à Cathelineau. Le premier représente le départ du Pin-en-Mauges, la prière au pied de la première croix rencontrée sur la route, la prise du château de Jallais et du canon « le Missionnaire », le *Te Deum* chanté par Cathelineau et ses premiers soldats à Notre-Dame de Chemillé. Le second vitrail nous montre une messe d'actions de grâces célébrée dans le cimetière de Saint-Pierre de Cholet après la prise de cette ville, la victoire de Beaupréau, une procession dans les rues de Fontenay, la nomination de Cathelineau comme généralissime à Saumur.

Le troisième vitrail, placé au-dessus du tombeau, est consacré à la mort du Saint de l'Anjou. Nous le voyons, au milieu du combat, frappé par la balle d'un cordonnier qui, de son échoppe, vise le héros vendéen, puis sur son lit de mort à Saint-Florent. Le quatrième vitrail rappelle que le fils et le petit-fils de Jacques Cathelineau se montrèrent dignes de lui. Il représente le meurtre de la

Digitized by Google

Chaperonnière et le départ du général Henri de Cathelineau à la tête de ses volontaires.

Les vitraux de la nef sont consacrés aux six autres grands chefs de la Vendée. Chaque vitrail représente deux scènes de la vie du héros qu'il rappelle. Pour le pieux d'Elbée, ce sont deux scènes religieuses : un *Te Deum* à Cholet, et à Saint-Pierre de Chemillé, la récitation du *Pater* qui doit faire renoncer ses soldats à de justes mais cruelles représailles. Pour Bonchamps, c'est aussi une scène de pardon lorsque, se redressant sur son lit de douleur, il crie : « Grâce aux prisonniers! » Puis le passage de la Loire, avec un lointain de campagnes dévastées et de collines en feu. Pour Lescure, c'est le reproche adressé par lui à son lieutenant La Ville-Baugé, qui veut arracher des paysans aux marches d'un calvaire pour les entraîner plus vite au combat : « Laissez-les prier, dit-il, ils se battront mieux après », — puis c'est le Saint du Poitou blessé à mort devant le château de La Tremblaye. Pour La Rochejaquelein, c'est l'héroïque enfant prononçant au départ les fières paroles devenues immortelles, — puis c'est ce même chef de vingt ans, blessé, en tête-à-tête au fond d'un chemin creux avec un « bleu » qui a voulu le tuer et qu'il est parvenu à désarmer, et lui disant pour toute vengeance : « Ton parti t'ordonnait de me tuer, ma religion me commande de te pardonner ». Pour Stofflet, c'est le garde-chasse quittant le château de Maulévrier à la tête des volontaires qu'il entraîne, c'est le dernier général en chef de la grande armée vaincue, visitant dans la forêt de Vezins son ambulance devenue depuis un champ des martyrs. Pour Charette, c'est le glorieux chef de la Basse-Vendée faisant jurer sur l'autel, à Machecoul, fidélité à Dieu et au Roi, puis marchant fièrement au supplice et n'inclinant la tête que devant le prêtre fidèle qui l'absout. Enfin, comme synthèse de tous ces héroïsmes et de toutes ces gloires, au-dessus des fonts baptismaux où les enfants du Pin-en-Mauges sont faits chrétiens, un

Digitized by Google

médaillon représente la scène du paysan vendéen auquel on crie : « rends-toi », et qui, dans l'élan sublime de sa foi outragée résumant en un mot l'œuvre de la Vendée tout entière, répond : « Rends-moi mon Dieu ! »

« Rends-moi mon Dieu ! » voilà le cri que ce peuple chrétien lança à la Révolution, voilà le sentiment qui le conduisit à la victoire et plus tard au martyre, voilà le sens des paroles enflammées que, le 13 mars 1793, Jacques Cathelineau adressa à ses soldats improvisés.

C'était le matin. L'humble marchand pétrissait le pain de sa famille dans la petite maison aujourd'hui détruite, et dont les vieux murs se cachent derrière l'auberge de la « Boule d'Or ». Son cousin Blon et quatre autres conscrits arrivent tout-à-coup. Ils racontent avec orgueil la nouvelle qui, déjà, comme une traînée de poudre, se répand dans toutes les Mauges. La veille, à Saint-Florent, les conscrits ont refusé de prendre part au tirage. Les menaces n'ont fait que les exciter davantage à la résistance. Voyant braquer sur eux deux coulevrines, ils se sont élancés sur les gendarmes et les gardes nationaux. Ceux-ci ont fait feu et tué quatre de leurs camarades. Alors, les conscrits se sont emparés des canons, ont assommé les canonniers, précipité dans la Loire plusieurs employés du gouvernement et fait un grand feu de joie des archives du district.

Jacques Cathelineau écoute ce récit avec gravité. Il mesure en un instant les conséquences de cette échauffourée. Il comprend aussi que l'heure est venue où tous les mécontentements, toutes les révoltes et toutes les haines de ce peuple qu'on a blessé dans ses croyances et dans ses droits peuvent éclater. Il n'hésite pas à en donner le signal. « Mes amis, s'écrie-t-il, nous sommes perdus, « prenons les armes, il n'y a point de temps à perdre, notre « pays va être écrasé par la République[1] ». Il essuie ses mains et ses bras tout couverts encore de la pâte qu'il

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau, t. Ier, p. 262.

Digitized by Google

travaillait, il revêt son habit, court sur la place du bourg où la récente nouvelle a déjà réuni un groupe nombreux de voisins, il les harangue avec feu : « Les Jacobins, dit-il, « vont venir piller nos maisons et nous égorger tous, « prévenons-les : aux armes! La religion, la justice et « l'honneur national nous font un devoir d'en venir à cette « extrémité ». Il parcourt les rues, entre dans les maisons, excitant partout à la guerre sainte. Sa femme, qui veut le détourner de son projet, lui montre ses cinq enfants et lui dit : « Que vont-ils devenir sans toi? » « Aie confiance, « lui répond Cathelineau, Dieu pour qui je vais combattre « en aura soin[1]. »

Mais, pour accomplir de semblables desseins, il lui manque encore une armée. Vingt-huit jeunes gens seulement répondent à son appel. Il s'occupe de les armer. Les fusils manquent; ceux qui n'en ont pas se contentent de leurs instruments ordinaires de travail, une fourche, une bêche, une faux; quelques-uns n'ont qu'un simple bâton. Le chef trouve pour lui-même un sabre et deux pistolets, il décore sa boutonnière d'un Sacré-Cœur, se passe au cou un chapelet. La petite troupe entre à l'église. Tous s'y agenouillent et implorent pieusement le secours du Dieu des armées, puis ils se relèvent; Cathelineau s'avance sur le seuil et, comme signal du départ, décharge ses deux pistolets ..

Peu d'instants après, ces quelques hommes s'avancent sur le chemin de la Poitevinière. C'est la grand'guerre de Vendée qui commence.

Jallais

Entre la Poitevinière et Jallais, au fond d'une vallée étroite, pointent parmi les arbres les vieux toits d'un

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau, t. Ier, p. 262.

Digitized by Google

manoir isolé. Je quitte la grande route et je m'engage dans un chemin qui file droit vers l'antique demeure. Près de moi coule un ruisseau dont j'entends l'eau un peu au-delà tomber sur la roue d'un moulin.

Voici un carrefour. A droite, un chemin creux bordé de hauts talus et de haies épaisses, un ancien grand chemin grimpe le coteau vers Jallais. A gauche, il s'enfonce brusquement dans le ravin pour trouver le ruisseau et le passer à gué. Seul un sentier de piéton, une « voyette », comme on dit ici, se maintient au sommet du talus jusqu'à la planche étroite jetée sur la rivière. En face du chemin par lequel je suis arrivé, s'ouvre une large avenue seigneuriale bordée de châtaigniers et sauf quelques ornières, gazonnée comme une prairie.

Je m'avance dans cette allée, au fond de laquelle je distingue maintenant le vieux logis : une grosse tour ancienne, bien des fois remaniée, et un pavillon carré d'un style gothique que j'hésite à attribuer au règne de Louis-Philippe ou à celui de Napoléon III. Le feu a été mis à cette maison en vingt-huit endroits, même dans la niche aux chiens. Malgré ces constructions disparates et d'apparence un peu bâtarde, un charme inexprimable enveloppe cette maison, charme des demeures délaissées, mélancolique poésie des vieux murs. A côté, une petite chapelle couverte de lierre abrite la sépulture des anciens maîtres du domaine et tout le reste, la grande cour envahie par l'herbe, les vieilles douves à-demi comblées, les terrasses qui s'effondrent, le château lui-même avec ses murailles lézardées et ses fenêtres closes, tout donne l'impression d'un tombeau.

Mais sur la vision douloureuse de ce logis presqu'en ruines plane une séduisante image. Image d'héroïne et de victime en même temps que de conteuse exquise avec qui « on pénètre dans l'intimité de la Vendée jusqu'à rencontrer son âme[1] ». C'est là que la comtesse de La Bouëre a

[1] Marquis Costa de Beauregard, *Souvenirs de la Comtesse de La Bouëre*, préface.

Digitized by Google

vécu des jours de gloire et d'horreur, c'est là que jusqu'à l'extrême vieillesse elle a rassemblé « les faits, les dates, les anecdotes[1] », qui font de ses « Souvenirs » une histoire des plus attachantes et des plus vraies. « Quelle poésie « douce et terrible elle emprunte à son toit vendéen ! « Jeune femme, elle se détache comme une apparition sur « ce fond un peu austère. Vieille femme, elle s'y enchâsse « comme une relique[2]. » Et il me semble la revoir animer encore cette vieille maison silencieuse, la jeune femme « très blonde » âgée de vingt ans à peine lorsque la grand' guerre éclata.

C'était le 14 mars 1793. Depuis la fin de décembre, le comte Amand-Modeste de La Bouëre habitait avec sa jeune femme, ses deux enfants et sa sœur, cette terre dont il portait le nom. Lieutenant au régiment d'Orléans-cavalerie, il avait d'abord émigré et servait dans l'armée des Princes lorsque « le désir de revoir sa famille et le besoin de se « procurer de nouvelles ressources pour la campagne sui- « vante l'avaient décidé à rentrer en France[3] ».

Aucun asile ne lui avait paru plus sûr que son vieux château de la Bouëre perdu dans ce ravin des Mauges. On y vivait heureux, sinon parfaitement tranquille. Les paysans d'alentour étaient dévoués et fidèles. Mais Jallais, le gros bourg voisin, comptait quelques « patauds » dont on pouvait craindre une dénonciation. M. de La Bouëre figurait sur la liste des émigrés.

Ce jour-là il était sorti faire une promenade aux environs. M^me^ de La Bouëre était seule dans une pièce du rez-de-chaussée. Préoccupée des dangers que courait son mari, elle s'appliquait à copier des signatures et des cachets destinés à combler des lacunes dans des certificats

[1] Marquis Costa de Beauregard, *Souvenirs de la Comtesse de La Bouëre*, préface.

[2] *Id.*

[3] *Souvenirs de la Comtesse de La Bouëre*, p. 10.

Digitized by Google

de résidence que les autorités pouvaient exiger. Brusquement la porte s'ouvre. Sa belle-sœur, dont l'appartement occupe un étage élevé du château, entre tout émue. Elle a vu « une longue file d'hommes qui s'avance sur le chemin de La Poitevinière[1] ». Est-ce un renfort que les autorités de Chalonnes envoient aux troupes qui dernièrement sont venues occuper Jallais? ou des gardes-nationaux ou des gendarmes qui viennent s'assurer de M. de La Bouëre? Mais la « longue file d'hommes » a déjà passé la rivière; la voici qui s'avance dans l'avenue. Les deux femmes regardent surprises et déjà à demi rassurées. Ce ne sont point des soldats. Ce sont de simples paysans armés de fourches, de bâtons; bien peu ont des fusils de chasse. Leur chef s'approche de la fenêtre où se tient M^me^ de La Bouëre. Celle-ci l'interroge sur le motif de leur visite. « Nous « allons attaquer les bleus à Jallais, répond-il, et nous « aurons la victoire parce que la cause que nous servons « est celle de Dieu et du Roi martyr. » — « Mais, mes « amis, les hommes que vous allez attaquer sont armés, « ils ont même un canon, et vous? » — « Nous le savons, « dit-il, mais Dieu est pour nous[2]! »

Et alors, gagnée par l'enthousiasme de ces hommes dont son noble cœur a compris l'héroïque simplicité, la jeune châtelaine se fait la première pourvoyeuse de cette armée dont elle deviendra l'historien. Un fusil, des pistolets, des faux, une broche, tout lui sert à armer ces nouveaux croisés, scène étrange qui jette une note chevaleresque sur les débuts de cette populaire entreprise. Les gars de la Poitevinière, sans munitions, sans armes, sous la conduite d'un ancien caporal, partent combattre pour leur Dieu et pour leur Roi. Au premier détour du chemin, c'est un sourire de grande dame jeune et charmante qui leur promet la victoire.

[1] *Souvenirs de la Comtesse de La Bouëre*, p. 17.
[2] *Id.*, p. 17 et 18.

Digitized by Google

« Pas de vin ! Il faut être de sang froid pour une affaire comme celle-là », a dit le chef. Il n'accepte pour ses hommes et pour lui qu'un peu de cidre coupé d'eau, puis ils partent avec empressement. Les voilà bientôt qui disparaissent au bout de l'avenue par le chemin de Jallais...

Cette troupe n'est qu'une avant-garde. Cathelineau est encore à la Poitevinière. Tandis que l'ex-caporal aux gardes françaises, René Perdriault, se laisse entraîner par ses hommes à marcher sans retard contre les bleus, le marguillier du Pin-en-Mauges continue gravement d'organiser son armée. Il ne rejoint Perdriault que devant Jallais, à la mare du Haut-Pâtis. Le combat est déjà engagé. Les gars de la Poitevinière ont déchargé leurs fusils, un coup de canon leur a répondu. Pour l'éviter, ils se sont jetés à terre ; ils se relèvent lorsqu'au crépitement de la fusillade et au grondement du canon succèdent les solennels accents d'un chant d'église : *Vexilla Regis prodeunt!* « Les étendards du Roi s'avancent ! »

Jallais est un gros bourg qui, aujourd'hui comme en ce temps-là, garde des allures de capitale. On y voit une église longue et blanche, des maisons cossues et un château important. Le bourg s'allonge sur la route de Saumur à Nantes, à mi-chemin entre Chemillé et Beaupréau, au fond d'une petite vallée qu'arrose un affluent de l'Èvre. C'était alors le doyenné des Mauges. J'ai dit qu'on y comptait quelques « patauds ». Ceux-ci avaient fait venir un curé assermenté nommé Gasneau, auquel le reste de la population faisait entendre des chansons comme celle-ci :

Gasneau voulut officier
Il avait trois personnes
Deux de Cholet, en vérité,
Et l'autre de Chalonnes[1].

Digitized by Google

Pour protéger ces amis du gouvernement, Jallais avait aussi les honneurs d'une garnison. Des gardes nationaux de Chalonnes et un détachement du bataillon de Lot-et-Garonne étaient venus l'occuper le 6 mars. Ils avaient pour se défendre un canon, qu'ils appelaient « le Missionnaire », « pour ridiculiser les missions qui avaient eu lieu autrefois à Jallais[2] » et dans l'espoir, bientôt déçu, que cette pièce d'artillerie convertirait promptement les habitants des Mauges à la République.

Mais, c'est en vain qu'il tonne, le Missionnaire. D'ailleurs, assez maladroitement braqué, il s'en va abattre les cheminées du bourg, tandis que Perdriault et les gars de la Poitevinière en tête, Cathelineau et ses hommes du Pin-en-Mauges à l'arrière-garde continuent de chanter leur hymne sacré, entrent dans les rues de Jallais, repoussent les soldats jusqu'au delà du ruisseau, mettent les uns en fuite, font les autres prisonniers, s'arment de leurs fusils et s'emparent enfin du canon... Ce fut leur première victoire.

Pierre GOURDON.

(A suivre.)

[1] *Souvenirs de la Comtesse de La Bouëre*, p. 327.
[2] *Id.*, p. 22.

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES[1]

CUIVRES

Du soleil, des soldats, des cuivres : la fanfare
Qui passe, belliqueuse, ingénue et barbare,
Des drapeaux secoués au vent de longs frissons,
Des chevaux écumants et cabrés, des caissons
Dont la course cahote aux pavés de la rue...

Mon âme s'est ouverte et la Gloire s'y rue,
Traînant des souvenirs, il semble : en vrai soudard,
Vétéran aguerri sous l'aigle d'un César,
J'aspire la rumeur des matins de bataille,
J'adore les hasards, les charges, la mitraille,
Les sabres nus, les embuscades dans la nuit,
Et, comme ivre, je vais, je vais, grisé du bruit
De la lutte, de cris, de sang et de fumée,
Entraîné dans l'essor de quelque Grande Armée
Et claironnant ma joie en l'immense concert
Où mon être dément se prolonge et se perd.

Puis, je me délecte, au lendemain des conquêtes,
A parader, bras en écharpe, dans les fêtes...

[1] Les trois poésies que nous publions sont extraites d'un volume que M. Dupouy fera paraître prochainement. Nous remercions l'auteur d'avoir bien voulu nous en donner la primeur.

Digitized by Google

Le défilé là-bas s'écoule, et par lambeaux,
Comme au fond des greniers rentrent les vieux drapeaux,
Toutes mes visions d'aventure et de gloire
S'effacent au grenier obscur de ma mémoire.
Du moins j'ai redressé pour un instant furtif
Ma pensée harassée et mon torse chétif,
Et pu renaître, avec mes débris d'épopée,
Aux siècles disparus où je portais l'épée.

LES BOHÉMIENS

Frustes musiciens des pays de Bohême,
Vêtus le front de hâle et le corps de haillons,
Harpistes sans brevet, râcleurs de violons,
Qui nous versez au cœur l'ivresse d'un poème
Sur les accords fanés des airs que nous raillons,

Vous qui faites soudain remonter à nos lèvres,
Plus la valse languit, plus le thème est usé,
Un goût de pleurs lointains, la saveur d'un baiser,
Qui rallumez le sang à d'anciennes fièvres
Et tendez âprement nos nerfs à les briser,

Vagabonds qui courez les routes et les villes,
J'imagine parfois que je fus l'un de vous,
Que quelque Gitana m'avait pris pour époux,
Que je jouais des airs aux populaces viles
Et tendais mon chapeau pour y cueillir des sous.

En ce temps-là, j'avais de noirs cheveux rebelles,
Des yeux fauves, un sang plus riche sous la peau ;
L'air était plus vivant, l'amour était plus beau :
Il passait par éclairs dans l'œil ému des belles,
Aux notes que jetait l'archet du chemineau.

Digitized by Google

Serait-ce cette vie au temps jadis vécue
Qui voudrait s'éveiller encore et vivre un jour,
Lorsque des vagabonds, chanteurs de carrefour,
Nous donnent ces frissons d'émotion aiguë,
Ces voluptés d'exil et ces sanglots d'amour?

INNOCENCE

A Berthe, Hortense et Marcelle.

Langueur d'après-midi : la salle est fraîche et sombre;
Le soleil du dehors filtre dans la pénombre,
Par les volets à peine clos, de longs rais d'or.
Le Rêve va de l'un à l'autre, et la Pensée,
Aux sons d'une musique enfantine bercée,
Clôt les yeux dans son lit de pénombre et s'endort.

Sous des doigts de fillette un piano résonne :
En des rythmes peu sûrs, précipités ou lents,
Les sons jaillissent clairs au bout des doigts tremblants :
Sons clairs ne se sachant écoutés de personne,
Comme un ruisseau secret au murmure d'éveil,
Ils s'égouttent dans l'ombre où filtre du soleil.

Les Soucis, au tréfonds de l'âme, font la sieste.
La Haine et le Désir ont suspendu leur geste;
Le corps se fond : et c'est une exquise langueur,
Un Eden retrouvé d'où l'homme vain s'exile,
Toute une mélodie adorable et gracile
Qui tombe goutte à goutte au point faible du cœur.

Auguste Dupouy.

Digitized by Google

Digitized by Google

POÈTES DE FRANCE

FRÉDÉRIC PLESSIS

M. Frédéric Plessis vient, en ajoutant *Gallica* à la *Lampe d'Argile* et à *Vesper*, de publier ses *Poésies complètes*. Dans le poète dont se double le savant et fervent latiniste de l'École Normale, c'est presque un de ses enfants que l'Anjou se doit de fêter :

> Les eaux de Sextius ont mêlé dans *ses* veines
> Leur force à la douceur d'un vieux sang angevin.

Et qui donc a chanté en plus proche parent, avec davantage de précision émue, le grand poète régional?

> La Muse avec amour sans doute aura souri,
> Du Bellay, quand ta prose, à ses leçons sujette,
> Disait que notre langue était l'humble vergette
> Qui, faute de bons soins, n'a pas encore fleuri.
>
> Le lait du Palatin et le miel de l'Hymette
> Depuis ont arrosé l'arbuste et l'ont nourri;
> C'est un arbre où les fruits en tel nombre ont mûri
> Qu'il faut qu'à l'honorer l'univers se soumette.
>
> Aurais-tu pu prévoir, en ta docte ferveur,
> Que nos fils renieraient un jour la source antique
> Pour le maigre filet d'eau trouble et sans saveur
>
> Qui, filtrant avec peine à l'âpre sol gothique,
> Eût laissé dépérir, dès ses premiers matins,
> La plante dont ton cœur pressentait les destins!

Digitized by Google

Est-ce aux enseignements lointains de la terre angevine que M. Plessis doit d'avoir, pendant ses trente dernières années de poésies — son recueil s'étend de 1873 à 1903 — évité le sortilège de la décadence et de l'occultisme? A considérer ces vers loyaux, riches de leur émotion et de leur santé, ces alexandrins qui ne sont ni scandinaves, ni byzantins, ni belges, mais tels que de belles fleurs de France écloses dans un air tempéré, on serait tenté de le croire, si l'on ne savait que cet Angevin est aussi et plus encore un Breton, Breton de race et Breton de cœur. Mais la terre classique des grisailles et des esprits brumeux est-elle bien ce qu'une légende l'a faite? Les Celtes primitifs y portèrent, dit-on, le regret des pays de l'été d'où s'étaient écoulées leurs tribus, et les Insulaires qui dès le VI[e] siècle y abordèrent n'avaient-ils pas quêté par toutes les mers d'Occident les îles de lumière et de joie, miraculeux Paradis qu'entrevirent les marins de Brendan? Encore aujourd'hui, il est remarquable que les écrivains de Bretagne ont presque tous connu comme une nostalgie du soleil latin : rappelons-nous Châteaubriand, Brizeux, Renan, pour ne citer que ceux-là. M. Frédéric Plessis est de leur race : poète profondément par la volupté et l'intensité du rêve, ce passionné de mélancolie et de solitude qui préfère aux vergers de sa terre natale, aux chemins creux, à l'Atlantique, au « sol âpre » et aux « fleurs douces » les grèves et les falaises où souvent,

> Déjà triste et blessé lorsqu'*il* était enfant,
> Il *passa* tout un jour sans voir paraître un homme,

cet esprit singulièrement personnel, recueilli et qui n'ignore pas l'attrait du mystère, a toujours aimé les ciels lumineux et le clair langage : artiste probe et sobre, il a montré par le plus éloquent des exemples — et le plus méritoire dans une époque désormais fameuse par l'extravagance et la supercherie de ses poétiques — que la plus

Digitized by Google

pénétrante et la plus subtile pensée, que les sentiments les plus délicats s'allient fort bien à l'expression la plus simple, pourvu seulement qu'elle soit la plus juste. Et qui donc — Verlaine ou autre — nous a-t-il donné des vers ou des proses où l' « indécis » se joigne mieux au « précis » que dans ces souples alexandrins d'une *Bucolique* :

Le silence se fait dans la plaine : la brise
S'apaise ; le soir tombe, et sur la route grise
Cette blancheur — là-bas, — amis, c'est un tombeau.

Il est temps de revoir le foyer plein de cendre,
Et de me résigner, sans retard, à suspendre
Au tronc d'un pin sacré mon dernier chalumeau.

Quel imagier-versificateur, quel peintre en vitraux et quel enlumineur-ès-vocables nous a-t-il mieux offert, en ces années de symbolisme, que ces quatrains féeriques et pathétiques :

Ah ! croyons que demain (le temps est aux merveilles)
Un cavalier, venant du fond bleu du désert,
Implacable et pensif sous des armes vermeilles,
Renversera la tour où nous avons souffert !

Héros d'une mystique et brillante aventure,
Cuirassé d'un fer triple et couronné de fleurs,
Puissent, quand il rendra la main à sa monture,
Les Archanges surpris reconnaître un des leurs !

Et puisse, hennissant et cabré dans l'aurore,
Son cheval, sur la pierre ou l'herbe des tombeaux,
Bondir et, si nos os sont sensibles encore,
Les réjouir aux bruits de ses nobles sabots !

Et le sens des suggestives, des savoureuses « correspondances » jadis signalées par Baudelaire, si pédantesquement banalisées par les Rimbaud et les Ghil, le refuserons-nous, sous prétexte qu'il n'entraîne point la forme absconse et le vers amorphe, à celui qui a écrit ce beau sonnet :

Digitized by Google

APRÈS LA DÉFAITE

Dans le brouillard, noyant les chétives moissons
Au versant dépeuplé de nos douces collines,
Dernier soleil en qui j'espérais, tu t'inclines,
Abîmant avec toi nos dernières chansons.

L'un après l'autre, au loin, s'affaiblissent les sons,
La voix des travailleurs, le grelot des berlines...
Seul le gémissement des forêts sibyllines
Monte et grandit dans l'air plein d'ombre et de frissons.

Amis, resserrons-nous en cercle autour de l'âtre,
Sous le toit du manoir que nous avons quitté
Si fiers, par un si beau matin de cet été !

La ville dort au pied de ses temples de plâtre :
Elle nous a proscrits, mais ses dieux vermoulus
Ne la sauveront pas quand nous ne serons plus.

L'auteur me le pardonnera — car je doute que la comparaison lui fasse tout le plaisir qu'on pourrait croire — il m'est impossible, en lisant de tels vers, de pas songer à certaines pages de son compatriote Renan. N'est-ce pas lui précisément qui nous dit de sa sœur Henriette : « Elle me convainquit qu'on peut tout dire dans le style simple et correct des bons auteurs et que les expressions nouvelles, les images violentes, viennent ou d'une prétention déplacée, ou de l'ignorance des richesses réelles ».

Sage à qui brise à temps ses idoles,

déclare à son tour M. Plessis; et, s'adressant à la Muse française dont il s'affirmait de jour en jour le dévoué et très rare adepte;

Jadis j'ai pris pour toi l'image aux traits barbares,
De fins tissus couverte avec des bijoux rares,
Sans âme dans les yeux et sans cœur dans le sein.

L'erreur, si erreur il y eut, ne fut donc que d'un moment, des jours où l'orientalisme de Leconte de Lisle fascinait peut-être une imagination encore jeune. Parnassien fidèle, mais sans intempérance, il se reprit très tôt,

Digitized by Google

et l'antiquité le guérit de cette anticomanie qui reste un des péchés de l'époque. Lucien contait qu'à la cour de Suse on montrait un figuier d'or, d'ailleurs mal réussi, et il ajoutait : « Les Barbares, ne pouvant faire beau, ont fait riche ». Hélas! combien de nos Anciens, comme on disait au temps de Boileau, ou plutôt de nos antiquaires, me font songer au mot de Lucien! Quand nous n'avons pas fait servir la chlamyde et la toge à parer notre dilettantisme ou notre dépravation, — comme l'époque de Montesquieu, de Diderot et de Voltaire, celle de Crébillon fils et de Rétif affublait du turban turc et des babouches la polissonnerie des boudoirs parisiens, — de quel obscur et lourd pédantisme la Grèce et Rome ne nous ont-elles pas fourni le prétexte! Souvenons-nous de *Byzance* et de l'*Agonie*, ces indigestes élaborations auxquelles un fonds de bas naturalisme, la badauderie contemporaine, l'amour du toc et la superstition du galimatias conférèrent une sorte de célébrité. Dans ces œuvres et dans leurs pareilles, que sont devenues la cité romaine et la mesure hellénique? Aussi bien est-ce une antiquité plus qu'à-demi orientale, les siècles de cosmopolitisme et de décadence, Alexandrie et le Bas-Empire, que d'instinct leurs auteurs nous ont fait miroiter sous les yeux. Mais le pèlerinage aux sept collines de la Ville Éternelle et à l'Acropole de Périclès, c'est avec un guide comme le poète de la *Lampe d'Argile*, de *Vesper* et de *Gallica* qu'il est profitable et bon de le faire. Celui qui commenta avec tant d'intelligence émue les *Élégies* de Properce et qui vient de donner par son interprétation une vie neuve aux *Odes* d'Horace, celui-là ne s'est pas attardé, comme la foule des croyants vulgaires, aux peintures du portique ni aux cariatides de la façade; c'est dans le sanctuaire que nous pénétrons à sa suite et jusqu'en la sainte cella :

Des temples habités par des dieux grands et doux.

Digitized by Google

Rien qu'à de menus signes, nous reconnaîtrions l'initié. On relève, au cours de son œuvre, des expressions substantielles et sobres, d'une force et d'une émotion contenues que nous avons aimées dans une autre langue, celle de Virgile, de Properce et d'Horace, de hardies transpositions qu'eût enviées Chénier. Il dit comme un Latin :

L'*heure envieuse* et la *mort prompte*.

Il dit encore, s'adressant à la Nature :

Reine découronnée à qui le temps enlève
Ton *séculaire honneur* et ton *office ancien*,

Ou bien, parlant du fils de Pollion :

Il eût presque effacé.....
Les vestiges du mal et *de la fraude antique*
Et *fait douce aux troupeaux la face du lion*.

Ou ceci :

Une figure *égale à nos vœux* anxieux.

Hardiesses sans fracas, élégances presque nues, que ne pouvaient saisir des lecteurs épris de clinquant, de paillons et de pendeloques; mais c'est de cette façon qu'était hardi Racine, à l'insu des profanes qui ignorent ce qui n'éblouit pas.

Si Romain qu'il soit, ou parce qu'il l'est, M. Plessis est aussi très Français : Français par le goût, disons par le bon goût, quoique le mot soit bien déprécié à cette heure et que bien étrangère nous soit devenue la chose; Français par le langage et par les idées, par le cerveau et par le sang, par toutes les racines de son être, par ses affections, ses ferveurs, ses haines : car ce lyrique tendre, mélancolique et passionné, est encore un satirique ardent que la Muse Indignation inspire :

Viens donc, ô Muse, avec ton vêtement de deuil,
Sous lequel un poignard sacré se dissimule.

Digitized by Google

Ce poignard il l'a manié sans peur et sans défaillance. La parole malfaisante et l'orgueil du savoir, les optimismes coupables et niais, les Pharisiens, les satisfaits, tous les puissants du jour, il les a poursuivis de sa rancune et de son ironie. Il y a au cours de ces poèmes des vers pleins et forts, qui gardent avec l'amertume de la défaite toute la noblesse de l'idéal entrevu. Qu'on en juge par cet extrait :

Aurons-nous assez vu les trafiquants du temple
(Puisqu'il nous faut passer chaque jour devant eux),
Fidèles à l'ancien et lucratif exemple,
Des objets sacrés faire un commerce honteux?

Ne sonnera-t-il plus sur leurs viles épaules,
Garni de plomb au bout des lanières de cuir,
Le fouet du justicier qui chassa tous ces drôles
Et, pour un jour du moins, les fit se taire et fuir?

Celui qui pardonnait à la femme adultère
Et ne lui fermait pas le ciel de ses élus
Au scandale des saints et des purs de la terre,
Lui disant simplement : « Allez, ne péchez plus! »

Celui qui, sur la route, au bord de la fontaine,
Sans souci des passants et de leur chaste effroi,
Ne s'était point caché, triste Samaritaine,
Pour goûter à ton urne et parler avec toi ;

Celui-là, si clément aux folles pécheresses,
Au publicain honni comme au larron perdu,
N'a menacé jamais de flammes vengeresses
Que les Pharisiens marchant dans leur vertu!

Pour mieux ressentir la vigueur de l'invective, rapprochez-en les vers gracieux qui ouvrent ce beau poème :

En bas, c'était la Saône; en haut, la côte verte
Où Saint-Cyr-au-Mont-d'Or étage ses villas;
Et nous marchions tous deux par la route déserte
Que bordaient les poiriers fleuris et les lilas.

Le mois adolescent, de sa verdure tendre,
Avril, embellissait les jardins et les prés ;
Comme les yeux, le cœur, qui se laisse surprendre,
Prenait sa part des dons naturels et sacrés.

Digitized by Google

On eût dit que le ciel bleuissait ta prunelle !
Un bouquet dans ta main, la brise en tes cheveux,
Tout évoquait pour moi l'heure ingénue et belle
Où, dans un autre avril, je reçus tes aveux.

Moins de douceur entraînerait moins d'âpreté. Les haines du poète sont des amours trahies : amours pieuses de tout ce qu'on aima jadis, du terroir natal et des sites nationaux, de la maison familiale et des aïeux morts, de la nature païenne et de l'église catholique, de l'épopée défunte et de la foi mourante. Et chez ce Breton attaché avec la fidélité de sa race aux causes qu'on dit désespérées, l'espoir — tout vacillant — persiste :

Eh ! quoi donc ! mourra-t-elle après Rome sa mère,
Mourra-t-elle, la France en qui nous avons cru ?

Losk da von, dit en sa langue le paysan de Cornouaille; c'est le *nitchevo* russe; du laisser-aller pour les uns, un cri d'inébranlable confiance chez les autres. Ce cri, M. Plessis l'a mainte fois poussé en beau langage de France : il ne croit pas à sa défaite; sa soumission n'est que provisoire :

Ta légion vaincue abaisse ses drapeaux ;
Couche-toi, pour mourir, dans ton manteau de guerre.

Non pas :

S'il est trop tard, s'ils sont accourus trop nombreux,
Les vainqueurs enivrés d'un triomphe éphémère,
S'ils m'imposent la vie en leur clémence amère
Et, m'ayant désarmé, me chassent devant eux,

L'exemple survivra de mon désir épique ;
D'autres, aux bras plus forts, connaîtront le chemin.
Sous l'aigle, redorée au soleil de demain,
Les jeunes — les voici ! — ressaisiront la pique.

Ils valent mieux que moi qui t'ai servi trop peu,
Pitié, Bonté, Justice, ô nom triple de Dieu,
O dernier idéal dont mon cœur souffre et saigne !

Digitized by Google

Je n'attends rien pour toi du jour où j'ai vécu,
Sous ma tente, ce soir, je m'assieds en vaincu ;
Mais, pour demain, j'espère et je crois en ton règne.

C'est sur ce lendemain que le poète garde les yeux fixés : un lendemain où revivra le passé qui lui demeure cher, où les hommes plus justes lui accorderont « peut-être », dit-il — sûrement, devons-nous avancer — « un rang parmi les sages ». Et qui donc, à moins d'être un décadent attardé, pourrait en douter après avoir lu les poèmes qu'on vient de citer, ceux aussi que je ne cite pas, *Gloire Latine* et *Septime-Sévère*, le *Poète Fuscus* et *Coucher de Soleil*, *Bény*, l'*Ancien Champ-de-Mars*, *Dernier Vœu*, l'*Horoscope* — j'en passe, j'en passe avec remords, sans pouvoir taire cependant cette merveilleuse pièce qui s'appelle *Bois Sacrés* et qui est le couronnement de l'œuvre en même temps que le testament du poète, car je l'y retrouve entier, païen avec délices et pieusement chrétien, familial, patriote, humaniste et non pas humanitariste, tendre, indigné, serein, avec quelque chose de plus que je ne saurais mieux rendre qu'en recourant au vieux mot démodé de *noblesse*.

Noblesse, loyauté, discrétion, ce n'étaient point là les vertus faites pour séduire un âge de snobisme et de réclame, de trompe-l'œil, de toc et de mauvais goût. Quand les pires « rimbauderies » étaient accueillies sans rire, quelle justice eût-on rendue à un art qui laissait venir à lui les amis inconnus sans quémander l'appui des chefs de claque ? Quand toutes nos traditions étaient reniées, et que la poésie oscillait entre un dilettantisme de baladins et un prophétisme de contrebande, quelle place pouvait-on réserver à cette poésie simple, grave, religieuse, française ? M. Plessis, qui est encore un romancier distingué et un latiniste universellement connu, n'est pas décoré, que je sache. Ce n'est point sans doute ce qui l'afflige. Il est de ceux auxquels suffisent des sympathies éclairées, sponta-

Digitized by Google

nées et franches. Non qu'il soit dédaigneux de la gloire ; mais n'est-ce point cela, la vraie gloire ? Et puis les modes s'en vont : décadents, symbolistes et préraphaélites sont aujourd'hui passés, comme jadis passèrent les grands rhétoriqueurs, les précieux et les descriptifs. Voici qu'on parle d'*humanisme* et de *renaissance classique*. Ne serait-il pas simplement juste qu'on en fît honneur, non pas seulement, non pas surtout à ceux qui aujourd'hui en agitent les noms, mais à ceux qui, sans lassitude et sans défaillance, forts de leur sens personnel et droit, furent classiques et furent humanistes en des temps difficiles, et n'ont rien à ressusciter, parce qu'ils ne laissèrent rien périr ?

Auguste DUPOUY.

Digitized by Google

L'ÉGLISE ET LA CHAPELLE ABBATIALE

DE

L'ABBAYE D'ASNIÈRES

et rapport sur les fouilles qui y ont été faites

Lorsque la Société artistique commença à donner ses premiers soins aux monuments de la Vallée de la Loire, son attention fut attirée tout particulièrement sur le Saumurois qui renferme des édifices du plus haut intérêt. Comme dans la plupart des départements, un grand nombre de ces édifices étaient délaissés, inconnus, tombant en ruines et la carte postale, cette favorite du jour, ne les avait même pas encore fait connaître au public. Aussi beaucoup de personnes furent-elles étonnées en apprenant que la Société venait d'acquérir, au milieu de la forêt de Montreuil[1], une vieille ruine appelée l'église de l'abbaye d'Asnières. Et pourtant ce nom, presque ignoré tout à l'heure, évoquait déjà quantité de souvenirs, de légendes, d'histoires, qui semblaient surgir du brouillard des siècles passés pour apparaître de nouveau aux imaginations surprises. C'est qu'en effet cette vieille église, dont la masse énorme s'élève au milieu d'un ravin de la forêt et dont la haute tour carrée domine les environs, a toujours joui

[1] Montreuil-Bellay est situé à 16 kil. sud de Saumur et 12 kil. ouest de Doué-la-Fontaine.

Digitized by Google

dans la région d'une réputation singulière. On ne voyait pas sans étonnement ses lourdes murailles dépassant la cime des plus grands arbres et, le soir venu, qui n'aurait pas eu peur en entendant le vent siffler tristement à travers ses fenêtres brisées et résonner sous les voûtes obscures, tandis que du haut de la tour un peuple de hiboux jetait au loin des cris lugubres!

Destinée curieuse des choses humaines, ceux qui avaient élevé ce sanctuaire de la prière, profané depuis plus d'un siècle, étaient toujours là pour le garder; en vain avait-on essayé de détruire ces murailles, ils étaient en bas pour les défendre. Un coup de baguette mystérieuse et ils allaient sortir de la tombe en témoignage de leur foi.

Vers la fin du x^e^ siècle, Berlay, seigneur de Montreuil, en habitait le château construit récemment par Foulques Nerra, qui le lui avait donné en fief. Il avait voulu récompenser ainsi sa vaillance à le soutenir dans ses guerres et sa fidélité dans sa lutte avec son beau-frère, Gelduin, seigneur de Saumur, fils d'un célèbre chef normand.

Foulques Nerra, qui possédait alors une grande partie de la Vallée de la Loire, avait bâti de puissantes forteresses, qu'il avait confiées à ses meilleurs capitaines. Amboise, Montrichard, Chaumont, Montcontour, Passavant, Trèves, Langeais, Montbazon, Loches, Montreuil, vieux donjons que nous admirons encore, étaient, avec bien d'autres, comme les anneaux de cette chaîne à laquelle il espérait attacher ses conquêtes.

Le fief de Montreuil n'était peut-être pas le meilleur, malgré l'excellente situation de son château et la fertilité de sa verdoyante vallée arrosée par le Thouet, car au levant était une plaine inculte, tandis qu'au couchant une épaisse forêt, hallier impénétrable, s'étendait jusqu'aux confins du territoire de Doué.

Le petit-fils de Berlay paraît avoir cherché le premier à mettre en valeur ce domaine et, vers 1054, nous le voyons

Digitized by Google

donner aux moines de Saint-Nicolas d'Angers, un vallon de la forêt nommé déjà Asnières.[1] Aucune suite ne résulta de cette donation, dont les moines parurent peu se soucier, car ils ne vinrent même pas, et il faut arriver jusqu'en 1097 pour constater un nouvel essai, qui réussit mieux. Il s'était cette fois adressé au monastère de Saint-Aubin et, par un acte solennel qu'on possède encore, lui donna dans la forêt de Montreuil le domaine de Brossay, auquel il donna le nom de Franche-Ville[2], en mémoire des franchises qu'il lui accordait. Le monastère de Saint-Aubin y envoya un moine, pieux ermite qui fonda un petit village et construisit une chapelle. C'est aujourd'hui le hameau de la Madeleine, dont la chapelle romane existe encore, et le moine est devenu saint Girard, célèbre par ses vertus et le rouleau des morts de la Bibliothèque nationale qui en conserve le souvenir.

Peu favorisé par les monastères angevins qui avaient si

[1] *Asinariæ*, 1080-1095 (S[t] Nic., Montr.-Bellay). — *Id.* (Douces). — *Asneriæ*, 1136, Epit. S[t] Nic. — *Asnieriæ*, Chron. Tur.

[2] Voici l'acte de fondation : « Berlay, seigneur de Montreuil, a « donné à Dieu, à Saint-Aubin et à ses moines, à l'intention de « l'âme de son père, de sa mère et de ses autres parents, la terre « sise à l'endroit que l'on nomme Brossay. Cette terre, susceptible « d'occuper quatre chariots aux temps de labour, est avantageuse « et libre de toute redevance, selon que le père de Berlay et lui-même « ont coutume d'en donner jusqu'ici.

« Il accorde aux moines de bâtir sur ce terrain une église, une « maison pour eux-mêmes et un village pour les gens de ferme.

« Il affranchit cette terre et ses habitants de tout impôt et créance. « Quand les moines se rendront à Montreuil pour des achats ou des « ventes, ils ne seront soumis à aucune contribution.

« A cause de ces larges franchises, Berlay demande que ce lieu, « appelé dans le passé Brossay, s'appelle à l'avenir Franche-Ville.

« Enfin le même Berlay accorde, pour le jour où les moines cui- « ront leur pain, deux longueurs du bois de Brossay; pour les « autres jours, une longueur seulement. En outre, ils auront le « droit de prendre dans ce bois ce qui est nécessaire à l'entretien « des chariots.

« Et ce don a été fait par Berlay, à l'aide d'une verge, sur la tête « du moine Girard, à Angers, au Chapitre même de Saint-Aubin; « et cette verge, il la déposa sur l'autel de Saint-Aubin, le mercredi « 9 septembre, l'an 1097 de l'Incarnation de Notre-Seigneur, l'année « trente-huit du règne du roi Philippe. »

Digitized by Google

mal répondu aux désirs de sa famille, Giraud Berlay, qui venait de succéder à son père, se tourna vers un des disciples de Robert d'Arbrissel, le célèbre Bernard, qui avait fondé un monastère non loin de Chartres, au milieu de la forêt de Tiron, qu'il était en train de défricher.

Bernard connaissait la forêt de Montreuil. Dans ses courses autour de Fontevrault il n'avait pas été sans y passer; ce lieu le rapprochait d'ailleurs de son maître; il accepta. A la tête d'une petite colonie de moines, il quitta un jour le pays chartrain et vint s'installer dans le vallon d'Asnières. On était en 1114. Les cellules furent des cabanes, la chapelle un modeste édifice et le travail commença. Peu à peu une partie de la forêt fut défrichée, un étang fut créé, pour fournir le poisson nécessaire, et, fécondée par la prière et le travail, cette terre qui, jusqu'alors n'avait porté que du bois et des épines, produisit des moissons abondantes. La renommée en arriva jusqu'à Angers, aux oreilles des moines de Saint-Aubin. Ils se souvinrent alors de la concession qui leur avait été faite 60 ans auparavant et s'élevèrent avec force contre les moines intrus qui les avaient supplantés. Le cas était grave, mais Giraud Berlay se contenta de ne pas les écouter, jusqu'au jour où, fatigué de leurs clameurs et cédant aux instances de son épouse Adèle, il fit cesser leurs réclamations en les indemnisant largement (1137).

Depuis quelques années déjà, Bernard, voyant prospérer le prieuré d'Asnières, était retourné à Tiron et, en 1117, il y mourut laissant le souvenir d'une vie pleine de vertus, dont le récit écrit dans un latin élégant est parvenu entièrement jusqu'à nous par la plume d'un de ses moines contemporains, Gaufridus-Grossus[1].

En 1129, le modeste prieuré fut érigé en abbaye et, en 1133, Giraud Berlay, qui s'intéressait vivement au nouveau

[1] Bernard de Tiron a été canonisé.

Digitized by Google

monastère, lui imposa le nom de Clairefontaine, bien vite abandonné d'ailleurs, et lui fit de grands dons, afin de construire une église où il pût être enterré ainsi que tous ses descendants.

L'église fut construite. C'est celle que nous admirons encore malgré l'état de ruine où elle se trouve, car le chœur seul et le transept en subsistent.

Quel architecte en fit les plans et en dirigea les travaux? l'histoire ne nous a pas révélé son nom; mais il est permis de croire que l'homme qui inventa pareil plan et eut la témérité de suspendre sur de frêles supports les voûtes hardies qui font l'admiration de tous les hommes de l'art devait être d'une habileté consommée. Par suite de certaines similitudes, on pourrait présumer qu'il construisit aussi le chœur si élancé de Saint-Serge d'Angers. Il n'y a là rien d'impossible, ces deux églises, qui furent élevées vers la même époque, appartenant au même ordre bénédictin.

On était en ce moment à une époque bien curieuse pour la construction des édifices. Le vieux style roman, en honneur sur les bords de la Loire depuis la défaite des Normands et le règne de Foulques Nerra, allait être abandonné pour un style nouveau, encore mal défini, vers lequel on s'acheminait en tâtonnant et dont l'origine fut la coupole et avec ses transformations successives. Nous n'entreprendrons pas ici de retracer ce mouvement unique dans l'histoire de l'art, dont le point initial paraît se trouver en Anjou dans ces riches monastères placés à proximité de ces pierres légères, tendres, solides et d'une blancheur éclatante, bien faites pour tenter l'audace des constructeurs.

En parcourant les campagnes de ce petit coin de France limité par la Maine, la Vienne, les collines du nord de la Loire et celles de la Gâtine, on peut comme saisir sur le vif cette transformation naissante. Dans beaucoup d'églises

Digitized by Google

de campagne on retrouve la modeste coupole du XIe siècle, toute de blocage, osant à peine se développer ou s'appuyant avec timidité sur des trompes grossières.

Mais, à l'exemple d'Angoulême, Fontevrault ouvre le pas (1102-1119) et sa belle église apparaît avec des voûtes larges, grandioses, en pierre de taille et appareillées par assises concentriques en forme de coupoles sur plan carré. On doit en déplorer la ruine, opérée par un vandalisme administratif ignorant qui les rasa pour établir les planchers des dortoirs de la prison. Mais aussi devons-nous remercier le Préfet de Maine-et-Loire, M. de Joly, et M. A. Roujon, ancien directeur des Beaux-Arts, grâce à qui ces dortoirs ont disparu[1], et la vieille église s'est révélée; bientôt, espérons-le, avec le concours des beaux-arts, les coupoles seront rétablies.

L'église de Saint-Pierre de Saumur marque un second progrès dans la voie nouvelle par la forme de sa coupole aux assises concentriques soutenues par des nervures; aussitôt après, le mode d'appareillage change et voici qu'au lieu de ces multiples nervures soutenant une énorme calotte de pierre, deux arceaux s'élancent des quatre coins du plan carré et semblent soutenir une voûte dont les pierres sont appareillées, non plus d'une façon concentrique, mais suivant ces nouveaux arceaux et comme en forme d'arête de poisson. Cet arceau, généralement plein cintre, c'est « l'augive », comme on disait alors, dont notre époque fit venir le mot ogival. Il est encore prisonnier de son enveloppe de pierre dont la répartition de l'effort a changé; tout à l'heure, il en sera indépendant et servira à en soutenir la masse au lieu d'en suivre les fonctions.

Asnières apparaît à cette nouvelle étape de l'art. Le côté sud de son transept, reste peut-être de la chapelle primitive, avec sa jolie petite absidiole romane rappelant celle

[1] Ces travaux ont été faits en 1903.

Digitized by Google

de la Madeleine[1], nous montre une voûte construite suivant ce système, lourde, puissante, aux énormes arcs ogifs, aux murs d'une épaisseur considérable sans contreforts. On sent qu'on avait peur que cela ne tombe; on pourrait sans crainte y faire passer une pièce d'artillerie.

L'imagination créatrice de nos pères devait donner un nouvel essor au principe trouvé. Justement, Giraud Berlay venait à ce moment de donner de riches présents à l'abbaye d'Asnières pour la construction d'une nouvelle église destinée à la sépulture de tous les seigneurs de Montreuil. Grâce à cette générosité, nous allons assister à un nouveau progrès de l'art, où s'épanouit dans toute sa merveilleuse audace ce genre nouveau de construction auquel on a donné le nom de style angevin ou style Plantagenet. Alors la lourdeur du système précédent disparaît, les nervures amincies s'arrondissent, se multiplient, appuient leurs extrémités sur de jolis motifs sculptés, se confondent en délicates clefs de voûtes et ne paraissent plus être qu'un ornement de la calotte de pierre appareillée suivant elles et dont le sommet dépasse toujours le niveau de celui de l'arc doubleau. La légèreté est devenue très grande, la voûte tient sans effort et la charge se répartit aux quatre extrémités qui reçoivent des contreforts. Cette dernière nouveauté permet de diminuer l'épaisseur des murs et d'ouvrir des fenêtres plus grandes, plus longues, donnant une meilleure lumière. Le transept nord et la voûte de la grande nef nous montrent ce système. Mais où l'art éclate avec une témérité incroyable, c'est dans les voûtes du chœur large et plat divisé en trois parties.

Une voûte domicale en abrite le centre, offrant au regard étonné les restes de peintures du XIII[e], une quan-

[1] Le village fondé par Berlay sous le nom de Francheville ne garda pas longtemps ce nom. Son église étant dédiée à sainte Madeleine, il ne fut bientôt connu que sous cette dénomination. Elle est située à 3 kilomètres sud d'Asnières.

Digitized by Google

tité de médaillons et de motifs sculptés ; mais, tandis que deux de ses côtés s'appuient, l'un sur le massif énorme de la tour et l'autre sur le mur du chœur, ses deux autres côtés se relèvent soudain pour former, à droite et à gauche, deux voûtes secondaires abritant les bas côtés du chœur ; à leur point de départ, un mince pilier, haut et grêle comme un fuseau, formé de deux pierres couronnées d'un chapiteau, soutient à peine cette masse de pierre qui s'équilibre elle-même et donne à tout cet ensemble une légèreté incomparable.

Tel est ce chœur remarquable, éclairé sur les côtés par deux fenêtres à lancettes et au fond par quatre autres, dont l'une, diminuée au XIV^e^ siècle et transformée en fenêtre trilobée, laisse apercevoir la perspective de la gracieuse chapelle abbatiale.

Toute cette voûte est couverte de peintures du XIII^e^, encore assez fraîches et peu abîmées ; de tous côtés sont des sculptures, aux clefs de voûtes, à la naissance des arcs ogifs, au-dessus des chapiteaux, partout où une place à été laissée libre. Au centre, un médaillon représentant le Christ bénissant le monde, autour les quatre évangélistes, puis de tous côtés des motifs divers, Jésus chassant les voleurs du temple, le baptême du Sauveur, etc.

Trois autels subsistaient encore au moment de l'acquisition ; mais le maître autel avait disparu. Heureusement, sa longue et large table de pierre, $3{,}10 \times 1 \times 0{,}40$, entièrement consacrée, fut retrouvée parmi des décombres à la porte de l'église.

Grâce à de généreux concours et avec beaucoup de difficulté, on put la remettre en place sur un massif en pierre de taille construit suivant l'appareil présumé de l'autel primitif.

Dans le bas côté de gauche se trouve le très curieux tombeau d'un abbé du XII^e^. Naguère brisés et dispersés, les divers morceaux qui le composaient ont été retrouvés,

Digitized by Google

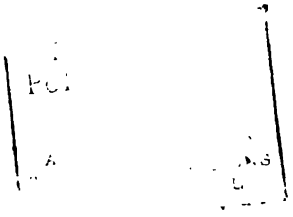

Digitized by Google

Digitized by Google

çà et là, dans des monceaux d'immondices et ont été replacés. Ils forment, maintenant, un tout complet fort remarquable et d'une confection analogue à celle du tombeau d'Éléonore de Guienne à Fontevrault. Le lit funèbre sur lequel repose un abbé, vêtu des ornements du XII^e^ siècle et tenant une crosse sous son bras droit replié, a une draperie dont les plis retombent d'une façon presque identique et le personnage, là aussi, est plus grand que nature. Quel est-il? Se trouverait-on en présence du tombeau du premier abbé Bernard, moine de Tyron? On peut le présumer par suite du soin apporté à son exécution. En tous cas, c'est bien celui d'un des premiers abbés.

Près de lui et au long du mur est le tombeau sculpté d'un autre abbé du XIV^e^ siècle. Il est étendu sur un lit funèbre et, aux quatre coins, des anges semblent en soutenir la draperie. Ce tombeau, fort abîmé, était renversé sur le côté. Avec beaucoup de difficulté provenant du poids considérable de la pierre dont il est formé, on l'a rétabli dans sa position primitive.

Tout à côté, une énorme pierre représente, gravés au trait et dans une double arcature trilobée du XV^e^ siècle, un abbé et un chantre, reconnaissables l'un à sa crosse et l'autre à son long bâton orné d'une masse. Pourquoi reposent-ils sous la même dalle? Le fait est assez rare pour être signalé. Leurs noms se trouvaient, autrefois, sur de petits cartouches rectangulaires de bronze fixés autour de la pierre. Ils ont disparu, mais leur place est restée intacte. Bientôt, espérons-le, cette fort belle dalle sera levée et placée au long du mur, à l'abri de toute destruction.

Dans le transept nord, deux tombes apparaissent encore. L'une s'élève d'un pied au-dessus du carrelage, ce qui l'a préservée pendant longtemps; toutefois, l'abandon dans lequel l'église s'est trouvée lui a été funeste. Sous l'action des roues des charrettes, du fer des chevaux et du passage des cultivateurs, les traits représentant un

Digitized by Google

abbé se sont usés et l'inscription est devenue illisible. On peut constater néanmoins, d'après les plis des vêtements et le bâton de la crosse, que c'est le tombeau d'un abbé; les caractères de l'inscription sont du XIII^e^. La tête est méconnaissable. Sur son emplacement on a dû faire du feu. Mais ce qui rend ce tombeau particulièrement intéressant, c'est son raccommodage. Brisé, sans doute, au moment de la dévastation de l'église par les huguenots, on s'est borné, pour le raccommoder, à verser du plomb dans les fentes. C'était un moyen ingénieux et même durable puisqu'il a parfaitement garanti la pierre.

En face et près du pilier ouest du même bras du transept, est une autre dalle tumulaire représentant un abbé. Celle-ci est fort belle et très bien conservée. L'inscription presque intacte est en caractères gothiques du XIII^e^ siècle et l'on peut lire aisément : *Hic jacet Guillelmus undecimus abbas hujus monasterii, cujus anima per misericordiam Dei requiescat in pace.* Cette dalle, qui aurait pu être abîmée par le frottement des pieds des passants, a été levée et placée au long du mur sur un socle. En la levant, on s'est aperçu que le bloc qui la formait était énorme et qu'il avait dû servir auparavant de table d'autel, ainsi que sa moulure et son ravalement paraissent en témoigner.

Dans le bras sud du transept, on n'a retrouvé qu'une seule dalle funéraire, celle de la mère du dernier prieur. Elle n'a rien de particulier sauf le nom bizarre qu'elle rappelle [1].

Tels sont les tombeaux et les dalles funéraires qui existent actuellement; mais, au milieu du transept et au bas des marches du chœur, des fouilles, commencées par M. le comte Proust, MM. M. Lambert et Jouanneaux firent

[1] Cy gist dame Cochon. C'était la mère d'un des derniers religieux d'Asnières, Louis Cochon qui, après la sécularisation de l'abbaye, devint prieur de Saint-Macé près de Saumur (1765-72).

Digitized by Google

Digitized by Google

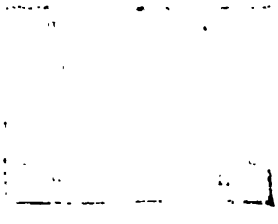

Digitized by Google

découvrir les deux tombes de Girault Berlay et de sa femme Adèle[1].

D'autres tombeaux existaient anciennement; nous n'avons pu jusqu'ici en rencontrer la trace et l'un d'eux, qui ne devait probablement pas être le moins beau, portait l'inscription suivante dont nous avons retrouvé le texte : *Sub hoc saxeo sepulchro reconditur corpus generosissimi veneratissimi opulentissimique domini Jacobi de Harcourt*[2] *militis strenuissimi Alexandri more quondam*... Le reste est rompu, nous dit Grandet, qui copia

[1] Giraud II Berlay tint tête au comte Geoffroy Plantagenet, qui défendait contre lui les immunités des moines de Méron — 4 kil. de Montreuil — Geoffroy passa la Loire, ruina en deux jours Doué, détruisit Blaison, puis vint mettre le siège devant Montreuil. Il y fut arrêté plus d'un an et dut faire face tout en même temps aux menaces du roi de France, qui intervenait pour protéger le vassal rebelle, et aux excommunications du pape, qui prétendait par avance imposer la clémence en son nom. Montreuil réduit fut ruiné (1150-1151). Giraud, forcé de se rendre par la famine, fut chargé de chaînes et jeté dans un cachot pour y mourir. Il fut d'abord enfermé au donjon de Saumur, puis à Angers, et le pays fut occupé par un groupe de petits châteaux-forts qui en assuraient la tranquillité. Geoffroy consentit alors à entrer en conférence avec le roi et saint Bernard, légat du pape dans la circonstance, et il se rendit dans ce but sur les confins de la France et de la Normandie. Il revint, le roi apaisé, mais refusant l'absolution offerte pour des fautes qu'il ne reconnaissait pas. Au retour, il s'arrêta à Château-du-Loir et, s'y étant baigné sans précaution, tomba malade et mourut (1151) en présence de l'archevêque de Tours et de l'évêque du Mans, à qui il confia le soin de réparer les torts qu'il avait pu faire aux églises. Giraud II fut relâché, revint à Montreuil et mourut en 1155, laissant 4 fils et 2 filles. Il fut enterré, suivant son désir, dans l'église de l'abbaye d'Asnières, avec son épouse Adèle. Son fils Giraud III eut une fille, qui épousa, en 1217, Guillaume II de Melun. (C. Port.)

[2] Jacques d'Harcourt, comte de Montgommery, hérita de la terre de Montreuil, en 1415, par son mariage avec la fille de Guillaume IV de Melun.

Il n'eut qu'une fille unique, Jeanne, et légua Montreuil à son cousin germain d'Orléans de Longueville; en 1622, le duc de Longueville vendit au duc de la Meilleraye qui légua la terre à sa femme née de Cossé. En 1756, le duc d'Agen épouse M[lle] de Cossé-Brissac et vendit Montreuil au duc de la Trémoïlle; confisqué à la Révolution, vendu le 6 thermidor à Glazon, puis repris en l'an XI, il fut rendu à la famille de la Trémoïlle, qui le vendit, en 1822, à M. Niveleau, grand-oncle maternel du baron de Grandmaison député. C'est la fille de M. Niveleau que Balzac prit pour héroïne de son roman Eugénie Grandet. Son portrait se trouve dans le grand salon du château de Montreuil-Bellay.

Digitized by Google

cette inscription sur le tombeau lui-même; mais, ajoute-t-il, les « armes d'Harcourt, qui sont de gueules à deux « fasces d'or, s'y trouvent, et autour de l'écusson il y a une « couronne d'épines avec ces mots : « Couronne sur toutes », « pour marquer que ceux de ce nom ont été en terre sainte[1]. »

Auprès de la dalle tumulaire de l'abbé Guillaume dont nous avons parlé plus haut, se trouvait le tombeau d'Aimeric de Montreuil avec l'inscription suivante : *Hic jacet Aimericus de Montreuil miles.*

Sur le mur et près de l'emplacement de ce tombeau, nous avons retrouvé les inscriptions suivantes en lettres gothiques du XIII[e] siècle : *Hic jacet Guido de Haïa miles de quo habemus duo sextaria frumenti*, et Grandet, qui rapporte aussi cette inscription, ajoute : « Ce de la Haye « était de la grande et illustre famille de la Haye qui a « pour armes de faces et des merlettes. »

Auprès sont encore plusieurs inscriptions en lettres gothiques de la même époque, mais qu'il est impossible de déchiffrer totalement par suite de l'usure des lettres; ce sont probablement celles que cite encore Grandet : *Hic jacet Agnès*[2] *domina de Monstralio de qua habemus sexaginta solidos annuatim;* et à côté : *Hic jacet Stephanus puer filius Adami Vicecomitis de Melun et dominus de Monstrolio.*

Cette Agnès, dit Grandet, est la dernière du nom de Berlay qui porta la terre de Montreuil dans la maison de Melun.

Dans le bras sud du transept, nous avons retrouvé sur un pilier et en lettres gothiques : *Hic jacet de Poccio miles.*

[1] Grandet, supérieur du Grand-Séminaire d'Angers, étant passé par Asnières pendant un voyage, vers 1695, et y ayant été retenu par le mauvais temps, s'amusa à copier quelques-unes des inscriptions qui se trouvaient dans l'église.

[2] Fille de Giraud III Berlay, épousa, en 1217, Guillaume II de Melun.

Digitized by Google

C'est sans doute l'épitaphe d'un seigneur de Pocé, dont le château s'élève encore non loin de Saumur, près de la route de Saumur à Doué.

Sur les murs ouest du même bras de transept sont deux vestiges de croix funéraires peintes en filets noirs. Sur la paroi occidentale extérieure du bras sud du transept, on peut également lire en caractères gothiques : *Hic jacet frat. Johès de Montesorelli (Montsoreau) qui dedit conventui II sext. frumenti.*

Enfin, sur le pilier nord-est de la tour, on trouva tracées à la pointe du couteau les deux inscriptions suivantes :

L'AN M IIIᶜ L XIII
FIST FEINER E
DE MORE XVII FRÈRES

LE XX JUIN JOUR
DE Sᵗ ANDRÉ APᵗ
VIGIE DE Sᵗ
GEAN SE BAILLIT
Q' IIII PIPES DE
VIN QUE VALLET
... IER DE FRANCE
Q III Sᵗ

Par un heureux hasard, au milieu des fortunes diverses que cette malheureuse église eut à subir, la plus grande partie de son dallage subsiste encore.

Le transept est presque entièrement dallé en carreaux ordinaires probablement replacés au XVIIᵉ siècle ; cependant quelques carreaux du XIIIᵉ siècle, perdus au long des colonnes, suffisent pour démontrer que ce carrelage ornait primitivement le transept et probablement la nef.

Dans le chœur, au contraire, on le rencontre partout et, là où des mains curieuses l'ont enlevé, la place en est marquée sur le lit de chaux où il reposait. Il y a là un ensemble d'autant plus intéressant qu'un tel pavage est fort rare. Au centre du chœur, il forme une élégante rosace dont un des rangs est formé par des squelettes parais-

Digitized by Google

sant se donner la main. On aurait pu penser à quelque danse macabre; mais, outre que la danse macabre est de beaucoup postérieure à ce dallage, on ne doit voir là qu'un motif d'ornementation.

A droite et à gauche de la rosace, deux larges bandes de dessins différents lui servent comme d'encadrement. Au bas, une bande étroite la sépare des marches du chœur. Nous n'entreprendrons pas ici l'analyse détaillée de ce carrelage. Elle sera faite en détail prochainement et nous espérons même pouvoir le faire reproduire en couleurs. La chapelle droite est également ornée de fort jolis carreaux et, dans celle-ci, on peut relever, chose fort rare, des carreaux représentant un blason, probablement celui des La Trémoïlle avec une alliance.

Nous avons dit comment la table de pierre du maître autel avait été retrouvée et comment elle fut remise en place.

Deux autres autels se trouvent dans les chapelles du chœur, tous deux fort anciens. L'absidiole du nord possède aussi le sien. Il est du XII^e^ siècle, absolument intact et formé d'une belle pierre de Montreuil. Cette absidiole, très gracieuse, est ornée d'un grand nombre des culptures, dont plusieurs se rapportent à l'enfer et au purgatoire.

On y voit des damnés grimaçant dans les flammes. Ces scènes furent primitivement peintes; l'une d'elles a même conservé intacte la peinture rouge des flammes.

L'absidiole sud, plus ancienne et d'un beau roman, a perdu son autel et, autour du mur, on peut lire l'inscription suivante en lettres gothiques : *Consecratum est... in hono... protomartyri...*

Il est regrettable que le reste ait disparu sous le frottement des fourrages.

Une large porte cochère donnait accès dans le transept, et avait été ouverte à l'entrée de la nef. Elle a été murée en 1903, l'entrée par la porte romane du chapitreau et celle de la cour de la chapelle suffisant parfaitement.

Digitized by Google

PLAN FIGURÉ DE L'EGLISE ABBATIALE D'ASNIÈRES (Maine-et-Loire) INDIQUANT LA PLACE DES TOMBES EN 1902

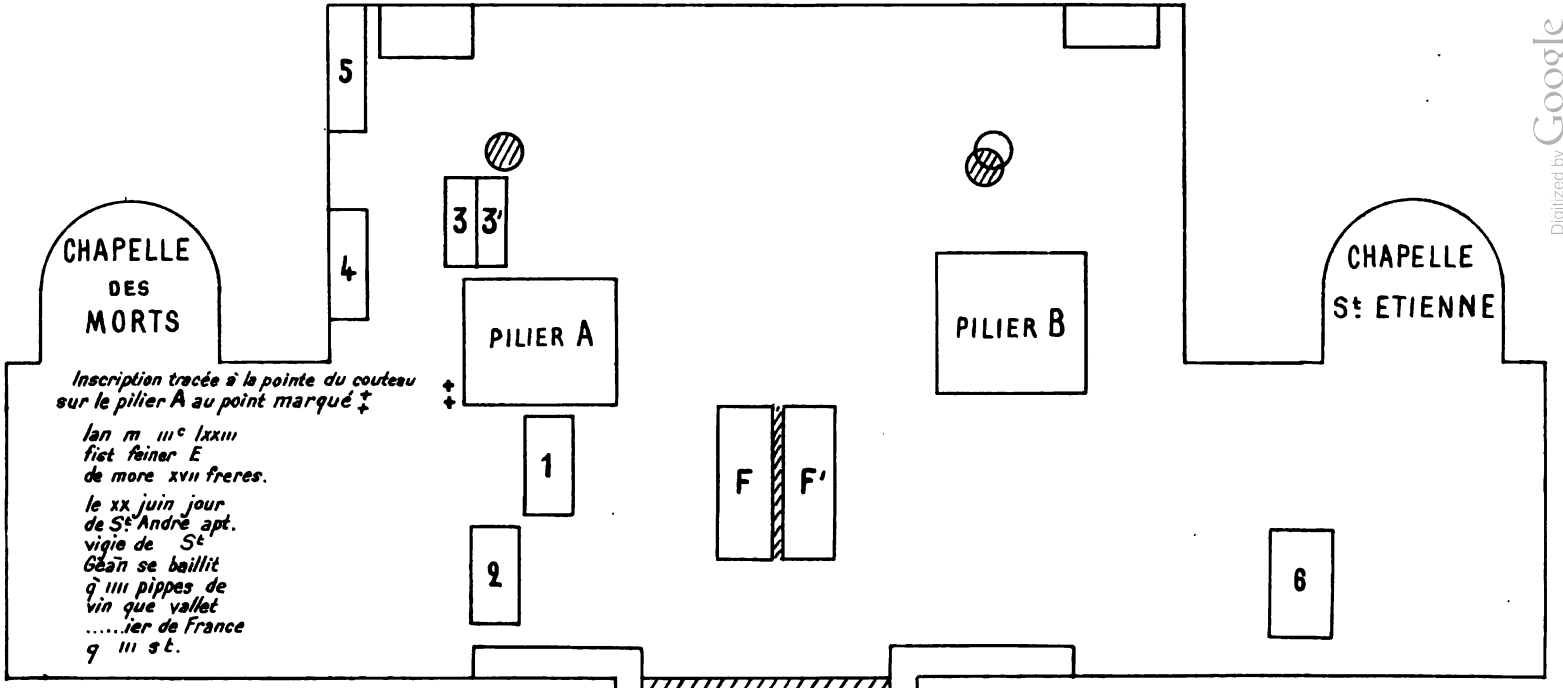

1_ *Dalle fruste réparée avec du plomb.*

2_ *Dalle et épitaphe de l'abbé Guillaume, IIe abbé.*

3,3'_ *Dalle double, abbé et chantre.*

4_ *Statue ronde bosse d'un abbé gisant.*

5_ *Statue ronde bosse d'un abbé de la fin du XIIe siècle.*

6_ *Dalle de la dame Cochon, mère du dernier prieur (XVIIIe siècle).*

F,F' *Caveaux des fondateurs.*

Digitized by Google

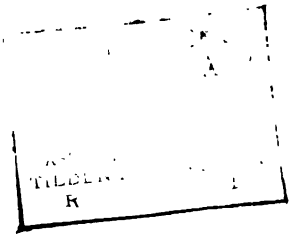

Digitized by Google

Tout près de cette porte, des vestiges de marches apparaissent au long du mur. Là se trouvait l'escalier par lequel les moines descendaient du dortoir pour l'office de nuit. Ils déposaient même leur lumière dans une petite niche creusée à cet effet dans la muraille, où on voit encore le trou par lequel la fumée s'échappait.

La porte romane, ornée d'une élégante archivolte et de deux colonnes aux gracieux chapiteaux sculptés, ouvrait dans la salle du Chapitreau d'où on passait dans celle du Chapitre. Un mur seul, celui de l'est, en subsiste, et sa paroi intérieure formé maintenant le côté extérieur d'une maison. Mais ce qui en reste permet de juger de l'ensemble. Au rez-de-chaussée, sont de jolies et grandes fenêtres romanes ornées de belles colonnes aux chapiteaux finement sculptés. Au premier étage sont des fenêtres romanes sans colonnes. MM. J. Chappée et de la Brière firent exécuter des fouilles au mois de novembre 1903 sur l'emplacement du Chapitre. Ils pensaient trouver là les sépultures d'un grand nombre d'abbés, ceux-ci d'après la coutume bénédictine du moyen âge étant ordinairement enterrés à cette place. Ces fouilles furent couronnées du plus grand succès, car, sous un épais béton formant le lit du carrelage, apparurent deux rangées de cercueils en pierre parfaitement conservés et intacts[1]. Nous donnerons plus loin le détail de ces recherches.

Contrairement à la coutume générale, la crédence servant à déposer les burettes est placée à gauche du maître autel; elle est du xv[e] siècle. Souvent nous nous étions

[1] Après avoir travaillé assez longtemps sans rien trouver, les ouvriers découragés voulaient abandonner le travail, déclarant qu'on ne trouverait jamais rien en cet endroit : « Je ne vous ai pas « demandé votre avis, leur dit M. J. Chappée, mais je vous dis « simplement de m'avertir quand vous aurez trouvé le premier « cercueil de pierre. Continuez de creuser et vous le trouverez à « l'endroit que j'ai indiqué. » Une demi-heure plus tard, les ouvriers stupéfaits mirent à jour un cercueil de pierre à l'endroit précis qui avait été marqué.

Digitized by Google

demandé la raison de cette singularité. Un dôme en pierre, sculpté et polychromé à la manière du XV^e^ siècle et déposé par terre au bas d'un mur, attirait également notre attention. Ce dôme avait été placé autrefois sur deux colonnes de pierre et formait dais au-dessus de l'autel droit du chœur. Mais telle n'était pas sa place primitive, car les colonnes qui le soutenaient et qui se trouvaient encore en place étaient du XVII^e^ siècle, puis une fenêtre du XV^e^ siècle, encore murée, occupait l'emplacement du dais. Un jour, notre regard fut attiré vers un rectangle d'une couleur différente de celle de la muraille du fond du chœur. C'était un remplissage en terre sur lequel on avait passé de la chaux puis une peinture bleuâtre. En mesurant ce rectangle, il fut trouvé égal à celui offert par le dôme de pierre. L'encastrement avait même mesure. Enfin, on pouvait voir encore dans le mur l'indication des colonnettes soutenant le dôme. Le doute n'était plus permis et le dôme, soulevé par des bras vigoureux et nombreux, fut remis à sa place ancienne, où il entra sans difficulté. Après bien des recherches, nous avons trouvé que ce dais devait, au XV^e^ siècle, surmonter la place occupée par le Père Abbé qui se tenait, suivant l'usage à cette époque, du côté de l'épitre et face au public. C'est pourquoi la crédence pour les burettes avait été placée à gauche. Plus tard, au XVII^e^ siècle, lorsque le chœur fut arrangé suivant le goût de l'époque et orné de boiseries, on transporta le dais au-dessus de l'autel de droite, d'où, une raison inconnue le fit jeter par terre. Ce dais est fort joli, bien polychromé et bien conservé malgré tous ses changements.

Derrière l'autel est une inscription en lettres gothiques. Elle devait être assez longue, mais on ne peut plus lire aujourd'hui que des lettres détachées sans signification.

La nef a été abattue ; le mur nord en subsiste encore jusqu'à une hauteur d'environ 5 mètres et on peut voir qu'elle était voûtée en style Plantagenet. L'entrée de la

Digitized by Google

nef est également restée et permet d'en apprécier l'étendue. La porte a été éventrée pour laisser passage à un chemin, mais de chaque côté, les murs existent encore et sont ornés de légères colonnettes.

La tour qui occupe le point d'intersection de la nef et du transept est dépourvue de couverture et sa masse carrée, percée de quatre longues fenêtres à lancettes, est en assez bon état ; on a dû la réparer après les guerres de religion, ainsi qu'en témoignent les armes de l'abbé Verdier, sculptées à une très grande hauteur et portant la date de 1633. Les toitures primitives de l'église ont disparu dans l'incendie allumé par les huguenots. On les remplaça par des toitures plus basses, dont la charpente repose directement sur les voûtes. Un morceau du faîtage encastré dans le pignon du chœur montre encore son bois à moitié brûlé.

A l'est du chœur de l'église s'élève la chapelle abbatiale, ravissant petit édifice de la fin du XIV^e^ siècle, construit sur plan carré avec fenêtres à triple quatrilobe. Elles sont presque intactes et ont même encore quelques fragments de verre de couleur. La voûte offre deux jolies clefs sculptées, dont l'une représente la crucifixion. Le motif en est peint sur un fond de fleurs de lys. L'autre représente saint Martin déchirant son manteau. Au-dessus de l'emplacement de l'autel est un rétable, décoré de pinacles avec des anges en adoration et la Trinité au sommet. L'autel a été détruit. Au-dessus, à droite et à gauche, est une fresque d'environ 0 m. 50 de hauteur, représentant l'adoration des mages. A gauche, est une belle arcature ogivale trilobée à crochets, encadrant l'emplacement d'un tombeau qui a disparu ; à droite, une petite porte conduisant au logis de l'abbé et une crédence pour les burettes. Le pourtour du fond et du côté sud est muni de bancs en pierre adossés à la muraille. Au fond et presque à l'angle

Digitized by Google

nord, s'ouvre une ravissante fenêtre trilobée qui donne dans l'église, que l'on aperçoit ainsi dans une perspective assez curieuse. Le carrelage du sol a disparu et cette chapelle était devenue une remise lors de son acquisition. Il fallut y faire d'importants travaux de consolidation. Un contrefort fut repris à la base. Un autre, enlevé 50 ans auparavant, et dont la disparition aurait dû entraîner la chute totale de la chapelle, a été refait entièrement; une grande ouverture, pratiquée dans la muraille pour laisser entrer les voitures, a été bouchée et le mur a été refait dans le même appareil que le reste de la construction; enfin, la jolie fenêtre trilobée, jusqu'alors inconnue et murée, a été complètement ouverte. Tous ces travaux ont rendu à la chapelle une partie de son aspect primitif.

A quelle époque remonte la dévastation de l'église et de la chapelle? Après une longue période de splendeur, qui dura quatre cents ans et pendant laquelle nous trouvons les noms de trente abbés qui gouvernèrent l'abbaye, elle eut à traverser deux moments très critiques. En 1569, les protestants la ruinèrent de fond en comble, incendièrent les toitures, saccagèrent les tombeaux et dispersèrent les moines. Lorsque la sécurité revint avec la paix, ceux qui regagnèrent le monastère à demi détruit s'efforcèrent d'en relever les ruines accumulées. On refit les toitures de l'église, de la chapelle et d'une partie des bâtiments. On rétablit ce qui pouvait l'être, mais on ne put y ramener la vie monastique qui en avait fait la grandeur. Quelques rares moines y vécurent du produit de la terre, partageant leur temps entre l'étude et la prière. En 1650, six religieux seulement y habitaient, tous les six ayant un office, le prieur, le sous-prieur, le secrétaire, l'infirmier, le chantre et l'aumônier, qui résistèrent énergiquement à toute réforme. Leur nombre ayant encore diminué, ceux qui restaient en 1746 passèrent un concordat en vertu duquel l'abbaye fut réunie au collège de La Flèche. Ce concordat

Digitized by Google

fut confirmé par décret épiscopal du 29 avril 1747. Désormais l'abbaye, réduite au simple rôle de ferme, n'existait plus. Cependant le contrat stipulait, entre autres conditions expresses, l'obligation pour les Jésuites d'entretenir dans l'abbaye un prêtre, pour y célébrer tous les jours le saint sacrifice, en souvenir des seigneurs de Montreuil-Bellay et des bienfaiteurs, et le dimanche, à 8 heures, une messe pour les habitants d'alentour. Le desservant touchait 1.200 livres de rentes en 1783. Vendu à la Révolution, le domaine fut morcelé en 1857, et acquis par divers propriétaires. Vers 1853, la nef de l'église fut abattue et le reste n'échappa à la destruction, que par suite du peu de bénéfice retiré de la démolition.

Enfin, en mai 1901, l'église et la chapelle furent acquises par la Société, au moment où les deux jolies colonnes du chœur allaient être abattues afin de permettre aux charrettes de tourner plus facilement. Cet acte de vandalisme eût entraîné la chûte des voûtes et enlevé à l'église tout caractère intéressant.

Mais que de difficultés pour en prendre possession. Lorsque ce jour, fixé au 24 juin 1901, fut arrivé, le vendeur déclara qu'un de ses oncles, habitant dans les dépendances de l'abbaye, prétendait avoir des droits sur l'église et la chapelle et formait opposition à la prise de possession. « Je ne crois pas à l'existence de ces droits, avouait-il « ingénûment, mais néanmoins je me vois dans l'impos- « sibilité de faire remise de l'immeuble acheté. » Alors commença une interminable série de papiers timbrés. Actionné en délivrance d'immeuble vendu avec toute garantie contre des tiers, le vendeur se retourna contre son oncle, qui le poursuivit devant le tribunal, et celui-ci, au bout de cinq mois, après avoir entendu les plaidoiries des trois avocats des parties et ordonné une comparution personnelle, rendit un jugement consacrant les droits de l'oncle, déboutant le neveu et le condamnant à une indem-

Digitized by Google

nité de mille francs envers la Société. Battu et pas content, le neveu en appela à Angers. Nouveaux délais, nouvelle instance, nouvelles plaidoiries et, cette fois aussi, arrêt nouveau. L'oncle était débouté de ses prétentions et était condamné à tous les dépens, mais l'indemnité de la société était réduite de moitié, le vendeur s'étant au cours des plaidoieries peu loyalement retourné contre elle. On donnait à l'oncle trois jours pour déloger. Et quel délogement, grand Dieu ! Un vieux phaéton, sans roues et sans ressorts, était l'objet du litige. Juché sur l'autel de l'absidiole nord, il y reposait depuis de longues années, inconscient du droit qu'il représentait et couvert d'une vénérable couche de poussière, lorsque son maître s'imagina avoir le droit de le laisser en cet endroit à perpétuité, ainsi que celui de venir voir, de jour comme de nuit, s'il reposait tranquillement. Il se trouva un tribunal pour consacrer pareille prétention peu compatible avec l'exercice du droit de propriété par toute autre personne, et l'oncle était déjà tout heureux du bon tour joué à son neveu pour l'empêcher de vendre, lorsque l'arrêt de la Cour d'Angers vint dissiper ses illusions. On en rit encore à Saumur, où ce procès égaya toute la Basoche. La Cour n'accorda au vieil oncle que trois jours pour transporter son véhicule.

A peine le délai fut-il expiré que le vendeur se présenta, escorté de son avoué, pour faire remise de l'immeuble à l'acquéreur. On ouvre la porte de l'église. La voiture était toujours sur l'autel. On allait dresser une constatation lorsque l'oncle accourut : « Mes bons Messieurs, dit-il en « ôtant sa calotte, si ma voiture est encore là c'est que je « ne puis l'ôter; elle est trop lourde, mes forces trop « petites et je n'ai personne pour m'aider à la trans- « porter ». Émus, on pourrait l'être à moins, par cet aveu touchant dont la malice n'échappait à personne, le neveu, son avoué et le délégué de la Société, saisissant les côtés de

Digitized by Google

la voiture, la portèrent triomphalement jusqu'à la porte de l'église où ils la déposèrent par terre... au grand ébahissement de l'oncle. Désormais l'immeuble était libre et son ancien propriétaire en fit remise à la Société. On était au 1er juillet 1902.

Sans perdre de temps les premiers travaux furent organisés. Les anciens nous ont laissé, sous une forme pittoresque, le récit du nettoyage des écuries d'Augias. Quel dommage qu'Hercule soit mort! C'est ici qu'il aurait bien pu exercer ses talents! Aucune description ne peut donner idée de l'amoncellement d'immondices, de saletés, de détritus de toute espèce et de toute époque accumulés dans cette église. C'était à désespérer : plus on en sortait, plus on en retrouvait. Il fallut une grande patience et une persévérance plus grande encore! On ne pouvait procéder que doucement et difficilement, car, au milieu de toutes ces saletés souvent remplies de vermine d'animaux, certaines parties de l'église ayant servi longtemps de poulailler sans avoir été jamais nettoyées, on rencontrait des débris intéressants et on pouvait courir le risque de les casser ou de les laisser passer inaperçus. Et c'est ainsi que fort doucement et très méthodiquement plus de cent mètres cubes d'immondices, de pierres, de cailloux, de tessons furent enlevés. Mais alors le sol de l'église lui-même se métamorphosa; le chœur laissa voir un beau dallage du XIIIe siècle, le niveau du transept s'abaissa de plus de deux pieds et à cette profondeur on retrouva sous une couche de très dur macadam le niveau précédent, presque complètement carrelé en carreaux ordinaires du XVIIe siècle, parmi lesquels apparaissaient de jolis carreaux émaillés du XIIIe siècle; une tombe, celle d'un abbé, jusqu'alors au dessous du sol, se montrait maintenant à un pied au-dessus; enfin, le chœur, jusqu'ici de niveau avec le transept et la nef, laissa voir deux marches en pierre pour y monter.

Digitized by Google

Tout en poursuivant ces travaux, on retrouvait quantité de débris sculptés. C'est ainsi qu'on retrouva ceux qui composent la statue tombale d'un abbé du XIIe siècle, qui fut refaite à la façon d'un jeu de patience, morceau par morceau, même la tête qui fut trouvée servant de boule à jouer (heureusement cet abbé-là avait la tête solide, car elle n'est pas trop abîmée); la pierre du maître autel retrouvée à la porte dans des immondices, quantité de carreaux émaillés, des morceaux de sculptures, de colonnettes, etc.

Au cours de ces investigations furent trouvés par le secrétaire de la Société, M. G. Jouanneaux, M. le comte Proust et M. Lambert les tombeaux de Giraud Berlay et de son épouse Adèle. On savait bien que tous deux avaient été enterrés dans l'église d'Asnières, mais la tradition avait perdu de vue le lieu exact de leur sépulture et des carreaux régulièrement posés sur leurs tombes ne permettaient pas de soupçonner qu'elles se trouvaient en cet endroit. Grâce à la recherche assidue qui fut faite, un tombeau fut découvert, puis un autre, exactement à côté et simplement séparés par une légère cloison en pierre de taille de Montreuil. Ces deux tombeaux étaient faits avec soin en pierre de taille dure, mais ils avaient été violés à une époque difficile à déterminer. Des débris de pierre les remplissaient. On les enleva avec précaution et parmi eux on trouva des débris intéressants, surtout des morceaux de sculptures provenant sans aucun doute d'un gisant revêtu d'une armure de chevalier.

C'est en effet une partie du buste revêtu d'une cotte de mailles finement sculptée; tout autour étaient des débris paraissant provenir du socle d'un tombeau à personnage. Un autre morceau, qui semble s'appareiller avec lui et qui fut trouvé dans des décombres à l'emplacement du maître autel, porte en belles lettres gothiques du XVe siècle, après plusieurs syllabes difficiles à déterminer, les

Digitized by Google

mots : *Pro animabus*, qui pourraient se rapporter à une prière pour les âmes de Giraud Berlay et d'Adèle. Quand tous ces débris eurent été enlevés, on aperçut au fond de chaque tombeau des ossements et aux pieds des débris de charbon et d'une poterie brisée. Les ossements des pieds et des jambes étaient bien placés, mais les côtes, le bassin et la tête avaient été légèrement dérangés. Il est probable que ces tombes furent violées en 1569, lors du sac de l'abbaye par les Huguenots, qui la dépouillèrent de ses richesses, brûlèrent les toitures de l'église, de la chapelle, une partie des bâtiments et pillèrent tout ce qu'ils purent, car Grandet qui visita l'église vers 1695, n'en parle pas, et il en eût certainement fait mention s'il les avait vus. Giraud Berlay avait, on s'en souvient, donné des sommes considérables pour bâtir l'église d'Asnières, afin d'y être enterré avec son épouse. Or, à cette époque, la place où on enterrait le bienfaiteur d'une église était invariable. C'était toujours au bas du chœur et dans l'axe du bâtiment. Les deux tombes retrouvées sont précisément placées au bas des marches du chœur et dans l'axe de l'église. De plus, la cotte de mailles sculptée est une autre indication. Il est donc plus que probable et même certain qu'on se trouve en présence des tombeaux et des ossements de Giraud Berlay et de son épouse Adèle.

Cette découverte devait en amener une autre, car on se demanda s'il était vraisemblable que tous les abbés eussent été enterrés dans l'église. D'après la coutume bénédictine du moyen âge, les abbés étaient la plupart du temps enterrés dans le Chapitre et M. J. Chappée présuma qu'il devait en être de même à Asnières. L'emplacement du Chapitre pouvait facilement se déterminer puisqu'il en restait un mur; aussi, au mois de novembre 1903, des fouilles furent-elles entreprises. Une équipe d'ouvriers y fut employée pendant plusieurs jours et on lira plus loin le compte rendu qui en a été fait par M. J. Chappée.

Digitized by Google

Comme nous l'avons dit, le maître autel a été remis en place; dans l'absidiole sud, trois tombeaux fort curieux des abbés ont été placés avec leurs squelettes et toute l'église a été nettoyée aussi convenablement que possible. Aussi offre-t-elle maintenant aux visiteurs un coup d'œil des plus curieux et, lorsque les fenêtres, actuellement aux trois quarts bouchées, auront reçu des vitres permettant à la lumière de l'éclairer comme elle doit l'être, ses peintures et ses sculptures ressortiront encore mieux et tout son ensemble paraîtra encore plus harmonieux.

De la Brière.

Fouilles faites à l'abbaye d'Asnières (Maine-et-Loire) les 17, 18 et 19 novembre 1903

Les fouilles ont eu lieu sur l'emplacement de l'ancien Chapitre, c'est-à-dire dans le prolongement sud du transept de l'église. Les trois quarts environ, tout au plus, de la surface du Chapitre, ont été explorés.

Quelques fouilles ont été faites aussi dans l'intérieur de l'église.

Voici quels sont les résultats de ces fouilles :

1° Dans le Chapitre :

Sur toute la surface fouillée s'est rencontrée tout d'abord une couche de mortier jaune rougeâtre destiné à fixer le carrelage en pavés de terre cuite, unis. Quelques exemplaires sans aucun intérêt ont été retrouvés et non recueillis, comme inutiles.

Au centre de l'aire du Chapitre, dans l'axe de la porte donnant sur le transept de l'église, une pierre plate, en calcaire dur de Montreuil, rectangulaire, était maçonnée dans le sol (A *fig. 1*); en son milieu un trou circulaire de

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Digitized by Google

(Fig. 1.)

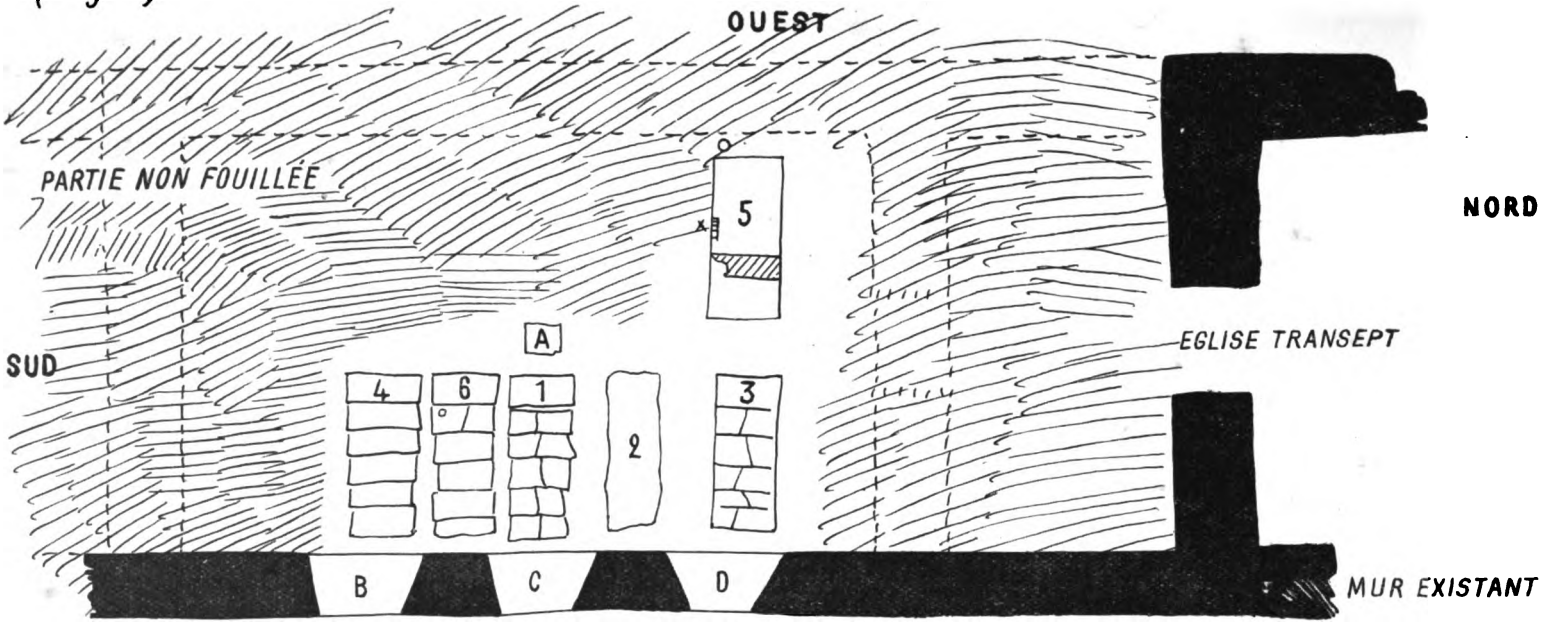

A_ Pierre rectangulaire centre du Chapitre.

B,C,D_ Fenêtres.

1_ Beau tombeau bien appareillé.

2_ Grosse pierre brute.

3_ Tombeau mal taillé.

4_ Tombeau transporté dans l'Eglise.

5_ Grand tombeau intact recouvert d'une pierre énorme. Près de la tête au côté droit hors du caveau, grand pot avec charbon.

6_ Tombeau transporté dans l'Eglise, petit pot près la tête, à droite, intérieur du caveau.

Digitized by Google

0m05 de diamètre pour recevoir le scellement d'une autre pierre posée dessus.

Elle avait dû supporter quelque pilier jadis, ou soulager la maîtresse poutre, car le Chapitre d'Asnières ne paraît pas avoir jamais été voûté. On peut voir, dans les murs, encore debout, à l'est, les vides carrés laissés par les solives. Toute cette partie des constructions porte visiblement la trace de l'incendie allumé par les Huguenots en 1569.

Les tombes du Chapitre étaient toutes à la même profondeur. Le fond du caveau était à environ un mètre de la surface du sol.

Le tombeau n° 1 fut le premier découvert. *(Voir fig. 2.)* C'est le type de tous les autres; je vais le décrire, avec quelques détails.

Entièrement construit en tuffeau, ce tombeau ou caveau est légèrement plus étroit aux pieds qu'aux épaules.

Des plaques de tuffeau forment le fond, sur lequel était posé le corps du défunt.

Trois rangs superposés de tuffeau appareillé constituent les parois.

La tête du mort était engagée dans une cavité creusée dans un seul bloc[1].

Toutes les pierres, simplement juxtaposées, sans mortier, mais admirablement taillées. Je ne saurais dire combien ce petit monument, destiné à n'être jamais vu, avait été exécuté avec habileté. Les ouvriers qui piochaient et qui s'y connaissaient, étant du métier, en étaient émerveillés.

[1] Dans le compte rendu des exhumations des tombeaux des rois, faites à Saint-Denis en 1793, on lit : « Le samedi 19 oct. 1793, la « sépulture de Philippe, comte de Boulogne, fils de Philippe-Auguste, « mort en 1223, n'a rien donné de remarquable, sinon la place de « la tête du prince, creusée dans son cercueil de pierre. Nous « remarquons la même chose pour celui de Dagobert. De tous les « cercueils de pierre on ne trouva que ces deux-là avec cette parti- « cularité ». — Chateaubriant; *Génie du Christianisme*, notes p. 627, édition de Sainte-Beuve.

Digitized by Google

A la partie supérieure, des dalles de tuffeau recouvraient le caveau. Elles avaient, à une époque très ancienne, cédé sous le poids des personnes qui passaient au-dessus, dans le chapitre, et le carrelage de la salle s'était affaissé. Pour y remédier, une pierre avait été placée comme support sous chaque dalle brisée. *(Fig. 2.)* (Coupe suivant C D.)

Les ossements du défunt avaient été soigneusement écartés à droite et à gauche de ce support. Aucun objet ne se trouvait avec les ossements, quelque peu en désordre, comme il est expliqué plus haut.

Ce caveau fut remis en place tel qu'il avait été trouvé et recouvert de terre.

En 2e, on ne trouva qu'une grosse pierre brute qui ne recouvrait rien.

En 3e, tombeau du même genre que le n° 1, moins soigné comme taille de pierre. Même accident aux dalles supérieures; même procédé pour réparer l'accident par des supports intérieurs.

En 4e, tombeau du même genre, transporté dans l'église chapelle Saint-Etienne.

En 6e, tombeau transporté dans l'église, toujours du même type; près de la tête, à droite du mort, à l'intérieur du caveau, un petit pot avec du charbon, quelques fragments noirs, des restes peut-être, d'une épaisse étoffe de laine.

Je ne suis pas certain que ce caveau n'ait pas été exploré avant moi.

En 5e, tombeau du même genre que les précédents; mais il présentait la particularité d'être recouvert d'un bloc énorme de pierre dure, $2^m \times 0^m45 \times 0^m90$.

Cette pierre rectangulaire n'affleurait pas l'ancien dallage. Elle était au-dessous de quelques centimètres. Sa face sud était moulurée. Cette pierre avait eu d'abord un autre usage. A l'extérieur du caveau se trouvait, à la

Digitized by Google

(Fig. 2)

FOUILLES A L'ABBAYE D'ASNIÈRES (Maine-et-Loire) NOVEMBRE 1903

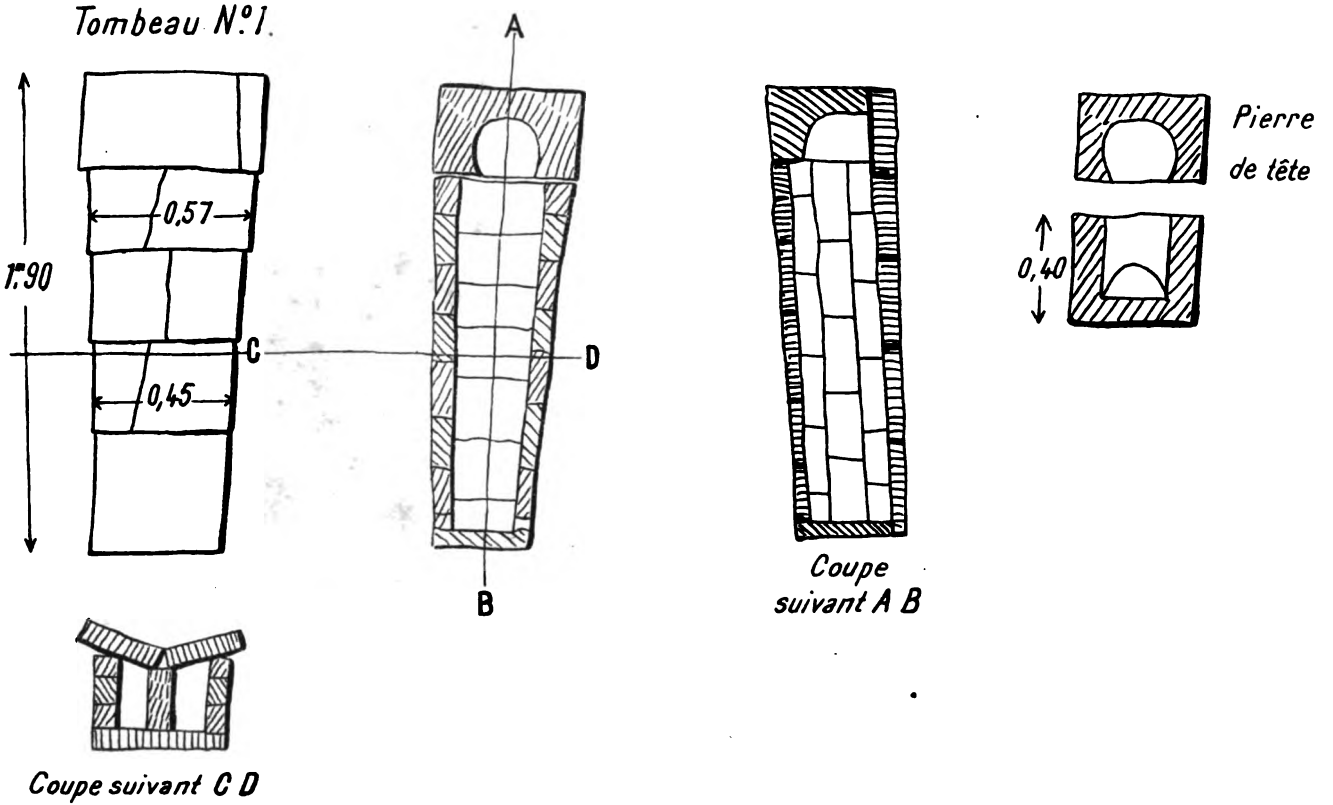

Digitized by Google

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

Digitized by Google

droite du mort, près de la tête, un grand pot avec du charbon. La forme en est élégante.

Dans le caveau était un squelette aux os parfaitement en ordre. Il n'avait certainement jamais été touché. Pourtant, à la hauteur de la ceinture, en X *(voir fig. 1)*, il manquait une partie de la paroi du caveau au côté droit du mort. Tout l'intérieur du caveau était rempli de terre tassée.

Les ossements et le vase ont été rapportés dans l'église; le caveau a été laissé en place sous la grosse pierre.

Aucun objet ne se trouvait avec le squelette.

Là se sont arrêtées les fouilles du Chapitre.

2° Fouilles dans l'église :

Dans l'église, sous les cloches, en face du maître autel, à la place d'honneur, ont été déblayés les caveaux des fondateurs. Ces fondateurs sont Giraud Berlay et son épouse Adèle. D'après les actes, Giraud Berlay étant mort en 1255, fut enterré dans l'église de l'abbaye d'Asnières ainsi que son épouse.

Ce sont deux fosses parallèles en maçonnerie, orientées comme l'église de l'est à l'ouest. Elles étaient comblées de débris de toute sorte, notamment des débris d'un gisant tumulaire revêtu d'une cotte de mailles. Au fond, les ossements de deux squelettes, des débris de charbon et d'une poterie. Le tout a été conservé avec soin.

L'épitaphe de Guillaume, XI[e] abbé d'Asnières, a été soulevée. Au-dessous ne se trouvait rien; le terrain, non remué, ne présentait qu'une excavation trop petite pour recevoir un corps. Cette épitaphe de l'abbé Guillaume était gravée sur une énorme pierre, très semblable à celle de la tombe 5 du Chapitre, comme elle, moulurée du côté sud.

J. CHAPPÉE.

Digitized by Google

État des travaux effectués à l'église et à la chapelle abbatiale de l'abbaye d'Asnières

Contrefort nord de l'église entièrement sapé à la base, refait en pierre de taille sur une hauteur de 1m50, épaisseur 1m.

Contrefort de la chapelle, base entièrement enlevée, refait en pierres de taille sur une hauteur de 3m, épaisseur 1m.

Contrefort de la chapelle entièrement enlevé, refait entièrement en pierres de taille, hauteur 7m, épaisseur 1m et 0m70.

Ouverture pratiquée dans le mur de la chapelle pour faire entrer les voitures, murée en pierres de taille, mur à deux parements, épaisseur 1m, hauteur 2m50, largeur 3m.

Porte de la chapelle, un des côtés refait en pierre pour empêcher les animaux d'entrer. Serrure posée.

Ouverture de la fenêtre trilobée, mur double.

Toiture réparée.

Porte-cochère de l'église entièrement murée 4m × 4m.

Serrure mise à la porte du chapitreau.

Rétablissement du maître autel du XIIe siècle.

Mise en place des carreaux déplacés.

Réfection du tombeau d'un abbé du XIIe siècle.

Mise en place de la statue tombale d'un abbé du XIVe siècle.

Pierre tombale d'un abbé du XIIIe siècle, placée sur un socle au long du mur.

Enlèvement du petit mur séparatif du chœur et de la chapelle gauche du chœur.

Déblai du sol rapporté et nettoyage, transport des matériaux et immondices.

Fouilles opérées pour trouver les tombeaux de Giraud et Adèle Berlay.

Digitized by Google

Mise en place du dais abbatial et construction de deux colonnes pour le soutenir.

Fouilles opérées dans le Chapitre pour retrouver les tombes des abbés.

Estampage des pierres tombales, filets passés au rouge.

Inscriptions passées au rouge.

Estampage du carrelage.

Réparation et entretien de la toiture.

Fermeture posée à la petite porte du chœur.

Pierre tombale d'un abbé et d'un chantre du xv[e] siècle, placée au long du mur : poids 4.000 kilos, etc.

931003A

Digitized by Google

Digitized by Google

SAINT-NAZAIRE ET LA LOIRE MARITIME[1]

Celui qui écrit ces lignes n'a point d'autre but que de s'efforcer de faire entendre une vérité que certains ont intérêt à cacher, que d'autres ont faiblesse à taire. Il ne se dissimule pas que ce rôle est toujours ingrat et qu'il déplaira aux uns aussi bien qu'aux autres.

Cette vérité est simple et peut se résumer ainsi : 1° Le projet de la Loire navigable n'a rien de commun avec celui de la Loire maritime ; 2° le projet de la Loire maritime est contraire à l'intérêt national.

***

On sait comment est né le projet actuel de la Loire navigable. C'est une idée bien vieille, qu'ont rajeunie un groupe de personnalités nantaises résolues à rendre à leur port une activité qui l'avait depuis longues années abandonné. Améliorer, régulariser le lit de la Loire, transformer en une artère bien vivante le fleuve le plus grand de France et le plus inutile, c'était un projet qui ne pouvait manquer de soulever l'enthousiasme général et ce fut bientôt

[1] Cet article représente une partie d'une conférence faite par M. Etienne Port, président de la Société de Géographie de Saint-Nazaire, aux officiers de l'Ecole supérieure de Marine, à l'occasion de leur visite du port de Saint-Nazaire, le 12 août 1904, sous la conduite de l'amiral Manceron, directeur de l'Ecole.

Digitized by Google

une affaire nationale à laquelle l'opinion publique ne manqua pas de s'attacher.

L'initiative, en effet, ne manquait pas de hardiesse et le comité nantais qui lança l'idée de la Loire navigable donna le plus bel exemple de patriotisme local en groupant toutes ses forces et tous ses intérêts, en dehors de toute idée politique, pour réussir à intéresser le pays entier à cette question si grave, évidemment nationale, de la navigabilité de la Loire.

Nul n'ignore quelles études, quels travaux se sont accumulés sur ce sujet : une bibliothèque entière a été imprimée, des enquêtes ont été menées, des rapports et des publications multiples ont traité la question à tous les points de vue. Il serait oiseux de vouloir en ce moment exposer le problème.

Personne, d'ailleurs, ne saurait affirmer, malgré cet amas d'études, que la Loire peut être rendue navigable; il semble douteux en tous cas qu'elle puisse l'être autrement que par des canaux; mais les intérêts en jeu sont complexes et très divers. Un point entre tous avait une importance capitale, c'est que l'approfondissement de la Loire en amont de Nantes eût au moins deux mètres, pour assurer sans transbordement le transit entre nos cours d'eau de l'Est, le réseau des canaux du centre de l'Europe, et la mer[1]. En effet, les marchandises lourdes ayant une faible valeur intrinsèque empruntent surtout la voie par eau : il y a donc nécessité que le prix de transport soit réduit. Et pour cela il y a deux conditions nécessaires : employer des gabares de plus fort tonnage à plus grand tirant d'eau, mais transportant plus de marchandises pour

[1] V. à ce sujet le *Compte rendu du Congrès des Sociétés de Géographie* à Nancy, en 1901, où notre communication fut suivie d'un vote exprimant le vœu que, dans le cas où les travaux d'approfondissement et d'amélioration de la Loire seraient exécutés entre Angers et Nantes, un approfondissement *constant* de 2 mètres soit assuré.

Digitized by Google

le même prix; éviter les transbordements qui enlèvent tout le bénéfice de l'économie du transport fluvial. Le projet initial, qui ne prévoyait qu'une profondeur de 1m20, ne répondait pas à ces besoins.

Le projet du sénateur Tassin avec la voie de Briare à Nantes semble assurer une profondeur de 2m. Nous aurons donc sur ce point un canal pouvant présenter un intérêt national.

D'autre part, les essais qui doivent avoir lieu très prochainement, dit-on, dans la section Angers-Nantes, permettront peut-être de se rendre compte de la possibilité de cette navigation du fleuve dans sa région basse.

Toutefois, nombre de bons esprits ont peu de confiance dans l'avenir du projet complet et s'étonnent que, en présence d'une conception aussi gigantesque que la mise en valeur de la Loire on n'ait pas commencé par le commencement, c'est-à-dire par la source et que, établissant courageusement le compte du nombre d'années nécessaires pour l'accomplissement de cette grande œuvre, on ne se soit pas attaché à sérier les efforts et les dépenses et à les diminuer en les appliquant à un travail raisonné et logique.

Il est de toute évidence que, si la Loire n'est plus navigable dans son cours inférieur, c'est qu'elle est ensablée et que l'afflux des sables vient de la Haute-Loire. Il est de non moindre évidence que le premier travail à faire, le plus urgent, le plus immédiat, c'était d'entraver cet énorme apport en régularisant le lit de l'Allier, en arrêtant les érosions du Forez.

Un ingénieur nantais a évalué jadis a plus de 400.000 mètres cubes le flot annuel des sables qui passent sous les ponts de Nantes et, bien qu'en ait dit tout récemment un écrivain qui célébrait avec une ardeur extrême le port de Nantes, ce n'est pas 400.000 mètres cubes de vase qu'on enlève chaque année dans la Loire maritime, mais 1.500.000

Digitized by Google

mètres cubes[1], et l'éminent Bouquet de la Grye[2] déclarait déjà en 1882 que, en 60 ans, la Loire a perdu un débit moyen de 1.774 mètres cubes par seconde, entre Nantes et Saint-Nazaire, par suite de l'envahissement des sables.

« Le jour où il sera bien compris que chaque mètre cube partant du Forez doit être dragué dans l'estuaire par des moyens coûteux on reconnaîtra qu'au lieu d'attendre cet ennemi sur place il faut prévenir son arrivée, s'opposer à son départ[3]. »

Ainsi se pose le problème de la Loire navigable : agir en amont en éteignant les torrents, en fixant le lit de l'Allier pour diminuer les apports venant des affluents, en gazonnant ou en reboisant les pentes des parties hautes du fleuve.

Or, à quoi aboutit en ce moment le grand mouvement dit de la Loire navigable? à décider le creusement de la Loire maritime, ce qui est un pur contresens.

*
* *

Ce contresens est voulu. Du projet *national* de la Loire navigable les Nantais ont fait un simple projet *local*, d'où ils tirent un bénéfice immédiat, et ils démasquent actuellement leurs batteries sans aucune réserve.

Après être restés cinquante ans inactifs, les Nantais se sont résolus à tenter de rendre à leurs quais le négoce qui les avait fuis et ils ont accaparé le mouvement créé par l'idée de la Loire navigable, en faisant voter tout d'abord l'approfondissement de la Loire maritime, parce qu'ils tenaient à retirer à Saint-Nazaire un trafic qu'ils avaient été impuissants à retenir jadis.

[1] Voir le rapport du service des Ponts et Chaussées au Conseil général.

[2] B. de la Grye, *Rapport sur le régime de la Loire maritime*, 1882, p 39.

[3] *Id.*, p. 43.

Digitized by Google

Déjà l'un des apôtres du « plus grand Nantes » a nettement indiqué son désir comme en un cri de victoire :

« Malgré les apparences actuelles et la supériorité du tonnage de Saint-Nazaire, malgré les chiffres du présent qui reflètent encore un passé en train de disparaître, l'issue de la rivalité entre les deux villes ne saurait être douteuse. Ce n'est pas l'industrie nantaise qui s'est déplacée vers le port maritime de Saint-Nazaire. C'est au contraire l'outillage maritime qui *revient* vers la ville industrielle. »

Et ensuite :

« Nantes est à la veille de s'approprier les deux éléments qui ont fondé la prospérité et fait pour ainsi dire la raison d'être de Saint-Nazaire : d'abord les grandes profondeurs, puis l'outillage des bassins et des quais[1]. »

Voilà donc, dénué d'artifice, l'aveu net du but auquel tendaient les promoteurs de la Loire navigable : servir uniquement les intérêts nantais et, sous les apparences de lutter pour une cause nationale, satisfaire des jalousies rétrospectives.

Sans doute, Colbert avait bien jugé quand il écrivait que « les Bretons sont de grands trompeurs et surtout ceux de Nantes[2]. »

*
* *

Nous n'entrerons point dans le détail des luttes et des rivalités qui ont séparé de tout temps les deux villes de Nantes et Saint-Nazaire, que, dans la chaleur communicative des banquets, leurs représentants ont appelées toujours « les villes sœurs ».

[1] *Annales de Géographie*, mai 1904. Sous le titre fallacieux de : *Les ports français de l'Atlantique*, cet article n'est qu'un panégyrique nantais débordant.

[2] *Correspondance administrative de Louis XIV*, t. III, p. 200 (6 octobre).

Digitized by Google

Les questions de clocher nous sont indifférentes et nous ne voulons nous placer ici qu'au point de vue de l'intérêt national.

On n'ignore point comment est née Saint-Nazaire. Elle a surgi de la mer, par elle et pour elle. Elle a été une nécessité : nécessité double, physique et économique. Nantes n'a pas *voulu* jadis ce port : elle a été obligée, sous peine de mort totale, de le créer de toutes pièces. Il n'était plus possible, il y a soixante ans déjà, de recevoir les steamers à aubes, les longs courriers, les services postaux du Centre Amérique et des Antilles. Plus peut-être que tout autre port de l'Océan, Nantes eut alors à subir la conséquence très fâcheuse, pour un port en rivière dont la profondeur ne dépasse pas quatre mètres, de l'augmentation progressive des bateaux aux longs cours.

Saint-Nazaire fut donc l'avant-port de Nantes. Cet avant-port est devenu un port. A l'heure actuelle, il est aussi puéril de dire que Saint-Nazaire est l'avant-port de Nantes que de dire que Nantes est l'arrière-port de Saint-Nazaire. Ce sont des mots.

Que la ville de Nantes ait vu avec déplaisir les accroissements successifs de ce port nouveau, cela n'est pas douteux, cela est naturel, et l'on a pu dire avec juste raison que « l'histoire de Saint-Nazaire n'est pas seulement un exemple; elle est le témoignage palpitant de ce que peut la ténacité de deux générations contre l'envieuse hostilité d'une grande ville et contre le mauvais vouloir de pouvoirs publics trop empressés à servir les intérêts particuliers ».

Le jour où le second bassin de Saint-Nazaire (dit de Penhoët) fut mis en service, Saint-Nazaire devenait par ce fait un port complet, auquel peu à peu furent ajoutées toutes les installations accessoires.

La Compagnie Transatlantique s'y installait; deux chantiers de constructions y dressaient leurs cales, d'où

Digitized by Google

sont sortis les géants de notre marine de guerre et de notre marine marchande[1]. De 18.000 habitants en 1866 la ville parvenait en 1900 à 35.000 et le mouvement du port s'élevait à 2 millions de tonnes de jauge de navigation maritime et 600.000 tonnes de jauge de navigation fluviale.

Nantes jugea le moment propice pour elle de détourner à son profit une part du trafic de sa voisine et elle obtint de faire creuser, au prix de 25 millions, un canal qui permit aux navires de moyen tonnage, d'un tirant d'eau de 5m50 à 6 mètres de remonter jusqu'à ses quais. Ne voulant pas aller à la mer, car aller à la mer, c'était aller à Saint-Nazaire, ils firent ainsi venir la mer à eux. Les résultats furent excellents. De ce fait, rapidement le trafic de Nantes s'accrut des deux tiers et c'est de ce moment que, reprenant des projets déjà vieux, Nantes trouva le canal insuffisant et songea à approfondir la Loire de ses quais à ceux de Saint-Nazaire.

Ainsi Nantes a pu rétablir l'équilibre entre elle et sa voisine. Elle a, grâce au canal de la Basse-Loire, ramené à elle la navigation moyenne. Ce canal a coûté 25 millions et à peine a-t-il servi quelques années qu'on déclare qu'il est insuffisant, *que c'était un essai* et que l'essai est probant : il faut faire mieux. Voilà vraiment des essais qui ne sont point bon marché.

[1] Depuis 1886 les ateliers ont mis à la mer 11 navires de guerre français, le *Tage*, la *Drôme*, le *Jemmapes*, *le Valmy*, le d'*Iberville*, le *Masséna*, les croiseurs *d'Assas*, *Guichen*, *Desaix*, *Amiral Aube*, *Coetlogon*. En ce moment même ils ont en construction les 2 cuirassés *Liberté* et *Ernest Renan*. Ajoutez à tous ces puissants navires français l'*Amiral Kornilof* fourni à la marine russe, le cuirassé grec *Hydra*, les croiseurs japonais *Chichimakan* et *Azuma* et le navire roumain actuellement en construction ;

11 paquebots, parmi lesquels les puissants transatlantiques la *Touraine*, la *Navarre*, la *Lorraine*, la *Savoie* ; — la *Provence* est en ce moment en chantier ;

25 grands cargo de 5.000 tonnes en moyenne ;

10 remorqueurs ;

39 grands voiliers dont le déplacement moyen dépasse 3.500 tonnes.

Digitized by Google

C'est alors qu'arrive le fameux projet de la Loire maritime qui, au dire des Nantais, est la conséquence fatale de la Loire navigable et par quoi on doit naturellement commencer.

Et, pour mieux indiquer la nécessité d'obtenir cet approfondissement, une guerre nette et sans merci fut faite au port de Saint-Nazaire par les négociants nantais, qui mirent en quarantaine, en quelque sorte, ses quais et arrivèrent à obtenir chaque année des statistiques fantastiques de navires et de tonnage, grâce à des allègements ou déchargements partiels sur les berges du canal, au mépris de tous les règlements douaniers.

Mais nous avons dit que nous nous placions au point de vue seulement de l'intérêt national et voici comment nous pouvons déclarer que les travaux projetés d'approfondissement de la Loire en aval de Nantes nous semblent être un *non-sens* économique.

Établissons en effet les dépenses qu'ils entraînent et les avantages qu'ils procureront.

Les dépenses sont de deux sortes : dépenses d'exécution, dépenses d'entretien.

Suivant les prévisions, les dépenses d'exécution seront de 22.000.000, ce qui correspond au versement minimum d'une annuité de 660.000 fr.

Quant aux dépenses d'entretien, il ne peut appartenir à personne d'en connaître exactement la quotité; mais, en toute probabilité, il faut admettre, en raison même de l'accroissement énorme de l'afflux des sables, qu'elles atteindront *au minimum* le chiffre de 1.200.000 fr., puisqu'en l'état actuel des choses les crédits alloués pour le dragage des ports de Nantes et de la Loire en aval sont de 800.000 fr.

En résumé donc, l'exécution et l'entretien des travaux projetés correspondront au versement d'une annuité de 1.860.000 fr., sans comprendre les intérêts des 25 millions

Digitized by Google

dépensés pour le canal déjà creusé et considéré comme inutile.

Grâce aux travaux projetés, les industriels nantais verront fréquenter leur port par des bateaux de gros tonnage qui ne peuvent aujourd'hui y trouver accès. Ils pourront ainsi, moyennant un supplément de fret très réduit, recevoir directement des marchandises qui jusqu'à ce jour devaient être importées par le port de Saint-Nazaire et *là transbordées sur gabares ou sur wagons, pour être transportées par voie d'eau ou de fer* de Saint-Nazaire à Nantes. Ils réaliseront ainsi aux prix actuels un bénéfice moyen de 2 fr. par tonne. Il est certes difficile de prévoir la quantité de ces marchandises que les travaux projetés permettront de remonter annuellement jusqu'à Nantes. Mais, si l'on remarque que le port de Saint-Nazaire ne reçoit annuellement (non compris les transatlantiques), que 60 bateaux ayant plus de $6^{m}50$ de tirant d'eau, c'est-à-dire ne pouvant dans l'état actuel remonter jusqu'à Nantes, on nous accordera que nous sommes certainement au-dessus de la vérité en fixant à un maximum de cent le nombre des bateaux auxquels les travaux d'approfondissement projetés permettront l'accès du port de Nantes. Ces bateaux portent en moyenne 4 500 tonnes de marchandises; les bénéfices réalisés par les Nantais du fait des travaux seront donc de $450.000 \times 2 = 900.000$ fr.

On voit dès lors que l'économie des travaux projetés se résume comme suit :

Verser chaque année une somme de 1.860 000 fr. pour permettre aux industriels nantais de réaliser un bénéfice de 900.000 fr.

Mais il est toujours dangereux de préciser quand on parle de dépenses ou de bénéfices futurs. A des chiffres forcément hypothétiques on peut toujours en opposer d'autres, non moins hypothétiques, dont on tirera des conclusions diamétralement opposées. Nous nous bornerons

Digitized by Google

donc à conclure sous une forme différente et plus significative. Au lieu de creuser la Loire maritime, il y aurait intérêt général à ce que l'État, le département prissent à leur charge et versent chaque année aux Compagnies de chemins de fer ou de transports fluviaux les intérêts de la somme reconnue nécessaire pour le creusement et l'entretien de la Loire maritime. Il y aurait encore économie et le commerce nantais aurait satisfaction.

* * *

Mais, si nous venons d'établir que les travaux d'approfondissement à huit mètres de la Loire maritime sont un non-sens économique, nous pouvons, avec non moins de raison, nous étonner que l'État y ait participé. Que la Chambre de commerce de Nantes engage une affaire de rendement économique négatif, cela la regarde seule; mais il n'en est pas de même de l'État. On parle des intérêts nationaux en jeu et, pour convaincre les hésitants, les promoteurs des travaux d'approfondissement se sont efforcés d'établir une liaison étroite entre les projets de la Loire navigable et ceux de la Loire maritime. Il y a là une erreur ou un trompe-l'œil.

Nul plus que nous n'est partisan des travaux qui peuvent avoir pour effet de développer le trafic de cette merveilleuse voie naturelle, qui drainera dans l'avenir vers la mer les produits de toute une partie de la nation et qui apportera jusqu'au cœur même du pays les marchandises étrangères.

Mais les travaux d'approfondissement de la Loire en aval de Nantes ne peuvent avoir aucun effet sur ce développement.

Du moment que la Loire en amont de Nantes ne sera jamais accessible qu'aux chalands de faible tirant d'eau, un transbordement sera toujours nécessaire.

Digitized by Google

Qu'importe au pays qu'il se fasse à Saint-Nazaire ou à Nantes ?

Pour légitimer les travaux d'approfondissement on met en avant les ports étrangers; on cite Hambourg, Brême, Stettin, situés sur l'Elbe, la Veser et l'Oder, à des distances du littoral variant de 60 à 110 kilomètres. On tire de leur merveilleux développement la conclusion que les Allemands, dont on se plaît à vanter la perspicacité économique, ont su, dès l'origine, entrevoir les avantages que présentent les ports en rivière et qu'il nous faut suivre leur exemple.

Nous nous élevons contre ces conclusions. A l'origine, en effet, alors que les bateaux de six mètres de tirant d'eau étaient considérés comme des bateaux géants, les Allemands ont concentré tous leurs efforts vers ces ports de Brême, de Hambourg, qu'ils ont dotés d'installations grandioses; mais ils ont compris, depuis plusieurs années déjà, combien l'avenir est aux bateaux de fort tonnage. Aussi, après avoir entrepris d'approfondir les parties maritimes de l'Elbe et de la Veser, du jour où ils ont constaté qu'il arrive un moment où les travaux d'approfondissement sont de rendement économique négatif, ils ont établi des ports aux embouchures même des fleuves. L'État de Brême a acheté les terrains où fut creusé Bremerhaven, l'État de Hambourg vient, à l'embouchure de l'Elbe, d'inaugurer le bassin de Cuxhaven. Ces États développent sans cesse les ports de Brême et Hambourg, mais ils développent parrallèlement Bremerhaven et Cuxhaven. Ils ont, en effet, compris qu'il ne serait pas conforme à l'intérêt national de dépenser des millions pour des travaux d'approfondissements aléatoires, qui auraient pour seul résultat, non de *créer* du trafic, mais *d'en détourner, non d'apporter un peu plus de richesse à la nation, mais d'enlever à un port voisin le trafic qui le fait vivre.*

Calculez : que de millions dépensés dans un intérêt

Digitized by Google

local ! — 25 millions pour le canal qui existe actuellement, 22 millions prévus pour les travaux d'approfondissement. Ajoutez-y les 50 millions que nécessitera inévitablement la transformation du port de Nantes. Car il ne faut pas s'illusionner, la Loire maritime n'est qu'un début, qui amène comme conséquence prévue, dissimulée jusqu'à présent, le complet outillage du port de Nantes. Il faudra, l'étiage étant changé, jeter bas les ponts et les quais, créer des bassins, et déjà M. Lechalas, dans son remarquable ouvrage, *Transformation de la Basse-Loire*, dès 1868, prévoyait cette dépense finale et l'estimait à 50 millions. Mais l'honorable ingénieur, qui traçait alors si nettement tout le programme que Nantes n'eut pas l'énergie de suivre à cette date, croyait impossible la translation des chantiers de construction à Saint-Nazaire; il ne pouvait prévoir le développement si rapide de ce port, la création du bassin de Penhoët, et, avant toutes choses lui aussi déclarait que, si le creusement de la Loire fluviale se faisait un jour, il faudrait d'abord « que les berges de la Loire supérieure et de l'Allier fussent fixées ».

Ainsi des millions ont été dépensés pour le canal actuellement existant, des millions seront encore dépensés, puisqu'il a cessé de plaire, alors que son usage enrichit le port de Nantes, et il faudra de plus, comme conséquence inavouée au début, dépenser un minimum de 50 millions pour donner au port de Nantes l'outillage déjà existant à Saint-Nazaire!

Que d'argent jeté au fleuve, que d'argent avec lequel le port *nécessaire*, le port déjà créé de Saint-Nazaire et qu'il faudrait créer s'il n'existait pas, eût pu devenir un organisme tel qu'aucun port européen n'eût pu lui être comparé.

Assurément on doit reconnaître qu'il eût été aussi utile et beaucoup plus économique de faire de ce dernier port un port fluvial que de vouloir faire, malgré la nature, de Nantes un port de mer.

Digitized by Google

Le canal du Carnet à peine terminé, on reconnaît qu'il ne suffit plus au passage des navires. Or, *les travaux d'approfondissement de la Loire ne seront vraisemblablement pas achevés avant que les bateaux servant au grand trafic maritime n'atteignent un tirant d'eau trop considérable pour remonter à Nantes*, même en supposant que l'on atteigne le mouillage de huit mètres, que l'on n'obtiendra vraisemblablement pas, qui ne saurait, en tous cas, être obtenu que pour un petit nombre de marées[1].

Ainsi l'État et le Département vont faire des sacrifices importants pour essayer de donner à Nantes une partie du trafic de Saint-Nazaire et la dépense sera à peine faite qu'elle deviendra inutile !

« Trop de bouches, pas d'estomac », a-t-on dit dernièrement pour démontrer que quatre ports sur l'Océan c'était trop pour l'intérêt national. On a démontré ainsi l'erreur énorme qui a été commise lorsqu'on a créé La Rochelle, qui doit être considéré comme incapable de devenir un grand port, sa situation ne s'y prêtant pas.

Bordeaux desservira toujours le sud-ouest et son grand malheur est de n'avoir qu'un Pauillac au lieu d'avoir un Saint-Nazaire.

Ce serait une erreur nouvelle et considérable de vouloir faire de Nantes, moyennant des sacrifices énormes, un port maritime.

Nantes doit rester ce qu'il est, un grand centre indus-

[1] Tout le monde parle toujours de l'approfondissement à 8 mètres comme d'une chose déjà arrêtée, décidée. Outre que, de l'opinion du plus grand nombre des ingénieurs, 6 mètres 50 est la profondeur que l'on ne pourra guère dépasser, les fonds n'ont point été votés pour aller plus loin. Le Conseil général des Ponts et Chaussées a exprimé l'avis que, sur les 22 millions prévus, 19 seraient nécessaires pour assurer un tirant d'eau de 6 mètres et que les trois autres seraient employés à *essayer* de porter ce tirant d'eau à 8 mètres. C'est sur cette base qu'a été rédigé l'avant-projet définitif qui a été récemment déclaré d'utilité publique. Par conséquent, de l'avis même des ingénieurs, il est fort douteux que les 22 millions suffisent pour obtenir les 8 mètres.

Digitized by Google

triel, un port intérieur. Il ne saurait être le point d'atterrissement des gros navires qui font le grand roulage atlantique. Pour desservir l'ouest et le centre de la France et peut-être une partie de l'Europe centrale, on ne peut choisir qu'entre Saint-Nazaire et Nantes. Nantes a actuellement le moindre tonnage : il est démontré qu'il ne peut jamais devenir le point d'aboutissement de la grande navigation maritime. Saint-Nazaire est donc le seul port qui puisse prétendre desservir la vallée de la Loire et les régions voisines.

C'est là, et non à Nantes, que le transbordement doit se faire.

C'est ce port qui doit être aménagé et outillé pour devenir le grand port de l'Atlantique.

Voilà le point de vue national.

*
* *

Nous nous bornerons pour conclure à citer ces paroles du savant Bouquet de la Grye, dont les travaux ont tant contribué aux progrès de Nantes :

« Bâtit-on une ville maritime pour une période limitée, creuse-t-on des bassins, prépare-t-on des projets nouveaux pour des sommes dépassant 70 millions, sans s'inquiéter d'un avenir si proche ? Évidemment non. Saint-Nazaire qui est une création récente, ne doit pas s'évanouir comme certaines villes d'Orient. Toutefois, ce qu'il importe de faire remarquer, c'est que Nantes et son annexe, deux villes qui se jalousent, ont leurs intérêts intimement liés ; leur existence dépend d'une même cause, le fleuve. Or, Saint-Nazaire n'est pas une ville à la mer suivant l'expression des marins, c'est une ville de fleuve ; ce qui le prouve c'est que les navires y étalent en rade des coups de vent de sud-ouest qui, avec de pareilles découpures de côtes, les

Digitized by Google

mettraient au plein partout ailleurs. Ce qui le prouve mieux encore, c'est qu'en aval il y a une barre de fleuve[1] ».

Cette situation unique d'un port, à la fois fluvial et maritime, doit assurer à Saint-Nazaire un avenir grandiose. Laissons faire le temps; les nécessités physiques et économiques seront plus fortes que les petits intérêts momentanés. Saint-Nazaire qui, de ses propres deniers, a approfondi la barre du fleuve, au prix de millions; qui, songeant à l'avenir, a engagé toutes ses ressources pour créer sa nouvelle entrée et donner à la France un port en eau profonde, auquel nul ne saurait être actuellement comparé; Saint-Nazaire peut et doit souhaiter ardemment la réalisation du projet de la Loire navigable. Pour elle, comme pour Nantes, les conséquences futures de cet immense projet sont incalculables.

Saint-Nazaire, déjà unie à l'Europe centrale par la grande ligne qui doit percer la Faucille, ou tel autre en projet, qui la joindra à Bâle; Saint-Nazaire, port naturellement point d'attache des navires qui sortiront par le canal de Panama; Saint-Nazaire enfin, point terminus de tout l'afflux commercial qu'apportera la Loire navigable, cela semble un idéal, qui, peut-être sera réalisé pour le plus grand bien de la France. Mais tout cela tient un peu du rêve et la réalité est plus proche et plus douloureuse. Bornons-nous simplement à répéter ce qu'on a dit déjà en 1894 inutilement :

« Si respectables que soient les intérêts d'une ville comme Nantes, ils doivent céder devant l'intérêt général. Les finances de l'État ne sont pas faites pour la satisfaction de tel ou tel particulier. Il est temps d'abolir le régime de faveur qui est celui de Nantes[2] ».

Étienne Port.

[1] *Recherches hydrographiques sur le régime de la Loire maritime*, 1882, p. 40.

[2] G. Bourdon, *Le Port de Saint-Nazaire*, août 1894.

Digitized by Google

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ÉGLISE

(suite)

II

Brain-sur-Longuenée

Un chemin capricieux et charmant se détachait jadis, au creux du bourg de la Membrolle, de la route royale d'Angers à Châteaugontier et Laval pour gagner la direction de Segré. Laissant flotter au gré des pentes son fil insouciant, il traversait, sans prendre la peine de dévier, halliers et marécages. Ce chemin serait de nos jours, on le devine, l'idéal d'un peintre et le cauchemar d'un agent-voyer.

Fréquenté par les métayers, qui portaient à dos de cheval ou en charrette à bœufs leur seigle et leur méteil — j'ai vu dans mon enfance les premières cultures de froment, — il l'était aussi par les tisserands, peuple alors florissant, aujourd'hui disparu du pays. Faute de bête de somme, ces braves artisans chargeaient sur leur dos le fil rapporté des fermes ou la toile à livrer en échange et partaient au besoin gaillardement pour Angers, distant de cinq lieues, allant et revenant à pied dans la journée, avec un faix qui, dans nos temps de décadence, ferait soupirer un mulet.

En revanche, les voitures, ou, pour parler plus exactement, les véhicules de luxe qui portaient ce nom, et le méritaient à peine, ne pouvaient passer là que dans la belle saison, ou tout au moins par le beau temps. La période « carrossable » était limitée à quelques mois d'été, comme aujourd'hui l'exploitation des montagnes!

Digitized by Google

Si bien qu'un matin d'automne mon père, ayant trop présumé de l'état du chemin, fit bravement atteler son vieux cabriolet jaune à grands ressorts en cuir et à tablier en tabatière, ancêtre monumental des cabs anglais — moins le perchoir, — et partit pour Angers. Il n'alla pas loin. Au détour portant le nom significatif de la « Mare aux sept chênes », la roue enfonça net jusqu'au moyeu : il était embourbé. Plutôt que d'invoquer Hercule, il préféra hêler un métayer, qui, dans un champ voisin, labourait pour les semailles, en berçant de son sifflement mélancolique et rythmé six bœufs et une jument capables de tirer de l'ornière un charretier de Quimper-Corentin. Le bonhomme arrêta son « harnais » et, s'approchant à pas comptés, la main à son bonnet de laine : « Monsieur, dit-il à mon père, comment avez-vous fait, en conscience, pour vous lancer par là? vous devez pourtant bien savoir que de ce temps-ci les bêtes n'y passent point! »

Après quoi, il détacha paisiblement la jument et les deux bœufs de flèche, joua de l'aiguillon en criant : « Hardi, Robi! tiens-toi bien, Rougeaud! » — et le char dégagé put continuer à cahoter jusqu'à Angers : deux lieues de fondrières, trois de pavés en tête de clous... C'était l'âge d'or!

A dix kilomètres de la Membrolle, le petit chemin à catastrophes se jetait brusquement vers la gauche, pour escalader un coteau et desservir un vieux moulin à vent. Arrivé là, le voyageur pouvait s'étonner de l'étendue de l'horizon qui s'ouvrait devant lui : à plus de quatre lieues, les coteaux du Craonnais enveloppaient de leur ceinture bleuâtre le pays de Segré. Presque sous les pieds du spectateur, à moins de dix minutes de marche, le clocher d'ardoise d'une vieille église pointait à travers la verdure, dans un fouillis de maisons semées comme au hasard; c'était la paroisse de Brain-sur-Longuenée.

Aujourd'hui, plus de moulin : le vent a fait son temps.

Digitized by Google

Plus de chemin : sans épouser ses contours et sorti en droite ligne des cartons verts de la préfecture, le chemin de grande communication n° 23, que je défie bien de faire entrer dans un vers, est entré à coups de jalons dans le village, éventrant les maisons et faisant triompher l'alignement sur les ruines du pittoresque. Plus même de vieille église : j'ai de mes mains, hélas! contribué à la démolir. Il est vrai qu'en dehors de l'épithète de vénérable je cherche en vain quel adjectif décent on eût pu accoler à ce monument antique et caduc. Son vieux clocher original, octogone effilé à vastes égouts retroussés, avait trouvé grâce dans le plan de l'architecte et le contraste eût été piquant de cette pyramide des anciens âges avec la flèche élancée du clocher neuf, son jeune rival; mais les murs qui le portaient furent trouvés dans un état de ruine qui en imposa le sacrifice. Le vieux clocher est allé rejoindre le vieux moulin, dans le musée des vieilles lunes!

De cette église, le premier curé que j'aie connu s'appelait M. Leroy. Tel était, non seulement son nom, mais encore le vocable sous lequel tous ses paroissiens le distinguaient. On disait alors tout simplement « Monsieur Leroy »; le titre semi-administratif de « Monsieur le Curé » ne prévalut que du temps de son successeur.

M. Leroy était un vieillard, et je n'ai pas eu le temps de conserver de lui beaucoup de souvenirs. Je le revois pourtant, un peu froid et terriblement intimidant pour moi, dans les visites où ma famille m'entraînait à la cure, malgré mes supplications désespérées. A ces entrevues assistait régulièrement sa sœur, qui vivait avec lui et que les gens appelaient sa « gouvernante ».

La bonne vieille fille eut un jour pitié de ma contrainte et de mon embarras et, pour m'y soustraire, m'invita à feuilleter, sur la table du salon, un volume de gravures en taille-douce destinées à servir d'illustration aux œuvres de Buffon. O bonheur! la page s'ouvrit sur le portrait d'un

Digitized by Google

magnifique cheval, tête et crinière au vent, le pied levé dans l'attitude du pas espagnol. En ma qualité de petit garçon, j'adorais les chevaux, sauf à en avoir peur quand il fallait m'en approcher ou monter sur leur dos : qu'on juge de l'avidité avec laquelle je dévorai des yeux la brillante silhouette de la plus noble conquête que l'homme ait jamais faite! Et comme je commençais dès lors à faire, des couleurs à l'aquarelle, un usage qui, du premier coup, confinait à l'abus, je me disais : « Oh! si je pouvais seulement mettre à mon aise de la peinture sur ce beau cheval! »

M. Leroy était modeste et sans fortune. Il mourut, et tous ses meubles furent vendus : la bibliothèque, comme le reste, passa au feu des enchères. Je fis tant d'instances et de promesses que mon père acheta le Buffon avec ses gravures. Quand j'emportai sous mon aisselle le volume si ardemment convoité, j'étais plus heureux et plus fier que si j'eusse dompté Bucéphale en personne. Un quart d'heure après mon retour, ma passion était assouvie et j'appelais triomphalement toute ma famille pour jouir de mon chef-d'œuvre. La foudre, tombant à mes pieds, ne m'eût pas plus déconcerté que le rire homérique par lequel fut saluée mon exposition de peinture. J'avais recouvert mon cheval d'une couche bien épaisse et bien uniforme de vert-pomme! Mon père me persifla, mes sœurs se moquèrent de moi, ma mère tira furtivement son mouchoir pour essuyer les larmes qui avaient jailli de mes yeux comme le champagne de sa bouteille, et je ne m'échappai de ses bras que pour aller, en trépignant, dans un coin y cacher ma honte et ma déconvenue. Je me préparais, ce jour-là, à comprendre plus tard le voisinage classique de la roche Tarpéienne et du Capitole...

A M. Leroy succéda l'abbé Jean Gourdon. Un court passage à la cure de Saint-Cyr-en-Bourg avait complété une éducation pastorale heureusement commencée dans

Digitized by Google

un vicariat à Beaufort-en-Vallée, sous la direction de l'éminent curé Ferrand, déjà devenu membre du Chapitre de la Cathédrale et, à ce titre, délégué par Mgr Angebault pour installer à Brain son ancien vicaire. L'abbé Gourdon nous arrivait avec toute l'ardeur de la foi et du zèle d'un vendéen. Né à Jallais, élevé au milieu des glorieux survivants de la grande guerre, il était fils de l'un d'eux et son vénérable père l'accompagna près de nous, y vint demeurer et y vécut presque aussi longtemps que lui.

M. Gourdon était un cœur ardent, un esprit méthodique et cultivé. Ce dernier don ne tarda pas à se manifester. Dès son arrivée, le nouveau curé se donna pour tâche, comme il donna pour exemple à tous ses confrères, de fouiller dans le passé de sa paroisse, d'en retrouver les archives, d'en reconstituer les annales et de les continuer par des notes, écrites au jour le jour, et dont la très intéressante collection a malheureusement été interrompue par sa mort. Avec une patience, un intérêt, je dirais volontiers un amour dignes d'un Bénédictin, il dépouilla, le crayon à la main, toute la collection des actes de l'état-civil de notre commune, depuis le XVIe siècle; il rechercha, dans les châteaux et les maisons bourgeoises de sa paroisse et des alentours, les chartriers, les livres féodaux, les titres de famille, et de tout ce patient et intelligent travail sortit un ensemble de notes manuscrites que notre illustre archiviste, Célestin Port, s'empressa et fut heureux de mettre à profit, en citant avec honneur, dans son remarquable *Dictionnaire*, la source où il avait puisé.

Pour achever de peindre ce trait de la physionomie morale du curé Gourdon, j'ajouterai de suite qu'ayant trouvé à Jallais, dans sa jeunesse, un foyer d'activité littéraire dont son vicaire d'alors, l'abbé David, et l'instituteur Clément Legeay entretenaient la flamme à grands coups de bouts-rimés, il en conserva un souvenir qui le rendit fidèle au goût pour la poésie légère et à l'amitié de

Digitized by Google

David, devenu presque son voisin en devenant curé de Freigné; ce qui nous valait de temps à autre de voir surgir dans la chaire de Brain la silhouette colorée et gigantesque de l'ami David et d'en entendre tomber une éloquence imagée, prophétique et parfois, hélas! inintelligible comme un psaume. Ne vous en étonnez pas : le bonhomme se vantait de descendre tout simplement — bien que peut-être en ligne un peu brisée — de son antique et glorieux homonyme, le prophète royal.

Il en alléguait une assez plaisante raison. Dans un passage de ses volumineux mémoires, il donne un spécimen — manifestement très soigné — de « la paraphe » qui, de père en fils, accompagnait la signature des David. Ce monument de calligraphie affecte la figure d'une harpe : après cela, quelle place pour un doute sur l'origine de la famille? Par malheur, ainsi que j'ai dû le constater devant la savante Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, qui ne se paie pas d'apparences et que j'avais osé entretenir un jour de ce descendant du roi David, les autres paraphes abondamment répandus dans ses manuscrits offrent à l'œil beaucoup moins la forme d'une harpe que celle d'un piano à queue!

Succédant à un vieillard, M. Gourdon trouva peut-être dans sa paroisse la foi quelque peu endormie. En tout cas, elle n'y était pas partout très éclairée, si j'en juge par l'anecdote, remontant à ce temps et que me racontait plus tard notre bonne vieille sacristaine, avec un plaisir qui n'avait d'égal que celui que je prenais à l'entendre.

Elle voit, un beau lundi matin, juste le lendemain du dimanche du Bon-Pasteur, arriver à pas comptés, avec recueillement et en grande tenue, un vieux journalier habitant l'un des hameaux les plus éloignés du bourg. Il avait endossé ses habits de première classe et l'on voyait, à la mode du temps, la largeur de deux doigts d'une belle chemise de toile neuve briller entre la ceinture de sa

Digitized by Google

culotte à jambes en pied d'éléphant et le dos de sa veste, taillée en justaucorps. Beau chapeau velu avec cordon tombant, beaux sabots bien propres, rien n'y manquait; il était brillant comme un sou neuf. A son passage, la sacristaine l'interpelle :

« — Où allez-vous donc comme ça, de si bonne heure et si bien endimanché? Allez-vous assister à votre messe de mariage?

« — Faut pas plaisanter, Perrette! Je vas faire mes Pâques.

« — Vos Pâques?

« — Eh bien, oui, mes Pâques! Qu'avez-vous à rire? et ne les faites-vous pas aussi, vos Pâques?

« — Bien sûr; seulement je les fais à l'heure. Vous ne savez donc pas qu'hier soir Monsieur le Curé, après vêpres, a chanté le *Te Deum* pour remercier le bon Dieu que le temps des Pâques soit fini et se soit bien passé? C'est hier matin qu'il fallait faire vos Pâques!

« — Hier matin! » dit le bonhomme en laissant tomber les bras et en écartant les jambes pour maintenir son équilibre compromis par la stupeur, « hier matin! ce que c'est tout de même que de demeurer si loin du bourg! on ne sait point les nouvelles! »

Si la foi eût sommeillé, l'abbé Gourdon eût été de force à la réveiller à Brain. Il en sonnait la diane à grand renfort de cornets à pistons, de trombones et de tambours. Ami à la fois de la musique et des jeunes gens, il se servait de ceux-ci pour donner à celle-là, dans son église et à ses processions, un éclat que l'on pouvait surtout qualifier de métallique. L'excellent homme n'avait affaire qu'à des novices, armés d'instruments d'occasion, sinon parfois de rebut; jugez de la cacophonie! Eh bien! que nul ne s'en étonne, de ces éclatantes discordances résultait, entre la jeunesse et lui, une parfaite concorde. On se réunissait avec plaisir à la cure pour déchiffrer et exécuter, on fré-

Digitized by Google

quentait assidûment les offices : messe et vêpres, les dimanches, faisaient église comble. Faut-il ajouter, hélas! que la musique plaisait d'autant plus aux gens qu'elle faisait plus de bruit! Qu'on leur donnât un beau tapage, ils étaient contents et passaient condamnation sur la mesure et même sur la justesse. Les processions de Brain attiraient les paroisses à la ronde, et de cette époque date pour la nôtre la tradition, conservée jusqu'à ce jour, d'une troisième procession du Très-Saint Sacrement, avec une pompe et un concours supérieurs à ceux des deux autres, le jour de la fête annuelle de l'Adoration perpétuelle.

Un jour, le bon curé qui, malgré tout, aimait, goûtait et pratiquait pour lui-même la bonne musique, voulut faire entendre à ses ouailles autre chose qu'un pieux vacarme. L'occasion le servit à souhait. Il reçut, un dimanche, la visite d'une famille qu'il avait estimée et aimée à Beaufort-en-Vallée. Un abbé, qui fut jadis l'un de mes maîtres à Combrée, orné alors d'une abondante chevelure dont la nuance, — elle a bien changé depuis lors! — lui avait valu au collège, de notre part, l'irrévérencieux surnom de « Bassy noir » et dont la magnifique voix de baryton a été connue de tout l'Anjou, était venu à Brain avec ses deux sœurs, dont les voix de soprano et de contralto n'étaient pas moins remarquables que la sienne. Ils chantèrent à la grand'messe, au salut : c'était proprement un charme. Eh bien! veut-on savoir maintenant l'impression de l'auditoire, après l'exécution de merveilleux morceaux à trois voix? Mon père s'en enquit sur la place, à la sortie des vêpres : « — Monsieur, lui dirent les gens, qu'est-ce que c'est donc que ces trois chanteurs qui chantent chacun à sa manière? Ils ne *s'entr'entendent* point! »

Le bon peuple préférait sans doute entendre éclater au lutrin la voix de son chantre favori. C'était, en effet, sans

Digitized by Google

rien élaguer des divers sens de cette expression, un rude chantre que Léandre Thureau! Vous pensez, sans doute, en lisant ce nom, que c'était bien celui qu'il portait, de par l'état-civil. Je l'ai cru longtemps comme vous. Nous nous trompions tous : ce champion du plain-chant s'appelait Léandre Bedouet. Seulement, par une habitude tellement antique qu'elle remonte aux héros d'Homère, on désignait alors de préférence le fils par le nom de son père : on disait de mon temps, en abrégé, le fils de Mathurin comme jadis le fils d'Oïlée. Or, c'était justement le prénom de Mathurin que portait le père de notre Léandre : un beau nom, bien sonore, point alambiqué, très répandu du temps de ma jeunesse et tombé aujourd'hui en désuétude comme tant d'autres! Toutefois, comme il semblait sans doute trop long à prononcer, l'usage en avait fait deux diminutifs familiers, sous lesquels on désignait couramment ceux qui avaient saint Mathurin pour patron. Quand on les prenait par la tête, ils s'appelaient Matheau ; par la queue, ils devenaient Thureau. Et voilà comment mon vieux grand chantre n'était connu que sous le nom, que d'ailleurs il illustrait, de Léandre Thureau.

L'abbé Gourdon aimait à donner à ses cérémonies religieuses tous les genres d'éclat, y voyant avec raison un attrait pour ses paroissiens, et particulièrement pour la jeunesse, amie des grands bruits et des beaux spectacles. A l'éclat des cuivres, dont j'ai parlé tout-à-l'heure, il joïgnait donc celui de toutes les pompes liturgiques qu'il pouvait déployer. Ses trois chantres, enveloppés dans leurs chapes, formaient un groupe qui, de temps à autre, eût fait le bonheur d'un photographe, si la photographie eût alors existé! Aux grandes fêtes carillonnées, Thureau, en sa dignité de maître chantre, sortant majestueusement de la pénombre du lutrin, pendant qu'on chantait au chœur le dernier *Kyrie*, s'avançait lentement au pied de l'autel, le saluait avec grandeur et allait se poster au bas des degrés,

Digitized by Google

du côté de l'Évangile. Ce n'était plus un chantre, c'était un ambassadeur : j'ai souvenir d'avoir vu quelque part, dans les plafonds du palais ducal de Venise, le portrait d'un doge en chape ayant même encolure. Le curé, lui faisant face, se plaçait au coin de l'Épître et alors de la gorge du grand-chantre, dont la tête se relevait à chaque note par un petit mouvement saccadé, sortait à mi-voix l'intonation qu'il « imposait » au célébrant : *Glo...o...o...oria in excelsis Deo*. O saint Grégoire! vous lui aurez pardonné, dans un moment si glorieux, de n'avoir pas coulé son chant. Après quoi il saluait le curé et l'autel avec la même majesté et sa chape disparaissait lentement au tournant du chœur, balancée de droite et de gauche comme la queue d'un paon en retraite. Et tout le peuple de dire : « Il n'y a tout de même qu'à Brain qu'on chante une grand'messe comme ça! »

Vingt fois l'abbé Gourdon et Léandre Thureau faillirent se brouiller. On le devine : la bouteille, la maudite bouteille avait joué son rôle favori; le chantre avait trop « entonné ». Vingt fois ils se rajustèrent : le curé aimait son chantre : le chantre était fier de son métier :

Vincit amor patrius, laudumque immensa cupido.

Mais enfin le stentor du lutrin sentit les atteintes de l'âge ; plus il mouillait sa gorge, plus elle devenait sèche. Il avait perdu la domination, de haute lutte, sur les autres gosiers ouverts autour de lui ; sa voix ne conduisait plus le chœur à elle seule, il n'articulait que faiblement les paroles latines et l'un de ses camarades, peu versé dans la prononciation de la langue de Virgile et de saint Jérôme, ne pouvait plus lui dire, en lui poussant le coude : « Thureau, dis les paroles : moi, je vais brailler! » Le curé prit un grand parti : il acheta un harmonium, excellent d'ailleurs, car il vit encore et semble gagner avec l'âge. Mais, faute d'un organiste expérimenté et capable d'im-

Digitized by Google

poser le ton sans tâtonnements, l'abbé Gourdon fit appel au tumultueux concours d'un ophicléide.

Ce que ce tortueux instrument déversa longtemps dans nos oreilles de bruit et de notes fausses, je ne m'en souviens pas sans effroi! Ma consolation, lorsque je me trouvais à Angers, était d'aller, à la Cathédrale, entendre et admirer un maître, dont j'aurai l'occasion de reparler, et me pâmer d'aise en écoutant les accompagnements d'ophicléide de Fricard. J'en emportais, en quelque sorte, un écho prolongé dans le cœur et dans les oreilles. Jugez de ce qu'elles éprouvaient quand à Brain, le dimanche suivant, elles étaient déchirées par la réalité! J'étais alors tenté d'écrire à Ulysse pour lui demander un peu de cette cire dont il savait enduire les oreilles de ses compagnons d'infortune!

Tout a une fin, même les ophicléides. L'artiste qui soufflait dans le nôtre ayant quitté la paroisse, son instrument contondant quitta l'église et fut relégué au grenier de la cure, où les Anges le retrouveront, au jour du Jugement dernier, pour réveiller les morts. Je me croyais sauvé; je me trompais, hélas! A peine venions-nous d'échapper à Charybde, que Scylla se présentait : c'était un cornet à pistons!

René Barreau, qui manœuvrait cette redoutable machine, avait fait son apprentissage du plain-chant et de la manière de l'accompagner, en qualité de trompette à cheval, pendant la guerre d'Espagne, dans le régiment du duc de Montpensier. C'est assez dire qu'il jouait un *Introït* comme il eût sonné le boute-selle, avec cette différence que, les sonneries militaires lui étant familières, il en exécutait fidèlement toutes les notes, tandis que... Grand Dieu! n'insistons pas. Parfois, il se perdait tout-à-fait, il était désarçonné. Il retirait alors l'instrument de ses lèvres, agitées d'un petit tic nerveux qui lui donnait l'air d'un lapin broutant ses choux, retirait la pompe de son cornet et la secouait ostensiblement, bien qu'elle fût sèche comme vent du Nord, pour en faire sortir l'eau malencontreuse

Digitized by Google

qui causait les fausses notes; après quoi il se remettait en posture, rattrapait le plain-chant au vol, comme il pouvait, et piquait une charge à fond de train... jusqu'à la prochaine culbute. Mais c'était un si brave homme et un si bon chrétien, que mon cœur lui a pardonné depuis longtemps le déchirement de mes oreilles.

Il y eut pourtant une circonstance où je ne lui pardonnai pas... Pour expier ce grave manquement à la charité chrétienne, qui me rendit indigne de réciter mon *Pater* sans confusion et sans remords, je vais confesser publiquement l'histoire de mon orgueil et de ma dureté de cœur.

La guerre venait d'éclater. Une des conséquences de l'envoi hâtif et tumultueux, sur nos frontières, de l'armée active et de ses réserves, avait été la création, dans toutes les communes, de bataillons de la garde nationale sédentaire. N'ayant pu voir, par expérience, ce que ce pouvait bien être, nous avions eu la naïveté, dans l'Ouest, de prendre la chose au sérieux; il paraît que, dans le Midi, on fut plus malin et qu'on demeura tranquille. Ce que je puis dire, c'est qu'aujourd'hui, si décret pareil à celui de 1870 invitait les citoyens à semblable parodie, je considérerais comme mon devoir le plus sacré d'interdire à tous mes administrés de toucher à un fusil, sous peine de mort — ou de ridicule amer. On dit qu'en France les deux peines se confondent...

Mais, je viens de l'écrire, nous étions alors des naïfs. On nous immatricula, on nous embrigada, on nous fit voter pour la nomination de nos officiers. Il y avait, dans notre commune, à nommer un capitaine. Il eût fallu, pour ce poste, quelque vieux soldat rompu au métier : ô Beaumarchais! ce fut moi qui l'obtins.

C'était déjà passablement ridicule; mais, un mois plus tard, vint l'ordre de réunir les compagnies en bataillons et d'élire des commandants. Le croirait-on? Le suffrage militaire orna mon képi d'un quatrième galon. Or, veuillez

Digitized by Google

noter que, fils de veuve sous l'Empire, venant de me marier au moment de la déclaration de guerre, je n'avais jamais mis le pied dans une caserne, — belle préparation, on en conviendra, pour le rôle de chef de bataillon! Mais songeait-on à tout cela? Jupiter, qui voulait nous perdre, nous avait tous rendus fous et je ne songeai qu'à me tirer, sans trop de désavantage, des fonctions élevées que me conférait le hasard. Je commandai donc réunion et revue du bataillon dans les plaines de Vern.

Sur ces plaines, qui n'ont pas de nom dans l'histoire et s'appellent administrativement le champ de foire de la commune, arrivé le premier, je me tenais à cheval, sabre au poing, dans l'attitude que je croyais la plus digne d'être coulée en bronze, et voyais successivement arriver les diverses compagnies des communes concourant à la formation du bataillon. Voici les gars de Brain! Mon orgueil de clocher est flatté; ce sont peut-être les plus militaires de tous; ils vont presque tous au pas et portent le fusil dans la même main. Ils se rangent derrière moi et, tout le monde étant présent, j'allais commander une manœuvre quelconque, quelque chose comme : « En avant, si vous pouvez, en arrière, si vous voulez! » lorsque je me sens discrètement touché au mollet gauche. Je me retourne à demi; c'était Barreau qui s'était glissé près de moi : « Mon commandant, me dit-il à voix basse, faites attention! C'est pas comme ça qu'on tient son sabre! »

Je n'accusai pas le coup : je fis bonne contenance et rectifiai la position. Mais je me dis en moi-même : « Mon bonhomme, je te paierai ta leçon! » Vexé, à moitié dégrisé de mes rêves de grandeur militaire, je commandai, de mauvaise humeur, quelques mouvements, en faisant rouler les *r*, et j'eus hâte de rentrer au grand trot du côté de Brain et de mon logis.

Quel spectacle m'attendait à mon retour dans ma commune! Au carrefour central un poste avait été installé; je

Digitized by Google

jette les yeux sur la guérite, meuble d'occasion qui ne tarda pas à nous rendre des services d'un autre ordre, beaucoup plus pratiques, en devenant une vespasienne. « Qu'aperçois-je? » se fût écrié un tragique. L'homme de garde, affalé dans la boîte, ivre comme un polonais, son fusil en travers de la route à quatre pas de lui ! Je le réveille à grand'peine, je le menace du conseil de guerre, des rigueurs du code militaire, qui ne plaisante pas... je lui fais une peur abominable, et poursuis mon chemin. Qui m'attendait à la maison? La femme du coupable, échevelée, la sueur aux tempes en plein hiver, accourue par les chemins de traverse pour se jeter à mes pieds et demander pour son mari la grâce de la vie... Croirait-on que j'eus le courage de traiter la chose au sérieux, de promettre à l'infortunée ma bienveillance, ma protection, que sais-je? Mon Dieu, qu'on devient donc bête sitôt qu'on devient vaniteux ! — Je me hâte d'ajouter que le délinquant, un honnête marchand de porcs, ne mourut qu'assez longtemps après, d'un coup de sang. J'ose espérer qu'il n'a pas été déterminé par le souvenir de l'émotion violente que lui avait causée, ce jour-là, son chef de bataillon.

Quant au père Barreau, c'est huit jours après que je réglai mon compte avec lui. Le dimanche, il vint comme d'ordinaire prendre place à mes côtés : j'étais devenu organiste, fonctions que j'ai longtemps remplies et dont il m'arrivait souvent, à cette époque extraordinaire en tout, de m'acquitter en grande tenue de commandant, quand il devait y avoir prise d'armes après la grand'messe. J'eus soin de ne pas lui donner le ton pour accorder sa machine soufflante : comme je m'y attendais, il partit à un bon quart de ton du diapason. Alors, me tournant à moitié vers lui, je lui glissai sévèrement du coin de la bouche : « Barreau, vous jouez diablement faux, pour un ancien trompette du duc de Montpensier ! »

Nous étions quittes !

Digitized by Google

Un an avant ces sensationnels événements, le père de M. le curé Gourdon était mort. Ce beau vieillard de 92 ans, à longs cheveux blancs tombant sur ses épaules, modeste et pieux comme un vrai Vendéen, personnifiait à nos yeux les combattants de la grande guerre, dans les rangs desquels lui-même avait marché dans sa jeunesse. Il était entouré du respect et de l'estime de tous les habitants : tous se retrouvèrent près de lui à ses obsèques. Nous rendîmes à la dépouille du survivant de la lutte des géants ce que nous pûmes improviser d'honneurs militaires. Une escouade d'hommes armés de fusils de chasse entourait le cercueil et marchait sous le commandement d'un vieux sergent, qui portait avec fierté, levé devant lui à la hauteur de sa décoration militaire, l'index de la main droite, ankylosé par un beau coup de sabre. Les prières de l'absolution terminée, le corps fut descendu dans la fosse : les hommes de l'escorte s'approchèrent, inclinèrent leurs canons et, au commandement de « Feu ! », sur la dépouille du vieux soldat du Roi une détonation retentit et la poudre fuma une dernière fois.

Le fils ne tarda pas à suivre son père dans la mort. Le curé Gourdon, qui voyageait bien rarement, s'était laissé tenter par un ami ; tous deux furent surpris sur le Rhin, dont ils visitaient les rives, par la funeste déclaration de guerre contre l'Allemagne. Quelque diligence que le pauvre curé eût pu mettre à regagner sa paroisse, au milieu des premiers encombrements causés dans l'Est par les transports militaires, les événements marchèrent plus vite que lui et, grâce à cette effroyable crédulité qui nous a peut-être autant démoralisés que nos défaites, il fut précédé par l'inepte calomnie, accueillie alors avec une stupéfiante facilité : il revenait de Prusse, où il était allé porter notre argent à nos ennemis ! Il eût dû juger à leur valeur des bruits répandus par deux ou trois hommes au plus, partout connus pour tout ce qu'ils pouvaient être et qui se prépa-

Digitized by Google

raient, en cherchant à attenter à l'honneur d'un prêtre, à devenir les plus fermes champions de la République future. Il eut la faiblesse de s'en montrer affecté, d'en concevoir un fonds de chagrin incurable et cette morsure au cœur, aggravant un état de santé déjà précaire, le conduisit rapidement au tombeau. Nous portâmes du même coup son deuil et celui des malheurs de la patrie.

Le prêtre qui lui succéda, M. l'abbé Dalaine, est mort depuis trop peu de temps pour que sa vie et son ministère à Brain puissent relever de ces souvenirs. Devenu maire de la commune pendant qu'il était curé de la paroisse, j'ai trop longtemps et trop intimement confondu mon activité avec la sienne pour avoir le droit de juger, ou même de raconter seulement les événements auxquels nous avons été mêlés. Qu'il me soit toutefois permis de dire que, sans avoir trouvé une Rome de briques et laissé une Rome de marbre, nous avions trouvé une église en ruines et que nous laisserons une église neuve. Il ne saurait m'appartenir de la vanter, mais elle a été du moins pour notre chère paroisse l'occasion d'une faveur dont nous avons le droit de nous montrer aussi fiers que reconnaissants. Elle a reçu de Rome l'autorisation canonique, le droit régulier d'être placée sous le patronage et le vocable de Notre-Dame de Lourdes, dont elle porte l'image au faîte de ses toits et à son autel majeur. Nombre de chapelles avaient déjà pris ce titre, mais l'église paroissiale de Brain-sur-Longuenée est la première de France, et croyons-nous, même du monde entier, à avoir été officiellement investie de ce droit. C'est un honneur pour la mémoire de l'abbé Dalaine, qui aura été ainsi le premier curé de Notre-Dame de Lourdes.

Il est mort le 17 août 1901. Je demeure respectueusement incliné sur le bord de sa tombe et je sens qu'avec lui y sont descendus mes meilleurs et plus heureux souvenirs de paroissien de Brain-sur-Longuenée.

A. MAUVIF DE MONTERGON.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION AU JOUR LE JOUR

EN TOURAINE

(1789-1800)

(suite)

Année 1794

JANVIER

1er janvier (12 Nivôse an II) — Le Conseil municipal de Tours permet aux artistes du théâtre de jouer la comédie de *Brutus*, à charge d'omettre les quatre derniers vers de la septième scène du quatrième acte.

« La maxime qu'ils exprimaient, quoique vraie dans un état affermi, serait de la plus dangereuse conséquence dans des circonstances révolutionnaires. »

La direction du spectacle est invitée à rendre son théâtre « patriotique et moral ».

— Le Conseil général de la commune arrête qu'il sera fait dans les vingt-quatre heures un recensement de tous les blés et farines chez les boulangers, et, dans les trois jours, un recensement chez tous les citoyens.

Les boulangers ne pourront distribuer des farines que sur le vu des « bons » délivrés par les Comités de sections.

Digitized by Google

— L'administration « révolutionnaire » du District réquisitionne toutes les couvertures propres à l'usage des troupes de la République.

2 janvier (13 Nivôse an II) — Arrêté de *Guimberteau* portant que les officiers municipaux ne pourront délivrer des bons aux citoyens, pour aller acheter dans les marchés publics en dehors de sa commune, qu'en séance du Conseil général de la commune.

Les bons seront délivrés de façon que chaque citoyen n'ait droit qu'à 5 quintaux par an, soit 42 livres par mois.

— Il sera élevé sur la place Nationale de Tours un autel de la Patrie, où toutes les décades il sera donné lecture des décrets de la décade.

— Arrivée à Tours du représentant *Ichon*.

— La ville d'*Issoudun* réclame 3.000 livres qu'elle a payées aux commissaires chargés de conduire les suspects de Tours à *Indreville* (Châteauroux).

3 janvier (14 Nivôse an II) — La *Commission militaire* prononce la peine de mort contre *Charles-René Thenaisie*, condamné comme « brigand de la Vendée », « a suivi les rebelles ».

— Le Conseil municipal arrête qu'il sera établi, sur la pointe de la tour du temple de la Raison, un bonnet de la Liberté.

— Les reliques de *saint Gatien*, découvertes dans un paquet déposé dans la ci-devant église de *La Riche*, sont livrées aux flammes par ordre de la municipalité.

4 janvier (15 Nivôse an II) — Exécution de *Thenaisie*.

5 janvier (16 Nivôse an II) — Le Conseil général de la commune de Tours signale les abus qui se produisent dans les maisons de réclusion et dénonce la « splendeur de la table des détenus riches ». A l'avenir, la nourriture sera uniforme; les riches paieront pour les pauvres.

— A la maison de l'Oratoire il y a 52 détenus, entre autres *Bois-le-Comte*, *de Vaublanc*, *Cabarat*, ex-béné-

Digitized by Google

dictin, *Dupetit-Touard*, ci-devant commandant du château de Saumur, *Soreau*, homme de loi, *Le Grandière*, ci-devant maire de Tours, *Le Grandière*, ci-devant chanoine, *Gaulier*, ci-devant procureur du roi, etc..., etc...

— A la maison de la Cour des Prés[1] il y a 16 femmes, dont 13 religieuses ; à la maison d'arrêt, 29 détenus, tant hommes que femmes.

— L'hôpital de la Charité est transformé en maison de détention pour les malades, les filles de mauvaise vie et les femmes de la Vendée.

7 janvier (18 Nivôse an II) — *Bassereau*, agent national de la commune de Tours, prend la présidence de la *Commission militaire*.

8 janvier (19 Nivôse an II) — *Pasquin*, âgé de 36 ans, couvreur à *Chinon*, est condamné à mort par la *Commission militaire* pour s'être enrôlé dans l'armée des brigands.

9 janvier (20 Nivôse an II). — Exécution de *Pasquin*.

— *Ichon* s'occupe de recruter les cadres de la cavalerie de l'armée de l'Ouest.

— Lettre de *Guimberteau* au Comité de Salut public. L'aliénation des biens des émigrés, dans le district d'*Amboise*, a donné les meilleurs résultats. Ces biens, estimés 17.498 livres, ont été adjugés 57.060 livres, aux cris de : « Vive la Montagne! »

10 janvier (21 Nivôse an II) — *Pichereau*, âgé de 62 ans, ex-maire de *Chinon*, est condamné à mort par la *Commission militaire* pour avoir arboré la cocarde blanche à *Chinon* lors du passage des Vendéens; « son fils est chez les rebelles ».

[1] La maison de la Cour des Prés, confisquée sur les mineurs des Vernières, avait été transformée, le 22 décembre 1793, en maison de détention par *Mogue*. Le 21 décembre 1794, elle fut transformée en caserne, puis devint le dépôt général de l'armée de l'Ouest.

Digitized by Google

— *Chambert* est nommé agent national de la commune de Tours par *Guimberteau.*

11 janvier (22 Nivôse an II) — Exécution de *Pichereau.*

12 janvier (23 Nivôse an II) — *Chatillon*, officier de sûreté générale à l'armée de l'Ouest, s'installe à Tours. Il demande au Conseil de la commune de désigner des citoyens pour remplir les fonctions de juge au tribunal de police correctionnelle militaire.

13 janvier (24 Nivôse an II) — Arrêté du Conseil général de la commune, portant que les citoyens qui apporteront des blés au marché de Tours devront les apporter sous la halle avant midi.

15 janvier (26 Nivôse an II) — Le Conseil général de la commune décide qu'avant de délivrer à l'évêque *Suzor* un certificat de civisme, il sera soumis à une enquête sur le point de savoir s'il a dit : « Je préférerais être déporté que de consentir au mariage d'un prêtre. »

16 janvier — (27 Nivôse an II) — Les commissaires chargés du transport des suspects à *Indreville*, le 10 décembre 1793, présentent leurs comptes à l'administration du District de Tours.

Les suspects étaient au nombre de 50, dont 32 hommes savoir : *Bobierre*, *Castres*, *Leroux*, *Lafalluère*, *Trevezant*, *Saint-Denis*, *Tourneporte*, *Champchevrier*, *Chalmel*, *Mignon*, *La Ribellerie*, *Royer*, *Guichard*, *Garnier*, *Texier de Laval*, *Fontenailles*, *Gault fils*, *Boilesve*, *Delavau*, *Goirand*, *Oudin*, *Dubuc*, *Simon*, *Fleury*, *Labrosse*, *Naveau*, *Marchandeau*, *Champnoir*, *Poirier-Portail*, *Poirier-Narcé*, *Binet*, *Guyon* ; et 28 femmes.

19 janvier (30 Nivôse an II) — Repas fraternel et sans-culotte, donné à l'occasion du mariage de *Magloire Lannuier*, ex-prêtre, président du District, avec la citoyenne *Catherine Estival.*

Lebarbier, président du Département, compose un

Digitized by Google

« épithalame décadique » qui est chanté en l'honneur des époux.

Raison, divinité chérie,
Qui nous donna la liberté,
Un prêtre à tes pieds sacrifie !

. . . . . .

Son époux la voit aujourd'hui,
Dans un parfait sans-culottisme.
Courage, amants, ne nous donnez que des sans-culottins !

. . . . . .

Sans-culotte toujours, sans-culotte à jamais,
Voilà, tendres époux, le costume français.

. . . . . .

20 janvier (1 Pluviôse an II) — *Guimberteau* revenant de *Blois* s'arrête à *Amboise*. Il fait remettre en liberté des citoyens arrêtés par esprit de parti. Il y a à *Amboise* trois comités de surveillance qui se dénoncent l'un l'autre. La *Société populaire* demande qu'ils soient fondus en un seul.

21 janvier (2 Pluviôse an II) — Le Directoire du District de *Langeais* répond au *Comité de Sureté générale* qu'il existe trois sociétés populaires dans le district, à *Langeais*, *Bourgueil* et *Saint-Patrice*. Le représentant *Ruelle* s'occupe de les faire affilier aux Jacobins de Paris.

22 janvier (3 Pluviose an II) — *Dabilly*, âgé de 37 ans, ex-avoué à *Chinon*, est condamné à mort par la *Commission militaire*. « A exalté les succès des rebelles et dit que la Convention n'était composée que de scélérats. »

— *Guimberteau* a déposé à *Amboise* la « cabale dictatoriale », menée par trois intrigants. Il a « arrêté *les triumvirs* ».

23 janvier (4 Pluviose an II) — La *Commission militaire* acquitte *Tourneporte*, ex-président du tribunal de *Chinon*, accusé de propos contre-révolutionnaires. Exécution de *Dabilly*.

25 janvier (6 Pluviôse an II) — Arrivée à *Tours* de

Digitized by Google

Mogue et *Barrault*, délégués du *Comité de Salut public*. Ils font viser au district leurs lettres de délégation.

— Le District arrête que les 50 prévenus qui ont été transférés à *Indreville* devront payer les frais de ce transport.

26 janvier (7 Pluviôse an II) — *Cartier*, charpentier, âgé de 25 ans, est condamné à mort par la *Commission militaire*. « S'est évadé de la Flèche et enrôlé chez les rebelles. »

27 janvier (8 Pluviôse an II) — Exécution de *Cartier*.

— Le Conseil général de la commune porte plainte contre des volontaires qui pillent les objets de première nécessité.

— *Sanson*, l'exécuteur des hautes œuvres, président du *Comité de surveillance révolutionnaire* de la section de la Poissonnerie, procède à des visites et perquisitions domiciliaires.

28 janvier (9 Pluviôse an II) — Le Directoire du District envoie à chaque commune avis de la somme à laquelle elle est taxée pour la contribution mobilière. Dans chaque commune cette somme doit être répartie entre les citoyens « d'après leurs loyers et traitements publics ».

31 janvier (12 Pluviôse an II) — *Mogue*, chargé par *Francastel*, représentant en mission à Angers, de régénérer les autorités constituées, demande aux administrations « régénérées » de dresser la liste des divers fonctionnaires, avec des notes sur leurs sentiments politiques.

FÉVRIER

1er février (13 Pluviôse an II) — *Guimberteau* avise le *Comité de Salut public* que la *Société populaire* de Tours a envoyé des chaussures aux soldats de la Vendée.

2 février (14 Pluviôse an II) — *Sénard*, qui a été arrêté comme suspect, demande à se faire traiter chez lui. Le Conseil général de la commune n'y consent pas.

Digitized by Google

— *Guérin* remplace *Bassereau* comme agent national de la commune de Tours.

3 février (15 Pluviôse an II) — *Guimberteau* est appelé à Paris par le *Comité de Salut public* qui retire à *Mogue* ses pouvoirs.

4 février (16 Pluviôse an II) — *Guimberteau*, après avoir rétabli l'ordre à *Amboise*, doit partir pour Rouen, à l'armée des Côtes de Cherbourg.

Avant de quitter Tours, il délègue trois membres de la *Commission militaire* pour se rendre à *La Haye*, à l'effet de réprimer les troubles qui se sont produits dans la commune de *Cussay*, où les habitants s'opposent à l'enlèvement d'une croix.

6 février (18 Pluviôse an II) — Départ de *Guimberteau*.

— Organisation d'une garde de 15 hommes pour la surveillance des détenus.

7 février 19 Pluviôse an II) — Le représentant *Ichon* propose de se porter de Tours à Saumur avec 1.050 hommes. Il demande au *Comité de Salut public* le remplacement des représentants *Turreau*, *Francastel* et *Bourbotte*, qui sont malades.

— Le général *Desclozeaux* se plaint qu'une quantité prodigieuse de soldats voyagent continuellement sur les routes sous prétexte de rejoindre leur bataillon.

— *Ichon* a envoyé deux pièces de canon et la guillotine à *Preuilly*. Deux contre-révolutionnaires, condamnés à mort par le tribunal criminel, ont été exécutés à *Preuilly*, le 5 *février*.

— La *Société populaire* de Tours, présidée par *Texier-Olivier*, disculpe la commune de Tours du reproche de fédéralisme et s'élève contre les dénonciations dirigées par *Mogue* et *Sénard* contre les administrateurs.

9 février (21 Pluviôse an II) — *Texier-Olivier*, administrateur du Département, dénoncé par *Mogue*, est arrêté et conduit à Paris.

Digitized by Google

Clément de Ris est également arrêté.

11 février (23 Pluviôse an II) — Les bustes des héros de la Liberté seront placés dans la salle des séances de la Commune.

13 février (25 Pluviôse an II) — L'église de la Riche, à Tours, est transformée en atelier de salpêtre.

— La *Commission militaire*, présidée par *Bouilly*, séant à *La Haye*, juge le nommé *René Guérin*, âgé de 53 ans, accusé d'avoir résisté par la force et blessé un citoyen lors de l'émeute de *Cussay*.

Guérin est condamné à mort et exécuté.

14 février (26 Pluviôse an II) — Arrêté du Conseil général de la commune. La consommation journalière est réduite à une livre de pain par jour. Les bons seront délivrés pour 3 décades. Les boulangers recevront leurs grains au marché, ils devront, tous les primidi, rapporter à leur comité de section les bons qu'ils auront reçus des citoyens portés sur leur liste, et justifier de l'emploi du pain.

16 février (28 Pluviôse an II) — Le citoyen *Le Petit*, commissaire des représentants du peuple, à l'effet de conduire des prisonniers de Saumur, invite la *Municipalité* de Tours à faire transférer à *Blois* les 75 prisonniers qui sont restés à Tours, le 14 décembre précédent.

— Le Conseil général de la commune déclare que 21 de ces prisonniers, étant dangereusement malades, seront transférés à l'hôpital.

17 février (29 Pluviôse an II) — La *Société populaire* invite le Conseil général de la commune à désigner 4 commissaires pour assister, chaque décade, à la fête au Temple de la Raison.

23 février (5 Ventôse an II) — La *Commission militaire* acquitte *Blanchet* prévenu de propos contre-révolutionnaires et condamne la femme *Dubreuil* à la détention jusqu'à la paix.

Digitized by Google

— Le *Comité de Surveillance révolutionnaire* de Tours prend des mesures pour empêcher les « muscadins » de s'enrôler comme ouvriers salpêtriers et d'éviter le service aux armées.

24 février (6 Ventôse an II) — Le *Conseil* du District de Tours arrête que les officiers municipaux devront distribuer les grains existants chez les habitants de leur commune, à raison de 40 livres par individu. Le District donnera des délégations en faveur des communes nécessiteuses sur celles qui possèdent des ressources.

26 février (8 Ventôse an II) — La pièce « La Conspiration dévoilée » est renvoyée pour examen au *Comité de surveillance de la Société populaire.*

27 février (9 Ventôse an II) — Le *Comité de Surveillance* de la Section de l'Arsenal est autorisé à s'appeler désormais « de la Montagne ».

— Les *Comités de Surveillance* des Sections nomment des commissaires pour surveiller les boulangers, visiter les auberges, procéder aux inhumations, aux visites domiciliaires, à l'établissement des certificats de civisme, de résidence, des passe-ports, etc... Les Comités de Sections sont réélus tous les 15 jours.

MARS

1er mars (11 Ventôse an II) — *Claude Suzor*, neveu de l'Évêque, ci-devant vicaire de la cathédrale, dépose à la commune de Tours ses lettres de prêtrise qui seront livrées aux flammes.

— Une pétition est présentée au Conseil général de la commune à l'effet d'obtenir la ci-devant chapelle de l'Archevêché, convertie en Musée, pour y établir une seconde salle de spectacle.

La Commune refuse : « Le peuple trouve des moyens d'instruction suffisants dans les séances des corps admi-

Digitized by Google

nistratifs et de la *Société populaire*. Un second théâtre est donc inutile. »

2 mars (12 Ventôse an II) — Le représentant *Lequinio* traversant Tours, réquisitionne la voiture de *Bois-le-Comte*, détenu, pour terminer sa mission.

— *J. Siméon Guimberteau* présente, au District de Tours, ses pouvoirs comme inspecteur des transports de l'armée de l'ouest.

4 mars (14 Ventôse an II) — *Mogue* fait extraire de la maison d'arrêt *Sénard* qui y est détenu. Le Conseil général de la Commune proteste. *Mogue* justifie d'un ordre du *Comité de Sûreté générale*, portant que *Sénard* serait transféré à Paris.

— Le maire *Baignoux* propose un projet d'impôt à établir sur les riches.

6 mars (16 Ventôse an II) — Le Département arrête que les refugiés des pays révoltés seront distribués dans les communes des Districts de *Châteaurenault*, *Loches* et *Preuilly*. Chaque refugié recevra : les hommes, 2 livres, les femmes, 1 livre 10 sols; les enfants, 1 livre; ceux au-dessous de 12 ans, 25 sols. — Les refugiés devront retirer, chaque décade, à la municipalité, un certificat de résidence.

— Le Conseil général de la commune avise les filles ou femmes attachées aux ci-devant congrégations que, faute par elles de prêter le serment prescrit par le décret du 14 août 1792, elles seront privées de leurs traitements ou pensions, et traitées comme suspectes.

8 mars (16 Ventôse an II) — Des comédiens ont acheté la ci-devant église des Cordeliers pour en faire une salle de spectacle.

12 mars (20 Ventôse an II) — *Sanson* demande paiement de 17 journées qu'il a passées à *la Haye* avec deux aides; la guillotine est restée en permanence à *la Haye* pendant les 17 jours (12 février à 2 mars 1794).

Digitized by Google

15 mars (25 Ventôse an II) — La *Commission militaire* condamne à mort *Michel Goirand*, marchand, âgé de 30 ans, « qui a pris parti chez les rebelles ».

16 mars (26 Ventôse an II) — La *Commission militaire* acquitte *Jeanne Richard*, âgée de 16 ans, accusée d'avoir suivi son tuteur dans les départements occupés par les rebelles.

— Exécution de *Goirand*.

— La *Société populaire* dénonce les faits suivants :

Nombre de citoyennes ne portent pas la cocarde tricolore. Des citoyens la portent au derrière de leur chapeau et la couvrent d'un ruban noir. Le dimanche, les boutiques sont fermées et les marchands refusent de vendre.

— Le Conseil général de la commune arrête que ceux qui ne porteront pas des cocardes d'au moins 1 pouce et demi de diamètre, au côté gauche du bonnet, seront arrêtés. Les marchands qui tiendront leur boutique fermée le dimanche seront poursuivis comme accapareurs.

17 mars (27 Ventôse an II) — Arrestation de *Marcombe*, administrateur du Département, dénoncé comme ayant un frère chez les rebelles.

18 mars (28 Ventôse an II) — Des femmes qui vont acheter du lait, du beurre et des œufs *extra-muros* sont arrêtées comme accapareuses.

— Visites domiciliaires pour rechercher des déserteurs.

— Le *Comité de Salut public* envoie à *Ichon* l'ordre d'arrêter *Mogue*.

19 mars (29 Ventôse an II) — *Marcombe*, traduit devant les représentants *Tallien* et *Goupilleau* et devant le *Comité de Surveillance révolutionnaire* du Département, est reconnu innocent et remis en liberté.

— La commune de Tours félicite la Convention à l'occasion de l'arrestation d'*Hébert*.

21 mars (1 Germinal an II) — *J. Siméon Guimberteau*, inspecteur général des transports et convois militaires,

Digitized by Google

réquisitionne la ci-devant église Saint-Martin pour y placer des chevaux.

23 mars (3 Germinal an II) — Sur les 34 femmes de la Vendée qui sont restées à l'hôpital de la Charité, lors du passage du convoi conduit par *Le Petit*, 14 sont en état de continuer leur route. La commune de Tours ordonne qu'elles seront transférées à *Chartres*.

La *Commission militaire* condamne à mort *Beuneux*, dit *Desnoyers*, maçon, âgé de 43 ans, coupable d'avoir crié « Vive le Roi ! au diable la République ! »

24 mars (4 Germinal an II) — Exécution de *Beuneux*, dit *Desnoyers*.

26 mars — (6 Germinal an II) — *Sénard* se présente à la commune de Tours, muni d'un arrêté du *Comité de Sûreté générale*, en date du 20 mars[1], portant qu'il reprendra ses fonctions d'agent national. Il est assisté de 4 commissaires du *Comité de Sûreté générale*, *Chapuy*, *Rigogne*, *Cayeux* et *Lesueur*, qui sont chargés d'envoyer à la Convention toutes les pièces relatives à la sureté publique.

— Le Conseil général de la commune conteste les pouvoirs de ces commissaires, qui ne veulent pas exhiber leur titre.

27 mars (7 Germinal an II) — Les commissaires du *Comité de Sûreté générale* vont arrêter *Roze*, chef de l'état-major de la Garde nationale, et *Meunier-Badger*, ainsi que plusieurs autres. Le Conseil général de la commune fait une démarche auprès du représentant *Ichon*. Il est reconnu que les pouvoirs des commissaires sont en règle.

28 mars (8 Germinal an II) — *Sénard* fait arrêter

[1] *Sénard* avait rempli les fonctions de secrétaire-rédacteur au Comité de Sûreté générale de la Convention depuis le mois de décembre 1793, à la suite de sa révocation d'agent national de la commune de Tours.

Digitized by Google

5 religieuses et plusieurs suspects parmi les anciens administrateurs ou notables, *Soreau*, *Véron*, *Cazenac*, *Maréchal*, *Ulriot*, *Douet*, *Bassereau*, *Billard*, *Berjou*, etc.

29 mars (9 Germinal an II) — La *Société populaire* pétitionne en faveur de *Meunier-Badger*. On l'a accusé d'avoir chez lui des boulets de canon, non déclarés.

— *Meunier-Badger* répond que ces boulets servaient de temps immémorial à la calandre dont il est fermier.

31 mars (11 Germinal an II) — La *Commission militaire* acquitte *Henri Fontenay*, cultivateur à *Larçay*, faussement accusé de propos contre-révolutionnaires.

H. FAYE.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Juillet 1904

Moyenne barométrique : 760^{mm},12; minimum le 25, à 7 h. du matin, 751^{mm},16; maximum le 13, à 10 h. du matin, 764^{mm},96; écart extrême, 13^{mm},80.

Moyennes thermométriques : des minima, 14°,99; des minima (sans abri), 14°,75; des minima (sur le sol), 13°,76; des maxima, 29°,06; des maxima (sans abri), 39°,62; des maxima (sur le sol), 44°,09; d'une eau de source, 16°,29; du mois, 22°,82.

Minimum le 3, 10°,4; minimum (sans abri) le 3, 10°,2; minimum (sur le sol) le 3, 8°,4; maximum les 18, 19, 38°,8; maximum (sans abri) les 17, 18, 44°,4; maximum (sur le sol), les 18, 19, 51°,5.

Humidité relative, 58; minimum le 17, à 4 h. du soir, 16; maximum le 26, à 7 h. du matin, 98.

Nébulosité moyenne, 4,6; la plus faible, 0,0, le 8; la plus forte, 8,6, le 26. Nombre de jours de soleil, 31; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 321 environ.

Pluie, 18^{mm},3 en 8 jours. Evaporation, 194^{mm},50.

Nombre de jours que le vent a été : 1 jour du N; 7 jours du N-E; 3 jours de l'E; 3 jours du S-E; 2 jours du S; 3 jours de S-W; 12 jours de l'W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 3^{m},8. Plus grande vitesse du vent le 18, à 7 h. 15 du soir, 14^{m},4 par seconde (vent de l'W).

Rosée les 2, 3, 5, 6, 7, 8, 9, 13, 14, 16, 17, 21, 22, 23, 28, 30; orage fort le 11, de 3 h. 46 m. à 5 h. 37 m du soir, de l'E à l'W; second orage le 11, de 7 h. à 8 h. 27 m. du soir de l'E à l'W; orage faible le 18, de 6 h. 52 m. à 7 h. 53 du soir, du S au N; orage le 24, de 9 h. 6 m. à 9 h. 27 m. du matin, du SS-W à l'E N-E; second orage le 24, de 2 h. 46 à 3 h. 36 m. du soir; orage faible le 30, de 3 h. 10 m. à 4 h. du soir, du S-W au N-E; second orage le 30, de 5 h. 2 m. à 5 h. 25 m. du soir, du S-W au N-E; troisième orage le 30, de 10 h. à 10 h. 46 m. du soir, du

Digitized by Google

S-W au N ; éclairs sans tonnerre le 24, au N-E et E à 10 h. 20 m. soir, le 31, à l'E N-E, à 2 h. du matin ; horizon très net avec grande transparence de l'air les 16, 20, 22, 23, 29, 31 toute la journée.

Août 1904

Moyenne barométrique : 760mm,91 ; minimum le 17, à 5 h. du soir, 755mm,39 ; maximum le 25, à 11 h. du soir, 765mm,90 ; écart extrême, 10mm,51.

Moyennes thermométriques : des minima, 13°,37 ; des minima (sans abri), 13°,10 ; des minima (sur le sol), 11°,54 ; des maxima, 25°,77 ; des maxima (sans abri), 29°,37 ; des maxima (sur le sol), 37°,50 ; d'une eau de source, 16°,19 ; du mois, 20°,00.

Minimum le 25, 7°,6 ; minimum (sans abri) le 25, 6°,8 ; minimum (sur le sol) le 25, 5°,2 ; maximum le 4, 35°,4 ; maximum (sans abri) le 3, 39°,7 ; maximum (sur le sol) le 4, 48°,2.

Humidité relative, 61 ; minimum le 13, à 4 h. du soir, 22 ; maximum les 27, 30, 31, à 7 h. du matin, 92.

Nébulosité moyenne, 5,3 ; la plus faible, 0,2, le 3 ; la plus forte, 8,6 ; le 8. Nombre de jours de soleil, 31 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 243 environ.

Pluie, 3mm,5 en 6 jours appréciable au pluviomètre et 2 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 173mm,90.

Nombre de jours que le vent a été : 5 jours du N ; 6 jours du N-E ; 3 jours de l'E ; 1 jour du S-E ; 1 jour du S-W ; 10 jours de l'W ; 5 jour du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 4m,6. Plus grande vitesse du vent le 22, à 2 h. 15 du soir, 16m,6 par seconde (vent de S-W).

Rosée les 1, 2, 3, 6, 8, 11, 12, 13, 16, 17, 19, 20, 24, 25, 28, 29 ; brouillards sur terre, les 16, 19 ; brûme sèche avec odeur d'ozone et horizon bleuâtre le 25, de 2 h. à 4 h. du soir ; halo solaire le 6 ; très beaux rayons verticaux d'un rouge vif et très larges à l'W, de 7 h. 15 m. à 7 h. 28 m. du soir, le 28 ; éclairs dans toutes les directions le 29 à 9 h. du soir ; éclairs vifs à l'E le 30, à 8 h. du soir.

Début de la maturité de la vigne (chasselas) le 18 ; milieu de la maturité, le 25.

A. CHEUX.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Les élections pour le renouvellement du Conseil général et du Conseil d'arrondissement ont eu lieu le 31 juillet et le 7 août derniers. Elles ont donné les résultats suivants :

Conseil général.

Arrondissement d'Angers : Angers (Nord-Est), *M. Desêtres*[1] ; Angers (Nord-Ouest), *M. le Dr Monprofit;* Le Louroux-Béconnais, M. le comte de Castries; Thouarcé, *M. du Bouchet;* Tiercé, M. D. Richou ;

Arrondissement de Baugé : Beaufort, M. le comte de Livonnière ; Longué, M. Cailleau ; Seiches, M. le vicomte de Rochebouët ;

Arrondissement de Cholet : Beaupréau, M. le duc de Blacas ; Champtoceaux, M. le vicomte de la Bourdonnaye ; Chemillé, M. le duc de Plaisance ; Montfaucon, M. le marquis de la Bretesche ;

Arrondissement de Saumur : Montreuil-Bellay, M. de Grandmaison ; Saumur (Nord-Est), M. Pottier ; Vihiers, M. le comte de Fougerolle ;

Arrondissement de Segré : Châteauneuf-sur-Sarthe, M. Desnoës ; Le Lion-d'Angers, M. le comte de Terves.

Conseil d'arrondissement.

Arrondissement d'Angers : Angers (Sud-Est), *M. Planchenault;* Chalonnes-sur-Loire, M. Furcy-Houdet ; Les Ponts-de-Cé, M. Choppin ; Saint-Georges-sur-Loire, M. Deperrière.

Arrondissement de Baugé : Baugé, MM. Manceau et Georges ; Durtal, M. Prévost-Lemotheux ; Noyant, M. Royer ;

[1] Les noms imprimés en *italiques* sont ceux des membres qui ne faisaient pas partie des Conseils précédents.

Digitized by Google

Arrondissement de Cholet : Cholet, MM. Turpault et Dr Coignard ; Montrevault, M. Jacques de Villoutreys ; Saint-Florent-le-Vieil, *M. Luc Gazeau ;*

Arrondissement de Saumur : Doué-la-Fontaine, M. Boivin ; Gennes, M. Martin ; Saumur (Nord-Ouest), M. Mayaud ; Saumur (Sud), MM. Bury et Proteau ;

Arrondissement de Segré : Candé, M. Marchand ; Pouancé, MM. Georges de Villoutreys et Charbonneau ; Segré, MM. Geoffroy d'Andigné et de la Borde.

***

M. de Joly, préfet de Maine-et-Loire, vient d'être nommé préfet des Alpes-Maritimes. Il est remplacé à Angers par M. Marie, préfet de l'Aveyron.

La *Revue de l'Anjou*, qui s'interdit toute incursion sur le domaine politique, ne veut porter aucun jugement sur l'œuvre administrative de M. de Joly ; elle doit reconnaître pourtant — et elle le fait avec plaisir — que c'est au goût artistique de M. le Préfet de Maine-et-Loire et à ses hautes relations que l'Anjou peut attribuer la restauration de plusieurs de ses monuments, tels que la Tour Saint-Aubin, l'abbaye de Fontevraud et l'église de Cunaud. A ce titre, le nom de M. de Joly mérite d'être conservé dans les annales de notre province.

***

Le dimanche 24 juillet, a eu lieu l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Segré. Ce coquet édifice est l'œuvre de M. Beignet, architecte. Les sculptures ont été faites par M. Voisine et la décoration picturale par M. Leboucher.

Dans l'après-midi une brillante cavalcade a parcouru les rues de la ville. Chacun des nombreux groupes dont elle se composait a été fort admiré.

***

L'*Officiel* a publié le décret déclarant d'utilité publique les travaux à exécuter pour l'amélioration de la navigabilité de la Loire *entre l'embouchure de la Maine et Chalonnes*, conformément aux indications générales de l'avant-projet dressé par les ingénieurs de la navigation de la Loire, en date des 15 juillet et 18 août 1900.

Digitized by Google

La dépense est évaluée à 1·660.056 francs.

Dans l'article 2, il est pris acte des engagements souscrits :

1° Par le département de la Loire-Inférieure de fournir un subside de 470.000 francs;

2° Par le département de la Mayenne, 69.750 francs;

3° Par la ville de Nantes, 87.860 francs;

4° Par la ville d'Angers, 52.716 francs,

5° Par la ville de Chalonnes, 500 francs;

6° Par la Chambre de Commerce de Nantes, 52.716 francs;

7° Par la Chambre de Commerce de Saumur, 8.786 francs;

8° Par la Chambre de Commerce du Mans, 35.000 francs;

9° Par le Comité d'initiative de la Loire Navigable, 52.000 fr.

Le surplus de la dépense sera imputé sur les crédits inscrits chaque année au budget du Ministère des Travaux publics pour l'amélioration des rivières.

L'article 3 dit que la déclaration publique sera considérée comme nulle et non avenue, si les expropriations nécessaires à l'exécution des travaux n'ont pas été réalisées dans un délai de cinq années à partir de la date d'émission du présent décret.

***

Le 11 juillet, une mission militaire italienne, composée du général Luigi Berba, du major Coulano et du capitaine Caprilli, a visité l'École de cavalerie de Saumur. Ces trois officiers ont été émerveillés des exercices exécutés par le « cadre noir », comme on l'appelle.

***

A cette question posée par le *Gaulois* « Une Renaissance littéraire du roman-feuilleton est-elle possible ? » M. René Bazin, de l'Académie française, a répondu :

« Je ne puis vous donner mon avis que sur la question du roman populaire en général. Elle me paraît simple. J'ai toujours rejeté la théorie de ceux qui accordent seulement à une élite la faculté de comprendre l'art et d'en recevoir la joie et le bienfait. Je la crois fondée sur le mépris de l'homme, et fausse par cela même. Je crois, au contraire, que la beauté du monde est faite pour tout le monde et que chacun en prend ce qu'il peut, et qu'il doit en être de même de la beauté des grandes œuvres d'art. Pour le roman, les mots mêmes ne

Digitized by Google

disent-ils pas que ce qui est la représentation simplifiée de la vraie, de la profonde humanité, doit trouver accès chez tous ceux qui lisent ? Tout le problème est là, et on le voit bien. Tout le secret de l'art populaire consiste dans ce choix du sujet, dans cette simplicité des moyens, et aussi dans le don de fraternité, je veux dire dans la volonté d'instruire, de consoler, de soulever et d'embellir des âmes, sans laquelle la profession d'artiste est socialement inutile ou nuisible. »

***

Par arrêté ministériel en date du 30 août dernier, M. le chanoine Urseau, qui depuis dix ans déjà était Correspondant du Ministère de l'Instruction publique, a été nommé Correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts.

Par cette nomination, M. le Ministre a voulu reconnaître la part prise par notre savant collaborateur aux travaux du Comité des Beaux-Arts en 1904.

***

Deux anciens élèves de notre École de musique viennent de remporter de brillants succès au Conservatoire.

M. Joseph Bidet a obtenu le premier prix de violon dans la classe de M. Remy et M. Lucien Rousseau, fils de M. Auguste Rousseau, l'antiquaire bien connu, le premier accessit d'alto dans la classe de M. Lafarge.

Nous offrons tous nos compliments aux jeunes artistes.

***

L'Académie française a décerné à M. Dominique Séchet, domestique au Grand Séminaire d'Angers, un prix de « mille francs » de la fondation Buisson, pour ses trente-cinq années de dévouement filial et fraternel.

***

Viennent d'être promus ou nommés dans l'ordre de la Légion d'honneur :

Grand officier, M. le général Halter, commandant la 18e division, à Angers.

Officier, M. Jamet, commissaire de marine de 1re classe, auquel, tout particulièrement, nous offrons nos sincères compliments.

Chevaliers, MM. Bove, directeur de la manufacture d'allumettes de Trélazé ; Fallais, lieutenant au 1er tirailleurs, à

Digitized by Google

Blidah ; Pineau, lieutenant de gendarmerie à Baugé ; Sauny, officier d'administration du génie, gérant de l'École du génie.

M. Labbé, censeur au Lycée d'Angers a été nommé officier de l'Instruction publique.

Ont été nommés officiers d'Académie : MM. Heinrich, sous-chef d'atelier à l'École des Arts et Métiers ; Dr Royer, chef de clinique, et Dr Sagniac, professeur-adjoint à la clinique de l'École de Médecine ; Serre, professeur de gymnastique au Lycée.

Ont été promus officiers du Mérite agricole : Mme de Choisy, à Durtal ; M. Roger, maire d'Auverse.

Ont été nommés chevaliers : MM. Bazantay, maire de Faveraye ; Boutaud, administrateur des hospices, à Saumur ; Cartier, pharmacien, à Saumur ; Cesbron, négociant, à Angers ; Gaslard, viticulteur, à Montjean ; Jouau, adjoint au maire du Puy-Notre-Dame ; Le Bault de la Morinière, inspecteur général des finances ; Lepert, ancien notaire, viticulteur ; Lusson, adjoint au maire de Bouchemaine ; Marcadeux, à Saumur ; Dr Peton, maire de Saumur ; Séchaud, sous-ingénieur des Ponts et chaussées, à Angers ; Théry, vétérinaire, à Saumur.

Une médaille d'honneur du travail vient d'être accordée à M. Célestin Marchand, qui compte trente-deux années de présence dans l'imprimerie de MM. Germain et G. Grassin.

Il nous est particulièrement agréable d'offrir à M. Marchand, metteur en pages de la *Revue de l'Anjou*, nos plus cordiales félicitations pour cette distinction que justifient amplement ses états de service, son intelligence et sa loyauté.

***

C'est avec tristesse que nous avons appris la mort du général de brigade Doutreleau, adjoint au commandant en chef, préfet du 3e arrondissement maritime, à Lorient.

Le général Doutreleau, né à Angers, était dans sa cinquante-septième année. Après de brillantes études au lycée de notre ville, il était entré à Saint-Cyr en 1866 et appartenait à la gendarmerie. Il avait été promu colonel le 3 avril 1899 et général de brigade le 7 avril 1903. Il était membre du Comité technique de la gendarmerie.

***

Digitized by Google

Le 14 juillet, ont eu lieu, en l'église Saint-Maurice, les obsèques de M. Émile Louvet (Daniel Bac), décédé en son domicile, boulevard de Saumur, 8.

Né à Saumur, le défunt a été artiste lyrique aux Variétés. On lui doit plusieurs créations, particulièrement dans les romans d'Offenbach, les *Homards*, de Gondinet, etc.

M. Daniel Bac jouissait également d'une réputation méritée comme peintre aquarelliste.

Depuis dix ans il s'était retiré à Angers, où il vivait dans un tout petit cercle d'amis; mais il allait passer, chaque année, ses hivers dans les villes du Midi, à Cannes, Nice, Monaco. Il était très recherché dans les colonies russes, où l'on appréciait beaucoup son pinceau.

***

Nous avons encore le regret d'apprendre la mort de MM. Lelièvre, ancien président du tribunal civil d'Angers, décédé le 5 septembre, à l'âge de 85 ans.

M. Charles Lelièvre débuta dans la magistrature comme substitut, à Laval, au mois de mai 1850. Au mois de mai 1856, il était nommé juge à Angers, puis président du tribunal de Saumur, en novembre 1859. Le 1er juillet 1865, il était nommé conseiller à la Cour d'appel d'Angers et, enfin, le 22 mai 1867, président du tribunal d'Angers, poste qu'il occupa jusqu'en 1883.

Ses obsèques ont eu lieu le 8 septembre, en l'église Notre-Dame. Le deuil était conduit par M. Charles Legras, son petit-fils; MM. le chanoine Bruley des Varannes, aumônier de la flotte; Charles Bruley des Varannes, lieutenant au 25e dragons; Henri Lusson, ses neveux, etc.

Portaient les cordons du poêle : MM. Jac, ancien premier président; Bigot, ancien député, ancien président de la Cour; Lair, ancien conseiller à la Cour; Rey, Benoist, ancien directeur de l'enregistrement, et René Bazin, membre de l'Académie française.

Après l'absoute, devant la famille et les amis du défunt rassemblés autour du cercueil, M. Jac, ancien premier président de la Cour d'appel, a prononcé, en termes émus, l'éloge du président Lelièvre.

X***.

Digitized by Google

A Travers les Livres et les Revues

Chronique de vacances, courte chronique.

Je n'ai à signaler, cette fois, que des articles de Revue et des tirages à part. Il est vrai que quelques-uns de ceux-ci forment des brochures de grand intérêt, comme *la Mère de l'Éminence grise* (extrait du *Correspondant*), par M. le chanoine Dedouvres, et *le Concordat, aperçu historique* (extrait du *Quand Même!*), par M. l'abbé Chasle.

L'*Atelier pour la reproduction des anciennes tapisseries*, sur lequel M. L. de Farcy a attiré l'attention des lecteurs de la *Revue de l'art chrétien* (juillet 1904), est celui de Champfleur (Sarthe). La perfection avec laquelle on y reproduit les anciens panneaux de tapisserie a valu aux ouvrières de Champfleur les félicitations des juges les plus compétents; elle peut inspirer toute confiance aux amateurs.

A signaler encore :

Dans l'*Anjou Historique* (septembre 1904), *Les vicissitudes de l'abbaye de Saint-Maur-sur-Loire aux VIII^e^ et IX^e^ siècles*, par dom F. Landreau; *Le cambriolage des églises à Angers, en 1793*, par M. l'abbé Uzureau;

Dans les *Archives Médicales d'Angers* (août 1904), *Une vieille estampe de l'hôpital Saint-Jean*, par M. le D^r^ Jagot;

Dans les *Annales Fléchoises* (août et septembre 1904), *M. Harang*, autobiographie inédite, par M. l'abbé Uzureau;

Dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lisbonne* (mai 1904), une très intéressante étude — la plus complète qui ait encore été publiée — de M. Joseph Joûbert, sur *les îles de Loos*.

Ch. U.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 2117-4.

Digitized by Google

Digitized by Google

INDEXED

REVUE
DE L'ANJOU

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

54e Année

NOUVELLE SÉRIE

3e et 4e Livraisons — Septembre et Octobre 1904

TOME XLIX

ANGERS
GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES
40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1904

14
3
4

Digitized by Google

SOMMAIRE

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Écoles libres laïques à Angers pendant le XIXe siècle. — **L.-F. La Bessière** 157

Le Beau. — **Guy de Charnacé** 171

Authentiques de Reliques provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray. — **Ch. Urseau** 179

Aux Pays du Soleil (suite) : III. Le canal de Suez ; IV. Ismaïlia et le lac Timsah. — **Albin Sabatier** 187

Le Cartésianisme à Saumur. Louis de la Forge. — **Joseph Prost.** 201

Sur les chemins de Vendée (suite). — **Pierre Gourdon** 217

Un romantique allemand, Novalis. — **Oswald Hesnard** 235

Stanley, le roi des explorateurs et des reporters. — **Joseph Joûbert.** 253

Souvenirs d'Église (suite). — **A. Mauvif de Montergon** 285

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1800) (suite). — **H. Faye** 307

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (septembre-octobre 1904). — **A. Cheux** 317

Chronique 319

Congrès de la Loire navigable. — Congrès de Chirurgie, à Paris. — L'*Angevin de Paris*. — Cinquantenaire des cours municipaux. — Un monument à F.-E. Adam. — Premier Concert extraordinaire. — Premier Concert populaire. — Société des Angevins à Paris. — Un vaillant angevin, G. Goujon. — Consécration de l'Eglise Notre-Dame. — Le Christ du Palais de Justice. — Election au Conseil d'arrondissement pour le canton de Thouarcé. — Douze cartes postales artistiques. — Conférence sur l'*Esperanto*. — Nécrologie : MM. Brouard, général Broutta et Monden de Genevraye. — **X*****.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES : Salomon Reinach, Rapport sur le *Concours des Antiquités de la France;* — Une page de M. E.-M. de Voguë sur le *Journal de bord d'un aspirant* ; — Bonnet, *English Proverbs;* — Abbé Ch. Marchand, *La Religion à Londres en 1904;* — 32e session de l'Association française pour l'avancement des Sciences. — L'*Eventail* et *Angers-Artiste*, etc. — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 338

Gentilshommes campagnards de l'ancienne France, par Pierre de Vaissière. — **E. Lelong.**

On s'abonne à la librairie Germain et G. Grassin, à Angers

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs
Le fascicule : 2 fr. 50

Digitized by Google

ÉCOLES LIBRES LAIQUES A ANGERS

PENDANT LE XIXe SIÈCLE

Origine et organisation

De tout temps, la cité angevine fut un foyer actif de culture intellectuelle.

En ces premières années du xxe siècle, elle est encore saluée comme l'une des villes où les sciences, les arts et les lettres sont le plus en honneur.

Au moyen âge, l'Université d'Angers était fréquentée par de nombreux étudiants venus même des nations étrangères; il en fut ainsi jusqu'à la Révolution.

Les enfants du peuple n'étaient point oubliés; ils avaient à leur disposition de nombreux collèges et de petites écoles tenues le plus souvent dans chaque paroisse par d'humbles artisans.

Cette soif d'instruction était du reste générale sur le sol français, car, dès le début du xviiie siècle, on peut y constater de sérieuses tentatives d' « enseignement obligatoire ».

En effet, on lit dans le *Dictionnaire des Fiefs* de Renauldon, avocat au baillage d'Issoudun (édition de 1765), cet important passage :

« Par l'article 5 de la Déclaration du 14 mai 1724, Sa Majesté ordonne qu'il sera établi autant qu'il sera possible, des maîtres et maîtresses d'école dans toutes les paroisses où il n'y en a point, pour instruire les enfants des mys-

Digitized by Google

tères de la religion et leur apprendre à lire et à écrire, conformément à l'art. 25 de l'*Édit de 1695*. Veut Sa Majesté que, dans les lieux où il n'y aura pas d'autres fonds, la somme qui manquera pour l'établissement des maîtres et maîtresses, jusques à celle de 150 livres pour les maîtres et celle de 100 livres pour les maîtresses, soit imposée sur tous les habitants et que les lettres sur ce nécessaires soient expédiées sans frais, sur les avis que les archevêques et évêques diocésains et les commissaires départis dans les provinces lui en donneront.

« *Par l'art. 7 de cette Déclaration, Sa Majesté veut que ses procureurs et ceux des hauts justiciers se fassent remettre tous les mois, par les curés, les vicaires, les maîtres et les maîtresses d'école, un état exact de tous les enfants qui n'iront pas aux écoles, pour en rendre compte aux procureurs généraux et être par eux sur ce pourvu ainsi qu'ils estimeront convenable.*

« Quantité de seigneurs sont entrés dans les vues de Sa Majesté, en fondant dans leurs campagnes des écoles publiques. Il est vrai que l'instruction rend quelquefois le paysan raisonneur, qu'il employe les lumières acquises pour faire le docteur de village, plaider le seigneur et le curé; mais d'un autre côté les grands biens qui peuvent en résulter doivent encourager les seigneurs à ne pas négliger l'établissement des écoles dans leurs terres. »

Le mouvement révolutionnaire de 1792 arrêta pour un instant la vie scolaire; mais ce ne fut que pour reprendre un nouvel essor. Le Consulat, puis l'Empire, assurèrent une forte organisation aux études. La constitution de l'Université impériale, « une et indivisible » date de 1806. Elle eut pour conséquence « de tuer les petites écoles gratuites de chaque paroisse[1] » et d'entraver l'existence des grandes maisons d'éducation.

[1] C. Port, *Dictionnaire historique*, t. I.

Digitized by Google

Ce régime autoritaire se prolongea sous la Restauration; cependant, dès 1824, des réclamations surgissent : ainsi l'Ordre des Avocats d'Angers sollicite du duc d'Angoulême le rétablissement de l'Université angevine et, de leur côté, Cuvier, Royer-Collart, Guizot élèvent la voix.

Enfin paraît l'Ordonnance du 17 février 1815, qui crée dix-sept sièges universitaires. Le Conseil municipal de la ville en profite pour renouveler la demande des Avocats[1]; mais ce fut en vain.

La Chambre et le Gouvernement décident que « les collèges et pensions seront sous la surveillance immédiate des évêques, lesquels nommeront aux places de Principal des collèges et pensions ».

Un article du *Moniteur*, du 21 juillet 1816, examine « s'il ne convient pas de confier l'instruction publique au corps enseignant composé d'ecclésiastiques et de membres des congrégations autorisées ou qui pourront l'être ». L'instruction primaire est bientôt confiée spécialement aux Frères de la Doctrine chrétienne.

La situation est précaire aux laïques qui tiennent école et le nom de ceux-ci mérite d'autant mieux d'échapper à l'oubli que la profession, aussi pénible qu'honorable, exige pour la bien remplir des qualités éminentes : « distinction de l'esprit, élévation du cœur, dévouement, besoin d'exercer autour de soi une action vivifiante[2]. »

Heureusement qu'à cette époque les maîtres ont derrière eux de hauts personnages; La Mennais, Benjamin Constant, Châteaubriand même s'élèvent contre le monopole universitaire.

L'administration municipale, à Angers, accorde à plusieurs instituteurs et institutrices de la ville une subven-

[1] Archives nationales, F. 17, 4.727.

[2] Discours à une distribution de prix, prononcé en 1897 par Mlle Laval, directrice générale d'une grande institution à Paris.

Digitized by Google

tion en vue de l'instruction gratuite d'un certain nombre d'enfants de familles pauvres.

En 1824, le ministère Martignac se montre favorable au mouvement libéral ; cette faveur s'accentue sous M. de Vatimesnil.

L'avènement au trône de la branche d'Orléans et la présence au Ministère de M. Guizot amènent la célèbre loi de juin 1833, qui oblige chaque commune à avoir son école publique. La voie est ainsi largement ouverte à l'instruction générale. La Révolution de 1848 prépare l'enseignement primaire obligatoire ; M. Freslon, avocat à Angers, devenu ministre, contribue pour sa part à cette œuvre scolaire. Deux ans après, sur l'initiative d'un autre ministre angevin, le comte de Falloux, paraît la loi sur la liberté de l'enseignement (15 mars 1850[1]). Alors s'ouvrent de nombreuses écoles de tous les degrés et la concurrence qui en découle provoque, chez les maîtres comme chez les élèves, des progrès incontestables.

La dernière législation du siècle surgit le 30 octobre 1886. La loi votée à cette date a surtout pour but la laïcisation de l'enseignement. Beaucoup de bons citoyens en redoutent les conséquences et voient dans la loi nouvelle un acheminement vers le monopole de l'éducation par l'État, comme au début du siècle.

On ne peut nier cependant que la liberté d'enseignement a toujours pour elle les chefs les plus autorisés des partis et les maîtres les plus éminents de l'Université même.

A la suite des divers décrets impériaux, la cité angevine voit s'établir d'abord le Lycée ou Collège, qui ouvre ses classes le 10 novembre 1806 ; puis, dix ans après, les *écoles élémentaires d'enseignement mutuel* pour les deux sexes ; enfin, l'*école normale*, destinée à former de

[1] Le P. Lacordaire la qualifiait « l'Édit de Nantes du XIXe siècle »

Digitized by Google

jeunes maîtres pour l'enseignement primaire (23 décembre 1831).

Le Lycée s'installe dans les bâtiments de la « Rossignolerie », occupés précédemment par les Frères de la Doctrine chrétienne; les écoles dites d'enseignement mutuel[1] prennent possession de l'ancienne église des Cordeliers. L'École normale a d'abord son siège place du Champ-de-Mars, salle de la manufacture de toiles, et, dès 1835, rue de la Madeleine, hôtel Lambert, près l'Auge de Pierre[2], et enfin, en 1844, dans un vaste local, construit *ad hoc* sur l' « Enclos des Amandiers », également rue de la Madeleine.

Les écoles laïques affectées aux filles n'apparaissent guère avant les premières années du XIX^e^ siècle. Auparavant, leur instruction s'accomplissait surtout dans les couvents.

L'enseignement populaire à son origine

Souvent dans les paroisses, de vieilles demoiselles, plus dévouées que lettrées, réunissent autour d'elles quelques bambins de l'un et de l'autre sexe. L'unique chambre qu'elles habitent, outre le mobilier indispensable, renferme deux ou trois banquettes sur lesquelles, pêle-mêle, prennent place les écoliers.

Tout en tricotant, la « maîtresse » enseigne aux débutants l'alphabet, petit livret appelé aussi *Croix de par Dieu*. La lecture courante se fait dans la *Doctrine chrétienne* et dans la *Bible* de Royaumont; sur la table qui sert aux repas, les plus « savants » griffonnent de longs bâtons et des o bien ronds, puis lisent dans la *Civilité pué-*

[1] Institution due aux soins et à la philantropie des notables habitants de la ville.

[2] Occupé aujourd'hui par les « Dames Augustines ».

Digitized by Google

rile et honnête et leur mémoire s'exerce sur les *Quatrains de M. de Pibrac.*

Depuis quelle époque procède-t-on ainsi? Depuis des siècles sans doute, et c'est encore de la sorte que je commençai dans ma petite ville natale, en 1828, alors que j'entrais dans ma sixième année.

A tour et à rang, chaque enfant déposait le syllabaire sur les genoux de la bonne fille et, de l'index, suivait docilement les lignes. Les inoccupés avaient tout le loisir les uns de faire des niches, les autres de caresser le minet ou le toutou qui faisaient partie intégrante de la bande « escholière ». Et, si par malheur Mimi et Toto, trop agacés, jetaient un cri, le bonnet à l'âne et le martinet faisaient leur œuvre.

Malgré cette « sévérité », quelle vénération nous vouions à la maîtresse et pour quel temps?

Je me souviens que ma mère, m'écrivant fin de 1840, m'annonçait comme un événement la mort (3 décembre) de la vieille maîtresse qui, sans doute, lui avait enseigné l'A, B, C, comme ensuite à mes quatre sœurs aînées et à moi-même. « N'omets pas, ajoutait ma mère, de dire un *De profundis* ».

Bien entendu que pour quelques-uns ces éléments n'étaient qu'une préparation à l'entrée au collège ou dans une communauté religieuse.

Avec le XIX^e^ siècle naît un véritable élan en faveur de l'instruction des masses; les vieux procédés usités dans les petites écoles de quartier, ainsi qu'on vient de le décrire, sont insuffisants; il faut une nouvelle méthode; elle ne tarde pas à surgir sous le nom de Méthode de Lancastre ou d' « enseignement mutuel[1] ». Ici les élèves s'ins-

[1] La première idée de l'enseignement mutuel appartient à un Français, au chevalier Paulet. Transporté dans l'Inde, puis en Angleterre, ce système d'instruction revint à son lieu d'origine et commença à fleurir à Paris, sous la Restauration, et à l'aide des sacrifices d'une Société philantropique.

Digitized by Google

truisent entre eux par petits groupes. Chaque groupe est confié à un « moniteur » choisi parmi les condisciples plus instruits. Le chef surveille les groupes et fait à d'autres heures le cours aux moniteurs. Le nombre des élèves, sous un maître habile, peut ainsi être très élevé.

Le siècle de vie universitaire fourni par ma famille ne pouvait manquer de me suggérer l'idée de faire connaître les collègues qui ont exercé en même temps. Un grand oncle maternel, M. F. Voileau, débute comme régent, à la fin du Directoire, dans le plus important collège d'Angers[1]. Sous l'Empire, il occupe une chaire de professeur au Lycée de la ville dès l'ouverture de l'établissement, en 1806. M. Voileau remplit ses nouvelles fonctions pendant le premier quart du siècle[2].

M. Godefroy, l'un des fondateurs du Collège désigné ci-dessus, ayant donné sa fille[3] en mariage à son collaborateur, M. Chesnel, celui-ci prend la direction de la maison pour ne la quitter qu'en 1839. La fille unique de M. Chesnel épouse, dès 1842, un cousin-germain, comme moi, petit neveu de l'oncle Voileau, resté célibataire. Ayant embrassé la même carrière dès 1839, j'ai pu, de cette façon, en l'exerçant jusqu'en 1891, compléter les cent années. Mes recherches ont été, en conséquence, bien facilitées. Beaucoup de documents sont dus à l'obligeance de MM. Paul Grasset et Jules Barberon, qui ont eu l'obligeance de les relever aux Archives départementales, à la Bibliothèque de la ville et à la Mairie.

[1] Voir plus loin « Ecole secondaire Saint-Nicolas ».

[2] La liste des savants professeurs du Lycée, promus à sa création, est donnée ci-après, p. 167.

[3] Mlle Godefroy avait un frère qui tint longtemps avec autorité une officine de pharmacien, rue Saint-Laud, à Angers.

Digitized by Google

Université

Lorsque le Consulat réorganisa l'enseignement, « la jeunesse accourut en foule aux écoles secondaires et à l'école centrale[1] ».

Plusieurs pensionnats, dits petits séminaires, ouvrent leurs portes. Au début du XIXe siècle, trois de ces maisons, à Angers, exercent en vertu de deux décrets, l'un du 11 floréal an X et l'autre du 28 pluviose an XII. Elles ont un effectif de 388 élèves, internes et externes. Outre ces trois grands établissements, la ville comptait aussi treize autres maisons laïques similaires, non subventionnées et réunissant ensemble 433 élèves.

A cette époque, Angers comptait environ trente mille habitants.

L'arrêté du 13 frimaire an XI assignait au département deux autres écoles, une à Saumur et l'autre à Beaupréau. Celle de Saumur avait pour directeurs les « citoyens Papin et Delaroche[2] »; celle de Beaupréau était dirigée par le « citoyen Loir-Mongazon, curé de Beaupréau ». Seuls, les élèves de ces cinq institutions pouvaient concourir aux places gratuites dans le Lycée, qui venait de se substituer à l'école centrale.

Le département avait d'autres institutions où le même enseignement se donnait; pour mémoire, il est bon de les citer aussi :

Baugé compte deux pensionnats, l'un « à la maison du collège, sous la direction du citoyen Lafond, et l'autre

[1] Blordier-Langlois, *Autobiographie* parue dans la *Revue de l'Anjou*, de septembre 1867, p. 196.

[2] En octobre 1800, les abbés Blondeau, Hobbé et Lalande tiennent école faubourg des Ponts. Lorsque celle-ci fut reconnue comme école secondaire, l'abbé Blondeau, malade, céda sa maison à M. Papin qui, dès l'année suivante, s'installait dans l'ancien couvent des Ursulines. L'institution y résidait encore en 1876.

Digitized by Google

confié au citoyen Lemaître. Les deux établissements réunissent environ soixante élèves ».

Dès 1807, Baugé n'a plus qu'un pensionnat qui devient la sixième école secondaire du Maine-et-Loire.

Fontevrault, où le citoyen Besnard réunit environ cinquante élèves. La maison ne tarde pas à disparaître.

A *Beaufort*, l'ancien collège rouvre ses portes sous M. Chiron, comme principal; l'établissement subsiste toujours.

L'institution de *Chalonnes* a pour directeur MM. Launay et Cabaillot; elle disparaît bientôt.

Le pensionnat de *Morannes* est tenu par M. Davy; il n'existe plus en 1820.

La réouverture du vieux collège de *Doué* s'effectue avec M. Théard, comme principal, et continue à se maintenir.

A *Cholet*, M. Raimbault tient pensionnat, origine du collège actuel.

Une institution est dirigée à *Longué*, en 1810, par M. Guiet, précédemment chef de pensionnat à Angers.

A *Combrée*, M. Drouet, prêtre, est le principal d'un collège devenu très prospère.

En 1815, à *Candé*, M. Lavielle tient une « école de latin »; de même M. Renaiseau, à *Meigné*.

En 1819, on trouve, à *Saint-Florent*, « M. Guilbault à la tête d'un pensionnat[1] ».

La loi du 11 floréal an VIII a bien conféré aux conseils municipaux la nomination des instituteurs primaires; mais elle est restée sans effet pour un grand nombre de communes « à raison de la rareté des sujets propres à l'exercice de ces fonctions », dit l'Annuaire de l'an XII.

[1] L'Annuaire de 1821 mentionne : MM. Guilbault, à Saint-Florent; Vallienne, à Baugé; Baranger, à Cholet, comme directeurs d'écoles d' « enseignement mutuel ». Cette transformation s'accomplit peu à peu en d'autres localités.

Digitized by Google

École centrale

L'École centrale, établie à Angers en l'an IV, donne ses cours dans les bâtiments de l'ancien séminaire, rue Courte (aujourd'hui le Musée et ses dépendances). Sont professeurs, les citoyens :

1re section :

Dessin,	Marchand[1];
Langues anciennes,	Riffault;
Histoire naturelle,	Renou.

2e section :

Mathématiques,	Benaben;
Physique et chimie,	Héron.

3e section :

Grammaire générale,	Merlet Laboulaie;
Belles-Lettres,	Grille;
Histoire,	Villiers;
Législation,	Dubois.

Le jury chargé de conférer les grades universitaires aux élèves qui ont suivi les classes est composé des « citoyens » :

Coutouly, médecin;
Chesneau-Morna, conseiller d'arrondissement;
Thorel, jeune, conseiller d'arrondissement;
Chédevergne, avoué près le Tribunal d'appel;
Papin, chef de division à la Préfecture.

Lycée

L'École Centrale disparaît après sept ou huit années d'existence et fait place à un Lycée destiné à tenir dans la circonscription le premier rang dans l'Enseignement secon-

[1] Dans son *Dictionnaire historique*, M. C. Port consacre un article spécial à chacun de ces savants.

Digitized by Google

daire. La Sarthe et la Mayenne, ayant aussi leur École Centrale supprimée, fourniront un nombre déterminé d'élèves gratuits; savoir : Maine-et-Loire, 42; Sarthe, 44; et Mayenne, 38. Soit au total : 124 boursiers.

Le maire de la ville d'Angers, M. Joseph Joûbert-Bonnaire, propose un vaste local pouvant, dit-il, abriter trois cents pensionnaires; ce sont les bâtiments dits de *La Rossignolerie*[1], qui sont aussitôt acceptés et aménagés à grand frais.

Qnatre catégories d'enfants fréquenteront le Lycée :

1° Ceux que le Gouvernement y placera immédiatement;

2° Ceux des écoles secondaires qui y entreront par voie de concours;

3° Les enfants que les parents y mettront en pension;

4° Enfin des élèves externes.

« L'enseignement y sera progressif; les élèves y trouveront, dans les classes successives et graduées, toutes les connaissances qui peuvent les guider dans le plus grand nombre des états de la Société et celles même qui doivent initier quelques-uns d'entre eux dans l'étude approfondie des Sciences... » (M. Fourcroy, discours d'inauguration.)

Le Lycée, organisé dès le mois d'août 1806, ne fut ouvert que le 10 novembre suivant.

L'Administration et les Professeurs sont Messieurs :
Ferri de Saint-Constant, proviseur, président[2].
Halloy, censeur des Études;

[1] Sous le titre de Séminaire de Saint-Charles, La Rossignolerie avait été fondée, en 1738, par Mgr de Vaugirault, évêque d'Angers, pour servir de refuge à des prêtres âgés, infirmes et indigents. La maison fut donnée à des frères de la Doctrine chrétienne, qui en firent le bel édifice que nous voyons aujourd'hui. Sous la Révolution, il servit de maison d'arrêt, puis, comme il est dit ci-dessus, La Rossignolerie, mise à la disposition de la ville, fut affectée à l'établissement du Lycée, par décret du 16 floréal, an XI.

[2] Il devint le premier recteur de l'Académie d'Angers.

Digitized by Google

Héron, Sébastien-Gervais, docteur ès sciences, docteur ès lettres, procureur-gérant (économe)[1] ;
Laigre, professeur de belles-lettres, latines et françaises[2];
Fourcas, pour les classes d'Humanités (1re et 2e)[3];
Oudin, pour les classes de 3e et de 4e[4];
Voileau, François, pour les classes de 5e et de 6e[5];
Benaben, pour les classes de mathématiques (1re et 2e)[6];
Pilatte, Pierre, pour les classes de mathématiques (3e et 4e)[7];
Bonin, pour les classes de mathématiques (5e et 6e)[8];
Blotin, pour les classes élémentaires;
Langlois, pour les classes élémentaires[9];
Pavie, aumônier (ancien vicaire à Savennières);
Deslandes, officier instructeur, capitaine de la 3e brigade de Vétérans;
Lachèse, docteur-médecin, correspondant de l'École de Médecine de Paris;
Garnier, chirurgien du Grand Hospice d'Angers;
Olivier, fils, pharmacien;
Delusse, maître de dessin;
Hourmann, maître d'écriture;
Dutac, maître de danse.

Un décret du 17 mars 1808 charge l'Université seule de l'enseignement public; hors d'elle, aucune école ne peut être formée.

[1] Ancien professeur au collège de l'Oratoire.

[2] Ancien professeur de rhétorique à l'École centrale de Laval.

[3] Ancien professeur de seconde au collège de La Flèche.

[4] Ancien professeur de l'École secondaire de Reims.

[5] M. Voileau occupe une chaire d'humanités peu après. Son petit-neveu s'honore d'avoir exercé pendant de longues années dans le même lycée. M. Voileau avait débuté à l'Ecole secondaire Saint-Nicolas.

[6] Ancien Oratorien, ex-professeur de mathématiques à l'École militaire d'Effiat et à l'Ecole Centrale d'Angers.

[7] Ci-devant directeur de l'École secondaire de Lannion.

[8] Ex-professeur de mathématiques au collège de La Flèche.

[9] Précédemment professeur de 5e à l'École secondaire du Mans.

Digitized by Google

Les écoles sont ainsi classées :

1° Les *Facultés*, pour les sciences approfondies à la collation des grades;

2° Les *Lycées*, pour les langues anciennes, les sciences mathématiques et physiques;

3° Les *Collèges*, pour les éléments des langues et les principes des sciences;

4° Les *Institutions* où l'enseignement se rapprochera de celui des collèges[1];

5° Les *Pensionnats*, appartenant à des maîtres particuliers;

6° Enfin, les *Écoles primaires*, où l'on apprend à lire, à écrire et les notions de calcul.

Dès 1810, les cours professés dans les Lycées prennent de l'extension; les élèves y reçoivent tous les genres d'instruction et, à leur sortie, sont en état de suivre avec succès les cours des facultés. Ils y ont appris tout ce qu'on exige pour être reçu à l'école polytechnique et aux écoles militaires[2].

Académie d'Angers

Le même décret du 17 mars 1808 établit une Académie au siège de chaque Cour impériale. L'Académie d'Angers eut dans son ressort, avec le département de Maine-et-Loire, les départements de la Mayenne et de la Sarthe, et la première administration fut ainsi composée :

[1] Le décret du 15 novembre 1811 porte que, si l'instituteur enseigne à quelques enfants les premiers éléments du latin ou de la géométrie, de la géographie ou de l'histoire, son école devient *secondaire*; elle est qualifiée de *pensionnat*. Ses élèves sont soumis à la rétribution universitaire, à la discipline militaire, à l'uniforme, etc., etc. Cet appareil militaire continue à l'avènement de la Restauration.

[2] Voir l'Annuaire statistique du département pour 1810

Digitized by Google

Recteur, M. Ferri de Saint-Constans[1];

Inspecteurs, MM. Fourcas et F. Mazure;

Secrétaire, M. Le Bas[2].

L'organisation de 1808 fut modifiée par le décret du 7 septembre 1848. Ce dernier ajoute au ressort académique d'Angers les départements de l'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Cet état subsiste jusqu'au 1er septembre 1850; de ce moment, Rennes devient le siège du Rectorat dont relève notre département, administré depuis par une *Inspection académique.*

M. J. de Lens, professeur de Philosophie au Lycée d'Angers, occupa le premier poste d'Inspecteur d'Académie. Ses successeurs sont : 1871, M. Durand; 1878, M. Yon; 1883, M. Ducoudray; 1886, M. Paisant; 1888, M. Martin; 1889, M. Fernand Robert.

L.-F. LA BESSIÈRE.

(A suivre.)

[1] Ses successeurs furent : MM. Mazure F.-A., 23 mai 1811; Poullet de Lisle, 7 septembre 1815; Morice Pierre, 1824; Andrieu d'Albas, 1828; Collet-Dubignon, 20 mai 1831; Henry Pierre, 19 janvier 1839.

[2] Voir l'article que lui consacre M. C. Port, dans son *Dictionnaire historique.*

Digitized by Google

LE BEAU

Le virus révolutionnaire a tellement atteint les cerveaux du siècle que ni l'art ni la littérature n'ont pu échapper à la maladie politique et sociale qui précipite la première nation de l'Europe au troisième rang des puissances. L'un des symptômes les plus graves de cette maladie, c'est d'amener les hommes à se glorifier de leur déchéance. Dans le domaine de l'art, le seul qui m'occupe aujourd'hui, pour bien montrer qu'ils rompaient avec les glorieuses traditions des ancêtres, mes contemporains donnent des noms à l'art nouveau. Les littérateurs se nomment « décadents », les peintres s'appellent « impressionnistes », les musiciens s'imaginent créer « la musique de l'avenir », comprenant que le présent ne voulait pas d'elle. Il a fallu une disette absolue d'œuvres dramatiques pour que le public, assoiffé de théâtre, acceptât les drames lyriques de Wagner. Seuls, les architectes ne peuvent trouver de nom pour leurs constructions qui, dès qu'elles s'éloignent de la copie, atteignent un degré d'horreur que la France ne connaissait pas avant l'avènement du « modern-style ». Car il convient de louer les inventeurs de ne pas donner un nom français à leurs créations, si éloignées du goût national, dont nos musées, nos expositions, proclament si haut la perfection, qu'un tableau, une tapisserie, un meuble atteignent, dans les ventes publiques,

Digitized by Google

des prix qui constituent des fortunes. Dans la peinture et dans le mobilier une réaction se produit, telle que les âges n'avaient jamais rien vu de semblable. En musique, elle commence à se montrer dans les concerts, où les œuvres anciennes attirent des applaudissements significatifs, en présence de la froideur que rencontrent les nullités du présent.

Toutes les règles du goût et de la raison sont sacrifiées aux fantaisies de l'art nouveau ; aussi n'est-ce pas sans un sentiment de vive satisfaction que j'ai pu lire ce titre d'un livre récent : *La Beauté traditionnelle*. Et à qui le doit-on ? A un philosophe, M. Paul Souriau, professeur à l'Université de Nancy. Et, en effet, ses meilleures raisons y parlent en faveur de la tradition. J'y trouve, dès le début, ces lignes si justes d'un excellent esprit :

« Les aptitudes les plus géniales ne confèrent à l'artiste aucun droit à se soustraire aux lois du bon sens, qui sont en même temps celles du bon goût. Plus les facultés d'invention sont développées, plus elles ont besoin d'être dirigées ; mieux elles seront dirigées, plus leur activité sera féconde. Dans une œuvre vraiment belle, rien n'est laissé au hasard, tout est justifié, utile, et concourt au résultat voulu. La beauté suprême, chef-d'œuvre de l'art, éclatante manifestation du génie, est en même temps le triomphe de la raison. »

On ne saurait mieux dire. L'expérience prouve que les artistes qui ont secoué le joug de la règle se montrent inférieurs à leurs devanciers. Ils ne peuvent donc invoquer leur génie. Et, d'ailleurs, ce génie, où et chez qui se manifeste-t-il ? Dans la musique, par exemple, abstraction faite de toute nationalité, le dernier génie symphonique n'est-il pas Beethoven ? Ses successeurs, en Allemagne comme en France, comptent assurément, parmi eux, de grands talents, Mendelssohn, Schumann, Saint-Saëns ; mais les hausser jusqu'aux génies paraîtrait excessif.

Digitized by Google

Quand l'auteur de la symphonie en *ut mineur* s'affranchit de la règle donnée par Haydn, comme dans certaines parties de ses derniers quatuors, pourrait-on dire qu'il s'y soit surpassé? Non. Ne prend-il pas soin de nous dire, lui-même, dans une de ses lettres : « Nous autres, modernes, nous ne sommes pas encore si avancés que nos ancêtres pour la solidité. » Et il revenait toujours à Sébastien Bach et à Hændel qui, seuls, selon lui, « avaient eu du génie ». Il faut remarquer que Mozart était son contemporain, de vingt ans seulement plus âgé que lui. Weber, au contraire, était beaucoup plus jeune que lui. Ils ne se connurent pas, au grand regret de l'auteur du *Freyschütz*, qui n'osa jamais se présenter devant Beethoven, déjà pour lui dans l'Olympe. Non, jamais la règle, les principes du goût et de la raison n'ont empêché le génie de se manifester.

On ose prétendre que le génie peut naître chez des hommes dénués d'intelligence et de goût. A la rigueur le génie pourrait manquer de goût, dans une circonstance donnée, mais il ne va pas sans l'intelligence. Dans une lettre à Bettina d'Arnim, Beethoven écrit : « J'ai dit à Gœthe mon opinion et comment l'approbation agit sur chacun de nous, et qu'on veut être compris de ses pairs par l'intelligence. » Je me sépare de lui quand il ajoute : « L'émotion n'est bonne que pour les femmes (pardonne-moi); pour l'homme, il faut que la musique lui tire du feu de l'esprit. » Le grand homme se trompe et méconnaît sa propre puissance. Nous ne vivons pas seulement par l'esprit, nous vivons aussi et surtout par l'âme. Or, l'émotion que nous donne le génie vient de l'âme de l'artiste pour pénétrer celle de l'auditeur. C'est par elle que le premier marche à l'immortalité! Ne dit-on pas : « Cette œuvre est correcte, mais elle me laisse froid. » Si elle pèche par le goût elle n'émeut pas davantage. La satisfaction de l'esprit ne suffit pas pour que nous soyons touchés.

Digitized by Google

Les airs du ballet de *Prométhée* sont charmants, ils satisfont à toutes les règles, ils nous ravissent d'aise, mais l'émotion ne se manifestera qu'à l'audition de tel ou tel « andante », à celui de ce quatuor (le 16e, je crois) où Beethoven remercie Dieu de sa guérison. Là l'émotion est à son comble. Il en sera de même en écoutant l'*Hymne à la Joie*. Mais il est inutile d'insister sur cette erreur de psychologie.

« Plus on y pense, moins il semble admissible, dit M. Souriau, que le génie puisse être dépourvu d'intelligence. Tout au plus peut-on prétendre que c'est une intelligence spécialisée, absorbée dans une tâche unique. » Absolument parlant, le goût est nécessaire au génie créateur. Le sens critique pourra manquer à l'artiste, à l'écrivain, quand il juge l'œuvre d'autrui, mais, s'il a vraiment du génie, le goût se reconnaîtra dans son œuvre. La critique est un métier auquel ne sont pas aptes tous les auteurs. Au temps où je faisais de la critique dans les journaux, elle comptait deux ou trois musiciens de profession. Un jour qu'un artiste discutait chez Rossini de la valeur de la critique musicale, le génial auteur du *Barbier* prononça ces paroles qui me furent répétées : « Je lis de préférence les professionnels. Les compositeurs ne font pas assez abstraction de leurs idées personnelles et ne pénètrent pas suffisamment celles des autres. Ce qu'il faut au critique c'est le goût et l'observation. Quand il s'agit du jugement porté sur un chanteur, sur une cantatrice, je m'en rapporte à M. de C., dont le goût très exercé ne se trompe pas. » On m'excusera de noter ce souvenir, qui confirme la thèse de M. Souriau. Celui-ci a parfaitement raison quand il remarque dans les œuvres du génie que « tout y est pondéré, ordonné, non seulement dans l'ensemble, mais jusque dans le plus petit détail. Dans l'œuvre d'art parfaite, rien n'est arbitraire; tout est intentionnel et peut être justifié ». Les nombreuses

Digitized by Google

incorrections techniques, les extravagances, l'imagination délirante et dévergondée d'un Wagner ne permettent pas qu'on lui accorde le génie. Un philosophe a écrit que le musicien saxon était « un dégénéré de génie ». Cette opinion touche au paradoxe. L'état morbide de l'ami du roi Louis II de Bavière pouvait lui permettre de trouver des effets nouveaux de sonorité, d'adapter au théâtre des légendes où se plaisait son cerveau mal équilibré et auxquelles il ajoutait les insanités qu'on connaît; mais ce désordre dans la conception de ses drames, si pauvres d'idées mélodiques, classe Wagner dans une catégorie d'artistes dont l'originalité relève de la pathologie. Je suis de l'avis de M. Souriau quand il s'écrie, en présence de certaines œuvres d'art : « Rendez à la raison ses droits. » Et combien souvent ces droits ne sont-ils pas méconnus dans l'art et dans la littérature modernes! L'auteur du livre dont je parle, si remarquable à certains égards, erre grandement quand il veut assimiler l'art à la religion, quand il parle du « conflit entre la raison et la foi ». Ce n'est pas le moment de le suivre sur ce terrain.

J'observe chez le public contemporain un penchant à rechercher l'insolite, l'extraordinaire, à préférer l'exceptionnel « aux beautés normales qui résultent de l'ordre même du monde et du développement régulier de ses lois ». La vraie beauté n'a rien à redouter de l'analyse qui la censure et la met en relief. Quand, au contraire, une critique consciencieuse renverse la statue que le public épris de nouveauté vient d'élever, on peut être certain qu'elle n'était qu'un trompe-l'œil. On me dit quelquefois : Cette statue, cette symphonie, cet opéra, exigent plus d'attention que vous ne leur en avez accordée; ces œuvres recèlent des beautés que vous ne soupçonnez pas; il faut les étudier. Je me suis souvent rendu à ce conseil et je conviens que certains détails ingénieux m'avaient échappé à un premier examen; mais jamais mon impression

Digitized by Google

première sur l'ensemble n'a varié. Telle, par exemple, la statue de Balzac par Rodin, tels les opéras de Wagner. Si je les rassemble, ce n'est pas que je les compare. La première de ces œuvres ne va pas au delà d'une ébauche; l'autre, au contraire, donne l'idée d'un travail considérable, travail technique parfois bien réussi, comme celui de la mélodie de la forêt, où, chose rare chez l'auteur, se rencontre un certain charme. Il n'y a pas là de génie, mais un indiscutable talent. A côté de ce charme exceptionnel, que de monstruosités! Un monstre, si étonnant qu'il nous apparaisse, ne constitue pas une œuvre de génie. Il en serait plutôt la négation. Car, où il n'y a ni simplicité ni goût, il n'y a pas de vraie grandeur, pas de beauté.

Ce dernier mot nous amène à nous demander s'il y a une vérité esthétique, si, pour juger d'une œuvre, nous devons seulement consulter notre goût, c'est-à-dire notre aptitude à discerner le beau. Cette définition du goût suffit-elle pour en établir exactement la signification? Je ne le crois pas; car admettre que le goût de chacun peut rendre un arrêt, c'est en même temps reconnaître l'égalité du jugement et, dès lors, lui enlever toute valeur. Sur quoi s'appuie donc le goût? Serait-ce sur l'impression favorable ou défavorable? Rien n'est plus fugace, plus incertain que le sentiment esthétique. « Peut-être quelques personnes privilégiées sont-elles douées d'un goût si exquis que d'elles-mêmes, en ne faisant que s'abandonner à leur nature, elles iront vers ce qui est bon et noble »; mais combien en est-il chez lesquelles il existe un accord parfait du goût esthétique avec leur objet? M. Souriau se demande « comment se peut justifier cette confiance exclusive que l'on accorde aux indications du sentiment? » Les partisans de la méthode impressionniste se soucient peu de vérifier les raisons du sentiment et de rechercher si le raisonnement ne vient pas les contrarier. Pour que le goût soit accepté

Digitized by Google

comme *ultima ratio*, il doit s'appuyer à la fois sur le sentiment, sur l'intelligence, sur la règle et sur la raison.

L'auteur du livre très remarquable sur lequel nous venons de jeter un très rapide coup d'œil donne à l'un de ses chapitres cette conclusion, à laquelle je me rallie :

« Le vrai critique doit avoir l'amour exalté du beau et spécialement des choses qu'il prétend juger. Il faut aussi qu'il ait des goûts naturellement élevés, qui le portent d'instinct vers les beautés supérieures.... Il faut qu'il ait une intelligence ouverte, lucide, informée, exercée... qu'il se fasse une idée nette de ce qu'on doit entendre par la beauté, dans le cas spécial des choses dont il parle. Il doit avoir pour les apprécier une méthode, un criterium des principes. »

Dans une longue carrière qui s'achemine vers sa fin, après que ma critique s'est exercée sur des sujets très différents et qui semblent même s'exclure, à ce point qu'un de mes confrères a cru devoir renseigner la postérité, en l'assurant que toute mon œuvre appartenait à une seule et même individualité, je me suis toujours inspiré des idées contenues dans la conclusion qu'on vient de lire. Il est une condition essentielle trop souvent négligée par les critiques contemporains — l'indépendance. Elle n'oublie pas assez les intérêts personnels et il en résulte pour elle un discrédit qui rejaillit sur toute la corporation. Tout récemment, un écrivain de notoriorité bruyante publiait dans un journal très répandu un article intitulé : *Un romancier nous est né !* Or, le roman qu'il signalait à l'admiration publique n'a aucune valeur; il est écrit dans une langue détestable, où les fautes contre la syntaxe le disputent aux prétentions les plus ridicules et suffiraient pour faire rejeter l'auteur à un examen primaire. Mais la personne en question passe pour avoir de l'influence à l'Académie, où le critique qui la lance aspire à entrer.

Digitized by Google

Et voilà comment on fait son chemin, paraît-il. Une telle critique doit être discréditée. Une femme de beaucoup d'esprit lui a tout récemment porté un coup dont elle ne se relèvera pas [1]. Car, enfin, on me permettra de penser que, même en matière d'esthétique, il est bon de montrer de l'indépendance et de l'honnêteté.

Guy DE CHARNACÉ.

[1] *Les Froussards*, par Gyp.

Digitized by Google

AUTHENTIQUES DE RELIQUES

provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray

Dans sa savante *Monographie de la cathédrale d'Angers* [1], M. Louis de Farcy donne la description d'un reliquaire, en forme de tableau, dont le style accuse la seconde moitié du xv[e] siècle et qui, avant la Révolution, appartenait à l'abbaye du Ronceray. Il ne fait partie du trésor de l'église Saint-Maurice que depuis cinquante ou soixante ans.

Ce curieux reliquaire, recouvert de plaques d'argent doré, mesure 0 m. 48 de long sur 0 m. 23 de large. Il contient vingt-quatre cases, disposées six par six, sur quatre rangées. Les reliques qu'il renfermait ont été enlevées ; mais on a laissé au fond des compartiments quelques-unes des bandes de parchemin sur lesquelles les noms des saints étaient écrits. L'année dernière, ces étiquettes allaient être mises au rebut, lorsque j'eus l'idée de les recueillir, d'enlever la poussière dont elles étaient recouvertes et de les étudier. Le Comité des travaux historiques venait d'attirer l'attention de ses correspondants et des sociétés savantes de province sur les « authentiques de reliques conservés dans les trésors de diverses églises » ; je lui adressai la note, où étaient consignés les résultats —

[1] *Monographie de la cathédrale d'Angers, le Mobilier.* Angers, Josselin, 1901, p. 248.

Digitized by Google

si modestes qu'ils fussent — de mes recherches [1]. C'est cette note, légèrement modifiée, que je reproduis.

Les authentiques du Ronceray ne sont ni aussi anciens que ceux du monastère de Saint-Vivant de Vergy [2] ou de la basilique de Monza [3], ni aussi nombreux que ceux de Baume-les-Messieurs [4] ou ceux de la cathédrale de Sens [5]. A Angers, je n'ai retrouvé que dix-sept textes complets et deux fragments. Le plus ancien paraît remonter au XII[e] siècle ; un autre doit être attribué au commencement du XIII[e] siècle ; le reste appartient au XV[e] siècle.

XII[e] SIÈCLE

1. De costa *sancte* Irmine. — Haut., 0 m. 006 ; long., 0 m. 055.

Sainte Irmine, dont la fête se célèbre le 24 décembre, était fille de Dagobert II, roi d'Austrasie. Elle fonda, à Trèves, le monastère de Horren, où elle mourut. Ses reliques furent transportées plus tard dans l'église abbatiale de Wissembourg [6].

XIII[e] SIÈCLE

2. *Reliquie sanctarum* virginum Cecilie, Lucie, Anastasie, Agathe, Brigide, Marthe, Affre. — Haut., 0 m. 015 ; long., 0 m. 060.

Les saintes Cécile, Lucie, Anastasie et Agathe sont connues. Sainte Brigide doit être cette vierge célèbre, qui

[1] Cf. *Bulletin historique et philologique,* publié par le Ministère de l'Instruction publique, 1903, p. 587-592.

[2] L. Delisle, *Authentiques de reliques de l'époque mérovingienne*, dans *Ecole française de Rome, Mélanges d'archéologie et d'histoire,* année 1894, p. 3-8.

[3] A. Sepulcri, *I Papiri della basilica di Monza e le reliquie inviate da Roma* (Milano, 1903, in-8°).

[4] Abbé P. Brune, *Les reliques de l'abbaye de Baume-les-Messieurs et leurs anciens authentiques*, dans le *Bulletin archéologique.* 1899, p. 108-121.

[5] M. Prou et abbé Chartraire, *Authentiques de reliques conservés au trésor de la cathédrale de Sens,* tirage à part, extrait des *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. LIX.

[6] *Acta Sanctorum Belgii selecta*, t. II, p. 220.

Digitized by Google

étonna l'Irlande du VI^e^ siècle par ses vertus et ses miracles et dont le culte s'établit partout où pénétrèrent les disciples de saint Colomban[1]. J'ignore si par la sainte Marthe dont il est ici question il faut entendre la patronne de la Provence ou bien une sainte du même nom, qui est honorée à Astorga, en Espagne, où elle « fut mise à mort, sous l'empereur Dèce et le proconsul Parterne[2] ». Pour sainte Affre, l'hésitation n'est pas possible, car, si deux martyres du nom d'Affre figurent au Martyrologe romain[3], une seule, celle qui souffrit à Augsbourg, en Bavière, est considérée comme vierge. Sa fête a été fixée au 5 août[4].

XV^e^ SIÈCLE

Les textes qui suivent, un seul excepté, sont écrits sur une bande de parchemin dont la longueur varie de 0 m. 020 à 0 m. 050.

L'écriture semble indiquer la même main. Les lettres sont tracées à l'encre bleue, rouge ou dorée. Sur une des étiquettes on retrouve les trois couleurs; mais, partout ailleurs, c'est le bleu et le doré qui dominent. L'encre dorée a été particulièrement altérée par la poussière et l'humidité.

3. De pannis ubi Xp*ristus* || involutus fuit.

L'abbaye du Ronceray possédait un autre fragment, beaucoup plus important, sans doute, des langes de Notre-Seigneur. Il était renfermé dans un reliquaire de vermeil qu'un ange tenait entre ses mains[5].

4. De Sancto || Paulo.
5. De Sancto || Andrea.

[1] *Acta Sanctorum*, février, t. I, p. 99-119, 950 et 951.
[2] *Martyr. Rom.*, 23 février; — *Act. SS.*, février, t. III, p. 367-368.
[3] 24 mai et 5 août.
[4] *Act. SS.*, août, t. II, p. 39-59.
[5] Bib. Mun. d'Angers, ms. 886, t. II, p. 50.

Digitized by Google

6. [De Sancto] Bartholomeo.
7. De Sancto Georgio || De Sancto Matheo.
8. De Sancto Adriano || et de Sancto Genulfo.

Le culte de saint Genulfe ou Genou, évêque de Cahors [1], est très ancien en Anjou. Une paroisse du diocèse, celle du Toureil, l'invoque encore comme son patron. Jusqu'en 1793, une partie importante de ses reliques aurait été conservée, à Angers même, dans l'église collégiale de Saint-Maurille. Voici, en effet, ce qu'un de nos historiens, Grandet, écrit, au commencement du XVIII[e] siècle [2] :

« Il y a plus de six cents ans que la plus grande partie du corps de ce premier apôtre de Cahors fut aportée dans l'église collégiale de Saint-Maurille d'Angers, où on le conserve dans une châsse précieuse mise sur le grand autel et où on en fait tous les ans la feste avec beaucoup de solemnité, le 17 janvier...

« En l'année 1661, il se fit une translation d'une partie considérable du corps de saint Genulfe. Voicy comme la chose arriva. Cette même année, un chanoine de Saint-Maurille, nommé M. Panetier, étoit à Paris pour quelque affaire. Il rencontra, un jour, un chanoine de l'église de Cahors, lequel luy dit que saint Genulfe étoit patron de leur église et de tout le Quercy, mais qu'ils ne scavoient où étoit son corps ; qu'ils n'en avoient aucunnes reliques. Alors M. Panetier dit à ce chanoine qu'il étoit à Saint-Maurille, à Angers, où on le reveroit et où on en faisoit la feste depuis plus de six cents ans, bien qu'on ne sçeut pas comment ny par qui il y avoit été aporté, si ce n'étoit parce que les infidèles, ravageant tout en Quercy, comme ils avoient fait en plusieurs autres endroits, les habitants avoient aporté le corps de leur saint à Angers, ainsy qu'on avoit fait [pour] celuy de saint Lô, le premier evesque de

[1] Cf. Duchesne. *Fastes épiscopaux de l'ancienne Gaule*, II. p. 126-128 ; — *Act. SS.*, janvier, t. II, p. 445-471.

[2] Bib. Mun. d'Angers, ms. 886, t. II, p. 30.

Digitized by Google

Coutance et celuy de saint Clair, premier evesque de Nantes, et mis entre les mains de leurs chanoines, sous la protection de nos comtes d'Anjou, qui étoient alors très puissans et fort zélés pour la religion. Ce chanoine de Cahors fit part de cette nouvelle à ses confrères, qui, ravis d'avoir découvert ce thrésor caché, qu'ils cherchoient depuis si long tems, après avoir examiné la chose murement, délibérèrent entre eux de députer deux de leur corps vers les chanoines de l'église collégiale de Saint-Maurille pour leur demander des reliques de leur saint patron. Ce qui fut exécuté par l'ordre et l'avis de Messire Henry Arnaud, lors evesque d'Angers, qui vint en personne ouvrir la châsse avec toutes les solemnités requises, et on fit visiter les ossements par un chirurgien, qui en ayant fait son procèz verbal, on leur donna deux os, l'un de la cuisse, l'autre du bras, après les avoir fait peser et envelopper dans une étoffe précieuse. Et en échange des reliques du corps de saint Genulfe que ces chanoines de Saint-Maurille leur donnèrent, les chanoines de Cahors donnèrent à ceux de Saint-Maurille les leçons propres de l'office de ce saint, qu'ils n'avoient pas, qu'ils ont inséré dans leur office [1]... »

9. De Sancto || Magnobodo.

C'est la seule relique d'un saint angevin. Saint Mainbœuf occupa le siège épiscopal, de 610 environ à 655. Il fut enterré dans l'église de Saint-Saturnin, qu'il avait fait bâtir et qui plus tard s'appela de son nom, Saint-Mainbœuf.

10. De Sancto || Juliano.

On peut croire qu'il s'agit de l'évêque du Mans. La cathédrale d'Angers possédait, dès le XIII[e] siècle, une dent de

[1] Je rapporte ce témoignage, sans vouloir le discuter ; mais je ne vois pas comment il peut se concilier avec le récit de la translation des reliques de saint Genulfe, publié par Mabillon, *Act. SS. Ord. S. Bened.* sect. IV, part. II, p. 225-237.

Digitized by Google

saint Julien : *Dens beatissimi Juliani, Cenomanensis episcopi, in medio philaterii argentei deaurati, in figura crucis, cum quatuor cristallis* [1]. Dans une autre église de la ville, à Saint-Jean-Baptiste, on vénérait un des bras du saint évêque. C'est même à cause de cette précieuse relique que la paroisse ajouta à son nom celui de Saint-Julien. Dans son martyrologe, à la date du 23 janvier, on lisait cette mention : *Cœnomanis civitate, natalis sancti Juliani, episcopi et confessoris, qui maximis virtutibus et miraculis lucens regionem Cœnomanicam uce fidei catholicæ illustravit, cujus brachium penes hanc ecclesiam Sancti Joannis Baptistæ honorifice habetur...* [2].

11. De Sancto || Gaciano.

Saint Gatien, évêque de Tours. Il y avait dans l'église du Ronceray une chapellenie fondée en son honneur [3].

12. De Sancta || Margareta.
13. De Sancta Agnete || et aliarum plurimarum.
14. De Sancta Agatha, de *Sancta* || Lucia, de Sancta Cecilia.
15. De *Sancta* Agatha, de *Sancto* Sergio + plurimorum.
16. De costa b*eate* || Helene.
17. De capillis beate || Marie Magdelene.
18. Sur l'un des fragments, on lit : et plurimorum aliorum ; sur l'autre : cum Sociis suis.

J'ai cherché en vain, dans les archives du Ronceray, quelques renseignements sur le reliquaire où étaient renfermés ces authentiques. Je n'ai rien trouvé. Mais, en feuilletant un vieux registre de l'évêché d'Angers, j'ai remarqué le texte qui suit : *Die* XIIII[a] *mensis septembris, anno quo supra* [M° CCCC[mo] *sexagesimo septimo*], *per vicarios seu commissarios revendissimi in Christo patris ac domini Stephani archiepiscopi Mediolanensis, visitatum*

[1] Bib. Mun. d'Angers, ms. 636, p. 210.
[2] *Ibid.*, ms. 886, t. I, v° Saint-Jean-Baptiste.
[3] Arch. de Maine-et-Loire, H, Inventaire ms. du Ronceray, fol. 127.

Digitized by Google

fuit monasterium monialium Beate Marie Andegavis, ordinis Sancti Benedicti... et inter cetera fuit injunctum abbatisse quatinus faciat fieri unum reliquare honestius ad reponendum reliquias Sanctorum, quoniam non satis honeste sunt. Deinde in capitulo dictarum monialium facta sunt predicta ad conventum predictum per magistrum Andream Beloc, de mandato dictorum vicariorum, presentibus ad hoc magistris Roberto Britonis, canonico Andegavensi, Guillelmo Lagogne et Jacobo Hueti, in legibus licentiato [1].

Le reliquaire que possède aujourd'hui la cathédrale d'Angers ne serait-il pas précisément ce *reliquare honestius*, qui fut imposé au monastère du Ronceray, en 1467? Je le croirais volontiers. En tout cas, il peut sans hésitation être attribué à cette date.

Ch. URSEAU.

[1] Arch. de Maine-et-Loire, G, f° 5 v°.

Digitized by Google

Digitized by Google

AUX PAYS DU SOLEIL

(suite)

III

Le Canal de Suez

De Port-Saïd à Ismaïlia. — Minuit sonne. Nous sommes en route. Lentement, lentement, nous avançons entre les feux rouges et les feux verts des bouées lumineuses jalonnant le chenal. Nous dépassons bientôt la première gare, Rassouah. Derrière nous, Port-Saïd n'est plus qu'un chaos de choses noires, d'où émergent des silhouettes de coupoles et de miradors. Les feux du Phare, comme les ailes d'or d'un moulin-à-vent de féerie, tournoient sur la mer, le canal, la cité, qui s'estompe de plus en plus, et le lac Menzaleh.

Jusqu'à Kantara, nous irons ainsi, en ligne droite, ayant à tribord les lagunes immenses où, comme des lotus d'argent et d'or, brillent d'un éclat prodigieux les reflets tremblants des étoiles.

Suspendue le long de l'étrave, une puissante lampe électrique darde son éblouissante lumière sur l'eau calme du lac, sur les sables de la rive asiatique, sur le canal. Son faisceau lumineux s'étale en nappe triangulaire, s'élargit jusqu'aux extrêmes limites de l'horizon. Le navire semble pousser devant lui un gigantesque éventail de bleuâtre clarté.

Digitized by Google

Les sables sur lesquels tombe cette lumière ont l'aspect de la neige. Devant nous, la route d'eau s'allonge indéfiniment comme un fleuve de rêve aux ondes phosphorescentes. Le navire qui nous précède apparaît comme un cygne, gigantesque et noir, nageant sans bruit sur de l'or en fusion.

Et, tandis que nous pouvons nous croire immobiles, tant notre marche est ralentie, tant est assourdi le bruit de l'hélice, les bouées lumineuses, rouges et vertes, semblent venir doucement au-devant de nous.

Et voici que, du fond de la nuit, un projecteur semblable nous envoie ses rayons. Il approche. Ses feux divergent, maintenant, à droite et à gauche, ménageant entre eux un secteur obscur, afin que les pilotes ne soient pas éblouis. Nous stoppons ; nous nous amarrons aux pieux de la rive Afrique. Une ombre gigantesque, qu'éclairent les oves rouges des hublots, glisse le long de notre paquebot. Et des voix s'élèvent, à l'avant de chacun des navires, où sont logés les matelots et les « marsouins » : Quel bateau ? — Polynésien. — « D'où venez-vous ? » — « Du Tonkin. » — « Où allez-vous ? » — « A Madagascar » — « quel bateau ? » — « Iraouaddy. » — « Bon voyage ! » — « Bonne traversée ! » — « Bonne chance ! » — « A bientôt ! » — « Vivent les marsouins ! » — « Vive la France ! » Et ces voix qui se répondent dans l'obscurité, ces souhaits fraternels qu'échangent des hommes qui ne se sont jamais vus, que l'ombre empêche de se voir, qui ne se rencontreront peut-être jamais plus, ces acclamations qui retentissent dans le double silence de la nuit et du désert empruntent au lieu, à l'heure, à toutes les circonstances du moment, quelque chose d'émouvant et de solennel.

Un peu avant le jour, nous sommes devant El-Kantara — le Pont — où passent, depuis des siècles, les caravanes qui vont d'Égypte en Syrie.

Le canal d'eau douce — ou Canal Abbassieh — qui, depuis

Digitized by Google

Port-Saïd, court parallèlement au canal maritime, s'éloigne vers l'occident, pour aller contourner les dunes d'El-Ferdane et rejoindre, près d'Ismaïlia, le canal Ismaïlieh.

Nous sommes, à présent, entre les sables du seuil de Kantara. Des dunes s'élèvent çà et là et, dans la demi-obscurité de cette fin de nuit, on croit voir s'ériger, auprès du lac Ballah, qui luit faiblement dans le lointain, les ruines de la Cité qui fut jadis, en richesse et en splendeur, la rivale des plus grandes villes du Delta.

C'est ici que, selon la tradition, la Sainte Famille aurait passé dans sa fuite en Égypte.

C'est ici que les caravanes, portant les produits de Jérusalem, de Sidon et de Tyr aux cités qu'arrosait le Nil, ou qui revenaient de ces mêmes cités, chargées des produits de l'Afrique, traversaient sur « le Pont » le canal naturel qui unissait, en des temps lointains, les lacs Ballah et Menzaleh.

Et ces caravanes s'arrêtaient à Kantara, avant de reprendre leur marche lente au travers des sables que le « Khamsin », le vent qui brûle, précipitait sur elles en lourds nuages fauves. Les riches marchands trouvaient dans la Cité tous les plaisirs, toutes les joies de l'Orient. Les chameliers et les saïs s'y livraient aux douceurs du « kief » — le farniente oriental. — Étendus à l'ombre tiède des murailles ou sous les tentes, ils fumaient voluptueusement le narguilhé ou le chibouck et des femmes fellahs leur apportaient, dans les grandes amphores de cuivre, l'eau recueillie au « Puits de Kantara ».

*
* *

16 juillet, huit heures du matin. — Le soleil, qui incendiait hier les places, les rues, les édifices de Port-Saïd, verse sur le canal et sur le désert ses flots incandescents. Le ciel est pâle, d'une teinte de cobalt clair qui se fonce à peine au zénith.

Digitized by Google

Les passagers ont revêtu la tenue blanche et se sont coiffés du casque colonial ; les passagères ont mis leurs vêtements les plus légers.

Nous avançons, toujours avec une excessive lenteur, entre les dunes chauffées à blanc. Le canal est une longue bande de lapis ardent, sur laquelle se détachent en vigueur les chapeaux coniques des bouées de tribord, peintes en rouge et blanc, des bouées de bâbord, coloriées en noir et blanc, les réservoirs gris des bouées lumineuses et les pieux d'amarrage, noircis au goudron.

A droite et à gauche, le désert flamboie.

Aussi loin que la vue peut s'étendre, du sable, rien que du sable, d'une monotone teinte rousse. Des dunes, pareilles à des vagues solidifiées, bossellent çà et là les plaines immenses sur lesquelles tremblottent, comme au-dessus d'un brasier, les couches inférieures de l'air surchauffé. Le cadre de l'horizon est net comme celui d'un océan desséché.

Il fut un temps, en effet, où les flots recouvraient ces espaces immenses, et ces sables, qui brillent aujourd'hui sous le soleil de feu, ne sont que les dépôts relativement récents, de la mer Méditerranée...

Du haut de la passerelle, je contemple cette terre de désolation, et voici que d'une hutte, qui se confond presque avec la terre environnante, un homme sort. Sa face, ses jambes et ses bras nus ont le poli et la couleur du bronze.

Sur l'étroite berme qui longe le canal, il court, se tenant à hauteur du navire. D'autres nomades, des enfants, des adolescents se joignent à lui. Tour à tour, ils plongent dans l'eau bleue pour saisir les pièces de monnaie qui leur sont jetées du navire. Ils nous les montrent, avec un large sourire qui découvre leurs dents blanches, puis, les mettant dans leur bouche, ils nagent vigoureusement vers les biscuits de mer que lancent au canal les matelots et les soldats. Bientôt, fatigués de leur course et de leurs

Digitized by Google

plongeons répétés, ou satisfaits de leur recette, ils s'arrêtent et nous regardent nous éloigner en nous adressant des gestes d'adieu et d'interminables salamalecs.

Les berges du canal se relèvent sensiblement. Nous entrons dans une tranchée dont les talus refléchissent sur nous leur chaleur ardente. Nous traversons le seuil d'El-Guishr.

Au sommet de la tranchée, une agglomération de claires habitations aux larges vérandas : ce sont l'hôpital et le sanatorium de Saint-Vincent, dépendant de cette ville d'Ismaïlia devant laquelle nous ne ferons que passer.

De l'autre côté du canal, sur la rive Asie, une caravane est arrêtée. Deux dromadaires de charge gravissent la pente qui monte du canal au plateau, le long du talus raide, taillé dans de l'argile rougeâtre. Ils vont posément. Leurs corps sont de la même teinte que la berge; leur ombre pâle les met à peine en relief. Leurs longs cous ondulent; leur tête moutonnière, houppée de poils frisottants descendant jusque sur leurs paupières, s'allonge parallèlement au sol. Une clochette tinte faiblement sous leur gorge et, la sirène se faisant entendre pour avertir de notre arrivée la capitainerie du port d'Ismaïlia, ils tournent vers nous, avec lenteur, leurs atones regards.

Aux fenêtres de l'hôpital, des visages blêmes apparaissent.

Sous les vérandas fleuries du Sanatorium, des européens : jeunes gens, hommes et femmes agitent leurs coiffures ou leurs mouchoirs et nous échangeons, au passage, des sourires et des saluts.

*
* *

Digitized by Google

IV

Ismaïlia et le lac Timsah

Au sortir de la tranchée d'El-Guishr, un éblouissement : Le lac Timsah, d'un bleu vif de turquoise, resplendit sous nos yeux. Aux sommets des vaguelettes, que soulève une brise lègère, des étincelles d'or, innombrables, flamboient.

La courbe du chenal est jalonnée. Les bouées polychromes alternent avec les balises grises, surmontées de disques et de flèches. Lentement, nous défilons devant cet Ismaïlia, que l'on a déjà surnommé : « la Ville du Souvenir ».

Le lac Timsah — ou du Crocodile — étale ses eaux lumineuses entre les seuils d'El-Guishr et du Sérapeum, à l'orée de la célèbre vallée de Gessen. Sa rive orientale est tourmentée. Le plateau des Hyènes, de faible altitude, allonge, vers la rive africaine, un cap de porphyre rose. Des golfes violets s'enfoncent, çà et là, entre les sables d'or.

Ce lac, pendant longtemps à sec, est un des témoins de la ligne d'eau qui, à des époques diverses, mit en communication la mer Méditerranée et la mer Rouge.

A l'origine des temps, ces deux mers s'unissaient librement[1]. Puis les dépôts marins, les alluvions du Nil, formèrent peu à peu l'isthme que nous traversons. Plus tard, à une époque imprécise, un de ces accidents géologiques qui modifient de temps à autre la surface du globe se produisit. Dans le sol alluvionnaire une fosse d'effondrement, une « ouadi » gigantesque s'ouvrit, d'un océan à

[1] *Hérodote*, d'après les prêtres égyptiens.

Digitized by Google

l'autre, à l'envahissement des eaux, et d'antiques « dahabiehs », poussées par le vent et les rames, ou traînées par les dromadaires, voguèrent bientôt entre les sables du désert.

Mais, à des époques plus proches, d'autres cataclysmes survinrent. Des soulèvements bosselèrent le plafond de ce rudimentaire canal; des seuils se creusèrent : la ligne d'eau fut interrompue. Le soleil torride vaporisa peu à peu les eaux stagnantes; le Khamsin nivela les dunes, et, jusqu'aux « Lacs amers », ce ne fut bientôt plus qu'un chapelet de lagunes vaseuses qui s'asséchèrent lentement.

A leur tour, les Lacs amers furent séparés de la mer Rouge. De Cambyse à Clysma, le seuil d'El-Chalouf s'était formé : le golfe Héroopolite n'existait plus.

Et, pendant des années et des années, les caravanes asiatiques et africaines purent, de nouveau, circuler sans obstacle, entre les sables aveuglants.

Mais la vision de cette route mouvante, créée par la nature, comblée, puis rouverte par elle, de cette voie, par laquelle l'Occident et l'Orient devaient s'avancer l'un vers l'autre, échanger les produits de leur industrie et de leur sol, de ce canal interocéanique où tous les navires du monde pourraient passer, hantait l'esprit des rois qui se succédaient en Égypte.

Et voici que le rêve devient une réalité.

Séti, Ramsès[1], Tarsis, Nécos, creusent le canal qui, depuis Busbate jusqu'à Héroopolis, porte les navires de la Méditerranée, venus par la branche pélusiaque du Nil. Darius complète l'œuvre en faisant construire le canal des Pharaons, qui s'appellera, plus tard, « Canal des Ptolémées » : la mer Rouge communique, une fois encore, avec la mer Méditerranée.

[1] Ramsès II (dit Sésostris).

Digitized by Google

Pendant une longue période de temps, la voie nouvelle est florissante; mais, faute d'entretien, elle s'ensable peu à peu. La navigation devient de plus en plus pénible; elle se ralentit; elle cesse : le canal est abandonné.

A deux reprises, — une première fois, depuis la conquête romaine jusqu'au IVe siècle avant l'hégire; une deuxième fois, depuis la conquête arabe jusqu'au jour où le calife abasside Abou-Jafar-al-Mansour donne l'ordre inqualifiable de le combler, — le canal interocéanique reçoit encore les « canges » et les « dahabiehs ».

Puis, les sables reprennent leur empire. Le lac Ballah, le lac Timsah, les lacs Amers se vident successivement. Ce ne sont plus que des ravins suspects, des vallées de désolation et de mort, où nul être ne se hasarde, où nulle végétation n'apparaît, où les gouffres de boue alternent, sournoisement avec les bancs de sel, où tournoient, aux jours de tempête, avec des sifflements lugubres, les souffles embrasés du désert.

* * *

En 1798, Bonaparte était envoyé en Égypte. Le problème, posé tant de fois, du rétablissement de la route maritime de l'Orient ne pouvait manquer d'attirer son attention. Aussi, dès qu'il eut mis le pied sur la vieille terre des Pharaons, chargea-t-il Monge d'examiner la possibilité de reconstruire le canal, en le mettant en harmonie avec les besoins nouveaux de la navigation.

Les études faites par l'ingénieur Lepère démontrèrent que, non seulement ce projet était réalisable, mais encore que le percement direct de l'Isthme entre Suez et Péluse pouvait être effectué.

Ce fut l'œuvre de Ferdinand de Lesseps.

Le « Grand Français » naquit à Versailles en 1805. A 19 ans, il entrait dans la carrière consulaire, où son père, Mathieu, s'était distingué.

Digitized by Google

Quelques années plus tard, au cours d'une quarantaine qu'il purgeait au lazaret d'Alexandrie, de Lesseps eut l'occasion de lire le rapport de Lepère. Les idées émises par le savant ingénieur germèrent dans son cerveau. Il devait faire de leur mise à exécution le but principal de sa vie.

Quelle gloire de la reprendre cette conception géniale qui fut celle des Sésostris, des Alexandre, des César, des Amrou et des Bonaparte, de la moderniser, de la féconder, d'en faire éclore cette voie mondiale qui rapprocherait, qui relierait, qui unirait les nations occidentales et les peuples orientaux!... Le rêve antique des pharaons, des triomphateurs romains, des conquérants arabes, ce rêve dont la réalisation, sans doute incomplète, s'était produite déjà à des époques diverses, allait être définitivement matérialisé, dans les proportions nécessaires, avec le concours des ressources nouvelles de l'art de l'ingénieur, dans des conditions telles que l'œuvre accomplie puisse durer des siècles et des siècles, jusqu'à la fin incertaine des temps.

Et les navires n'emprunteraient point, comme autrefois, le cours du Nil. Suivant les propositions de Lepère, comme de Lesseps le « voulait », après avoir parcouru l'isthme et retrouvé les traces et les vestiges de l'œuvre des anciens, les deux mers seraient directement réunies!...

Les circonstances — celles du passé elles-mêmes — furent éminemment favorables à de Lesseps.

Les liens d'amitié qui avaient lié son père à Méhémet-Ali, qui l'unissaient lui-même aux fils de ce grand prince, devaient lui être, en effet, d'un puissant secours.

Voici comment cette amitié était née :

En 1904, les troupes françaises évacuaient l'Égypte. Mathieu de Lesseps était Consul au Caire. Napoléon lui fit connaître son désir de nommer un Commissaire général capable de combattre l'influence des mameluks. De Les-

Digitized by Google

seps lui indiqua, comme pouvant le mieux remplir ces fonctions, un jeune colonel que ses travaux et ses aptitudes avaient mis en lumière. Ce colonel, qui devait quelques années plus tard fonder la dynastie égyptienne, n'était autre que Méhémet-Ali. Il ne devait jamais oublier les bons offices de Mathieu de Lesseps. Ses fils s'en souvinrent aussi.

Cinquante ans plus tard, Ferdinand de Lesseps, après avoir occupé divers postes consulaires, venait d'abandonner la carrière diplomatique. Retiré dans le Berry, il s'employait à la gestion des biens de sa belle-mère, lorsqu'il apprit la mort du vice-roi d'Égypte, Abbas-Pacha. Mohammed-Saïd, dernier fils de Méhémet-Ali et ancien élève de de Lesseps, lui succédait. L'ancien consul écrivit au jeune prince pour le féliciter. En réponse, Mohammed-Saïd le pria de venir le voir au Caire. L'occasion parut propice à de Lesseps pour intéresser le nouveau vice-roi au projet du percement de l'Isthme, projet qu'il n'avait cessé d'étudier et de mûrir.

Le 7 novembre 1854, de Lesseps débarquait à Alexandrie. Le 25 novembre — dix-huit jours plus tard, — Mohammed-Saïd faisait connaître aux Consuls des diverses puissances qu'il avait résolu l'ouverture de l'Isthme de Suez et qu'il chargeait M. de Lesseps de constituer, à cet effet, une compagnie financière internationale.

En dépit des embarras suscités par l'Angleterre, le 18 novembre 1852 — c'est-à-dire moins de huit ans après la déclaration du Vice-Roi, — la section de Port-Saïd au lac Timsah était terminée.

Sept ans plus tard, le Canal était achevé.

Le 17 novembre 1869, en présence de S. M. l'impératrice Eugénie, de l'empereur d'Autriche, du prince et de la princesse des Pays-Bas, du général Ignatieff, délégué de l'empereur de Russie, et des ambassadeurs de toutes les puissances, son inauguration solennelle avait lieu à

Digitized by Google

Port-Saïd[1], sous la présidence d'Ismaïl-Pacha, qui avait succédé, en 1863, à Mohamed-Saïd, décédé.

Le 18 novembre, 68 navires, ayant à leur tête le yacht français « l'Aigle », portant les principaux invités, entraient dans le Canal. Le soir du même jour, une fête splendide était donnée à Ismaïlia. Le lendemain, l'impératrice écrivait sur le livre de bord de « l'Aigle » : « *Mouillé sur rade de Suez (Mer Rouge), le 20 novembre 1869. — Eugénie.* »

L'œuvre était accomplie.

*
* *

Ismaïlia est bien, hélas! la ville du souvenir.

Le temps de son éphémère splendeur fut celui de la construction du Canal. Elle était, alors, le centre administratif de l'entreprise; ses ateliers, pour la plupart transférés maintenant à Port-Saïd, s'emplissaient du bruit des machines et des marteaux; l'eau du Nil, amenée par le canal Ismaïlieh, avait permis d'en faire très rapidement une délicieuse oasis. Ses larges avenues s'ombrageaient d'arbres au feuillage épais; le sphinx et les stèles, trouvés à Ramsès, s'érigeaient dans un de ses squares; des quais avaient été construits; des villas, des chalets, s'élevaient au milieu de ses jardins. Leurs vérandas, ornées des finès découpures de l'art arabe, étaient envahies par la végétation luxuriante des lianes, des liserons, des rosiers, de la vigne vierge, du houblon, de toutes les plantes grimpantes de l'Europe, de l'Afrique et de l'Asie. Dans un de ces chalets, résidait de Lesseps. Un jardin botanique était créé par Thévenet. L'hôpital Saint-Vincent et le sanatorium s'édifiaient. Ismaïl-Pacha se faisait bâtir un palais.

[1] Saïd, heureux.

Digitized by Google

A côté de la ville européenne grandissait le village arabe. A son centre, la mosquée blanche; autour, les maisons cubiques aux murs de terre enduits de chaux. Çà et là quelques arbres projetant leur ombre verte sur les sables fauves. Le long du canal Ismaïlieh, le bazar, le marché permanent où se vendaient le bétail, les poissons, les œufs, les oranges, les bananes, les dattes, les pastèques, les aromates, les mille choses qu'apportaient les barques de Suez et de Zagazig. Sur les places, calcinées par le soleil torride, le pêle-mêle pittoresque des nomades, des ânes, des chameaux, des tentes, des bagages, des colis. Aux heures ardentes, le long des murailles bordées d'un mince filet d'ombre, se tenaient les indigènes. Les uns dormaient enveloppés dans leur burnous comme dans un suaire; d'autres fumaient le chibouck ou livraient leurs têtes aux ciseaux des perruquiers, opérant en plein air ou sous des auvents improvisés. Sur le canal, les boutres, les sandals, les canges, les argosils, les bangalots reflétaient, dans l'eau cristalline, leurs coques archaïques, leurs mâts penchés, leurs longues vergues, leurs antennes flexibles, leurs gréements surannés, leurs voiles aiguës et leurs criardes couleurs.

Aujourd'hui, c'est la décadence. Le commerce se meurt, les bureaux, les ateliers, se concentrent à Port-Saïd. Le bazar ne voit plus la foule entourer ses éventaires; les burnous d'où émergeaient des têtes humaines, les petits ânes, les dromadaires, les perruquiers, les mercantis n'encombrent plus les places et les carrefours; les barques ne s'entrechoquent plus sur le canal Ismaïlieh... Mais les orangers en fleurs embaument toujours aux propices saisons; les lianes, les liserons, les rosiers, toutes les plantes envahissantes, se sont développés. Les rameaux, les feuilles, les corolles, les calices se mêlent plus étroitement aux ajourures des vérandas; les arceaux de verdure des manguiers et des lebeks se sont épaissis; les bosquets de goya-

Digitized by Google

viers, de dattiers, de frangipaniers, de litchis, d'eucalyptus se sont élargis; les mimosas, les caféiers, les flamboyants, les tamarix forment d'impénétrables massifs; les filaos, les cocotiers, les palmiers élèvent, toujours plus haut, leurs pointes aiguës, leurs panaches flexibles et leurs éventails verts. Mais cette végétation, toute puissante qu'elle est, s'arrête à ses limites anciennes. Elle n'empiète point sur le désert. Elle cesse brusquement, brutalement, là où l'action des eaux ne se fait plus suffisamment sentir, et, au sortir de l'ombre des arbres, c'est, sans aucune transition, le resplendissement farouche des sables aveuglants.

Déjà même, semble-t-il, le désert reprend son empire sur le coin de terre que l'ingéniosité des hommes lui a momentanément ravi. Le silence des solitudes plane, prêt à s'abattre, sur cette ville si bruyante il y a quelque quarante années, sur cette cité du canal que sa situation exceptionnelle empêche peut-être seule de mourir!...

* * *

Les paquebots ne s'arrêtent plus à Ismaïlia et c'est du sommet de la passerelle que je la vois aujourd'hui. A notre gauche, à côté de l'appontement, le poste des pilotes, « la capitainerie du port », avec son haut mât sémaphorique; dans l'axe même du wharf, une large avenue s'ouvre comme un tunnel de verdure. A droite, le long d'une grève qui paraît posée, comme une immense faucille d'or, entre un tapis d'émeraude et une nappe de saphir, des magasins, des docks, des ateliers s'enfouissent à demi sous les manguiers. Sur la grève, des embarcations, des chalands, des chaloupes en réparation : une coque de vapeur, recouverte de minium, se détache violemment, en rouge, sur le vert sombre des frondaisons. Dans une darse naturelle, un remorqueur, des dragues, des canots, des boutres se balancent lentement sur l'eau tranquille. Du milieu des arbres, deux modestes clochers, d'un blanc légèrement doré, s'élèvent dans le ciel magnifiquement

Digitized by Google

bleu. Plus loin, vers le sud, au-dessus du village arabe que de hautes futaies cachent à nos regards, s'érigent les étages en recul d'un minaret. C'est là que chaque soir, à l'heure où le soleil disparaît à l'horizon occidental, le « muezzin », la face successivement tournée vers les quatre points cardinaux, clame, dans le silence sonore, les Formules sacrées de l'Islam.

Une chaloupe vient d'accoster l'échelle de tribord. La relève des pilotes s'effectue. Nous reprenons notre marche lente, à peine interrompue. La rive asiatique se rapproche rapidement de la rive africaine. Nous sommes, une fois encore, entre les dunes du canal.

Albin SABATIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

LE CARTÉSIANISME A SAUMUR

LOUIS DE LA FORGE

Saumur fut au XVII[e] siècle un centre intellectuel de réelle importance. En 1599, Duplessy-Mornay y avait fondé une Académie protestante dont il se proposait, lui l'ancien lutteur, de faire un véritable foyer d'études et de propagande pour sa religion et, non seulement de France, mais de l'étranger, il avait appelé, dès le début, les professeurs les plus distingués, demandant même parfois à ses coreligionnaires de réels sacrifices à ce sujet. Ses espérances avaient été réalisées : l'Académie avait prospéré; sa réputation était telle que de toutes les parties de l'Europe c'était un grand concours de jeunes gens qui venaient en recevoir les leçons. Un témoignage précieux est celui de Colbert. Dans un rapport au roi, en 1664, après avoir parlé de l'Université d'Angers, il dit : « L'autre Université, ou plutôt Académie, est à Saumur tenue par ceux de la R. P. R., qui y réunissent tout ce qu'il y a de gens d'esprit dans le parti pour la rendre célèbre et florissante »[1]. Les catholiques n'étaient pas restés indifférents. Déjà deux couvents, l'un de Capucins, l'autre de Recollets, avaient été installés dans cette ville en 1609. Mais, pour lutter contre la propagande qui accompagnait le rayonnement d'un tel foyer

[1] Cité par Dumont, *Histoire de l'Académie protestante de Saumur*, p. 69.

Digitized by Google

intellectuel, il fallait un ordre religieux plus accessible aux nouveautés, se consacrant plus spécialement à l'étude. On choisit les Oratoriens, qui fondèrent un établissement qui bientôt par la valeur de l'enseignement fit à l'Académie une heureuse concurrence. « La maison de l'Oratoire, dit un professeur de l'Académie, Amyraut, toute remplie des élèves de la congrégation, est un fort que l'Eglise romaine oppose à la place d'armes que les protestants ont établie dans cette ville[1]. » Or, ce qui caractérisait les Pères de l'Oratoire c'était l'amour de l'étude en même temps que le libéralisme intellectuel[2]. De même les professeurs de l'Académie, faisant réaction contre l'esprit doctrinaire et autoritaire du calvinisme, ne craignaient pas la nouveauté, même au point de vue théologique, et par suite acceptaient la discussion. La lutte entre de tels adversaires ne pouvait être que courtoise et loyale; il n'est pas fait mention que jamais elle ait dégénéré en antagonisme violent et fanatique. D'après le P. Adry, l'oratorien Ambrosius Victor (André Martin) allait disputer aux thèses des protestants et ceux-ci à celles de l'Oratoire. Chouet raconte que, lorsqu'il concourut pour la chaire de philosophie, l'auditoire était composé en partie de catholiques[3]. Ce fut grâce à l'appui du père Morin qu'un professeur de l'Académie, Louis Cappel, put obtenir l'autorisation d'imprimer pour son livre : *Critica sacra*[4].

Un tel milieu convenait au développement des idées cartésiennes. On sait que l'Oratoire en général leur était bienveillant. A Saumur, enseignèrent notamment Ambro-

[1] Cité par Dumont, *op. cit.*, p. 42.

[2] Bernard Lamy, longtemps professeur à l'Oratoire de Saumur, écrit dans ses Entretiens sur les sciences, V : « Nous aimons la vérité ; les jours ne suffisent pas pour la consulter autant de temps que nous le souhaiterions. On a toujours eu cet amour pour les lettres dans cette maison, ceux qui l'ont gouvernée ont tâché de l'entretenir. »

[3] Cf. *Vie de Jean-Robert Chouet*, par M. de Budé, Genève, 1899.

[4] Dumont, *oper. cit.*, p. 68.

Digitized by Google

sius Victor, qui essayait d'accorder saint Augustin et Descartes, et Bernard Lamy, qui fut un des premiers sacrifiés aux rigueurs du pouvoir contre les partisans de la philosophie nouvelle. Ce ne fut que tardivement, en 1664, avec Robert Chouet, que cette doctrine pénétra dans l'Académie. Mais on peut supposer que, depuis plusieurs années déjà, professeurs et étudiants lui donnaient une certaine attention, puisque, dans un synode tenu à Baugé en Anjou en 1656, il fut demandé d'accorder l'autorisation à chacun dans l'Académie d'enseigner ce qu'il croirait le plus probable[1]. Quand Robert Chouet viendra disputer la place de professeur de philosophie au péripatéticien de Villemandy, il trouvera un public tout préparé, qui ne lui ménagera pas, à lui disciple de Descartes, les applaudissements. A ce tournoi assistait, heureux de la constatation de la supériorité d'un coreligionnaire en philosophie, un médecin, Louis de la Forge, cartésien convaincu et influent, qui depuis plusieurs années déjà habitait Saumur. Il semble avoir été dans cette ville comme le représentant attitré du cartésianisme. Il est peu connu ; nous voudrions retracer sa figure, en nous aidant des rares indications éparses que nous avons pu rencontrer et rappeler ses travaux.

Louis de la Forge était né à La Flèche, d'après le moine Roger, son contemporain, qui écrivait sur les lieux[2]. Célestin Port a constaté son existence dans cette ville avec Urbaine Vidoux, sa femme, en 1637[3]. La première édition

[1] Cf. Registre de l'Académie protestante de Saumur, 1656.

[2] *Histoire de l'Anjou*, par Barthélemy Roger, ancien moine bénédictin de l'abbaye de Saint-Nicolas d'Angers, publiée dans la *Revue de l'Anjou*, 1855.

[3] Haag (*La France protestante*) fait de Louis de la Forge un théologien protestant. Il ne fut ni théologien : le soin avec lequel dans ses écrits il écarte les questions qui se rapportent à une telle étude le prouve ; ni protestant, les témoignages de Gousset et de Chouet, qui le connurent à Saumur, sont formels à ce sujet. Par suite, c'est à tort que Célestin Port suppose « qu'il fut attiré à Saumur par son titre de protestant ». Il serait plus juste de supposer que Saumur constituait

Digitized by Google

du *Traité de l'Homme*, qui est de 1664, l'indique comme résidant à La Flèche; mais, depuis plusieurs années déjà, il habitait Saumur. En 1658, Gousset [1] nous le représente comme ayant son domicile dans cette dernière ville. A Saumur il semble avoir tenu, non seulement au point de vue médical, mais encore au point de vue intellectuel, une grande place. Il avait ses opinions qu'il faisait connaître et qu'il défendait. Gousset raconte qu'il eut avec lui de fréquentes et chaudes discussions sur le problème de la causalité et qu'il avait d'autres interlocuteurs. Chouet écrit à son oncle : « J'ai fait une connaissance, que j'estime infiniment, avec un habile médecin catholique qui s'appelle Monsieur de la Forge, qui est grand philosophe et qui sait admirablement bien la philosophie de Monsieur Descartes [2]. » Clauberg, qui, lors de son voyage en France, s'était arrêté à Saumur, entretint plus tard une correspondance avec lui. Il fut aussi en correspondance, à partir de 1659, avec Clerselier. Celui-ci trace de lui le portrait le plus flatteur : « Je ne veux point, dit-il, à propos de ses remarques sur le *Traité de l'Homme*, prévenir le jugement des lecteurs, en disant ici ce qui m'en semble. Monsieur de la Forge sait ce que je lui en ai autrefois écrit et les agréables contestations que nous avons eues ensemble sur cette matière, sur laquelle je lui ai quelquefois fait dire des merveilles, par les oppositions que j'y ai formées ; car il est vrai qu'il a cela de particulier que, plus on lui fait de difficultés et plus on lui fournit de matière pour faire paraître et exercer son esprit, lequel ne se rebute de

à ce moment un centre d'attraction pour tous les esprits ouverts et cultivés des environs. Une des raisons pour lesquelles Chouet hésite à retourner à Genève est qu' « il est dans une ville fort commode pour les gens de son métier, à cause de diverses personnes, et de la Religion, et Catholiques romains, avec qui il peut conférer de philosophie. » De Budé, *op. cit.*, p. 51.

[1] Jacob Gousset, *Causarum Primæ et secundarum realis operatio... Leovardiæ, 1716, initio.*

[2] De Budé, *op. cit.*, p. 29.

Digitized by Google

rien [1]. » A la richesse et à la force de l'argumentation il joignait également, d'après Clerselier, la courtoisie la plus agréable : « Je ne savais pas encore, dit ce dernier dans sa lettre de 1660, que vous fussiez un si bon maître d'escrime, car je vois que vous ne vous contentez pas d'esquiver ou de parer aux coups de civilité qu'une juste connaissance que j'ai de votre mérite m'avez fait porter ; vous les repoussez contre moi si vivement que vous me mettez tout hors de garde et m'ôtez le moyen de m'en défendre ; mais je veux bien recevoir en moi les coups d'une main si adroite, si officieuse et si agréable que la vôtre, et me confesser à présent vaincu pour n'avoir pas la honte de l'être plus d'une fois [2]. » Gousset nous le représente sous un jour tout aussi favorable. Il loue sa bienveillance, qui savait négliger les différences d'âge et de religion, son amour du savoir qui lui faisait rechercher la compagnie de tous ceux qui pouvaient discuter ses idées ou le renseigner, et il célèbre la vivacité de sa parole la subtilité et la force de ses raisonnements, la franchise de ses opinions [3]. L'activité de sa pensée, le besoin qu'il avait, ainsi que l'atteste Gousset, de transmettre ses idées, de les faire connaître, durent faire de lui dans le milieu saumurois comme un agitateur intellectuel, presque comme le chef d'une petite école locale. Aussi, malgré l'indépendance de sa situation, dut-il rencontrer plus d'une fois des adversaires mal disposés, des contradicteurs peu bienveillants. Il put d'ailleurs, même à Saumur, voir se former et grandir l'hostilité contre la philosophie de Descartes qui devait bientôt se changer en persécution. Il fut certainement au courant des enquêtes dont les pères de l'Oratoire étaient déjà l'objet dans leur enseignement [4]. Chouet n'avait pas déci-

[1] Préface au *Traité de l'Homme*.
[2] *Lettres de Descartes*, t. II. *Lettre de Clerselier à Louis de la Forge*.
[3] Jacob Gousset, *op. cit.*
[4] Cf. Dumont, *L'Oratoire et le cartésianisme en Anjou*.

Digitized by Google

dément installé le cartésianisme à l'Académie, puisque son adversaire de Villemandy intriguait toujours pour le remplacer[1]. Aussi trouve t-on dans son dernier livre, *Traité de l'Esprit de l'Homme*, des traces d'inquiétude et même des marques d'amertume. Il se demande si son livre, qui lui a coûté tant de travail, ne va pas tomber sous la critique de gens malintentionnés, sans scrupule sur le choix des arguments. Mais son amertume n'exprime aucun découragement, ne manifeste aucune haine. Il ne voit dans cette hostilité que l'effet de la passion dont les philosophes ne sont pas exempts, que le résultat du froissement d'amour-propre qu'éprouvent les partisans d'anciennes idées en présence d'idées nouvelles plus claires, plus vraies qui troublent la quiétude de leur savoir et il croit en la force de la vérité. « Que si j'étais si heureux, dit-il, d'avoir rencontré la vérité, cela suffirait pour détruire de soi-même et sans autre contestation tout ce que l'on pourrait penser au contraire. Et, au lieu de me faire des ennemis en reprenant les autres, je m'attirerais l'estime et la bienveillance de tout le monde en l'instruisant ; qui est le but que je me suis proposé et que j'ai toujours regardé comme la principale récompense et le fruit le plus doux que je pouvais espérer de mes travaux et de mes veilles[2]. »

Il mourut en 1666. Clerselier, en effet, dans la préface de son IIIe volume des lettres de Descartes, qui est de 1667, nous signale cette mort comme récente et comme s'étant produite quelques mois seulement après la publication du

[1] Cf. de Budé, *vie de Gousset*. ch. II et III.

[2] *Traité de l'Esprit*, p. 461, éd. in-12. Cf. Epître à M. Montmor qui est en tête du volume. « La gloire de notre philosophe vous est trop chère pour l'abandonner en cette occasion ; vous savez que ses ennemis le combattent encore après sa mort et je n'ai pas sujet d'espérer qu'ils veuillent le respecter dans mes écrits... Les philosophes sont sujets quelquefois à leurs passions aussi bien que le reste des hommes et ils ne sauraient souffrir des vérités qui font voir trop clairement combien leurs raisonnements sont obscurs et leurs principes inutiles. »

Digitized by Google

Traité de l'Esprit, qui eut lieu à la fin de 1665[1]. Il lui consacre quelques lignes qui constituent une petite oraison funèbre réellement touchante. « Nous avons fait en sa personne, dit-il, une perte que l'on ne saurait trop regretter. Car, outre que par ce qu'il a fait on peut juger de ce qu'il pouvait faire, il m'avait communiqué quelques-uns de ses desseins qui n'allaient pas à moins qu'à achever ceux que M. Descartes s'était proposés lui-même et je lui voyais un génie capable de tout exécuter. Mais, au lieu d'employer inutilement nos regrets, tâchons plutôt d'imiter sa vertu et d'approcher le plus que nous pourrons de la science et de la sagesse qu'il s'était acquise; elle avait commencé en lui par la haute estime qu'il avait eue pour M. Descartes, elle s'était accrue par la lecture de ses ouvrages et elle s'était perfectionnée par les réflexions qu'il avait faites dessus; que si nous ne sommes pas capables de ces profondes spéculations, au moins le sommes-nous de profiter de celles des autres ». Un homme qui nourrissait de tels espoirs, formait de tels projets, ne pouvait être bien avancé en âge. Nous n'avons pu rencontrer aucune indication relative à la date de sa naissance.

La première œuvre de Louis de la Forge fut la publication, en 1664 (12 avril), du *Traité de l'Homme* de Descartes avec figures et commentaires. Ce traité, Descartes était mort sans avoir pu l'achever et il n'avait pas encore été édité. Clerselier, auquel ce soin incombait, hésitait devant la difficulté de la tâche. Il s'agissait, en effet, de reprendre la pensée du maître, d'en achever l'exposition par l'invention de figures qu'il n'avait en général pas indiquées et qui étaient nécessaires à l'intelligence du texte. En vain en 1657, par l'intermédiaire des frères Elzévir, il

[1] C'est à cette date que fixent la publication du *Traité de l'Esprit* et le *Journal des savants* et Gousset. Sur la 1re édition on lit d'ailleurs : « achevé d'imprimer pour la 1re fois le 5 novembre 1665 ». La date de 1661 donnée quelquefois est donc inexacte.

Digitized by Google

s'était adressé à un M. Huyberts; il avait reçu des promesses, même des assurances, mais le travail ne fut pas entrepris. En avril 1659, il transmit la proposition à Le Roy, lui offrant ainsi l'occasion de désarmer ceux que sa querelle avec Descartes lui avait rendu hostiles; celui-ci avait refusé. Un de ses amis lui découvre à Louvain M. de Gutschowen, « à la fois grand anatomiste et mathématicien, qui connaissait les ouvrages de Descartes, avec lequel il avait même conversé plusieurs fois, et qui avec cela avait cette sorte d'esprit mécanique que cette philosophie demande[1]. » Un accord est conclu, une copie exacte du *Traité de l'Homme* est fournie; mais ce n'est qu'au bout d'un an que ce savant, qui n'avait pas donné de ses nouvelles, se décida franchement à commencer l'entreprise. Au moment même où il le faisait savoir, était arrivée à Clerselier une lettre de de la Forge, dans laquelle celui-ci se proposait pour entreprendre le travail en question. La profession qu'il exerçait, « sa manière d'écrire qui témoignait beaucoup de suffisance, » lui gagnèrent la confiance de l'éditeur de Descartes. Sa proposition fut acceptée en même temps que celle de M. de Gutschowen. On les laissa s'ignorer et un concours inconnu des concurrents se trouva avoir lieu. De la Forge fut le plus diligent; « en moins d'un an il envoya et ses figures et ses remarques et un traité de l'Esprit. » M. de Gutschowen montra moins de hâte; ce ne fut qu'au bout de deux ans qu'il remit son travail, qui ne comprenait que le tracé des figures. Les figures de ce dernier étaient « mieux dessinées »; aussi Clerselier les prit-il au lieu de celles de de la Forge quand il y avait accord entre elles; mais, quand cet accord n'existait pas, il n'osa pas décider et il publia également celles des deux auteurs. Seulement de la Forge, de l'avis de Clerselier, s'était montré plus pénétrant et plus hardi. Il n'avait même pas craint, et on l'en

[1] Préface au *Traité de l'Homme*.

Digitized by Google

louait, « de s'éloigner à certains endroits de la pensée de Descartes et d'y substituer la sienne. » Les remarques qu'il ajoutait avait surtout excité l'admiration de son juge. « C'est ici, écrit-il, où M. de la Forge a principalement fait voir l'étendue et la force de son esprit, dans les savantes remarques qu'il a faites, qui sont telles qu'il n'y a point de difficultés qu'il n'ait résolues, point de scrupules qu'il n'ait levés, point d'obscurités qu'il n'ait éclaircies ; de sorte que je pourrais quasi dire que son commentaire est un texte parfait, qui dit tout et ne suppose rien, qui ne laisse rien en arrière et qui contient la solution de toutes les questions les plus difficiles que l'auteur n'a fait simplement que proposer et qu'il s'était réservé d'expliquer en un autre temps[1] ». C'était donc de la Forge qui l'emportait. Non seulement il avait su retrouver la pensée de Descartes, mais il l'avait aussi commentée et approfondie. Il devenait « le physiologiste » de l'école cartésienne.

Bien que plus d'une partie de la physiologie cartésienne ait constitué des conquêtes de la science, bien qu'on puisse retrouver en elle nettement tracées certaines théories actuelles[2], il est incontestable que cette physiologie, dans son ensemble, et par suite aussi les remarques de de la Forge ont vieilli, représentent un autre âge. Cependant on ne peut se refuser de partager encore l'admiration de Clerselier pour l'œuvre de ce dernier. Non seulement il y a eu une opération difficile accomplie, mais il y éclate à chaque instant un scrupule scientifique, un esprit de méthode qui font contraste avec beaucoup d'ouvrages de l'époque, même de l'École cartésienne. Admirateur, disciple de Descartes, il n'est point, suivant l'expression de Clerselier, l'esclave de ses opinions ; s'il les approuve, c'est seulement par déférence à la raison et non à l'autorité, en quoi il se

[1] *Traité de l'Homme*, préface.

[2] Cf. Ribot, *Revue philosophique*, 1890.

Digitized by Google

montre vrai cartésien. Des expériences sont-elles indiquées comme confirmations nécessaires, il n'hésite pas à les faire lui-même et en expose les résultats[1]. Y a-t-il d'autres théories contraires sur des points déterminés, il n'a pas pour elles le dédain de celui dont le siège est fait ; il ne craint pas de s'y arrêter et de les discuter en se plaçant au seul point de vue de la vérité[2]. On pourrait peut-être lui reprocher d'avoir une méthode beaucoup plus constructive qu'expérimentale ; mais il a une méthode et, comme son maître, ainsi que nous venons de l'indiquer, il ne dédaigne pas l'expérience[3]. D'ailleurs, à la physiologie d'alors, qui avait tendance encore à s'égarer dans le monde des entités, des forces occultes, n'y avait-il pas une idée directrice générale à donner, et quelle pouvait être cette idée directrice, sinon celle de l'explication mécanique qui seule, par sa rigueur et sa clarté, pouvait faire contraste avec la fantaisie et la confusion des anciennes explications et seule pouvait par sa puissance donner à l'esprit confiance entière en ses propres forces ?

Une année et demie après le *Traité de l'Homme*, parut (5 novembre 1665) le *Traité de l'Esprit*. C'était l'ouvrage préféré de de la Forge, celui sur lequel il pouvait compter, dit Gousset, pour arriver à la gloire. Il fut le fruit de longues études, de mûres réflexions. Il y avait déjà sept

[1] *Traité de l'Homme*, p. 175. Gousset raconte qu'il assistait à ces expériences.

[2] *Traité de l'Homme*, p. 181, 191, 211.

[3] « Pour moi je ne suis pas si aisé à satisfaire et j'aimerai toujours mieux avouer franchement mon ignorance que de la plâtrer par des noms qui ne signifient rien parce qu'ils sont trop généraux. Mais les hypothèses sont non seulement probables, mais encore indubitables, lorsqu'elles expliquent la chose très clairement et très facilement, que les sens ne s'y opposent point, que la raison montre que la chose ne se peut faire autrement, qu'elle est déduite de principes certains, et que ces hypothèses ne servent pas seulement à expliquer un seul effet, mais plusieurs et même différents ; car il ne serait pas possible qu'elles ne fussent trouvées défectueuses en quelque rencontre, si elles n'étaient véritables ; c'est ce que je prétends faire voir... *Traité de l'Homme*, p. 217, cf. p. 226, p. 308.

Digitized by Google

ans, nous rapporte le même auteur, qu'il y travaillait, quand il le mit au jour[1]. En 1661, bien qu'il fût encore inachevé, une copie en était jointe au *Traité de l'Homme* dans l'envoi que de la Forge avait fait à Clerselier ; et celui-ci avait été ravi : « C'est une pièce des plus belles que j'aie jamais vues, » écrit-il. Il est probable que Clerselier devait être au courant des préoccupations philosophiques de son ami, puisque l'objet de la lettre qu'il lui adresse le 4 décembre 1660 est précisément l'établissement des veritables opinions de Descartes sur l'union de l'âme et du corps et sur la causalité qu'il convient de leur attribuer. Cet ouvrage se présentait comme un complément du *Traité de l'Homme*. Des trois parties qui devaient composer ce traité, à savoir une partie relative au corps, l'autre à l'esprit et une troisième relative à leur union et à la constitution de ce tout substantiel qu'est notre être[2], Descartes n'avait pu développer que la première et encore d'une façon incomplète, comme nous l'avons vu ; et il restait les deux autres. Il sembla à de la Forge qu'il était possible de « suppléer » à ce manque, de parfaire l'œuvre du maître en utilisant tous les matériaux que fournissaient « les livres qu'il avait lui-même fait imprimer et les deux volumes de Lettres qu'un de ses amis venait de donner[3] ». « Bien que, dit-il, Descartes n'ait jamais sur cela déclaré entièremeut sa pensée, soit pour laisser quelque sujet à ses disciples sur lequel ils puissent exercer leur esprit, soit pour ne pas donner davantage de prise aux calomnies de ses envieux, il n'a pu toutefois en parler si sobrement qu'il ne nous ait laissé plusieurs marques dans ses écrits, par où nous puissions assez aisément reconnaître comment

[1] « *Pressit utique Forgius fœtum quem lamberet in septimum annum, nec publicæ luci exposuit nisi anno LXV desinente.* » *Causarum primæ...*, p. 10.

[2] *Traité de l'Homme*, p. 1.

[3] *Traité de l'Esprit*, p. 2.

Digitized by Google

il en aurait parlé, s'il en avait voulu écrire[1]. » Ce fut la partie relative à l'union de l'âme et du corps qui dut le retenir le plus. Elle se rattachait à une question qui depuis longtemps le préoccupait : celle de la causalité. Gousset nous le montre[2], vers 1658, pénétrant subitement dans sa chambre d'étudiant pour lui annoncer qu'il vient de trouver le sujet d'un livre important. Il s'agissait d'établir, en s'appuyant sur l'impossibilité pour l'esprit, d'après les principes de Descartes, d'affirmer d'une chose plus qu'il n'est compris dans son essence, que l'esprit tout entier dans sa pensée actuelle ne peut de lui-même passer à une autre pensée, que le corps que détermine entièrement sa figure et sa situation ne peut être la cause du mouvement d'un autre corps; d'où la nécessité de n'admettre qu'une seule cause efficiente : Dieu. Dans son *Traité de l'Esprit*, il n'abandonne nullement ses premières idées. Les explications de Clerselier, qui reproduisent simplement les courtes indications de Descartes, ne purent restreindre l'essor de sa pensée, comme les objections théologiques de Gousset n'avait pu la troubler, et il nie franchement, malgré quelques concessions dans les expressions, la causalité des corps et des esprits pour les réduire à l'état de simples causes occasionnelles. Mais, ne voulant pas sortir de son sujet, il se borne au cas particulier qu'il étudie et ce n'est que par prétérition qu'il généralise sa théorie, l'applique à la création toute entière[3]. Il n'en était pas moins un des premiers, sinon le premier, à avoir mis au jour cette théorie des causes occasionnelles qui était appelée à avoir avec Malebranche et Geulinx le plus grand retentissement. Il a certainement en tout cas précédé ces derniers[4].

[1] *Traité de l'Esprit*, p. 3.

[2] Gousset, *Causarum primæ, p.* 2 et 3.

[3] *Traité de l'Esprit*, ch. XVI.

[4] Cf. Seyfarth, *Louis de la Forge und seine Stellung im Occasionalismus*, Gotha, 1887.

Digitized by Google

Ce ne fut cependant pas comme novateur qu'il frappa les esprits et acquit de la réputation; ce fut comme psychologue, comme peintre de l'esprit humain à la façon cartésienne. A une époque où l'analyse intérieure était si à la mode, était portée si loin, on lui sut gré d'avoir appliqué la méthode et les indications de Descartes à la connaissance de notre être intérieur, d'avoir donné notre portrait intime. En tête de la première édition du *Traité de l'Esprit*, sous une gravure qui représente l'auteur, se trouvent ces vers :

Cessez peintres fameux de vanter nos efforts ;
Vous ne peignez que notre corps,
Mais l'auteur de ce rare ouvrage
Fait voir dans tout ce qu'il écrit
Que lui seul a cet avantage
De savoir peiudre notre esprit.

Le moine Roger[1] indique que « Louis de la Forge a fait imprimer un excellent *Traité de l'Esprit de l'Homme* où en parlant de l'esprit il a fait paraître beaucoup d'esprit ». Mme de Sévigné y voit un excellent ouvrage d'exposition de la doctrine de Descartes. Mme de Grignan le juge un excellent commentateur de son maître; ce qui l'arrête, par exemple, c'est cette proposition que plus il y a d'indifférence dans l'âme et moins il y a de liberté, proposition, reprend Corbinelli, que soutient agréablement M. de la Forge dans un *Traité de l'Esprit* (juillet 1673). Baillet, qui en fait un grand éloge, écrit : « M. de la Forge a ramassé dans son traité tout ce que M. Descartes y avait dit de plus beau et de meilleur en divers endroits de ses écrits. Il est même allé plus loin. Il a expliqué en détail plusieurs choses que M. Descartes n'avait touchées qu'en passant et ce qu'il en dit se trouve expliqué d'une manière si claire et si

[1] Ce moine est mort en 1676; son *Histoire de l'Anjou* s'arrête à l'année 1673.

Digitized by Google

naturelle qu'il semble qu'il ait rendu la connaissance de notre esprit plus sensible que celle de notre corps[1]. »

Les succès du livre de de la Forge s'étendit au delà de son pays. Dès 1666, il était traduit en latin par Flayder et il le fut plusieurs fois en allemand en 1673, 1674.

Un livre de psychologie vieillit moins qu'un livre de physiologie. Aussi est-il bien des parties du livre de de la Forge qui peuvent encore intéresser : celles par exemple sur la liberté, qui retenaient l'attention de M^me^ de Grignan et de ses contemporains, et celles aussi où, reprenant avec plus de développement le *Traité des Passions* de Descartes, de la Forge explique la part du corps dans la vie psychologique. Surtout l'auteur force la sympathie. On sent une pensée qui, tout en ayant eu un guide, s'est faite elle-même et a toujours voulu son indépendance en vue même de la vérité. Il met en pratique sa morale, selon laquelle, comme pour Descartes, le souverain Bien consiste dans le bon usage du libre arbitre, selon laquelle il n'y a pas de moyen d'user mieux de son libre arbitre que « si l'on a toujours une ferme et constante résolution de faire exactement toutes les choses que l'on jugera être les meilleures et d'employer toutes les forces de son esprit à les bien connaître[2]. » Et cette sympathie devient encore plus forte quand on apprend de Clerselier qu'il mourut usé par le labeur que lui imposaient ses études volontaires[3].

Le cartésianisme à Saumur ne devait pas survivre longtemps à de la Forge. En 1669, Robert Chouet, qu'énervait une certaine hostilité sourde à l'Académie, répond aux sollicitations de sa famille et rentre à Genève, sa patrie. Peu après, la persécution contre le cartésianisme, franchement déclarée, interdit l'usage de cette philosophie aux

[1] Baillet, *Vie de Descartes*, I, p. 299.
[2] *Traité de l'Esprit*, p. 487.
[3] Préface au vol. II des *Lettres de Descartes*.

Digitized by Google

Pères de l'Oratoire et frappait ceux de ses membres qui lui étaient attachés. Outre cette tyrannie intellectuelle, la suppression de l'Académie protestante (1685) devait bientôt enlever à Saumur un foyer de pensée et de discussion. Saumur redeviendra, au point de vue philosophique, une simple ville de province, que d'autres préoccupations absorberont. Un autre médecin saumurois, René Fédé, se distinguera encore dans l'école cartésienne; mais, à la différence de de la Forge, qui « avoue avoir peu fréquenté la cour et l'Académie » il semble, à en juger par les indications de Baillet, avoir émigré à Paris, où il se montre un habitué des assemblées cartésiennes, puis un admirateur assidu de Malbranche[1].

Joseph Prost.

[1] Il publia en 1673 une édition des *Méditations* de Descartes, signalée par Baillet comme « la plus parfaite, la plus utile de toutes ». En 1683, il donna un petit volume intitulé *Méditations métaphysiques sur l'origine de l'âme, sa nature, sa béatitude, son devoir, son désordre, son rétablissement et sa conservation.*

Digitized by Google

Digitized by Google

SUR LES CHEMINS DE VENDÉE

(suite)

Chemillé

Le Pin-en-Mauges est le type de ces paroisses vendéennes auxquelles leurs proportions modestes ont valu de garder dans leur foi, dans leurs pratiques religieuses, dans toutes les vertus qui ont fait la Vendée si grande, une admirable unité. Jallais, c'est le gros bourg ; à une population, aussi bonne que celles des paroisses plus petites, se mêlent des éléments de division qu'accentuent les angles un peu rudes du caractère vendéen. Voici la petite ville.

Elle prend un air d'importance avec sa rue bâtie sur une longueur d'environ trois kilomètres, son large champ de foire, ses cheminées d'usines et ses trois clochers. Avant la Révolution elle avait quatre paroisses ; elle n'en a plus que deux aujourd'hui, qui se partagent à peu près également les cinq mille âmes de sa population. Notre-Dame est la paroisse de ville, le centre de l'agglomération principale et le chef-lieu du doyenné. Trouvant insuffisante sa vieille église, dont le clocher, classé comme monument historique, appartient à la meilleure époque de l'architecture romane, elle s'en est bâtie une autre qui, de sa silhouette élégante, domine la petite ville étendue à ses pieds. Saint-Pierre est le faubourg, qui comporte une agglomération moins importante, un territoire rural plus peuplé et plus étendu. De Saint-Léonard et de Saint-Gilles il reste à peine quelques ruines. Une porte ogivale est l'unique vestige de l'ancien château, les remparts sont transformés en jardins qui s'étagent sur le coteau de l'Hyrôme.

Digitized by Google

Chemillé a une histoire. La « Villa Camilliacus » de l'occupation romaine devint sous la féodalité le fief de seigneurs puissants. La veuve d'un de ses comtes fonda l'ordre célèbre de Fontevrault. Urbain II vint y prêcher la croisade. De tels souvenirs lui assurent dans le pays qui l'environne une suprématie qu'ont développée, de notre temps, son activité commerciale et l'importance de ses marchés.

Le voyageur qui passe jette un regard distrait sur sa situation coquette, ses deux vieux clochers et sa jolie église blanche ; mais elle est curieuse à regarder de plus près, la petite ville, et son état d'âme assez complexe prêterait à une piquante étude. Commerçants, fonctionnaires, hommes adonnés aux professions libérales que comporte un gros chef-lieu de canton, industriels, ouvriers, rentiers sont des éléments bien divers, qui entraînent forcément des luttes d'intérêts et d'idées. Elles sont âpres parfois, parfois atténuées, suivant les circonstances et suivant les hommes. Au-dessus d'elles plane la salutaire influence des masses agricoles. La plupart des habitants de la petite ville partagent les croyances et les traditions des hommes des champs; les autres, quand ils sont de bonne foi, les respectent. On voudrait oublier que Mme de la Bouëre nous raconte avoir été accueillie à son premier passage à Chemillé par des enfants qui criaient : « A la lanterne, les aristocrates ! » et se rappeler que l'armée vendéenne députa aux autorités de Cholet comme parlementaire un bourgeois de Chemillé, républicain mais honnête homme, que les deux partis estimaient.

Deux des événements principaux de la grand'guerre de Vendée se sont passés à Chemillé. Le premier a eu plus spécialement pour théâtre le quartier de Notre-Dame, le second Saint-Pierre, de telle sorte que la topographie se trouve ici d'accord avec l'histoire.

Après avoir pris Jallais, les hommes de Cathelineau et

Digitized by Google

de Perdriault ne perdirent pas un instant. Sans hésitation, entraînant leur « Missionnaire », ils marchèrent sur Chemillé. Il y a trois lieues de chemin. Quand on arrive de Jallais, la petite ville se présente étagée au flanc d'un coteau au pied duquel serpente l'Hyrôme. Ce n'est plus comme Jallais un gros bourg sans défense. Pour ces paysans, c'est presque une ville forte. La garnison se compose de trois cents soldats du 84e de ligne et de la garde nationale. Elle dispose de trois coulevrines braquées sur les assiégants. Je ne sais, mais je m'imagine, moi qui entends encore les gens d'alentour parler de ma petite ville avec un certain respect, qu'une émotion les saisit ces hommes du Pin-en-Mauges, de la Poitevinière et de Jallais quand ils se trouvèrent en face de Chemillé. Mais Cathelineau est là qui les encourage et qui prie. Ils le voient se mettre à genoux, faire un grand signe de croix et demander à Dieu la victoire. Puis le voici qui se relève et d'une voix tonnante lance aux défenseurs des remparts de Chemillé les mots qui, tout-à-l'heure, ont fait fuir les troupes de Jallais : « *Vexilla Regis prodeunt !* Les étendards du Roi s'avancent ! »

Un commandement d'une tactique habile et d'une forme peu banale interrompt les versets sacrés : « Égaillez-vous, les gars! » Les gars s'égaillent. Les uns, marchant droit à l'ennemi, franchissent l'Hyrôme et pénètrent dans Chemillé; les autres, suivant la vallée, contournent comme elle la petite ville, gagnent le faubourg Saint-Pierre et prennent à revers les assiégés. Dans la rue, une terrible mêlée s'engage, dans cette rue si calme qui s'allonge tristement entre « le bas de la ville » et le champ de foire, où, le jeudi seulement, les allées et venues du marché mettent une passagère animation, où le commerce local alterne ses devantures avec des façades tranquilles et bourgeoises; cette grande rue de chef-lieu de canton, la voilà donc transformée en champ de bataille. « Cathelineau,

Digitized by Google

« au milieu de la mêlée, a son chapeau coupé sur la tête et « la bride de son cheval lui est arrachée des mains. Mais « rien ne lui résiste[1]. » A la tête des conscrits de Jallais et du Pin-en-Mauges, il court sur les coulevrines et s'en empare. Bruno, dit « Six-Sous », les tourne contre les Républicains qu'il mitraille. Les Gardes nationaux et les soldats fuient de tous côtés; cinquante sont tués et plus de cent sont faits prisonniers. Les trois coulevrines, des armes, des munitions enrichissent le matériel de guerre de la petite armée qui, dans l'élan de son triomphe, brûle les décrets de la République, les écharpes tricolores et l'arbre de la liberté.

Ce fut une victoire décisive, celle de Chemillé. L'échauffourée de Saint-Florent, la prise d'armes du Pin-en-Mauges, le succès de Jallais pouvaient n'avoir pas de suites plus sérieuses que les révoltes éclatées déjà sur divers points de la Vendée angevine, de la Bretagne ou du Bas-Poitou. La prise de Chemillé doit avoir un tout autre retentissement. Des clochers de Saint-Léonard, de Saint-Gilles, de Notre-Dame et de Saint-Pierre, le son du tocsin se répand sur toutes les campagnes voisines. La nouvelle du triomphe de Cathelineau se joint à ce signal de détresse devenu tout-à-coup un cri de ralliement et un chant de victoire. De la lande de Saint-Lezin, Forêt accourt à la tête des gars de Chanzeaux, Cady amène en chantant ceux de Saint-Laurent-de-la-Plaine et, tandis que du côté de Vihiers les conscrits hésitants se décident pour le parti « du bas[2] », une troupe plus hardie et déjà victorieuse arrive de Vezins commandée par Stofflet. Le 15 mars, dès l'aube, la vieille église Notre-Dame retentit d'un *Te Deum*

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau, tome I, page 269.

[2] On appelle en Vendée « pays bas », « pé-bas », ou simplement « le bas », l'ouest et le sud-ouest, c'est-à-dire, pour Chemillé, les pays de Beaupréau et de Cholet. On appelle « pays haut », « pé-haut » ou « le haut », l'est et le nord-est; pour Chemillé, les pays de Vihiers, de Thouarcé et, en général, tout le Saumurois.

Digitized by Google

triomphant et bientôt cinq mille hommes sont là, prêts à marcher sur Cholet.....

Quelques semaines plus tard, la Vendée est une puissance. La marche de son armée a été triomphale. Cholet, Coron, Vihiers, Chalonnes en furent les étapes victorieuses. Les fêtes de Pâques se sont célébrées à Cholet au milieu d'un indescriptible enthousiasme. Mais, pendant que ces soldats improvisés, rentrés dans leurs bourgs ou dans leurs métairies, reprenaient leurs travaux ordinaires et accomplissaient pieusement leur devoir pascal, la Convention a organisé ses armées. Des Ponts-de-Cé, de Saint-Florent, de Nantes, des Sables-d'Olonne, de Fontenay, de Bressuire, de Doué, elles menacent maintenant le Bocage tout entier. La plus redoutable s'avance vers Chemillé. Le 11 avril au matin, le général en chef des forces républicaines, Berruyer, passe le Layon au Pont-Barré, s'empare de Saint-Lambert, et Chemillé, qui fut la première conquête sérieuse des soldats de Cathelineau, va devenir le théâtre de la première bataille rangée dont la bravoure des Vendéens fera une de leurs plus retentissantes victoires.

A midi et demi, Berruyer arrive sur les hauteurs de la Caillaudière. Le paysage, banal depuis Saint-Lambert, s'élargit tout-à-coup. Chemillé paraît au milieu d'un panorama assez vaste, que terminent les coteaux de la Salle-de-Vihiers et des Gardes. On devine l'Hyrôme aux vallonnements qui ondulent la plaine sans laisser découvrir la rivière ni son brusque ravin. Sur la plupart des hauteurs voisines pointent des clochers ou des châteaux. En avant de la petite ville, la vieille église Saint-Pierre montre sa grosse tour romane coiffée d'un toit en poivrière. C'est là que les Vendéens attendent l'ennemi.

Leurs chefs sont les deux premiers promoteurs de la prise d'armes, Cathelineau et Perdriault; mais ils ont eu le rare désintéressement de soumettre leur autorité grandis-

Digitized by Google

sante à celle d'un gentilhomme. Tous ceux qui n'ont pas pénétré le caractère, indépendant et exigeant à la fois, du Vendéen envers ses « maîtres » ne comprendront jamais que la guerre de Vendée fut vraiment une révolte populaire qui força les nobles à venir la commander. Si M. d'Elbée avait, comme Cathelineau, prêché la guerre sainte, son entreprise n'eût, sans doute, pas eu le même succès, mais s'il avait refusé la direction d'une prise d'armes qu'il avait blâmée plutôt qu'encouragée, ses paysans l'eussent jugé digne de mépris. Le 11 avril, c'était donc d'Elbée qui commandait les troupes réunies à Saint-Pierre de Chemillé pour résister au « grand choc » des troupes de Berruyer. Avant le combat, il entre dans l'église, enjambe la grille du sanctuaire pour aller trouver le prêtre, auquel il demande une dernière absolution[1], puis, prosterné devant le tabernacle, il s'écrie : « Seigneur, vous « êtes le Dieu des armées. Donnez-nous la victoire; vous « seul pouvez nous la donner. C'est pour vous que nous « allons combattre; combattez dans nos rangs! »

Cette prière fut exaucée. Dans ce « grand choc », qui dura de midi et demi à neuf heures du soir, où les paysans tantôt victorieux passaient l'Hyrôme, poursuivaient les Bleus effarés jusqu'aux « trois routes », tantôt, cédant sous l'effort des assaillants, rétrogradaient vers Saint-Pierre pour se mettre à l'ombre du vieux clocher, Dieu était avec eux, soutenant leur opiniâtre bravoure, réparant aussitôt leurs échecs momentanés, sauvant Cathelineau d'une horrible mêlée et lui inspirant des paroles enflammées qui ramenaient ses hommes à la victoire : « Soldats de Jésus-« Christ, criait-il, en avant! Faites jouer vos baïonnettes, « vos piques, vos bâtons, et ne cessez pas de combattre « avant que les Bleus soient terrassés. » Un moment, pourtant, les paysans se découragent. Perdriault est blessé

[1] Tradition orale.

Digitized by Google

à mort, les munitions sont presqu'épuisées; un mouvement tournant, exécuté par une colonne républicaine qui passe l'Hyrôme au Pont-de-Berge et, par la route de Saint-Lezin, débouche sur la place même de l'église après s'être emparée de six canons, jette l'effroi parmi les Vendéens. Mais c'est là que le « Dieu des armées » va leur montrer sa toute puissante et miraculeuse protection. Seul, au milieu de la panique générale, un enfant de quatorze ans s'avance vers un canon que les paysans abandonnent et dont les Bleus vont s'emparer encore; il y met le feu, renverse une partie de la colonne républicaine dont l'habile tactique a failli compromettre le succès des Vendéens. Ceux-ci, rassurés par cet exploit d'un enfant, reviennent à la charge, culbutent les Bleus dans la vallée et reprennent une dernière fois l'offensive. Une autre circonstance providentielle vient alors hâter leur victoire. Profitant de la panique, les prisonniers républicains, bien que liés ensemble, se sont évadés; ils courent vers les troupes de Berruyer. Mais l'obscurité commence; en voyant cette masse compacte s'avancer vers lui le général républicain croit à une nouvelle et formidable attaque; d'ailleurs ses soldats sont épuisés, il se retire. De longs cris de « Vive le roi » éclatent et, tandis qu'une partie des paysans poursuit les fuyards jusqu'à Saint-Lambert, les autres entourent d'Elbée et le félicitent de cette importante victoire. « Ce « n'est pas moi qui l'ai gagnée, répond-il, mais Dieu qui « nous l'a fait obtenir. Nous n'avons été que ses instru- « ments [1]. »

Il est là, sous mes yeux, ce champ de bataille mémorable. Chaque jour, j'en foule le sol, qu'il suffit de remuer pour découvrir encore les débris des boulets ou des biscaïens que la « Marie-Jeanne », le « Missionnaire » ou leurs compagnons vomirent ce jour-là contre les Bleus. Ma

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

Digitized by Google

demeure est bâtie au sommet du coteau d'où les soldats de Berruyer bombardaient l'église. J'aperçois d'ici les glorieuses cicatrices qui déchirent encore les murailles de sa tour massive. Mais les détails émouvants du « grand choc » disparaissent à mes yeux devant le pieux souvenir du « Pater de d'Elbée ».

Les traits d'héroïque clémence qui parsèment l'histoire de la Vendée sont nombreux et se ressemblent tous. Ils se résument et s'encadrent entre le pardon de Saint-Pierre-de-Chemillé et celui de Saint-Florent. Sur l'ordre de Bonchamps expirant la Vendée vaincue sauvera la vie à cinq mille prisonniers; à la prière de d'Elbée vainqueur la Vendée naissante pardonnait aux quatre cents républicains enfermés dans le prieuré de Saint-Pierre. Après le combat, un désir de vengeance animait tous les cœurs, et ces hommes sans défense allaient être massacrés lorsque d'Elbée se dressa en face des paysans irrités. Il obtint qu'avant l'exécution l'armée victorieuse rendît grâce au ciel et récitât à haute voix avec lui l'oraison dominicale. Les circonstances étaient faites pour permettre aux Vendéens de pénétrer d'une manière particulière le sens de ces divines paroles. Mon Dieu, ne devaient-ils pas demander avec ardeur « que votre nom soit sanctifié, que « votre règne arrive, que votre volonté soit faite sur la « terre comme au ciel », ces hommes qui venaient de prendre les armes pour défendre votre religion outragée, vos prêtres proscrits, et rétablir vos autels? Ne devaient-ils pas vous demander leur « pain quotidien » avec un confiant abandon, ces laboureurs qui, pour votre sainte cause, délaissaient le soin de leurs moissons? Mais les âmes les plus chrétiennes ont de terribles révoltes et l'opiniâtreté de caractère à qui le Vendéen doit un si fidèle attachement à ses croyances se retrouve dans la ténacité de ses rancunes et de ses haines. Aussi ce fut avec une ferveur mêlée de crainte que d'Elbée prononça ces mots : « Pardonnez-nous

Digitized by Google

« nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont « offensés. » Un silence se fit, le chef chrétien en profita ; interrompant la prière, il se leva et dit : « Oserez-vous maintenant égorger vos prisonniers? »

Récit cent fois fait, histoire devenue presque banale dans sa sublime simplicité, c'est encore là le meilleur titre de gloire de ma vieille paroisse vendéenne. Si le « grand choc » de Saint-Pierre, en délivrant la Vendée de la plus redoutable des armées qui la menaçaient, eut une influence décisive sur les destinées de la cause catholique et royale, combien de haines n'étouffa pas la victoire que le « Pater de d'Elbée » sut remporter sur la fureur de ses soldats? Ce pardon magnanime, arraché dès les débuts de la guerre à la colère des vainqueurs, il a plané sur toute la croisade vendéenne comme un souvenir et comme un exemple. Plus tard, pendant et après la guerre, on s'étonnera de rencontrer, au fond de nos campagnes, des hommes qui sauvèrent la vie aux bourreaux de leurs parents, de leurs enfants et de leurs femmes. Des visions de massacre, de ruine, d'incendie, hanteront le sommeil des survivants de la grand'guerre, la haine générale contre les bourreaux, les haines particulières contre les dénonciateurs et les traîtres bouillonneront au cœur de ce peuple de martyrs... et l'on pacifiera la Vendée! Longtemps après, dans la chaire de cette même église Saint-Pierre, un missionnaire posera cette question aux fidèles assemblés : « Mes frères, « pardonnez-vous à vos ennemis? » Et l'un des vétérans de la grande armée, qui avait répondu au Pater de d'Elbée, qui plus tard, à Saint-Florent, avait transmis à ses compagnons d'armes le dernier ordre de Bonchamps, se lèvera au milieu de l'église et, répondant pour la paroisse tout entière au prêtre qui l'interroge : « Oui, dira-t-il, nous « pardonnons. »

Digitized by Google

Cholet

La route de Chemillé à Cholet, après avoir franchi l'étroit vallon de l'Hyrôme, atteint bientôt, par une plaine assez vaste, le coteau dont le village des Gardes occupe le sommet. Laissant à gauche ce lieu de pèlerinage vénéré dans toute la contrée, elle traverse le bourg de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde, qui s'étage à mi-côte sur le versant regardant Chemillé. Quelques cent mètres plus loin, un immense panorama se découvre, qui s'étend depuis Angers jusqu'à la Butte des Alouettes, depuis la masse sombre des bois de Chanteloup jusqu'aux collines lointaines de la rive droite de la Loire, dont la ligne claire à l'horizon se confond presque avec l'azur du ciel. C'est là qu'après avoir quitté Chemillé, le 15 mars, les Vendéens s'arrêtèrent comme pour jeter un regard sur leurs bourgs, leurs métairies et leurs champs. Ils étaient tous là sous leurs yeux, rassemblés comme en un échiquier gigantesque, ces petits champs de la Vendée angevine, bordés de haies épaisses, nuancés par la variété de leurs cultures. Chacun des hommes qui, depuis la veille, suivaient Cathelineau, Stofflet, Forêt ou Cady, pouvait distinguer le clocher de son village, saluer d'un dernier adieu le pays des Mauges tout entier et le coin, bien vite reconnu, où il avait laissé ses affections, ses souvenirs, vers lequel il espérait revenir demain triomphant après avoir pris Cholet.

Pour une si grande entreprise un chef manquait encore et c'est Stofflet qui fut choisi. Sur cette troupe populaire qui, depuis Chemillé, s'avançait en désordre, à défaut de gentilhomme, le garde-chasse de M. de Colbert avait un singulier prestige. Cathelineau fut le premier à conseiller

Digitized by Google

ce choix. En même temps que le commandement, il céda une partie de son autorité morale en la confiant au jeune et ardent vicaire de Saint-Georges-du-Puy-de-la-Garde; l'abbé Barbotin fut promu aumônier. Toute fière de cette première organisation, rassurée par la présence d'un prêtre et s'efforçant de prendre un air martial, la nouvelle armée dévala vers Cholet. Comme Saint-Georges, Trémentines et Nuaillé lui fournirent d'autres contingents. A midi la voici aux portes de la ville, dans cette lande des Pagannes où va se livrer le combat.

Cholet a conscience de son mérite. C'est une ville toute neuve, qui relègue derrière de luxueuses façades ses vieilles maisons de tisserands, qui étend en longueur sa rue Nationale, en largeur sa place Travot, qui a un jardin public, un théâtre et une cathédrale gothique vieille de trente ans. C'est depuis longtemps le centre de l'industrie du mouchoir, dont les ouvriers, répartis dans toutes les paroisses d'alentour, travaillaient chez eux dans la cave qui surélevait de quelques marches leur modeste demeure. Aujourd'hui le bruit des métiers n'égaie plus les bourgs de la campagne choletaise, les caves sont silencieuses et la ville a réuni dans de vastes ateliers les métiers et les tisserands disséminés autrefois. Cette conséquence nécessaire des transformations industrielles a notablement accru l'importance de Cholet. C'est maintenant une ville de vingt mille âmes, dont la population ouvrière, laborieuse et tranquille, n'obéit que rarement à des meneurs.

La ville s'étend très à l'aise sur un coteau qui descend en pente douce vers la Moine. Quand on y arrive de Mortagne ou de Saint-Laurent, elle se présente gracieuse et importante, avec les deux flèches de Notre-Dame, le clocher de Saint-Pierre, les ateliers, les casernes et les couvents. Quand on y vient de Vihiers ou de Chemillé on atteint ses premières maisons sans l'avoir encore aperçue.

A la nouvelle du soulèvement des campagnes voisines, la

Digitized by Google

population de Cholet fut vivement émue. Ignorant quels étaient au juste les motifs de cette prise d'armes, les intentions et le nombre de ces paysans révoltés, elle se demandait s'il était sage de leur opposer une résistance. Son procureur-syndic était là pour la rassurer : « Nous les tiendrons, ces sabots ferrés », s'écriait-il, et, mêlant à ses encouragements des plaisanteries d'un goût au moins douteux : « N'ayez pas peur, Mesdames, disait-il aux Cho-« letaises, préparez plutôt vos chaudrons, nous allons faire « de la fraissure [1] ». La fraissure est, en Vendée, un mets fort goûté fait avec le sang du porc fraichement tué. Ce trait d'esprit à la Carrier ne manquait pas de saveur démocratique.

C'est une silhouette étrange et sinistre que celle, à peine entrevue, de ce marquis de Beauvau, prodigue, bigame et faussaire, qui représentait à Cholet « la grande Convention « nationale où l'on n'était pas digne de siéger quand on « n'y est pas mort [2]. » Ce gentilhomme, criminel et romanesque, dont la vie d'aventures fut brusquement tranchée par le coup de canon de « Six-Sous », semble placé là tout exprès pour donner à l'histoire l'invraisemblance et le piquant de la légende. C'est, aux débuts de cette guerre sainte, le chevalier félon dont la mort revêt toutes les apparences d'un châtiment.

Aidé de Balard, commerçant présomptueux, orateur de club et propagateur des idées nouvelles, il a entraîné au combat la garde nationale et la garnison. Tous deux rangent en bataille leur insuffisante armée dans la lande des Pagannes, qu'envahit bientôt la troupe vendéenne. Le marquis républicain n'a pas voulu accepter les propositions de paix signées de l'abbé Barbotin et de Stofflet; il a préféré, non seulement défendre la ville, mais encore courir au-

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

[2] *Théroigne de Méricourt*, par M. Paul Hervieu, de l'Académie française. Acte VI, scène IV.

Digitized by Google

devant de ces « sabots ferrés » dont il compte « faire de la fraissure ». Il paiera de sa vie cette fanfaronnade. « Six-Sous » braque sur lui son « Missionnaire ». Le coup part et n'atteint personne, mais « Six-Sous » tient à prouver qu'il est habile pointeur : « J'ai visé trop haut, s'écrie-t-il, attendez, le second coup va porter ». Il porta, en effet, et le marquis de Beauvau, frappé à mort, roula sur la lande, tandis que sa troupe s'enfuyait vers Cholet. A l'entrée de la ville se dressait un calvaire ; Beauvau est transporté au pied de la croix dont la vue ne provoque de sa part que des blasphèmes. Les paysans, au contraire, se mettent à genoux pour remercier Dieu de leur victoire. Elle n'est point encore complète. Ils ont à soutenir dans les rues de la ville un nouveau et sanglant combat. Mais, à chaque instant, de toutes les paroisses voisines de nouveaux renforts leur arrivent ; ils seraient bientôt maîtres de la place si le château ne tenait toujours. Les Patriotes les plus habiles et les plus braves s'y étaient renfermés. Dissimulés derrière les fenêtres, ils répondaient par une meurtrière fusillade à l'attaque des Vendéens rangés à découvert sur la place « Ceux-ci, dit Savary qui se « trouvait au nombre des assiégés, allaient jusqu'à se « placer à demi-portée de fusil pour mourir martyrs de « leur cause. Profondément recueillis, les mains jointes, le « genou en terre, le chapeau bas, ils semblaient, en égre-« nant leur chapelet, prier Dieu de leur ouvrir le paradis[1] ». Enfin Stofflet et Cathelineau, comprenant que leurs hommes sont insuffisamment armés pour soutenir une pareille lutte, font mettre le feu au château et promettent la vie sauve aux assiégés qui capituleront. Les uns, ne croyant pas à cette parole, se laissent glisser ou se précipitent dans la vallée de la Moine ; les autres se rendent et, suivant la promesse des vainqueurs, sont tous épargnés.

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

Digitized by Google

La prise de Cholet est un triomphe. Il y a trent-six heures, Cathelineau réunissait au Pin-en-Mauges vingt-huit volontaires. Depuis lors il a gagné trois victoires, conquis les deux principales villes des Mauges, et sa petite troupe est devenue une armée. De Mortagne, de la Tessoualle, de la Séguinière, de la Romagne, de Saint-André-de-la-Marche, de Roussay, du Longeron, de Torfou, de nouveaux rassemblements accourent. De la Loire à la Sèvre, le pays tout entier est soulevé.

Retracer un à un tous les événements qui, durant la grand'guerre, se déroulèrent à Cholet, dépasserait le cadre de ce récit. Cette ville, ouverte et tranquille, n'éveille pas d'idées guerrières. Elle fut pourtant le théâtre de mémorables combats, le lieu le plus souvent choisi par les Vendéens pour leurs rassemblements et comme le point de mire de leurs ennemis.

Un mois après la prise de Cholet par les hommes de Stofflet et de Cathelineau, une nouvelle bataille s'engagea dans cette même lande des Pagannes où le marquis de Beauvau était tombé mortellement atteint. Henri de La Rochejaquelein venait de prendre les Aubiers et de rallier l'armée de la Vendée angevine à Tiffauges. L'apparition de ce héros de vingt ans, qui apportait, avec de la poudre, le charme de sa jeunesse et de sa belle humeur, contribua au prodigieux succès de cette journée, qui coûta aux républicains deux milles hommes tués ou blessés, huit cents prisonniers, un énorme matériel de guerre. Le lendemain, un sanglant combat se livrait autour du manoir du Boisgrolleau, dont l'avenue s'ouvre sur la grande route de Saumur, à cinquante mètres des dernières maisons de Cholet. Malgré une défense désespérée, les Patriotes furent obligés de se rendre et, après avoir admiré l'intrépidité des Vendéens, durent s'incliner devant leur magnanimité envers les vaincus.

Mais tous ces souvenirs glorieux, un souvenir de deuil

Digitized by Google

les efface et Cholet, dont le nom sonne joyeusement aux débuts de la grand'guerre comme un nom de victoire, c'est un nom de défaite aussi, le nom d'un désastre affreux dont les conséquences furent le passage de la Loire et la ruine totale de la Vendée.

A mi-route entre Mortagne et Cholet, un élégant château se dresse au milieu d'un parc aux ombrages séculaires. Cette riante habitation remplace le vieux manoir de la Tremblaye, près duquel se livra, le 14 octobre 1793, un funeste combat. Malgré la défaite et le massacre de Châtillon, les Vendéens pouvaient espérer encore. Lescure, qui du sommet d'une éminence embrasse d'un coup d'œil les positions de l'ennemi, ne renonce pas à la lutte; il croit à la victoire : « Mes amis, en avant! » s'écrie-t-il. Au même instant une balle le frappe au front, il tombe et entraîne dans sa chute mortelle les destins chancelants de la Vendée.

C'en est fait. Malgré une opiniâtre résistance, l'armée catholique et royale devra se replier sur Beaupréau et, trois jours après, lorsque, revenant à la charge pour une suprême et décisive bataille, elle fera reculer Haxo, Beaupuy, Marceau, Kléber lui-même, en voyant fuir ses ennemis elle n'aura qu'un instant l'illusion du triomphe. Kléber ralliera ses bataillons ébranlés, il les lancera sur les flancs de la grande armée qui, surprise de cette brusque attaque, aura une minute d'hésitation fatale... car des bruits sinistres auront déjà circulé dans les rangs : « A la Loire! à la Loire! » Dans ce cri s'exhaleront à la fois les craintes et les espérances suprêmes de la grande armée ébranlée, bientôt vaincue. C'est en vain que les chefs y répondront par cet autre cri : « Mort aux Bleus » qui leur servira de mot de ralliement pour foncer ensemble, en désespérés, sur l'ennemi. Mais Dieu aime à montrer que la défense de sa cause mérite souvent la couronne du martyre. Il semble qu'un même coup ait abattu Bonchamps et

Digitized by Google

d'Elbée. Au milieu de la mêlée les deux grands chefs sont terrassés. Hier c'était le « Saint du Poitou », aujourd'hui c'est le généralissime et le chef de la division la plus forte et la mieux aguerrie de l'armée d'Anjou qui succombent aux portes de Cholet.

C'est La Rochejaquelein qui devra protéger la retraite, devenue inévitable, et commander maintenant aux débris de la grande armée. Au soir de cette mêlée sanguinaire, n'est-ce pas un inoubliable spectacle, celui qui met en face l'un de l'autre deux chefs de vingt ans? dans un camp, La Rochejaquelein, dans l'autre Marceau. Je ne puis comparer les deux causes qu'ils défendent, mais leur rencontre sur ce champ de bataille, le charme de leur jeunesse et de leur bravoure légendaire ne jettent-elles pas un singulier éclat sur ces deux armées françaises et sur cette immortelle journée?

Comme pour achever d'assurer à Cholet le privilège de lugubres souvenirs, La Rochejaquelein, qui échappa comme par miracle à ce combat meurtrier du 17 octobre 1793, c'est là tout près aussi qu'il est revenu mourir. Entre Nuaillé et Cholet, sur le bord de la grande route, au bas d'une côte, une haie et quelques arbres entourent une croix de pierre. C'est là qu'après sa mort fut déposé le corps d'Henri de La Rochejaquelein.

Après avoir, en une prestigieuse chevauchée, entraîné à d'impossibles victoires une armée décimée, des vieillards, des femmes et des enfants en fuite, le héros d'Entrammes, de Dol, de Pontorson et de Granville avait repassé la Loire, espérant y réparer peut-être les désastres du Mans et d'Angers. Le peu qui restait de la grande armée ne l'avait pu suivre et c'est presque seul qu'il avait parcouru la Vendée angevine, presque seul que, sortant un jour des bois où il se tenait caché, il avait mis en fuite un escadron de dragons dans la cour de Salbeuf, s'était emparé de Chemillé et avait couru assommer une partie de la garnison

Digitized by Google

de Vezins. Mais, le 27 février 1794, il avait réuni au moins quatre cents hommes et marchait avec assurance contre les Bleus qui sortaient de Cholet pour venir incendier Nuaillé.

Dès le 28 au matin, la lutte s'engage; M. Henri charge avec sa fougue ordinaire le bataillon effaré qui s'enfuit. Au galop de son cheval il a devancé de beaucoup sa petite troupe, lorsqu'il rejoint un grenadier auquel il crie : « Rends-toi, je te fais grâce! » L'homme se retourne, Henri s'approche pour le désarmer, mais soudain l'arme du Bleu se relève et fait feu.

En partant il avait dit : « Si j'avance suivez-moi, si je recule tuez-moi, si je meurs vengez-moi! » Il ne fut point vengé, car le châtiment de son meurtrier, n'était pas la vengeance rêvée par cet héroïque et généreux enfant. Non, sa vengeance à lui c'eût été la Vendée, c'est-à-dire l'Église et la royauté triomphantes, la Révolution vaincue, et quand, passant devant sa tombe vide, je songe aux défaites des choses qu'il aimait, aux succès bruyants de celles qu'il attaqua, j'oublie les deux victoires des Pagannes, les joyeuses fêtes de Pâques, les rassemblements tumultueux et confiants, j'oublie le Cholet tranquille et laborieux d'aujourd'hui, le Cholet triomphant des premières conquêtes, et je pense au Cholet triste et sombre où Lescure, d'Elbée et Bonchamps sont tombés, où, dans tout l'éclat de sa jeunesse et de sa gloire, Henri lui-même est mort sans être vengé.

Pierre GOURDON.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

UN ROMANTIQUE ALLEMAND

NOVALIS

Rares sont les historiens de la littérature qui conservèrent l'intégrité de leur sens critique devant l'univers changeant et féerique qui se déploie dans l'œuvre du magicien Novalis. Sa personne exerça sur les intelligences et sur les sensibilités de ses contemporains un charme quasi irrésistible. Et ce charme émane perpétuellement des poèmes qu'il laissa. Toute son individualité faite de grâce juvénile et souriante comme de mélancolie brumeuse, de hardiesse et de confiance exaltée comme de langueur trouble et désolée, de fécondité joyeuse comme d'impuissance morne, sa figure légendaire d'amant d'une maîtresse lointaine et jamais possédée, de poète voué tôt à la mort; sa vie romantique, passée tantôt à l'air libre des montagnes bleues, tantôt dans la mine mystérieuse où, avec le maître Werner il s'exaltait à lire le livre de l'histoire terrestre; sa fin d'extase aux lèvres de l'Infini, tout cela monte des feuillets légers qui forment son œuvre poétique, et crée autour du lecteur une atmosphère de romantisme où le sens critique a peine à vivre. Tout naturellement, une légende s'est vite formée autour de ce nom, une légende qui dure encore, puisque les jeunes poètes de l'Allemagne contemporaine partagent parfois avec M. Maeterlinck l'idée

Digitized by Google

d'un Novalis démiurge, inconscient, d'essence énigmatique, « ange inoccupé et distrait par de longs souvenirs[1] ».

Mais il y a autre chose en Novalis que cette attirance. Il y a ses idées, ses intuitions surtout, sur le monde, sur les choses de la vie et de la religion, il y a le contenu idéal des *Fragments*, d'*Europa*, d'*Henri d'Ofterdingen*, il y a ses conceptions obscures et souvent contradictoires de poète théosophe et d'illuminé. Ici l'admiration naïve fait place à un enthousiasme trop souvent artificiel ou à un dénigrement systématique. Selon que le critique sera catholique, protestant ou irreligieux, partisan d'un gouvernement théocratique ou adepte de théories révolutionnaires, notre poète sera magnifié comme un apôtre ou rejeté dédaigneusement comme un visionnaire. Quelques rares auteurs se sont efforcés de donner de Novalis une idée exacte à force de documentation consciencieuse et d'observation subtile. Dilthey, Haym, Heilborn ont contribué, plus que personne, à débarrasser ce chapitre d'histoire littéraire que constitue le « cas Novalis » de la végétation touffue dont l'avait revêtu la controverse politique et religieuse. Un Français, M. Spenlé[2], vient enfin de mettre les choses au point en analysant les œuvres du poète romantique avec une patience très scientifique, en les situant dans leur milieu, en en dégageant les causes internes et extérieures, en exposant enfin, avec un calme qui n'exclut pas la sympathie, l'intérêt éducatif et historique qu'elles présentent.

La tâche n'était point facile. On développe assez facilement la philosophie de Fichte de l'idée centrale du moi absolu. On peut ramener la théologie de Schleiermacher à deux ou trois idées fondamentales : intuition de l'Infini,

[1] *Les disciples à Saïs et les Fragments de Novalis*, traduits de l'allemand et précédés d'une introduction par M. Maeterlinck. Bruxelles, 1895.

[2] *Novalis, essai sur l'idéalisme romantique en Allemagne*, par E. Spenlé. Paris, 1904, Hachette.

Digitized by Google

valeur toute individuelle de la religion, son indépendance à l'égard de toute spéculation morale et métaphysique. Qu'on essaie en face de l'œuvre de Novalis ce petit travail de « réduction », qu'on tente même de déterminer en grandes lignes une « évolution » dans sa vie intérieure; peine perdue. Cet auteur échappe à toute tentative de plan méthodique précis. Il fut un génie ondoyant comme l'Eau, l'élément préféré des théosophes et des physiciens romantiques, de Jacob Bôhme et de Ritter. Qu'a donc fait M. Spenlé? Il s'est penché sur cette eau profonde, il a étudié les multiples rayons qui venaient s'y réfracter; il s'est parfois complu à en admirer les scintillements fugaces, il a su en explorer aussi les régions obscures qui ne reflètent que les ténèbres.

Nous assistons ainsi, avec son biographe, à la jeunese inquiète du poète, à cette jeunesse pleine de tâtonnements, d'enthousiasmes qui durent un mois, de vocations vite abandonnées; et déjà nous apparaît nettement une face de son caractère : un « monoideisme » affectif dont l'objet ne tarde pas à se « volatiliser » pour ainsi dire à la flamme de la passion, une faculté de forte tension nerveuse qui se retourne vite en son contraire, une aptitude inquiétante à de rapides dépressions. Puis, c'est l'idylle de Grüningen, l'amour mystique dont l'objet fut la très jeune Sophie von Kühn, petite âme légère, ingénue, enfantine, que la mort promptement transfigura. Le « surmenage sentimental » dont cet amour s'accompagna et qui fut préparé par les romans de Jacobi, les écrits de Zinsendorf, mena rapidement Novalis à ce stade de la passion romantique où l'amant paraît ne pas aimer l'élue pour elle-même, mais reporter son amour sur un objet intérieur, sur lui-même, sur l'idée qu'il se fait de l'amour, idée infiniment supérieure à tous les symboles par lesquels elle s'exprime dans la vie réelle. Encore ce sentimentalisme raffiné se pimente-t-il d'érotisme mystique. Il s'exaspère par la souffrance, par la

Digitized by Google

maladie qui affine les sens, enrichit les tons de la volupté, étend la « zone animique » du mystique et lui donne une sensation multipliée de la vie. Haussée à ce point, la passion romantique se passe de l'objet. Il se produit en amour pour Novalis le phénomène que nous verrons apparaître dans sa pensée. Le Moi qui sent, comme le Moi qui pense, s'affranchit de toute dépendance objective, il s'affirme déjà comme le seul créateur. Sophie peut mourir : la passion qu'elle alluma va continuer de brûler, attisée tout d'abord par la douleur et le deuil ; puis cette flamme s'étendra à toute la vie morale du poète.

Et cette douleur n'est pas un gouffre où l'on se débat, dans l'angoisse de ne pas trouver d'issue. Novalis chérit sa peine, choie son tourment, pour l'acuité qu'il donne à ses sensations et à ses pensées, pour la soif de l'au-delà qu'il y gagne, pour les révélations insoupçonnées qu'il y reçoit. Car, pour les âmes inquiètes de la fin du XVIII^e^ siècle, le besoin du surnaturel, la recherche de l'exaltation fièvreuse, l'entretien d'une « température animique » élevée sont autant de tendances que partagent tous les « hommes hauts » peints par Jean-Paul. Le « délire de désincarnation », condition des suprêmes révélations, a saisi ces âmes ardentes. En attendant la mort, il s'agit de découvrir dès cette vie un point de vue d'où le regard plonge, par échappées, dans l'au-delà. De là les pratiques spirites auxquelles fut initié notre poète et dont M. Spenlé nous fait sommairement l'histoire ; de là la stricte discipline morale que s'impose Novalis, les isolements prolongés dans la chambre mortuaire de l'aimée, les phénomènes de division de la conscience qui permettent à l'inconscient d'agir sur son âme et de découvrir à celle-ci les paysages crépusculaires de l' « autre monde » ; de là l'usage des agents chimiques qui provoquent l'extase, de là, enfin, la discipline étrange que nous enseigne le *Journal* du poète, et la poésie transcendante des *Hymnes à la nuit*, œuvre

Digitized by Google

mélodieuse d'un poète somnambule, ivre de haschisch.

Mais, précisons. Le lecteur français pourrait croire que de cette poésie de ténèbres le fond moral est le plus radical des pessimistes. Qu'on ne s'y trompe pas, Werther se suicide parce que le monde est une prison où étouffent ses aspirations idéales. René proclame une éclatante rupture de ban avec le monde, en face duquel il dresse son indifférence dédaigneuse. Novalis prend une attitude très différente du désespoir pathétique, comme de la résignation stoïque et théatrale. Dans le cas qui nous occupe nous ne trouvons pas ce « sentiment de solitude morale » dont M. Canat, dans une thèse récente, a décrit les nuances les plus fines chez les Romantiques et les Parnassiens français. Chez le mystique allemand l'idée de mort n'est pas une idée de révolte misanthropique, d'anéantissement. La mort n'est pour lui qu'une vie intensifiée, parée des couleurs de l'orgie, d'une orgie divine de beauté.

Optimiste foncier, virtuose de la jouissance, Novalis veut faire rendre à la vie humaine tout ce qu'elle peut comporter, pour un cerveau finement organisé, de joies supérieures. A l'être spirituel convenablement exalté il est donné de considérer la vie comme une « illusion belle et géniale », comme un « spectacle grandiose » — avant de goûter aux joies absolument réelles de la mort.

*
* *

Voilà pour le problème plus particulièrement psychologique — pour ne pas dire pathologique — du *Journal* et des *Hymnes à la nuit*. Les *Fragments* posent le problème plus spécialement philosophique des conditions de la connaissance. Il est vrai que nous n'y trouvons aucune recherche méthodique et rationnelle. Affirmations, pro-

[1] Canat, *Une forme du mal du siècle. Le sentiment de la solitude morale chez les Romantiques et les Parnassiens*. Paris, 1904.

Digitized by Google

phéties, « intuitions géniales », analogies fantastiques et souvent absurdes, synthèses audacieuses, extravagances, il y a tout cela dans les *Fragments*. M. de Wyzewa[1] y trouve « la théorie complète du transformisme, l'affirmation de l'unité chimique des corps simples, le clair pressentiment de la photographie, le pressentiment non moins clair de l'origine infectieuse des maladies... l'idée des colonies ouvrières et des sociétés coopératives ». L'auteur de ces lignes semble avoir pris plus au sérieux que le poète lui-même de brillants paradoxes. « Faut-il toujours être raisonnable? » demande Novalis en parlant lui-même des *Fragments*. J'ai connu un latiniste qui trouvait dans *Lucrèce* la « théorie complète » de la psycho-physique. Les mots sont susceptibles de tant de combinaisons! Et Novalis est un si admirable faiseur de « réussites »!

Indépendamment des innocentes mystifications qu'ils contiennent, ce qu'il est surtout intéressant de suivre dans les *Fragments*, c'est la façon curieuse dont le filon de la philosophie de Fichte a été monnayé par Novalis à l'image du parfait romantique. J'aurais aimé trouver au début du chapitre IV sur l'*Intuitionnisme* un exposé plus systématique des explications qui nous introduisent dans la *Wissenschaftslehre*. Le chapitre y eût peut-être encore gagné en cohésion.

Qu'est-ce que le « Fichteisme »? En gros, c'est une doctrine qui adopte, en face du problème du fondement de l'expérience, l'attitude idéaliste. En quoi consiste cette attitude? Les deux éléments de l'expérience sont, d'une part l'objet, de l'autre l'esprit. Or, philosopher, c'est s'élever au-dessus de l'expérience, c'est abstraire, c'est séparer par la pensée ce qui est uni dans l'expérience. Si l'abstraction porte sur l'objet, il reste le « moi en soi ». Si

[1] *Revue des Deux-Mondes*, 15 novembre 1900.

Digitized by Google

elle porte sur l'intelligence, il reste la « chose en soi ». Le premier procédé est l'idéalisme ; le second le dogmatisme. Et Fichte montre que le dogmatisme est impossible, puisqu'il s'efforce de faire sortir de l'objet la représentation de l'objet, de l'être la conscience. Or l'*intelligence* qui se contemple, qui s'apparaît à elle-même, implique par là même une *existence*. Mais inversement, de la simple existence, il ne saurait jamais sortir une intelligence. Il y a là un abîme que le dogmatisme ne saurait franchir, une genèse qu'il est impuissant à expliquer.

Quant à la solution kantienne, qui consiste à poser l'objet comme « chose en soi », « noumène » inconnaissable, elle engage en deux contradictions insolubles : 1° elle rapporte les phénomènes au noumène comme leur *cause ;* elle applique donc à la « chose en soi » la catégorie de la causalité qui ne peut être — d'après Kant lui-même — appliquée qu'aux phénomènes ; 2° elle pose le noumène, c'est-à-dire ce que nous ajoutons *par la pensée* au monde phénoménal, comme l'*Être indépendant de notre pensée*. A la place de ce mélange inacceptable de dogmatisme et d'idéalisme, il faut mettre l'idéalisme pur, en supprimant cette « chose en soi », en posant le « moi » comme fondement explicatif de tous les phénomènes.

Au début de sa philosophie, Fichte pose donc le moi absolu, qui n'a pas encore d'objet hors de lui. Ce *moi* n'est pas le moi individuel ; ce n'est pas le moi de la conscience réelle, c'est le moi qui se pense lui-même, qui constitue l'unité primordiale de la pensée et de la chose pensée. Il n'est pas un être, un fait accompli : il se pose lui-même, il est un *acte*. Aussi est-il impossible d'en prendre conscience par le moyen des concepts, à la façon de la pensée qui s'exerce sur les objets : il est perçu par la conscience qu'on prend de son être intime, de sa liberté absolue à l'égard des choses, par l' « intuition intellectuelle ». Tout le contenu de notre conscience ne sort donc

Digitized by Google

que du moi. Mais, pour que le moi soit capable d'une représentation, il lui faut le *non-moi*. Dans le moi, il y a donc le moi et le non-moi. Le moi se limite lui-même, se prive pour ainsi dire d'une partie de sa réalité pour la reporter sur le non-moi ; il se pose comme conditionné par lui et le conditionnant. Comment cette délimitation réciproque est-elle possible ? En supposant dans le moi une activité indépendante, autonome, qui consiste à limiter l'activité — en soi infinie — du moi, comme par un choc extérieur. Cette activité, c'est *l'imagination productive*. C'est un travail inconscient, qui produit l'objet et qui, parce qu'il le produit *inconsciemment*, nous le fait apparaître hors de nous.

Le monde extérieur est donc pour l'idéaliste une limite que le moi s'oppose à lui-même. Cette limite n'est pas fixe, car le moi n'est pas susceptible de délimination définitive. Après chaque sortie, l'imagination revient à son point de départ et se rejette de nouveau à l'infini. Nouvel essai de délimitation, nouvel essor par delà la limite que le moi s'est créée. C'est dans ce processus ininterrompu que consiste le développement de notre activité représentative.

Cette exaltation du moi, cette affirmation d'une expérience *interne*, supérieure à toute expérimentation extérieure, cette conception du moi créateur de l'univers, conquirent tout de suite les romantiques. Schelling, Fr. Schlegel eurent tôt fait de se bâtir un « idéalisme transcendental » bien au-dessus du monde borné des vérité de sens commun où triomphent les têtes vulgaires. Novalis proclama la souveraineté indiscutable du « démiurge » humain. « L'expérience et la nature diront ce qu'elles voudront » ; les décrets de l'intuitionnisme sont irrévocables. Les mathématiques sont là pour prouver la docilité de la nature aux affirmations de l'esprit. Aussi, pour Novalis, la philosophie doit-elle être la « mathématique universelle », et le voici tâchant à « mettre l'absolu en logarithmes », à découvrir un système de notations analogue

Digitized by Google

à l'algèbre, pour y embrasser toute la réalité. Les termes antithétiques « esprit » et « matière », « forme » et « contenu, » « moi » et « non-moi » se rapprochent, se combinent en d'aventureuses synthèses. Tous les conflits se neutralisent. Il n'y a plus de contraires dans le ciel abstrait de la métaphysique romantique. C'est l'âge d'or de la philosophie.

Comme condition de toute abstraction, Fichte avait posé le *pouvoir absolu d'abstraction* auquel il avait donné le nom de *Raison*. C'est par la Raison que l'homme prend enfin conscience de la différence radicale qui existe entre le non-moi, duquel il est possible d'abstraire, et ce sur quoi l'abstraction ne peut pas être opérée sans reste : le moi. C'est par la Raison que le moi reconnaît enfin que toute détermination venait de lui, et de lui seul; c'est par elle que nous arrivons à la *conscience pure*. Et voilà comment le théoricien idéaliste posait l'apaisement des conflits. Novalis va nous donner la traduction mystique de ces pensées. L'idéal de la conscience véritable, on l'atteint par l'extase. Par elle le poète découvre l'arbitraire qui fait le fond de l'univers. Le monde est un mirage. Et, tandis que Fichte, logiquement, voit le couronnement de la philosophie dans l'activité pratique de l'homme, dans l'effort du moi pour produire l'harmonie complète du monde avec lui, l'abolition finale de toute résistance en dehors de lui, l'accomplissement total du moi, tandis que le moraliste-citoyen excite les jeunes générations à l'action morale, seule digne d'un cœur viril, Novalis s'avance d'une démarche incertaine entre les illusions que sa pensée a percées à jour et se réfugie enfin dans le domaine de l'art, seule région où l'illusion devienne vérité, où s'affirme sans entrave l'activité créatrice dont le monde et la vie ne sont qu'une ébauche.

Nous avons vu quel rôle essentiel jouait dans la doctrine de Fichte l'imagination productive. Tout sort de l'imagi-

Digitized by Google

nation : elle est la source de toute connaissance, elle nous fournit toutes les catégories que Kant faisait sortir de l'entendement. Ici encore les romantiques vont « fichtiser mieux que Fichte ». Ils annoncent donc que « tout ce que produit l'imagination existe par là même réellement ». Par ce sens merveilleux, déclare Novalis, l'homme efface les limites ordinaires de l'imaginaire et du réel; il est mage, il peut agir sur ses organes, il peut même « restaurer des membres perdus », se créer des sens nouveaux. Le critère de la réalité ne peut être cherché ailleurs que dans les données du « sens intime ». Le monde est un rêve, le rêve est un monde. Croire, affirmer, c'est se libérer des idéaux tendancieux, contradictoires, du savant, de l'homme d'action. Rêver, sentir, aimer, constituent la poésie, l'art libérateur où le génie rend méthodique, consciente, l'activité spontanée du « gemüt », où le poète se mêle aux choses, pour en donner un tableau plus riche et plus parfait, lui qui voit l'invisible, touche l'impalpable. Car le poète a développé en lui l' « organe intérieur du rêve », cette faculté merveilleuse qui, même soustraite aux impressions des sens extérieures, serait capable de construire *sans eux* un univers exactement semblable à celui qui nous est fourni d'ordinaire *par eux*. Et quelle sera cette poésie transcendentale, commencement et fin de tout, cette poésie par quoi s'exprimera parfaitement la même pensée démiurgique que les différents arts et sciences ne font que formuler à l'aide d'un système particulier de signes ?

*
* *

Elle sera symbolique. Le symbole n'est-il pas à l'origine de toute pensée, puisque la pensée la plus primitive naît d'une conformité mystérieuse, d'une sorte d' « harmonie préétablie » entre le monde et l'esprit? Le langage, instrument indispensable de la pensée, est un premier degré de conscience dans le symbolisme. Mais le langage vulgaire

Digitized by Google

n'est qu'un moyen inférieur d'expression; le langage scientifique paraît ne plus se souvenir du symbolisme primitif, car, entre lui et la chose qu'il signifie, n'existe plus aucun lien organique, transcendant. Le langage poétique, au contraire, riche de tous les éléments plastiques, musicaux, qu'il contient, est le seul langage « dynamique », évocatoire. En associant ses mots selon de merveilleuses affinités, dont le divin hasard lui dicte souvent les plus ingénieuses, le poète déchaîne subitement dans notre conscience un véritable tourbillon d'associations d'idées toutes neuves. L'artiste en mots, l'enthousiaste du verbe, est celui qui pressent magiquement les puissances occultes du mot sur le moi humain. Par le rythme qui berce, qui endort, il accélère cette véritable « suggestion »; par le symbole il donne à l'idée l'aspect troublant des contrées lointaines, des paysages antiques, il lui ajoute l'attrait d'une science à demi dévoilée, d'autant plus alliciante. L'artiste romantique enfin sait que le mystère non seulement nous environne, mais qu'il habite en nous; son art sera donc *intérieur*, c'est-à-dire qu'il tendra vers l'expression musicale, et c'est par là qu'il semble annoncer la conception schopenhauérienne et wagnérienne de la musique : l'art suprême où s'exprime confusément l'inexprimable volonté.

*
* *

Fichteisme romantisé, idéalisme saturé d'occultisme, symbolisme, tel est à peu près le « résidu » idéal qui demeure au fond du creuset où M. Spenlé a jeté les *Fragments*. Mais Fichte ne pouvait satisfaire longtemps les exigences sentimentales de Novalis. Plus Fichte multipliait les applications pratiques de son système, plus il tournait son effort vers le droit, vers la moralisation de l'État, des sociétés, plus sa philosophie se faisait sociale, nationale même, plus les romantiques affirmaient la nécessité de le « dépasser ».

Digitized by Google

Pour Fichte, la nature n'est qu'une abstraction, le « choc » nécessaire au moi pour qu'il prenne conscience de l'absolu en lui-même. Sous l'identité absolue, mais *idéale* du moi et du non-moi, il montrait toute l'activité *réelle* de l'homme dominée par la lutte perpétuelle, sans répit, sans jouissance reposante, désintéressée, de l'esprit contre la nature qu'il veut soumettre à ses lois. Réformatrice, révolutionnaire, inesthétique, « acosmique », cette doctrine cessait d'être romantique. Il fallait lui opposer une philosophie mystique, poétique, religieuse, de la nature. Nous en trouvons les membres épars dans le recueil des *Fragments* parus dans l'*Athenæum* sous le titre de *Poussières d'étamines*, dans un autre fragment *Le disciple à Saïs*, dans le conte de *Klingsohr*, dans le roman *Henri d'Ofterdingen*. C'était d'après des règles fixes, en vertu d'une nécessité profonde, intime, que Fichte faisait sortir du moi la nature. Avec Novalis, lecteur enthousiaste de Plotin, c'est en vertu d'une sympathie universelle, d'un acte d'amour, que l'âme humaine communie avec l'âme universelle, inconsciente, lien organique entre tous les êtres particuliers. C'est l'amour qui initie à la science. Hyacinthe, amant ingénu de *Petite-fleur-des-roses*, trouve sous le voile d'Isis... l'amante qu'il avait quittée pour la Vierge voilée. (Conclusion du *Disciple à Saïs*.) L'univers avec ses trois règnes serait pour nous une énigme, si son plan ne se trouvait dans l'homme, *Sens de la terre*. C'est la mission du poète d'annoncer aux humbles les secrètes affinités éparses sur la face du globe. Il ne le peut qu'en brisant le mur de sa conscience égoïste, en ouvrant son cœur aux confidences de la Déesse. Tandis que le physicien ordinaire observe servilement les phénomènes extérieurs, le physicien romantique prend magiquement conscience en lui des effets partout identiques du galvanisme universel, il pressent l'ondulation partout propagée de la vie du grand « Animal-Univers ».

Digitized by Google

Réunissant en une synthèse plus hardie les idées de Ritter, des Swedenborgiens, de Mesmer, des adeptes de la « Rose-Croix », des illuminés, Novalis crée autour de lui les rapports magiques qui permettent de franchir l'enceinte de la personnalité physique, de surprendre çà et là les intentions terribles ou humoristiques de la nature animale et végétale, d'élever à un degré d' « animation » plus haut les énergies engourdies dans l'univers minéral, de transformer la ville « pétrifiée » en la cité spirituelle de l'avenir. Et c'est là, en résumé, ce qu'annonce le conte de *Klingsohr* dont M. Spenlé, très finement, commente le jeu fantastique d'allégories. C'est également, enrichi de toute l'expérience du poète, l'évangile auquel aboutiront les multiples aventures d'Henri d'Ofterdingen. Après avoir traversé le monde de la chevalerie, après avoir aimé l'Orient dans la personne de Solima, incarnation de la nostalgie romantique du poète, l'adolescent conçoit l'universel symbolisme. L'univers n'est que l'histoire de sa propre âme. Dans la caverne souterraine, l'ermite, comte de Hohenzollern, lui montre le livre, où, dans une écriture surnaturelle, Henri se retrouve lui-même figuré, mêlé à l'entrelacement infini des formes de l'univers.. Il ne lui manque plus dès lors qu'une initiation : celle de l'amour. Elle lui est donnée par Mathilde, l'exquise fille du poète Klingsohr (Gœthe). Mais l'amour, pour être la cause de révélations plus augustes, doit se transformer par la mort. C'est Mathilde, la fille du génie sensé, économe, pratique, qui ouvre au poète les vraies sources de la poésie supérieure — que le père n'a pas connues. Mort d'Henri — le moi romantique s'abîme dans l'universel transformisme, dans la contemplation panthéistique de l'infini.

*
* *

J'ai résumé par ce hâtif et très défectueux essai de synthèse le substantiel chapitre que M. Spenlé intitule *Philo-*

Digitized by Google

sophie de la nature et celui qu'il consacre à *Henri d'Ofterdingen*. Faisant bon marché du plan historique, j'ai tenu à systématiser brièvement la contemplation de la nature, telle qu'elle se développe et s'achève, des *Fragments* au roman déjà cité.

De cette contemplation se dégage une « Religion naturiste » que nous verrons dans la suite toucher au catholicisme idéal, au christianisme modernisé du pamphlet *Europa ou la Chrétienté*, ou des *Hymnes spirituelles*.

Nous ne suivrons pas M. Spenlé dans ses développements sur le catholicisme politique, sur le piétisme officiel qui prospéra si grandement autour du roi de Prusse Frédéric-Guillaume II, roi aussi célèbre par le relâchement de ses mœurs que par ses aptitudes mystiques, sur les Francs-Maçons théosophes et la Rose-Croix, sur le mouvement de réaction contre le rationalisme démodé du vieux Nikolaï, et de sa revue, la *Bibliothèque universelle allemande*. Je sais bien que c'est là le milieu où il faut situer l' « Europa ». Mais plus intéressantes pour nous sont les influences théologiques et artistiques auxquelles se trouva soumis notre poète. Tieck, Gries, Steffens, représentent ici le piétisme cérébral, issu de considérations esthétiques (La galerie de Dresde, la Madone Sixtine de Raphaël). Schleiermacher, avec ses « Discours sur la religion », représente l'élément actif de rénovation morale de la religion. Il exposait éloquemment l'idée d'une religion sans dogmes, toute intérieure, dont le phénomène central est le sentiment immédiat de l'infini, de l'éternel ; il délimitait soigneusement le domaine religieux, indépendant de celui de toute éthique et de toute spéculation métaphysique ; il faisait d'une telle religion un « chant intérieur » « accompagnant », mais ne conditionnant pas l'exercice des activités humaines. Panthéisme subjectif, individualisme de croyances, abandon de la conscience volontaire au sein des forces spontanées, autant de formules qui se rapprochent singulièrement

Digitized by Google

de celles qui se dégagent de la « philosophie de la nature » et de la doctrine de la « Weltseele ».

Saturons cette doctrine de symbolisme mystique, de tendresse naïve, d'enthousiasme poétique, d'images concrètes, et nous avons les hymnes théosophiques. Ajoutons-y l'attachement sentimental à la personne de Jésus, motif principal de la théologie de Zinsendorf, la pitié mièvre, souvent pathologique en face des détails douloureux de la Passion, l'amour mystique, l'amoureuse adoration pour Marie, la « femme idéale », et nous avons les « Hymnes à Jésus », les « Hymnes à Marie ». Mettons enfin ces motifs sentimentaux en harmonie avec les préoccupations politiques, sociales, d'un rêveur amant du moyen âge et donnons au tout l'aspect d'une nouvelle révélation, d'une église indépendante, dont les dogmes sont des aspirations vagues d'harmonie, de conciliation, et nous obtiendrons le pamphlet « Europa ».

Il va sans dire que cette dernière partie de l'œuvre a soulevé les commentaires les plus contradictoires. Dans l'article déjà cité de la *Revue des Deux Mondes*, M. de Wyzewa cite, avec un enthousiasme renouvelé de Barthel, de Julian Schmidt et de tant d'autres historiens tendancieux de la littérature allemande, la page où Novalis déplore, avec la naissance du protestantisme desséchant, l'apparition funeste de la science philologique, qui eut pour conséquences l'importance croissante de la lettre qui tue l'esprit, le développement de la philosophie moderne, irrespectueuse de l'enthousiasme, de l'émotion, de la fantaisie. Et ce sont ces mêmes lignes qui ont provoqué les protestations passionnées des néo-hegeliens, des Arnold Ruge, des Henri Heine, protestations dirigées contre tout ce que cette condamnation des conquêtes de l'esprit scientifique moderne peut avoir d'irrationnel, de trouble, de malsain. Nous ne rechercherons pas ici si Novalis a fait preuve d'un sens historique très exercé dans sa glorifica-

Digitized by Google

tion du moyen âge, dans ses enthousiasmes rétrospectifs pour une Europe chrétienne, pacifique (?), confrérie des peuples soumis à la même autorité spirituelle. Mais aux protestants zélés qui croient pouvoir délivrer à Novalis, d'après les « Hymnes à Jésus », un brevet d'orthodoxie, nous conseillons simplement de méditer les « Hymnes à Marie » et de se souvenir que *deux* seulement des hymnes du poète ont pu être admis, avec des coupures, dans les recueils populaires Aux catholiques auxquels l' « Europa » a fait concevoir des espérances exagérées, recommandons de lire la fin du pamphlet, frauduleusement soustraite d'abord des œuvres complètes par le converti Fr. Schlegel. Je la résume. En présence des divisions présentes, demande Novalis, faut-il retourner au catholicisme romain? — Aucunement. Devenu une confession parmi les autres, le catholicisme a été faussé dans sa signification profonde. Le poète annonce donc une église nouvelle, celle qu'à la même époque appelaient aussi de leurs vœux les sectes mystiques, que rêvaient Hölderlin, Zacharias, Werner, les physiciens romantiques. Cette religion, sans dogmes, sans morale, attend sa Bible. Elle prend déjà corps : c'est la *Religion naturiste*, qui interprétera au moyen de symboles Dieu et la nature indissolublement unis, qui montrera dans les choses l'esprit qui les anime, qui sera toute d'élans spontanés, qui aura pour base la divinisation de tous les instincts du cœur, la transsubstantiation de la matière et, inversement, la matérialisation des puissances surnaturelles, l'assimilation réelle de Dieu.

*
* *

Ne cherchons donc pas à enrôler Novalis sous une bannière. Il fut le grand poète du romantisme ; il le fut surtout par une sensibilité dont la finesse est à peu près

Digitized by Google

unique dans cette période troublée. Bien inférieur à Fichte pour la logique et la force des conceptions, inférieur à Schleiermacher au point de vue de la valeur *éducative* — en prenant ce mot dans son sens le plus largement humain — il incarne tout ce que le romantisme évoque d'attirant, de nostalgique, de douloureux, de maladif. Doué de cette faculté d'abstraction unique que Carlyle admire en lui, il s'est complu dans des constructions idéales d'une architecture si irréelle, si translucide, qu'elles ont pu se soutenir sur les bases les plus paradoxales. Si certaines parties de son œuvre sont des paysages simples et graves, faits exprès, semble-t-il, pour notre rêverie qu'elle berce et repose, d'autres ressemblent à la ville magique pétrifiée du conte, avec son palais silencieux, ses arbres de métal, ses fleurs de givre et la grêle colonnette de son jet d'eau. Amant éperdu de la nature, Novalis l'a trop symbolisée, allégorisée, trop taillée à la mesure de son moi.

« Soyons intérieurs », dit l'*Imitation*. Novalis l'a été plus que personne; il l'a été au point de vouloir, sans sortir de son moi, y jouir de l'univers entier. Anti-intellectualiste avant Schopenhauer, il a poussé jusqu'à ses conséquences les plus absurdes le mépris de la science exacte. Voluptueux solitaire, il a fait de la jouissance extatique de soi-même toute une philosophie hédoniste. Poète septentrional, « homme de crépuscule »[1], penché sur ses résonnances intimes, il paraît, malgré l'enthousiasme factice de quelques jeunes gens, peu destiné à servir de guide aux nouvelles générations. Celles-ci se persuadent de plus en plus que « l'intuition géniale » a peu de vertu quand elle ne repose pas sur le terrain solide de l'expérience honnie par les savants de l'école de Novalis.

Elles aussi ont besoin de croire et d'espérer, mais leur

[1] Mme Ricarda Huch, *Die Blütezeit der Romantik*. Leipzig, 1901.

Digitized by Google

foi dans la réalisation lente du divin se défie des excitations malsaines du mysticisme romantique. Et ce qu'elles demandent à l'artiste, ce sont moins des confessions de voluptueux raffiné qu'une peinture toujours plus expressive de l'homme et des milieux, en même temps qu'une glorification fervente des instincts féconds de la vie.

Oswald HESNARD.

Digitized by Google

STANLEY

LE ROI DES EXPLORATEURS ET DES REPORTERS

De la pléiade de voyageurs célèbres qui, parfois au péril de leur vie, ont cueilli des lauriers scientifiques en explorant l'Afrique, un nom surtout se détache avec une vigueur singulière et domine de sa hauteur puissante l'intrépide légion. C'est Stanley! Tel un majestueux *menhir* se dresse au-dessus des alignements mégalithiques, épars dans la plaine.

D'autres, comme Speke, Grant, Burton ou Cameron (pour nous limiter), jouissent peut-être d'une réputation plus solidement établie auprès du monde savant; car un des principaux mérites de cet explorateur, aux amples vues *synthétiques*, a été de préciser et de coordonner avec méthode les renseignements géographiques, souvent vagues et disséminés, fournis par plusieurs de ses devanciers.

Livingstone, par exemple, ceint de la triple auréole du géographe, du médecin et du missionnaire philanthrope, une de ces admirables natures qui, par leur sublime idéal, honorent tant l'humanité, lui est, sous le rapport moral, certainement supérieur.

Stanley, antinomie vivante, bien qu'il s'attendrît sur le triste sort des gentilles gazelles tombant sous ses balles, ne s'est guère piqué de sentimentalité à l'égard des Noirs, bagage parfois encombrant pour un explorateur pressé

Digitized by Google

d'arriver au but et résolu à se frayer une voie, par la hache et au besoin par la carabine, à travers tous obstacles : forêts inextricables, cataractes ou sauvages tribus de cannibales.

Mais ce roi des reporters était passé maître dans l'art de la réclame *fin de siècle;* aussi, parmi les voyageurs renommés, nul mieux que lui ne savait frapper l'imagination populaire. Il fut donc doublement grand, doublement célèbre : et par ses exploits mêmes et par une merveilleuse mise en scène, parfois trop théâtrale.

Doué d'une énergie de fer, d'une inlassable opiniâtreté, d'un rare ascendant moral sur ses compagnons, enfin « d'un génie militaire de premier ordre », comme l'a remarqué l'éminent géographe-philosophe Élisée Reclus, Stanley, s'il était né quatre siècles plus tôt, se serait certes acquis une étincelante renommée parmi les plus audacieux boucaniers, parmi ces *capitans* ou *condottieri* toujours prêts à mettre leur rapière aventureuse au service du prince le plus prodigue, à moins que ce génial *descobridor*, au tempérament d'irrésistible conquérant, ne se fût taillé avec sa durandal un Empire!

Le héros s'est d'abord montré *Warwick* à sa manière; s'il n'a pas *fait de rois*, il a du moins largement contribué à doter un monarque, Léopold II, d'une nouvelle souveraineté sur un immense empire d'outre-mer. « L'État libre du Congo », sorti de l' « Association internationale africaine », à la puissante organisation *duquel* il présida comme premier directeur, n'est-il pas en grande partie son œuvre?

Étrange destinée que celle de cet orphelin gallois [1], sans sou ni maille, John Rowlands de son vrai nom, adopté à quinze ans par un milliardaire de la Nouvelle-Orléans,

[1] Né en 1840 à Denbigh, petite ville du pays de Galles, fils de malheureux paysans et élevé dans un asile de pauvres (workhouse).

Digitized by Google

Stanley (qui lui joue le tour de mourir sans laisser de testament), et bientôt réduit à reprendre la dure vie des hasards. Engagé dans les rangs des « Confédérés », il gagne ses galons et, comme l'immortel Cervantès, devient officier de fortune[1] avant de tenir la plume! Puis il s'improvise *war correspondant*, correspondant de guerre, pour le compte du *New York Herald*, prend part à cette brillante campagne du général sir Napier sur les hauts plateaux de l'Abyssinie contre le *négus* Théodoros (1867-1868) et rentre en Europe pour envoyer à la métropole yankee des lettres pétillantes de pittoresque originalité sur l'Espagne et la France. Alors Mr Gordon Bennett, qui se connaît en hommes et en écrivains, lui propose à brûle-pourpoint une délicate et périlleuse mission : courir à la recherche de Livingstone, cerné par les Mahdistes au cœur du noir continent.

« Le 16 octobre de l'an du Seigneur 1869, a dit Stanley, « j'étais à Madrid, rue de la Croix; j'arrivais du carnage « de Valence. A dix heures du matin on m'apporte une « dépêche; j'y trouve les mots suivants : *Rendez-vous à « Paris; affaire importante.* Le télégramme est de James « Gordon Bennett fils, directeur du *New York Herald.* » Le surlendemain, le reporter arrive tout essoufflé dans le bureau de ce roi de la presse américaine et alors intervient entre eux le laconique et curieux dialogue suivant : « Livingstone[2] est perdu, dit Gordon Bennett. — Oui. — Le « regardez-vous comme mort? — Non. — Avez-vous idée « où il pourrait être? — Non. — Voulez-vous tenter de le « retrouver? — Oui; mais l'entreprise vous coûtera cher!

[1] Enseigne dans la marine des Etats-Unis sur le vaisseau de guerre le *Ticonderoga* (1864).

[2] David Livingstone, né à Blantyre (Ecosse), 1813; mort de fatigues le 1er mars 1873 sur le plateau de Lobisa (Afrique orientale). Son premier voyage important date de 1849; on lui doit la découverte du lac N'gami, du haut Zambèze (1851), du lac Nyassa (1859), du cours inférieur de la Ravouma (1861), des lacs Moero, Bangouëlo, Kamolondo, etc. Livingstone a publié trois volumes de ses voyages : *Explorations dans l'Afrique centrale* (1857-1866-1875).

Digitized by Google

« — Peu importe! Il est minuit. Êtes-vous prêt à partir « demain pour Marseille? — *All right!* »

Ainsi, sans hésitation, sans sourciller, cet homme, au caractère trempé comme l'acier, accepte de se lancer dans le mystère et l'inconnu de l'Afrique! Le 16 janvier 1871, il est à Zanzibar : à la hâte il compose son escorte d'anciens porteurs de Grant, de Speke et de Burton. La colonne, formée de cinq groupes, au total deux cents hommes environ, se met bientôt en route et, après dix mois des plus durs périls et de fatigues extraordinaires, a le bonheur inespéré de découvrir la retraite du « doux et rêveur missionnaire », sur les bords du lac Tanganyka, près d'Oudjidji (10 novembre 1871), où l'apôtre explorateur, qui venait d'effectuer la découverte du grand cours d'eau le Lualaba, remettait sa santé très affaiblie au retour d'une expédition au Manyéma. C'est avec une bizarre solennité, bien faite pour frapper l'imagination des Noirs, témoins de l'événement, que se fit la rencontre des deux « Africains ». Chacun d'eux avait tiré de sa garde-robe son plus beau costume et, de part et d'autre, on recourut à un cérémonial qui ne laissait pas de détonner dans ces milieux demi-sauvages.

Voici d'ailleurs en quels termes Stanley a raconté lui-même cette émouvante entrevue :

« Mon cœur, dit le reporter américain, battait à se « rompre; mais je ne laissai pas trahir mon émotion, de « peur de nuire à la dignité de ma race. J'écartai la foule « et me dirigeai entre deux haies de curieux vers le demi-« cercle d'Arabes devant lequel se tenait l'homme à barbe « grise. Tandis que j'avançais lentement, je remarquais sa « pâleur et son air de fatigue. Il portait un pantalon gris, « un veston rouge et une casquette blanche à galon d'or « fané. J'aurais voulu courir à lui, mais j'étais lâche en « présence de cette foule. J'aurais voulu l'embrasser; mais « il était anglais et je ne savais pas comment je serais

Digitized by Google

« accueilli. Je fis donc ce que m'inspiraient la couardise et « le faux orgueil; j'approchai d'un pas délibéré et dis en « ôtant mon chapeau :

« Le docteur Livingstone, je présume?

« — Oui, répondit-il, en soulevant sa casquette et avec « un bienveillant sourire.

« Puis chacun se couvrit la tête et les mains se serrèrent « avec effusion.

« Je remercie Dieu, repris-je, de ce qu'il m'a permis de « vous rencontrer.

« Je suis heureux, fit-il, d'être ici pour vous recevoir.

La joie de Stanley était sans bornes. « Que n'aurais-je « pas donné dit-il encore pour avoir un coin de désert où, « sans être vu, j'aurais pu me livrer à quelque folie, me « tordre les mains, faire une culbutte, fouetter les arbres, « enfin donner libre cours à la joie qui m'étouffait! »

De son côté Livingstone, vieilli, maigri, mais soudain électrisé, ne cessait de s'écrier avec transport : « Vous m'avez sauvé la vie! »

Le missionnaire apprit avec stupeur de la bouche de Stanley les importants événements qui depuis plusieurs années avaient bouleversé la politique européenne : Sadowa, l'ouverture du canal de Suez et enfin la guerre franco-allemande. Livingstone reçut avec bonheur et reconnaissance les vivres, les médicaments et les marchandises multiples que lui apportait l'explorateur américain; mais il trompa les espérances de ce dernier, en résistant obstinément à toutes les vives instances faites par « son sauveur » pour le décider à retourner avec lui en Europe. Il tenait absolument à poursuivre le cours pénible mais fructueux de ses explorations, ainsi que ses laborieux travaux d'études géographiques sur le Haut-Nil. L'explorateur anglais voulait s'assurer d'une part si le Loualaba est un affluent du grand fleuve égyptien, de l'autre si le lac Tanganyka forme bien un de ses importants réservoirs.

Digitized by Google

Il proposa donc à ce nouveau compagnon d'explorer ensemble les rives septentrionales du vaste lac. Fort déçu dans son espoir de ramener triomphalement à Londres l'illustre explorateur, mais faisant contre mauvaise fortune bon cœur, Stanley accepta et, pendant quatre mois, tous deux poursuivirent avec une égale valeur les recherches commencées par Livingstone et parvinrent à relever l'existence d'une rivière, le Rouzizi, encaissé entre de hautes montagnes et dont les eaux se déversent dans le Tanganyka. Le 14 mars 1872, les explorateurs se séparèrent et Stanley repartit *seul* pour l'Angleterre, où il fut d'abord accueilli assez froidement; mais il obtint cependant bientôt des marques insignes de faveur, tant de la reine Victoria que de la « Société royale de Géographie de Londres » et, improvisé écrivain, fit alors paraître son premier ouvrage sensationnel : *Comment j'ai retrouvé Livingstone*. C'était aussi le premier jalon de sa réputation, qui n'allait faire que s'étendre et grandir avec une vertigineuse rapidité. Son repos d'ailleurs fut de courte durée; « le démon » des voyages et des aventures le possédait pour longtemps. Citons, seulement pour mémoire, sa participation à la brillante campagne de sir Garnet Wolseley (1873-1874) contre les Achantis (côte de Guinée) et qui se termina par la prise de Coumassie, capitale du roitelet nègre Kalkalli, et par le traité, si avantageux pour l'Angleterre, de Fomanah. Mais c'est la côte orientale d'Afrique qui attire Stanley irrésistiblement; cette fois, c'est aux frais communs du *New York Herald* et du *Daily Telegraph* de Londres que l'infatigable reporter retourne à cette région des « Grands Lacs », qui exerce sur lui une sorte de fascination et à laquelle il sera redevable de sa jeune et bientôt brillante célébrité. Il y passe, de 1875 à 1877, trois années, les plus fertiles en grandes découvertes géographiques. Parti de Bagamoyo (Océan indien), l'explorateur atteint les rives du lac Nyanza-Victoria, sur lequel il lance son bateau démontable le *Lady-*

Digitized by Google

Alice ; cerné par une bande de « deux cents noirs démons, « faisant tournoyer autant de massues autour de nos têtes, « dit-il, luttant pour nous insulter de plus près et saisir « l'occasion de nous transpercer ou de nous assommer », au milieu des troupes fluviales d'hippopotames, alors si abondants en ces parages lacustres. Puis il a une entrevue avec le fameux roi Mtésa, « l'empereur de l'Ouganda », dont Speke avait fait un portrait si noir, mais qu'il représente, lui, sous les traits du plus généreux et du plus intelligent des potentats africains. « La surprise avec laquelle je « trouvais dans le personnage que Speke nous avait dépeint « comme un despote vaniteux, emporté et sanguinaire, « la surprise avec laquelle je trouvais dans ce barbare un « homme calme et digne, était sans doute la principale « cause de mon admiration... L'empereur d'Ouganda me « parut être un homme qui, sous l'influence et avec le « concours de vertueux philanthropes, ferait plus pour « l'Afrique centrale que cinquante années de prédication « évangélique en dehors d'une autorité comme la sienne [1]. » Quelques années auparavant, Ernest Linand de Bellefonds avait visité la baroque et si pittoresque cour de Mtésa et tracé un curieux tableau du palais de ce tyranneau nègre, costumé avec élégance, coiffé du tarbouch, drapé dans un kaftan blanc, chaussé de babouches, ceint d'un sabre à poignée d'ivoire et qui « avec beaucoup de dignité ne manque « pas d'une certaine distinction naturelle » [2].

Stanley gagne ensuite le lac Albert, dont il reconnaît les bords, étudie le pays formant en quelque sorte « le nœud hydrographique » des sources du Nil, atteint le Congo, et alors il effectue sa fameuse descente de ce grand fleuve, en découvrant la plupart des affluents, pour arriver enfin à Banana aux embouchures du Zaïre, le 9 août 1877.

[1] *A travers le Continent mystérieux*, *Tour du Monde*, 2e semestre, 1878.

[2] *Bulletin de la Société Khédiviale du Caire*, n° 1, 1876.

Digitized by Google

Cette mémorable expédition d'un océan à l'autre, de Zanzibar à l'Atlantique, dura 999 jours et la colonne parcourut près de 12.000 kilomètres, guidée, soutenue, entraînée par son vaillant chef à l'énergie d'airain, qui lui fit descendre les plus fougueux rapides, sauter les roches, porter les pirogues à dos d'homme à travers les forêts et au-dessus des abîmes bouillonnants[1]. L'héroïque capitaine dut livrer 32 combats contre des sauvages au naturel le plus féroce; sa caravane, de 356 nègres au départ, se vit réduite à 115 à l'arrivée, lui seul survivant des blancs, ses compagnons. Les résultats scientifiques obtenus furent magnifiques! « Le grand problème géographique était résolu, a déclarré « Élisée Reclus[2], mais au prix de quels efforts et de quels « dangers! » Par cette magnifique traversée du continent, triomphante conquête de l'explorateur sur la Nature, la Science, grâce au génie de Stanley, vit se dissiper les brumes nébuleuses qui enveloppaient jusqu'alors l'immense bassin du Congo, son système fluvial à la ramure si compliquée et ses ressources aussi prodigieuses que multiples.

« Pour la première fois, a écrit Vivien de Saint-Martin[3], « le fleuve, découvert par Livingstone dans la contrée des « *Grands Lacs*, était reconnu comme le même que celui « qui débouche à Banana dans l'Atlantique. »

La célébrité de Stanley était fondée à jamais : *vivant* le héros entrait pour ainsi dire dans la gloire radieuse de l'apothéose. Pour le grand explorateur cependant l'alliage des combinaisons politiques et des projets commerciaux devait bientôt se mêler aux purs et nobles concepts de la

[1] « On doit s'incliner devant la force d'énergie et de volonté qu'il « a fallu à un Européen pour obtenir d'une poignée de nègres, en « pleine Afrique inconnue, une telle somme de travail et de cou« rage. » *Stanley, sa vie, ses aventures et ses voyages,* par Adolphe Burdo, Paris, p. 230.

[2] Élisée Reclus, *Nouvelle géographie universelle : l'Afrique méridionale.*

[3] *Nouveau Dictionnaire de Géographie universelle.* Supplément : article *État du Congo.*

Digitized by Google

Science. Ainsi dès 1878, sous son inspiration, se constitua dans un but mercantile le *Comité d'études du Haut-Congo*, portant en germe « l'Association internationale africaine », d'où, comme nous l'avons dit, était destiné à sortir *l'État libre du Congo*. C'est alors que, chargé d'une mission de confiance par Léopold II, Stanley remonta le Zaïre en 1878, fonda partout postes et factoreries[1] et, soit monté sur sa pirogue, soit la hache à la main, avançant toujours prit possession, de 1881 à 1884, des immenses territoires de « l'Association internationale » au nom du roi des Belges, qui n'hésita pas à doter libéralement la vaste entreprise d'une subvention annuelle de 1.250.000 francs.

Il est vrai que, pendant cette période de labeurs, l'explorateur anglais conservait au fond du cœur l'espoir d'assurer éventuellement à la puissance britanique la domination sur cette vaste région, et ces secrètes espérances de Stanley auraient peut-être pu se réaliser sans l'opposition radicale et impolitique que firent Liverpool et Manchester au fameux traité avec le Portugal, élaboré au commencement de 1884 par sir Charles Dilke; mais sur ces entrefaites se réunit « la Conférence de Berlin », qui reconnut au Roi des Belges la souveraineté *personnelle* sur « l'État libre du Congo » et ainsi s'évanouirent les ambitieuses espérances de l'Angleterre, dont l'abandon lui tient toujours à cœur; la campagne opiniâtre de dénigrement systématique menée depuis deux ans par la presse d'outre-Manche contre la politique belge au Congo en est la preuve manifeste.

Quant à Stanley, dès 1882 il avait fondé Léopoldville à la sortie du Stanley-Pool et, peu après, il découvrait le lac auquel il donna le nom de Léopold II, en l'honneur du royal

[1] « Cette nouvelle expédition ne fut pas, à proprement parler, « une poussée dans l'inconnu ni même une exploration, ce fut « plutôt une entreprise commerciale. » *Stanley*, Burdo, p. 256.

Digitized by Google

Président de « l'Association », lui-même éminent géographe. En 1884 il se résignait à prendre un repos bien mérité et quittait les harassantes fonctions d'administrateur général des territoires congolais, dans lesquelles le remplaçait le colonel anglais Winton.

Mais la vie paisible ne pouvait longtemps convenir à cet esprit inquiet, à cette nature noblement vagabonde. Qu'était devenu le gouverneur de la province équatoriale, délégué du Khédive, Emin-Pacha[1], isolé du reste du monde par les fanatiques bandes des Mahdistes et dont on n'avait plus de nouvelles depuis plusieurs années? Voilà ce que se demandaient, avec une anxiété bien naturelle, l'Angleterre, l'Europe et le monde savant.

Sir William Mackinnon venait de former en Angleterre, pour tenter la délivrance du « *Pacha blanc* », un *Comité de secours*, auquel souscrivaient en même temps le gouvernement khédivial et « la Société de Géographie de Londres », chacun pour 25.000 francs, les amis du gouverneur bloqué par le farouche potentat de l'Ouganda fournissant généreusement le reste des subsides sur les 500 000 francs reconnus nécessaires pour l'expédition libératrice. Il est permis de se demander si, en contribuant aux frais de l'expédition destinée à sauver Emin-Pacha, l'Angleterre ne se laissait guider que par des motifs tout désintéressés de haute philanthropie, ou bien si la politique à longue vue et essentiellement pratique des hommes

[1] Emin Bey ou Pacha, de son vrai nom Edouard Schnitzer, né en 1840 à Oppeln (Silésie prussienne), d'abord médecin dans l'armée turque, puis dans les troupes égyptiennes (1874), ensuite, sous le nom d'Émin-Effendi (1878) gouverneur du Soudan équatorial, fit de nombreuses et importantes explorations dans l'Ounyoro, l'Ouganda et la région des « Grands Lacs ». Ramené à la côte par Stanley en 1889, il ne resta que peu de temps à Zanzibar, entra au service de l'Allemagne pour reconquérir le Ouadaï (1891), explora le massif montagneux entre le bassin du Congo et celui du Nil et mourut en 1892, tué par les sauvages dans le pays des Kassongos. Les précieux papiers du célèbre explorateur furent recueillis par le capitaine belge Lothaire. M. Schweitzer, son exécuteur testamentaire, a publié sur lui un ouvrage intitulé *Émin-Pacha, sa vie et son œuvre*, Berlin 1898.

Digitized by Google

d'État anglais ne cherchait pas à conquérir pour la *Compagnie britannique de l'Est africain* la vaste et fertile région comprise entre les grands lacs Albert et Victoria, revanche de la partie manquée au Congo[1].

Quels qu'aient été les vrais mobiles des promoteurs de l'entreprise, un explorateur du moins surgissait, tout désigné par ses glorieux antécédents pour tenter l'œuvre singulièrement difficile[2]. C'était Stanley! Il se trouvait alors (novembre 1886) sur le point de s'embarquer pour l'Amérique, où il s'était engagé à faire une série de conférences, qui devaient lui rapporter le joli denier de 25.000 francs. Aux premières propositions que lui fit le « Comité » l'explorateur donna spontanément son consentement et cela même sans demander aucune compensation, trop heureux, s'écria-t-il, de voler au secours d'Emin-Pacha.

Le 11 décembre, sir William Mackinnon télégraphiait à Stanley : « Vos plans et offres acceptés ; — ministère « approuve ; — fonds remis ; — affaire urgente ; — revenez « vite ; — répondez. » Aussitôt l'infatigable coureur d'aventures, qui était déjà en Amérique, de répondre de New-York : « Câblogramme de lundi vient de m'arriver ; « — mille remerciements ; — tout va bien ; — partirai « par l'*Eider* mercredi matin 8 heures. Sauf mauvais temps « ou accidents, serai Southampton 22 novembre ; — après « tout un mois de retard seulement. — Que le ministère

[1] M. Walter George Barttelot prétend que Stanley « avait offert « de passer la province d'Emin au roi des Belges avec ce pacha « comme gouverneur ». — « Je suppose, ajoute le frère du major « Barttelot, que, si Emin avait accepté la proposition, la province « n'eût pas été annexée aux possessions des négociants anglais, « mais à celles de l'Etat libre belge. » *Journal et correspondance du major Barttelot*, publiés par son Frère. Paris, 1891, p. 274.

[2] « Au fond le véritable but de l'expédition Stanley n'a été autre « que d'assurer à la domination anglaise les contrées équatoriales « de l'Egypte, qui ont un avenir certain, et de les préserver des « velléités d'annexion de la part de la France ou d'autres puissances. » *National Zeitung*, de Berlin, septembre 1887.

Digitized by Google

« prépare Holmwood Zanzibar et Seyyid Bargasch (le « sultan de Zanzibar) ; — mes meilleurs compliments. »

Le 21 février 1887, après avoir vu au préalable Léopold II, qui lui promit l'absolu concours de ses officiers au Congo, Stanley arrivait à Zanzibar, où il faisait ses préparatifs, recrutant son personnel de caravane : 9 blancs, le major Barttelot (plus tard objet de si graves accusations), le lieutenant Stairs, le capitaine Nelson, le médecin major Parke, MM. Mounteney, Jehson, Jameson, Bonny et le mécanicien Walker, 61 Soudanais, 13 Somalis, 3 interprètes, 620 Zanzibaristes, le fameux Tippo-Tib avec 407 de ses indigènes sous ses ordres, une mitrailleuse Maxim et une baleinière en acier.

Après mûre réflexion on avait arrêté d'adopter comme moins périlleuse et moins impraticable, quoique plus longue, la voie du Congo et de l'Arouhouimi, et cette grave décision fut prise d'accord avec M. Wauters, l'éminent publiciste, directeur du *Mouvement géographique* de Bruxelles, lui-même le promoteur de ce hardi projet.

Nous avons parlé de l'entente survenue entre Stanley et Tippo-Tib ou Tipu-Tipu[1], le richissime et cauteleux traitant arabe, le cynique marchand d'ivoire et de « bois d'ébène », le « roi sans couronne, mais incontesté de la région qui « s'étend des chutes Stanley au Tanganyka ». On a souvent reproché à Stanley ses accointances avec ce cruel sultan africain, que par un coup d'audace il prit à la solde de l'État du Congo; mais il fallait de toute nécessité compter avec le puissant potentat et, comme l'a déclaré sans ambages M. J. Scott Keltie dans son ouvrage fort suggestif, *La délivrance d'Emin-Pacha*, « *il était absolument indispensable* de s'assurer le bon vouloir de cet « homme, Stanley ayant besoin de 600 porteurs supplé-

[1] *Tippo-Tib* n'est qu'un surnom ou sobriquet donné à ce trafiquant arabe à cause du clignement continu de ses yeux.

Digitized by Google

« mentaires pour l'accompagner des Chutes à l'Albert « Nyanza ou à Ouadelaï. »

Stanley, de son côté, a déclaré franchement dans sa correspondance[1] :

« Il fallait choisir entre une guerre de dévastation ou la « paix avec un compromis de bonne foi. Pour assurer « l'honnêteté de Tippo-Tib, on lui servit un salaire de « 750 fr. par mois et, moyennant cette bagatelle, on sauve « des milliers d'hommes et leurs propriétés. »

Le 18 mars 1887, l'expédition, qui avait doublé la pointe de l'Afrique, arrivait à l'embouchure du Congo, pour remonter le fleuve, de manière à prendre à revers les Mahdistes, s'il était besoin de les attaquer. Pendant 75 lieues, la colonne, en une pittoresque file, suivit sur la rive gauche du fleuve la route même tracée par Stanley quelques années plus tôt (1879-1882), « tout le long de ce gigantesque « escalier, a écrit M. Wauters, dont les trente-deux marches, « d'inégale hauteur et d'inégale largeur, sont formées par « des bancs de roches, par de sombres récifs, des projec- « tions de falaises, des blocs de toute forme et de toute « dimension. »

Après avoir contemplé les barrières colossales que le Congo franchit par des cataractes formidables en amont du Stanley-Pool, la caravane atteignit Léopoldville ; puis des vapeurs de l'État du Congo transportèrent par des miracles de force et d'adresse les explorateurs jusqu'aux rapides de Yambouya, sur le bas Arouhouimi, où l'on fit un arrêt. Là Stanley laissa dans un camp improvisé sur les berges le tiers environ de son effectif sous la garde du major Barttelot, qui devait conquérir une discutable notoriété[2].

[1] Lettre de H. Stanley à M. de Winton, station de Msalata (à l'extrémité sud du lac Victoria), 31 août 1889.

[2] Il est intéressant de lire le volume *Journal et correspondance du major Barttelot, commandant l'arrière-colonne dans l'expédition*

Digitized by Google

Avec le reste de l'expédition l'explorateur continua sa route, tantôt remontant les méandres de l'Arouhouimi sur son canot en tôle ou des pirogues indigènes, tantôt contournant avec d'énormes difficultés les rapides du fleuve ou se frayant à force d'énergie un passage à travers la jungle luxuriante, touffue et presque impénétrable. La plus terrible phase du voyage pour la colonne épuisée par la fatigue et les privations, décimée par les fièvres ou les flèches empoisonnées des sauvages, fut la traversée de la grande forêt équatoriale, couvrant la contrée sur une immense étendue, ce pays des épouvantements, où la caravane eut à supporter, Dieu sait avec quel admirable courage, des souffrances indicibles et même les tortures de la faim!

C'est au cœur de cette région sylvestre qu'habitent les *Pygmées*, dont les bizarres villages palissadés s'élèvent au centre des clairières « en enchevêtrements indescrip- « tibles d'arbres tombés, de bois pourris, de branches et « d'innombrables débris, vestige de la forêt primitive ».

Jusqu'alors monstrueux Sphinx, figé dans son énigme mille fois séculaire, que cette phénoménale forêt. Sylve antique et infinie, spacieuse comme la France et l'Espagne ensemble, « continue, dit Stanley, ininterrompue, com- « pacte; s'étendant avec ses courbes, ses baies, ses caps, si « semblables aux rives d'une mer ». Ne l'appelle-t-on pas d'ailleurs « la Mer des herbes »? L'explorateur estime à 63.714.000 kilomètres carrés[1] l'immense superficie que couvre la « Grande Forêt », peuplée de géants formidables

Stanley à la recherche et au secours d'Emin-Pacha, publiés par son Frère. Paris 1891. Walter George Barttelot y prend avec ardeur la défense de la mémoire du Major, qu'il prétend avoir été injustement attaqué par Stanley, qui l'aurait même menacé « de le perdre de réputation dans l'armée ». Cet écrivain se montre *très sévère* pour Stanley.

[1] « Au nord du fleuve, entre Oupotot et l'Arouhouimi, la forêt « embrasse encore 5.180.000 kilomètres. » *La délivrance d'Emin-Pacha*, par J. Scott Keltie, p. 46.

Digitized by Google

aux fûts colossaux, portant dans les nues des cimes prodigieuses, titans du monde végétal[1] à la sève fantastique. « Quand la foudre a brisé la tête de quelque colosse et laissé « entrer le soleil, quand elle a fendu un géant jusque « dans ses racines, ou qu'une tornade a jeté bas un groupe « d'arbres de haute futaie, les jeunes s'élancent en foule « vers le ciel, se disputant l'air et la lumière, jouant des « coudes, se poussant, s'étranglant, s'étouffant jusqu'à ce « que le tout devienne un impénétrable broussis[2]. »

Aussi, peut-on se figurer avec quel immense soulagement l'explorateur et ses compagnons purent enfin s'échapper de cette geôle de verdure luxuriante, de cet enfer sylvestre à la sublime, mais mortelle horreur, forêt satanique, exécrée, contre laquelle, exaltés par une fièvre soudaine, ces hommes, comme des captifs délivrés de leurs chaînes, mais maudissant leur prison, brandissaient le poing avec courroux en la criblant d'injures vengeresses!

« Mais une fois sur la plaine, s'écrie Stanley, quelle « ivresse! Nous plongeons nos regards dans l'azur du ciel, « nous nous baignons dans les chauds rayons du soleil; « souffrances du corps, sombres pensées, idées malsaines « ont pris la fuite en même temps! »

Bientôt quels cris de joie, lorsque du haut de la chaîne escarpée du mont Oundoussouna (à 1.500 mètres d'altitude) la colonne, décimée après tant de souffrances indicibles, de luttes inégales contre une nature implacable et léthifère, de meurtriers combats contre les indigènes, aperçut enfin les ondes azurées du lac Albert-Nyanza! C'était le 13 décembre 1887.

Enfin à la suite de péripéties, trop longues à raconter

[1] « Le terrible sous-bois qu'eut à traverser Stanley était un miracle « de végétation, inextricable fourré dont toutes les plantes se disputaient chaque pouce du terrain, d'où elles s'élançaient avec une « luxuriance que peut seule donner une telle *serre chaude.* » *Stanley*, Burdo, p. 200.

[2] H. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, t. II, ch. XXIII, p. 70.

Digitized by Google

même brièvement, Stanley parvint à retrouver le « Pacha Blanc », depuis six années privé de toute communication avec l'Egypte et l'Europe.

Restait à décider Emin à abandonner sa paisible retraite, le cher « home » africain créé par lui, et ce n'était point là certes la partie la moins ardue de l'entreprise; car, pas plus que Livingstone, il ne se souciait d'être *délivré* et ramené aux pays civilisés[1]. Le gouverneur s'était naturellement attaché à cette magnifique région qu'il avait arrachée à la barbarie et en quelque sorte régénérée. Le remarquable organisateur avait le droit de se montrer fier des merveilleux résultats obtenus si rapidement grâce à son habile administration de l'Ouganda. En effet, lorsque la confiance pleinement justifiée de l'héroïque Gordon l'avait appelé, avec le titre de *bey*, à la direction supérieure du Soudan équatorial, en 1878, cette malheureuse et pourtant si fertile province était en proie à une épouvantable anarchie, dévastée, rançonnée odieusement par les marchands d'esclaves, vrais pirates terriens. Au bout de quelques années, Emin-Bey, après avoir rétabli l'ordre, construit des routes, relevé les stations en ruines, organisé et instruit une petite armée, était parvenu à rendre la prospérité agricole et financière à cette contrée pacifiée, où son œuvre civilisatrice avait remplacé le déficit annuel d'un million par un revenu net de 200.000 francs.

L'heureux gouverneur, jouissant en paix d'une complète indépendance, charmait ses loisirs par d'érudits travaux dans diverses branches scientifiques; c'est ainsi qu'il se livrait à d'intéressantes études sur des questions de physique, de géographie ou d'ethnographie, et qu'il envoyait de savants mémoires à des revues allemandes.

[1] « Emin avait à ses côtés 2.000 soldats et, dans ses lettres, il « manifestait l'intention bien arrêtée de demeurer dans cette pro- « vince dont il était gouverneur et qui, en somme, reconnaissait « son autorité effective. » *Stanley*, Burdo, p. 297.

Digitized by Google

Afin de se documenter, il n'hésitait pas à faire dans sa vaste province des tournées d'inspection et ce *missus dominicus* africain en profitait à la fois pour enrichir la science par de curieuses découvertes et pour purger le pays des razzias des trafiquants arabes.

Emin-Pacha, hésitant et surpris (on l'eût été à moins), demanda donc à réfléchir avant de prendre un parti définitif et Stanley résolut alors d'employer le délai réclamé à retourner sur ses pas pour ramener au Nyanza l'arrière-garde restée au camp de Yambouya sur l'Arouhouimi. Quelle ne fut sa consternation en retrouvant cette troupe, composée à son départ de 257 hommes vigoureux, alors tristement réduite à 71 survivants, décharnés, minés par les fièvres, d'une maigreur navrante; le reste était mort de misère, de faim ou d'épuisement[1]!

« La maladie hideuse, la peste, qui fait tant de victimes « parmi les barbares, était visible sur la face et le corps « de ces malheureux défigurés, enflés, couverts de plaies, « de cicatrices. Six cadavres gisaient sans sépulture; les « mourants, par douzaine, étalaient leurs abcès purulents. « D'autres, réduits par l'anémie, la dysenterie ou des « ulcères larges comme des soucoupes, à n'avoir plus que « la peau sur des os en saillie, se traînaient vers leurs « anciens amis et leur souhaitaient la bienvenue, la bien- « venue dans ce charnier[2]! »

C'était un affreux spectacle, certes digne d'évoquer à l'esprit la fameuse toile du baron Gros, « Les pestiférés de Jaffa »; terrible était le coup pour Stanley, qui avait espéré retrouver dans son arrière-garde un secours effectif. Néanmoins, se roidissant contre l'infortune et bannissant

[1] Stanley a écrit que la perte de cette colonne d'arrière-garde était due « au manque de résolution de ses officiers, à l'oubli de leurs « promesses, à la négligence des ordres qui leur avaient été donnés *par écrit* ».

[2] H. Stanley, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, tome I, p. 480.

Digitized by Google

tout découragement, l'explorateur sut par son indomptable énergie remonter les cœurs et réorganiser la nouvelle caravane. Après 10 jours de halte, l'expédition reprit le pénible chemin du retour; la troisième traversée de la funeste et impénétrable forêt, des solitudes affamées du « pays des pygmées » fut épouvantable. « Jamais, s'est « écrié l'intrépide héros, pendant toute une carrière afri- « caine, je ne me suis trouvé plus près de l'inanition « absolue ! » Enfin, le 16 janvier 1889, le délivreur d'Emin-Pacha (n'était-ce pas sa curieuse spécialité de retrouver les grands explorateurs perdus dans les immensités africaines ?) revoyait pour la troisième fois les flots bleus du lac Albert.

Quant au « Pacha blanc », il restait toujours indécis sur l'épineuse question du départ. « Sans doute, écrivait « Stanley, il n'est pas fixé lui-même. Ses idées me « semblent beaucoup varier; aujourd'hui il est décidé à « partir et demain quelque autre idée le retient. » Il fallut au « sauveur » imposé des merveilles d'habileté et d'opiniâtre diplomatie pour parvenir à ses fins et amener le sauvé « récalcitrant » à quitter son gouvernement pour le suivre jusqu'à la côte; mais l'inlassable ténacité de l'anglo-saxon sut triompher de la nature hésitante d'Emin-Pacha, avec lequel d'ailleurs il compléta la cartographie mal connue des lacs Albert-Edouard et Victoria-Nyanza. Ce fut au cours de ces fructueuses explorations en commun qu'un lieutenant de Stanley, Stairs, fit l'ascension du Rouvenzori, dont la cime atteint la hauteur prodigieuse de 5.500 mètres. C'est avec enthousiasme que Stanley parle de ce mont aux sommets étincelants de neiges éternelles, rival du colossal Kilima-Ndjaro, ancien volcan éteint, « le Roi des Nuages », géant de cette chaîne qu'on peut sans doute assimiler aux légendaires « Montagnes de la Lune » des Anciens.

Enfin, après huit mois de nouvelles vicissitudes et de furieux combats livrés aux farouches indigènes de

Digitized by Google

l'Ounyamouézi, la vaillante caravane atteignit Bayamoyo, en territoire allemand sur le littoral de l'Océan indien. Là le gouverneur Wismann et la colonie firent une chaleureuse réception au *Libérateur*, enchanté de sa réussite, et au *Délivré*, moins joyeux et plutôt sombre. Le champagne coula à flots dans les banquets; c'était le prélude des ovations enthousiastes réservées à l'explorateur triomphant, au Caire, en Angleterre, en Amérique.

Si Stanley ne réussit qu'en partie dans son entreprise, puisque Emin-Pacha ne tarda pas à retourner vers ces régions équatoriales, attiré par un charme irrésistible et peut-être aussi par la fatalité de la destinée (ne devait-il pas y trouver une mort violente?), du moins sans parler des précieuses découvertes géographiques, un inestimable résultat, au point de vue de la civilisation même, fut obtenu par l'explorateur anglais : son expédition, réalisée d'ailleurs au prix de si cruels sacrifices, barra la route aux envahissants progrès de la conquête arabe qui, après l'éloignement de Stanley des régions congolaises, avait menacé d'engloutir sous les flots débordants de l'Islam l'œuvre internationale ébauchée avec tant de hardiesse !

L'opportune intervention de l'impétueux capitaine mit en échec la redoutable puissance musulmane de l'Unyoro, qui prétendait élever une muraille de Chine autour des territoires riverains du Victoria-Nyanza. Enfin, aveu des plus intéressants à recueillir de la bouche même d'un fils d'Albion, « Stanley imprima aussi un essor indirect aux « *aspirations* (lisez *ambitions*) britanniques dans l'Est « équatorial africain, essor qui fortifia l'initiative de lord « Salisbury et lui permit de conclure avec le gouvernement « allemand, dans l'été de 1890, un traité qui nous donna (*à « l'Angleterre*) un droit par prescription sur la contrée « appelée aujourd'hui « le protectorat de l'Uganda »; cela fut « le résultat principal du voyage de Stanley dans *les Té- « nèbres de l'Afrique* et, d'après le succès ou l'insuccès

Digitized by Google

« de notre essai de régénération de l'Uganda, doit être « estimée la valeur de l'œuvre accomplie par Stanley[1]. »

Aventurier de génie que « ce roi des explorateurs », dont l'originale carrière a été si accidentée et l'existence fantastique a connu les extrêmes de la destinée humaine : un jour pauvre et inconnu, garçon de cabine à bord d'un paquebot ou humble reporter, le lendemain maniant des millions, en route ou plutôt en exprès pour la célébrité, jetant l'or à pleines mains dans cet « Eldorado » africain qu'il a découvert, enfin tout-à-coup hissé sur le pavois de la Renommée aux cent bouches! Alors le héros aux vues pratiques, ce Promethée devenu Mercure, traite de puissance à puissance avec les monarques et les grands États. Les éditeurs les plus en vogue, courbés devant ce potentat, l'idole des deux Mondes, se disputent sa prose rutilante, nouveau Pactole, et offrent des millions au plus fameux des reporters pour sa signature au bas d'une de ses palpitantes relations de voyage qu'attendent fiévreusement les lecteurs dans les deux hémisphères.

Puis survient brusquement une saute contraire de l'inconstante fortune! Géographes et savants mettent en doute la véracité de ses récits africains des « Mille et une nuits » aux féeriques visions, comme illuminés par la lampe merveilleuse d'Aladin, et qui viennent de projeter des flots de lumière éblouissante dans les épaisses ténèbres du noir continent. On compare ces récits aux romans jaillis du cerveau imaginatif d'un Alexandre Dumas. On le traite, lui Stanley, de *charlatan*. Mais notre homme, habitué à enlever les obstacles de haute lutte, en a vu d'autres : il a bientôt fait de confondre pédants, envieux ou calomniateurs! L'opinion publique, un instant hésitante ou presque aliénée, se retourne soudain, revient violemment, comme un reflux, en sa faveur et, eux aussi, entraînés par le

[1] *Good Works* (déjà cité), p. 543.

Digitized by Google

courant populaire, les corps savants de l'Angleterre l'acclament et font chorus. L'enthousiasme déchaîné n'a plus de bornes : Stanley se voit décerner par la Société de Géographie de Londres et celle de Paris leur grande médaille d'or; le lauréat de la Science reçoit solennellement à la Sorbonne la croix de la Légion d'honneur (1878); à la Conférence internationale de Berlin, réunie pour délibérer sur le nouveau régime commercial et les modifications politiques à apporter à l'Afrique par les grandes puissances coloniales, l'explorateur a l'honneur de représenter les États-Unis comme plénipotentiaire de la grande République américaine; il est créé Bourgeois de la cité de Londres (1887), docteur des fameuses Universités d'Oxford et de Cambridge, investi par la reine Victoria de la grande croix de l'*Ordre du Bain*, dignité qui lui donne droit au titre de *Sir*; enfin la Chambre des Communes se montre fière d'ouvrir ses portes au député de Lambeth (1895).

Aussi la mort de Stanley, décédé le 9 mai à Londres, a-t-elle causé une profonde émotion tant en Angleterre, en Europe et en Amérique, que dans tout le monde savant.

Edouard VII a tenu à honorer la mémoire du célèbre défunt, en adressant à Lady Stanley [1] une lettre autographe ainsi conçue :

« Dans la personne d'Henry Stanley, l'empire britan-
« nique a perdu un éminent anglais et une individualité
« qui a rendu de très grands services, non seulement à son
« propre pays, mais encore à l'univers, d'autant plus que
« peu d'hommes ont fait autant que Sir Henry pour le
« progrès de la cause de la civilisation. Le Roi est convaincu
« que les Anglais entoureront toujours la mémoire de
« Sir Henry d'affectueux sentiments. »

La presse universelle s'est plue, dans un concert unanime,

[1] En 1890, Stanley avait épousé Mlle Dorothée Tennant, de qui il n'a pas eu d'enfant; son fils adoptif, le jeune T. Morton, est âgé aujourd'hui de 10 ans.

Digitized by Google

à déposer couronnes et louanges sur le cercueil de Stanley, honorant ainsi le plus illustre des confrères, qui se vantait *de n'être qu'un journaliste*, et l'Angleterre a célébré avec pompe les funérailles du héros-explorateur, dont la dépouille mortelle méritait certes de reposer dans le Panthéon britannique, à Westminster, auprès de son compétiteur en gloire Livingstone[1].

Le Gouvernement anglais a tenu du moins que le funèbre cortège, en traversant les principales artères de la capitale, fît une station à Westminster devant le monument élevé à la mémoire de Livingstone, que Stanley avait retrouvé en Afrique et pour lequel il ressentait une fraternelle affection.

Une belle et émouvante inscription en bronze avait été gravée sur le cercueil de chêne, que recouvrait un magnifique drap violet, lamé d'or, et porté sur un char attelé de quatre chevaux richement caparaçonnés :

HENRY MORTON
STANLEY, G. C. B.,
D.C.L., L L D., PH. D.
« BULA MATARI »
EXPLORATEUR DE L'AFRIQUE,
NÉ LE 10 JUIN 1840,
MORT LE 9 MAI 1904.

Les indigènes de l'Afrique avaient surnommé Stanley *Bula Matari*, « Briseur de Rochers », « Le Tout-puissant ». Et l'intrépide explorateur méritait bien cet expressif surnom, tant au propre qu'au figuré. Navait-il pas plus d'une fois, comme nous l'avons dit, fait sauter les roches à la dynamite et par son énergie foudroyante brisé, comme

[1] Après la cérémonie funèbre à l'abbaye de Westminster, le corps de Stanley fut conduit à Brookwood et inhumé dans le cimetière de Pirbright, village voisin de la maison de campagne de l'explorateur, Furze Hill.

Digitized by Google

le roc même, tous les obstacles aussi bien moraux que matériels?

Enfin, touchant détail, parmi les dignitaires et les personnages de marque tenant les cordons du poêle ou marchant derrière le char funèbre, tels que les représentants d'Édouard VII, de Léopold II, du président des Etats-Unis, lord Roberts, le duc d'Abercorn, etc., figurait dans les premiers rangs le petit-fils de Livingstone.

La figure de Stanley avait une étrange et puissante originalité. Voici le portrait physique, pris sur le vif, qu'a donné de l'explorateur à l'âge de 42 ans, lorsqu'il le connut intimement, un de ses compagnons de voyage[1], sir Harry Johnston : « C'était un homme corpulent, de nature épaisse, « de petite taille, avec des jambes courtes, mais solidement « conformées. Il avait un air bien américain, mais du type « de l'Américain moderne, court, solide, large, *napoléo-* « *nien*, avec les pommettes saillantes, le nez droit, le « menton rond et saillant, les mâchoires puissantes ; on « ne pouvait s'empêcher de remarquer ses yeux bleus « presque farouches, comme les yeux d'un lion courroucé, « sauf pour la différence de couleur. Personne qui se « trouva jamais face à face avec Stanley n'eut envie de « rire de lui : son regard inspirait toujours le respect, que « ce sentiment fût mélangé d'admiration ou d'aversion « personnelle. Quant à la chevelure de Stanley, à cette « époque elle était presque blanche, bien qu'abondante « alors, et il la conserva telle jusqu'à la fin de ses jours. » Et petit fait piquant que nous mentionnerons, puisqu'a présent le public se délecte avec raffinement dans les moindres détails de toilette, d'intérieur, d'alcôve, *recessus corporis et animi*, des grands hommes (n'a-t-on pas relevé l'inventaire, la couleur des cravates que portait Napoléon?), le roi des explorateurs eut la faiblesse, lors de son retour

[1] *The results of Stanley's work*, article de la revue anglaise *Good Words*, Londres, août 1904.

Digitized by Google

en Angleterre en 1885, de recourir aux artifices des « petits pots » de nuances variées pour rajeunir ses cheveux, qui hélas ! prirent une fâcheuse teinte de gris verdâtre (!)

Si nous passons du physique au moral, ce qui contribue à mettre en relief l'originale figure de Stanley, c'est que le célèbre défunt n'a pas eu la vocation de l'explorateur comme James Bruce, René Caillié, Oscar Lenz, Serpa-Pinto, Sven Hedin, le marquis de Morès, Crampel et tant d'autres. Il en avait par moment le feu sacré qui l'enflammait et l'incitait alors à de merveilleux exploits ; mais, avant tout, il est demeuré le type achevé du reporter *fin de siècle.* Avec les volumes qu'a écrits ce fertile narrateur d'aventures vécues, dépassant par leur saisissante vérité le pathétique des romans de cape et d'épée, on remplirait presque une bibliothèque ; les plus connus sont :

Comment je retrouvai Livingstone (1872) ; — *A travers le Continent noir* (1878) ; — *Le Congo et la fondation de l'État libre* (1885) ; — *Dans les ténèbres de l'Afrique* (1889) ; — *Mes compagnons noirs et leurs étranges légendes* (1893). Son dernier ouvrage a pour titre : *A travers l'Afrique australe* (1898).

Quant à sa manière d'écrire, elle est primesautière, nerveuse, pétillante de feu et de vigueur, fougueuse et téméraire par instants, comme le héros même, et une fois de plus se vérifie le célèbre aphorisme de Buffon : « le style, c'est l'homme ».

Chaque explorateur-écrivain a sa manière originale de narrer ses aventures. C'est, en quelque sorte, le miroir où se reflète son caractère propre.

« Nordenskjold est net, rempli de faits scientifiques sans « ornement aucun ; Livingstone, lui, a cette douce philoso- « phie du pasteur protestant, évangélisant partout et quand « même ; Stanley, le reporter, est journaliste avant tout [1]. »

[1] *Les Explorateurs modernes,* par F. de Croze et A. Sainval : *Marchand, Galiéni, Livingstone, Stanley.*

Digitized by Google

Enfin cet explorateur à tempérament de fondateur d'empires s'est trouvé activement mêlé à la grande politique, et ses stupéfiantes explorations, en ouvrant des horizons infinis aux ambitions des grands États européens, ont préparé le colossal partage de l'Afrique entre les puissances coloniales, souvent âpres à la curée et plus d'une fois prêtes à se disputer, les armes à la main, cette proie gigantesque : un continent!

Mais dans cette ardente chasse à l'inconnu, au cours de cette terrible lutte contre la Nature et souvent aussi contre l'homme, le César des explorateurs ne recule devant aucun moyen comme devant aucun péril : les mitrailleuses *Maxim*, ainsi que les fusils perfectionnés, font leur œuvre de destruction, anéantissent les villages réduits en poudre et fauchent dans une lutte inégale les tribus d'indigènes, parfois anthropophages[1], armés de sagaies ou de flèches et assez téméraires pour essayer de barrer la route à l'impétueux explorateur, à l'invincible conquérant. La torrentueuse colonne, commandée par ce capitaine à la volonté armée d'une triple cuirasse de fer, poursuit sa marche rapide, précipitée, irrésistible comme une avalanche vertigineuse, qui broie tout obstacle rencontré sur son foudroyant passage. Trop nombreuses, hélas! (il faut bien l'avouer) furent les traces de sang que diverses expéditions, facilement victorieuses, conduites par Stanley ou ses lieutenants, laissèrent derrières elles! C'est là le revers de la médaille, que n'ont connu ni l'illustre Portugais Serpa Pinto, qui lui aussi a traversé l'Afrique d'un Océan à l'autre, ni notre compatriote Savorgnan de Brazza, qui a doté la France d'un vaste empire équatorial au Congo; rien ne ternit la belle et pure mémoire de ces héros,

[1] « C'était toujours la même faim de chair humaine qui exaltait « les indigènes. — Nous mangerons aujourd'hui de la viande des « gens du soleil, disaient-ils, Oho ! de la viande ! » *Stanley*, Burdo, p. 222.

Digitized by Google

parvenus à force de mansuétude et d'humanité à se concilier les indigènes au cours de leurs paisibles explorations ou de leurs conquêtes pacifiques. C'est peut-être pour ce motif (et pour d'autres encore) que Stanley, devancé par Savorgnan de Brazza à Stanley-Pool en 1882, eut le mauvais goût, dans un banquet offert à Paris par des Américains, de parler de son modeste rival comme d'un « *gentleman* italien » et d'un « mystificateur ». Il alla même jusqu'à tenter, dans un de ses ouvrages, de tourner en ridicule « ce pauvre va-nu-pieds, qui n'avait de remar-« quable que son uniforme en loques et un grand chapeau « déformé, n'ayant même pas l'air d'un illustre person-« nage déguisé en vagabond, tant sa mine était piteuse! » — propos mesquins, inspirés par la jalousie, petitesses qu'il vaut mieux oublier et dont d'ailleurs Valbert s'est spirituellement vengé[1], en répondant avec à propos : « Il « nous paraît, quant à nous, que, si M. de Brazza a laissé « ses souliers en Afrique, M. Stanley, lui, y a laissé une « bonne partie de son tact et de son esprit. C'est là une « perte moins facile à réparer! » Ce gueux, ce mendiant amaigri portait sous sa vareuse en haillons un glorieux emblème libérateur, le drapeau de la France!

Nous avons parlé du manque d'humanité à l'égard des indigènes, reproché à l'explorateur, que certains écrivains ont volontiers « chargé », en le représentant comme animé d'instincts vraiment sanguinaires. Peut-être dans cet ordre d'idées Stanley s'est-il montré lui-même avec imprudence son plus grand ennemi, en livrant à ses détracteurs les armes les plus dangereuses tirées de son propre arsenal. Sir Harry Johnston, le compagnon du célèbre voyageur dans plusieurs de ses explorations et que nous avons déjà cité, fait remarquer, comme témoin à décharge, que

[1] Valbert, L'académicien Victor Cherbuliez. — Article paru à l'époque dans la *Revue des Deux-Mondes*.

Digitized by Google

Stanley s'est piqué au jeu comme *reporter* sensationnel et a sans doute voulu tenir dans ses récits « montés en couleur » le record du pathétique, en brodant sur les épouvantables périls courus par l'aventureux chef et sa poignée de braves, dans des combats meurtriers avec des hordes féroces sur les rives du Victoria-Nyanza ou du Haut-Congo. « Si on avait pu, écrit Sir H. Johnston [1], connaître définitivement la froide vérité, on aurait probablement trouvé « que du commencement à la fin de ses diverses expéditions — dans toutes les explorations qui furent effectuées sous sa propre direction — il n'a été responsable « que de la mort de six à sept cents nègres entre les « années 1870-1890; et encore tous ces nègres tombèrent-« ils victimes de leurs attaques contre Stanley. Pendant « son voyage à la recherche d'Emin-Pacha (1886-1890), des « cruautés furent infligées à des naturels dans le district « de l'Arouhouimi par un ou deux officiers anglais de son « expédition; mais ces faits se passèrent *en l'absence de* « *Stanley* et ils se produisirent en *opposition absolue* à « son système. »

Ces derniers mots sont sans doute une allusion voilée aux graves accusations formulées contre les incroyables agissements (?) du major Barttelot [2] à Yambouya; on sait que cet officier fut accusé d'avoir photographié des scènes d'exécution sommaire d'indigènes placés devant son objectif. Stanley a cependant opposé des démentis absolus à ces allégations d'odieuse barbarie formulées contre son lieutenant, dont « les dehors, dit-il, montraient un caractère « vaillant, hardi, peut-être jusqu'à la témérité [3] ». Voici

[1] *Good Works*, août 1904, Londres, p. 534.

[2] Tué le 19 juillet 1888 à Unaria (Chutes Stanley) par un des indigènes Manyouéma fournis à l'expédition par Tippo-Tib.

[3] Ce langage, favorable au major Barttelot, ne concorde pas avec l'hostilité *injustifiée (?)* que M. Walter George Barttelot, comme nous l'avons dit plus haut, prête à Stanley à l'égard de son frère le Major.

Digitized by Google

d'ailleurs ce que l'explorateur a écrit de la station de Mslata (sud du lac Victoria) à M. de Winton, le 31 août 1889 : « Quant aux atrocités du Congo, je ne sais qui a « imaginé l'horrible racontar auquel on a mêlé les noms « de Jameson et du major Barttelot. C'est une absurdité, « un *canard* à sensation. Est-ce M. Wilmot Brooke ou « Assad Ferran, qui a trouvé l'histoire d'une femme dont « l'exécution aurait été différée pour qu'un photographe « disposât son appareil? Cela vous surprendrait-il « d'apprendre qu'il n'y avait pas le plus petit appareil « photographique dans le camp de Yambouya, ni dans un « rayon de 800 kilomètres autour des chutes Stanley, soit « au nord, soit au sud, à l'est ou à l'ouest ; il n'y en avait « ni dans ce moment-là, ni dans les environs de cette « époque. »

Rien ne permet de supposer, en présence d'une affirmation aussi catégorique, que l'illustre explorateur ait sciemment « fardé la vérité » pour laver le major anglais d'infamies aussi révoltantes.

Mais laissons ce triste sujet et considérons maintenant la grandeur et l'aspect vraiment monumental de l'œuvre gigantesque édifiée par Stanley. Pour bien en saisir l'importance extraordinaire il est bon de rappeler en quelques mots combien vagues, obscures et souvent fantaisistes étaient les connaissances des savants sur l'intérieur du noir continent avant les grandes explorations des célèbres voyageurs africains et de notre héros en particulier. La Science, trois cents ans après les glorieux portugais Vasco de Gama et Cabral, ne possédait encore dans ce domaine de la géographie de l'Afrique que les notions fournies par les intrépides navigateurs de la Lusitanie; les meilleures cartes, comme celles de Guillaume Delisle et de Bourguignon d'Anville, remplies de noms sur les côtes, ne présentaient que lacunes à l'intérieur. Dans d'autres, par exemple, imprimées à Amsterdam au XVIII[e] siècle, dans

Digitized by Google

les éditions du fameux ouvrage de Bossuet *Discours sur l'histoire universelle*, on voit un Niger fantastique débouchant dans l'estuaire du Sénégal, un Sahara invraisemblable arrosé de fleuves importants, au cœur de l'Afrique des lacs aussi vastes qu'imaginaires, d'où s'échappent le Nil, le Zaïre et nombre d'affluents merveilleux, inventés par l'esprit fertile des cartographes de l'époque, tablant sur le problématique !

Le Tanganyka, il est vrai, était depuis longtemps connu des Portugais et des Arabes ; mais les cartes et les documents des derniers siècles le confondaient avec d'autres lacs, par exemple avec le Nyassa. « On fit même, a écrit « Élisée Reclus, des trois bassins Nyassa, Tanganyka « et Nyanza une seule Méditerranée se développant du « nord au sud sur plus de treize degrés de latitude : c'é- « tait le lac d'Ou-Nyamézi, tel qu'il est figuré encore dans « la deuxième moitié de ce siècle sur la carte d'Erhardt et « Rebmann. »

Comme l'écrivait dernièrement, dans une grande revue maritime de Madrid, un des officiers écrivains les plus distingués de l'armée espagnole, « les connaissances qu'a- « vait l'Europe il y a encore trente ans sur l'intérieur du « continent africain n'étaient guère plus étendues que « celles qu'on possédait au temps d'Hérodote... Prenons « une carte de l'Afrique antérieure à la révolution de sep- « tembre (1868) et nous verrons répartis sur toutes les « côtes des noms indiquant des factoreries, des posses- « sions et des stations maritimes, tandis que, dans l'inté- « rieur, sur une étendue de nombreux degrés au nord et « au sud de l'Équateur, tout est *blanc*, tout est occupé par « une seule rubrique, ainsi conçue : *Pays inconnus*[1]. »

C'est donc justice de reconnaître que ce sont les voyages

[1] *Posesiones espagñolas en Africa occidental*, par J. Gutiérrez. Sobral, Teniente de N. de 1ª. *Revista general de Marina*, Madrid, août 1904.

Digitized by Google

de Burton et de Speke, puis les explorations de Livingstone et de Stanley qui ont enfin dissipé les nuages opaques obscurcissant cette immense région lacustre; le premier, Stanley a fait le tour du grand lac Victoria-Nyanza et en a donné approximativement le relevé géographique, en décomposant cette spacieuse mer intérieure en ses trois éléments principaux.

En outre, Stanley a découvert successivement la vaste nappe d'eau de l'Albert-Édouard avec son prolongement marécageux du lac Dérouw en forme de golfe profond, ainsi que la majestueuse chaîne du Rouwenzori aux cimes géantes, mont culminant du noir continent; il a reconnu définitivement l'existence de la grande rivière le Semliki, émissaire du lac Albert-Édouard, annuellement grossi par les innombrables torrents issus du versant est de ces mêmes montagnes.

Il est vrai que Schweinfurth, d'illustre mémoire, des italiens, Miani et Piaggi, avaient devancé Stanley dans la découverte de la vaste région congolaise, caractérisée par son océan sylvestre; mais, d'une part, le grand explorateur a singulièrement complété les notions assez vagues que Schweinfurth avait fournies sur les curieuses peuplades naines des « Pygmées » et, de l'autre, il est incontestable que la grandiose réputation attachée au nom de Stanley et le récit vigoureusement coloré de sa dramatique odyssée ont, en quelque sorte, révélé au monde l'existence de la « Grande Forêt », connue (d'ailleurs bien imparfaitement avant lui) de la seule élite des savants.

Bref, c'est bien à Stanley que revient l'honneur d'avoir, dans une magistrale et lumineuse *synthèse*, déterminé l'orographie et l'hydrographie de la région des « Grands Lacs », reconnu la ligne de partage des eaux des deux immenses bassins du Nil et du Congo, constaté que l'Albert-Nyanza ne communique nullement avec le Tanganyka, découvert le cours du Congo de Nyangoué à Issanghila,

Digitized by Google

enfin établi que le Loualaba (Kamolondo), déversoir d'un long chapelet de lacs intermittents, au lieu d'être le Haut-Nil, suivant la supposition erronée de Livingstone [1], qui l'avait appelé *Webb's river*, forme (comme le présumait déjà Cameron [2]), la branche mère ou le bras supérieur même du Zaïre ou Congo. Stanley compare le Loualaba au Mississipi, avant que le Missouri lui ait apporté le magnifique tribut de ses eaux. « Un profond ravissement remplis-« sait mon âme, écrit l'heureux explorateur lors de sa « fameuse découverte, tandis que je contemplais ce fleuve « majestueux. Le mystère que la Nature cachait depuis « tant de siècles et qui préoccupait le monde scientifique « attendait qu'on le dévoilât. J'avais maintenant sous les « yeux le fleuve lui-même (le Congo); ma tâche consistait « à le descendre jusqu'à l'Océan [3]. »

Des découvertes d'une portée géographique aussi formidable assurent une gloire immortelle à leur auteur, dont le génie avait une envergure en quelque sorte titanique. Aussi l'explorateur méritait-il bien de laisser son illustre nom aux deux importants points extrêmes de ses prodigieuses découvertes : *Stanley Pool* (Etang de Stanley)[4] au lac Nkouma, sur le Bas Congo, et *Stanley Falls* (Chutes de Stanley) à la dernière des sept cataractes, au grand coude que forme le fleuve dans son cours supérieur. Quant à cette gigantesque artère fluviale même, la vieille appellation de Zaïre était remplacée définitivement par celle de *Congo*, Stanley n'ayant pu réaliser le généreux projet qu'il avait

[1] Livingstone disait en 1869 : « Le Loualaba coule au nord pour se « rendre probablement dans la partie orientale du *Nil*, qu'a découverte Baker (*Dernier journal*, 1876, tome II, page 16).

[2] « Si le Loualaba est le Congo, écrit Cameron, ce qui pour moi « ne fait aucun doute, etc. » *A travers l'Afrique* 1881, page 516.

[3] *Le Continent mystérieux*, 1880, tome II, p. 107.

[4] « La grande expansion lacustre du Congo, vaste étang qui occupe « un espace de trente mille carrés, immensité qui représente le « triple de la superficie du lac de Genève. » *Stanley*, Burdo, p. 241.

Digitized by Google

noblement conçu : substituer au nom actuel du puissant fleuve africain celui de son émule en renommée, Livingstone.

La gloire de Stanley restera impérissable, gravée qu'elle est à jamais en lettres d'airain sur le livre d'or de la Géographie et des plus fameuses découvertes terrestres.

Pénétrée de gratitude, la Postérite ne peut manquer de confondre dans un même et juste tribut d'admiration le découvreur du Nouveau-Monde et le *Christophe Colomb* de l'Afrique Centrale !

Joseph JOÛBERT.

Digitized by Google

SOUVENIRS D'ÉGLISE

(suite)

III

Combrée

Lorsque le mardi de Pâques 1852, petit écolier de huit ans et demi, je franchis pour la première fois, une brume dans les yeux et un brouillard sur le cœur, le seuil modeste et obscur du vieux collège de Combrée, je ressentais un émoi comparable à celui du malheureux qui eût vu s'ouvrir devant lui, dans la Venise du Conseil des Dix, la porte redoutable des Plombs. Mon regard troublé ne s'arrêta ni sur le père Mulot, l'antique portier, obséquieux et paternel à la fois, qui me promettait par avance la bienveillance de tous, et particulièrement la sienne ; ni sur le Petit-Renaud, vieux serviteur borgne, brèche-dent et bas d'étage, spécialement dans son rez-de-chaussée, qui traversait le vestibule en traînant la cuisse, portant les insignes de ses fonctions dans la maison : d'une main, le bidon à huile de colza, pour fournir aux quinquets un peu de lumière et beaucoup de fumée ; de l'autre, le balai de mil, pour changer consciencieusement la poussière de place. Mes yeux obscurcis cherchaient le grand jour et, se portant, à travers la porte vitrée, vers les cours de récréation encadrées par le fer à cheval des bâtiments, ils aperçurent, élevé sur une colonne émergeant d'un socle carré, le buste du fondateur de la maison. Ses premiers élèves l'appelaient familièrement le père Noyau ; on ne nous le nommait à nous, respectueusement, que le vénérable Monsieur Drouet.

Digitized by Google

Que de fois, depuis lors, n'ai-je pas contemplé ce modeste monument! Il est aujourd'hui à la place d'honneur dans le grand vestibule du collège reconstruit : comme les Troyens emportaient leurs dieux en Italie, Combrée a ramené dans ses murs rajeunis l'image et les cendres mêmes de son fondateur. Je ne puis revoir M. Drouet sur son piédestal sans que cette vue me rappelle un double souvenir. Je crois encore, à tant d'années de distance, ressentir, tant elle avait été vive, l'émotion du jeune collégien pour qui cette figure, apparaissant dans sa raideur de pierre, avec la rudesse native de ses traits et son expression un peu indifférente, personnifiait d'avance toutes celles qui désormais, autour de lui, allaient remplacer celle de sa mère et, rien qu'à y penser encore, je laisserais peut-être, comme jadis, les vagues de mon cœur monter jusqu'à mes yeux, si je n'aimais mieux me distraire et me récréer par le souvenir de l'autre épisode que me remet en mémoire ce vieil ornement de notre ancien collège.

Il s'élevait sur le préau réservé aux professeurs, et à l'extrémité même de la barrière à claire-voie d'une simplicité primitive qui faisait, à la fois, le partage entre les cours de récréation de la division des *grands* et de celle des *petits* et l'objet de la surveillance assidue de nos maîtres d'études, transformés en douaniers ombrageux et jaloux d'empêcher tout échange suspect entre les deux côtés de la frontière. Le socle de la colonne de M. Drouet portait sur ses faces diverses des paroles empruntées aux Livres saints : sur celle qui regardait les cours des élèves, étaient gravés ces simples mots : *Pater eram pauperum.*

Or, un jour qu'entre camarades de septième ou de sixième nous étions groupés dans l'angle de notre cour voisin de cette inscription, nous assistâmes à une curieuse discussion qui s'éleva de l'autre côté de la barrière et dont nous ne perdîmes pas un mot. Des rhétoriciens

Digitized by Google

entouraient un de leurs condisciples, grand gaillard à qui sa simplicité — que je n'ose, à l'exemple de Juvénal, appeler de son vrai nom — avait fait une réputation légendaire. Il était justement question de l'inscription que je viens de transcrire.

« — Tiens ! » disait l'un des interlocuteurs à notre héros, « es-tu seulement capable de nous dire ce que signifient ces trois mots de latin ? »

— « Tu te moques de moi ! riposta l'interpellé. Je le sais mieux que toi, peut-être ! Veux-tu que je te les traduise ? »

Et toutes les voix de s'écrier, à la façon du chœur antique :

— « Traduira ! — Traduira pas ! »

— « Eh bien, dit un autre, nous allons voir ça ! Je parie, moi, que tu ne traduiras pas !

— Que je ne traduirai pas ? Et combien paries-tu ?

— Deux sous !

— Je tiens le pari ! Tu peux les atteindre, tes deux sous !

— Doucement ! Traduis d'abord. Qu'est-ce que ça veut dire : *Pater eram pauperum?*

— « Ce que ça veut dire ? » répliqua le savant d'un petit air dégagé, « mais tu le sais aussi bien que moi, imbécile ! Ça veut dire : Mon père était pauvre ! »

Inutile d'ajouter que cette traduction valut au héros de l'aventure une ovation formidable — et lui coûta dix centimes.

De l'image de pierre du vieux *Principal* — c'était le titre qu'on lui donnait de son temps — je fus conduit vers la personne vivante de son successeur, M. le supérieur Louis Levoyer. La plupart d'entre nous l'ont connu et je n'ai rien à leur apprendre en parlant de lui. D'ailleurs, sa biographie a été écrite, le monument est achevé et j'aurai garde de le gâter en cherchant à y porter le ciseau. Mais je ne puis taire, alors que son nom est sous ma plume et l'image de Combrée devant mes yeux, l'impression que j'ai gardée

Digitized by Google

de plus de dix ans passés au collège sous son autorité. Je confesse — dût cet aveu me diminuer dans l'estime du lecteur — que cette impression est celle d'une vénération sans bornes, teintée d'une nuance d'effroi. Rien de plus digne de respect que la vertu, la science, la bonté même de l'excellent supérieur : je leur rends pleinement hommage, et en connaissance de cause. Mais rien de plus intimidant, au moins pour un enfant, que son abord réservé, sa physionomie grave, rendue austère par les plis qui lui creusaient les joues, que son élocution lente, circonspecte, pleine de formules circonlocutoires, que lui inspirait sans doute le plus scrupuleux souci de la vérité. Sa parole publique, comme sa conversation, était à chaque instant coupée par quelque rectification qu'il croyait devoir apporter à ses expressions, pour préciser ou compléter sa pensée. J'ai toujours été convaincu que c'était par une sorte de probité littéraire innée qu'il en usait ainsi. Après quoi, il rentrait dans la trame de son discours par quelqu'une de ces transitions qui lui étaient familières : « Au surplus... Quoi qu'il en soit... », et autres semblables. Cet appareil classique, la solennité de sa démarche, la hauteur habituelle des sujets qu'il abordait vis-à-vis d'enfants peu préparés à les goûter, masquaient à nos yeux, parfois, la bonté de son cœur, la simplicité de son caractère et de ses habitudes : le vernis nous empêchait de bien juger le tableau. Notre malice d'écoliers, devant cette pompe extérieure, était allée chercher un terme de comparaison en Turquie. C'était trop loin : il avait existé en France. M. Louis Levoyer était un beau et digne prélat du grand siècle, avec toute la science, la dignité et les vertus de l'époque ; il ne lui en manquait que la perruque.

Je l'ai avoué : il m'intimidait! Je me suis corrigé de ce défaut; je l'ai revu, depuis le collège, chanoine théologal de la cathédrale d'Angers, heureux de revivre Combrée avec ses souvenirs et ses anciens élèves. Plus d'une fois je

Digitized by Google

l'ai retrouvé, dans son grand fauteuil du salon de la rue des Filles-Dieu, comme le vieux Caton, *sedentem in hemicyclio*, au dire de Cicéron; j'étais devenu confiant et lui ouvert et paternel, aimant à l'occasion l'anecdote et la plaisanterie : cet homme grave, ce littérateur affiné, adorait Molière et en savait des pages par cœur. Et, quand je l'eus connu tout entier, mon estime et ma vénération pour lui ne pouvaient plus s'augmenter, mais mon affection se développa, je sentis mieux ce que son cœur renfermait de dévouement, de délicatesse et de bonté et je me suis souvent demandé depuis lors si, sous cet abord un peu froid et ces formules empanachées, ne se dissimulait pas tout simplement cette timidité native dont il est si difficile de se défaire, même aux hommes du plus grand mérite, quand une mauvaise fée l'a glissée dans leur berceau.

Je ne veux donner qu'en passant un coup de crayon — il devrait suffire d'un fusain qu'on efface aussitôt — à une figure bien voisine, et pourtant bien différente de celle de M. Louis Levoyer : celle de son frère Adolphe, chanoine comme lui et digne à tous les points de vue d'exercer la verve de faiseurs de portraits plus habiles que moi. Il avait été le collaborateur de M. Levoyer à Combrée, où il professait les langues et l'histoire : il devint son commensal lors de leur retraite commune. De toutes les langues qu'il parlait, celle que maniait le mieux ce polyglotte était le français. Il s'en servait avec un esprit fécond et caustique, abondant en saillies et largement pourvu de sel; ses conversations étaient les plus intéressantes de ses leçons d'histoire, données bien plutôt dans le style de Juvénal que dans celui de Tacite. Jamais on ne l'a pris à court de chronique ou de malice et je dirais volontiers de lui, à la façon d'Horace, qu'il aimait à suspendre ses amis au bout de son nez crochu, si cette métaphore antique ne restait elle-même en suspens

Digitized by Google

au bout de ma plume, devant l'inoubliable souvenir de la configuration physique de son visage.

Après M. le supérieur Levoyer, je fus présenté au sous-directeur, M. l'abbé de Beauvoys. Sur lui, un seul mot résumera mes souvenirs : il vécut et chanta comme un ange. C'était un prêtre d'une haute sainteté, couronnée par la mort sous la livrée du religieux de l'ordre fondé par le P. de Montfort. C'était un ténor merveilleux, une voix d'une limpidité, d'un éclat et d'une expression véritablement célestes : une âme qui chantait. C'était aussi un préfet de discipline exemplaire, un surveillant infatigable, de nuit comme de jour, doué d'yeux avides de tout voir, d'oreilles capables de tout entendre. De temps à autre il nous donnait des avis nets, précis, parfois tranchants. « Sachez-le bien, mes enfants ! » était sa formule ordinaire.

De cette éloquence semi-militaire il reste un trait dans nos souvenirs. Au bas de nos cours passait un ruisseau qui en baignait — et en teintait — les murs. Je renvoie aux scholiastes du temps pour retrouver le nom donné par nous à ce fleuve, en raison des fonctions de salubrité publique qu'il était chargé de remplir. Les eaux en étaient essentiellement fertilisantes pour quelques mètres carrés de petits jardins qu'on nous permettait d'entretenir dans son voisinage. Mais un jour que la surabondance des arrosages s'était étendue jusqu'à nos pantalons et à nos chaussures, le bon M. de Beauvoys, justement préoccupé de notre santé, nous fit là-dessus une mercuriale qui se terminait par cette menace babylonienne : « Si de pareils abus se renouvellent, sachez-le bien, mes enfants, les jardins seront suspendus ! »

De la chapelle de notre vieux collège tout ce que je puis dire aujourd'hui c'est qu'elle était cubique, ou peu s'en

Digitized by Google

faut. Un cordeau et une équerre avaient suffi pour en élever la primitive architecture et, lorsque nous y chantions à pleine voix :

> Que cette voûte retentisse
> Des vœux et des chants des mortels !

nous commettions simplement, au nom de la poésie, la plus odieuse des impostures. Au milieu de l'une des parois, un autel adossé au mur était surmonté de la figure de deux génies en plâtre peints au bronze vert et étendant des palmes au-dessus de cette inscription quelque peu profane dans ses origines : *Sic itur ad astra.* Devant ces quatre mots latins, ma science naissante d'élève de huitième, tout fier de savoir Lhomond jusqu'aux conjugaisons des verbes et aux premiers éléments de la syntaxe, demeurait aussi impuissante que notre rhétoricien de tout-à-l'heure devant le monument de M. Drouet. Qu'est-ce qu'une phrase dans laquelle il n'y a pas même de sujet au nominatif? Et je demeurai longtemps dans la même perplexité, que devait plus tard éprouver un vieil ami, depuis longtemps brouillé avec le rudiment, bien que récitant du latin tous les jours, devant la devise des armes de Mgr Freppel : *Sponte favos, ægre spicula.* « — Que signifié, disait-il, ce patois diabolique dans lequel il n'y a, non seulement pas de sujet, mais pas même de verbe ? » Enfin, de guerre lasse, le brave homme avait fini par compulser son *Gradus ad Parnassum* et y découvrir que *favos* était une forme poétique de nominatif, pour *favor.* Il n'en fut pas, hélas ! plus avancé pour déchiffrer la terrible devise !

Mais j'avais mieux à faire dans cette chapelle que de traduire Virgile : prier Dieu, sans doute, et j'aurais dû commencer par là ; mais aussi entendre parler de lui et cela le plus souvent par la bouche de notre aumônier,

Digitized by Google

M. l'abbé Piou. A ce seul nom, nul ne saurait me démentir, il n'est pas un seul des vieux élèves de Combrée qui ne sente son cœur ému par le souvenir et son front courbé par le respect. Non, pas un seul, même parmi ceux dont il nous parlait de temps à autre avec une éloquence si poignante, qui, sacrifiant les leçons de leur éducation chrétienne, la paix de leur vie et le sort de leur éternité aux entraînements du plaisir, aux faiblesses du respect humain ou aux calculs de l'ambition, se précipitent vers cet enfer où son geste tragique semblait nous les montrer, et ses regards épouvantés les contempler d'avance. Je défie ceux-là de mourir sans remords, si l'image du beau et saint vieillard vient, à l'heure suprême, se dresser au pied de leur lit et surgir devant leur conscience, réveillée par d'inoubliables souvenirs.

Celui que nous appellions le père Piou était-il donc un homme supérieur, un orateur s'imposant par la science et le talent? Nullement : c'était le plus modeste des prêtres, jaloux de se cacher et de s'oublier lui-même ; et lorsque, le 12 juin 1877, Combrée fêtait avec éclat les noces d'or de son fécond sacerdoce, il ne consentit même pas à y paraître et n'assista à la messe solennelle que dissimulé dans l'ombre d'un pilier. Comme le curé d'Ars, que j'ai eu l'honneur d'approcher dans ma jeunesse et dont le souvenir me revient ici de lui-même, M. Piou était un homme simple, mais un prêtre éminemment saint. Voilà le secret de la puissance de ces deux hommes de Dieu.

Celle de M. Piou sur nos jeunes esprits était absolue. En doctrine, les grandes vérités de la foi ; en morale, l'amour de Dieu, large, généreux et confiant, dégagé de la broussaille des scrupules : c'étaient là ses épées de chevet. Il nous parlait par images, par apostrophes et comme à grands traits, à peu près de la façon dont écrivait l'auteur d'un petit livre merveilleux qu'il aimait à nous commenter, que l'on connaît à peine aujourd'hui et qu'on appelle le

Digitized by Google

Pensez-y bien. J'ai toujours été convaincu que de tant de méthodes de prêcher ou d'écrire des livres de spiritualité celle-là n'était pas la moins bonne.

Ce serait oublier le trait distinctif de la physionomie si attachante et si originale du père Piou que de ne pas avouer sa passion dominante. Ce saint homme en avait une : il était dévoré du zèle des missions étrangères. Il ne pouvait aborder ce sujet sans enthousiasme : il y revenait volontiers et nous enflammait comme lui, en nous lisant les combats et les triomphes des missionnaires et, à défaut de récits modernes, ceux des martyres anciens. A la place d'honneur de sa modeste chambre, au-dessus de la cheminée, occupant la place d'une glace dont il ne connut jamais l'usage, brillait un tableau de simple papier enluminé, encadré de bois verni, qu'il n'eût pas échangé contre la Transfiguration de Raphaël. Ce modeste chef-d'œuvre de calligraphie était intitulé avec éclat « Gloires de Combrée » et contenait les noms de tous les apôtres que Combrée avait fournis aux pays infidèles. Il en avait tant envoyé pour sa part, il en avait tellement peuplé la terre et le ciel qu'à la fin Mgr Angebault, qui savait compter, supputa le déchet qui en résultait pour le recrutement de son clergé diocésain. D'ordre épiscopal, le tableau trop éloquent, qui nous prenait par les yeux et par le cœur dès que nous entrions dans la chambre de notre aumônier, dut, au grand chagrin du père Piou, passer dans son cabinet. Le saint homme le suspendit au-dessus de son prie-Dieu et j'imagine qu'il fut souvent, en se mettant à genoux devant cette relique persécutée, heureux de prier pour ses chers missionnaires et tenté de le faire pour la conversion d'un évêque qui méconnaissait les gloires les plus pures du diocèse d'Angers !

De temps à autre, nous entendions des prédicateurs étrangers au collège. Celui dont j'ai gardé le plus lointain,

Digitized by Google

mais le plus ineffaçable souvenir, n'était autre que le célèbre et tonitruant Biton, curé du Tremblay.

Pour nous, enfants sensibles à toutes les impressions, il arrivait avec un prestige acquis. Dans nos promenades, qui s'étendaient jusqu'au territoire de sa paroisse, nous l'avions parfois rencontré et il avait laissé dans notre esprit l'image d'un géant : il dominait de la tête les plus grands de nos maîtres. Et cependant il était de taille modeste, du moins en dimension verticale : mais il y avait à sa grandeur — comme à tant d'autres en ce bas monde — un secret qu'on ne devinait pas du premier coup. Les chemins de la paroisse du Tremblay étaient, à cette époque lointaine, vierges encore de tout alignement, de tout entretien, de tout empierrement. Nous le savons, nous qui les avons tant de fois parcourus! L'hiver, on y prenait un bain de boue jusqu'à la cheville; l'été, un pied de poussière, s'envolant sous nos pas en nuages épais, rendait à dix mètres notre troupe aussi invisible aux passants que celle d'Enée aux yeux des sujets de Didon. Pour marcher proprement et à pied sec au milieu de ces fondrières, le brave curé avait adopté une façon d'aller disparue de la circulation, au grand dommage, non du confortable, mais du pittoresque. Il fixait à la semelle de ses sabots deux sortes de grands trépieds en fer, d'un demi-pied de haut, qui en le rapprochant du ciel le garantissaient, plus ou moins commodément et efficacement, des souillures de la terre. C'est dans cet appareil de pythonisse qu'il parcourait sa paroisse et notamment allait rendre des visites fréquentes à son maire et ami, l'excellent M. Royer, meunier au Moulin-Colin.

C'était, paraît-il, un spectacle que ces visites. Quand M. le Curé entrait à l'heure favorable, toute la famille était là : le père, la mère et les enfants, seuls entre eux, occupaient vingt-quatre places. Famille patriarcale, s'il en fut jamais! L'ordre le plus parfait régnait dans l'assemblée

Digitized by Google

domestique, le silence était de règle pour les enfants en présence de leurs parents. Mais, à peine arrivé, l'abbé Biton ne prenait pas cette règle pour lui et donnait librement carrière, d'une voix de trompette, à sa verve intarissable.

Il n'était pas seulement causeur, il était orateur. Il avait de l'orateur populaire l'imagination, l'abondance, le trait et le geste, parfois exubérant. Je ne pense pas à lui sans me figurer Bridaine. Son éloquence imagée, primesautière, à tous crins, passionnait ses jeunes auditeurs : nous buvions ses paroles. Parfois, brusquement, survenait une prosopopée, une apostrophe, et, pour mieux en souligner l'effet, le prédicateur l'appuyait d'un grand coup de poing sur l'autel : car c'était toujours de l'autel qu'il nous parlait, à l'italienne, voyageant d'un coin à l'autre, avec une gymnastique oratoire que n'avaient ni prévue Cicéron, ni enseignée Quintilien.

S'il se fût borné là! Mais le vieux curé, usant d'une liberté gallicane des moins défendables, pour éclaircir sa voix et dégager ses poumons, ne se gênait pas d'envoyer à toute volée, sur les tapis de l'autel et jusque sur la tête de ses auditeurs, ce que Mercure, défendant la porte d'Amphytrion, appelait à Sosie « des messagers fâcheux ». Tant et si bien que l'économe s'émut, que des protestations s'élevèrent et que le collège finit par remiser le curé du Tremblay, son éloquence et son artillerie.

Je n'ai pas la prétention, en parlant de lui, de lui procurer la notoriété. Il la possède, et de la main d'un maître. Louis Veuillot, qui était à la fois son ami et son dieu, qui vint le voir dans la cure du Tremblay et dont les initiales brillent à l'une des clefs de voûte de l'église reconstruite, à laquelle sa puissante intervention valut non seulement des ressources, mais encore le don par Rome d'un corps saint *nominis proprii*, Veuillot a parlé de l'abbé Biton dans ses *Historiettes et Souvenirs*. Je ne sais, pour le brave curé, quelle fut la plus grande joie, ou, de son

Digitized by Google

vivant, de se voir dans le livre, ou, après sa mort, de se voir au Paradis !

Il avait une manière à lui de juger les jeunes gens, et particulièrement les jeunes abbés qu'on lui présentait. Dès l'abord : « Attendez, mon ami — disait-il — je vais vous lire quelque chose d'intéressant ! » Et il allait droit au livre de Veuillot, qui par habitude s'ouvrait de lui-même à la bonne page ; puis, campé en face du candidat à son estime, les lunettes sur le bout du nez, regardant le texte au travers et le visiteur par-dessus, il commençait la lecture du fameux passage — ou plus exactement le récitait par cœur. — Il n'était pas à la dixième ligne que les pleurs inondaient son visage. Si votre émotion semblait répondre à la sienne, il vous ouvrait les bras et vous embrassait ; sinon, vous étiez jugé, condamné, expulsé... Vous n'aimiez pas Veuillot ; vous ne pouviez être qu'un infect libéral !

Car la haine — la haine violente — du libéralisme catholique faisait, chez le curé du Tremblay, comme le fond de sa nature, et de sa théologie. J'épargnerai à sa mémoire, comme à celle de ses adversaires, de rien rappeler des combats de cette époque et des projectiles grammaticaux qu'on y échangea. Je me borne à résumer la figure originale et belliqueuse de l'abbé Biton dans cette allocution sans fard qu'il adressait à ses paroissiens en leur présentant l'un de ses coadjuteurs : « Mes frères, Monseigneur vient de nous envoyer un nouveau vicaire : le voilà. Il est assis dans le chœur : vous le voyez comme moi. On m'a dit qu'il est intelligent, quoique pas autant que son curé ; mais il a du moins une fameuse qualité : il n'est pas libéral ! »

J'eus l'occasion de revoir chez lui le curé Biton peu de temps avant sa mort. Il était au milieu de ses livres, bibliothèque considérable, dont tous les volumes portaient la trace de la fatigue et de l'usure et témoignaient par

Digitized by Google

écrit qu'on les avait compulsés. — « Mon petit, me dit-il, c'est moi qui les ai mis dans cet état-là. » Sur les entrefaites, sa servante apporta devant lui un couvert et une vaste soupière. « Ha ! » fit-il en soulevant le couvercle, « ces libéraux m'ont ravagé, énervé ! je ne puis plus vivre que de soupe au tilleul. Voulez-vous partager avec moi? C'est excellent ! » — Je saisis un prétexte honnête et me hâtai d'esquiver ce chaudeau propre pour Lucifer...

La vieille chapelle de Combrée a disparu avec l'ancien collège, déjà décrépit à l'époque où j'y entrais et dont il ne reste presque plus rien aujourd'hui : *etiam periere ruinæ*. Ma génération a vu construire ces bâtiments nouveaux que l'évêque d'Orléans appelait complaisamment le palais de l'éducation; elle a été en quelque sorte à cheval sur l'histoire ancienne et l'histoire du moyen âge de Combrée. Puisse son histoire moderne, dont nous voyons poindre la menaçante aurore, ne pas faire lire un jour à nos arrière-neveux trop de pages affligeantes pour l'Église et honteuses pour la France!

La consécration de la nouvelle chapelle, le 27 juillet 1858, en présence de six évêques, au nombre desquels Mgr Dupanloup, qui porta la parole à la messe solennelle, fut l'occasion de fêtes qui relèvent de l'histoire de Combrée bien plutôt que de ces souvenirs. Je n'en retiens qu'un épisode, où je retrouve une des plus originales figures dont il m'ait été donné, au collège, de faire la connaissance.

Une immense affluence de prêtres et de peuple envahissait, à l'heure fixée pour la cérémonie, les abords de la chapelle et refluait au loin à l'extérieur de la maison. Avant de laisser s'engouffrer et s'écraser le populaire, on avait voulu, à tout le moins, faire entrer en places réservées et de choix les personnages de marque, les bienfaiteurs de l'établissement, les donateurs de la chapelle. L'un des plus considérables s'obstinait à ne pas arriver et, mettant

Digitized by Google

tout en suspens, laissait se dessiner dans la foule une houleuse impatience. Enfin, on entend se rapprocher le tintement des grelots de chevaux de poste : c'était le marquis de Préaulx, l'opulent propriétaire du château de Pouancé. Il avait peine à se frayer passage, et les gens mécontents de son retard s'y prêtaient de mauvaise grâce, quand un curé, du haut d'un tas de pierres, lança à pleine voix cette apostrophe : « Rangez-vous, bois taillis! laissez passer la haute futaie! » Tout le monde se retourne et cesse de s'étonner : celui qui parlait ainsi n'était autre que le fameux Courtois, curé de Marans.

De cet original à toute volée, « la facétie en personne » — a écrit de lui le grave M. Levoyer — l'histoire est demeurée gravée dans le cœur de ses paroissiens et le souvenir de ses pauvres : elle est faite de foi robuste, de charité inépuisable et de verve endiablée. Sa légende a été esquissée de main de maître, et le neveu de Mme Giron, qui a fait depuis lors si grand honneur à sa tante, n'a pas dédaigné de raconter une anecdote où l'énergie du vicaire au pouce démis faisait assez présager le toupet à toute épreuve du futur curé. En croirai-je quelques-uns des nombreux commentateurs qui ont abondé sur les gestes et propos de l'abbé Courtois? cet homme si plaisant et si surabondamment gai aurait simplement déversé sur autrui le trop-plein de sa propre tristesse : demeuré en face de lui-même et d'une conscience — l'eût-on pu croire? — scrupuleuse à l'excès, il tombait dans un ennui mortel et dans une noire hypocondrie. Ce ne serait pas le seul exemple que j'aie connu d'un disparate aussi extraordinaire!

« Quoi qu'il en soit » — eût encore écrit le bon M. Levoyer — c'était un type bien curieux et à peu près disparu, sans qu'aucun directeur de grand séminaire songe sans doute à le ressusciter, que celui de ces vieux curés sans contrainte, étonnant ceux qui ne les connaissaient pas, sauf à émer-

Digitized by Google

veiller ceux qui les avaient pénétrés et vus à l'œuvre, pères de leurs peuples, maîtres de leurs paroisses, et laissant derrière eux, avec le renom de leur libre humeur, la longue moisson germée de leurs vertus. Tel ce célèbre abbé Baugé, jadis curé de Candé, qui avait une bibliothèque dans la tête et les pieds dans des sabots de bois blanc et dont Courtois, qui avait été son vicaire, disait volontiers avec orgueil : « C'est lui qui m'a dressé! »

Il le répétait un jour à table, devant nombreuse assistance, au Grand-Séminaire d'Angers. — « Digne élève d'un tel maître! » — grommela entre les dents un chanoine de Nantes qui se piquait de belles manières, du don de prophétie, et surtout de la connaissance approfondie de la médecine usuelle et de ses recettes. Le curé de Marans sembla n'avoir pas entendu; mais vers la fin du repas, la conversation ayant glissé vers Hippocrate, il tenait sa revanche et la servit au chanoine. — « Connaissez-vous », lui dit-il, « une recette infaillible pour se préserver de la morsure d'un chien enragé? » — Le savant hésitait à avouer son ignorance. Après avoir bien joui de son embarras et l'avoir longtemps promené de périphrases en circonlocutions, à la grande joie des assistants : « Hé! » conclut le curé triomphant, « c'est bien simple : il suffit de se tenir tout le temps du côté de la queue! »

Cette liberté que le curé de Marans prenait vis-à-vis des chanoines, il se l'accordait en présence de Dieu lui-même. En voici un exemple moins connu que les célèbres apostrophes par lesquelles il savait faire tomber, dans sa sébile de quêteur, des aumônes proportionnées aux facultés des gens. Il monte en chaire un dimanche et promène, comme d'ordinaire, les yeux dans tous les recoins de son église, pour y compter et y reconnaître ses brebis. Ses regards tombent sur des visages étrangers : deux grands gars, en blouse, sont près de la grande porte et s'y tiennent modestement debout pour assister à la messe en traversant

Digitized by Google

Marans. — « Hé, vous autres, là-bas », dit-il en les montrant au doigt, « vous n'êtes pas de chez nous ! D'où êtes-vous donc ? — Monsieur le Curé, répond timidement l'un des interpellés, « *je sommes* de Sceaux ». Et lui, étendant, d'un geste superbe, la main vers l'extrémité opposée de l'église, de leur crier à pleine voix : « Chrétiens de Sceaux, entrez jusque dans mon chœur ! »

Comme tous les vieux prêtres de cette génération, il n'aimait pas « Philippe ». Le roi ayant échappé à l'attentat de Fieschi, un *Te Deum* fut ordonné dans toutes les églises de France. Le dimanche suivant, les vêpres de Marans venaient de se terminer ; la bénédiction donnée, le curé, en chape, était descendu au bas des degrés de l'autel et le peuple esquissait déjà son mouvement de retraite, quand notre original se retourne vers les fidèles : « Attendez, s'il vous plaît : j'ai encore quelque chose à vous dire. Il paraît qu'on a tiré sur Louis-Philippe ; mais, ma foi, on l'a manqué ! » Aussitôt, pivotant sur les talons en faisant voler sa chape, et face à l'autel : « *Te De-e-um !...* » entonna-t-il de toute la force de son gosier.

En pareilles conjonctures le père Noyau, curé de Combrée en même temps que fondateur de son collège, s'en était tiré autrement. Il était, lui, réfractaire au chant du *Domine, salvum fac Philippum* à sa grand'messe. Il voit donc un jour arriver à la cure son brigadier de gendarmerie, brave homme qui, s'en excusant d'avance avec embarras, lui fait en grand secret la confidence de la mission dont il vient d'être chargé : assister à la grand'messe du dimanche suivant et coucher par écrit sur un bon procès-verbal l'infraction à la liturgie officielle. L'abbé Drouet remercie Pandore avec effusion et l'assure qu'il aura toute satisfaction.

Le dimanche arrive et l'heure de la grand'messe. Après une cérémonie d'aspersion commencée en retard et notable-

Digitized by Google

ment plus longue que de coutume, le curé sort de nouveau de la sacristie et monte à l'autel. La première chose qu'il y fait est de déposer sa chasuble sur le coin de l'épître et d'aller à la chaire. Les gens, déjà étonnés de cette prédication à contre-temps, le furent davantage encore de voir qu'elle menaçait de ne pas prendre fin. Il prêchait, prêchait, prêchait toujours... Enfin il porte la main à sa montre et, se frappant le front, en feignant la plus profonde surprise : « Ah, mon Dieu ! comme un père s'oublie quand il parle à ses enfants ! Croiriez-vous qu'il est déjà onze heures passées ? Allons », ajoute-t-il en se tournant du côté où il avait dès l'abord aperçu son brigadier, fidèle à la consigne, « allons ! il n'est plus temps aujourd'hui de chanter la messe ; je vais dire une messe basse ! »

Je serais infini — et ennuyeux peut-être — si je consacrais un portrait à chacun des maîtres que j'ai connus à Combrée : je n'écris pas d'ailleurs des souvenirs de collège. Je ne veux donc plus, si dignes que soient tant d'autres d'une mention anecdotique, parler dans ce chapitre que du seul professeur de musique dont j'aie reçu les leçons pendant tout le cours de mes études. Et je dois commencer les pages que je vais lui consacrer par une confession que l'on pourra s'étonner tout d'abord de rencontrer ici : c'est que quand j'étais petit — dans la première moitié du siècle dernier — j'avais une peur abominable des tambours !

On pouvait assez le voir les jours où, dans ma vieille rue natale de la Censerie, en la paroisse de la Trinité d'Angers, passait la grande procession de la Fête-Dieu. Dans ce temps-là, l'armée française rendait hommage, par sa présence, au Dieu de Sabaoth et le cortège, fermé par le défilé des autorités en grand costume, s'ouvrait par un peloton de tapins dont les tambours, au moindre signe de la canne d'un majestueux major, alternaient avec les cuivres du régiment.

Digitized by Google

A peine avais-je entendu, au tournant du vieux porche, déboucher de la place de la Laiterie le tonnerre roulant, que j'allais me précipiter, en poussant des cris de paon effrayé, au plus profond de l'arrière-cuisine paternelle et là, pleurant et hurlant de terreur, je me cachais la tête sous les jupes de ma bonne, jusqu'à ce que fût définitivement passé, et étouffé par la distance, le redoutable vacarme. Je ne reprenais confiance et goût à la vie que lorsque j'avais bien authentiquement aperçu la queue des chevaux du peloton de gendarmes qui marchait en serre-files derrière la procession...

Jugez de la stupéfaction de ma famille lorsque, parvenu à Combrée en classe de septième et cédant enfin aux sollicitations dont on m'assaillait pour me décider à mettre en valeur les aptitudes que l'on croyait me reconnaître pour la musique, j'y répondis un jour par cette révélation inattendue : « J'ai arrêté mon choix : je veux apprendre le tambour ! »

Je me hâte de le déclarer, j'ai fait de la grâce de cette vocation le plus insigne abus : je ne serais pas, à l'heure qu'il est, capable de battre le rappel pour un incendie. Mais, à défaut de science, j'ai fait provision de souvenirs : j'ai été l'élève de M. l'abbé Godineau.

Je le revois et je l'entends encore! Petit, nerveux et sec, la soutane faisant de grands plis à la ceinture, des pommettes, où s'allumait de temps à autre une rougeur fugitive, saillantes en avant de deux grands yeux noirs et creux, où on lisait du premier coup une mauvaise note sur la qualité des poumons ; pour le surplus, professeur de quatrième, autant qu'il m'en souvienne ; avec cela — avant tout cela pour nous — un virtuose de la baguette, un génie de la caisse roulante, un maître sans rival du tambour, à ce point que, dans nos grandes solennités musicales du collège, on avait fait entrer, comme numéro sensationnel, un solo de tambour, par l'abbé Godineau !

Digitized by Google

Y êtes-vous encore, mes vieux camarades — témoins de plus en plus clairsemés de ces temps héroïques, — y êtes-vous comme moi, dans cette salle de distribution formée, grâce au déménagement des cloisons en planches qui les séparaient, de la salle d'étude des *petits* et des deux classes voisines ? L'orchestre est prêt ; le public retient son souffle : le bâton de commandement du père Collmann est levé sur la première mesure de l'ouverture d'un opéra. Seulement, au lieu de s'abaisser nerveusement et en cadence serrée, il s'étend, dans un mouvement *a piacere*, vers l'abbé Godineau, debout derrière sa caisse, les nerfs tendus comme la peau de son tambour.

A ce signal, un murmure léger, imperceptible, se répand dans la salle, en envahit les coins et roule sous le plafond ; par nuances insensibles, il se dessine, il s'accroît : c'est le bruit d'un vent léger. Sans doute le baromètre baisse : voilà le vent qui prend de la force et quelques roulements d'orage semblent arriver de dessous l'horizon. Hé, garde à nous ! C'est bel et bien la tempête qui s'approche : sur la basse continue et croissante d'un vent qui devient un cyclone, éclate non la lumière, mais le bruit des éclairs. Sauve qui peut ! Les éléments se déchaînent : un, deux, trois orages montent à la fois et mugissent sur nos têtes ; les décharges terribles se répondent, se croisent, se confondent : nous sommes assourdis, nous sommes perdus ! — « Prophète, si ta main me sauve !... » serions-nous tentés de nous écrier, si nous avions plus de littérature. Ah ! respirons, il semble que la tempête s'éloigne : les coups s'espacent ; au vacarme succède le bruit, au bruit le murmure et de cette trombe effrayante de tapage et d'éclats il ne reste bientôt plus, tels des nuages fugitifs et légers sous un ciel éclairci, que des soupirs qui s'éloignent, s'étouffent et se taisent enfin.

A ce moment le bâton du chef d'orchestre trace dans l'air son signe de commandement et l'orchestre électrisé

Digitized by Google

s'élance dans l'exécution de l'ouverture par la strette brillante de la *Gazza ladra*, ou par la marche endiablée de *Fra-Diavolo*. Je les revois encore, ces artistes d'alors, que le plus merveilleux de tous, le père Collmann, anime du pied et de la main : Claude souffle dans son basson, Braud dans son ophicléide, l'abbé Leroyer dans sa clarinette et le père Rochard, le professeur de sixième, les joues gonflées comme un archange, dans son cor d'harmonie, où les malins prétendent qu'il entre plus de grimaces par un bout qu'il n'en sort de notes par l'autre...

Lui, cependant, *lui*, enivré, non de son triomphe, mais de son art, demeure là, près de ce tambour qu'il vient de faire parler, mugir et soupirer, dans cet état nerveux qui succède aux extases : le sang aux tempes, les yeux en flammes, le front et le corps tout entier inondés de sueur... Il en mourra ! Un tel amour ne brûle pas seulement sur l'autel de l'art : il en consume le sacrificateur !

Godineau eut un jour de merveilleux triomphe. Il fut appelé dans la ville de Tours par Mgr Fruchaud. Angevin d'origine, l'archevêque connaissait et avait apprécié la virtuosité extraordinaire de l'abbé et n'avait pas craint de l'opposer à l'un des colonels de la garnison, qui se vantait de posséder dans son régiment le premier tambour de France. Rendez-vous fut pris et devant un immense jury, dont les juges étaient les uns en képi, les autres en soutane, les adversaires entrèrent en lice pour ce combat qu'on pouvait assurément qualifier de singulier.

Le vieux brisquard commença. Ah ! c'était un maître tapin ! Tous les bruits de la bataille, tous les échos de la gloire, toutes les voix de la patrie sortaient, à l'appel de ses baguettes, du magique instrument. Suspendus à son jeu, les assistants haletaient d'enthousiasme, éclataient d'ardeur guerrière et, quand un tonnerre d'applaudissements eut répondu aux derniers éclats de son tambour, il passa fièrement la main dans sa moustache en regardant,

Digitized by Google

du haut de sa taille, le petit concurrent qui attendait modestement son tour.

Le voilà en action et les baguettes voltigent. Hé bien, qu'a donc sa peau d'âne, qu'on n'entend à peu près rien du tout ? Ah ! voici un roulement qui se dessine et prend insensiblement du volume. Tiens, tiens, tiens ! il passe donc là-bas un régiment, dont le bruit des tambours battant la marche se détache sur le roulement qui continue ? Ma foi oui, et même il approche, car sa marche devient de plus en plus distincte. Eh ! pendant ce temps, en voilà un second dans le lointain, qui vient aussi à nous : sans se confondre un instant, sans que s'interrompe, s'enfle ou faiblisse le roulement sur lequel tout ce mouvement se dessine, les régiments font leur jonction, emplissent l'air du tonnerre de leurs tambours réunis, puis se séparent, s'éloignent sans se confondre, disparaissent à un lointain tournant et ne laissent plus derrière eux, semblable à un dernier écho, qu'un murmure doux et léger comme celui du rouet d'une vieille femme...

On retenait son souffle, on ne respirait plus ! Et, quand on eut applaudi à en crever la peau de vingt tambours : « S... petit curé ! » grogna le vieux tapin ; et le colonel tendit loyalement la main à l'abbé devant le front des troupes, en signe de victoire.

Il mourut jeune. Comment ? je ne le sais plus. On a dit que sa poitrine avait faibli, que la phtisie l'avait tué... C'est l'explication des gens qui trouvent à tout des raisons naturelles. Mais nous croyons plutôt, nous qui l'avons connu, qu'il dut mourir autrement, comme Romulus. Il entendit sans doute, dans l'un de ses rêves, la légion des vieux grognards de la garde battant le rappel sur les tambours du Paradis et, dans l'enivrement de l'extase, expirant de sa joie et de l'amour de son art, enveloppé d'un bruit sublime, il partit pour le ciel, baguettes levées, dans un mouvement de marche et dans un roulement de tambours.

A. MAUVIF DE MONTERGON.

(*A suivre.*)

Digitized by Google

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION AU JOUR LE JOUR

EN TOURAINE

(1789-1800)

Année 1794

(suite)

AVRIL

1er avril (12 Germinal an II) — La *Commission militaire*, présidée par *Bouilly*, condamne à mort *René Frapin*, âgé de 21 ans, volontaire au 7e bataillon de Tours, « qui a porté les armes chez les rebelles ».

— *Sénard* se présente au greffe de la commune de Tours et appose les scellés sur les papiers, disant que ses jours sont menacés et qu'il a besoin de faire des recherches pour déjouer la conspiration contre lui. — Le Conseil général de la commune proteste contre cette mesure abusive. *Sénard*, mis en demeure de préciser ses dénonciations, révèle trois menaces dont il a été l'objet. Un individu a tenté d'entrer chez lui la nuit; un autre, voulant lui parler, a fait du bruit à sa porte; un troisième l'a touché dans la rue en disant : « nous aurons ta tête ». Le Conseil général ordonne que les scellés seront levés; les comités de Section et le *Comité de surveillance* sont invités à veiller sur les jours de *Sénard*.

2 avril (13 Germinal an II) — Exécution de *Frapin*.

— Le *Comité de Salut public* envoie à *Ichon* l'ordre d'épurer l'administration du District de *Preuilly*.

Digitized by Google

— Le *Comité de surveillance* de la section de la Belle-Fontaine délivre des attestations de civisme à divers citoyens suspects, comme parents ou amis de ceux que *Sénard* vient de faire arrêter (notamment à *Véron*, *Soreau*, etc.).

— Le District fait publier un tableau du maximum du prix des comestibles, étoffes et marchandises de toute espèce.

— La *Société populaire* dénonce à la Convention *Mogue*, *Sénard* et *Sanson*, comme ayant affiché leur affection pour *Hébert*, qui vient d'être guillotiné.

3 avril (14 Germinal en II) — L'enquête faite par la police n'a révélé aucun indice relatif à la conspiration contre *Sénard*.

— Le représentant *Champigny Clément*, en congé à Chinon, signale les abus qui se produisent dans l'armée. Un convoi de 365 volontaires de première réquisition est arrivé à Chinon avec une feuille de route pour 648 hommes, et se fait payer les étapes pour 648 hommes.

5 avril (16 Germinal an II) — La *Commission militaire* dénonce à la Commune plusieurs faits contre *Sanson*, exécuteur des sentences criminelles.

Le couteau de la guillotine est mal entretenu ; souvent les exécutions sont manquées. Pour *Frapin* (exécuté le 2 avril) la tête étant restée suspendue, il a été nécessaire de lui achever de couper le cou avec un couteau. *Sanson* conduit les condamnés à la guillotine dépouillés de leurs chemises et seulement couverts d'un habit attaché sur les épaules. Aussitôt l'exécution, il dépouille les justiciés et les met nus sur l'échafaud, au lieu de ne leur ôter leurs vêtements qu'à l'endroit de la sépulture.

Le Conseil général ordonne la cessation de ces faits « qui blessent la pudeur et les bonnes mœurs ».

— La *Société populaire* ouvre une enquête contre *Sanson* qu'on veut exclure de la Société comme appartenant

Digitized by Google

au parti de *Sénard*, *Mogue* et *Barrault* Une cabale bruyante se tient dans la tribune des femmes ; cette cabale est menée par la femme *Sanson*. *Chalmel* ayant parlé contre *Sénard*, la femme *Sanson* crie : « Hue! *Chalmel;* tête à bas. » Depuis son retour de Paris, *Sénard* prend ses repas dans le ménage *Sanson*.

6 avril (17 Germinal an II) — L'enquête continue à la *Société populaire*. Un témoin dépose que *Sénard* et les Commissaires du *Comité de Sûreté générale* ont voulu le forcer à dire que *Meunier-Badger* avait porté la cocarde blanche en Vendée, ce qui est faux.

— *Veau*, député d'Indre-et-Loire, dénonce au *Comité de Salut public* plusieurs administrateurs contre-révolutionaires (notamment *Bruley* et *Baignoux*).

7 avril (18 Germinal an II) — *Sanson* adresse à la Commune un mémoire justificatif. Il est toutefois obligé de reconnaître une partie des faits relevés contre lui.

8 avril (19 Germinal an II) — Inauguration des bustes de *Lepelletier*, *Marat*, *Chalier* et *Brutus* dans la salle des séances du Conseil général de la commune de Tours. Discours du maire *Baignoux*.

11 avril (22 Germinal an II) — Le *Comité de Sûreté Générale* invite les municipalités à faire dresser un tableau de détenus.

15 avril (26 Germinal an II) — La Commune de Tours fait dresser dans chaque section le tableau des détenus. On devra indiquer la profession du détenu, avant et depuis la Révolution ; son revenu, avant et depuis ; ses relations ; son caractère et ses opinions, etc...

16 avril (27 Germinal an II) — *Ichon* se rend à Preuilly pour régénérer les autorités.

Le représentant *Fréry* arrive à Tours avec une mission pour fonder des fonderies dans le Département.

17 avril (28 Germinal an II) — La *Société populaire et révolutionnaire* de Tours modifie son règlement. — Le

Digitized by Google

Président sera rééligible tous les mois. — La contribution des membres titulaires est fixée à 12 livres.

18 avril (29 Germinal an II) — La municipalité de Tours invite les Comités de sections à dresser la liste des nobles et des étrangers.

— Le Conseil Général de la commune invite le citoyen *Liger* à mettre en musique « l'hymne à l'Éternel » pour être chantée au temple de la Raison les jours de décade.

20 avril (1 Floréal an II) — La commune fait transmettre à *Sanson* le décret du Ministre de l'Intérieur portant que les fonctions d'exécuteur des jugements criminels sont incompatibles avec celles de membre des *Comités de surveillance.*

22 avril (3 Floréal an II) — Dénonciations diverses de la *Société populaire* de Tours.

— Perquisitions domiciliaires.

24 avril (5 Floréal an II) — *Ichon* revient de *Preuilly*, où il a passé 6 jours (16 à 22 avril). Il a régénéré la *Société populaire* et le *Comité de surveillance* ainsi que le Directoire du District. Plusieurs suspects ont été arrêtés.

25 avril (6 Floréal an II) — La *Commission militaire* condamne à mort *Louis Babin*, meunier, âgé de 28 ans, convaincu de propos inciviques ; a colporté des catéchismes fanatiques, concouru à attacher le drapeau blanc au clocher de *Bourgueil* pendant l'invasion.

26 avril (7 Floréal an II) — Exécution de *Babin*.

30 avril (11 Floréal an II) — Le Conseil général de la commune interdit aux aubergistes de loger les ci-devant prêtres et nobles.

— Arrestation d'*Audenet*, coupable de propos contre-révolutionnaires.

MAI

1er mai (12 Floréal an II) — *Francastel*, *Hentz* et *Ichon* épurent les administrations du District d'*Amboise*.

Digitized by Google

3 mai (14 Floréal an II) — Arrestation dans la commune de la *Réunion du Nord* (ci-devant Saint-Symphorien), de *Jahan-Jarossier*, ex-législateur, sur un ordre du *Comité de Sûreté générale* de la Convention. *Jahan-Jarossier* tente de se suicider, mais ses blessures ne sont pas très graves. Il est transféré, avec sa femme et sa fille, à la maison d'arrêt.

— *Bruley* et *Baignoux*, arrêtés sur l'ordre du *Comité de Salut public*, demandent à la *Société populaire* un certificat de civisme. — Le Conseil général de la commune intervient en leur faveur. — Ils sont cependant transférés à Paris.

4 mai (15 Floréal an II) — Le Conseil général de la Commune prie *Ichon* de demander au *Comité de Salut public* la nomination provisoire d'un agent national, en remplacement de *Sénard* qui vient d'être appelé à Paris, au *Comité de Sûreté générale*, et d'un maire, en remplacement de *Baignoux* qui est arrêté.

5 mai (16 Floréal an II) — Le *Comité de Surveillance* de la Section de la Montagne est dénoncé comme ne faisant pas exactement les visites domiciliaires.

6 mai (17 Floréal an II) — Le Tribunal militaire de l'armée de l'Ouest s'installe à Tours. *Pépin*, accusateur militaire, demande un local.

8 mai (19 Floréal an II) — Arrêté du Conseil général de la Commune, arrêtant que les marchands sont tenus d'être constamment approvisionnés et de déclarer tous les mois la quantité et la nature de leurs marchandises. — Il leur est interdit de vendre à un citoyen « au delà de ce qui lui est nécessaire » sous peine d'être traités comme fauteurs d'accaparement.

11 mai (22 Floréal an II) — Le Conseil général de la Commune délivre un certificat de civisme à *Cartier-Douineau* qui vient d'être arrêté.

— Une enquête est faite sur *Sionneau-Duchêne* qui vient d'être arrêté.

Digitized by Google

16 mai (27 Floréal an II) — Le Conseil général de la Commune indique les fêtes qui seront célébrées chaque décade, au Temple de la Raison. La fête à l'Être suprême sera célébrée le 8 juin.

18 mai (29 Floréal an II) — Les mots « Temple de la Raison » seront remplacés sur l'édifice Gastien par l'inscription ci-après : « Le peuple français reconnaît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme. »

20 mai (1er prairial an II) — *Clément de Ris*, administrateur, est appelé à Paris, comme membre de la Commission exécutive de l'instruction publique.

21 mai (2 Prairial an II) — Le Conseil général de la Commune délivre un certificat de civisme à *Vauquer-Simon*, qui vient d'être récemment arrêté.

23 mai (4 Prairial an II) — Arrestation à *Chinon* de l'abbé *Le Suire*, ancien chanoine de la *Sainte Chapelle de Champigny-sur-Veude*, prêtre réfractaire.

24 mai (5 prairial an II) — Installation, à Tours, du 1er tribunal criminel militaire de l'armée de l'Ouest (*Pépin*, accusateur militaire).

25 mai (6 prairial an II) — La commune délivre à *Baignoux* et à *Bruley* des certificats de civisme énonçant leurs titres à l'estime publique.

26 mai (7 Prairial an II) — *Véron*, agent national du District de Tours, récemment arrêté, demande un certificat de civisme.

27 mai (8 Prairial an II) — *Guizol* présente un plan pour la fête de l'Être suprême.

28 mai (9 Prairial an II) — Le Conseil général de la commune se réunira le 31 mai à la *Société populaire* pour fêter l'anniversaire de la défaite du fédéralisme.

30 mai (11 Prairial an II) — L'abbé *Le Suire* est transféré à Tours à la prison de l'Oratoire pour comparaître devant le tribunal criminel.

— Le Conseil général de la commune adresse des félici-

Digitized by Google

tations à *Robespierre* et *Collot d'Herbois* qui ont échappé aux fers des assassins.

JUIN

1er juin (13 Prairial an II) — Le plan de *Guizol* pour la fête de l'Être suprême est approuvé par le Conseil général de la commune.

2 juin (14 Prairial an II) — L'abbé *Le Suire* est condamné à mort par le tribunal criminel.

3 juin (15 Prairial an II) — Exécution de l'abbé *Le Suire*.

4 juin (16 Prairial an II) — *Texier-Olivier*, qui a été arrêté le 9 février, revient à Tours et reprend ses fonctions d'administrateur du département. Il épouse *Jeanne Richard* qui a été acquittée le 16 mars par la *Commission militaire*. — La *Société populaire* signale que deux femmes ont été arrêtées pour n'avoir pas porté de cocarde. — La première, qui est une gagiste, a été condamnée à huit jours de détention. — La seconde, qui est la femme du général *Jacob*, a été acquittée. Pourquoi cette différence ?

5 juin (17 Prairial an II) — Le Conseil général de la commune ordonne l'arrestation de divers citoyens et citoyennes chez lesquels on a trouvé des titres féodaux.

— Des bonnets de la liberté seront placés au-dessus des portes et barrières de la ville.

6 juin (18 Prairial an II) — Arrêté d'*Ichon* ordonnant la translation à *Issoudun* de 80 individus détenus dans les maisons d'arrêt de Tours.

8 juin (20 Prairial an II) — Fête de l'Être suprême — Les autorités y assistent, portant à la main un épi de blé ou une fleur. — Dans le temple de l'Être suprême (église Saint-Gatien) de nombreux discours expliquent au peuple les scènes allégoriques.

13 juin (25 Prairial an II) — *Champigny-Aubin*, député suppléant, étant appelé à la Convention pour remplacer *Jacob Dupont*, démissionnaire depuis le 19 mai

Digitized by Google

pour cause de santé, la *Société populaire et montagnarde* de *Langeais* lui a accordé un certificat de civisme. — La *Société populaire* de Tours ayant contesté son civisme, une enquête est faite à *Langeais*. Elle est favorable à *Champigny-Aubin* « dont le civisme est épuré ».

14 juin (26 Prairial an II) — Le président du bureau de l'administration de l'hospice de la Charité dénonce les ci-devant sœurs bleues qui ont toujours refusé de prêter serment. Cette dénonciation est transmise au *Comité de surveillance révolutionnaire*.

— *Bourbotte* envoie de Nantes un arrêté contre les déserteurs. Cet arrêté sera lu le décadi dans le « Temple de l'Éternel ».

16 juin (28 Prairial an II) — *Ichon* nomme *Perré* maire provisoire, *Bruère* premier agent national et *Gidouin* et *Dutens*, officiers municipaux de la commune de Tours.

18 juin (30 Prairial an II) — Les généraux *Bournel* et *Jacob* annoncent qu'il doit passer 15.000 à 20.000 hommes par Tours et qu'il faut leur préparer le logement.

19 juin (1er Messidor an II) — *Bruley*, *Baignoux* et *Cartier-Douineau*, détenus à Paris, prient le Conseil général de la commune de faire une démarche directe en leur faveur auprès du *Comité de Sûreté générale*. Le Conseil de la commune « passe à l'ordre du jour ».

21 juin (3 Messidor an II) — Le représentant *Bourbotte* arrive à Tours. — Le Conseil général de la commune lui fait donner une maison.

22 juin (4 Messidor an II) — *Sénard* arrive de Paris, porteur d'un arrêté du *Comité de Sûreté générale* qui le réintègre dans ses fonctions d'agent national de la commune de Tours.

Il ouvre à la commune un registre où les patriotes sont invités à porter leurs dénonciations contre les suspects.

23 juin (5 Messidor an II) — *Bourbotte* adresse au

Digitized by Google

District une réquisition pour avoir 40 bouteilles de vin rouge et 30 de vin blanc pour ses besoins personnels. — Elles devront être prises dans les caves des émigrés ou condamnés à mort.

Ichon réquisitionne 100 bouteilles de vin, à prendre dans la cave de *Cane*, sujet anglais, détenu à Tours.

24 juin (6 Messidor an II) — *Sénard* fait arrêter un certain nombre de ses ennemis politiques, notamment *Jeanne Richard*, épouse de *Texier-Olivier*.

27 juin (9 Messidor an II) — Établissement à Tours d'un atelier de salpêtre.

— L'administration du Département est réorganisée par l'agent national du District, que les représentants *Ichon* et *Bourbotte* ont chargé de ce soin.

— La nouvelle administration est composée de : *Lebarbier*, *Guimbault*, *Vaulivert*, *Gerboin*, *Christophe*, *Ducreux*, *Couezeau*, *Cutor*. Le secrétaire *Chalmel* n'ayant pas eu l'agrément de la *Société populaire* donne sa démission et est remplacé par *Voyer*.

28 juin (10 Messidor an II) — Requête au Conseil général du Département :

— Il y a 180 détenus à la maison du Gouvernement; presque tous sont riches. — Il faut qu'ils paient pour les pauvres.

29 juin (11 Messidor an II) — Le Département met en réquisition toutes les voitures de commerce et d'agriculture, ainsi que les conducteurs et les chevaux, pour transporter des grains débarqués à Nantes (dans la traversée du Département, de *Langeais* à *Blois*). Tout citoyen requis qui refusera d'obéir sera traduit au *Tribunal révolutionnaire*.

— Les représentants *Bourbotte* et *Ichon* réorganisent le District de Tours.

Les nouveaux membres désignés par eux sont :

Digitized by Google

Chelle, *Voiturier*, *Bourrée*, *Auger-Valin*, *Bruère* le jeune, *Woorm*, *Et. Leroux*, *Huet-Vaudour*, *Boucher-Gidoin*, *Léturgeon* le jeune, *Desplanques*, *Barré*.

Agent national : *Guiot*.

30 juin (12 Messidor an II) — *Ichon* régénère la *Société populaire* et en exclut les membres suspects de modérantisme.

H. FAYE.

(A suivre.)

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Septembre 1904

Moyenne barométrique : 760mm,20; minimum le 25, à 6 h. du matin, 753mm,90; maximum le 30, à 8 h. 30 du matin, 763mm,38; écart extrême, 9mm,48.

Moyennes thermométriques : des minima, 9°,38; des minima (sans abri), 9°,08; des minima (sur le sol), 8°,26; des maxima, 20°,22; des maxima (sans abri), 23°,15; des maxima (sur le sol), 29°,15; d'une eau de source, 14°,08; du mois, 15°,00.

Minimum le 21, 4°,8; minimum (sans abri) le 21, 4°,3; minimum (sur le sol) le 21, 3°,7; maximum le 5, 28°,8; maximum (sans abri) le 5, 34°,6; maximum (sur le sol), le 5, 40°,5.

Humidité relative, 69; minimum le 5, à 4 h. du soir, 23; maximum les 8, 28, 30, à 7 h. du matin, 100.

Nébulosité moyenne, 5,2; la plus faible, 0,0, les 17, 18, 19, 20, 21; la plus forte, 10,0, le 6. Nombre de jours de soleil, 26; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 169 environ.

Pluie, 28mm,2 en 6 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 114mm,30.

Nombre de jours que le vent a été : 4 jours du N; 5 jours du N-E; 8 jours de l'E; 2 jours du S-E; 1 jour du S-W; 7 jours de l'W; 3 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 4m,5. Plus grande vitesse du vent le 14, à 12 h. 45 du soir, 12m,7 par seconde (vent de l'W).

Rosée les 5, 7, 10, 11, 14, 15, 16, 17, 22, 23, 24, 27, 29; brouillards les 8, 26, 28, 30, à 7 h. du matin; brouillards

Digitized by Google

sur terre le 27 ; halos solaires les 8, 10, 30 ; lueur crépusculaire vive le 25 à 6 h. 17 m. du soir, à l'W ; éclairs au N-E et E à 2 h. et 4 h. du matin, le 12.

Octobre 1904

Moyenne barométrique : 761mm,98 ; minimum le 7, à 7 h. du matin, 749mm,43 ; maximum le 19, à 8 h. du matin, 769mm,96 ; écart extrême, 20mm,53.

Moyennes thermométriques : des minima, 8°,35 ; des minima (sans abri), 8°,06 ; des minima (sur le sol), 7°,58 ; des maxima, 16°,43 ; des maxima (sans abri), 18°,82 ; des maxima (sur le sol), 21°,36 ; d'une eau de source, 12°,40 ; du mois, 12°,48.

Minimum le 30, 2°,2 ; minimum (sans abri) le 30, 1°,7 ; minimum (sur le sol) le 30, 1°,1 ; maximum le 3, 22°,0 ; maximum (sans abri) le 3, 26°,4 ; maximum (sur le sol) le 3, 30°,2.

Humidité relative, 83 ; minimum le 13, à 1 h. du soir, 46 ; maximum les 1, 5, 12, 21, 24, 25, 26, 27, 30 à 7 h. et 10 h. du matin, 100.

Nébulosité moyenne, 6,5 ; la plus faible, 1,2, les 12, 30 ; la plus forte, 10,0, les 4, 18, 21, 22. Nombre de jours de soleil, 22 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 208 environ.

Pluie, 18mm,6 en 7 jours appréciable au pluviomètre et 2 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 63mm,00.

Nombre de jours que le vent a été : 3 jours du N ; 9 jours du N-E ; 7 jours de l'E ; 3 jours du S ; 3 jours du S-W ; 4 jours de l'W ; 2 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 3m,9. Plus grande vitesse du vent le 7, à 7 h. 4 m. du matin, 15m,4 par seconde (vent de l'W).

Gelées blanches les 12, 25, 30 ; rosée les 2, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 28, 29, 31 ; brouillards épais les 4, 5, 12, 21, 24, 25, 26, 27, de 6 h. du matin à 1 h. du soir ; brouillards sur terre les 15, 20, 24, 30 ; halos solaires les 8, 13, 16 ; halos lunaires les 16, 20 ; lueurs crépusculaires, les 14, 24, 29, 30 ; éclairs le 7, à 7 h. 30 m. du soir au N ; passage d'oies sauvages, le 27, à 3 h. du soir, du N au S.

A. CHEUX.

Digitized by Google

CHRONIQUE

Le Congrès de la Loire navigable, qui vient de se réunir à Nantes, a fait, le 25 octobre, une excursion à Chalonnes pour visiter les travaux entrepris au pont de l'Alleud.

Un déjeûner a été servi, dans les chaix de la maison Frémy, aux congressistes et aux visiteurs venus de Nantes et d'Angers.

M. Linyer, président de la Loire navigable, présidait ayant à ses côtés MM. Denis, sénateur, et de la Ferronnays, député de la Loire-Inférieure.

Dans la vaste salle on remarquait encore MM. le général Mercier, Le Cour, sénateurs; Rock, Sibille, députés; Sarradin, maire de Nantes; Joxé, maire d'Angers; Fontanès, représentant le préfet de Maine-et-Loire; Frémy, maire de Chalonnes; Jamin, conseiller de Nantes; Milon, conseiller général de Saumur; Cuénot, Philippe, ingénieurs; Audouin, Prieur, de Farcy, Cointreau, Vielle, Rondeau, le Conseil municipal de Chalonnes, les représentants de la presse nantaise et angevine et plusieurs correspondants de journaux de Paris.

Au dessert, M. Linyer, en quelques mots charmants, remercie la ville de Chalonnes et son maire du cordial accueil qu'ils ont fait aux congressistes. Il salue le groupe de la Fédération régionaliste et tous ceux qui ont contribué à l'entreprise de la Loire navigable.

M. Frémy souhaite avec enthousiasme la bienvenue aux congressistes. Il fait entrevoir le succès des essais de M. Cuénot et ressortir les avantages qu'auront pour les populations riveraines de Maine-et-Loire et pour les ports de la Loire-Inférieure la navigation rendue libre du fleuve. Il termine en portant un toast à M. Cuénot, à ses collaborateurs et au progrès commercial de notre chère patrie.

M. de la Ferronnays dit alors qu'il reste à porter un toast à la santé du conseiller général de Chalonnes, si dévoué à

Digitized by Google

l'entreprise de la Loire navigable. Il espère que les préventions qui existent encore au Conseil général de Maine-et-Loire contre le projet vont achever de tomber et que bientôt tous les départements limitrophes du grand fleuve s'entendront complètement pour arriver au succès. Il boit à la Loire navigable et à la gloire de la patrie française.

M. Cuénot remercie pour les éloges qu'il vient de recevoir et lève son verre à la Loire navigable.

Après le déjeûner, tous les convives ont pris le train de Chalonnes-Anjou et sont descendus au pont de l'Alleud pour examiner les travaux.

Des groupes de curieux attendaient sur la rive droite.

Quelques minutes après, arrivait de Nantes le *Fram* avec environ deux cents passagers.

M. Linyer, puis M. Cuénot ont donné aux congressistes des explications techniques fort intéressantes sur les travaux.

En résumé, les ouvrages actuels se composent de clayonnages maintenus par des pieux et allant des deux rives vers le milieu du fleuve; ils sont espacés d'environ cent trente mètres. Un chenal de cinquante mètres est laissé libre pour la navigation. Ces clayonnages sont destinés à accumuler le sable autour d'eux et à former des plages, où l'on plantera des arbres. On espère ainsi que le chenal central sera toujours d'une profondeur suffisante (de 1^{m}20 à 1^{m}50) pour permettre la navigation en toute saison.

Pendant qu'une partie des congressistes restait sur la rive, l'autre montait sur le *Fram* pour aller visiter les travaux dans toute leur étendue.

Puis, tout le monde s'est embarqué, les uns pour Angers, les autres pour Chalonnes, les communes voisines et Nantes.

Elle fut charmante cette excursion faite par une belle journée d'automne, tantôt à travers les coteaux couverts de pampres multicolores, tantôt sur les rives de la Loire ou sur le fleuve.

***

Le Congrès annuel de chirurgie s'est tenu à Paris dans la troisième semaine d'octobre.

A la suite de leurs travaux, les membres du Congrès ont procédé à l'élection de leur président pour 1906. M. le D^{r} Monprofit a été élu président.

Digitized by Google

Cette haute distinction, cette marque d'estime qui lui sont décernées par ses collègues, sont un légitime hommage rendu aux importants travaux et à la science du Dr Monprofit.

M. le professeur Monprofit est l'un des plus éminents représentants de la science chirurgicale française dans l'Ouest, où il est universellement connu pour ses travaux sur la chirurgie de l'abdomen, de l'estomac et de l'intestin. Les livres importants qu'il a publiés déjà lui ont acquis une renommée internationale et c'est à ces ouvrages qu'il doit certainement la haute distinction que lui ont conférée ses collègues.

C'est la première fois qu'un professeur d'une École de Médecine de province est appelé à cette fonction. Jusqu'à ce moment, tous les présidents étaient choisis parmi les professeurs parisiens.

M. le Dr Monprofit, conformément à l'usage, a été nommé vice-président pour 1905.

***

Nous apprenons avec plaisir que deux de nos compatriotes, résidant à Paris, M. L. Vétault, rédacteur à la *Liberté*, membre du « Vin d'Anjou », et M. G. Dureau, publiciste, secrétaire général des Concerts P. Boquel, ont eu la bonne idée de fonder, sous le titre de *l'Angevin de Paris*, un organe hebdomadaire des intérêts angevins à Paris.

Après avoir rappelé que la plupart des autres provinciaux qui habitent la capitale y possèdent leur journal, MM L. Vétault et G. Dureau expliquent, dans la circulaire qu'ils ont bien voulu nous adresser, que leur but est de resserrer les liens qui doivent exister entre les Angevins de Paris et de défendre leurs intérêts.

« Le nouveau journal, disent-ils, comprendra un service complet d'informations économiques, artistiques et sociales. Une place importante sera réservée aux nouvelles locales, qui ne cessent d'intéresser partout où il émigre l'Angevin fidèle à son pays.

« Parmi ces nouvelles, nous ferons aux échos artistiques la part qu'ils méritent dans notre Anjou, berceau de tant d'esprits brillants et de talents délicats. Cependant, tenant en estime égale et les richesses intellectuelles et les richesses

Digitized by Google

économiques, nous ouvrirons largement nos colonnes à toutes les questions agricoles, industrielles et commerciales et nos efforts constants tendront à favoriser l'importation de nos produits régionaux à Paris.

« Ne voit-on pas qu'un journal comme *l'Angevin de Paris* aidera puissamment, pour ne citer qu'un exemple, à la diffusion heureusement croissante de nos vins ?

« Il n'est pas besoin d'ajouter que le journal sera *absolument étranger à toute confession politique.* Nous sommes persuadés, en effet, que l'amour du pays natal est un terrain sur lequel peuvent se rencontrer et s'unir les tempéraments les plus divers. »

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à *l'Angevin de Paris* et d'adresser à nos deux compatriotes, MM. L. Vétault et G. Dureau, l'expression de nos meilleurs vœux de prospérité pour leur entreprise. — Si l'on en juge — pourquoi non ? — par le premier numéro, que nous recevons au moment où cette note est sous presse, le nouveau journal est assuré d'un grand succès.

***

Le 14 octobre, à l'occasion du Cinquantenaire de la fondation des cours publics de sciences et de lettres, une conférence a été donnée par M. Couffon, dans le local des cours municipaux.

Après quelques mots d'excuses et quelques paroles aimables à l'adresse du public, M. Couffon a rappelé à grands traits certains points de l'histoire scientifique et littéraire de notre cité :

Du treizième siècle à la fin du dix-huitième, Angers — dit-il — fut le siège d'une Université fameuse, où la Théologie, les Sciences et les Lettres comptèrent de nombreux docteurs, parmi lesquels Mathieu Ménage, Babin, Pocquet de Livonnière, François Prévost, Jean Michel, Hunault et tant d'autres sont connus de vous, de nom tout au moins.

Le Directoire dota Angers des Écoles centrales dont les savants professeurs Duboys, Benaben, Grille, Papin et Renou firent briller d'un nouvel éclat l'auréole littéraire et scientifique de l'Anjou.

Sous le Premier Empire, la concurrence de Rennes et de Poitiers fut funeste à notre ville, qui, malgré de vives sollicitations, ne put obtenir une Faculté de droit.

En compensation, elle eut en 1804 une Académie qui, après cinquante ans de durée, c'est-à-dire en juin 1854, fut supprimée

Digitized by Google

lorsque l'on réduisit à seize le nombre des Académies en France. Cette mesure provoqua des démarches de la municipalité, qui réclamait en vain pour Angers un dix-septième centre académique.

Des cours municipaux, plus ou moins réguliers, prirent alors naissance : on y traitait quelques points spéciaux des diverses branches des connaissances humaines. Ces cours maintinrent l'activité intellectuelle d'Angers et lui permirent de garder un rang honorable parmi les villes amies des Sciences et des Lettres.

Tels étaient, entre bien d'autres, les titres de la ville d'Angers lorsqu'il y a cinquante ans, le 22 août 1854, le Ministre de l'Instruction publique décréta la création d'écoles préparatoires à l'enseignement supérieur des Lettres, des Sciences et des Arts, écoles destinées à compléter les centres académiques.

Dans l'exposé des causes qui motivèrent cet arrêté, Angers se trouve nommée la première entre les villes qui purent recevoir une de ces écoles, comme n'ayant pas cessé de montrer pour les Sciences et les Lettres la plus louable munificence.

C'était l'équivalent d'une promesse pour la ville d'Angers. De vives polémiques s'engagèrent aussitôt et, grâce à l'activité et à l'initiative de M. de Lens, inspecteur d'Académie, intelligemment secondé par la presse locale et la municipalité, qui acceptait de faire les sacrifices nécessaires, un décret impérial du 7 juillet 1855 dotait Angers d'une école préparatoire.

Conformément à un programme, dressé par une savante commission, sous la présidence du chimiste Dumas, divers cours étaient institués et les professeurs devaient y enseigner : les mathématiques, la mécanique, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, la littérature française, l'histoire de France, la géographie physique et politique et le dessin. Les étudiants étaient inscrits après examen, ils prenaient dix inscriptions et le couronnement des études devait être le certificat de capacité délivré à la suite de plusieurs épreuves sérieuses subies devant les professeurs de l'École sous la présidence d'un professeur d'une Faculté de l'État.

Entretenue par la ville d'Angers, la nouvelle École était rattachée à l'Université, qui en nommait les professeurs et en dirigeait l'enseignement. Pour abriter cette institution naissante, le Conseil général concède gratuitement les bâtiments du Petit-Séminaire ; tout était donc prêt pour la rentrée d'octobre, lorsque des circonstances diverses retardèrent l'inauguration de l'École jusqu'au mois de février. Pendant vingt-sept années, les cours de l'École des Sciences, des Lettres et des Arts furent suivis par un nombreux public désireux de s'instruire.

Les professeurs, d'ailleurs, composaient un personnel d'élite ; parmi eux beaucoup se sont fait un nom dans l'histoire des Lettres, des Sciences et des Arts et il me suffira de vous citer entre autres

Digitized by Google

ceux de MM. Zévort pour l'histoire, Farge et Boreau pour les sciences naturelles, Brossard de Corbigny pour la chimie, enfin de M. Dauban pour le dessin.

Toutefois l'École ne remplissait pas complètement le but proposé. Si de très nombreux auditeurs se pressaient aux cours, la minorité seule était inscrite et, en vingt-neuf ans, deux élèves seulement demandèrent l'examen et obtinrent le diplôme. Un tel état de choses permet à M. Prieur de déclarer au Conseil municipal, le 27 juin 1881, que l'École préparatoire ne répondait pas à ce qu'on en attendait et ne produisait pas les résultats désirés. A la suite de cette déclaration, le 7 décembre suivant, quelques conseillers municipaux parlent de modifier l'École. Malgré tout, aucune résolution ne fut prise et l'École demeura telle que par le passé, sans élèves régulièrement inscrits, mais non sans utilité pour les auditeurs bénévoles qui suivaient assidûment les cours.

Cependant cette proposition ne devait pas tomber dans l'oubli et, quatre années plus tard, le 27 mars 1885, M. de Chataux, conseiller municipal, soulève à nouveau la question et, le 29 avril, le Conseil, adoptant les conclusions du rapporteur, vote la suppression de l'École préparatoire à l'enseignement supérieur des Lettres, des Sciences et des Arts. Mais, considérant qu'il ne doit pas priver ses concitoyens des utiles enseignements qu'ils peuvent retirer de certaines leçons publiques et gratuites, le Conseil municipal décrète l'institution de plusieurs cours purement municipaux, sans aucune attache officielle, où seraient enseignées différentes matières capables d'attirer l'auditeur et de captiver son attention. Les cours conservés sous le nom de « Cours municipaux » étaient ceux de chimie, de physique, d'histoire naturelle, de littérature et d'histoire. Les cours de mathématique, de mécanique et de dessin étaient réunis à l'École régionale des Beaux-Arts; en revanche les cours publics déjà existants, d'allemand et d'anglais, étaient annexés au nouveau cours. C'était donc une réorganisation de l'ancienne École plutôt qu'une création nouvelle. Les Cours municipaux furent ouverts le 15 octobre 1885, sous la direction de M. Bleunard.

Après avoir démontré l'utilité des cours municipaux actuels tant au point de vue littéraire qu'au point du vue scientifique et industriel, M. Couffon termine en ces termes :

Osons donc le dire, les Cours municipaux satisfont dans la limite de leurs forces un besoin moral élevé; leur création fut un progrès, leur existence est un bienfait. D'ailleurs qui pourrait mieux faire leur éloge que votre présence aux leçons, cet empressement de la foule, ces murmures approbateurs, ces applaudissements qui sollicitent le zèle des conférenciers.

Digitized by Google

Est-ce à dire pour cela qu'il ne reste rien à faire pour fortifier leur action, agrandir leur sphère, répondre dignement à cette constante assiduité, à ce zèle des auditeurs? Non! des améliorations sont encore nécessaires, mais elles concernent surtout le côté matériel; nous sommes parsuadés que nos édiles y consacreront quelques-uns de leurs loisirs.

S'améliorer est le but constant des Cours municipaux, car ne pas avancer c'est reculer, et chaque année doit être marquée par une tentative de progrès. Du reste, succès oblige et, citant encore le docteur Farge, je vous dirai que « vos encouragements doivent être le point de départ de nouveaux efforts »; soyez persuadés, Monsieur le Maire, Mesdames, Messieurs, que c'est ainsi qu'ils sont compris par ceux dont la devise pourrait être : « Toujours vers le mieux et pour le bien du plus grand nombre. »

M. Préaubert, l'éminent professeur de chimie, a ensuite émerveillé l'auditoire avec ses explications et ses expériences sur l'air liquéfié.

***

Un groupe d'amis et d'admirateurs de l'auteur des *Heures calmes*, F.-E. Adam, a résolu de rendre un hommage mérité à la mémoire du poète angevin, officier de l'Instruction publique, lauréat de l'Académie française, maître ès jeux floraux, membre de la Société philotechnique, etc., et de lui élever par souscription un modeste monument dans le cimetière de Combrée, où il repose maintenant. Déjà la veuve du poète regretté et le collège de Combrée, dont il fut un des élèves les plus distingués, ont gracieusement offert pour ce monument, la première un buste très ressemblant de son époux, le second un superbe livre de marbre sur lequel est gravée une des plus belles poésies de F.-E. Adam; et M. E. Dolivet, l'éminent sculpteur, fidèle à une vieille amitié, met au point la maquette du monument projeté, que nous désirerions voir terminé pour cette *Avrillée* si bien chantée par notre poète, en des vers exquis dont François Coppée vante la grâce et la fraîcheur dans la préface qu'il a écrite pour les *Heures calmes*.

Ceux de nos lecteurs qui désirent contribuer à l'érection du monument sont priés d'envoyer leur souscription, soit à M. Louis Papin *(Paul Pionis)*, château de Bois-Commeau, par Clefs (Maine-et-Loire), soit à M. Bonneval, directeur du journal *L'Athénée*, 36, rue Notre-Dame-de-Lorette, Paris.

Digitized by Google

La liste des souscriptions paraîtra dans l'*Athénée*, ainsi que le compte rendu des dépenses, que pourront ainsi contrôler tous les souscripteurs.

***

Premier Concert extraordinaire.

Le dimanche 30 octobre avait lieu la première matinée de la Société des Concerts populaires.

L'orchestre, dirigé par M. Brahy, dont l'entrée a été saluée par des applaudissements unanimes, a rendu, avec une grande perfection, la *suite en ré* de Bach et l'ouverture de *Léonore* de Beethoven.

Mais la grande attraction était la présence d'Eugène Ysaye.

Ce maître du violon, que les habitués de nos Concerts avaient eu le plaisir d'entendre plusieurs fois en 1882, 1884, 1886, 1888 et 1893, les a absolument émerveillés. Il est impossible de rêver artiste plus idéal et nous ne saurions dire qui nous a le plus enthousiasmés ou du violoniste au jeu impeccable, au doigté sûr, à l'archet puissant, à la sonorité expressive, ou du musicien consommé qu'est Eugène Ysaye. « Celui qui traduit avec tant de conviction, tant de puissance et de vérité la pensée d'un Bach et d'un Beethoven, écrit excellemment M. de Romain dans *Angers-Artiste*, me semble se placer par le fait même au-dessus de toute considération sur la perfection d'une technique que nul ne songe à discuter. Insister sur les moyens d'expression, quand il s'agit d'un artiste possédant à ce suprême degré la faculté d'émouvoir, devient une superfétation. »

Une ovation, comme peut-être jamais n'en vit la salle du Cirque, fut faite à M. Eugène Ysaye après le Concerto en *mi* de Bach et celui en *ré* majeur de Beethoven.

M. Ysaye n'est pas seulement un violoniste de talent, un musicien de génie; il est aussi un chef d'orchestre de premier ordre. Si nous n'avions connu la réputation qu'il a conquise dans cet ordre d'idées aux Concerts symphoniques de Bruxelles, la maëstria avec laquelle il a dirigé l'exécution d'une *Fantaisie pour orchestre sur des airs populaires wallons*, de son frère, nous eût complètement édifiés. Disons, d'ailleurs, que cette fantaisie de Th. Ysaye, écrite un peu dans le genre des compositions de Chabrier, avec la même verve et peut-être plus de sonorité, a terminé dignement la séance, apportant une

Digitized by Google

note gaie et reposante après l'audition de quatre œuvres importantes de Bach et de Beethoven.

Premier Concert populaire.

Il eût été vraiment délicieux ce premier concert, qui commençait par la *Symphonie pastorale* de Beethoven, où figurait l'*Ouverture du roi Lear* de Berlioz et qui se terminait par la *Marche d'Athalie* de Mendelssohn, si le chaotique Roméo et Juliette de Tschaikowsky n'était venu détruire l'harmonie d'un programme bien compris et déjà suffisamment étendu. Tous ces morceaux, exécutés par l'orchestre sous la direction de M. Brahy, ont été bien rendus.

Les airs de *Xerxès* et de *Demetrio* de Haendel nous ont fait de nouveau applaudir la belle et grande voix de M. Paul Daraux, un chanteur bien connu du public angevin. Cet excellent baryton a dit encore avec beaucoup de sentiment et de charme une intéressante composition de G. Doret intitulée *Recueillement* et *Moisson prochaine* de Ch. Kœchlin.

***

Le 30 octobre, la Société des *Angevins à Paris*, profitant des Fêtes de la Mutualité, qui avaient attiré un grand nombre de nos compatriotes dans la capitale, a offert un vin d'honneur aux excursionnistes et aux mutualistes d'Anjou, au siège social, rue Saint-Denis.

Tous les Angevins de passage à Paris avaient été invités.

La réception a eu lieu à 9 heures du soir, sous la présidence d'honneur de M. Beziau, de M. le docteur Perchaux, président actif, assisté de MM. Latapie, vice-président; Véron, trésorier; Maupoint, secrétaire; Besson, Pinot, Landeau, Lebreton Élie, membres du bureau.

On remarquait en outre Mmes Beziau, Fouillée, Meunier, etc., etc., MM. Fouillée, Ravary, Vaillant, Aubry, Monnier, etc., habitant Paris, et MM. Paul Cardi, membre honoraire de la Société; Picot, E. Triquier, Triquier fils, Philippe, Tranchant fils.

M. le docteur Perchaux a pris le premier la parole. Il a rappelé les souvenirs qui unissent les Angevins de Paris au pays natal et souhaité la bienvenue aux compatriotes, qui sont venus passer quelques heures à Paris.

M. Paul Cardi a remercié les Angevins à Paris de leur si cordial accueil.

Digitized by Google

Après M. Paul Cardi, M. Picot a exposé les progrès de la mutualité en Anjou, et M. Triquier a porté un toast à la Société.

A propos des Angevins à Paris, sait-on quel est le nombre de nos compatriotes habitant la capitale eux et leurs familles? C'est un détail peu connu. Ce nombre est de 5.000 environ, d'après le relevé effectué sur les listes électorales. C'est une véritable cité angevine au milieu de la capitale !

***

Le *Petit Journal* relate, dans une de ses dernières chroniques militaires, les actions d'éclat accomplies pendant la guerre de 1870-71.

Il raconte notamment les exploits du cuirassier Gaspard Goujon, né le 28 septembre 1834, à Isenay (Nièvre).

M. G. Goujon est bien connu à Angers. Ancien négociant en bière, il demeure actuellement 131, route de Paris.

Au moment de la capitulation, Goujon était cuirassier, à Metz. Sa femme était cantinière. Il s'habilla en civil, monta avec sa femme dans la voiture de la cantine, passa les lignes ennemies, profitant de ce que les Allemands ne considéraient point les cantiniers comme des soldats. Il arrive ainsi à Pont-à-Mousson.

Voici alors ce que raconte le *Petit Journal* :

« A une dizaine de kilomètres en avant de la ville, sa voiture fut arrêtée par un poste de grenadiers poméraniens. Il fallut parlementer. Notre cuirassier, roublard, allait s'en tirer, lorsque le sergent de grenadiers, qui parlait français, lut tout haut sur un des panneaux cette inscription révélatrice : « Madame Goujon, cantinière, Garde Impériale ! »

— Garde Impériale, s'écria-t-il, demi-tour ! A Metz !

« Goujon, interloqué, se souvint alors qu'il lui restait, dans le fond de son coffre, une vieille bouteille d'eau-de-vie. Il hésitait tout de même à en offrir une tournée, lorsque précisément le sous-officier lui demanda s'il n'avait pas quelque chose à boire.

« Goujon se précipite, distribue des verres, mais se trompe de bouteille et, en place d'eau-de-vie, verse aux Allemands de l'eau salée, achetée dans une tannerie et dont, à défaut de sel, on se servait à Metz pour faire la soupe.

« Fureur des grenadiers qui se croient empoisonnés. Ils poussent des cris de fauve et veulent embrocher Goujon et sa femme avec leurs baïonnettes.

Digitized by Google

« Par des gestes désespérés, le cantinier essaie de leur faire comprendre sa méprise. Il brandit la vraie bouteille d'eau-de-vie, en avale une gorgée, puis l'offre au sergent, qui la goûte à son tour.

« — Bon schnaps ! déclare-t-il.

« Tout s'apaise. Les Allemands, après une rasade générale, font claquer leur langue en signe de satisfaction. Goujon propose généreusement une seconde tournée et il obtient comme compensation de continuer sa route. »

Accueilli par des cris furieux à Pont-à-Mousson, où l'on hésite à le reconnaître pour un soldat français, Goujon, après de nombreuses péripéties, passe par Saint-Germain, Romorantin, Beaugency et se rend enfin à Perpignan. Il était le seul du régiment qui fût revenu.

Et après avoir raconté en détail toute cette histoire, le journal ajoute :

« Goujon fut envoyé à Angoulême, où il fut versé jusqu'à la fin de la campagne, comme brigadier trompette, dans un régiment de marche. Trois ans plus tard il prenait son congé. Il attend toujours la médaille militaire. »

Nous souhaitons que cette récompense, dignement méritée, ne se fasse pas attendre plus longtemps et qu'elle soit enfin décernée à notre vaillant compatriote.

***

La consécration de l'église Notre-Dame, à Angers, a été faite, le 13 octobre, par Mgr l'Evêque.

Cette église, dont on peut critiquer certains détails, constitue certainement l'un des édifices les plus originaux de notre Anjou. Elle fait grand honneur à M. Beignet, l'architecte, qui en a dressé les plans, et aux artistes qui l'ont ornée de peintures et de vitraux.

***

Le 29 septembre, on a placé à la Cathédrale le Christ du Palais de Justice. Il a été fixé au mur sud de la nef, en face de la chaire.

La bénédiction solennelle en a été faite, le dimanche 8 octobre, par Mgr l'Évêque.

***

Digitized by Google

Le 25 septembre, M. de Soland, maire de Thouarcé, a été élu conseiller d'arrondissement du canton de Thouarcé, en remplacement de M. du Bouchet, nommé conseiller général.

***

Notre compatriote, M. Gobô, l'artiste bien connu, vient de publier à la librairie Germain et G. Grassin une série de douze cartes postales d'un grand mérite artistique.

Ces cartes sont en simili-aquarelle et en chromo-lithographie aux huit couleurs. Les sujets sont traités avec un art ravissant et forment de véritables tableaux. En voici la liste :

Le Jardin du Mail, la statue du roi René, la Tour du pont de la Haute-Chaine, Vue générale du Château, les ruines de l'église Toussaint, le Cloître du Musée Saint-Jean, le pont-levis du Château, la Maison Adam, la Cathédrale, le logis Barrault, la Tour Saint-Aubin, le Musée Pincé.

Les Angevins et les amateurs feront, nous en sommes sûrs, excellent accueil à l'œuvre nouvelle de notre distingué compatriote.

***

Le 26 octobre, une conférence a été donnée, dans la salle des fêtes de la mairie, par M. le capitaine Capé, sur l'*Esperanto* et les avantages d'une langue artificielle pour les relations internationales.

Le résultat de cette conférence a été la fondation d'un groupe espérantiste à Angers.

***

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Jean-Gaspard Brouard, maire de Montreuil-sur-Maine, décédé, le 8 octobre, au château du Poirier. Il était âgé de soixante-quartorze ans.

M. Brouard était le beau-père de M. Boutton, conseiller général et maire des Ponts-de-Cé, auquel nous adressons, ainsi qu'à la famille de M. Brouard, l'expression de nos respectueuses condoléances.

Les obsèques ont été célébrées le 11 octobre, en l'église de Montreuil-sur-Maine, et le lendemain en l'église Saint-Joseph à Angers.

***

Digitized by Google

M. le colonel Broutta est mort, à Saumur, le 20 octobre. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

En 1870, il avait pris part, en qualité de lieutenant-colonel, à la charge de Reichshoffen, où il fut blessé. Laissé sur le champ de bataille et soigné par l'ennemi, il revint en France amputé du bras droit.

***

M. Paul Monden de Genevraye, conseiller honoraire à la Cour d'appel d'Angers, a succombé, le 21 octobre, à la maladie cruelle dont il souffrait depuis longtemps.

Sa mort douloureuse est un deuil sincère pour tous ceux qui l'ont connu, une tristesse profonde et un regret amer pour tous ceux qui l'ont aimé.

Ses obsèques ont été célébrées en l'église Saint-Joseph, au milieu d'une affluence considérable de parents, d'amis et de notabilités. La Cour, en robes rouges, assistait à la cérémonie funèbre. On sait, en effet, que M. de Genevraye était conseiller honoraire. Et, sur la tombe entr'ouverte, M. le comte de Blois, dans un discours que nous sommes heureux de reproduire, a fait l'éloge de son collègue au Conseil général et du vaillant soldat de 1870.

J'espérais qu'une autre voix que la mienne, celle d'un ami de vieille date, président actuel du Conseil général, retracerait devant cette tombe la carrière de l'homme éminent qui va y descendre.

A son défaut et à défaut de bien autre chose, je vais tenter de le faire en y mettant tout mon cœur.

Caractère énergique, intelligence vive, ayant puisé dans ses traditions de famille l'amour de la justice, du droit et de la liberté — *forum et jus* — ne séparant jamais les devoirs de l'homme du monde de ceux de sa profession ; ne dépouillant sa robe que pour demander aux arts et à la littérature le délassement des fatigues du Palais ; réunissant enfin dans le plus rare équilibre les qualités du jurisconsulte et de l'orateur ; tel était le magistrat dont, au lieu d'une pâle esquisse, un de ses anciens collègues de la Cour ou l'un des maîtres du barreau angevin aurait tracé à ma place, un superbe portrait.

Lorsqu'au Conseil général, je suis devenu le collègue de M. de Genevraye qui y avait remplacé son père et y représentait, depuis plus de 20 ans, le canton de Longué, j'ai reconnu bien vite à la parole mesurée et naturellement élégante le brillant substitut, le président d'assises dont le renom était venu jusqu'à moi. Mais déjà la cruelle maladie qui devait l'emporter avait, sans abattre

Digitized by Google

son courage, comme teinté de nuances mélancoliques, son beau talent.

S'il ne pouvait plus prendre uue part active aux travaux de nos commissions, du moins donnait-il de temps à autre à nos séances publiques un éclat incomparable.

Il est tel de nos débats dans lequel un autre magistrat de vieille roche, Ernest Guibourg, lui donnait la réplique, qui est et restera célèbre dans les fastes de notre assemblée départementale.

Que dirai-je du soldat? Dans cette phase de sa vie, je n'ai été pour ainsi dire qu'un témoin indirect, puisque le bataillon auquel j'appartenais a combattu loin du sien. La première fois que je vis le capitaine de Genevraye ce ne fut point au Palais de Justice.

C'est dans la cour de cette caserne de la Visitation dont les débris éveillent en moi, et probablement en quelques autres, de lointains et douloureux souvenirs.

Là, se sont formés ces groupes de cœurs vaillants — les magistrats et le barreau ne formaient pas le moins vigoureux — qui, au lendemain de nos premiers désastres, ne voulant pas désespérer de la France, étaient venus mettre en commun, leur foi dans le relèvement du pays et aussi leur inexpérience des choses de la guerre. Je revois la tournure élégante, le profil fin et fier de Genevraye.

Ceint d'une cartouchière par-dessus ses habits civils et armé d'un mousquet, il exécutait avec la méthode et la précision d'un soldat de métier les commandements du sergent instructeur.

Je ne l'ai pas retrouvé pendant la campagne, mais j'ai connu intimement celui qui fut son chef et bientôt son ami : j'ai nommé le comte Christian de Bernard. Il repose tout près de cette tombe. Je tiens de lui l'épisode suivant, qui suffirait à lui seul à fixer le caractère et les traits de celui que nous pleurons.

C'était à Villersexel. Les Allemands s'étaient emparés du château; ils l'avaient formidablement fortifié et dirigeaient de l'une de ses portes un feu nourri sur les troupes françaises.

Le général qui commandait donna l'ordre au commandant de Bernard d'enlever la porte avec une compagnie. Bernard, qui avait souci de la vie de ses hommes, lui fit remarquer qu'un coup de canon enfoncerait la porte et épargnerait sa jeune troupe. — « Soit, dit le général, je vous donne dix minutes. »

Un camarade, mort lui aussi, le capitaine adjudant-major Thouin, s'élance à la recherche du canon. Comme il ne revenait pas, le général s'impatiente et Bernard, mettant pied à terre, s'approche de Genevraye : « Mon pauvre Genèvraye, dit-il, c'est à vous de marcher, mais vous n'irez pas seul. — Merci, mon commandant », fut la seule réponse. Au même moment, Thouin débouchait, avec un canon, la porte était enfoncée et les mobiles, victorieux s'emparaient en un clin-d'œil de la porte et du château.

Digitized by Google

Lorsque M. de Bernard voulut féliciter Genevraye, celui-ci répondit simplement : « Mon sacrifice était fait. » Et l'homme qui parlait ainsi avait laissé derrière lui une jeune femme et deux petits enfants.

Vos enfants, Messieurs, recueilleront ce trait pour le transmettre aux leurs : il prendra place dans nos annales locales auprès de ceux qui ont conquis à nos autres bataillons angevins, dans les sombres journées de décembre 1870, une réputation méritée d'endurance, de bravoure et de solidité.

Et maintenant, mon cher capitaine, recevez nos adieux. Nous devions cet hommage, moins à vous dont la générosité, la bonté, la résignation vous ont mérité de résider auprès de Celui dont vous avez publiquement confessé la foi dans les dernières années de votre vie, qu'à la compagne admirable qui a soutenu et soulagé votre longue et courageuse agonie, qu'aux enfants qui vous pleurent et enfin au sentiment de cette estime profonde, de cette sympathie générale qui font la dignité et l'émotion de vos funérailles.

X***

A Travers les Livres et les Revues

Le dernier *Bulletin de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (fascicule de juillet-août) contient le rapport fait, au nom de la Commission des Antiquités de la France, sur les ouvrages envoyés au concours de l'année 1904, par M. Salomon Reinach, membre de l'Académie. J'en détache le passage suivant :

« La première médaille est attribuée à M. le comte Bertrand de Broussillon, auteur d'un ouvrage considérable sur la maison de Laval et éditeur de plusieurs cartulaires importants. *La Maison de Laval*, formant un ensemble de cinq volumes, dont le dernier a paru en 1903, est une œuvre historique de grande valeur. Une connaissance approfondie des sources, tant imprimées que manuscrites, a permis à M. de Broussillon de restituer en tous leurs détails les annales d'une des plus illustres parmi les maisons féodales du Maine. On trouve dans cette histoire le texte ou tout au

Digitized by Google

moins l'analyse de 3:410 pièces, datant de 1020 à 1605, époque à laquelle Laval et Vitré cessèrent d'appartenir à la famille qui en portait le nom. Ces documents ont été empruntés aux archives locales et aux principaux dépôts parisiens. M. de Broussillon a témoigné d'une patience inlassable et d'excellentes qualités de méthode en réunissant et en classant cette masse énorme de matériaux. Grâce à la collaboration de M. Paul de Farcy, il a pu enrichir son livre de nombreuses gravures, reproduisant des sceaux et des monuments funéraires, qui le recommandent spécialement à l'attention des archéologues. Enfin, un index très complet des noms propres de personnes et de lieux, dû à M. Vallée et qui ne comprend pas moins de 350 colonnes d'impression, permet de s'orienter facilement dans cet ouvrage et rend ainsi plus accessibles une foule de documents de tout ordre, d'un prix inestimable pour l'histoire du Maine, de la Bretagne orientale, de l'Anjou et de plusieurs autres provinces.

« Sous le titre de *Cartulaire de l'Abbaye de Saint-Aubin d'Angers*, M. de Broussillon n'a pas seulement reproduit la teneur d'un précieux recueil d'actes composé vers 1175; il a reconstitué, pour ainsi dire, la partie la plus ancienne, antérieure au début du XIIe siècle, des archives d'un des plus fameux monastères de l'Anjou. Le premier tome comprend la transcription de 392 chartes du Cartulaire de Saint-Aubin; le second donne le texte ou l'analyse de 554 pièces antérieures à l'an 1200, qui ont été recueillies dans divers dépôts de Paris ou de la province; enfin, le troisième est presque entièrement rempli par un index très soigné dû à M. Eugène Lelong.

« A ces huit volumes, qui ont motivé le jugement de notre Commission, M. de Broussillon a joint neuf autres volumes ou brochures qui, en raison des millésimes inscrits sur les titres, ne pouvaient être admis au présent concours. Il faut les signaler cependant, car ils attestent hautement du zèle de M. de Broussillon pour tout ce qui concerne l'histoire du Maine. L'auteur n'est pas un inconnu pour nous; son nom a déjà figuré avec honneur à l'un de nos précédents concours et ç'a été un plaisir pour notre Commission de pouvoir enfin récompenser, par la distinction la plus élevée dont elle dispose, une œuvre historique qui conservera un rang honorable parmi les plus solides de notre temps. »

Digitized by Google

M. E.-M. de Voguë a consacré, dans le *Gaulois*, un article du plus grand intérêt au *Journal de bord d'un aspirant*. Bien que la *Revue de l'Anjou* doive rendre compte, dans son prochain numéro, de l'œuvre, si justement appréciée, de notre jeune compatriote, on nous saura gré de reproduire quelques lignes de cette étude de M. de Voguë, la plus délicate peut-être qui soit sortie de la plume de l'éminent académicien :

« Vous êtes la jeunesse, Hilde!... Elle vient à la tête du revirement : elle arrive avec un nouveau drapeau... » — Ces mots de Solness le constructeur, tout chargés du sens profond que fait apparaître le plus poignant des drames d'Ibsen, me revenaient à la mémoire tandis que je lisais le moins ibsénien des livres : ce *Journal de bord d'un aspirant*, publié sous le pseudonyme d'*Avesnes*. Livre aimable par le parfum de jeunesse qui s'en exhale, instructif par les renseignements qu'il nous donne sur la formation d'une intelligence et d'une sensibilité. C'est chose rare aujourd'hui qu'une œuvre de jeune vraiment jeune; il semble que la plupart de nos débutants aient déjà vieilli dans le métier, et parfois qu'ils y aient pourri. Désolante est la science précoce de la vie chez les plus hâtifs, agaçante chez d'autres l'assurance doctrinale qui leur en tient lieu.

« Rien de pareil chez l'apprenti marin doublé d'un conscrit littéraire : il ouvre de grands yeux curieux, il regarde le vaste univers et s'y regarde naître à sa vie d'homme, à son devoir d'officier. Je ne soulèverai pas le masque imposé au jeune Avesnes par la discipline du bord; mais la signification de son livre eût été grandement accrue s'il avait pu signer de son vrai nom : un nom honoré dans nos assemblées politiques, synonyme de fidélité à toutes les traditions de l'Ancienne France. Fils d'une vieille race de la vieille terre angevine, les souffles des temps nouveaux et des nouveaux mondes le pénètrent, le transforment; on le voit, dans ce *Journal*, qui fait sa mue, s'oriente vers l'avenir, cherche l'adaptation des énergies ancestrales aux besoins de son siècle.

. . . . . .

« L'aspirant, qui justifie si bien son joli titre, vogue à cette heure vers les côtes de Chine. En touchant la terre de France, il nous a jeté son petit volume, comme on lance la bouteille à la mer. J'hésitais à parler de ce livre : une dédicace trop aimable me mettait dans l'embarras. Je passe outre à mon

Digitized by Google

scrupule. C'est faire œuvre utile que de signaler toute publication qui propage le goût et le sens des choses maritimes. »

M. Bonnet, professeur d'anglais au Lycée David d'Angers, vient de faire paraître à la librairie Germain et G. Grassin, sous le titre d'*English Proverbs*, un petit recueil des principaux proverbes anglais, groupés méthodiquement d'après les divisions du nouveau programme d'enseignement des langues vivantes.

« Il nous a paru, dit l'auteur dans sa préface, qu'un choix judicieux de proverbes anglais serait un excellent livre dans la bibliothèque d'un étudiant de la langue anglaise et un livre indispensable aux élèves de toutes les classes où l'on enseigne les langues vivantes par la méthode directe. »

C'est ce livre, d'un format élégant et commode, que nous donne M. Bonnet. Il obtiendra certainement le grand succès qu'il mérite.

Le Correspondant, dans le fascicule du 25 septembre, reproduit la conférence donnée, pendant l'hiver dernier, à l'Université catholique, par M. l'abbé Ch. Marchand, sur *la religion à Londres, en 1904*. Ceux de nos lecteurs qui n'ont pas eu la bonne fortune d'entendre le savant professeur, trouveront dans ces pages l'exposé très curieux et très précis d'une situation sur laquelle on a beaucoup moins d'idées nettes que de préjugés.

Le second volume de la 33e session de l'Association française pour l'avancement des Sciences, qui s'est tenue à Angers, l'année dernière, sera distribué à l'heure où paraîtront ces lignes. Il contient les notes et mémoires présentés aux diverses sections du Congrès. Qu'il me soit permis de citer, parmi les communications qui intéressent plus particulièrement l'Anjou, celles de MM. Sebillot, sur *les traditions populaires de l'Anjou;* Desmazières, sur une *statuette préhistorique en grès trouvée à Blaison;* Biaille, sur un *silex* et des *ossements trouvés au confluent de la Loire et du Layon;* Dr Jagot, sur l'*œuvre angevine des colonies de vacances;* Joseph Joûbert, sur *les Somalis et le Somaliland;* L. de Farcy, sur *la Croix d'Anjou* et *les tapisseries de la cathédrale;*

Digitized by Google

P. Petrucci; *la musique en Anjou au XV^e siècle*, et G. Fleury, sur le *portail occidental de la cathédrale d'Angers*.

L'*Eventail* et *Angers-Artiste* viennent de réapparaître, à l'heure où tombent les premières feuilles d'automne. Ils plaideront, cette année encore, avec succès, la cause de l'art à Angers.

A signaler aussi :

Dans la *Revue des Facultés catholiques de l'Ouest* (octobre 1901), un article, tout plein de remarques judicieuses et de faits, sur l'*art angevin*, de M. G. Ferronnière;

Dans l'*Anjou historique* (novembre 1904), *les cambriolages des maisons à Angers*, en 1793, par M. l'abbé Uzureau;

Dans les *Annales Fléchoises* (octobre et novembre 1904), *Jacques Gretser et ses ouvrages imprimés à La Flèche* (1608-1609), par M. L. Calendini; le *Budget des garnisons d'Angers et de La Flèche, en 1611*, par M. P. Calendini; *Notre-Dame du Chêne à Vion, au XVIII^e siècle;* l'*Évêque d'Angers* [Maurice le Peletier] *et le Lieutenant général de La Flèche* (1693), par M. l'abbé Uzureau.

Ch. U.

Digitized by Google

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE

Pierre DE VAISSIÈRE. — **Gentilshommes campagnards de l'ancienne France.** Étude sur la condition, l'état social et les mœurs de la noblesse de province du XVI[e] au XVIII[e] siécle. — Paris, Perrin, 1903. 1 vol. in-8°, 424 pages.

« Aux yeux de beaucoup de gens, encore aujourd'hui, écrit l'auteur au début du livre que nous venons signaler à l'attention des lecteurs de la *Revue de l'Anjou*, l'ancienne noblesse de France s'incarne en deux types : le haut et puissant baron féodal du moyen âge, le courtisan brillant et raffiné des dernières années de la monarchie. L'un et l'autre sont alternativement évoqués et mis en scène, suivant l'occasion, et des réflexions en général assez peu variées que suggèrent les abus de l'époque féodale ou la corruption de la cour de Louis XV, l'on prend thème d'ordinaire pour déplorer que notre noblesse n'ait jamais pu être autre chose qu'une puissance brutale et oppressive au moyen âge, aux temps modernes qu'une aristocratie dépourvue de toute influence sociale, de toute autorité morale sur les classes inférieures de la nation. »

Ce n'est pas l'histoire entière de la noblesse que s'est proposé d'écrire M. de Vaissière dans l'agréable volume dont l'Académie Française a reconnu le mérite littéraire en lui décernant un de ses prix Gobert. Laissant de côté l'histoire de la noblesse féodale, sur laquelle tout a été dit, l'auteur prend la noblesse française à l'époque où, ayant cessé d'être une puissance politique, elle n'est plus qu'une classe sociale privilégiée, c'est-à-dire à la fin du XV[e] siècle, et il se propose de démontrer que c'est méconnaître l'histoire de l'évolution de la noblesse que de vouloir passer sans transition de la chevalerie féodale à la noblesse domestiquée de la cour de Louis XIV et de Louis XV, et, qu'à y regarder de plus près,

Digitized by Google

on arrive à se convaincre que, pendant un siècle au moins, du début de la Renaissance aux guerres de religion, « la France s'est trouvée avoir une noblesse dégagée à la fois de ses origines féodales et ne laissant en rien prévoir son futur déclin, une noblesse qui, dépossédée, il est vrai, du pouvoir de fait dont elle avait autrefois disposé, sut néanmoins conserver cette influence sociale, cette autorité morale que péremptoirement on lui refuse, une noblesse en très intime contact avec le peuple et par son genre de vie et par ses mœurs, une noblesse, en un mot, parfaitement conforme à l'idéal que l'on se fait d'une aristocratie digne de ce nom... et qui peut, à un moment au moins, victorieusement soutenir la comparaison avec cette *gentry* d'Angleterre, que si souvent on lui oppose ».

C'est à l'étude de cet « âge d'or de la noblesse française » qu'est consacrée la première partie du livre de M. de Vaissière, et le titre même du volume souligne le caractère terrien et rural de cette aristocratie du XVI^e^ siècle, qui vit de la terre et sur la terre.

Mais des causes diverses, politiques, économiques, morales, arrachent, déracinent du sol les rejetons de cette noblesse vigoureuse pour les transplanter de la terre natale, où ils puisaient leur sève, sous le climat séducteur, mais énervant, de Versailles. Si une partie de la noblesse continue, de son plein gré quelquefois, le plus souvent contrainte par la médiocrité de ses ressources, à vivre au fond des provinces, elle est, de la part de l'élégante noblesse de la Cour et de la littérature que celle-ci inspire, l'objet de toutes les moqueries et de tous les sarcasmes. « Le noble de province, écrira La Bruyère, inutile à sa patrie, à sa famille et à lui-même, souvent sans toit, sans habit et sans aucun mérite, répète dix fois le jour qu'il est gentilhomme, traite les fourrures et les mortiers de bourgeoisie, occupé toute sa vie de ses parchemins et de ses titres qu'il ne changerait pas contre les masses d'un chancelier. » Et, pendant un siècle, renchérissant sur le sage La Bruyère, courtisans et écrivains rivaliseront à l'envi à faire de l'appellation de « gentilhomme campagnard » le synonyme de paresse, d'ignorance, d'ivrognerie et de désordre.

C'est de ce jugement méprisant et, à son avis, injustifié, que M. de Vaissière entend former appel. La noblesse de cour — pour laquelle il témoigne d'ailleurs d'une sympathie

Digitized by Google

médiocre — est assez connue pour qu'il ait pu se dispenser d'en rien dire. C'est à venger la noblesse campagnarde du mépris de la première qu'il s'est attaché dans la seconde partie de son volume, estimant que, si l'une ne mérite pas l'excès d'honneur dont elle est l'objet depuis deux siècles, l'autre, par contre, ne mérite pas non plus l'indignité dont on l'a abreuvée.

Le livre — on le voit donc et l'auteur ne s'en défend pas — est le développement d'une double thèse : importance, utilité et grandeur du rôle de la noblesse, tant que celle-ci demeure attachée à la terre ; décadence rapide, bientôt irrémédiable, aussitôt que la noblesse se détache du sol pour aller dépenser ses revenus à la cour ; rôle encore utile et honorable en somme, dans la grande majorité des cas, de la petite noblesse qui, résistant à l'exemple donné par les grands seigneurs et à l'entraînement général, s'obstine à vivre sur ses terres.

Cette triple face du sujet est étudiée par M. de Vaissière avec une abondance de documents et de renseignements, en grande partie nouveaux, d'heureuses citations littéraires, de statistiques précises et d'anecdotes piquantes, où l'Anjou a sa petite part, qui instruiront et amuseront ceux-là même que son argumentation pourrait, sur certains points, trouver réfractaires.

E. Lelong.

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 2529-4.

Digitized by Google

NATIONALE

REVUE DE L'ANJOU

PARAISSANT TOUS LES DEUX MOIS

54e Année

NOUVELLE SÉRIE

5e et 6e Livraisons — Novembre et Décembre 1904

TOME XLIX

ANGERS

GERMAIN ET G. GRASSIN, IMPRIMEURS-LIBRAIRES

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud

1904

Digitized by Google

SOMMAIRE

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Le portrait de Louis XI conservé à Béhuard. — **Ch. Urseau**..... 341

A propos d'un livre récent. Le *Journal de bord d'un aspirant*, par Avesnes. — **Ambroise Jamet**..... 351

Vieux procès angevins (XVI^e siècle). — **A. de Villiers**..... 365

Fantaisies sur l'étymologie. — **A.-J. Verrier**..... 371

Ecoles libres laïques à Angers pendant le XIX^e siècle (suite). — **L.-F. La Bessière**..... 377

Poésies : Aux gars des champs ; l'Abri dangereux ; l'Ouragan. — **André Cerveaux**..... 387

La Loire navigable. — **P. Bigeard**..... 391

Cent portraits dessinés par David d'Angers. — **Henry Jouin**..... 421

Sur les chemins de Vendée (suite). — **Pierre Gourdon**..... 443

Un Angevin lauréat de l'Académie de Médecine. — **D^r A. Guichard** 457

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1800) (suite). — **H. Faye**..... 463

Siège du Fort Saint-Martin et fuite des Anglais de l'île de Ré. Relation historique écrite en latin au XVII^e siècle par Jacques Isnard, traduite en français en 1879 par le D^r Atgier (suite). — **D^r Atgier**..... 477

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (novembre-décembre 1904). — **A. Cheux**..... 489

Chronique..... 491

Réunion de la Société de Géographie commerciale. — Séance de rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie. — Séance de rentrée des Facultés catholiques — Séance de rentrée de l'Ecole supérieure d'Agriculture. — Séance solennelle de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts — La messe de la Croix-Rouge. — Deuxième et troisième Concerts populaires. — M^lle Mulot en Amérique. — Société des Amis des Arts. — L'Espéranto. — Dons de M^me Leferme au Musée des Beaux-Arts. — Gilles de Rais serait-il innocent? — Les Angevins et les somnambules. — L'*Angevin de Paris*. — Quelques nouvelles empruntées à l'*Angevin de Paris*. — Distinctions honorifiques : M. Mauvif de Montergon, chevalier de Saint-Grégoire; Légion d'honneur; Palmes académiques. — **X*****.

GRAVURES : Quatre portraits de Louis XI. — Huit vues des travaux du pont de l'Alleud (Loire navigable).

On s'abonne à la librairie Germain et G. Grassin, à Angers

Prix de l'abonnement annuel : 12 francs
Le fascicule : 2 fr. 50

Digitized by Google

LE PORTRAIT DE LOUIS XI

CONSERVÉ A BÉHUARD[1]

La petite église de Béhuard, en Anjou, possède une ancienne et très curieuse peinture, représentant le roi Louis XI. Faut-il voir dans ce tableau une œuvre originale, peinte d'après nature; un portrait de Louis XI, dont l'authenticité serait incontestable? Telle est la question à laquelle je voudrais répondre.

Située dans une île de la Loire, à seize kilomètres au-dessous d'Angers; coquettement assise sur un rocher schisteux, qui domine de sa masse noirâtre les sables environnants, la charmante église de Béhuard mérite, à tous égards, l'attention des archéologues et des artistes. Depuis le XI[e] siècle au moins, elle est dédiée à Notre-Dame. Son nom lui vient d'un chevalier breton, appelé Buhard, qui, à titre de fief, aurait reçu de Geoffroy-Martel, comte d'Anjou, deux îlots de la Loire, dont la réunion forma plus tard l'île actuelle.

Louis XI professait pour la Notre-Dame de Béhuard un culte aussi intéressé que démonstratif. Il voulut plusieurs fois la visiter en dévot pèlerin, car il lui savait gré d'avoir échappé un jour aux flots de la Charente et il comptait sur elle pour s'emparer plus sûrement du duché d'Anjou.

[1] Cette notice, sauf de légères modifications, a été lue à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements, tenue dans l'hémicycle de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris, le 7 avril 1904.

Digitized by Google

Si la mort n'avait pas arrêté ses projets, il aurait transformé l'antique sanctuaire en chapelle royale et fondé un chapitre de chanoines, pour y assurer le service. Il n'eut que le temps d'élever la gracieuse église qu'on admire encore aujourd'hui.

L'église de Béhuard se compose d'une nef, large de 3 m. 50 sur 7 mètres de long, à laquelle est accolée, en retour d'équerre, une chapelle latérale presque aussi importante que le vaisseau principal. Le chœur, avec de jolies stalles du xv^e^ siècle, a été établi au-dessus de l'entrée. Il est supporté par une voûte en bois, semblable à celles qui recouvrent la nef et la chapelle.

Malgré quelques tentatives de restauration, heureusement arrêtées par des archéologues qui montaient bonne garde; malgré la disparition de la chaire à prêcher, taillée dans le roc vif et qui donnait à l'édifice un caractère si particulier, Béhuard n'a presque rien perdu de son charme originel. On y retrouve jusqu'au mobilier religieux dont les contemporains de Louis XI, sinon le roi lui-même, avaient voulu l'enrichir. Un élégant calice d'argent doré, avec sa patène ornée d'une main bénissante, deux encensoirs en bronze, un bénitier portatif accusent par leur style la seconde moitié du xv^e^ siècle : on les regarde comme des présents royaux, de même qu'une statuette, un peu plus récente, de Notre-Dame. La Vierge, en argent repoussé, est assise et posée sur un piédestal de cuivre doré. Elle porte l'Enfant Jésus sur le bras gauche; de la main droite elle soutenait un sceptre, qui a disparu. Sa tête est couronnée d'un diadème de perles. La figure des deux personnages manque de grâce, mais le corps de la Vierge est admirablement drapé.

Les âges suivants avaient apporté, eux aussi, leur tribut. Le xvi^e^ siècle est représenté par une jolie croix de procession et une chape en velours rouge tissé d'or, dont les broderies, bien que fraîchement restaurées, ne sont pas

Digitized by Google

dépourvues de mérite. Les verrières de la nef et de la chapelle avaient été placées à la même époque ; il en reste encore des fragments remarquables. Plusieurs statues du XVII^e^ siècle et deux tableaux votifs complètent la décoration de l'église.

Quelle que soit la valeur de ces œuvres d'art, c'est avant tout le portrait de Louis XI que remarquent les visiteurs ; c'est cette figure étrange qui attire leur regard et qui se fixera dans leur esprit.

Le portrait de Louis XI est suspendu, dans la chapelle latérale, au-dessus d'une inscription en lettres gothiques, où sont relatées, par ordre de Charles VIII, « les bonnes affections et intencions du feu roy Louis, son père », envers Notre-Dame de Béhuard. Il est peint sur un panneau de bois, qui mesure 0 m. 310 de haut sur 0 m. 265 de large. Le roi est représenté en buste. Sa tête, de profil à droite, est coiffée d'un bonnet tombant jusqu'à la nuque et recouvert d'un chapeau à visière. Autour du cou il porte le collier de l'ordre de Saint-Michel. Son costume se compose d'une robe jaune à larges manches et d'un pourpoint bleuâtre, dont la partie antérieure, légèrement échancrée, laisse paraître les plis de la chemise.

L'existence de ce tableau est signalée pour la première fois en 1821 par Bodin, dans ses *Recherches historiques sur l'Anjou et ses monumens*[1]. « Dans cette chapelle, que la Révolution a respectée ou plutôt que les habitans de l'île de Béhuard ont défendue contre ses excès, on voit partout des fleurs de lis, des armoiries, des ex-voto, des fers de captifs revenus d'Alger et un portrait de Louis XI, peint sur bois, au-dessous duquel est une inscription relative aux donations faites à cette chapelle par son fils Charles VIII. »

[1] Deux volumes in-8°, tome I, p. 488. — Le même texte est reproduit dans l'édition de 1845-1846, tome II, p. 287 et 288, et dans celle de 1847, tome I, p. 542.

Digitized by Google

Un peu plus tard, Camille Guibert, avoué près le tribunal d'Angers, en fait une description tellement bizarre qu'on se demande s'il n'avait pas sous les yeux une peinture différente de celle que nous connaissons. « Près de cette inscription se trouve le portrait de Louis XI. Un petit chapeau, d'une forme presque conique et entouré de petites figures, couvre sa tête ; il porte une robe semblable à celle des bedeaux actuels de nos églises, sur laquelle pend un rabat, et autour de son cou se trouve un collier de coquilles de pèlerin[1]. » « Que de remarques à faire — ajoute Toussaint Grille, ancien bibliothécaire de la ville d'Angers, lequel reproduit cette note dans sa *Topographie*[2] — sur le style et la description de M. Camille ! Le « collier de coquilles de pèlerin » est celui de l'ordre de Saint-Michel. « Forme presque conique », dit-il en parlant du chapeau de Louis XI, « entouré de petites figures ». Quelles étaient ces figures ? leur forme ? Pourquoi ne pas les décrire ? » « M. Camille » eût été fort embarrassé pour répondre, car ces figures, à moins qu'il ne veuille parler d'une petite médaille, qui orne le chapeau, n'ont jamais existé que dans son imagination.

En 1839, le portrait de Louis XI figure, avec celui du roi René, à l'exposition d'Angers. Voici comment en parle Godard-Faultrier : « Le jeu des ombres s'y montre imparfait. Mais les artistes ont copié la nature : l'œil de Louis XI est plein d'astuce ; il y a vraiment, dans le bas de son visage, de l'hyène et du renard. Sa coiffure négligée s'accorde bien avec les chroniques qui nous décrivent son extérieur bas et repoussant[3]. »

Ainsi, pour Godard-Faultrier, le portrait est ressemblant ;

[1] *Affiches d'Angers*, 18 octobre 1825, p. 6.

[2] Bib. mun. d'Angers, ms. 1758, v° Béhuard.

[3] *Souvenirs de l'exposition de peinture et de sculpture anciennes de 1839*, Angers, Cosnier et Lachèse, 1840, p. 75-76. — Le portrait de Louis XI est reproduit au trait.

Digitized by Google

il est peint d'après nature. Telle est aussi l'opinion du baron de Wismes : « Au-dessus de ce contrat lapidaire, un portrait d'homme, vu de profil, peint sur bois, haut de 15 pouces environ, éveille et fixe fortement l'attention par la puissance et l'originalité de la physionomie. Sous un épais sourcil brille, plein d'esprit et d'astuce, un œil d'une petitesse remarquable, que fait encore ressortir la longueur démesurée du nez, fin à sa racine, mais s'élargissant considérablement par le bas, indice de sagacité et de passions sensuelles. La bouche est grande, fine et railleuse ; une casquette aux bords relevés en arrière recouvre la tête de ce personnage, qui porte un justaucorps bleu, un pourpoint jaune et sur le tout le collier de Saint-Michel. Tel est, est-il besoin de le nommer, le roi Louis XI, dans un des plus rares et des plus ressemblants portraits qui nous en restent[1]. »

Désormais tous les historiens s'accorderont à dire que Béhuard possède un portrait authentique de Louis XI. Quicherat lui-même, malgré la sûreté de son coup d'œil, n'hésite pas. Dans une étude sur Notre-Dame de Béhuard, publiée par la *Revue de l'Anjou*, en 1853, il signale et décrit le « portrait de Louis XI, peint d'après nature, ouvrage qui ne manque pas d'un certain mérite[2]. »

Mais ce portrait, d'où vient-il ? par qui fut-il donné à Béhuard ? Un architecte angevin, Morel, l'auteur des *Promenades artistiques et archéologiques dans Angers et ses environs*, va nous renseigner[3] : « Ce curieux portrait, certainement un de ceux qu'il est permis de citer pour son

[1] *La Vendée*, Nantes et Paris, s. d. (1845-1848), n° 28.

[2] *Revue de l'Anjou et de Maine-et-Loire*, 1853, p. 129-141.

[3] Un vol. in-4°, s. l. n. d. (Angers, 1872). — La lithographie qui accompagne le texte est très défectueuse : on dirait une caricature et non pas une reproduction sérieuse. La planche qui figure dans le *Répertoire archéologique de l'Anjou* (1862, p. 128) est moins imparfaite, mais le dessinateur, Millet, a remplacé les coquilles du collier par des houppes.

Digitized by Google

authenticité, fut donné, comme chacun sait, à l'église de Béhuard par Charles VIII. » Célestin Port, qui n'aimait pas les légendes, aurait dû discuter cette affirmation. Il se contente de l'enregistrer dans son *Dictionnaire de Maine-et-Loire*[1]. Pour lui aussi, le « singulier et très curieux portrait de Louis XI » a été « donné par Charles VIII ». Faut-il s'étonner après cela que le vénérable curé de la paroisse, impressionné par de si graves autorités, ait inscrit au-dessus du tableau cette formule, qui traduit exactement l'opinion des artistes et des historiens de l'Anjou : « Portrait original de Louis XI, donné par Charles VIII? »

Il y a là pourtant une double erreur : la peinture de Béhuard n'est qu'une copie, non pas sans intérêt, mais sans caractère d'authencité; elle n'a pu être donnée par Charles VIII, car Béhuard ne la possède que depuis le premier quart du dix-neuvième siècle.

En effet, si le portrait de Louis XI est un don de Charles VIII; s'il a été exposé aux regards des curieux et des pèlerins, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'à la Révolution, comment expliquer qu'il ne figure sur aucun inventaire[2]; qu'il ait échappé à l'attention des auteurs angevins, de ceux mêmes, qui, comme Grandet[3], décrivent avec le plus de soin l'antique chapelle et les richesses qu'elle renferme? Dans un discours « prononcé dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Béhuard-sur-Loire, en Anjou, à l'occasion de la grossesse de la Reine », en 1778, le « curé

[1] Tome I, p. 287.

[2] L'inventaire de 1527 (*Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1866, p. 344-348) mentionne la « Notre-Dame d'argent assise sur ung petit tabernacle... en la couronne de laquelle il y a cinq petites perles... »; une « grande croix d'argent bas florencée, ou il y a ung crucifix painct, une croix dorée au dessoubz pommeté en forme de croix de paroisse »; un « ensencier d'airain ». Les inventaires dressés au moment de la Révolution ne parlent pas du portrait.

[3] *Notre-Dame Angevine*, un volume in-8°, Angers, Germain et G. Grassin, 1884, p. 364-374.

Digitized by Google

dudit lieu », après avoir rappelé la dévotion des rois de France envers la Vierge de Béhuard, les visites dont ils avaient honoré son sanctuaire et les faveurs qu'ils en avaient reçues, continue ainsi : « Si la tradition de vos pères ne vous avoit pas transmis d'âge en âge ce fait mémorable, les murs de ce temple, qui en conservent les monuments; ces vases sacrés dont nous nous servons dans la célébration de nos saints mystères; ces ornements même que leur vétusté, malgré leur dépérissement trop sensible, nous rend si respectables, vous instruiroient de la piété du Monarque et de sa reconnaissance[1]. » Si le curé, au moment où il prononçait ces paroles, avait eu sous les yeux l'image même du prince auquel Béhuard doit sa chapelle, comment aurait-il omis de la signaler, ne fût-ce que d'un mot et d'un geste, à son auditoire? Pour se priver ainsi d'un succès facile et assuré, il faut être le moins adroit ou le plus distrait des orateurs.

Ces raisons, je le reconnais, ne sont pas absolument décisives; mais mon opinion s'appuie sur d'autres arguments.

On remarque, au dos du tableau, une petite étiquette en papier, sur laquelle est écrit un numéro, *1024*. Si la peinture fait partie du trésor de Béhuard depuis plus de quatre siècles, pourquoi cette mention? Ce n'est pas le numéro d'ordre sous lequel le portrait de Louis XI aurait été classé, à l'une ou l'autre de nos expositions : il eût été placé sur la face antérieure du panneau. D'ailleurs, comme il ne concorde en rien avec l'indication fournie par les catalogues, il faut renoncer à l'hypothèse[2]. Ne serait-ce pas plutôt la cote d'une collection particulière ou d'un musée, auquel cette curieuse peinture aurait appartenu

[1] *Affiches d'Angers*, 6 novembre 1778.

[2] A l'exposition de 1839, il porte le n° 93 de la notice de la 7e salle. Les catalogues des autres expositions ne le mentionnent pas, pour cette raison que, depuis 1859 au moins, il n'a jamais quitté Béhuard.

Digitized by Google

avant d'être apportée à Béhuard? Je l'admettrais volontiers ; à moins que ce ne soit tout simplement l'étiquette d'une vente. On peut supposer, en effet, que le portrait, d'où qu'il vînt, cabinet d'amateur, église ou couvent, fut mis en vente, dans les premières années du dix-neuvième siècle, acheté par un homme de goût, aujourd'hui inconnu, et offert par lui à l'un des sanctuaires qui bénéficia le plus largement des faveurs de Louis XI. En tout cas, ce chiffre n'a aucun sens si le portrait a été, dès l'origine, donné à Béhuard.

Quoi qu'il en soit d'un détail qui n'a qu'une importance secondaire, pour arriver à une conclusion précise, c'est le tableau lui-même qu'il faut interroger, et de très près ; car, placé à une très grande hauteur et assez mal éclairé, il ne peut être étudié sérieusement par ceux qui se contentent de l'examiner d'en bas. La première chose qui frappe, en dehors de cette figure froide et impénétrable, c'est une inscription, en lettres jaunâtres, placée dans la partie supérieure du panneau, au-dessus de la tête du personnage :

LOVIS XI ROY DE FRANCE

Cette inscription n'est pas une surcharge : elle est contemporaine de la peinture et, comme elle, lourde et peu artistique. Or, les caractères dont elle se compose ne peuvent être attribués à l'époque de Louis XI ; leur forme indique nettement la fin du XVI^e^ siècle. Serait-ce donc à cette date tout simplement que remonterait le prétendu « portrait original, donné par Charles VIII » ? Incontestablement et la technique du tableau ne laisse subsister aucun doute. Un peintre du XV^e^ siècle eût été à la fois plus simple et plus habile. Il n'aurait peut-être pas rendu avec autant de force la dégradation de l'ombre sur la poitrine du roi, mais le pli du dos eût été moins raide, la manche mieux éclairée, l'ensemble plus gracieux. La facture est

Digitized by Google

PORTRAIT DE LOUIS XI

Conservé à Behuard

Digitized by Google

PORTRAIT DE LOUIS XI

Gravure de Morin, d'après la peinture de Jean Fouquet

Digitized by Google

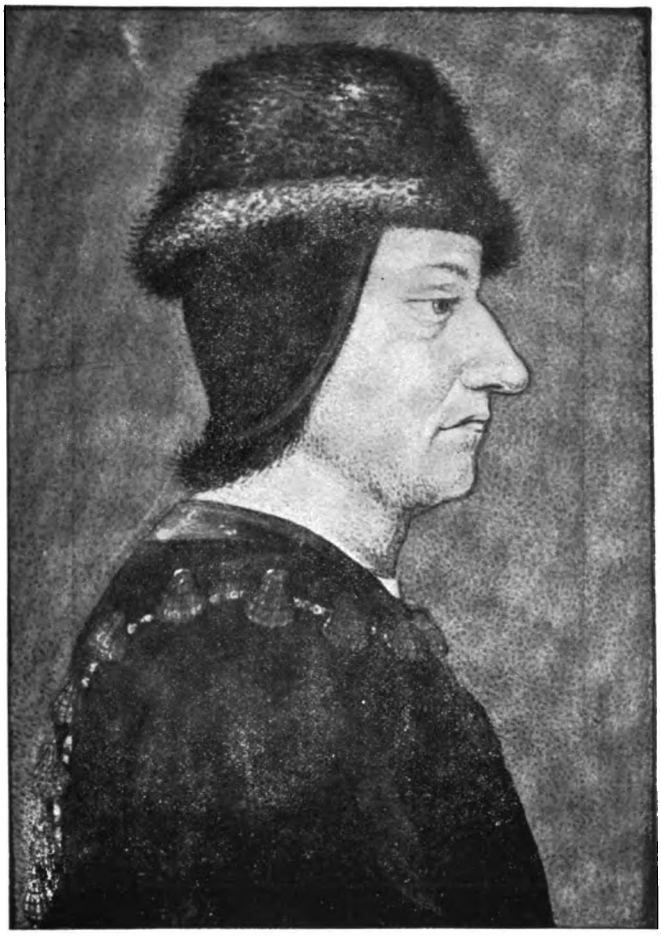

PORTRAIT DE LOUIS XI

Aquarelle d'après une copie d'une peinture de Jean Fouquet

(Bibliothèque nationale de Paris, Recueil de Gaignières)

Digitized by Google

PORTRAIT DE LOUIS XI

Aquarelle d'après une peinture de M^me^ de Nemours

(Bibliothèque nationale de Paris, Recueil de Gaignières)

Digitized by Google

savante, sans doute, prétentieuse même, mais lourde et maladroite.

D'ailleurs, il semble bien que cette œuvre ne soit qu'une copie. L'artiste a dû prendre pour modèle le portrait de Louis XI peint par Jean Fouquet, gravé par Morin, en 1660, et conservé pendant longtemps à Fontainebleau. Dans le portrait de Béhuard, le nez est plus long que dans celui de Fontainebleau ; sauf ce détail, le profil est le même. L'œil est petit et « renfrogné ». Le roi porte sur la tête un bonnet rond et un chapeau à visière auquel est fixée la fameuse médaille [1]. Le collier de l'ordre de Saint-Michel entoure seulement le cou du personnage; il ne retombe pas sur le dos, comme dans le portrait que Roger de Gaignières, au XVII[e] siècle, avait fait peindre à l'huile [2], puis reproduire en aquarelle. Dans ces deux tableaux, de même que dans la peinture qui, du temps de Gaignières, ornait les salons de la duchesse de Nemours, le roi est représenté avec un œil énorme, fixe et bestial [3]. La seule différence entre le tableau de Béhuard et le portrait peint par Jean Fouquet, c'est que, dans celui-ci, le pourpoint n'est pas échancré et recouvre toute la poitrine. La copie n'en reste pas moins fidèle et, à ce titre, intéressante. A l'heure où tant de travaux se succèdent sur Louis XI et le font revivre autour de nous, j'ai cru qu'elle valait la peine d'être signalée.

[1] C'est à peine si l'état de la peinture permet de distinguer la médaille.

[2] Ce portrait est probablement celui qui appartient aujourd'hui à M. le baron Witta et qui figurait à l'exposition des Primitifs français; mais je doute fort qu'il ait été « trouvé récemment, en Anjou — ainsi qu'on l'affirme — chez un prêtre qui en connaissait la valeur ».

[3] La Bibliothèque nationale possède l'aquarelle originale de Gaignières (Cabinet des estampes, O[a] 15, fol. 1) et une copie, en aquarelle, de la peinture de M[me] de Nemours (*Ibid.* fol. 3). Cf. H Bouchot, *les Portraits de Louis XI* (*Gazette des Beaux-Arts*, 1[er] mars 1903, p. 213-227). — Les clichés des deux aquarelles du recueil de Gaignières et celui de la gravure de Morin ont été mis à notre disposition par l'Administration de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Digitized by Google

Si la paroisse de Béhuard ne peut pas se flatter de posséder un portrait de Louis XI peint d'après nature, sa petite église a néanmoins abrité, pendant deux cents ans, un monument curieux de la piété du rusé pèlerin : je veux dire l'effigie du roi, avec celle de sa femme et de son fils, exécutées en cire, de grandeur naturelle. Un gentilhomme du pays, du nom de Saint-Offange, s'était fait représenter, de la même façon, à côté de son seigneur et maître. Ces œuvres fragiles ont été détruites en 1674; mais je suis convaincu que le souvenir des effigies royales a contribué, pour une bonne part, à accréditer la légende du « portrait original ».

Ch. URSEAU.

Digitized by Google

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

LE " JOURNAL DE BORD D'UN ASPIRANT "

PAR AVESNES

C'est avec une certaine prévention — je l'avoue en toute sincérité — que j'ai commencé la lecture de ce volume. Embarqué pendant deux années sur la frégate-école d'application l'*Iphigénie*, il m'avait été donné, à maintes reprises, de parcourir les cahiers sur lesquels, à titre d'exercices littéraires, on demandait aux aspirants, dans chacune de nos relâches, de consigner leurs impressions. J'avais toujours trouvé des récits quelconques, avec parfois, je dois le dire pourtant, des pages bien écrites et des aperçus originaux, mais dans l'ensemble, rien de vraiment remarquable. Voilà, me dis-je en ouvrant le *Journal* d'Avesnes, un livre qui, sans doute, n'est que la reproduction imprimée de ces *devoirs littéraires* que nos midships bâclaient aussi lestement que possible, comme on s'acquitte d'une corvée qui vous ennuie!

Je me suis trompé, absolument trompé, je m'empresse de le reconnaître. Dès ma lecture commencée, j'ai été empoigné et pendant plusieurs heures j'ai revécu ma vie d'antan, retrouvé mes impressions et mes sensations d'il y a bientôt 25 ans, alors que je débutais, moi aussi, dans le rude métier de la mer. En vérité, je vous le dis, mon cher

Digitized by Google

lecteur, il y a dans mon jeune camarade Avesnes un écrivain de talent, qui deviendra sans doute un maître de plus en plus goûté, au fur et à mesure qu'il acquerra plus d'expérience et de maturité.

Peut-être accusera-t-on mon appréciation d'une pointe de partialité, qui serait justifiée d'ailleurs, dans une certaine mesure, par la confraternité maritime qui maintient encore, quoi qu'on fasse et quoi qu'on dise, un lien d'affinité entre les navigateurs jeunes et vieux, en activité ou en retraite. Aussi ne puis-je mieux faire, pour éviter ce reproche, que de citer ici les termes élogieux par lesquels M. de Vogué, de l'Académie française, porte son jugement sur l'œuvre et l'écrivain :

« Livre aimable par le parfum de jeunesse qui s'en « exhale, instructif par les renseignements qu'il nous « donne sur la formation d'une intelligence et d'une sen- « sibilité. C'est chose rare aujourd'hui qu'une œuvre de « jeune vraiment jeune. Il semble que la plupart de nos « débutants aient déjà vieilli dans le métier et parfois « qu'ils y aient pourri.....

« Il voit bien avec des vibrations de toute sa sensibilité « et sa plume s'évertue à les décrire...

« Ce sont des impressions très personnelles que son « *Journal* nous rend avec une aisance habile. Maint cro- « quis d'une terre, d'un ciel révèlent un talent déjà « mûr. »

Il ne m'appartient pas de déchirer le voile dont s'entoure notre auteur. Il me suffira de dire, avec M. de Vogué, qu'il est fils d'une vieille race de la vieille terre angevine et que le nom qu'il porte est un nom honoré dans nos Assemblées politiques, synonyme de fidélité à toutes les traditions de l'ancienne France.

Les événements de la campagne du *Duguay-Trouin*, la nouvelle école d'application des aspirants sont relatés au jour le jour par Avesnes, qui nous fait vivre de la vie de

Digitized by Google

bord, visiter les relâches et les pays parcourus, en même temps qu'assister à son évolution — pour employer un terme de nos jours — à la transformation et au perfectionnement de ses idées et de son jugement par l'observation attentive des êtres et des choses qui lui passent sous les yeux.

*
* *

La vie de bord! Elle est très diverse, suivant les circonstances, les campagnes et les hommes. Sur le *Duguay-Trouin*, les équipages, officiers et marins, sont au choix du commandant; la campagne est une campagne choisie également, une campagne de formation pour la jeunesse du bord. La vie y tient plus de l'École que du bâtiment de combat. On fait naviguer les aspirants pour les amariner et leur apprendre le métier d'officier, un métier de meneurs d'hommes. Ce n'est pas la vie normale du navire de guerre, mais cependant c'est une vie qui s'en rapproche beaucoup; c'est, dans tous les cas, la vie à la mer.

Je ne puis résister au plaisir de citer quelques extraits, qui feront connaître le genre de l'ouvrage et qui donneront une idée de l'existence de ces hommes à part que sont les marins. Lisez d'abord cette page très vivante du premier quart de nuit de l'aspirant :

En route pour la dunette. Je m'abrite tant bien que mal derrière un kiosque. Il fait un temps choisi pour notre premier quart. Le *Duguay-Trouin* monte et descend sur d'énormes dos invisibles qui se le rejettent par saccades violentes. Des crêtes blanches, sinistres, s'abattent, émiettées en poussières salines; puis par ailleurs on ne voit rien; on devine seulement une noirceur mouvante et formidable, qui s'étend très loin, à des mille et mille lieues dans la nuit.

Notre bateau tombe d'un bord, puis de l'autre, pesamment, longuement... Il semble par instants qu'il ne se relèvera pas. Pourtant, il se relève, avec des craquements dans sa membrure, comme s'il accomplissait un très pénible effort, et on

Digitized by Google

entend des objets lourds rouler en bas sur le pont des batteries.

Le mal de mer ébauché au réveil s'accentue et on tend à devenir une loque de chair, sans pensée et sans énergie, absorbée par l'audition du coup de piston régulier de la machine. A chaque pulsation, c'est un pas de plus dans ce chaos obscur, un pas franchi en dépit du vent et de la mer qui s'acharnent, et ce rythme obstiné, un peu accéléré dans ces grands coups de tangage, fait du bien; il vous répète qu'on finira tout de même par en sortir.

Un coup de sifflet part du pied du grand mât. Le maître de quart, roulé dans sa capote brune, se redresse. C'est un appel. Allons ! du courage et tâchons de faire bonne contenance. L'année dernière au *Bougainville*, comme on serait resté dans son coin ! Cette année il y a la conscience de ce qu'on doit à son galon. « Chargé des appels et du pont arrière » Fichtre ! Il est long cet appel. Les hommes, malades la plupart, n'en finissent pas de monter. Et la voix du capitaine nous hâte de la passerelle. Enfin, voilà, c'est paré : — « 4e division complète » — « Factionnaires à leur poste ! » Un coup de sifflet et je retourne dans mon coin. Toujours l'écœurement, un espèce de sommeil intérieur, des visions vagues qui passent, sans raison, comme des rêves..... les premières caravelles portugaises qui se sont hasardées sur ces mers, à peine pontées, allant vers l'inconnu, sans cartes, avec leurs rudimentaires boussoles. On partait là, sans espoir de revenir sans doute, un peu comme pour l'autre monde. Combien durent se perdre et dont on imagine l'agonie ! . . . . . .

. . . . . .

Une clarté verdâtre, voilée, tombe de la voûte de nuages qui s'entr'ouvre par places. Une silhouette monte l'échelle. C'est le camarade qui vient me relever.

« Route au S 45° Ot. — 50 tours — le temps se remet. Bonsoir ». Vœu poli, mais on n'a plus guère envie de dormir. On se remet dans son hamac, pas mécontent en somme, le visage fouetté par l'air vif du large et le caractère par l'effort qu'il a fallu faire. Encore quelques quarts comme cela et le pli sera pris.

Et ce récit d'un réalisme si vrai recueilli de la bouche d'un infirmier qui vient de voir mourir un matelot :

Digitized by Google

« Oui, Monsieur, il a passé à une heure, un beau gars, pourtant, jamais malade, né natif de Lézardrieux, endurci de jeunesse à la grande pêche et au long cours. Jamais je n'ai vu manger comme c't'homme-là.

« A midi, il a encore très bien mangé, demandé une orange, et bu son café, puis tout d'un coup — moi, je dinais là, ben entendu, en cas de quelque chose — je le vois s'agiter, qui se tourne, qui se retourne.

« — Ben, j'lui dis, quoi? Què que t'as?

« — Il y a, qu'y dit, que ça ne va pas.

« En effet, il était vert comme une pomme. Bon sang, je me dis, j'vas chercher le médecin principal, parce que, voyez-vous, dans des moments comme ça, on aime mieux ne pas être tout seul, pas vrai, et je voyais le coup qu'il me crèverait entre les doigts.

« Le docteur est donc venu et le commandant, et le commandant en second, qu'ils étaient en train de dîner quand j'arrivai. Nous v'là donc tous là autour de lui qui se tournait toujours dans tous les sens sous ses draps.

« Y faisait unè chaleur et un jour blanc qui brûlait les yeux, bon sang! faut croire que c'est ça qui le gênait apparemment.

« Y a rien à faire, que dit comme ça le médecin principal; dans deux heures d'ici y sera mort.

« Les deux commandants ne pouvaient censément pas se r'tenir de pleurer.

« — Commandant, je dis, commandant, quand c'est qu'on a fait tout son possible, y a rien à se reprocher, et puis, voyez-vous, pour moi, monsieur, c't'homme-là il était perdu...

« — Qu'est-ce qu'il avait?

« — Une pneumonie pernicieuse; c'est du mauvais sang qui s'infiltre dans les veines, qui suinte partout. Allons, que voulez-vous faire? Et tout essayé pourtant : les transvasements et le reste. Ça m'en a donné un mal quand il a fallu nettoyer tout ça. Oh! je peux dire que j'ai attrapé une rude suée par la chaleur qu'y fait!

« Une fois ces messieurs partis, l'aumônier est arrivé. Comme je lui dis à Thoreux : « Autant, je dis, que tu ne meures pas comme un chien, si ça doit t'arriver. »

« — Ma foi, oui, » qu'y dit; ça fait que l'aumônier lui fait des questions, d'où qu'il est, s'il a des parents, ci et l'autre, puis la confession, ben entendu.

Digitized by Google

« Puis après ça, ça été son capitaine de compagnie, justement le même que le vôtre, M. T..., qui était bien ému lui aussi. C'est un homme, ça, qui a beaucoup de cœur avec ses manières rudes.

« A la fin, ma foi, tout le monde parti, nous sommes restés seuls tous les deux de retour. Et ça n'allait point. Et y se virait toujours, vire que veux-tu.

« — Veux-tu quèque chose que je lui dis?

« — Ah! y me fait c'est pas la peine j'sais ben que j'suis foutu... Tiens qu'y me dit comme ça au bout d'un moment, donne-moi tout de même un verre de cognac.

« Je le lui donnai de fait, c'était son idée pas vrai, puis ça ne pouvait plus y faire ni bien ni mal. Il le but à petits coups, y trouvait ça bon le mâtin; puis quand il l'eut fini, le v'là qui se dresse, pauv'créature, aussi droit qu'un bâton, tes yeux fixes à faire peur.

« — Oh là, là, y dit, j's'rai t'y tout de même couché loin de chez nous!...

« — Ne te fais pas ces idées-là, j'lui réponds. Dors mon gars, c'est une fièvre qui va se passer.

« Y se coucha donc, comme de juste, r'mua encore un p'tit brin, rapport à la chaleur, puis comme j'finissais de dîner, j'l'entendis pu r'muer du tout.

« Il s'avait retourné contre la cloison, et il t'ait mort, oui, monsieur, raide mort, aussi raide que la vergue que voilà.

« Faut'y tout de même, jeune, vigoureux, dur au mal, qui rigolait encore dans le haut des mâts, y a pas deux jours, foutu comme ça, bon pour les vers à présent, foutu sans avoir eu le temps de dire « ouf! ».

Et encore ces croquis de types de marins, tracés d'une main très assurée, le matin, au lavage du pont :

Le gaillard d'avant est le domaine de Goupy, quartier maître de manœuvre; il y règne sans conteste entre le foin des bœufs, les cages à poules et le beaupré.

Pour le moment, il a délaissé son faubert et on aperçoit sa courte personne, agile et velue, penchée vers un canard qu'il vient de placer sur un caisson pour l'abriter du déluge. Ce canard, c'est Victor, son pupille. Goupy l'a recueilli à la Plata et depuis lors se plait à le combler : il lui parle, dérobe pour

Digitized by Google

lui des feuilles de salade chez les seconds maîtres, du mil aux poules du commandant. Mais Victor, veuf d'une patte, est d'une nature mélancolique et farouche. Tant de soins ne le tirent pas de sa torpeur. « Des manières de gentilhomme que tu fais comme ça donc, ma bête », dit son protecteur, en lui passant son doigt sur le bec.

Où a-t-il pris son vocabulaire impayable, ce brave Goupy? Nul ne le sait . . . . . .

Dans les délicates manœuvres d'appareillage, il va sur l'ancre et, crispé à l'énorme jas instable, gluant de vase, effleurant les lames, il sait se tirer d'affaire comme personne. Sa plus grande joie en rade est le commandement d'un canot à vapeur quand on n'y envoie pas d'aspirant de corvée. Il appelle cela « faire un tour de bicyclette ».....

Non loin de lui, Rondillat, torpilleur breveté, lubréfie sans enthousiasme les cuivres de son projecteur. Il méprise ces travaux. Méridional d'origine, parisien d'occasion, il a été ouvrier chez Paz et Sylva, se connaît en électricité et travaille bien, avec intelligence, à ses heures. Seulement, il faut savoir le prendre et lui montrer une supériorité.....

En bas, par le travers du grand mât, Gonaguen, chef de la sixième pièce, apprête son canon avec conscience pour l'inspection du matériel qui va avoir lieu. Il sait par cœur le paragraphe de tête du manuel et en est pénétré : « Le brevet de canonnier est un titre d'honneur..... Partout à terre comme à bord ils doivent se faire remarquer par leur zèle, leur franchise, leur courage, le soin qu'ils apportent à remplir leurs fonctions. » Il appartient à cette belle race robuste de matelots qui fleurit de Morlaix à Cancale.

Jeunes gens qui rêvez d'embrasser la carrière maritime, croyez-moi, lisez ce livre. Aucun autre ne saurait vous donner une idée plus exacte de la vie des hommes de mer, pleine d'imprévu, de péripéties et parfois de dangers, où le devoir est souvent pénible à remplir, mais où l'on trouve souvent aussi, dans la jeunesse surtout, d'amples compensations aux sacrifices supportés ou consentis.

*
* *

Digitized by Google

La campagne du *Duguay-Trouin* hors d'Europe cette année-là fut très belle; elle comporta les relâches de Madère, des Canaries, de La Praïa, de la République Argentine, du Brésil, des Antilles, de la Nouvelle-Orléans, de Baltimore et de New-York.

De chaque relâche le *Journal* nous donne une description vraie, que bien souvent ne renierait point la plume de Loti.

Voici d'abord Madère vu de la mer :

Une haute montagne sort de l'eau, d'un vert noir à force d'être intense; de gros nuages blancs, très bas, côtoient ses parties hautes.

Elle donne une sensation de désir, cette terre tiède, trop pleine de plantes, surprenante poussée de sève, printemps étrange au milieu des eaux.

Ce sont des pluies incessantes qu'il faut pour entretenir sa verdure; aussi des gros nuages, puisés dans les mers d'alentour, attirés par ses sommets, continuellement il en tombe. Et nous voyons déjà descendre l'une de ces ondées, aux fines aiguilles luisantes, sorte de store mince derrière lequel se joue la lumière. L'averse s'arrête à mi-côte et en bas, dans la gamme infinie des tons, Madère rit dans le soleil.

Des chaînons montent, descendent, divergent, s'entrecroisent, formant des champs, des vallons, des ravins débordés par une végétation épaisse. Les maisons, pas plus grandes que des dés, semblent un troupeau de moutons en débandade dans un pâturage . . . . . .

Puis derrière ce premier plan, si vivant, émaillé de lueurs, sombre par endroits d'un excès de chlorophylle, s'aperçoivent des lointains, des hauteurs bleutées de brumes, entourant, faisant valoir le reste à la façon d'un écrin d'ouate.

Une clarté, toute de douceur, l'impression d'un nuage à demi éclairé, en émane, répand sur l'île une valeur indicible, un peu sourde, en opposition avec l'éclat d'en bas, la couvre d'un jour amorti et reposant de serre.

Puis la description de La Praïa, principale ville de San-Yago, l'une des îles du Cap-Vert :

Digitized by Google

La ville est une déception. De loin, avec ses murs ambrés, ses maisons bleues ou sang de bœuf à volets verts, elle a encore une certaine apparence. De près, c'est une pullulation sale et loqueteuse, avec de la poussière, des chiffons infects et des mouches.

Les habitants sont à l'instar. Ces croisements de nègres et de Portugais sont arrivés à composer des miracles de hideur : têtes de serpents, regards venimeux et faux, bustes courts, longues jambes tortueuses, odeur rance plus accentuée encore qu'à Madère.

Comme tous ceux qui, pour la première fois, sont mis en présence de la splendide végétation des tropiques, Avesnes en a été émerveillé. Voici en quels termes il décrit une forêt brésilienne et exprime les impressions qu'il a ressenties à cette vue :

Il n'y a pas à dire, ces bois sont réellement très beaux. Ils donnent une véritable sensation tropicale. A terre, un fouillis de ronces, de fleurs, d'herbes, de plantes inouïes, d'où s'élèvent des colonnes puissantes de palmiers gros comme des chênes, de cocotiers, de bananiers, de toutes sortes d'arbres à fleurs et à fruits inconnus. Les girandoles de lianes descendent des cimes, rejoignent les branches, les troncs fléchissent en entrelacs compliqués.

Les jeux de lumière sont infinis. Par les mille interstices de l'épais dôme, de larges gouttes de soleil arrosent ces splendeurs vierges, se transmuent comme au travers de vitraux. Par endroits, elles sont rouges et font croire à quelque flore chimérique de corail. En d'autres, elles sont vertes ou violettes et dressent les végétations en ombres dures, comme la projection intense d'un arc électrique.

Dans les coins d'ombre, enfin, elles ne sont plus que bleues ; elles se superposent comme des gazes molles ou confuses, voilant les objets d'une vapeur de feu de Bengale.

Ce trop de splendeur confond ; ce débordement de vie anéantit.

Enfin, pour terminer ces citations, qui pourraient être multipliées indéfiniment, je reproduis la page du *Journal* relative à l'entrée du *Duguay-Trouin* à New-York :

Digitized by Google

L'impression est grandiose, radieuse.

L'abord, le large estuaire, vaste comme une mer et dont on aperçoit pourtant les deux rives. Les petites vagues rejettent de la lumière glacée. Des clippers évoluent, éclatants à cause de leurs voiles blanches. Des paquebots entrent, avec un long cri de sirène ou s'en vont puissants et tranquilles, dans l'ondoiement, dans la majesté de leur sillage.

Au milieu de ce mouvement, la statue de la *Liberté*, le geste hardi, étincelle comme un clou d'or.

L'espace est si large que le va et vient des innombrables navires ne ressemble pas à un fourmillement. Les masses se rapetissent et se meuvent à l'aise sans arriver à remplir l'étendue.

Celle-ci se resserre aux abords de l'Hudson. Nous pénétrons dans un canal entre des quais.

A gauche, se pressent des maisons basses, noires et rouges de briques et de bois. C'est New-Jersey.

A droite, New-York, monumentale et fantastique, sort des vapeurs matinales dans un nimbe de gloire : de hautes tours carrées, des clochetons, des cubes énormes ressemblant aux enceintes de nos châteaux-forts dominent de leur taille cyclopéenne les autres constructions entassées. Il y a des échappées de ciel entre ces blocs géants, des coupures taillées à angle droit, à vif, dirait-on, dans la maçonnerie, des zigzags dans la ligne des crêtes, des intervalles irréguliers, incohérents entre ces monuments d'une espèce nouvelle, d'une destination inconnue.

Eh bien ! malgré tout, l'ensemble n'est pas laid. On ne peut pas dire qu'il soit beau, car toutes nos notions d'esthétique sont bouleversées ; mais il est étrange, immense, puissant, stupéfiant à la façon d'une Babel de l'industrie et de la science.....

*
* *

La vie de bord aguerrit le corps et forme la volonté ; l'observation des pays étrangers, avec l'aspect particulier et nouveau sous lequel ils se présentent aux yeux qui ne les ont point encore contemplés donne aux intelligences réfléchies un aliment de choix, en leur procurant la satisfaction de connaître par le détail notre univers terrestre.

Digitized by Google

Mais il est une étude beaucoup plus profitable encore que le voyageur est à même de faire : c'est celle qui a pour objet l'être humain sous toutes les latitudes et sous tous les climats, avec ses usages, son tempérament, ses qualités et ses défauts.

Avesnes n'a pas manqué de s'y livrer. Maintes et maintes réflexions judicieuses, de nombreux récits topiques, des quantités de remarques souvent profondes émaillent son livre et n'en sont pas le charme le moins attrayant.

Volontiers, la masse du peuple français considère que la France est toujours comme elle l'a été si longtemps l'axe du monde, pour ainsi parler, et qu'elle continue à tenir la tête des nations, aussi bien dans le domaine des lettres, des sciences et des arts, que dans celui de l'industrie et du commerce, qui sont les plus grands facteurs de la prospérité matérielle des peuples et sans lesquels, par ces temps de vitalité intense, les nations perdent toute influence hors de leurs frontières.

Ces appréciations sont fausses. Certes, la littérature et les arts français sont encore hors de pair et rayonnent toujours dans le monde entier. Au point de vue de l'intelligence et du goût, nous valons nos aïeux et n'avons pas encore déchu; mais pour ce qui concerne le commerce, le commerce maritime spécialement, nous sommes en pleine décadence et nous ne comptons plus guère à l'étranger.

C'est ce que me disait il y a quatre ans, à bord de l'*Iphigénie*, l'un de ces métis portugais de la Praïa :

— « Vous autres Français, vous êtes les maîtres du goût, du tact, des belles manières. Nous avons toujours plaisir à venir prendre des leçons près de vous. Vous avez hérité ces dons de plusieurs siècles de civilisation raffinée. Nous n'avons pas été favorisés comme nous. Mais, à côté de ces qualités brillantes, il faut vous signaler de gros défauts. Vous n'êtes pas pratiques et vous êtes des emballés et des intolérants. Où sont vos navires de com-

Digitized by Google

merce, vos relations d'intérêt avec les pays d'outre-mer? A quoi passez-vous votre temps, comment dépensez-vous vos forces chez vous? A vous entre-dévorer les uns les autres! Vos divisions vous tueront! »

Il n'y a malheureusement rien à reprendre dans le jugement de ce métis, que confirment discrètement les impressions et récits d'Avesnes, notamment ceux qui sont relatifs à l'Amérique du Nord, « ce grand réservoir d'énergies « neuves, cette énorme fabrique de volontés, chacune « confiante dans son effort individuel », suivant les expressions de M. de Vogué.

Le voyageur et le marin peuvent être comparés à un excursionniste qui, après avoir gravi une haute montagne, s'arrête à son sommet pour contempler la plaine qui se déroule à ses pieds jusqu'à l'horizon. De là il embrasse l'ensemble du pays et se rend compte d'un seul regard de tout ce qui se passe dans la vaste étendue.

L'homme de la plaine, lui, a son horizon borné et sa vue est plus courte.

La grande majorité des Français sont des hommes de la plaine. Qu'ils me permettent de le dire en toute sincérité mais aussi avec regret, ils ne savent guère s'élever au-dessus d'eux-mêmes, concevoir dans la réalité de la vie universelle des vues d'ensemble, ni faire plier leurs intérêts particuliers devant l'intérêt général. Leur horizon est limité le plus communément par celui de leur ville ou de leur village.

C'est ainsi que la révélation de la puissance naissante des Jaunes, dans la guerre russo-japonaise, a été pour la plupart d'entre nous une surprise véritable. Il y avait bien çà et là quelques marins ou voyageurs qui avaient signalé le danger en montrant les progrès inouïs accomplis par le Japon et les redoutables problèmes posés par l'immigration chinoise de plus en plus envahissante. Mais ceux-là, on ne les croyait guère et peu s'en fallait qu'on ne les traitât

Digitized by Google

de Cassandres ! Combien d'autres surprises venant de cet Extrême-Orient sont pourtant réservées dans l'avenir aux habitants de notre vieille Europe !

La fortune de notre pays est bien compromise. Elle peut cependant être rétablie, j'en ai le ferme espoir. Mais pour arriver à ce résultat, il est nécessaire, indispensable que la génération qui a pour elle la jeunesse et le temps sache bien comprendre le grand rôle qu'elle pourra jouer et se convaincre que la solution du problème dépend autant de la réforme de nos idées surannées que de la fréquentation et de la connaissance de l'étranger.

Voilà pourquoi je souhaite très vivement voir surgir du sol de France toute une armée de jeunes qui, suivant l'exemple de mon camarade Avesnes, ne reculeront pas devant les difficultés de la tâche et qui, après avoir parcouru leur première étape, stimulés plutôt que découragés par les obstacles rencontrés, trouveront en eux-mêmes assez d'énergie pour continuer vaillamment leur chemin. C'est ce qu'a fait l'auteur du *Journal*. Il le laissait, du reste, pressentir dans les dernières pages de son livre, par lesquelles je ne saurais mieux terminer cet article :

Je me retrouve en Anjou, ayant sommeil, agité pourtant... n'étant plus habitué à dormir dans un lit depuis dix mois.

J'ai revu le paysage fin et plantureux, le sourire des rivières ondoyantes, les champs tranquilles, les rideaux de peupliers, les visages chers... J'étais certainement heureux, très heureux de retrouver tout cela, mais pas tant que je ne l'aurais cru, figurez-vous, quand j'évoquais ces contours et ces êtres là-bas, dans le désert des étendues libres, des mers lointaines.

J'ai une sensation d'étroitesse, d'étouffement, l'horizon me semble tout près, le paysage une miniature, les vies, les idées restreintes, quoique parvenues à un degré de civilisation, d'affinement exquis et rare.

C'est, si je me permets une comparaison, comme des vêtements usuels, agréables, dans lesquels je rentre avec plaisir,

Digitized by Google

mais que je fais craquer parce que j'ai grandi. Le poète latin qui a dit :

Cœlum, non animum mutant qui trans mare currunt,

n'avait pas dû aller bien loin... Et certes, il y a un fossé entre le petit écolier nostalgique qui garda longtemps dans sa mémoire et dans son cœur certaine silhouette de trois peupliers et l'être arraché, détaché, mobile comme une feuille au vent de mer, l'être hanté d'inconnu et d'espace que je sens à présent s'éveiller en moi.

Non décidément, je ne puis m'endormir dans ce lit trop vaste, dans cet air trop lourd et trop tiède. Et voici — c'est à n'y pas croire — que je me prends à regretter les nuits de quart, tant maudites, passées dans le souffle vivifiant du large, au milieu du miroir illimité des eaux... Les visions se succèdent... Peu à peu le sommeil vient... Mais, ce que je vois dans mon rêve, c'est un grand bateau blanc, fuyant sous toutes ses voiles parmi l'éclat des étendues neuves.

Je le reconnais bien ce bateau-là, et comme sa silhouette me fait battre le cœur !

Notre aspirant, devenu enseigne de vaisseau, navigue aujourd'hui dans les mers d'Extrême-Orient. Les événements graves qui s'y déroulent et sont de nature à changer la face du monde, suivant la façon dont ils se dénoueront, lui fourniront ample matière à de nouvelles observations.

Son livre de début est déjà magistral. Nous attendons de son talent, à son retour, un livre nouveau qui sera sans nul doute, comme le premier, un régal pour les lettrés et les curieux d'inconnu, en même temps qu'un viril enseignement de faits et d'exemples pour la jeunesse de notre pays.

Ambroise JAMET,
Ancien Commissaire de la marine.

Digitized by Google

VIEUX PROCÈS ANGEVINS

(XVI[e] SIÈCLE)

Ce titre fera sourire ceux qui, non sans raison peut-être, trouvent dans les nombreux procès contemporains, dans les scandales révélés chaque jour à l'audience des tribunaux par plus d'une cause célèbre, un suffisant élément de curiosité. Manquent-ils cependant d'intérêt ces débats judiciaires d'autrefois qui nous apprennent un détail jusqu'alors inconnu, nous éclairent sur un point demeuré obscur de notre histoire provinciale, nous instruisent de mœurs et de coutumes aujourd'hui disparues? Nous n'en voulons rappeler que deux seulement à l'aide de notes prises dans les annales angevines.

Nous parlerons d'abord du procès de M. de Launay Le Maçon, procureur du Roi au Présidial d'Angers.

En 1564, ce magistrat s'en était allé la veille de la fête des Rois, au commencement de janvier, à sa maison de campagne, à deux lieues de la ville, au-delà du pont d'Épinard; il avait emmené plusieurs officiers du même siège.

A la suite d'une brillante réception, M. Le Maçon, faisant les honneurs du logis, reconduisait à sa chambre, entre onze heures et minuit, chacun des invités.

Dans cette même nuit M. de Brie de Serrant était trouvé mort à Angers, à la porte du logis Barrault, atteint d'un coup de pistolet.

Digitized by Google

La profonde inimitié qui existait entre M. de Brie et M. Le Maçon fit de suite porter sur celui-ci des soupçons.

Que s'était-il passé? Qu'avait fait M. Le Maçon, après avoir pris congé de ses hôtes?

On prétendit qu'il était monté à cheval pour se rendre à Angers en toute hâte. Arrivé à la porte du logis Barrault, où se donnait un grand bal, il aurait demandé, pour l'entretenir d'une affaire importante, M. de Brie de Serrant et, celui-ci s'étant présenté, il l'aurait mortellement frappé.

Les amis de M. Le Maçon protestèrent vivement, en disant que le lendemain de la fête il était venu le matin dans leurs chambres prendre de leurs nouvelles et proposer pendant leur séjour des parties de plaisir.

Sur les instances des enfants de M. de Serrant, une information fut ouverte. Un témoin affirma avoir vu, dans la nuit du crime, passer et repasser le pont d'Épinard un homme monté sur un cheval blanc. Or, M. Le Maçon avait un cheval de ce poil.

A la suite d'un décret de prise de corps, M. Le Maçon fut emprisonné. Il fit preuve pour sa défense d'une persévérance, d'une volonté, d'une énergie dont certainement existent peu d'exemples. Détenu depuis trente-quatre ans, il n'avait cessé d'employer tous moyens pour faire proclamer son innocence. Au cours de la procédure il s'inscrivit en faux contre la déposition de plusieurs, qui furent condamnés et exécutés comme faux témoins.

Les accusateurs et l'accusé avaient en frais de procédure épuisé toutes leurs ressources; quand les sieurs de Saint-Offange, commandants des châteaux de Rochefort-sur-Loire pour le parti de la Ligue firent leur traité de paix avec le roi Henri IV, en 1598.

Par un des articles de ce traité, qui porte la signature du roi, à la date du 1er mars 1598, les sieurs de Saint-Offange, parents de MM. de Serrant et Le Maçon, obtinrent « qu'attendu la longue détention de M. Le Maçon, qui,

Digitized by Google

durait depuis trente-quatre ans, l'impossibilité où étaient les parties de faire juger le procès par la ruine de leurs familles, la présomption en faveur du sieur Le Maçon résultant du défaut de preuves et des conclusions de MM. les Gens du Roi, qui consentaient à son élargissement, ledit procès criminel demeurât assoupi pour le crime et la recherche du crime éteinte, supprimée et abolie, sauf aux parties à poursuivre à fin civile leurs réparations, dommages-intérêts et dépens ».

Après l'enregistrement du traité de Rochefort par arrêt du Parlement de Paris du 10 mars 1598, le sieur Le Maçon put enfin sortir de prison. Il y avait vieilli, dit un chroniqueur, et perdu son honneur et ses biens.

Le procès civil auquel pouvait donner naissance la poursuite criminelle n'eut pas lieu; comme nous l'avons dit, les parties s'étaient épuisées dans cette longue lutte judiciaire dont le souvenir mérite d'être conservé.

Moins dramatique que l'affaire Le Maçon, mais curieuse aussi, fut, à la même époque, le procès de Jeanne Lescallier.

Celle-ci avait été élevée par une riche dame angevine, très charitable, qu'elle aidait dans les soins à donner aux malheureux et aux malades. A la mort de sa maîtresse, elle se retira à Denée, lieu de sa naissance, et, utilisant les recettes qu'elle possédait, continua l'exercice de la médecine. Diverses cures heureuses lui valurent une grande réputation d'habileté et de savoir. Malheureusement un accident (d'éminents docteurs n'en sont point exempts) lui arriva. Elle pratiquait depuis vingt ans la médecine avec un constant succès, quand on l'appela près de M. Pierre Mulereau, avocat au Présidial d'Angers. Elle ne réussit pas à procurer la guérison. Le malade succomba. La veuve manifesta ses regrets et sa douleur en une plainte contre Jeanne Lescallier, qu'elle accusa d'avoir causé la mort de son mari « par les breuvages extraordinaires qu'elle lui

Digitized by Google

avait fait prendre ». L'autopsie ordonnée révéla « des excoriations et lividitez suspectes ». Il y eut information et les médecins de la ville d'Angers, dont M. Pierre Daburon était alors syndic, intervinrent au procès. Ils demandèrent qu'il fût fait défense à Jeanne Lescallier d'exercer la médecine, ce qui fut ordonné par divers jugements de la Sénéchaussée d'Angers.

Jeanne Lescallier interjeta appel de ces jugements. Les habitants de Denée, des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire lui prêtèrent appui. Ils témoignèrent des services qu'elle leur avait rendus par ses remèdes depuis plusieurs années et des cures qu'elle avait obtenues.

Ils exposèrent « qu'ils trouvaient dans les soins, la vigilance, l'attention de l'appelante un secours prompt et efficace qu'ils ne pouvaient attendre des médecins d'Angers, soit par leur éloignement, soit par la cherté de leurs démarches, que, par une longue expérience, ils avaient connu et éprouvé sa capacité, que le passé leur était un bon garant de l'avenir, qu'ils demandaient qu'on lui laissât la liberté de continuer ses charités et ses assistances ».

Les médecins d'Angers répondirent que Jeanne Lescallier n'était qu'une pauvre ignorante qui avait abusé de la crédulité publique. Quelques cures heureuses, qu'il fallait plutôt attribuer à la nature ou au hasard, lui avaient fait une réputation pernicieuse parmi les gens de la campagne, à qui elle donnait sans discernement des potions et des breuvages dangereux et superstitieux, tels que celui qu'elle avait donné au sieur Mulereau et qui se composait de cervelle d'homme, d'un corbeau vif et de gui de chêne.

M. le Procureur général n'hésita pas à reconnaître qu'on devait à Jeanne Lescallier de fort belles guérisons et qu'elle n'était pas responsable de la mort de l'avocat, M. Mulereau. Les plus habiles médecins, dit-il, ne sont pas garants des événements ni du succès de leurs remèdes. M. le Procureur général exprima toutefois l'avis qu'il importait de ne per-

Digitized by Google

mettre de traiter les maladies qu'à ceux-là seulement dont la capacité avait été reconnue après examen et épreuve.

La Cour, par arrêt du 12 avril 1578, confirma les sentences dont il avait été fait appel et qui portaient défense à Jeanne Lescallier d'exercer la médecine, en ajoutant : « sans amende et dépens de la cause d'appel et pour cause. »

La chronique ne dit pas l'impression que produisit la décision ni l'accueil que lui firent les médecins. Ils voyaient souverainement décidé que la guérison pouvait être trouvée en dehors de leur art et de leurs formules; mais il leur était, d'autre part, attribué pour l'avenir le rare privilège et le droit exclusif de disposer de la vie humaine.

A. DE VILLIERS.

Digitized by Google

Digitized by Google

FANTAISIES SUR L'ÉTYMOLOGIE

L'étymologie est la science qui s'occupe de chercher l'origine d'un mot, la source dont il dérive. Elle est, en réalité, toute récente, datant d'une trentaine d'années, tout au plus. Mais elle est devenue une véritable science, fondée sur un ensemble de règles précises, exactes, contrôlées par l'expérience. Elle a surtout une grande qualité, elle avoue, au besoin, son impuissance et n'hésite pas à inscrire : origine inconnue ou controversée.

Il n'en était pas de même jadis et on ferait des volumes sur les étymologies saugrenues proposées par de véritables savants. Notre compatriote *Ménage* n'hésitait jamais, ou rarement, sur l'origine d'un mot. Aussi les brocards pleuvaient-ils dru; on s'en donnait à cœur-joie. Ouvrons le : Dictionnaire étymologique ou Origines de la langue française, au mot *Haricot* : « De faba, fabarius, fabaricus, fabaricotus, faricotus, haricot, par le changement ordinaire de l'F en H. »

De malins plaisants allaient plus loin. Prenons, disaient-ils, le mot *Fistula*, qui signifie flûte, flageolet; fistula donne fistularius, fistularicus, lequel fait au datif fistularico, que nous décomposerons en fistula, flageolet, et arico, ou haricot. Donc haricot-flageolet vient de fistula.

J'ouvre à présent le Dictionnaire général de la Langue française par A. Hatzfeld, A. Darmesteter, A. Thomas. —

Digitized by Google

Haricot. Origine inconnue. Paraît être un substantif verbal de l'ancien mot harigoter, haligoter, couper en morceaux.

Je préfère cet aveu.

Erasme — je crois — expliquait ainsi, par raillerie, le mot presbytère : præ aliis bibens ter, ce qui est injuste, et le mot célibat par : cœlum habitare, ce qui est irrespectueux.

Mais, comme disait Boileau :

Pourquoi chercher ailleurs ce qu'on trouve chez nous ?

Il y a quelques années vivait à Angers M. *Pierre Brisset*, commissaire de surveillance à la gare Saint-Serge, puis à la gare Saint-Laud. Je peux le nommer; où qu'il soit à cette heure, il ne m'en voudra pas et, au contraire, en sera enchanté. Je le connaissais tout particulièrement et il daignait m'exposer ses théories sur la science du langage. Pour lui un mot s'expliquait par le son même de ses syllabes.

— Oh ! lui dis-je un jour, le procédé, pour être simple, me paraît peu scientifique.

— Essayez; proposez-moi un mot, le premier venu.

— Israélite, par exemple ?

Mon ami sourit d'un air dédaigneux :

— Celui-là est, en vérité, par trop facile. Enfin, puisque vous l'avez choisi... Vous ne voyez pas que ce mot porte lui-même son explication, claire et limpide comme l'eau de roche ?

— Je ne le vois pas, excusez-moi.

— I (pour il), sra (sera) élite ! Il sera l'élite de toutes les nations !!

Et il fallait voir l'expression triomphale des traits de M. P. Brisset.

Mes lecteurs croiront peut-être que je plaisante. Point. Ceci n'a pas été fabriqué pour les besoins de la cause. Je puis prouver ce que j'avance, M. Brisset ayant fait éditer,

Digitized by Google

à ses frais, un volume à ce sujet : « La Science de Dieu, ou la Création de l'homme ». Paris, Chaumel, éditeur, 5, rue de Savoie, 1900.

Mon ami passait des heures, des soirées entières auprès des marais Saint-Serge; il voulait apprendre la langue des grenouilles, et il y était arrivé.

« Un jour (dit-il) que nous observions ces jolies petites bêtes, en répétant nous-même ce cri : *coac*, l'une d'elles nous répondit, les yeux interrogateurs et brillants, par deux ou trois fois : *coac*. Il nous était clair qu'elle disait : *Quoi que* tu dis?... » (page 29).

« Voici, du reste, la grande loi, ou la clef de la parole : « *Toutes les idées énoncées avec des sons semblables ont une même origine et se rapportent toutes, dans leur principe, à un même objet.* Soit les sons suivants :

Les dents, la bouche,
Les dents la bouchent,
L'aidant la bouche,
L'aide en la bouche,
Laides en la bouche,
Laid dans la bouche,
L'est dam le à bouche,
Les dents-là bouche.

L'auteur (prenant sans doute en pitié la faiblesse de notre intelligence) explique ainsi les deux dernières phrases : Il est un dam (mal ou dommage) ici à la bouche, ou, tout simplement : J'ai mal aux dents. La dernière signifie : Bouche ou cache ces dents-là, ferme la bouche. » (pages 7 et 8).

« Où a commencé la vie des ancêtres? » (page 9). C'est le titre d'un chapitre.

« Voyons où ces ancêtres étaient *logés :* l'eau j'ai = j'ai l'eau, ou je suis dans l'eau. *L'haut j'ai* = je suis haut, au dessus de l'eau, car les ancêtres construisirent les premières loges sur les eaux.

Digitized by Google

« *L'os* j'ai = j'ai l'os ou les os; on les mangeait où l'on était logé. L'ancêtre était carnivore. *Le au jet* = ou je jette cet objet; où est le jet dans l'eau, *l'eau jet*, je suis logé. *Loge ai* = j'ai une loge. La première loge (*l'eau-jeu, l'eau-je* = l'eau à moi) était un lieu arrangé dans l'eau. *Lot j'ai* = je tiens mon lot. Etre *logé* est le lot naturel. Qui n'est pas logé a perdu son lot. *L'auge ai* = j'ai mon auge. La première auge était une petite mare (mare à boue, marabout) qui servait de *lôge*. On prononce *loge* ou *lóge* suivant le dialecte. On fut donc dans le principe logé dans l'eau et *à l'eau berge*, sur la berge des eaux, à l'*auberge; dans les eaux t'es le :* dans les hôtels. »

Je répète que ceci est extrait d'un ouvrage imprimé en l'an de grâce (?) 1900. Il y en a 252 pages dans ce goût. Si vous réussissez à vous le procurer, ne le laissez pas traîner sur votre table; il s'y trouve des pages, des chapitres d'un crû à faire rougir des singes. M. Brisset expliquait, de l'air le plus candide et le plus ingénu, les énormités les plus monstrueuses.

Vous pensez si mes cheveux se hérissaient sur ma tête à l'audition de pareilles théories et si je rompais des lances en faveur de l'opinion, généralement admise, qui reconnaît que le français dérive du latin.

Mon ami avait, du moins, ceci de bon; il supportait la contradiction sans se fâcher, avec une commisération, une pitié manifestes. Imaginez-vous, si possible, Dieu le père consentant à discuter avec un simple élève de petit séminaire. Mais il ne cédait pas un pouce de son terrain.

Et même, à la fin, je fus pris à partie.

M. Brisset, trouvant sans doute trop coûteuse l'impression d'un volume, fit paraître, sous forme de journal, un numéro unique : « La Grande Nouvelle. — La véritable création de l'homme. — La Résurrection des Morts. — Tous les Mystères expliqués. » — Prix : dix centimes; format du journal Le Temps. Voici les lignes qui m'y étaient con-

Digitized by Google

sacrées. Je dois dire d'abord qu'un beau jour je m'étais écrié : « Alors, le mot : épouvantable, ça veux dire : époux vantable ? » — Je cède la parole à mon ami :

« Un professeur, nourri de la moelle latine, peu apte, par conséquent, à modifier son esprit, nous critiquait un jour notre grande loi, en riant d'un air satisfait, sur : cet époux vend table, c'est épouvantable. Son esprit ne voyait là aucun rapport. Il y a deux témoins de la valeur du livre de vie : le père ou l'esprit, le fils ou la parole. Si donc l'esprit refuse d'admettre un rapport dans un certain jeu de mots, le témoignage des mots peut être regardé comme insuffisant, ou plutôt comme incompris, car depuis plus de seize ans que notre pensée ose pénétrer dans le temple de Dieu, nous n'y avons jamais trouvé de non sens ou d'absurdité, mais des choses d'importance variée. Toutes les plantes ne sont pas des chênes ou des cèdres. Nul rapport ne se saisit sans un peu de travail, même sans de longues et profondes pensées.

« Si un des époux vend la table, ce qui paraît être la résolution de ne plus jamais manger, n'est-ce pas épouvantable ? Quel est l'époux qui, rentrant dans son pauvre logement et y apprenant de l'autre que tout est vendu jusqu'à la table, ne s'écriera : Mais c'est épouvantable ? Allons plus loin.

« L'époux vente ne devait-elle pas produire l'épouvante ? Les époux furent aussi esclaves et si le maître les époux vante, n'est-ce pas qu'il en veut effectuer la vente et ainsi, à juste titre, les épouvante ? Nous sommes époux vantés valait : nous sommes vendus, nous sommes épouvantés. On vante sa vente. La savante la première offrit sa vente. Ce sont là des concordances d'ordre inférieur, mais cependant des vérités certaines, des constatations de faits accidentels dans tous les temps.

« L'ai poux vente. Voilà un autre langage vulgaire, bas peuple. Une vente de poux produirait et produisit l'épou-

Digitized by Google

vante. J'ai poux, vaut : j'ai peur, en Basse Normandie (pays de l'auteur). Les poux font peur....

« Ainsi dans le mot épouvantable, on trouve, entre autres, les mots : ai, poux, époux, vend, vante, vente, et aussi table; n'est-ce pas épouvantable? »

M. Brisset n'était pas, comme vous pourriez le penser, un fumiste, un mystificateur, un pince sans rire, tels Willy et Alphonse Allais; c'était un convaincu, j'allais dire un apôtre en son genre. Pendant des années il ne prit au restaurant qu'un seul repas par jour, déjeûnant chez lui en ascète, pour économiser la somme nécessaire à l'impression de ses ouvrages.

Et son intelligence était bien au-dessus de la moyenne. Il avouait n'avoir reçu qu'une instruction très primaire, obligé de gagner sa vie vers l'âge de 12 ans. Devenu soldat, il parvint au grade de lieutenant, puis démissionna pour se livrer à ses études. Il fit la campagne d'Italie et en profita pour apprendre l'italien. Plus tard, prisonnier en Allemagne, il apprit l'allemand. Il parlait et écrivait ces deux langues; il a même fait paraître une méthode d'allemand qui ne me paraît pas sans mérite, et c'est grâce à lui que je sais le peu que je connais de la langue de Gœthe. J'ai encore de lui un manuel de natation, une méthode d'écriture consistant en une planchette où les caractères sont gravés en creux, pour guider la main de l'enfant, etc., etc.

Mais, pour l'origine de notre langue, partant d'un principe faux, il est allé jusqu'aux conséquences extrêmes et a dépassé les limites de.... mettons l'invraisemblance, pour être courtois.

A.-J. VERRIER.

Digitized by Google

ÉCOLES LIBRES LAÏQUES A ANGERS

PENDANT LE XIXe SIÈCLE

(suite)

Écoles secondaires

Un arrêté des Consuls, du 4 messidor an X, prescrit la formation d'un état des écoles de chaque département susceptibles d'être classées comme écoles secondaires.

Les procès-verbaux de visite, dressés en conséquence dès le 16 du même mois, sont ainsi libellés pour les trois établissements d'Angers.

SAINT-JULIEN

« Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, sommes transporté à la maison d'éducation, tenue par les citoyens Papin, Cinet et Bergette, place de la Loi, à Angers[1].

Là nous avons trouvé les dits « entrepreneurs » qui nous ont fourni les renseignements exigés. Ils ont déclaré être seuls professeurs enseignant dans leur pensionnat, les matières suivantes :

1° La lecture, 2° l'écriture, 3° la tenue des livres de comptes à parties simples, doubles et mixtes, avec les livres auxiliaires qui en dépendent; les lois et usages concernant les lettres et billets de commerce et les changes étrangers;

[1] Aujourd'hui place du Ralliement.

Digitized by Google

4° Le calcul pratique, tant ancien que nouveau;

5° La langue française, par principes;

6° La langue latine, pour toutes les classes;

7° Les mathématiques; 8° la géographie; 9° l'histoire.

Un maître externe donne des leçons de langue étrangère. Les élèves qui suivent ces différents cours se distinguent en pensionnaires, au nombre de 40, et en externes, 45. Le système d'instruction adopté est dans la proportion suivante :

Lecture, écriture, grammaire française et calcul pratique[1]	85
Tenue des livres, changes, etc., etc.	22
Mathématiques	8
Géographie	33
Histoire	13
Langue latine	32

La position des bâtiments[2] qui composent cette école est peu favorable à la santé des élèves. Les entrepreneurs n'en sont d'ailleurs que les locataires.

L'instruction nous a paru soignée dans cette pension et les maîtres dignes de la confiance qu'ils se sont acquise. »

SAINT-NICOLAS

« Aujourd'hui 15 messidor, an X (4 juillet 1802).

En exécution de l'art. 1er de l'arrêté des Consuls en date du 4 messidor, présent mois, lequel ordonne la formation d'un état des écoles susceptibles d'être considérées comme *écoles secondaires*;

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, sommes transporté à la ci-devant abbaye, maison conventuelle de

[1] Ce chiffre, qui représente la totalité, indique qu'à leur entrée dans la maison les enfants possédaient déjà les premiers éléments de la lecture et de l'écriture.

[2] Les constructions depuis longtemps délaissées servaient précédemment de logis au Chapitre Saint-Jean-Baptiste.

Digitized by Google

Saint-Nicolas, lesquelles sont maintenant consacrées à l'établissement d'un pensionnat où l'étude des langues latine et française, celle de la géographie, de l'histoire et des mathématiques est professée depuis longtemps.

Là, nous avons trouvé les citoyens Godfroy, Villemenot, Delaporte et Chrétien, entrepreneurs de la dite pension, auxquels nous avons fait part de l'objet de notre démarche.

De notre interpellation sont résultés les renseignements suivants :

Cette pension compte en exercice neuf professeurs, dont quatre entrepreneurs, ainsi que nous l'avons déjà exprimé. Leurs fonctions sont ainsi distribuées :

Le citoyen Godfroy professe la morale, l'écriture, le calcul et la grammaire française ;

Le citoyen Villemenot, le calcul, la tenue des livres de commerce et les changes étrangers ;

Le citoyen Delaporte, l'écriture, le calcul et la grammaire française ;

Le citoyen Chrétien, la littérature française et les mathématiques ;

Le citoyen Voileau, la langue latine et les mathématiques[1] ;

Le citoyen Le Vacher, la langue latine ;

Le citoyen Guyard, la langue latine, l'histoire et la géographie[2] ;

Le citoyen Pananceau, les langues latine et française et la géographie ;

Le citoyen Coche, l'arithmétique.

A tous ces moyens d'instruction fondamentale les entrepreneurs ont uni l'enseignement des beaux-arts et les langues étrangères, savoir :

Pour la musique, trois maîtres externes ;

[1] Le citoyen Voileau fut nommé professeur au Lycée.

[2] Le citoyen Guyard devint chef de pensionnat.

Digitized by Google

Pour le dessin, un maître externe ;

Pour les éléments d'architecture, un maître externe ;

Pour l'allemand, un maître externe ;

Pour l'escrime, un maître externe ;

Pour la danse, un maître externe.

Le nombre actuel des pensionnaires s'élève à deux cents environ. Ils sont classés dans le système d'instruction adopté, dans la proportion suivante :

Le latin, soixante-dix ;

Grammaire française, écriture, tenue des livres et changes étrangers, cent cinquante ;

Mathématiques, trente ;

Histoire et géographie, trente ;

Langue française, littérature, vingt ;

Dessin et architecture, vingt-cinq.

La classification des études et le nombre des professeurs nous ont paru sagement combinés par la gradation dans le cours de l'instruction.

Quant à la salubrité, tout parle en faveur du local : cour spacieuse, situation pittoresque qui embrasse, sur une des faces, un rayon de plusieurs kilomètres, terminé par le ceintre (*sic*) des coteaux de la Loire; air pur et toujours circulant.

La distribution du temps n'est pas moins favorable au succès des études et à l'éducation physique des élèves.

Nous terminerons par une observation. Malgré la belle situation de cette pension, les bâtiments ne sont pas distribués d'une manière parfaitement adaptée à ce genre d'établissement et eu égard au nombre des pensionnaires ; le coucher dans des chambres communes, qu'on a été forcé d'y établir, rend nulle l'exacte surveillance des mœurs, si nécessaire dans l'adolescence. Ce local, d'ailleurs, n'appartient pas aux entrepreneurs, il est en partie incendié et possédé par eux à titre de loyer. Ils ne peuvent y corriger les inconvénients de construction qu'ils éprouvent.

Digitized by Google

C'est pourquoi, observant que lesdits entrepreneurs étaient, avant la Révolution, membres de la congrégation des frères dits Ignorantins, laquelle avait fait construire en la commune d'Angers un immense pensionnat, sous la dénomination de Rossignolerie, maintenant maison de réclusion, nous croyons devoir présenter au Gouvernement la question de savoir s'il ne serait pas convenable de changer cette dernière destination et de rendre ledit édifice à l'instruction publique, à laquelle sa distribution le rend essentiellement propre. »

SAINT-MAURICE

« Aujourd'hui 17 messidor, an X de la R. F. (6 juillet 1802).

En exécution de l'art. 1er de l'arrêté des Consuls du 4 messidor dernier, lequel ordonne la formation d'un état des écoles de chaque département, susceptibles d'être considérées comme *écoles secondaires ;*

Nous, Préfet du département de Maine-et-Loire, sommes transporté à la maison d'éducation dirigée par les instituteurs ci-après dénommés et située à la montée Saint-Maurice, commune d'Angers.

Nous y avons trouvé les citoyens Labussière, Pieau, Blordier, Couchot et Yvon, instituteurs sociétaires, auxquels nous avons fait connaître l'objet de notre mission, en les invitant à nous donner tous les documents propres à y satisfaire.

Le travail est ainsi partagé :

1° Le citoyen Labussière enseigne la morale, la tenue des livres de commerce, l'écriture et la grammaire française;

2° Le citoyen Pieau, la grammaire française, la langue latine et les mathématiques ;

3° Le citoyen Blordier, l'histoire, la géographie, la grammaire française et la langue latine ;

Digitized by Google

4° Le citoyen Couchot, l'écriture et l'arithmétique ;

5° Le citoyen Yvon, la lecture, l'écriture et l'arithmétique.

Les élèves sont distribués dans ces cinq classes, dans la proportion suivante :

L'écriture, la tenue des livres et pratique du calcul .	153
Géographie et histoire	40
Grammaire française	60
Langue latine	33
Mathématiques	6

Des 153 élèves qui reçoivent cet enseignement 33 sont pensionnaires et 120 sont externes.

Malgré l'avantage résultant de la position salubre des bâtiments qui composent l'école, nous y avons remarqué l'inconvénient d'un local trop resserré et distribué d'une manière peu convenable, les entrepreneurs n'y étant qu'à titre de location.

On y admet quelques maîtres externes pour les arts d'agrément. »

Un décret du 11 floréal an X (1er mai 1802) avait déjà reconnu l'existence des trois instituteurs mentionnés ci-dessus; puis les procès-verbaux qui précèdent donnèrent lieu à un nouveau décret approbatif daté du 28 pluviôse, an XII (18 février 1804).

PENSIONNATS

Le 22 prairial an XIII (11 juin 1805), le Préfet demande un « état des maisons d'éducation de la ville d'Angers » et le maire, J. Joubert-Bonnaire lui envoie le tableau suivant :

Écoles primaires subventionnées pour l'admission gratuite de douze enfants pauvres, celles de :

M. Guiet, ayant 40 externes, payant chacun 6 francs par mois;

Digitized by Google

M. Perrier, avec 15 externes;

M. Benoist, avec 33 externes, au prix de 3 francs l'un par mois[1];

Les institutions non subventionnées sont celles de :

M. Dussouchay, ayant 12 externes à 2 fr. 50 l'un, par mois;

M. Focard, avec 20 pensionnaires, au prix de 460 francs chacun, et 45 externes à 6 francs par mois;

M. Pieau-Launay, 13 pensionnaires à 500 francs l'un et 27 externes à 6 francs par mois;

M. Gravel, comptant 30 pensionnaires à 500 francs l'an et 50 externes à 6 francs chacun;

M. Chevalier, avec 30 externes à 3 francs par mois;

M. Édeline, 5 pensionnaires à 500 francs l'an et 50 externes à 6 francs par mois;

M. Riffart, 24 externes à 3 francs par mois;

M. Muzet, 8 externes à 3 francs l'un par mois;

M. Renou, 8 externes à 3 fr. 75 l'un par mois[2].

Écoles primaires

Les instituteurs en titre reçoivent de la ville une indemnité pécuniaire appréciable. Mais, dans le but d'augmenter leurs ressources, la plupart de ces maîtres joignent à leur enseignement un cours de latinité et s'intitulent au besoin chefs d'école secondaire. Il en résulte une confusion pour la dénomination de l'établissement et probablement aussi de la négligence dans l'éducation primaire. Afin de remédier à cet état de choses, l'administration municipale adresse au Préfet la lettre suivante, datée du 8 nivôse an IX (29 décembre 1800) :

« Citoyen Préfet, il existe à Angers neuf instituteurs et

[1] Voir ci-après le tableau fourni fin avril 1807, qui inscrit M. Chevalier à la place de M. Benoist.

[2] M. Renou ne figure plus sur la liste des écoles dressée fin avril 1807.

Digitized by Google

cinq institutrices primaires, créés en vertu de la loi du 27 brumaire an III (17 novembre 1794). L'examen que nous avons fait de leurs travaux, les renseignements que nous avons pris sur leurs talents, sur leur manière d'enseigner et sur la quantité d'élèves gratuits pour lesquels chacun d'eux à droit à une indemnité de quatre cents francs par année, au désir des arrêtés de l'administration centrale de Maine-et-Loire qui les ont nommés, tout enfin nous a convaincus qu'ils sont en trop grand nombre et que la dépense que la commune est obligée de faire pour cet objet est énorme en conséquence des avantages qu'elle en retire.

Nous pensons qu'un instituteur et une institutrice par arrondissement suffiront et rendront autant et peut-être même plus de services que tous ensemble, parce qu'il sera plus facile de les surveiller et de s'assurer s'ils enseignent le nombre qui leur sera distribué gratuitement. D'ailleurs la commune trouvera plus facilement les moyens de les payer exactement.

Sous tous ces rapports il en résultera des avantages pour l'enseignement et de l'économie dans les dépenses de la commune. Nous vous proposons en conséquence de réduire les instituteurs et les institutrices de cette commune au nombre de six, à raison d'un instituteur et d'une institutrice par arrondissement. Si vous vous déterminez en faveur de nos observations nous vous désignerons ceux qui nous ont paru mériter davantage la confiance. Salut et respect. Ont signé : J. FARRAN, maire; A. PAPIAU, adj.; GIRAUD, adj. et OLLIVIER, adj. ».

Le Préfet donne son approbation et le choix de la municipalité se porte aussitôt sur les écoles, savoir, pour les garçons :

1er arrondissement, rue des Lauriers, 10, institution dirigé par le citoyen Guiet;

2e arrondissement, montée Saint-Maurice, dans la Cité, institution dirigée par le citoyen Labussière;

Digitized by Google

3e arrondissement, rue du Saint-Esprit, n° 5, école tenue par le citoyen Benoist.

Pour les filles :

1er arrondissement, rue de la Fidélité, n° 5, école tenue par la citoyenne Drouin ;

2e arrondissement, rue de l'Oisellerie, école tenue par la citoyenne Dehail;

3e arrondissement, rue Beaurepaire, n° 112, école tenue par la citoyenne Hézard.

Le 24 brumaire de l'an X, c'est-à-dire moins d'un an après les nominations précédentes, l'administration de la ville fait à l'autorité centrale la demande suivante : « Citoyen Préfet, nous vous adressons l'expédition de notre arrêté du 18 de ce mois, qui nomme le citoyen Perrier instituteur primaire, en remplacement du citoyen Labussière, démissionnaire. Nous vous prions de l'approuver de suite, afin que le dit Perrier puisse entrer en fonctions le 1er frimaire prochain (22 nov. 1801). Salut et respect. Signé : Giraud, adj. »

L'approbation est datée du 1er frimaire.

En 1809, un nouveau changement s'opère : le maire d'Angers, M. de la Besnardière prend un arrêté, le 1er avril, « qui nomme le sieur Chevalier instituteur primaire du 3e arrondissement au lieu et place de M. Benoist, démissionnaire. »

L.-F. La Bessière.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

POÉSIES

Aux gars des Champs!

A René Bazin.

Ainsi, la Terre meurt. La féconde nuée
Donnant la vie au sol, comme un flot s'est ruée
Hors des champs, des prés et des bois;
Hélas, tous nous pouvons toucher du doigt la plaie :
Le sillon jadis pur s'enfriche sous l'ivraie,
Partout la Terre est aux abois.

Où donc sont les pasteurs, les blondes jouvencelles
Ébauchant leur idylle, assis sur les margelles,
Superbes de simplicité;
Où sont les toits de chaume, où sont les murs d'argile,
Que sont donc devenus tes bergers, ô Virgile,
Quel vent a donc tout emporté?

Malheur! ô gars des champs, tous vous rêvez la ville!
Vous comptez donc pour rien votre champêtre asile
Et les deux vieux qui pleureront?
Pour de malsains plaisirs vous quittez vos villages;
Pourtant, dans les cités, que de maux, de ravages
Et dans le cœur et sur le front!

Là-bas, le chaud soleil, les concerts des feuillées,
Ici, l'air corrompu, les fiévreuses veillées
Où se vide notre cerveau;

Digitized by Google

Ici le minotaure absorbant la jeunesse,
Là-bas, le vent du soir apportant sa caresse,
Là-bas, l'éternel renouveau !

Serait-ce que la Terre — ou lande aride, ou Beauce, —
Dans les décrets divins est mûre pour la fosse
Où l'épitaphe met ses ors ?...
Non, la Terre respire, à peine elle défaille.
Grand Dieu, ne permets pas que son âme s'en aille
Tant que subsistera son corps !

Si désormais le champ refuse l'existence
A nos vastes cités, c'en est fait ! La sentence
Nous condamne. Un peuple accablé
Verra tarir en lui les artères viriles.. .
Jamais, ô gars des champs, le fumier de nos villes
N'a fait croître un seul grain de blé.

L'Abri dangereux

Le ciel s'est déchiré sous le choc de la foudre
La déchirure accuse une flamme d'enfer,
Puis plus rien. Le Déchu, de ses griffes de fer
A saisi les lambeaux et vient de les recoudre.

On voit le noir nuage en trombe se résoudre
Et le chêne puissant se tordre comme un ver.
Un pâtre est sous cet arbre. Un bruit passe dans l'air :
Pygmée, arbre titan, tout est réduit en poudre.

Nous, les simples pasteurs, évitons cet ombrage
Le Puissant, nous dit-on, donne prise à l'orage
En raison de sa masse et, quand l'éclair a lui,

C'est être vraiment fou que de quitter la plaine
Douce aux inaperçus, pour l'abri du grand chêne
Que vise le fléau qui nous broie avec lui.

Digitized by Google

L'Ouragan

I

Le soleil s'est caché, le temps s'est assombri,
L'oiseau, tout inquiet, jette un lugubre cri,
Un vent âpre, au zénith, chasse de gros nuages
Fuyant en déversant sur les coquets villages,
Sur les bois, sur les monts, toute l'onde du ciel,
Un ouragan s'élève et son souffle cruel
Va bientôt dévaster dans la verte vallée
Tout ce qui fait obstacle à sa rage insensée.

II

O Vent, lorsque tu viens caresser les cheveux
Couronnant la candeur d'une vierge aux doux yeux,
Qui pourrait découvrir sous ta tendre caresse
Les replis nous cachant ton âme vengeresse?
Lorsqu'aux lacs azurés tu donnes des frissons,
Quand tu fais onduler la blondeur des moissons,
Qui pourrait soupçonner qu'un aveugle caprice
Fera gronder demain ta voix dévastatrice?
Et pourtant, je t'admire, ô Vent, lorsque la nuit,
Tu poursuis haletant l'Inconnu qui s'enfuit,
Lorsque criblant les toits, lorsque brisant les branches
Tu roules sur les monts les sourdes avalanches,
Quand sur les océans tu soulèves les eaux
Et qu'entre chaque flot tu creuses des tombeaux.
Je te trouve puissant, toi l'être insaisissable,
Crachant aux fronts des sphinx des montagnes de sable,
Père du noir simoun qui voile le soleil
Lorsque le chamelier dort son dernier sommeil,
Et qui fuis, emportant jusqu'aux plaines numides
Les granits effrités des grandes pyramides!

Digitized by Google

III

Quand ses voix ont couvert la douce voix de Pan
C'est dans les bois, la nuit, que j'aime l'ouragan.
Il arrache aux sapins leurs noires chevelures,
Les chênes ébranlés poussent de longs murmures.
Alors, écoutez donc ces effrayants concerts
Et vous saurez pourquoi les halliers sont déserts.
Lorsque chaque fourré se couvre de ténèbres
L'écho répète au loin mille clameurs funèbres :
Ce sont des hurlements de monstres enchaînés,
Des plaintes de mourants, des rires de damnés ;
Sans doute des forfaits dans l'ombre s'accomplissent
Car les hêtres géants au fond du bois gémissent,
Pleurant dans la fraîcheur de larges gouttes d'eau.
Le vent poursuit son œuvre, implacable bourreau,
Et chaque arbre se courbe, imposante victime
Tandis que l'ouragan décapite sa cime.

IV

Lassé d'un tel labeur enfin le Vent s'endort...
Allons, les pauvres gens vont trouver du bois mort
Et la feuille arrachée, en recouvrant la mousse
Va pouvoir réchauffer le blanc muguet qui pousse.
Pourtant, subsiste un bruit qu'on ne peut définir :
Amants, ne craignez rien, ce n'est plus qu'un soupir,
Un fugitif accord de harpe éolienne
Qui vibre, passe et meurt dans l'onde aérienne.

André Cerveaux.

Digitized by Google

LA LOIRE NAVIGABLE

Le XI[e] Congrès de la Loire Navigable s'est réuni à Nantes les 23, 24 et 25 octobre 1904 sous la présidence de M. Linyer, président du Comité central.

De nombreux délégués des Comités locaux y ont pris part : Nantes, Ancenis, Angers, Saumur, Tours, Blois, Orléans, Poitiers, Le Mans, Laval étaient représentés.

Les délégués d'Angers, membres du Comité, étaient : MM. Albert Prieur, président; G. Larivière, Paul Rondeau, Cointreau, Deperrière, Adrien et Edmond Mercier, Leroy, Vielle; puis MM. Joxé, maire, Fontanès, secrétaire général de la Préfecture; M. Philouze, directeur du *Journal de Maine-et-Loire.*

Les membres du Comité de Saumur étaient : MM. Achille Girard, président, S. Milon, Frenzer.

Des députés, sénateurs, préfets et maires des départements traversés par la Loire assistaient également à cette importante réunion, qui comprenait plus de 200 congressistes et à laquelle nous constatons aussi la présence du service des Ponts et Chaussées, représenté par MM. Cuënot, Lefort, Mille, ingénieurs en chef; René Philippe, Cosmi, Martin, Bataille, Dugardin, ingénieurs; Rottier, Charbonnier, Bedel, conducteurs; Lucas, Bénard, Perdreau, Rupert.

Nous ne retiendrons des travaux du Congrès que ce qui est de nature à intéresser plus directement les lecteurs de la *Revue de l'Anjou,* qui ont suivi la question de la voie navigable de Nantes à Orléans depuis qu'elle est entrée

Digitized by Google

dans une période active, c'est-à-dire depuis 1895. Nous négligeons tout ce qui est trop technique. Les lecteurs que cette partie intéresserait pourront se procurer le numéro de la *Loire Navigable* de novembre, qui contient le compte rendu de toutes les communications produites au Congrès.

Tout ce qui va suivre est, du reste, extrait à peu près littéralement de ce numéro, de même que les vues photographiques dont les clichés ont été mis obligeamment à la disposition de notre Revue par le Comité central de la Loire navigable, auquel nous adressons nos plus sincères remerciements.

*
* *

M. Maurice Schowb, un des plus fervents initiateurs et partisans de la voie navigable Nantes-Briare, a résumé, dans un rapport présenté au Congrès, l'œuvre du Comité central depuis le Congrès de Nantes du 24 février 1902.

Voici le texte de ce rapport :

MESSIEURS,

Depuis bien des années, la tâche redoutable m'est échue de vous présenter, à chaque Congrès, le résumé de nos travaux, l'exposé de la situation. Jamais ce travail ne m'avait paru aussi difficile qu'aujourd'hui.

Le récit de nos luttes, de nos batailles, m'apparaît comme inutile devant le résultat obtenu. Qu'importe le détail des difficultés vaincues. Tout cela s'efface dans un passé qui me semble déjà lointain, puisqu'aujourd'hui nous touchons au but.

Le véritable rapporteur aujourd'hui, le seul, c'est M. l'ingénieur en chef Cuënot. Il ne s'agit plus de négociations, de lois, de décrets, mais de travaux en cours d'exécution, de faits précis, de résultats matériels acquis.

Les essais en Loire sont commencés, les effets produits par les premiers ouvrages dépassent les espérances les plus optimistes. Vous entendrez l'opinion du technicien distingué qui dirige les travaux, vous irez les visiter ensuite sur place. Tout le Congrès est là et je serais tenté de vous dire :

Digitized by Google

« Nous sommes un peuple heureux et les peuples heureux n'ont pas d'histoire. »

Mais, précisément parce qu'ils n'ont pas d'histoire, ils s'endorment facilement dans une douce béatitude, oublieux des leçons du passé, et se réveillent tout à coup incapables de l'effort devant une difficulté, une complication imprévue. Voilà pourquoi je me résigne à vous raconter brièvement notre labeur de deux ans, afin que l'avenir nous trouve toujours prêts à puiser dans ce souvenir le fond d'énergie et le souffle d'enthousiasme nécessaires.

Au lendemain du Congrès de 1902, il semblait que tout fût aplani. La loi était votée à la Chambre, le ministre nous avait témoigné plus que de la bienveillance, une amitié constante que nous n'oublierons jamais; il semblait que le décret autorisant les essais ne dût plus être qu'une question de semaines.

Hélas, il y a loin de la coupe aux lèvres. Le projet fut froidement accueilli au Sénat. Une campagne toute spéciale fut dirigée contre nous. Sous prétexte de canal latéral, on s'efforça de tout remettre en question et, malgré son vif désir, M. le ministre Baudin ne crut pas pouvoir ordonner les essais avant d'avoir obtenu un avis favorable de la Chambre Haute. Nous étions, à la fin de l'année, beaucoup moins avancés qu'au mois de février et nous avions perdu MM. Waldeck-Rousseau, Baudin et Millerand, qui s'étaient montrés, pendant toute la durée de leur ministère, nos défenseurs convaincus et dévoués. Notre rapporteur au Sénat était M. le sénateur Tassin, qui se posait en adversaire du projet du gouvernement et en fougueux protagoniste du canal latéral.

Nous en avions vu bien d'autres. Sans nous laisser émouvoir par une agitation de surface, nous exposâmes notre cause, qui était celle du bon sens, à M. de Freycinet, président de la Commission, et à M. Monestier, rapporteur général. Notre collègue, M. le sénateur Denis, auquel j'adresse ici l'expression de notre inaltérable gratitude, plaida notre cause avec une clarté, une logique et une vaillance qui emportèrent toutes les convictions et M. Tassin dut modifier les conclusions de son rapport dans un sens favorable à l'essai entre Angers et Chalonnes.

M. le rapporteur général Monestier ajoutait : *cet essai doit*

Digitized by Google

être fait sans retard et concluait ainsi, en ce qui concerne la section Nantes-Angers tout entière :

« Votre Commission aurait compris les travaux à faire entre Nantes et Angers parmi ceux à entreprendre immédiatement si la question technique avait été résolue et si la part contributive de 50 0/0 avait été complètement assurée. Quand ces deux conditions auront été satisfaites, *il y aura lieu d'assimiler ce projet à ceux qui font l'objet du présent rapport.* »

Ces conclusions furent votées par le Sénat dans sa séance du 23 juin, à une très grosse majorité, malgré un dernier effort de nos adversaires.

Les essais immédiats d'Angers à Chalonnes étaient donc ordonnés par une loi.

Quant à la section Angers-Nantes, le Sénat s'engageait, aussitôt les essais terminés et les fonds de concours assurés, à l'inscrire au même rang que les projets votés, c'est-à-dire à ne lui faire subir aucun retard.

En même temps le Sénat ordonnait l'exécution immédiate du canal de Combleux à Orléans, de telle sorte que la voie navigable totale se trouve indiquée par les travaux commencés aux deux extrémités.

Notre victoire complète nous imposait un dernier devoir : montrer aux dissidents que nous étions moins intransigeants qu'eux et essayer de leur faire comprendre que l'intérêt commun était de conclure une entente.

Déjà nous avions réussi, dans une réunion tenue à Angers, à calmer les inquiétudes de certaines communes riveraines qui avaient jadis protesté contre les essais. Les engagements pris dans cette réunion ont été fidèlement observés et les travaux s'exécutent au milieu de la bonne volonté générale.

Mais nous voulions surtout en finir avec la question du canal latéral et faire comprendre à ceux de ses défenseurs qui sont sincèrement partisans d'une voie navigable dans le val de la Loire qu'ils risquaient, par leur attitude, de tout compromettre en amont d'Angers.

Une réunion des délégués de tous nos comités fut donc convoquée à Tours le 26 octobre et M. le sénateur Tassin fut prié d'y assister.

Une fois de plus, la ligne de conduite invariable des

Digitized by Google

comités de la Loire Navigable y fut affirmée, c'est-à-dire leur volonté de poursuivre la mise en état du fleuve lui-même, aussi loin que la nature et la science des ingénieurs le permettront, et de recourir ensuite seulement à un canal latéral suivant le val de la Loire.

Sans préjuger le point exact où ce canal latéral aboutirait, point que les essais seuls vont permettre de déterminer, les comités demandaient au Ministre de prendre, dès à présent, des mesures pour réserver au budget les annuités nécessaires assurant la part de dépense de l'État pour la ligne entière Nantes-Briare et le priaient de provoquer dans les départements intéressés les offres de fonds nécessaires.

Cette décision, rédigée par M. Tassin lui-même, d'accord avec l'assemblée, fut considérée par nous tous comme la base d'une entente définitive entre tous les partisans sincères de la voie navigable Nantes-Angers-Tours-Blois-Orléans et prolongements.

Le bureau de la Loire Navigable reçut mission de la communiquer au Ministre sous forme de vœu, avec le concours de tous les sénateurs et députés des départements intéressés.

La démarche eut lieu le 25 novembre; M. Tassin y prit part avec un grand nombre de collègues. L'accueil du Ministre fut extrêmement bienveillant. Il promit de hâter les études techniques sur tout le parcours et de faire poursuivre les sondages en Loire entre Tours et l'embouchure de la Vienne avec le concours des comités.

Depuis cette époque, notre surprise a été extrême de voir M. Tassin, par ses discours et ses écrits, rompre tous les engagements qu'il avait pris et, finalement, demander qu'on renonçât aux essais en Loire, qui avaient été votés par le Sénat sur des conclusions *signées*, sinon rédigées, *par lui!*

Cette agitation a été parfaitement vaine. Le vote du Sénat a été rendu définitif par la Chambre, à une majorité écrasante, et les travaux sont poursuivis avec une activité extrême. Mais il est un point sur lequel M. Tassin a réussi, probablement au-delà de ses désirs. Le canal a été étudié, non seulement dans le val de la Loire, mais aussi par la canalisation du Loir. Cette deuxième solution est évaluée à

Digitized by Google

50 millions, alors que le canal latéral coûterait 120 millions. Si elle était adoptée, ce serait la ruine de toutes les espérances pour Saumur, Tours et *Blois*. M. Tassin aurait vraiment mérité la reconnaissance de ses concitoyens de Loir-et-Cher !

Ce danger, nous le connaissions, nous l'avions prévu et signalé. Le seul moyen de l'éviter, c'est de remonter en lit de rivière le plus haut possible, de telle sorte que, au moment où il faudrait abandonner le fleuve lui-même et recourir au canal, il fût au moins impossible d'abandonner la vallée de la Loire et les villes riveraines du fleuve.

Voilà pourquoi, dans l'intérêt de l'œuvre entière, nous poursuivrons imperturbablement la réalisation de notre programme, sans nous laisser entraîner dans aucune polémique, quelle que pût être la tentation, sans colère, sans même un accès de mauvaise humeur. La violence est l'arme des faibles, la patience seule convient aux forts.

Et nous sommes réellement forts. Nous avons retrouvé en M. Maruéjouls, au ministère des travaux publics, un ami et un défenseur convaincu; il nous eût été très doux de pouvoir, ici, lui exprimer personnellement notre reconnaissance, ainsi qu'à M. le directeur Jozon, qui s'est, en toute occasion, attaché à lever toutes les difficultés et dont la sympathie nous est précieuse. Grâce à cette bienveillance, le service de la Loire a pu être organisé dans des conditions excellentes et confié à celui même que nous aurions choisi entre tous, si notre rôle eût été de choisir.

M. l'ingénieur en chef Cuënot vient appliquer ici les leçons de M. Girardon, le grand maître français en matière de correction de fleuves, dont il fut un des élèves préférés et qui a bien voulu indiquer lui-même les grandes règles générales du travail à faire.

Les expériences conduites par M. Cuënot avec un personnel dévoué, qui se passionne pour sa tâche, ont donné des résultats inespérés. Un des ouvrages a pu être construit avant les crues exceptionnelles de l'hiver dernier et les a supportées sans aucune peine. Les autres, faits aux basses eaux, à l'époque où la rivière ne travaille pas, ont eu néanmoins sur le chenal un effet tellement rapide qu'on voyait les bancs de sable disparaître en quelques jours et dégager le chenal pour aller se loger entre les épis. Tout consiste,

Digitized by Google

comme le disait avec tant d'esprit le colonel Blanchot, « à remettre chacun à sa place, le sable et l'eau », et ce qui nous remplit de joie c'est que *chacun reste ensuite à sa place* et que, pour obtenir ce résultat, il n'est pas besoin de maçonneries; de simples travaux en fascines suffisent et le prix de revient ménage des surprises... beaucoup plus agréables que celles qu'on trouve généralement en matière de travaux publics.

Mais j'abuse de votre patience et j'empiète sur le travail de M. Cuënot. Je n'ai pu résister à la joie de vous donner ce bulletin de victoire.

Laissez-moi ajouter un dernier mot. Nous devons tous nos succès à notre union parfaite. Nous vous la devons, à vous tous, Comités disciplinés, patients, qui avez eu confiance en vos mandataires et dont la confiance décuplait nos forces.

Nous allons maintenant aborder la deuxième partie de la tâche. La première section est en voie d'exécution; il s'agit de s'occuper de la deuxième. Il faut pour cela et avant tout préparer les esprits à l'idée du sacrifice nécessaire et faire comprendre qu'on n'obtiendra plus rien, désormais, en matière de travaux publics, sans apporter des fonds de concours. Ces fonds de concours ne viendront pas tout seuls. Il faudra étudier les moyens financiers nécessaires et faire comprendre à tous les intéressés qu'ils ne doivent pas hésiter devant des charges qui leur seront remboursées largement par les services rendus.

Soyez éloquents, répandez la bonne parole, montrez que l'argent consacré au fleuve sera rendu au centuple. Les premiers succès vous facilitent votre tâche, vous ne trouverez plus aujourd'hui les incrédulités d'autrefois. Votre tour est arrivé, mes chers amis de l'amont; mais soyez sûrs que vous aurez derrière vous, pour vous soutenir et — au besoin, s'il le fallait, — pour vous pousser, vos camarades de la Basse-Loire. Ce sera l'œuvre du prochain Congrès.

M. Linyer, après avoir adressé les plus vives félicitations à M. Maurice Schowb, a fait remarquer que le jour où l'on abandonnerait les travaux dans le lit de la Loire, comme l'a dit exactement M. Schwob, le canal latéral sera par le

Digitized by Google

Loir et non par le bassin de la Loire, puisque par le Loir la dépense ne serait que de 50 millions, alors que, par la vallée de la Loire, elle serait de 120 millions; de telle sorte que Saumur, Tours, Blois, c'est-à-dire en réalité la plus grande partie du bassin, seraient définitivement et irrémédiablement déshéritées.

M. le colonel Blanchot, prenant la parole après M. Linyer, a fait observer, au nom de son département, qu'il fallait que la Vienne puisse avoir son débouché en Loire et qu'il importait aussi de faire échec au projet néfaste du sénateur Tassin, qui ferait dériver vers le Loir le courant même de la Loire. Si nous allons au delà de la Vienne, au moins, nous boucherons la porte du Loir, porte ouverte par laquelle peut s'échapper la voie qui intéresse le bassin tout entier, qui intéresse la France entière.

A la suite d'un échange d'observations, le Congrès a émis deux vœux :

Premier vœu : « Le Comité de Tours émet le vœu que « les sondages et études en Loire soient poursuivis sans « retard, en amont de la Vienne, et provisoirement au « moins jusqu'à Tours.

« Il affirme énergiquement la nécessité d'une voie navi- « gable empruntant exclusivement le val de la Loire « jusqu'à Orléans. »

Deuxième vœu : « Le Congrès, conformément au vœu « présenté par le Comité de Tours et adopté par lui, décide « que son bureau offrira, toutes les fois que l'occasion se « présentera, au Ministre, la moitié des sommes néces- « saires pour la continuation des études et des sondages « en Loire. »

Le premier de ces vœux a été adopté à l'unanimité moins deux voix, le second, à l'unanimité.

La parole fut ensuite donnée à M. Cuénot, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, chargé par M. le Ministre de

Digitized by Google

la direction des travaux d'essais pour l'amélioration de la Loire. Nous serions certainement impuissants à résumer ce rapport dont la lecture s'impose à tous ceux qui s'intéressent à la question de la voie navigable en général, au moins dans les parties qui suivent :

MESSIEURS,

La région, à laquelle vous appartenez est une des privilégiées parmi celles que possède notre beau pays de France : richesse agricole, agrément des sites, douceur du climat, rien n'y manque pour attirer et pour y retenir quiconque est venu une fois. Aussi les châteaux, les résidences confortables se sont-ils multipliés sur les bords de la Loire; mais, par contre, la vie industrielle et commerciale semble avoir quitté ces lieux enchanteurs, ou du moins n'avoir pas sa place, chassée qu'elle est par tout ce qui est charme et agrément. La navigation, qui est l'une des mesures de cette vie, paraît agonisante; le fleuve devient désert et les bateaux qui le sillonnaient naguère, l'ont pour ainsi dire abandonné. C'est que, depuis cinquante ans, une révolution s'est accomplie dans les modes de transport; les chemins de fer ont remplacé bien des rivières, dont l'activité était cependant très grande. La Loire n'a pas échappé à cette loi générale : la ligne d'Orléans à Nantes longe le fleuve et lui a fait une telle concurrence que celui-ci a cessé d'être l'artère principale distribuant la vie au pays. On a donné d'autres raisons de cet abandon de la voie fluviale : l'ensablement plus important de la rivière, comme conséquence du déboisement du plateau central, son entretien réduit en même temps qu'on consacrait des crédits plus considérables à la construction des chemins de fer. Mais la véritable et la seule raison de la situation actuelle, c'est l'établissement de la ligne d'Orléans à Nantes. La régularité des transports, leur rapidité, enfin, la guerre de tarifs, qui a dû suivre l'exploitation de la voie ferrée, ont ruiné l'industrie des transports par voie d'eau,

Néanmoins on s'est toujours rendu compte de l'importance que présentait la Loire, pour souder à l'Ouest notre réseau de navigation de l'Est et on n'a jamais désespéré de lui faire reprendre la situation qui lui appartient par droit

Digitized by Google

d'ancienneté, sans vouloir cependant déposséder le chemin de fer de celle qu'il a obtenue par voie de conquête. Car il est un préjugé qu'il serait bon de déraciner : dans la vie économique d'un pays, il y a place pour les deux moyens de transport, si l'on laisse à chacun le trafic qui lui appartient en propre. M. Maurice Schwob, l'un d'entre vous, a parfaitement défini l'entente[1], qui devrait rationnellement exister entre le chemin de fer et la batellerie, et a rappelé la formule suivante donnée par M. Monet, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui résume cette entente nécessaire :

« A l'eau les marchandises agglomérées en grandes masses, aux chemins de fer le soin de former ces masses ou de les dissoudre. » L'enquête, que vous avez poursuivie en Allemagne, a montré que, partout où s'était effectuée la répartition rationnelle des trafics, il y avait accroissement de la richesse publique et que les chemins de fer avaient largement profité de cet accroissement. Ainsi, en treize ans, à la suite de travaux effectués sur le Mein, le trafic par eau passait de 93.000 tonnes à 1.200.000 tonnes. Pendant ce temps-là, le chemin de fer, parallèle au fleuve, voyait son trafic passer de 700.000 tonnes à 1.900.000 tonnes. La ville de Francfort-sur-le-Mein subissait en même temps une transformation complète et connaissait une prospérité qu'elle n'avait jamais atteinte.

Je n'ai pas à insister sur le développement merveilleux du commerce et de l'industrie en Allemagne à la suite des travaux d'amélioration exécutés sur la plupart des fleuves de ce pays ; il suffit de noter que l'augmentation du trafic, qui traduit d'une manière certaine ce développement, a été :

1° de 1875 à 1895

sur les voies navigables de	159 0/0
sur les voies ferrées de	143 0/0

2° de 1895 à 1898

sur les voies navigables de	43 0/0
sur les voies ferrées de	23 0/0

La grosse part du trafic est cependant restée aux chemins de fer, puisqu'ils transportent 75 0/0 du trafic total et les voies navigables 25 0/0 seulement.

[1] Conférence au Congrès national des Travaux publics (20-26 octobre 1900).

Digitized by Google

Les exemples sont réconfortants et l'insuccès des travaux et des études effectués jusqu'à présent, et qui consistent dans l'établissement de quelques épis, dans l'étude de canaux se dirigeant d'Orléans vers Nantes, ne vous a pas découragés. Il appartenait à l'initiative privée de reprendre la question, de vaincre toutes les difficultés, parce que cette initiative procédait d'un patriotisme profond et que, dans l'accroissement de prospérité qui doit profiter à la grande patrie vous n'avez pas oublié non plus la petite patrie, celle à laquelle vous êtes si attachés.

Vous n'avez pas voulu que la Loire restât, pour ses riverains, uniquement un objet de crainte et de dévastation; vous avez désiré qu'elle redevînt la source de la richesse et vous avez pensé avec quelque apparence de raison que le volume d'eau important, dispersé dans un lit aussi large, semé de grèves, pourrait être réuni et constituer une voie de communication au même titre que le Rhône et les fleuves allemands.

On vous a objecté que la voie navigable existant, le trafic lui ferait sans doute défaut; cette objection ne vous a pas pris de court. Vous avez montré, grâce aux enquêtes si bien menées par M. Laffitte, sous la haute direction du regretté M. Léon Bureau, que le trafic local était suffisant pour alimenter cette nouvelle voie navigable. Il comprend notamment le tonnage important transporté sur le réseau navigable constitué par la Mayenne, la Sarthe et le Loir, et qui s'élève à près de 300.000 tonnes, et aussi tous les produits agricoles de la région, qui, faute de tarifs assez bas, sont consommés sur place, ou du moins s'écoulent difficilement. On parle aussi, mais sur ce point il faut être circonspect, de houille, de minerai de fer; peu importe, la jonction possible de la Loire avec les canaux du Centre permettra des échanges et redonnera de l'activité à une région qui souffre actuellement de son éloignement des centres de production et de consommation.

Rétablissement de la navigation sur la Loire. — Cette utilisation de la Loire, comme moyen de communication local, ne vous a pas semblé suffisante et vous avez rêvé, dans votre patriotisme si grand, de la création d'une ligne à grand trafic. Vous voulez, en établissant une voie navigable de Nantes à Briare, joindre l'Est français à l'Atlantique par

Digitized by Google

une route exclusivement française. Vous vous êtes demandé pourquoi nous serions toujours tributaires des ports étrangers, pourquoi Nantes et Saint-Nazaire ne recevraient pas le trafic de l'Est français, trafic qui lui échappe maintenant et qui est donné à Hambourg, Brême, Rotterdam et Anvers. Vous êtes allés plus loin encore et vous avez entrevu le moment où, non contents d'attirer à vous le trafic français, vous porteriez à l'étranger la zone d'influence de notre pays. C'est là une victoire pacifique que l'on peut escompter, et alors, comme nous aurions la voie plus directe vers l'Océan Atlantique, nous rendrions tributaire de nos ports bien outillés et d'accès facile une partie de l'Europe centrale.

Mais je m'attarde et vous pouvez trouver que je sors du cadre de mon étude, en vous rappelant des faits que vous connaissez mieux que moi. Vous êtes, en effet, les initiateurs, et cela depuis sept ans; vous êtes partis d'une idée juste et vous avez cherché à intéresser à sa réussite les pouvoirs publics, tous ceux qui peuvent vous aider par leur concours, par leur action.

Il m'a semblé que, nouveau venu parmi vous, je devais me pénétrer de cette idée et, avant de chercher les moyens pratiques de la réaliser, me persuader à moi-même que cette réalisation serait désirable, puisque ce serait l'établissement d'une nouvelle voie de communication, intimement lié à la prospérité d'une grande partie de notre pays.

Canal latéral ou amélioration sur place. — J'ai dit que de tout temps on avait cherché à utiliser la Loire et qu'on avait agité les deux principales solutions possibles, ou bien le canal latéral, ou bien l'amélioration sur place de la rivière.

Sans doute les partisans du canal semblent avoir raison au point de vue technique; le succès d'une pareille entreprise ne fait pas de doute et, quelles que soient les difficultés, elles seront aisément surmontées. Mais la dépense à effectuer a arrêté dans cette voie ceux qui avaient la responsabilité matérielle de l'entreprise; on a évalué à cent vingt millions le montant des travaux à faire pour l'établissement d'un canal latéral de Nantes à Orléans. Le mouillage était prévu à 1m80 et les écluses devaient avoir 38 mètres de longueur. Avec un mouillage de 2m25 et des écluses de 65 mètres de longueur, la dépense s'élèverait à cent cinquante millions.

Digitized by Google

Ce sont là de grosses dépenses, quelle que soit la solution que l'on ait adoptée; elles ont fait reculer, car on a craint que le courant commercial ne justifiât pas l'établissement d'un aussi gros travail, demandant une annuité d'au moins quatre millions. Avant de s'y résoudre d'une manière complète, on a voulu, et vous reconnaîtrez que c'était sage, tirer du fleuve tout le parti possible. On savait que, sur les fleuves allemands, sur le Rhône, on s'était contenté de travaux d'amélioration et que les transports par voie fluviale s'étaient cependant développés, ici d'une manière prodigieuse, là plus lentement, en raison de circonstances particulières.

Vous me permettrez de vous parler un peu du Rhône; je l'ai connu et j'ai apprécié les résultats techniques vraiment admirables obtenus par les ingénieurs de ce fleuve, notamment par M. Girardon, qui y a consacré toute sa carrière.

Dans la période antérieure aux travaux, le chômage annuel moyen était de soixante-dix jours; actuellement, il est tombé à trois jours et demi. Mais les améliorations réalisées ne se sont pas seulement fait sentir par la diminution si importante de la durée des chômages; elles ont eu aussi pour conséquence nécessaire d'allonger dans des proportions considérables la durée des périodes de facile navigation. Les chalands actuels, qui calent 1^m20, avec une charge de 350 tonnes, peuvent naviguer pendant trois cent cinquante jours, alors que, avec le même tirant d'eau, le matériel ancien ne pouvait utiliser la rivière que pendant deux cents onze jours; il y a donc gain de cent trente-neuf jours.

L'amélioration du fleuve a permis l'établissement d'un matériel nouveau approprié aux conditions de navigabilité, la construction de remorqueurs puissants, de chalands de 350 à 400 tonnes, et a amené par voie de conséquence l'augmentation du tonnage transporté sur le fleuve et la diminution du prix du fret.

En 1880, le tonnage effectif transporté était de 113.000 tonnes et le prix moyen du transport d'une tonne de 11 fr. 60; en 1899, le tonnage s'est élevé à 318.000 tonnes et le prix moyen s'est abaissé à 7 fr. 20.

Ces résultats sont certes éloquents et ont été obtenus avec une faible dépense, à peine 40 millions. Cela n'empêche pas que des esprits chagrins ont voulu davantage encore·

Digitized by Google

ils ont rêvé d'un canal latéral, reliant à la Méditerranée le réseau des voies navigables, sur lequel circule la péniche flamande. Ils ont trouvé que l'usage d'un matériel spécial, créait en quelque sorte un monopole en faveur de la Compagnie de navigation qui le possède et ils ont pensé que la libre concurrence, les facilités données au commerce d'arriver à Marseille sans rompre charge justifieraient l'établissement d'un canal latéral, qui ne devait pas seulement servir pour la navigation, mais encore être utilisé pour la création de forces motrices et le développement des irrigations.

L'étude qui en a été faite a démontré que le même canal ne saurait atteindre le triple but que l'on s'était proposé; en outre, la dépense devait s'élever à 300 millions, représentant une annuité de 12 millions environ. On s'est demandé si une charge pareille était en rapport avec le trafic à espérer; dans les conditions actuelles, le tonnage transporté est d'environ 500.000 tonnes; en supposant qu'il devînt quadruple par la création du canal, chaque tonne serait grevée de 6 francs. Comme le transbordement nécessaire actuellement à Lyon ne revient qu'à 0 fr. 50 par tonne, on peut hésiter avec quelque raison devant une charge supplémentaire aussi élevée. Ne vaudrait-il pas mieux, au lieu d'établir un canal, subventionner des compagnies de navigation, permettre ainsi à un matériel nouveau de se créer et à la concurrence de s'établir?

Je vous demande pardon d'avoir insisté autant sur le Rhône; mais vous m'excuserez en réfléchissant que vous avez eu les mêmes préoccupations. Vous retiendrez, je l'espère, de cette digression la conviction qu'un canal latéral ne constitue pas toujours *ipso facto* la solution la plus écomique et partant la meilleure et qu'on doit souvent en adopter une autre, l'amélioration du fleuve sur place, bien qu'elle soit en apparence moins bonne; la dépense est beaucoup moins élevée et les résultats obtenus presque équivalents. Cela ne veut pas dire qu'on doive s'arrêter à ce parti, dans tous les cas; car il faut que les conditions où l'on se trouve permettent de réaliser une amélioration sérieuse et persistante, d'augmenter le tirant d'eau dans des limites acceptables, en réduisant surtout la durée des périodes où il est faible.

Digitized by Google

Sans doute on se trouvera dans l'obligation de créer en même temps un matériel spécial approprié au nouvel état de chose. Mais cette obligation, loin de nuire à la navigation, a permis son développement d'une manière imprévue en Allemagne, où l'on a appliqué généralement la solution de l'amélioration sur place. Sur l'Elbe on fait face à un courant de 15 millions de tonnes et cependant le mouillage descend à 0 m. 94 en basses eaux; sur l'Oder, où le tirant d'eau minimum est encore moindre, le trafic a augmenté de 420 0/0 en 12 ans, passant de 478.000 tonnes à près de 2 millions de tonnes. C'est, après l'exécution des travaux d'amélioration, l'établissement d'un matériel spécial, l'exploitation par rames au moyen de toueurs ou de remorqueurs, qui procurent cet accroissement considérable de trafic. On a suivi cette formule :

« Il faut créer un matériel pour un fleuve; c'est plus pra-
« tique et moins cher que de créer un fleuve artificiel pour
« un matériel invariable. »

Mais ce matériel, qui est combiné pour un tirant d'eau supérieur au minimum, doit être allégé suivant l'état des eaux, ainsi que cela se pratique en Allemagne, et il n'en résulte aucun inconvénient sérieux.

On ne doit parler que pour mémoire des difficultés inhérentes au courant de l'eau, des ennuis provenant des brouillards, des glaces, des crues. Il ne faut pas oublier que, sur les canaux, il y a aussi des chômages, au moins pendant un mois chaque année, et que les écluses constituent des points de ralentissement et même d'arrêt qui diminuent sensiblement la capacité de transport d'une voie navigable. Ils ne présentent donc pas seulement des avantages; ils offrent aussi des inconvénients dont il faut tenir compte si l'on veut faire une comparaison exacte.

Dans l'espèce, après les avis des commissions compétentes qui ont été consultées, notamment de celle qui a fonctionné en 1897, il ne doit pas y avoir d'hésitation. On a recommandé unanimement d'essayer l'amélioration sur place de la rivière, partout où des conditions favorables se rencontreraient et on a même fait espérer, d'après le tirant d'eau existant actuellement dans les boires les mieux calibrées, un mouillage de $1^{m}20$ entre Angers et Nantes, le débit minimum d'étiage étant dans cette partie de 70^{mc}. On

Digitized by Google

a donc écarté, du moins provisoirement, le canal latéral évalué à 51 millions entre ces deux points, pour adopter le programme plus modeste des travaux à effectuer dans le lit même de la Loire; son montant ne devait être que de 14 millions. Le rapprochement de ces deux chiffres est intéressant et l'expérience à tenter séduisante, puisque, avec une dépense environ quatre fois moindre, on a des chances sérieuses d'obtenir un résultat satisfaisant. Mais on n'a pas voulu exécuter immédiatement, et sans être renseigné sur l'effet utile des ouvrages, le projet d'amélioration sur toute la longueur de la section; on a restreint le champ d'application de la nouvelle méthode. Elle ne doit être suivie que sur 14 kilomètres environ, sur les 82 kilomètres que comprend la section entière.

L'amélioration sur place, qui s'est faite avec succès sur le Rhône et, en Allemagne, sur la plupart des fleuves principaux, ne pouvait pas être tentée, sans que l'on connût le régime de la Loire. Il est évident que, pour appliquer avec quelque chance de réussite un procédé quelconque, il fallait savoir comment se comportait la rivière; il ne faut pas, en effet, contrarier les forces naturelles qui agissent sur le lit et le constituent dans son état actuel, mais, au contraire, s'en servir, les canaliser en quelque sorte, pour obtenir, grâce à elles, une stabilité, une fixité relative, là où ne se trouvent qu'instabilité et mobilité.

Dans le troisième chapitre de son rapport intitulé « Constitution — Formes du fond de la Loire », M. Cuënot entre dans les données techniques de l'étude sérieuse et complète qui a été faite sur la Loire, par l'Administration des Travaux publics, sur son régime et sur son lit. « L'application de ces lois sur le Rhône », auquel M. Cuënot a coopéré, fait l'objet d'un chapitre spécial.

La partie du rapport de M. Cuënot qui a particulièrement intéressé les membres du Congrès est celle du « Régime de la Loire ». Nous ne pouvons nous dispenser de le reproduire dans son intégralité :

Je viens de définir les lois auxquelles obéissent les rivières à fond mobile et les moyens employés sur le Rhône pour

Digitized by Google

discipliner les forces naturelles, s'en servir et améliorer les cours d'une rivière de cette espèce.

Ces lois sont elles applicables à la Loire? C'est grâce à vous, Messieurs, avec le concours de l'État, qu'il m'est possible de répondre à cette question.

C'est à partir du 18 mai 1897 que vous avez une sorte d'existence légale; car, à partir de cette date, fonctionne une commission spéciale pour l'étude de l'amélioration de la Loire et on commence, avec les fonds de concours que vous rassemblez, à procéder au levé de plans de sondage. Ces plans, poursuivis depuis bientôt huit ans, sont des documents de la plus haute importance et permettent d'élucider une question qui est restée bien longtemps obscure.

Levés à toutes les époques de l'année, avant, après les crues, après les périodes de sécheresse persistante, ils donnent sans contestation possible l'état du fleuve à ces différentes époques et leur comparaison permet de savoir enfin si la Loire est un fleuve anarchique, ou bien au contraire s'il se plie aux lois générales que j'ai analysées.

Déjà, en 1898, après l'examen d'une première série de plans de sondages, M. l'Ingénieur en chef Guillon avait constaté que le désordre, jusque-là classique, du lit n'était qu'apparent et qu'à un moment donné le profil en long du fond offrait une succession définie de mouilles et de maigres, à l'exemple de celui de toutes les rivières tapissées de matériaux mobiles.

D'après cet ingénieur, les grèves accolées aux rives ou isolées au milieu du fleuve appartiennent à un système de hauts fonds de relief variable, disposés obliquement à l'axe et partageant le lit en biefs plus ou moins profonds, aussi bien dans les bras principaux que dans les bras secondaires, dans les sections à forts mouillages que dans celles dites ensablées; leur inclinaison varie de 10 à 40° et est le plus souvent comprise entre 20 et 25°. La longueur qui en résulte est considérable et peut aller jusqu'à 2.500 mètres. L'orientation est alternée, c'est-à-dire que les seuils s'enracinent à la suite les uns des autres, tantôt sur la rive gauche, tantôt sur la rive droite, emprisonnant entre eux les profondeurs; en été, les eaux ne passent d'une mouille à l'autre qu'en franchissant ces sortes de barrages, par conséquent en s'y creusant des pertuis par où elles se déversent à l'aval et

Digitized by Google

par où circulent les bateaux de navigation. La présence de ces pertuis, qui divisent le seuil en deux grèves, avaient fait jusqu'alors considérer les monticules de sable comme indépendants. En général, il y a sur un même maigre deux ou trois dépressions où le mouillage affecte des valeurs sensiblement égales; il suffit que par l'effet, soit d'un changement de la direction du courant d'étiage, soit de l'hétérogénéité des matériaux constituant le dépôt, l'un de ces pertuis se creuse de quelques centimètres plus que ses voisins pour que les mariniers s'y portent immédiatement: le chenal s'est déplacé en plan de plusieurs centaines de mètres et la mobilité du lit apparaît comme extrême, alors qu'en fait il ne s'est produit qu'un changement insignifiant de profondeur relative entre les différents sillons.

De la Maine à Nantes, on compte 128 biefs de 650 mètres de longueur moyenne, séparés par autant de maigres, sur lesquels la chute moyenne est de 10 centimètres environ à l'étiage.

Les mouilles sont étroites, profondes et accolées aux rives dans l'angle aigu formé avec elles par les seuils; leurs profondeurs maxima sont plutôt à l'amont. Il n'y a aucune relation entre leur emplacement ou leur forme et les concavités ou les convexités des berges.

En somme, dans ses grandes lignes, le lit de la Loire présente une grande analogie avec les rivières à fond mobile: succession alternée de mouilles et de seuils, profil en long en escalier des eaux basses, chenal sinueux passant d'une rive à l'autre, profondeurs très variables suivant le thalweg; mais les caractères défectueux pour la navigation de cette catégorie de rivières sont fortement accusés, les maigres sont très obliques, donnant des déversoirs fort longs à lame d'eau peu épaisse; les mouilles se chevauchent, les courbures du chenal sont accentuées et, pour passer d'une fosse à l'autre, on est parfois contraint de suivre un chemin formant avec l'axe longitudinal un angle de 90°. Ce sont donc de mauvais passages.

Mais les observations dont disposaient alors les ingénieurs de la Loire étaient peu nombreuses et avaient été faites à la suite d'une longue période d'eaux basses et moyennes, sans qu'aucune crue notable ne se fût produite. Ils n'avaient donc pas pu tirer des conclusions certaines et

Digitized by Google

ils avaient émis l'avis que la Loire ressemble à tous les cours d'eau à fond mobile, mais que son lit semble animé d'un mouvement de translation vers l'aval, fosses et maigres constituant comme un solide indéformable et coulant d'amont en aval entraînés par le débit liquide.

Une étude plus complète, faite par M. l'ingénieur Philippe, qui disposait d'un plus grand nombre de documents, a permis d'élucider la question. Cet ingénieur a considéré deux sections : une première, qui s'étend à l'aval du confluent de la Maine et qui doit servir de champ d'expériences, sur 10 kilomètres de longueur; une seconde de 8 kilomètres de longueur, à 40 kilomètres de la première. Pour la première section, on dispose d'observations faites pendant sept années, de 1897 à 1904; pour la seconde, les sondages portent sur quatre années seulement, de 1897 à 1900.

Sur ces deux sections, on a remarqué, après un examen attentif, que les grèves et les mouilles ne descendent pas sans arrêt avec le courant; qu'elles se déplacent constamment, mais dans des limites restreintes et telles que chacune n'arrive pas à prendre la place de sa voisine; elles oscillent autour de centres d'attraction nettement caractérisés.

Suivant l'époque à laquelle les sondages ont été entrepris, l'oscillation se portait vers l'aval ou vers l'amont. S'ils ont été faits après une longue période de sécheresse, la grève s'est élimée, les matériaux sont tombés dans la mouille, l'ont comblée par l'amont et l'ont allongée par l'aval, si bien que la grève semble avoir descendu au fil de l'eau. Si on examine les sondages effectués à la suite d'une crue, le phénomène inverse se révèle; les sables sont transportés du fond de la fosse sur le maigre suivant : la mouille paraît donc avoir marché vers l'aval. C'est ce qui explique l'oscillation dont rendent compte les plans de sondage. Les mouilles et les grèves n'occupent pas une position absolument fixe et mathématique; elles se déplacent autour d'une position moyenne et c'est à réduire ce déplacement qu'il faut s'attacher pour obtenir un résultat satisfaisant.

Il n'y a pas de relation entre la position des mouilles et des grèves et la convexité et la concavité des rives; elle dépend des circonstances locales et de l'action des hautes eaux, comme sur les rivières de même espèce.

Les mouilles très étroites communiquent entre elles par

Digitized by Google

des cols creusés dans le seuil; elles constituent de col à col autant de biefs, tantôt à gauche, tantôt à droite de l'axe. Sur la section d'amont, la longueur moyenne du bief est de 700 mètres, sur la section d'aval de 870 mètres.

Le relief du fond du lit est maximum après les crues; ce sont donc bien elles qui modèlent le lit et qui produisent les biefs dont on a constaté l'existence.

De même, les phénomènes d'inversion des pentes en hautes et en basses eaux sur les mouilles et les grèves, les variations de sections mouillées sur ces points apparaissent nettement sur les points considérés.

L'étude des bras étroits confirme ces faits; il n'y a pas d'exception à ces règles générales. Si on prend, en effet, le bras de la Guillemette, on remarque qu'il est alimenté d'une manière convenable en période d'étiage, parce qu'un seuil à fort relief obstrue l'entrée du grand bras et y dirige presque tout le débit d'été.

Tandis que, dans le bras principal, le rapport des sections mouillées est sur le seuil de 16,20 et sur les mouilles de 8,3, il varie seulement de 3,22 sur un seuil à 2,73 sur la mouille voisine dans le bras de la Guillemette. Celui-ci est donc bien calibré et les profondeurs se maintiennent parce que les apports en temps de crue ont peu d'importance.

On peut affirmer, après cette étude très complète exécutée après la crue de février 1904, que la Loire obéit aux lois générales qui régissent les rivières à fond mobile. Il est certain que son régime n'est pas bon, que les mouilles sont étroites, allongées, se chevauchent, que les seuils sont obliques par rapport à l'axe du chenal et que les biefs sont courts, par suite nombreux, et que les rives sont instables. Mais ce sont là des circonstances défavorables qui ne changent pas le caractère du fleuve et son régime. Ce sont les crues qui produisent le relief de son lit, qui déterminent la formation des mouilles et des grèves et qui les maintiennent toujours à peu près dans leur même situation. Les basses eaux prolongées défont le travail des crues et les grèves semblent alors cheminer vers l'aval, car la mouille s'allonge dans cette direction. C'est le mouvement de translation que l'on avait observé; mais surviennent des eaux plus hautes, le mouvement s'arrête, puis la situation antérieure tend à se reconstituer. Par leur masse, par la violence

Digitized by Google

de leur courant dans les parties où la section mouillée est la plus faible, elles agissent brutalement et remettent en quelques jours les choses en place, engraissant les grèves, approfondissant les mouilles. Les sables ne vont pas à la mer d'un mouvement continu; ils cheminent lentement, en un grand nombre d'étapes, qui correspond au nombre de biefs que comprend le fleuve. C'est un cheminement par étapes : l'écrêtement du maigre, la descente des matériaux qui le composent dans la fosse suivante pendant les basses eaux, puis la remontée de ces mêmes matériaux sur la grève d'aval, au moment de la crue. C'est ce qui explique qu'en résumé la Loire ne s'engraisse pas et ne s'amaigrit pas; les dépôts comme les apports qui se forment sur un point déterminé sont temporaires; ils ne se fixent pas, mais suivent lentement et au bout d'un temps variable le chemin qui les conduit à la mer.

Le mécanisme de formation et de conservation du lit de la Loire dans ses formes primitives est donc aisé; il faut s'attacher à ne pas contrarier ce que la nature a fait si judicieusement. Il faut tout d'abord conserver les biefs, tels qu'on les trouve avec leur longueur, si réduite soit-elle (700 mètres en moyenne), fixer les mouilles et les grèves autour de leur centre d'oscillation, diminuer l'amplitude de cette oscillation, respecter le sens de variation des sections mouillées sur les mouilles et les maigres en temps de hautes et de basses eaux. Mais on doit aussi s'efforcer, tout en conservant le sens de ces variations, de diminuer leur rapport, de telle sorte que le relief du lit soit atténué. La mouille sera moins profonde, la grève sera moins haute; la pente tendra à s'uniformiser; elle sera plus forte sur le maigre que sur la mouille au moment de l'étiage, mais elle aura été réduite et les apports comme les dépôts auront moins d'importance. Le passage sera devenu meilleur, surtout si l'on est arrivé à mieux orienter le seuil; ce résultat sera obtenu en réduisant la longueur des mouilles, en évitant leur chevauchement réciproque.

Tel est le programme que nous nous sommes proposé d'exécuter; je ne me dissimule pas les difficultés que nous rencontrerons, car la Loire est encore un fleuve à l'état sauvage et aucun travail quelconque n'a été exécuté, même en vue de calibrer son lit, comme cela avait été fait sur le

Digitized by Google

Rhône. C'est un travail tout nouveau, mais il est rationnel; il ne choque aucune des règles générales que j'ai résumées et il y a tout lieu d'espérer qu'après des tâtonnements inévitables sur la longueur des ouvrages, sur leur écartement, sur la largeur à laisser au fleuve, on arrive à un résultat acceptable.

Il ne s'agit pas d'un resserrement quelconque du fleuve, avec un tracé harmonieux, composé de courbes théoriques à travers le lit de la Loire; l'œuvre est plus modeste; nous utiliserons tout ce qui est réellement utilisable, nous partirons d'un point où il y a de l'eau pour aboutir à un autre point où les profondeurs existent. Lorsqu'un bras secondaire nous semblera praticable, nous l'emprunterons; nous ne chercherons pas les difficultés, nous essayerons de les tourner.

Mais, en l'absence de tout essai semblable, je n'ai pas voulu commencer l'ensemble des travaux d'amélioration; j'ai voulu, et c'était bien mon devoir, me renseigner tout d'abord sur l'efficacité des ouvrages que je pensais établir.

Ces ouvrages, ce sont ceux que j'ai vu placer sur le Rhône et qui ont produit des résultats véritablement surprenants, puisqu'il n'y a pour ainsi dire pas de passage présentant en étiage moins de $1^{m}40$, alors que le tirant d'eau initial était $0^{m}80$. Ils consisteront en épis plongeants du côté concave comme du côté convexe, pour fixer le lit mineur en place et diriger le courant vers le seuil, en traverses pour soutenir une digue longitudinale destinée à former une rive concave artificielle. Cet ensemble sera complété par des épis noyés, dans le but d'agir sur le profil en long du cours d'eau et de régulariser autant que possible le profil en escalier. Enfin, des barrages dans les faux bras concentreront dans le lit mineur toutes les crues d'étiage.

Mais vous m'en voudriez d'oublier les inondations. Rassurez-vous, ces ouvrages sont disposés de manière à ne pas changer ou à changer le moins possible l'état de choses actuel. C'est à peine si on réduira de 4 à 5 0/0 la section mouillée du lit majeur au droit des seuils par des eaux de $3^{m}50$ sur l'étiage; sur les mouilles où la rive est plus escarpée et présente une hauteur moyenne de 4 mètres, la réduction sera plus grande, mais sans dépasser 12 0/0. Sur ce point, la vitesse deviendra plus grande, sans surélévation sensible du plan d'eau.

Digitized by Google

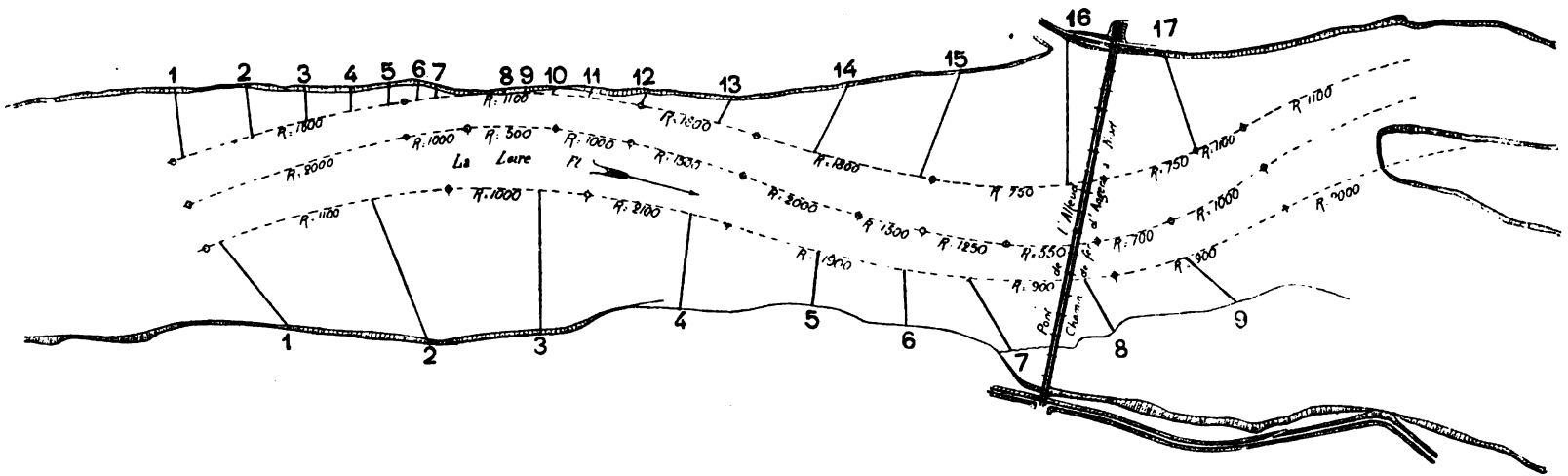

Plan général des ouvrages (Épis)

Digitized by Google

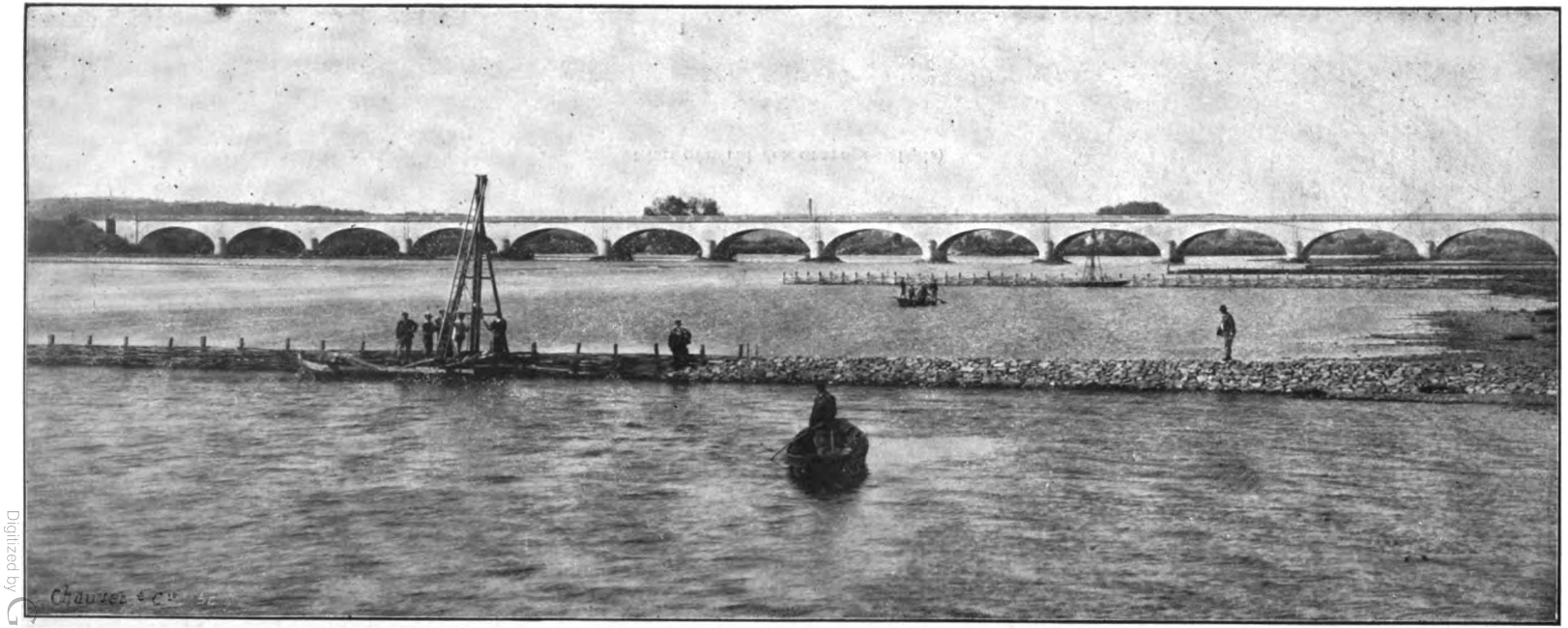

Construction de l'épi n° 4 (rive droite), atelier de battage de pieux

Digitized by Google

Vue d'ensemble des premiers épis de la rive gauche

Digitized by Google

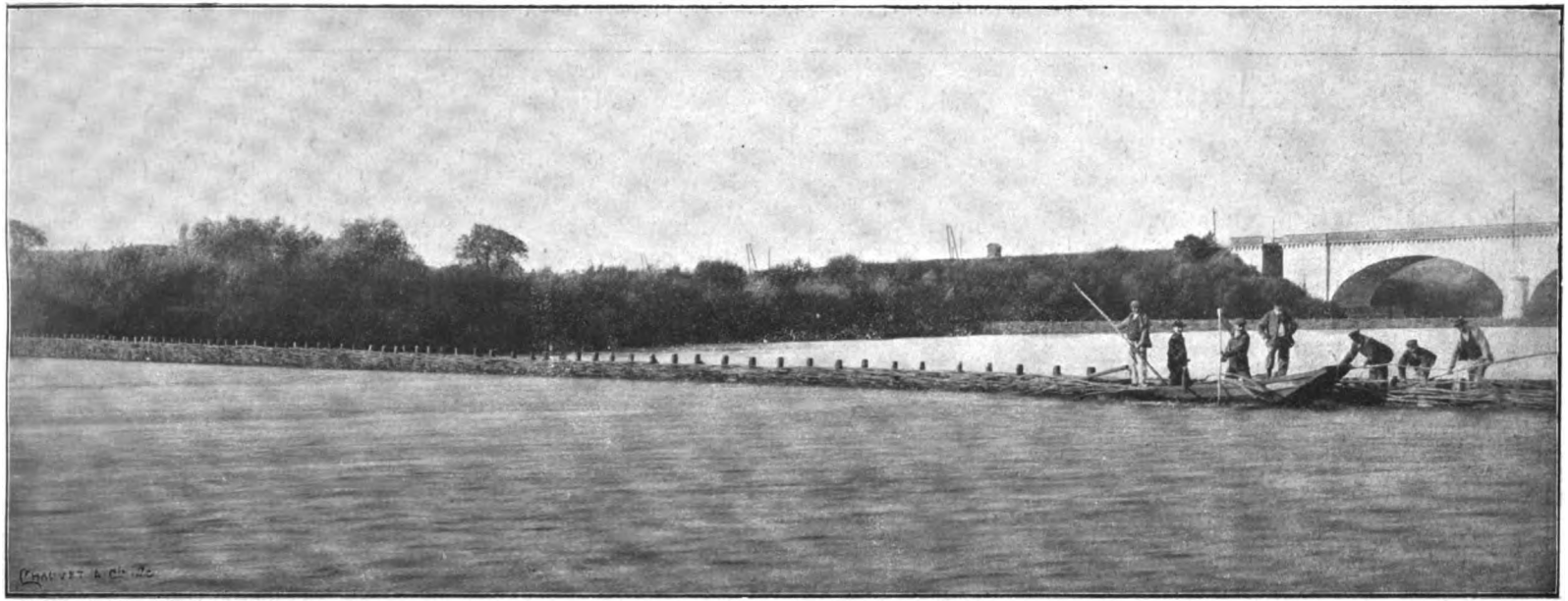

Construction de l'épi n° 15 (rive gauche), atelier de clayonnage)

Digitized by Google

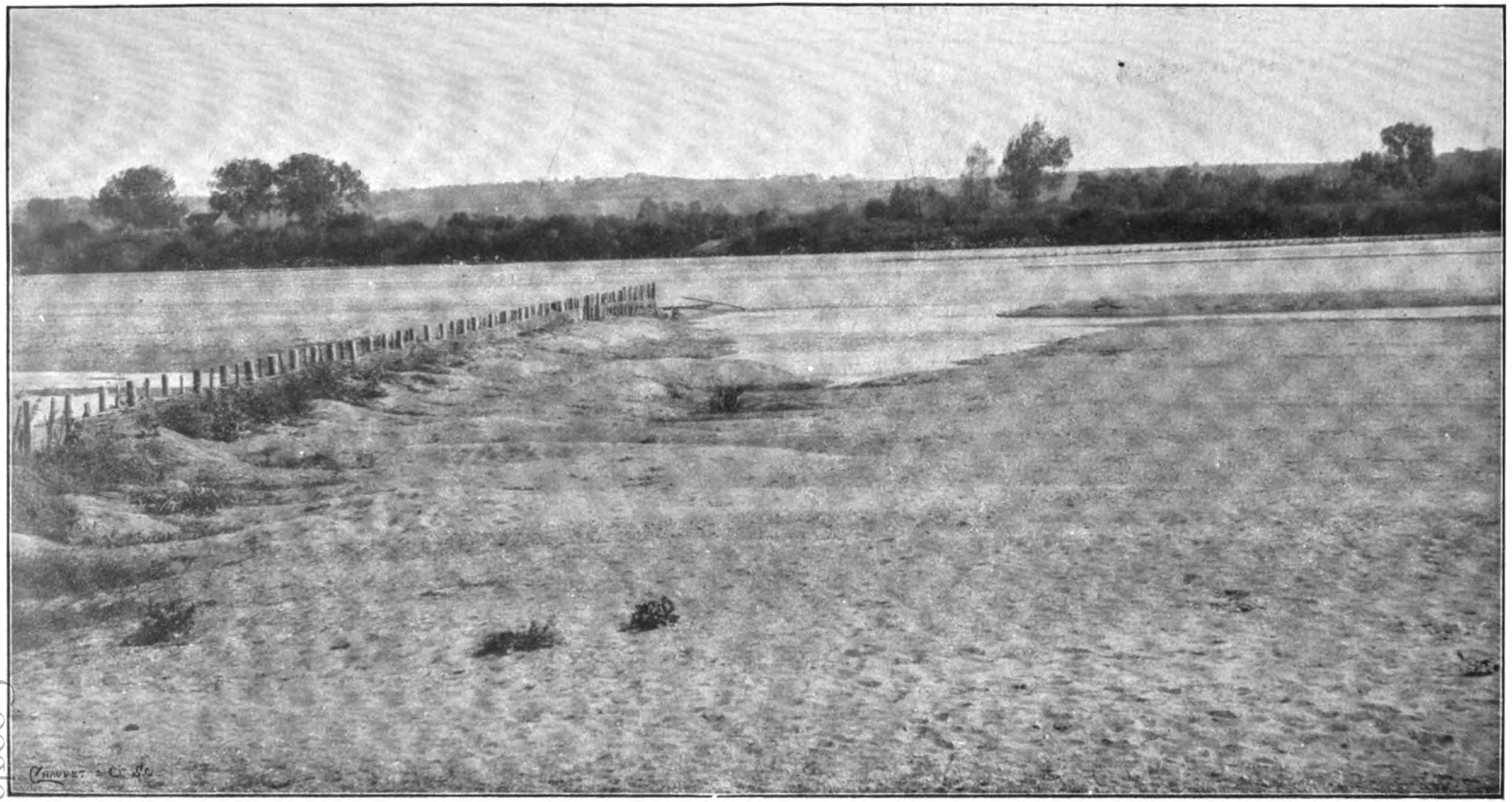

Plage de sable créée par l'épi n° 7 (rive droite), construit en 1903

Digitized by Google

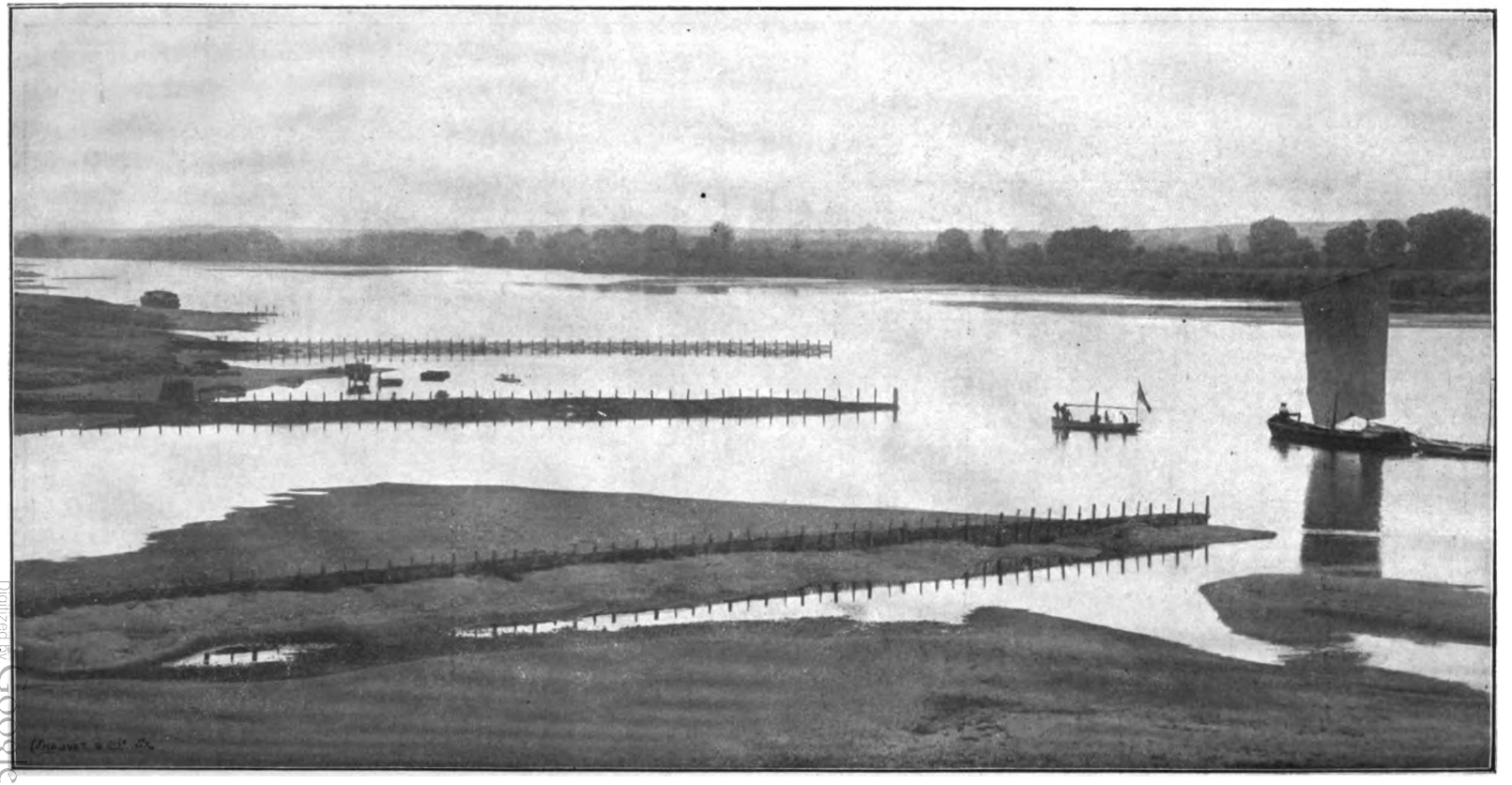

Vue des premiers épis construits sur la rive droite, en amont et près du pont de l'Aleud

Digitized by Google

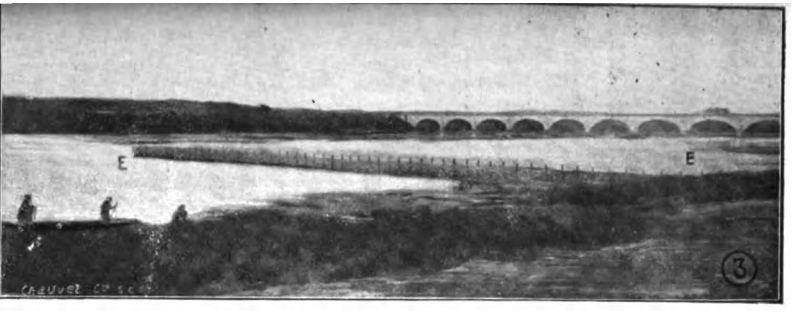

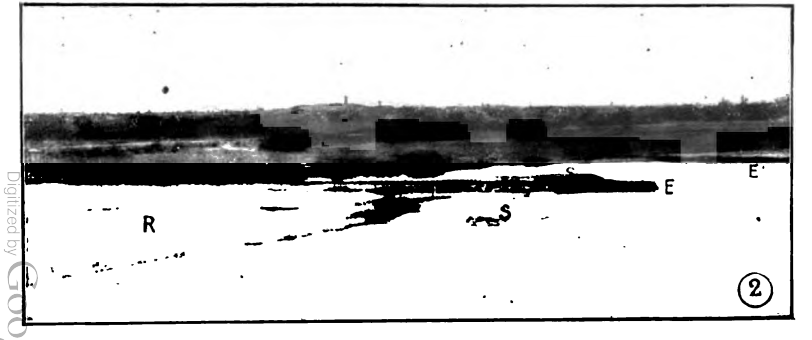

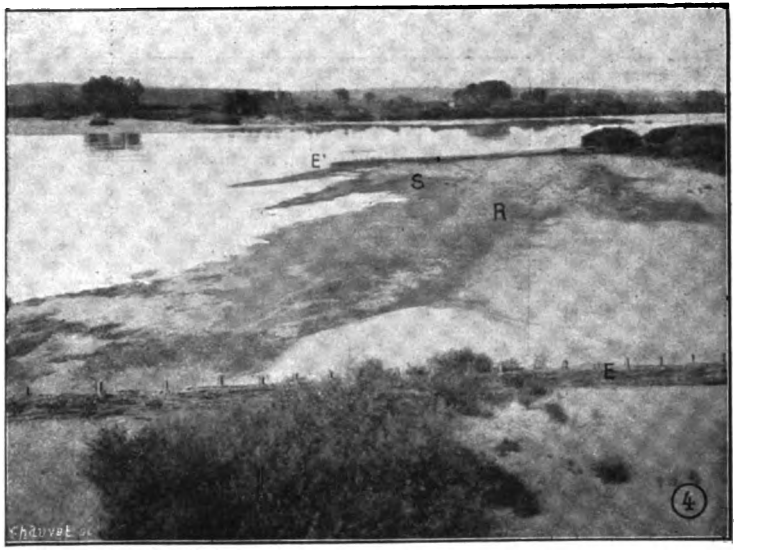

Vue des travaux et aspect de la Loire, d'après des photographies prises le 12 août 1904 (les eaux étant à la cote de l'étiage)

(1) E. épi n° 5, E', épi n° 6 (rive droite). G. grande grève des Verdeaux dont la superficie, au 12 août 1904, était de 13.000 m². Les ouvrages de la rive droite, en rejetant les eaux sur cette grève, l'ont fait glisser vers la rive gauche entre les ouvrages 13, 14, 15 et 16. Sur les 2/3 de la superficie de la grève, le mouillage est aujourd'hui de 0,20, sur l'autre 1/3, de 0,70. Ces profondeurs s'accentuent tous les jours légèrement.

(2) E' épi n° 6, E épi n° 7 (rive droite). L'ouvrage 7 (E), construit en septembre 1903, a provoqué la formation de la plage de sable R. L'ensablement, commencé en novembre, sensible en décembre 1903, s'est formé pendant la crue de février 1904 et s'est complété pendant les hautes eaux du mois de mars. Relief actuel constaté le 17 mai. S. banc de sable se rattachant à la grande plage R.

(3) E. E. épi n° 5 (rive droite), longueur 85 mètres environ.

Digitized by Google

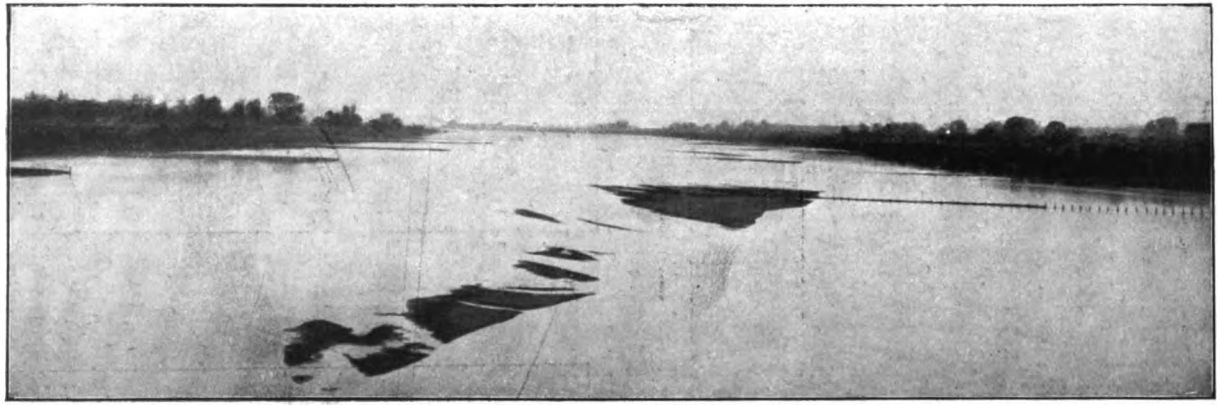

Grève des Verdeaux

Photographie prise du pont de l'Aleud le 27 octobre 1904

La comparaison de cette photographie avec la vue (1), donnée plus haut, permet de constater l'importance du travail accompli par le fleuve, sous l'action des épis, du 12 août au 27 octobre.

Digitized by Google

Comme vous le savez malheureusement, l'inondation de février 1904 a été une des plus importantes parmi celles qui ont eu lieu jusqu'à présent; elle a atteint la cote 6m31 à l'échelle de Montjean, alors que celle de 1856 ne s'était élevée qu'à 6m26. Elle nous a permis de faire une expérience des plus intéressantes et de répondre à des objections qu'on aurait été tenté de nous faire.

A la fin de l'année 1903, M. l'ingénieur en chef Mille a fait exécuter par M. Philippe un ouvrage en clayonnage, en amont du pont de L'Aleud, de 135 mètres de longueur totale. L'ouvrage a été construit sur une grève et arasé à 0m60 au-dessus de l'étiage à son extrémité en rivière. Il a subi victorieusement les effets de la crue, a résisté remarquablement, bien que les pieux qui le constituaient n'eussent pas plus de 1 mètre de fiche et, ce qui est encore plus intéressant, il a produit les résultats que l'on avait en vue. Les sables se sont déposés à l'aval de l'ouvrage, constituant une nouvelle grève à la suite de celle sur laquelle l'épi était établi; des profondeurs de 0m90 minima se sont formées au pied de l'ouvrage sur 50 mètres de largeur et sur une longueur de 60 mètres environ de part et d'autre de ce pied.

Le sable était complètement balayé et l'approfondissement s'était produit jusqu'au solide.

Cette expérience était sans doute rassurante, mais pas assez complète pour qu'on pût conclure d'une manière certaine. Un fait restait acquis, fait très important : c'est qu'un ouvrage léger en clayonnage, n'occasionnant qu'une faible dépense, avait résisté et avait produit l'effet voulu. Il était noyé dans le sable qu'il avait fixé, à l'amont comme à l'aval, et continuait à agir comme s'il avait été constitué avec des moellons.

J'ai voulu, avant d'entreprendre le travail dans son ensemble, avoir un renseignement plus précis et j'ai fait exécuter, dans l'ordre d'idées que j'ai exposé, un groupe d'ouvrages légers en clayonnage, tant sur la rive concave que sur la rive convexe, sur une longueur de 1.500 mètres, de manière à comprendre un passage entier, c'est-à-dire deux mouilles et un seuil.

Je ne vous cacherai pas que cet essai est décisif et doit nous orienter définitivement dans la voie où nous allons nous engager. Nous avons laissé au lit mineur une largeur de 150 mètres; ne serons-nous pas obligés de la réduire?

Digitized by Google

Nous avons écarté les ouvrages, suivant la loi admise en Allemagne qui consiste à les placer à une fois et demie leur longueur avec un minimum de 250 mètres. Cet écartement est-il efficace ? C'est encore l'expérience qui renseignera sur ces points. Mais ce qui nous rassure déjà, c'est que, sous l'influence de ces ouvrages, le chenal s'est déplacé pendant la période des basses eaux dans le sens que nous cherchions. L'effet s'est fait sentir immédiatement.

Quoi qu'il en soit, vous pouvez déjà espérer, Messieurs, que nous suivrons ces essais avec une vive impatience qu'explique notre désir de réussir. Vous savez mieux que personne qu'avec ce désir on arrive au résultat que l'on vise ; vous en avez donné des preuves que je ne saurais passer sous silence, sans être taxé d'indifférent. Vous vous êtes réunis, faisant abstraction de toutes vos préférences politiques et religieuses ; vous n'avez songé qu'au bien général ; vous avez réalisé, suivant la belle pensée de l'un d'entre vous, l'alliance des Français. Vous avez obtenu des souscriptions et, ce qui est aussi précieux, le concours de tous ceux qui vous voyaient à l'œuvre. Vous avez fait preuve, pendant toute cette période d'études, d'une patience et d'une persévérance qui appellent le succès. Ce succès, je vais le retarder, je m'en rends compte, car je vous demande crédit pendant quelques mois encore. Mais vous me le donnerez certainement, parce que vous nous voyez à l'œuvre et que vous comprenez que cet essai, qui est le dernier, était indispensable.

L'appui qui m'est nécessaire, la confiance dont j'ai besoin, vous me l'accorderez, comme me l'a déjà donné votre Comité Central, votre Président si dévoué et si aimable que par son seul sourire il vient à bout de tout et de tous. Vous me permettrez de leur exprimer combien j'ai été touché de leur accueil bienveillant et avec quel plaisir j'aime à me retrouver avec eux.

Vous m'en voudriez aussi d'oublier ici tous ceux qui ont été les ouvriers de la première heure, qui ont guidé nos premiers pas, MM. Fargue, Girardon et mes prédécesseurs, MM. Guillon et Mille, M. l'ingénieur Robert. Chacun d'eux a tracé son sillon, dont nous avons profité, et la récolte, qu'ils ont semée, nous allons probablement la cueillir. Le meilleur, le plus dévoué d'entre vous n'est plus là pour

Digitized by Google

constater que l'œuvre à laquelle il s'était voué va enfin entrer dans la voie de l'exécution ; que les siens sachent qu'il est encore présent au milieu de vous et que son souvenir sera toujours avec nous, puisque son nom est porté par le premier bateau à vapeur qui naviguera sur la Loire améliorée.

A la suite de cette intéressante lecture, M. Linyer s'exprime ainsi :

« Messieurs, vos applaudissements ont prouvé à M. Cuënot l'intérêt tout particulier que vous a procuré, je ne dirai pas sa communication, mais sa véritable conférence.

« Il vous a exposé, dans des termes techniques, l'état actuel de la Loire et les plans qu'il se propose d'adopter pour terminer ses travaux.

« Je retiens cependant, Messieurs, un fait qui m'a touché en ce qui concerne l'état de la Loire. On avait fait à notre fleuve une réputation déplorable. Eh bien, M. Cuënot vient de le réhabiliter. A l'entendre c'est une rivière comme les autres, par conséquent, les moyens propres à le corriger sont connus. Ce sont ceux que l'on emploie partout en pareil cas. C'est là une constatation rassurante.

« Demain, vous verrez sur place quels sont déjà les résultats acquis au moyen des ouvrages légers dont a parlé M. Cuënot. Il n'a pas voulu, avec sa modestie habituelle, accuser dès maintenant le succès qu'il a déjà obtenu. Demain, vous vous en rendrez compte et vous aurez, Messieurs, en le remerçiant, l'occasion de vous féliciter du choix qu'a fait M. le Ministre lorsqu'il nous a dotés de l'ingénieur éminent que vous venez d'avoir le plaisir d'entendre. »

Les autres communications faites au Congrès ont été :

L'enquête économique dans le bassin de la Loire ; la carte économique de l'Indre-et-Loire (rapport de M. Louis Laffitte) ;

Digitized by Google

De la décentralisation administrative et financière des canaux et des ports (rapport de M. Abel Durand) ;

Des plantes propres à fixer les terres ou les sables (rapport de M. le Dr Édouard Bureau, directeur du Muséum de Paris).

*
* *

Le mardi 25 octobre, tous les congressistes, auxquels s'étaient joints de nouveaux venus, formant un groupe de 250 visiteurs, se sont rendus à Chalonnes.

Ils y ont été reçus par M. L. Frémy, maire, vice-président du Comité central de la Loire navigable, entouré des membres de son Conseil municipal.

Après une courte promenade à travers les rues de la coquette ville de Chalonnes, une visite au pont suspendu sur la Loire et un excellent déjeuner dans l'établissement de M. Frémy transformé en salle de banquet, les visiteurs se sont dirigés sur les travaux.

Nous empruntons au *Phare* le récit suggestif de cette intéressante promenade :

Après le déjeuner, les congressistes se sont divisés en deux groupes. Les uns ont pris le train, les autres le vapeur le *Fram*, pour se rendre au pont de l'Aleud. Nous nous sommes joint à ces derniers, d'autant plus volontiers que le soleil avait percé définitivement le brouillard qui persistait depuis le matin et qu'une promenade en Loire, par cette belle journée d'automne, était chose fort agréable.

A deux heures, nous quittions le quai d'embarquement et nous remontions la Loire, à toute la vitesse des deux machines du *Fram*, longeant les balises qui limitent le chenal. Nous étions escortés par trois jolis canots à pétrole.

Après un quart d'heure environ, nous quittions la boire Cordé, où nous avions embarqué. Au loin, apparaît le magnifique pont de pierre de l'Aleud.

A notre gauche, c'est le grand bras, autrefois navigable, intercepté aujourd'hui par un îlot de sable où, en moins de vingt ans, ont poussé de superbes osiers.

Digitized by Google

« Jadis, nous dit un marinier, il y avait là plus de trente pieds d'eau! »

En arrivant au pont de l'Aleud, nous apercevons le train qui amène le second groupe de congressistes. Nous serons ensemble aux travaux.

Le *Léon-Bureau*, le vapeur lancé la semaine dernière aux chantiers de la Brosse et Fouché, qui sera à la disposition des ingénieurs pour la surveillance des travaux, nous a précédés. Il est près du débarcadère, tout pavoisé de sa série de pavillons.

Sur la rive, une tente est dressée sur la grève même, où ses raies blanches et rouges se détachent nettement.

Nous débarquons. Tous les congressistes vont aussitôt visiter l'exposition des plans et maquettes disposés sous la tente : plans de sondages de la section de la Maine à Nantes, de la section d'essais de la Maine à Chalonnes, de la Vienne à la Maine, exécutés par l'Administration des Ponts et Chaussées de compte à demi avec la Société la Loire Navigable, photographies des ouvrages de l'Aleud que nous allons visiter, maquettes représentant le profil en relief du thalweg du chenal théorique et la régularisation de la Maine à Chalonnes, plans des fonds du Grand-Bras, etc.

Ces intéressants documents frappent infiniment plus l'imagination que les meilleurs rapports.

Les résultats de l'ensablement du fleuve y apparaissent nettement et les moyens employés pour contenir cet ensablement, pour le diriger, de façon à laisser un chenal suffisant, sont clairement exposés.

Car il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, de rejeter le sable hors du chenal par des dragages répétés. L'étude du fleuve a démontré qu'il obéit à des lois naturelles et que le déplacement du chenal était la conséquence de faits dont il était assez facile de comprendre la cause par une étude approfondie et des sondages renouvelés.

Nous n'avons pas la prétention d'entreprendre ici une conférence sur ce sujet complexe. Disons seulement que les ingénieurs, dans les essais qu'ils poursuivent, s'efforcent d'imiter la nature et non de la contrecarrer, se servent de ce qu'elle a fait d'utile et tâchent de diriger le mouvement d'oscillation des sables dans un sens favorable au but à atteindre.

Digitized by Google

Pour cela, ils ont construit des épis faits de pieux joints entre eux à la manière des travaux d'osier. Ces épis, qui, partant des deux rives, s'avancent dans le fleuve sur une hauteur décroissante, serviront à fixer le sable aux points où il ne peut être nuisible et les bancs ainsi formés formeront au chenal des rives artificielles.

Les épis sont construits et seront au besoin rectifiés, de telle sorte que la marche du sable soit réglée normalement. Et, comme le chenal sinueux borde parfois la rive véritable, celle-ci sera renforcée afin de n'être pas attaquée par les eaux.

Jusqu'à présent, les essais ont réussi au-delà des prévisions. Derrière l'épi où l'on a élevé la tente, il y a plus de 30.000 mètres cubes de sable accumulé depuis le mois de décembre 1903.

Contre les autres épis se forment déjà des plages qui s'étendront peu à peu par les apports constants.

On le voit, il ne s'agit pas d'empêcher la Loire de s'ensabler; il importe seulement d'organiser, si l'on peut dire, l'ensablement, afin de l'empêcher de nuire.

De l'avis de tous, les travaux exécutés là par M. l'ingénieur en chef Cuënot sont absolument concluants.

Ajoutons qu'ils ont résisté aux inondations exceptionnelles de la saison dernière, ce qui est bien une garantie pour l'avenir.

Sur le *Fram*, les congressistes ont visité les épis, en remontant et en descendant le fleuve, puis ils ont quitté définitivement le bateau pour reprendre le petit train de la Compagnie de l'Anjou qui les ramène à La Possonnière.

Avant, ils avaient assisté à la plantation d'un jeune *taxodium distichum* (cyprès de la Louisiane) apporté par M. Ed. Bureau, de la part de M. Leflèvre, l'horticulteur nantais bien connu, et auquel M. Linyer et Mme Cuënot ont servi aimablement de parrain et marraine.

A La Possonnière, les congressistes se sont séparés définitivement, les uns allant à Angers, Saumur, Blois, Tours, Orléans, Paris, les autres revenant à Nantes.

Tous emportent de la visite à Chalonnes l'impression du succès définitif de l'œuvre commune. Les résultats des essais les ont émerveillés et ils sont sûrs désormais d'une victoire en laquelle ils ont toujours eu foi.

Digitized by Google

Cette journée a dû être, certainement, pour les membres des Comités des différentes villes représentées, la meilleure qu'ils aient vécue depuis le début de l'œuvre.

Nos lecteurs trouveront encartés dans la *Revue de l'Anjou* un plan général des ouvrages (Épis) qui ont été ou seront exécutés au pont de l'Alleud, ainsi que dix vues des travaux ou aspects de la Loire d'après des photographies prises le 12 août 1904 (les eaux étant à la cote de l'étiage). Une note indicatrice des vues est jointe à ces photographies.

En terminant, nous informons nos lecteurs que le Comité angevin de la Loire Navigable a pris l'initiative de réunir à Angers, en octobre 1905, le XII[e] Congrès de la Loire Navigable.

L'expérience des essais exécutés dans le lit du fleuve sera peut-être alors concluante et les partisans comme les adversaires du procédé mis en œuvre à titre expérimental seront lors, mais seulement à ce moment, après les crues d'hiver et la saison estivale de 1905, en situation de se faire une opinion définitive. Nous estimons que jusque-là il est, pour les uns comme pour les autres, impossible de formuler un jugement basé.

Constatons toutefois que les congressistes se sont séparés animés de la plus grande confiance; ils seront fidèles au rendez-vous qui leur a été assigné par le Comité d'Angers. Ils reviendront tous en 1905 constater, nous l'espérons, l'heureux résultat des travaux de 1904.

P. BIGEARD.

Digitized by Google

Digitized by Google

CENT PORTRAITS DESSINÉS

PAR

DAVID D'ANGERS[1]

Nous avons sous les yeux cent portraits dessinés par David d'Angers. Ce n'est pas à l'aide du crayon que les sculpteurs traduisent ordinairement leur pensée. La glaise est leur verbe préféré. Même à l'état d'esquisse, à peine saisissable pour l'œil d'un étranger, la composition du sculpteur revêt un accent que le crayon ne sait pas rendre, s'il n'est tenu par une main savante. Les méplats, les saillies, le jeu de la lumière sur les ressauts du modelé, se révèlent au statuaire dans l'argile à peine travaillée, avec une justesse déjà très voisine de l'exécution définitive. Il semble que, pour atteindre à la forme achevée, le chemin le plus sûr, le plus direct, soit la forme ébauchée.

Ainsi raisonnent les artistes de notre temps, déshabitués du dessin par les ressources perfides que leur offre la photographie. Les hommes d'une génération antérieure, moins privilégiés, mais aussi mieux protégés contre l'indo-

[1] Notre collaborateur et ami, M. Henry Jouin, prépare la mise au jour d'un précieux recueil de *Cent portraits dessinés* par David d'Angers. Nous sommes heureux de pouvoir offrir aux lecteurs de la *Revue de l'Anjou* le texte inédit de l'introduction de M. Jouin. Le nouveau travail entrepris par notre compatriote, en l'honneur du statuaire angevin, met en lumière le rare talent de dessinateur qui distingua David, et lui fait une place de choix parmi les sculpteurs, d'ordinaire peu enclins à tenir le crayon. — LA RÉDACTION.

Digitized by Google

lence innée qui est le fond de notre nature, étaient dans l'obligation de s'approprier, par le dessin, le plus infime document. Nul secours à espérer d'autrui. L'effort personnel s'imposait à tous. Combien cette nécessité aura été profitable! Mais la poursuite du document n'eût pas fait le desssinateur. Une note exige-t-elle du style, du goût, un tour de phrase original et surveillé? Non. La note n'est qu'un *memento*. Elle comporte l'élision, le sous-entendu. Elle est un signe, un appel sommaire. C'est à la mémoire, sollicitée par cet appel, à reconstituer l'objet, le site, la physionomie, le trait que l'artiste ou le penseur ont intérêt à ressaisir.

Chez les maîtres, sculpteurs ou peintres, la pratique quotidienne du crayon s'est promptement transformée en manifestations exquises. Les dessins d'Ingres, de Heim, de Boilly éclipsent les œuvres peintes de ces artistes. Dessiner est devenu pour eux un besoin, une passion, le repos élevé de leur esprit, entre deux œuvres de longue haleine. Nous disons le repos élevé, parce que ce délassement n'exclut pas l'étude et que certains profils, comportant à peine quelques traits sur une feuille de papier vulgaire, peuvent être qualifiés du titre de chefs-d'œuvre.

Entre tous les sculpteurs du dernier siècle, David d'Angers a été le dessinateur le plus prompt et aussi le plus sévère. Aux heures sombres de sa vie, durant ses mois d'exil, nous l'avons surpris, dans une modeste cabane de Képhissia, le crayon à la main, traduisant en scènes improvisées, sans modèles, sans documents archéologiques d'aucune sorte, les tragiques visions d'Eschyle, de Sophocle et d'Euripide. En d'autres temps, c'est le portrait d'un ami, ce sont des têtes d'enfants, un profil de jeune femme qu'il fixe, d'une main légère, avec une impeccable habileté. Que si des êtres vivants ne se présentent pas à son regard, l'artiste laborieux, impatient de produire, se prend à dessiner ses œuvres modelées, comme s'il voulait mettre

Digitized by Google

aux prises les deux praticiens de haut vol qu'il sent exister en lui : le dessinateur et le statuaire. Nous avons vu, au Musée David, de splendides crayons, signés du maître, d'après les *Renommées* des tympans de la porte d'Aix à Marseille, sculptées par lui dans la pierre d'Arles, hélas! trop friable, ce qui rend deux fois précieuses ces traductions éloquentes d'œuvres condamnées à disparaître!

Mais les crayons de cet ordre sont, on le comprend, l'exception. Ce que David a principalement recherché, ce qu'il a saisi et rendu, en homme d'une rare puissance, c'est la tête humaine. David est un portraitiste du plus haut mérite. Ce n'est pas en vain qu'il a scruté l'âme de ses contemporains de marque et modelé sept cents médaillons, toujours admirés. Le profil, la face, le trois-quarts n'ont pas de secret pour lui. C'est avec esprit qu'il les observe; il les interprète avec profondeur. Rien n'est vulgaire dans ses choix. Ses têtes vivent et respirent. La flamme intérieure se fait jour à travers l'enveloppe que, parfois, le temps n'a pas respectée. David est de l'école de Reynolds, lorsque le peintre anglais, dans son quatrième discours devant la Royal Academy (10 décembre 1771), tenait ce ferme langage :

« Saint Paul dit de lui-même qu'il avait l'air commun; Alexandre était petit; Agésilas, infirme et sans beauté. Le peintre voudra-t-il connaître ces lacunes corporelles? »

La réponse ne fait pas doute, et David, s'il eût été l'auditeur d'une pareille question, se fût empressé d'affirmer sa doctrine. L'âme seule importe, parce qu'elle demeure, tandis que le corps n'a que sa durée. L'âme est immortelle. Le corps se dissout. Mais, comme l'artiste ne peut donner la sensation de l'âme qu'à travers la forme physique, il est tenu d'interpréter la nature. Que s'il s'oublie au rôle étroit de traducteur ou de copiste de ce qu'il voit, à l'aide de son œil, sans le secours de la pensée, son œuvre inutile ne sera qu'une trahison, un mensonge à

Digitized by Google

la ressemblance historique, plus vraie que l'exactitude éphémère de déformations démenties, chez l'apôtre, par ses écrits, chez Alexandre, par le triomphe d'Arbelles, chez le chef spartiate, par le Pactole et Mantinée. Approuvons Reynolds et, avec lui, David, d'être restés fidèles à ce principe. Les actes ennoblissent ou diminuent, selon leur caractère, l'homme qui agit. La personnalité, là où elle existe, domine la personne.

D'ailleurs, ne nous y trompons pas, une action d'éclat, une œuvre durable impliquent l'effort intellectuel, l'épanouissement de l'être intime, rendu visible par le feu du regard, le rayonnement du front, le port de tête empreint d'audace ou de certitude.

On n'a pas oublié ce trait de la vie du maître. Il avait appris, vers 1827, que Rouget de Lisle, l'auteur de la *Marseillaise*, vieux et oublié, s'éteignait lentement dans une misère profonde. L'artiste résolut de modeler le portrait du poète et de le mettre en loterie, au profit du modèle. Ici, je le laisse parler :

« Je me présentai, tout ému, 28, rue du Battoir; au premier étage d'un petit escalier sombre, une vieille femme m'ouvrit la porte et m'introduisit dans l'unique chambre où gisait Rouget de Lisle. Je m'approchai avec émotion du pauvre malade et, malgré tout mon enthousiasme, je ne pus réprimer un mouvement intérieur en voyant mon idéal enfoui dans un bonnet de laine. Il était impossible de retrouver, dans cet amas de guenilles et d'infirmités, l'auteur de l'hymne qui réveillera éternellement la liberté dans le cœur des peuples. Je lui dis que je voulais faire son portrait. Il refusa obstinément, mais je revins le lendemain avec de la terre; je m'établis dans sa mansarde, et il comprit qu'il n'y avait plus à reculer. On l'enveloppa de couvertures, et le pauvre rhumatisant se tint à peu près droit sur sa chaise. Pour le tirer de son engourdissement, je lui demandai l'histoire de la *Marseillaise*. »

Digitized by Google

Il advint ce que l'artiste avait espéré. Le malade fit effort sur lui-même. Ses années de jeunesse et d'espérance rouvrirent leurs ailes et vinrent planer, pour un instant, au-dessus de son front sans rides. Son regard retrouva la flamme d'autrefois, au cours du récit enthousiaste qu'il fit au statuaire, et celui-ci eut la vision furtive, sous le masque flétri du septuagénaire, de l'officier de trente-deux ans qui, en avril 1792, improvisa, durant une nuit de fièvre patriotique, l'hymne de guerre appelé — ainsi l'a voulu son auteur — à enflammer les Français contre l'étranger.

Qui oserait blâmer David de son stratagème? Irons-nous relever le millésime inscrit sur le marbre pour établir, à l'aide de dates, que, sans nul doute, le profil n'est pas exact? David n'a pas voulu modeler les traits du moribond de la rue du Battoir; c'est l'auteur de la *Marseillaise* qu'il avait le dessein de ressaisir et d'immortaliser : il s'est tenu parole.

Nous l'avons dit ailleurs : le statuaire a eu cette rare fortune de vivre à l'heure historique où les hommes politiques de la Révolution, les hommes d'armes de l'Empire et les adolescents qui sonnèrent, avec tant de promesses, la diane du Romantisme, se coudoyaient, sans se confondre, dans un peuple de personnalités dignes de l'ébauchoir ou du ciseau. David eut l'intuition très prompte de la solennité du moment, dont le spectacle s'offrait à lui dans sa richesse et son éclat. Il résolut d'être le portraitiste de son époque. Nous l'avons surpris dans l'antichambre de l'abbé de Pradt, saisissant son profil pendant que le domestique du prélat-diplomate le coiffait. Un autre jour, il est chez Merlin de Thionville. Quand Lakanal, de retour des États-Unis en 1837, aura pris pied à Paris, David lui offrira son buste et son médaillon. Nous le verrons tout à l'heure chez Levasseur de la Sarthe.

Digitized by Google

Les portraits dessinés, que nous publions aujourd'hui, se rattachent aux circonstances les plus diverses. C'est par centaines que David a fixé des profils de savants, de littérateurs, d'artistes, de personnages politiques, de femmes ou d'enfants. Il se faisait un jeu d'exécuter ces légers portraits, toujours écrits avec une intensité d'accent, une justesse d'expression, une distinction de touche qui témoignent de la puissance et du goût de l'artiste. La plupart des dessins de David ont été dispersés. Ceux que nous avons pu rassembler ne constituent que des glanes à travers l'œuvre immense d'un maître fertile entre tous. Mais ces glanes ont l'intérêt que présenterait un choix prémédité, librement fait dans un vaste ensemble. Elles nous permettent de suivre David dans ses voyages, dans ses préparations de portraits modelés, dans sa recherche désintéressée de types dont il tient à garder le souvenir, dans l'oisiveté laborieuse de ses moments de repos. Une collection inappréciable de profils est celle des Vendéens qui se donnèrent rendez-vous, en juillet 1825, à l'inauguration du monument de Bonchamps, leur ancien général. Ils sont soixante. Leur rude phalange est précédée par Levasseur, le Conventionnel, et Haudaudine, l'obscur soldat des armées républicaines, que sa noble conduite rapproche de Régulus. Puis, ce sont les enfants d'Eichtal, dessinés à Nice par le maître qui rentre d'exil; c'est la nièce de lady Morgan et dix portraits de femmes d'une transparence, d'une finesse aristocratique qui suppléent aux noms à jamais perdus et laissent deviner le prix que des personnes du monde le plus raffiné devaient attacher aux crayons de David. Tel est le caractère de cette collection précieuse que M^me^ Leferme, née David d'Angers, dans son culte filial envers une haute mémoire, a souhaité de propager. Les reproductions excellentes, sorties des ateliers de MM. Braun, Clément et C^ie^, donnent l'illusion des originaux.

Digitized by Google

Dans quel but, à quelle occasion l'artiste a-t-il dessiné lui-même, avec un soin visible, le buste exécuté par lui d'après Volney? Il a gravé sur la gaine cette parole désolée du philosophe : « J'irai vivre dans la solitude parmi les ruines. J'interrogerai les monuments anciens sur la sagesse des temps passés. »

Casimir Delavigne est célèbre depuis l'apparition des *Messéniennes*. Il a fait applaudir à la Comédie-Française *l'École des Vieillards*. L'heure est venue de donner place à ce poète de trente ans dans la galerie d'hommes illustres que prépare David. Il ira vers son modèle. Le dessin qu'il exécute, d'après le fuyant profil de l'auteur dramatique, est traduit dans la glaise avec une telle fidélité, qu'il serait difficile d'établir l'antériorité du dessin sur la médaille, si nous n'étions renseigné.

L'ami de La Fayette et de Jefferson, le disciple de Cabanis, dont il sera le successeur à l'Académie française, Destutt de Tracy, l'auteur des *Éléments d'idéologie*, du *Commentaire sur l'Esprit des lois*, jouit encore de la célébrité. Nous sommes en 1830. Déjà l'école éclectique le guette et va ruiner l'autorité de sa doctrine. Il est temps. David se saisit de ses traits où respirent la droiture et la sérénité que donne une conviction.

Notre âge ne se souvient plus d'Haering, le romancier allemand. Il est de souche française. Le nom de ses ancêtres était Le Hareng. Chassés de France par la révocation de l'Édit de Nantes, ils se sont fait Prussiens. Haering a pris un pseudonyme. Il s'appelle Wilibald Alexis. En 1823, Wilibald a débuté par un coup d'éclat. Il a mis au jour *Walladmor*, roman historique présenté par son auteur comme une œuvre inédite de Walter Scott. Grande surprise. *Walladmor* est aussitôt traduit en anglais et Walter Scott, après l'avoir lu, déclare s'être mépris lui-même à l'extraordinaire habileté de son sosie. Le succès d'Haering, connu de Mérimée, suggéra peut-être à notre

Digitized by Google

compatriote la publication du « *Théâtre de Clara Gazul*, traduit de l'espagnol par Joseph l'Estrange. » Ni l'auteur ni le traducteur n'étaient authentiques. La mystification d'Haering trouvait un imitateur en Mérimée.

David, qui avait fait le voyage d'Angleterre pour obtenir de Walter Scott qu'il lui permît de faire son buste, le voyage de Weimar, d'où il avait rapporté le buste de Gœthe, revint en Allemagne en 1834. Tieck, Rauch, Carus, seront redevables au maître français de portraits décisifs, d'une importance exceptionnelle. Vogel et Haering, traités avec plus de réserve, obtiendront leur médaillon. Le dessin du profil d'Haering est parvenu jusqu'à nous.

Louis Proust, le chimiste, qui, le 24 juin 1784, avait accompagné Pilastre de Rozier dans sa mongolfière, partie de Versailles aux acclamations de la cour de France et du roi de Suède et descendue à Chantilly, a professé vingt ans à Ségovie et à Madrid. De retour en France en 1806, ruiné par l'invasion de l'Espagne en 1808, il s'est retiré à Craon, puis à Angers, sa ville natale. Il habite l'ancien prieuré de Saint-Aignan. A soixante-six ans, Proust, jadis pharmacien en chef de la Salpêtrière, reprend sa fonction d'autrefois pour venir en aide à la veuve de son frère. Ceci se passe en 1820. A cette date, Proust est membre de l'Académie des sciences, qui l'a dispensé de résider à Paris. Il a reçu, l'année précédente, la croix de la Légion d'honneur. L'État, le monde savant se souviennent de sa découverte du suc de raisin. C'est entre 1820 et 1826 que David, au cours de l'un de ses voyages à Angers, prendra deux dessins, de profil et de trois quarts, de la tête du chimiste. Le masque est rude, les rides du front sont profondes, la tête penche en avant, mais le poids de la pensée, les ravages des années n'ont pas altéré la vivacité du regard. Dès 1827 — Proust était mort l'année précédente — David manifeste son intention d'exécuter le buste de son compatriote pour la ville d'Angers. Il demande

Digitized by Google

le moulage après décès. Plus tard, il dira : « Si j'ai dessiné la tête de M. Proust, c'est que je reconnaissais l'impossibilité d'avoir le modèle à Paris; ces dessins m'ont servi de notes. » Il suffit de voir le buste et le médaillon du chimiste, datés l'un et l'autre de 1831, pour se rendre compte de l'importance iconique des crayons recueillis en face de la nature.

Lordat, le physiologiste, vieillit. Il est l'orgueil de l'école médicale de Montpellier. Ses écrits sont nombreux. On le cite; on lui emprunte; c'est un maître. David se doit à lui-même de modeler le profil de Lordat. Il s'ouvre de son désir à son ami Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Celui-ci connaît le physiologiste. Il accréditera le statuaire auprès du savant. Et, sans surseoir, David va s'approprier le profil lumineux de Lordat. Le visage est presque souriant. On se croirait en présence de l'effigie d'un homme d'imagination, tant l'artiste a baigné le visage de son modèle d'aisance heureuse, de joie intime. L'étude n'a pas ridé le front. Le désordre de la chevelure donnerait à penser que Lordat est de la race des lyriques.

David traduira son crayon dans la cire, qu'il aime à pétrir, mais il est redevable à un ami d'avoir approché Lordat. A peine la dernière touche est-elle donnée sur le papier, que l'artiste y trace cette dédicace : « A son ami Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. David d'Angers. A Montpellier 1844. » Le dessin, conservé durant soixante ans dans la famille du zoologiste, a été offert, en 1904, par M. Albert Geoffroy Saint-Hilaire à Mme Leferme, née David d'Angers, pour être placé au Musée David.

L'Anjou! Toujours l'Anjou! L'artiste y revient sans cesse. Le lieu de gloire, Paris, ne fait pas ombre, chez le statuaire, au lieu d'affection. Deux compatriotes de David, le chirurgien Mirault et le médecin Bigot vivent dans la plus grande intimité. L'attachement que leur porte le statuaire n'ira pas jusqu'à lui faire pronostiquer la célé-

Digitized by Google

brité locale que sauront acquérir ces deux praticiens. David ne songe point à leur médaille. Mais ce sont pour lui des amis : il dessine leurs portraits et veut que le chirurgien, sa vie durant, conserve le profil du médecin, tandis que Bigot sera le détenteur viager du crayon de Mirault.

Blumenbach, le célèbre physiologiste allemand, était plus qu'octogénaire lorsque David put l'approcher au cours de son voyage en Allemagne. On n'a pas oublié le complet éloge qu'il reçut en France des lèvres de Flourens.

« Jamais savant, jamais écrivain, jamais sage ne parut plus fait pour nous donner la belle science de l'anthropologie. A un savoir immense, M. Blumenbach joignait une critique plus rare encore que le savoir le plus vaste, et plus précieuse : cet art qui discerne, qui juge, un coup d'œil net, un tact sûr, ce bon sens qui ne veut pas être trompé.

« Il savait tout; il avait tout lu : histoires, chroniques, relations, voyages, etc., et il se plaisait à dire que c'étaient les voyages qui l'avaient le plus instruit. »

A l'époque où David et Blumenbach se rencontrent, Flourens n'avait pas encore exprimé son sentiment sur le savant, mais son nom était acclamé par l'Europe. L'artiste pria le physiologiste de poser, et il modela, dans la cire rouge dont il se servait si volontiers, le visage de l'émule de Cuvier et de Camper, vu de trois-quarts. Cette cire fut offerte par David à son ami Victor Pavie. Mais, soit que, sous cet angle, la face puissante de Blumenbach ne le satisfît pas pleinement, soit que le profil de l'homme qui a signé l'*Unité du genre humain* séduisît le statuaire, il prit son crayon et dessina ce profil, élément d'un second portrait. Les deux médaillons de Blumenbach portent le millésime de 1834.

Gros, Gérard, Ingres, l'architecte Huyot, le sculpteur Ramey père sont des croquis à la plume. Ils donnent un aperçu de la promptitude de coup d'œil du statuaire, qui

Digitized by Google

saisit, à l'improviste et comme à son insu, la dominante d'une tête. Ces croquis sont faits avec rien, en quelques traits. C'est d'un doigt rapide que l'artiste les a tracés et telle est la liberté de la ligne, le caractère imprégné sur ces impalpables silhouettes, qu'elles ont l'allure d'œuvres méditées.

Kirstein, l'orfèvre-ciseleur de Strasbourg, est plus qu'un modèle pour David. Le statuaire s'est attaché à cet artiste modeste, ignoré, digne de renom. Il a dessiné par deux fois son portrait, bien résolu sans doute à modeler son médaillon, et c'est un portrait écrit qu'il a laissé de son ami!

« Kirstein aime éperdument la chasse. Il disparaît dans les forêts pendant une quinzaine de jours; il revient ensuite s'enfermer dans sa boutique et sous ses doigts naissent les types exquis des animaux sauvages contre lesquels il s'est mesuré. Aussi les compositions dans lesquelles il me semble au-dessus de tout éloge, ce sont ses *Chasses*. Ses sangliers sont vraiment pleins de caractère et de style. Kirstein, dans ce genre d'ouvrages, n'est le copiste de personne. »

Plus loin, David nous apprend que Kirstein l'a fait assister à son travail d'artiste ciseleur. Le statuaire décrit amoureusement les procédés de son émule, puis il poursuit en ces termes :

« J'éprouvais un réel plaisir à considérer ses ouvrages, dont plusieurs rappellent les scènes décrites par Homère; et au milieu de tout cela, vous voyez un homme simple et bon, qui répond aux acheteurs, vend des boucles d'oreilles et des anneaux à des gens qui ne se doutent pas que l'homme qu'ils ont devant eux est le plus grand artiste de l'Europe, dans son genre. »

Et, d'une plume alerte, au service d'un esprit éminemment observateur, le statuaire prend plaisir à parler longuement de son ami.

Digitized by Google

Giuditta Negri, plus connue sous le nom de la Pasta, surgit au milieu de ces profils d'hommes célèbres. Musset l'a diminuée à l'avantage de la Malibran.

> Quand tu chantais *le Saule*, au lieu de ce délire,
> Que ne t'occupais-tu de bien porter ta lyre?
> La Pasta fait ainsi : que ne l'imitais-tu?

George Sand ne sera guère plus clémente envers la Pasta dans ses Souvenirs sur Venise :

« Petite, grasse et trop courte de jambes, comme le sont beaucoup d'Italiennes, dont le buste magnifique semble avoir été fait aux dépens du reste, elle trouvait le moyen de paraître grande et d'une allure dégagée, tant il y avait de noblesse dans ses attitudes et de science dans sa pantomime. Je fus bien désappointée de la rencontrer un jour, debout sur sa gondole, et habillée avec la trop stricte économie qui était devenue sa préoccupation dominante. Cette belle tête de camée que j'avais vue de près aux funérailles de Louis XVIII, si fine et si veloutée, n'était plus que l'ombre d'elle-même. Sous son vieux chapeau et son vieux manteau, on eût pris la Pasta pour une ouvreuse de loges. Pourtant elle fit un mouvement pour indiquer à son gondolier l'endroit où elle voulait aborder et, dans ce geste, la grande reine, sinon la divinité, reparut. »

A quelle date écrit George Sand? Assez tard après la mort de Louis XVIII. David n'a pas attendu pour dessiner le portrait de la cantatrice. Son médaillon porte le millésime de 1828, mais la Pasta n'est plus à Paris depuis 1826. Elle n'y reviendra qu'en 1833. Il est admissible que le fin crayon du statuaire ait demeuré dans son portefeuille pendant un ou deux ans avant qu'il trouvât le loisir de le traduire en relief. La tête est forte; le cou développé. A ne voir que ce dessin, on supposerait la Pasta de grande taille. N'est-ce pas l'illusion qu'elle produit, d'après le témoignage de George Sand?

Digitized by Google

Les hommes politiques succèdent aux artistes.

Levasseur de la Sarthe, l'ancien Conventionnel, est l'objet, par trois fois, de croquis à la plume, où David nous le montre assis, en pied, à peine vêtu. Le statuaire nous a fait la confidence de sa rencontre avec Levasseur en 1831.

« J'avais lu les *Mémoires* de Levasseur de la Sarthe, édités par mon ami Achille Roche, et lorsqu'en 1831 j'appris que ce digne vieillard vivait encore, j'entrepris de suite le voyage du Mans pour lui porter le tribut de ma respectueuse admiration.

« A mon arrivée, je courus à l'ancien couvent du Sacré-Cœur : c'est là, dans une chambre délabrée, que demeurait Levasseur. Il était malade, assis devant deux tisons à peine enflammés. Sa vieille et vertueuse compagne, républicaine aussi énergique que lui, préparait sa tisane. Une longue redingote de laine grise, un pantalon pareil et des chaussons de lisière, un bonnet de laine à raies tricolores, tricoté par sa femme, tel était son costume. Son mouchoir, étendu sur ses genoux, séchait devant le feu.

« La chambre était de la plus austère simplicité. Quelques *Paysages*, peints sur verre par la fille de Levasseur, ornaient les murs. Le portrait du Conventionnel Carnot était d'un côté de la cheminée; le sien propre, celui qu'on trouve en tête de ses *Mémoires*, servait de pendant. En me montrant un portrait de Kléber, il me dit : « Celui-ci a eu la gloire de mourir sans avoir parjuré son serment à la République. » Une petite table recouverte d'un mauvais tapis, une autre, chargée de livres et de feuilles manuscrites, complétaient l'ameublement. Plusieurs carreaux brisés avaient été remplacés par du papier huilé et la froide bise sifflait à travers ce fragile abri. »

Le dessein n'est pas la traduction fidèle de ce texte. L'artiste se retrouve sous l'observateur. Il enveloppe son modèle dans une couverture. Il le drape. Au lieu d'une cheminée, c'est un brasier qu'il place devant ses jambes

Digitized by Google

nues, à portée de ses mains amaigries. David a fait trois croquis du Conventionnel. Pourquoi cette profusion de documents? Avait-il le projet de le représenter dans un bas-relief? Songeait-il au tombeau de l'homme politique? Se trouva-t-il empêché de faire aussi vaste, aussi complet qu'il l'avait rêvé, l'hommage que l'ancien commissaire aux armées du Nord lui paraissait mériter? Quoi qu'il en soit, les portraits de Levasseur sont d'un intérêt iconique de premier ordre. Encore que ce soient de simples croquis à la plume, la tête est écrite avec une sûreté remarquable. L'œil inflexible du modèle a je ne sais quoi de terrifiant, sous sa paupière longue et abaissée. David n'aura plus qu'à débarrasser le front de Levasseur du bonnet de laine qui le couvre pour sculpter la médaille révélatrice du Conventionnel.

La Fayette, au front effacé, est surpris avec une exactitude réaliste, que le sculpteur aura soin d'atténuer lorsqu'il devra modeler le buste du général. On connaît le mot de David en parlant du front de La Fayette : « J'ai soutenu tant que j'ai pu! » Le buste est daté de 1829, le médaillon, de 1830. Antérieur à ces deux œuvres est le profil dessiné.

Colettis, l'entraîneur d'hommes de l'Épire, le chef des Armatoles, le gouverneur de Samos, que la Grèce nommera ministre plénipotentiaire à Paris, attire l'auteur de la *Jeune Grecque au tombeau de Marco Botzaris*. Son front haut et bombé, son regard décisif disent l'homme de guerre et le politique.

Haudaudine!... Ce nom, sans retentissement pour la majorité des Français, est justement célèbre dans la région de l'Ouest. Haudaudine mérite d'être connu. Le sens de l'honneur, le respect de la parole donnée l'ont fait grand. Cet homme de négoce, fils d'un commerçant de Bayonne, soldat des compagnies républicaines du district de Nantes, s'est montré chevaleresque dans l'accomplissement d'une mission périlleuse, au mépris de sa propre vie. Ni les

Digitized by Google

supplications de ses proches, ni les présages de mort, formulés par ses concitoyens, ni l'exemple de défaillances excusables ne purent fléchir sa volonté. Ce fut un homme, en des temps de trouble où la notion du devoir s'obscurcit en raison de l'illégalité des faits que crée la lutte des partis. Haudaudine ne permit pas aux circonstances d'influer sur lui et la sérénité de sa décision, sa conduite simple et fière imposent à l'histoire. Il est l'une des gloires les plus pures de la Révolution française.

On le surnomme le « Régulus nantais ». Si son attitude devant le comité départemental est plus pondérée que celle du général romain devant le sénat, s'il se garda de déconseiller l'échange des prisonniers et de faire appel à la violence envers les Royalistes, nous ne pouvons que l'admirer davantage.

Bougon, un peintre que les événements avaient transformé en politicien, présidait le comité. Bougon a le verbe haut. Son langage est sans mesure. Toutefois, ne chargeons pas sa mémoire. Lorsqu'il traite, notamment, les insurgés bretons de « brigands », ce terme, sur ses lèvres, n'est pas une expression quelconque, destinée à marquer son mépris. « Brigands » est le qualificatif que revendiquent volontiers les Royalistes. De notre temps, nous disons plus ordinairement les « Chouans », par opposition aux « Bleus », mais la Chouannerie prit naissance dans le Maine. Cottereau, dit « Jean Chouan », est né à Saint-Berthevin, dans la Mayenne, et c'est à quelques lieues de Laval que, le 15 août 1792, il fomenta l'insurrection à laquelle est resté le nom de Chouannerie. Le soulèvement de la Bretagne et de la Vendée, de date un peu postérieure, ne doit pas être confondu avec la Chouannerie. Il se développe dans la Loire-Inférieure, la Vendée, l'Anjou, et, chez les Royalistes, le surnom de « brigand », que sans doute on fait dériver de « brigade », n'est pas un terme injurieux, On n'a pas oublié le début des *Feuilles d'automne :*

Digitized by Google

Alors dans Besançon, vieille ville espagnole,
Jeté comme la graine au gré de l'air qui vole,
Naquit d'un sang breton et lorrain à la fois,
Un enfant sans couleur, sans regard et sans voix.

La pièce se ferme sur ces vers :

Fidèle enfin au sang qu'ont versé dans ma veine
Mon père vieux soldat, ma mère vendéenne.

Et, dans le commentaire de cette poésie, Victor Hugo écrira :

« L'auteur n'attendra jamais qu'on lui rappelle qu'il a presque aimé la Vendée avant la France; que si son père a été un des premiers volontaires de la grande République, sa mère, pauvre fille de quinze ans, en fuite à travers le Bocage, a été une *brigande*, comme Mme de Bonchamps et Mme de la Rochejacquelein. » Nul doute que la mère de Victor Hugo ne se soit souvent réclamée du titre de « brigande » devant son fils.

Maintenant, soyons attentifs à l'histoire d'Haudaudine :

Le comité central du département de la Loire-Inférieure est en séance. Nous sommes au soir du 25 floréal an Ier (14 mai 1793). On discute sur les mesures à prendre pour atténuer les ravages de la guerre civile. Tout à coup, trois citoyens portant l'uniforme de la garde nationale, tous trois du bataillon de l'île Feydeau, sont introduits devant le comité. Ils déclarent avoir fait partie du détachement des troupes de la République qui s'est mesuré avec les rebelles, à la seconde attaque de Legé et de Saint-Colombin. Tombés aux mains des Royalistes, ils ont été retenus prisonniers, mais leurs vainqueurs les ont traités avec égards. Emmenés à Montaigu, avec un certain nombre de leurs concitoyens, prisonniers comme eux, ils ont reçu du chef des rebelles la mission de venir proposer aux corps administratifs un échange de prisonniers. Cette mission leur a été confiée sous la clause qu'ils reviendraient à

Digitized by Google

Montaigu après l'avoir remplie. Tous les trois ont engagé leur parole et sont résolus à tenir leur serment.

— Traiter avec les « brigands! » s'écrie Bougon. Ne comprenez-vous pas la honte et le danger d'une pareille négociation?

— Jamais, répond l'un des gardes nationaux, jamais une mission d'humanité ne peut être honteuse : nous l'avons acceptée et nous sommes décidés à la remplir... Si vous refusez, nous allons reprendre nos fers.

— Et connaît-on dans la ville votre arrivée et le motif qui vous conduit ici?

— Nous ne l'avons pas caché à nos familles...

— Retirez-vous, citoyens. Le comité va en délibérer.

La discussion s'engage. Elle est orageuse, mais la dignité des Républicains est en jeu. Ils ne peuvent traiter avec les Royalistes. Telle est la décision du comité central du département et la population toute entière doit être témoin de l'attitude du comité.

On ouvre les portes. La foule se précipite. Les sociétés populaires envahissent la salle. Bougon a fait prévenir les diverses administrations de la ville et l'état-major de la garde nationale. Le général Canclaux, commandant de l'armée des côtes de Brest, qui, le mois suivant, repoussera victorieusement les Vendéens sous les murs de Nantes, entre fortuitement dans la salle du comité. Il apporte la nouvelle de divers succès obtenus sur les insurgés. Sa présence accroît l'enthousiasme. Les membres du bureau prient le général d'assister à la séance. Haudaudine et ses compagnons sont rappelés.

Bougon prend alors la parole et, dans un discours enflammé, déclare que le comité est prêt à mourir plutôt que de consentir jamais à traiter avec les « brigands ». L'orateur termine en exprimant l'espoir que ses sentiments sont bien ceux de la population.

« Oui! oui! Vive la République! » crie l'auditoire avec

Digitized by Google

frénésie et, dans le désordre d'un débat tumultueux, on vote par acclamation la résolution suivante :

« Sur la proposition apportée, au nom des « brigands » cantonnés à Montaigu, qu'il soit fait un cartel d'échange pour les prisonniers qui sont en leur pouvoir et les rebelles pris par les armées de la République, les corps administratifs de la ville de Nantes déclarent qu'il n'y a lieu à délibérer et passent à l'ordre du jour. »

« Les trois gardes nationaux, écrit Talbot, historien nantais, avaient gardé le silence; seulement alors ils le rompent.

« Qu'il soit fait comme le veut le comité, s'écrient-ils, nous tiendrons notre serment !... »

Mais la foule les entoure, leurs familles les pressent, les supplient. Émus par les larmes de leurs proches, quand on leur crie que la mort les attend, deux d'entre eux, Babin et Chamier, ne peuvent s'arracher aux supplications dont ils sont l'objet. Un seul est inflexible : prières menaces, sanglots, il résiste à tout, et il retourne à Montaigu se livrer à ses ennemis... C'était Haudaudine. »

Tel est l'aveuglement de la passion, que le comité vit dans la conduite d'Haudaudine une sorte de désavœu du mépris que les Républicains professaient à l'égard des Royalistes. Dans une lettre insidieuse, adressée le lendemain au Conventionnel Coustard de Massy, qui se trouvait à Machecoul, le comité tenta de dénaturer l'acte courageux du prisonnier de Montaigu. On taxait de faiblesse le respect d'un serment! C'était une faute dont le bon sens populaire fit prompte justice. Haudaudine ne compta bientôt que des admirateurs dans les deux camps et, avant même qu'il reparût parmi ses concitoyens, le surnom de « Régulus nantais » lui fut donné comme un titre nobiliaire glorieusement conquis.

L'échange ayant été refusé, les Royalistes gardèrent leurs prisonniers. De mai à octobre 1793, ceux-ci durent

Digitized by Google

suivre l'armée vendéenne au milieu des péripéties d'une guerre acharnée. En octobre, lorsque Bonchamps, le généralissime des Vendéens, fut mortellement blessé, l'église de Saint-Florent ne renfermait pas moins de cinq mille Républicains, à la merci de leurs vainqueurs. Nous avons raconté la mort de Bonchamps. L'histoire a conservé le cri libérateur qui s'échappa de la poitrine trouée du soldat : « Grâce pour les prisonniers! » C'est à cette parole chrétienne, politique, qui suffit à donner la mesure d'une grande âme, que le « Régulus nantais » fut redevable de la vie.

Rendu à la liberté, Haudaudine revint à Nantes. Son retour fut un triomphe. La cité tout entière se leva pour l'acclamer. La foule couvrait les ponts, les quais, les places publiques, les rues que devait suivre le parlementaire de Montaigu pour se rendre à sa demeure. En cette journée mémorable, au bruit des vivats prolongés de ses concitoyens, dont il pouvait à peine fendre les rangs compacts, un frisson de gloire passa dans les veines du triomphateur, mais il ne céda pas à l'ivresse d'une telle ovation. Homme simple et droit, il fut le seul peut-être à ne pas soupçonner l'héroïsme dont il avait fait preuve. De semblables ignorances trahissent une nature d'élite. Le culte de l'honneur, le respect intransigeant de la parole donnée réclament quelque effort chez la plupart des hommes. Seuls, les êtres supérieurs ont le secret de rester fidèles aux principes les plus sévères avec une inconscience heureuse qui fait leur prestige[1].

La tourmente révolutionnaire ayant pris fin, le « Régulus nantais » redevint homme de négoce. Il mourut nonagénaire en 1846, sans que le respect dont on l'avait honoré,

[1] On lit dans *Pacifications de l'Ouest*, de CHASSIN (t. I, p. 84), ces lignes à l'honneur d'Haudaudine : « Le Régulus nantais s'emploie, en 1794, à sauver la veuve de Bonchamps, et obtient, du représentant Ruelle, la rentrée à Nantes de la veuve de Lescure et de plusieurs autres dames, cachées depuis la bataille de Savenay. »

Digitized by Google

à un demi-siècle de date, eût perdu de sa force avec les années.

Quelle certitude avons-nous de la détention du soldat nantais, dans l'église de Saint-Florent, en 1793? Le témoignage écrit du prisonnier. La pièce qui suit, signée par Haudaudine et trois de ses camarades de l'armée républicaine, fut spontanément offerte à l'historien de Bonchamps, P.-M. Chauveau, en 1817 :

Nous soussignés, habitants de Nantes, déclarons et attestons sur l'honneur, qu'ayant fait partie des prisonniers Républicains qui se trouvèrent, le 18 octobre 1793, entassés au nombre de cinq mille cinq cents environ, à Saint-Florent-le-Vieil, où notre délivrance eut lieu le lendemain par l'armée républicaine, nous ne dûmes notre salut à cette fatale époque qu'au caractère noble et généreux de M. de Bonchamps, l'un des généraux de l'armée vendéenne, qui, peu d'instants avant sa mort, parvint, par ses exhortations, à contenir la fureur de ses troupes, et leur fit même la défense la plus rigoureuse d'attenter à la vie des prisonniers, dont le sacrifice paraissait résolu.

Nantes, ce 2 juillet 1817 :

Signé : HAUDAUDINE, PAINPARAY, J.-B. MAUCOMBLE, F. MARRION.

Vu par nous, maire de Nantes, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, pour légalisation des signatures Haudaudine, Painparay, J.-B. Maucomble et F. Marrion apposées d'autre part.

En mairie, à Nantes, le 7 juillet 1817.

Signé : Gasp. BARBIER, adjoint.

Vu pour légalisation de la signature de M. G. Barbier, adjoint, apposée ci-dessus.

Nantes, ce 7 juillet 1817.

Le préfet de la Loire-Inférieure,

Signé : BROSSE.

Cette fière déclaration n'a pas besoin de commentaire.

David a dessiné deux fois le visage d'Haudaudine. Ni la face ni le profil ne portent de date. Le médaillon modelé par l'artiste nous échappe. Mais rien ne nous défend de penser que les études préparatoires du portrait modelé

Digitized by Google

n'aient été faites en 1825, au lendemain de l'inauguration du monument de Bonchamps. Pourquoi le prisonnier de Montaigu, qui atteste si noblement, dès 1817, l'intervention libératrice du général vendéen en faveur des Républicains, n'aurait-il pas remonté la Loire pour honorer, par sa présence, la haute mémoire de l'homme auquel il dut son salut? Il nous plaît de penser que le « Régulus nantais » reconnut, à Saint-Florent, plus d'un des soldats vendéens contre lesquels il s'était battu dans les rencontres de Legé et de Saint-Colombin. Lorsque David recueille les profils des chefs et soldats de l'armée de Bonchamps, pourquoi Haudaudine n'aurait-il pas sollicité l'honneur d'un crayon, au même titre que ses adversaires d'autrefois? Quoi qu'il en soit, l'effigie de ce vaillant devait être rapprochée de celles dont le statuaire fit ample moisson, avec une joie visible, le 12 juillet 1825 et les jours suivants.

Un témoin nous l'a dit. L'inauguration du lundi 11 juillet eut un caractère grandiose : « Devant sa veuve, sa fille, son gendre et son petit-fils, au bruit des vieilles armes de Fontenay et de Torfou, au roulement du tambour qui avait battu l'amnistie, le monument de Bonchamps fut solennellement inauguré dans l'église abbatiale de Saint-Florent. L'impression fut immense. On n'a point oublié l'effet de ces vétérans, ruines du temps et de la guerre, rangés en ordre de bataille et passés en revue par l'ombre de leur chef; leurs fils échelonnés sur les degrés du mausolée; au-dessus de tous, la statue couvrant de sa blancheur, comme d'une aile, jeunes et vieux, vivants et morts. Celui qui l'a sculptée est un enfant de ceux-là qui se battaient contre lui et qui lui durent la vie. Par la cause, par l'effet, par le moyen, par le lieu même, l'oubli de nos discordes est-il assez haut proclamé? » C'est Victor Pavie qui parle ainsi. Son père et lui avaient accompagné David à la fête d'inauguration.

Digitized by Google

Que si, à la distance d'un siècle, on se prenait à voir une préférence peu justifiée dans le marbre héroïque où revit Bonchamps, nous emprunterions encore à Victor Pavie ce portrait lapidaire du Vendéen qui s'est immortalisé par sa clémence. Vivant, il domine la phalange des chefs qui l'entourent : « Rapprochées de Bonchamps, il est peu de figures, parmi celles de ses compagnons d'armes, qui ne subissent une ombre et ne suscitent un regret. On souhaiterait à Lescure plus de puissance et de mouvement, plus de mœurs à Talmont, plus d'abnégation à Charette ; Henri se confina trop à brandir cette épée qui devait ceindre les flancs de Murat ; Stofflet manqua de grandeur, d'Elbée manqua de génie, Cathelineau... manqua de jours. — Bonchamps les résume toutes et comble chaque lacune par une faculté à lui. Soit que présent il triomphe, soit qu'absent il succombe, soit qu'un échec prédit témoigne entre ses mains de l'oracle de sa parole, il pèse d'un poids égal et brille d'un pareil lustre dans la victoire comme dans le revers. Sa carrière se complète par où elle se limite : mort plus tard il eût moins vécu. »

Revenons à Saint-Florent, en juillet 1825. Le même auteur nous donne de précieux détails sur le lendemain de la fête : « Deux jours à Saint-Florent, par un soleil propice à la large et splendide sérénité de son paysage, mirent le statuaire en intime contact avec les survivants de la grande armée. Ces braves gens posaient et causaient, devant lui, avec une franchise à la fois noble et familière, dont pas un trait ne lui échappait. A le voir recueillir si avidement, du même crayon, et leurs récits et leurs figures, ils eussent pris volontiers pour un de leurs partisans l'admirateur sans réserve de leur fierté dans le combat et de leur naïveté dans la gloire. »

Soixante portraits dessinés dans cette circonstance sont parvenus jusqu'à nous. Ainsi que le laisse pressentir Victor Pavie, les légendes tracées par David, sous la dictée

Digitized by Google

des Vendéens, n'offrent guère moins d'intérêt que leurs profils. Tout d'abord, il est un point d'histoire que les témoignages de ces paysans permettent d'établir. On a mis en doute la parole héroïque de Bonchamps. Des historiens ont avancé que le général vendéen était mort quand les soldats qui le portaient arrivèrent à Saint-Florent, et ce serait son cadavre « soulevé par quatre hommes dans un carrelet de pêcheurs » qui aurait traversé la Loire pour aborder au village de la Meilleraie, sorte de promontoire de Varades. A l'encontre de ces dires, nous avons la parole d'Haudaudine et de ses camarades de l'armée républicaine prisonniers, comme lui, à Saint-Florent. Soixante-quinze attestations du même ordre ont conféré à ce fait « le droit de cité dans l'histoire », et voici que la parole de René et de Jean Bellion s'ajoute aux affirmations des autres témoins. David écrit sous le portrait de René Bellion : « De Varades, des compagnies bretonnes. Il a fait passer la Loire au général Bonchamps, blessé à mort, et l'a porté lui-même au tombeau. »

Le profil de Jean Bellion est accompagné de cette légende de la main du statuaire : « Natif de Varades, des compagnies bretonnes. C'est chez lui qu'est mort le général Bonchamps, et il l'a porté au cimetière. »

Le croquis de l'abbé Courgeon de la Pannière, curé de la Chapelle-Saint-Florent, porte la mention suivante : « A administré le général Bonchamps à ses derniers moments, au village de la Meilleraie en Bretagne, le 18 octobre 1793. »

Ni la parole de Bonchamps au moment suprême, ni la mort de Bonchamps à la Meilleraie ne peuvent être contestées.

Rappellerons-nous, au hasard, quelques-uns de ces épisodes dictés par les Vendéens, et qui éclairent d'un jour si vif, selon le mot de l'auteur cité plus haut « leur fierté dans le combat et leur naïveté dans la gloire? »

« Étienne-Mathurin Péneau, dit la Ruine, tisserand, de

Digitized by Google

Cholet. Armée vendéenne. Tambour-major[1]. — René Guinehut, de la commune de Drain, porte-drapeau. — Pierre Deniau, tailleur, du Marillais, lieutenant dans les Cent-Jours. — Mathurin Cosneau, dit Trompe-la-Mort, pêcheur, natif de Varades. Le surnom de Trompe-la-Mort lui vient de ce qu'il a échappé à une infinité de périls. — René Perraud, pêcheur, natif de Varades, habitant la Meilleraie, canonnier des compagnies bretonnes de l'armée de Bonchamps. — Laurent Braud, cultivateur, natif de la Chapelle-Saint-Florent, sergent de la première compagnie de l'armée de Bonchamps. Il a un brevet et un fusil d'honneur. — François Chataignier, de l'armée de Bonchamps, cultivateur. Lors de la déroute du Mans, il fut pris, ainsi que son frère, et tous les deux furent passés par les armes. Son frère tomba raide mort, et lui, la joue traversée par une balle, feignit d'être mort, resta plusieurs heures sans bouger et, à la nuit, se sauva à travers les bruyères. — Louis Rabjeau, de Saint-Florent, tailleur de pierres, sergent dans les chasseurs de la division de Beaupréau. Dans les Cent-jours, il se présente avec ses quatre fils. — René-Guillaume Michel, de Saint-Florent, maréchal taillandier, lieutenant dans l'armée de Bonchamps et un de ceux qui ont été chercher le général pour les conduire au combat. — Julien Suzineau, natif de Saint-Herblon. Un de ceux qui ont été chercher M. de Bonchamps et l'ont forcé de se mettre à leur tête. — Michel Chataignier, charcutier, né à Saint-Florent. Il a assisté aux derniers moments du général. C'est dans ses bras qu'il a rendu le dernier soupir. — Paul-Jacques Thareau, de Saint-Quentin-en-Mauges, premier sergent de M. de Bonchamps. Il fut un des premiers vendéens qui furent chercher M. de Bonchamps. — Louis Poitevin, de Saint-Florent, journalier, chasseur dans l'armée vendéenne. Un des premiers insurgés. »

[1] Il avait été précédemment grenadier au régiment de Poitou, puis sergent recruteur au régiment d'Armagnac (A. BOSSARD, *Une famille vendéenne pendant la grande guerre*. Paris, 1896, in-8°, p. 121).

Digitized by Google

Ici, du moins, nous ne sommes pas fondé à nous plaindre de ne posséder que des glanes. Le Musée David renferme, on peut le croire, le plus grand nombre, sinon la totalité, des portraits de Vendéens dessinés par l'artiste. Nous en comptons soixante, et Victor Pavie laisse supposer que le statuaire les aurait exécutés dans l'espace de deux jours. Rien d'impossible à cela. Cependant, la vieillesse est conteuse. Les soldats de 1793 étaient fiers de poser devant le maître qui venait de conférer l'immortalité du marbre au chef qu'ils avaient aimé. Le crayon dut se ralentir, à plus d'une reprise, pendant que les acteurs du drame évoquaient les périls traversés, les défaites subies, les victoires gagnées. Mais il nous est possible de serrer de près la vérité au sujet de ces précieux croquis.

Louis Pavie, le père de Victor qui n'avait alors que dix-sept ans, a publié, sous le titre de *Voyage à Saint-Florent et la Chapelle le 25 juin 1825*, une plaquette rarissime de sept pages, dont la lecture n'est pas sans intérêt. Le monument de Bonchamps, parvenu à Angers par voie de terre, fut embarqué le 25 juin. Les deux Pavie et Le Goupil, praticien du statuaire, prirent place avec David sur le chaland qui portait la statue. Une barque vide, que retenait une amarre, suivait le bateau. Descendre la Loire est chose aisée. Le trajet fut de courte durée.

« Nous arrivons devant la Meilleraie, écrit Louis Pavie, et là, comme une ombre évoquée par un pouvoir surnaturel, la statue de Bonchamps repasse sur ce même fleuve que, trente-deux ans auparavant, l'infortuné général traversait expirant. Alors il terminait sa glorieuse carrière; aujourd'hui semble commencer pour lui l'ère de l'immortalité.

« Dès qu'ils nous eurent aperçus, les habitants de Saint-Florent, ayant à leur tête M. le comte Arthur de Bouillé, gendre de M. de Bonchamps, et M. le Maire[1], s'avancèrent

[1] Claude-Louis Gazeau.

Digitized by Google

sur le rivage et donnèrent des ordres pour le transport du monument. La foule embarrassait souvent la marche, mais comment repousser ces bons Vendéens qui disaient avec le ton vrai du sentiment : « Laissez-nous voir notre ami! »

« Pour satisfaire notre vive impatience, M. de Bouillé nous conduisit à l'église. Là, il nous montra les longues galeries du monastère où cinq mille prisonniers entassés durent la vie à la générosité du chef vendéen. Avec quel sentiment d'admiration à la fois et de tristesse nous parcourions ces ruines, ou, comme je les entendis nommer énergiquement, ces tisons de la guerre civile! »

Le soir même, David se rend à la Meilleraie. Il visite la chaumière où Bonchamps rendit le dernier soupir et trace un dessin rapide de cette maison historique. Il demande qu'une inscription, sur une plaque de marbre, surmonte la porte de l'habitation. Il donne lui-même le texte qu'il faudra graver :

BONCHAMPS EXPIRA ICI
LE 18 OCTOBRE 1793

Mais cédons la parole à notre auteur :

« Bientôt l'appartement se remplit d'une partie de ces mêmes Vendéens qui furent témoins du moment fatal. Ils laissent, par intervalle, échapper ces mots : « C'est là qu'il était couché. — Nous étions ainsi rangés autour de lui. — Je lui avais promis d'être fidèle, et je lui ai tenu parole! — Devait-il mourir, lui qui avait sauvé la vie à tant de monde? — Je lui avais donné ma ceinture pour arrêter le sang qui sortait de sa blessure. — C'est dans mes bras qu'il est mort. — Ah! s'il n'avait pas péri... Ils ne purent en dire davantage; de grosses larmes coulaient sur leurs joues flétries. M. de Bouillé partageait leur émotion. »

De la Meilleraie, nos touristes se rendent à la Chapelle Saint-Florent, où les reçoit le curé de la paroisse, l'abbé Courgeon de la Pannière, celui-là même qui administra Bonchamps à son heure suprême. Ils dînent au presbytère,

Digitized by Google

avec « la veuve, la fille, le gendre et les petits-enfants du général vendéen ». Ces faits se passent le 25 ou le 26 juin. Or, parmi les portraits des Vendéens figure celui de l'abbé Courgeon. Il occupe la droite d'un feuillet sur lequel est tracé, dans la partie gauche, le profil de Bricaud « la Grenade ». Nous avons lieu de penser que ces deux profils ont été recueillis ce même jour. Celui de M^me^ de Bouillé, qui s'était assise à la table de l'abbé Courgeon, auprès du sculpteur, doit également dater de cette soirée, s'il n'est pas d'une époque plus ancienne.

De retour à Saint-Florent, David et ses amis trouvèrent le monument déjà transporté dans l'église. Autour du marbre héroïque, la foule, et dans ses rangs un grand nombre d'anciens combattants. Ces faits se passaient vers le 30 juin. L'inauguration n'eut lieu que le 11 juillet, et l'artiste, resté dans la contrée, ne cessa d'être en contact avec les Vendéens. Il n'est pas douteux que, durant ces jours d'attente, il n'ait dessiné plus d'un portrait de ces hommes qui tenaient à honneur de l'approcher. Le lendemain et le surlendemain de la fête d'inauguration suffirent au reste de la tâche.

Les profils de Vendéens sont d'un effet puissant. Le crayon de l'artiste a fixé le type, la coloration, l'âge, le caractère du modèle avec une souplesse merveilleuse. Pas un portrait qui se confonde avec l'effigie du compagnon d'armes, et tous attestent les hommes d'une même race. Tous ont la gravité que donne une conviction et, malgré les trente-deux ans qui les séparent de l'heure où ils tenaient campagne, ils ont gardé l'aspect de contemporains de 1793.

Barthélemy Saint-Hilaire, ministre des affaires étrangères, qui représenta le Gouvernement à l'inauguration de la statue de David d'Angers par Louis-Noël, en 1880, voulut visiter en détail le Musée David. Il ne connaissait pas les portraits des Vendéens. Sa station devant ces profils se prolongea. Il les observa un à un. Les têtes blanchissantes de Simon Ragueneau, de Guillaume Michel, de

Digitized by Google

Boré; le teint vif de Laurent Braud et de Gallard; l'œil enchâssé de Chataignier; Deniau, resté jeune; Maurice Ragueneau, ravagé; Péneau « la Ruine », Cosneau « Trompe la mort », dessinés deux fois par l'artiste, l'un et l'autre impassibles; Soyer, La Bretesche, Oger de l'Isle, aux types aristocratiques; Poitevin, Rethoré, Poupard, les Coiscault, aux têtes de plébéiens, furent un objet de surprise pour le ministre. Il remarqua combien David avait su varier la chevelure de ses personnages, parvenant ainsi à rendre plus écrit, plus saisissable, le caractère individuel. Et, se tournant vers le conservateur du Musée qui l'accompagnait, Barthélemy Saint-Hilaire de s'écrier dans un mouvement d'enthousiasme : « Ils ont la fierté calme des Conventionnels. » C'est qu'en effet ces laboureurs, tisserands, taillandiers, tailleurs, maréchaux ferrants, hommes de peine, ont tous le visage empreint de franchise, de noblesse et de volonté.

Et, composant un dernier groupe où la jeunesse, l'élégance, la grâce font équilibre aux mâles figures des soldats de Nantes ou de Cholet, voici les profils anonymes de femmes du monde et de jeune garçons. Au premier plan de ce groupe aimable ont pris place la nièce de Lady Morgan et les enfants d'Eichtal, Louisa et Adolphe, dessinés dans une chambre d'hôtel, à Nice, pendant l'hiver de 1852, lorsque David d'Angers rentra de l'exil. On sait sa prédilection secrète pour les types de femmes et l'obstacle que les hommes célèbres de son époque apportèrent à la manifestation de son haut talent, sous cette forme où il eût excellé. Les portraits de femmes, sous l'ébauchoir ou le crayon du maître, revêtent un charme que ne laissent pas soupçonner ses statues de savants ou de guerriers. Cécilia Odes..., la comtesse de Bourck, Mme Récamier, l'impératrice Joséphine, Mme Canaris se reconnaîtraient dans leurs sœurs anonymes réunies sur les derniers feuillets des *Cent portraits dessinés* que renferme ce recueil.

Henry Jouin.

Digitized by Google

SUR LES CHEMINS DE VENDÉE

(suite)

Beaupréau

Chemillé, Cholet, Beaupréau, ce sont les trois villes principales de la Vendée angevine. La première, jetée comme en avant-garde sur les confins du « pé-haut », la seconde dont son activité industrielle a fait une capitale, la troisième enfin, découronnée de sa sous-préfecture, de son tribunal, privée jusqu'à ces derniers temps de tout moyen de communication, et comme perdue au fond des Mauges, bourgade en comparaison de Cholet, inférieure à Chemillé par le chiffre de sa population et celui de ses transactions commerciales, la petite ville de Beaupréau l'emporte sur ses deux rivales par sa situation pittoresque, le charme mélancolique et vieillot de ses rues tortueuses, les splendeurs de son parc aux futaies grandioses et la masse imposante de son vieux château.

Depuis Cholet je suis la grande route, qui traverse le champ de bataille du 17 octobre 1793. A ma gauche voici Saint-Macaire, à ma droite Bégrolles. Sur une colline j'aperçois un grand moulin à vent, dans une vallée le clocher d'un monastère : c'est Bellefontaine, ce pélerinage où Cathelineau conduisait en procession sa paroisse du Pin-en-Mauges, Bellefontaine qui, en 1880, donna l'exemple d'une résistance énergique aux décrets d'expulsion et où la Vendée angevine, depuis longtemps pacifique, faillit se retrouver guerrière pour protéger ses moines et chasser leurs proscripteurs. Plus loin c'est Andrezé joliment planté au sommet d'un coteau. La route, jusqu'ici assez peu accidentée, descend dans un profond ravin.

Digitized by Google

Quand j'ai remonté la côte opposée, voici Beaupréau qui m'apparaît.

C'est une charmante apparition que celle-là. Un horizon de collines aux crêtes arrondies, au milieu desquelles l'Èvre décrit mille inexplicables détours, des prairies plus vastes, des haies plus touffues, des arbres plus beaux, un pays plus couvert et plus ombragé que celui de Chemillé, plus verdoyant que celui de Cholet, le vrai Bocage angevin, sévère et riant à la fois, avec des échappées lumineuses çà et là dans la verdure sombre, un sol tourmenté et fertile, la terre brune de Vendée sous le ciel bleu d'Anjou.

Au premier plan, dans le Bois du Coin, le petit château aux formes bizarres se cache; puis le parc s'étend en larges prairies jusqu'à l'Èvre. L'autre rive se relève en paroi verticale et le grand château s'y dresse majestueusement. A sa droite une masse sombre de futaies l'encadre, à sa gauche la petite ville se blottit discrètement sous sa garde en vassale confiante et fidèle. L'Èvre, toute joyeuse d'égayer ce féodal décor, descend à grand fracas la chaussée d'un moulin, baigne les terrasses du collège et s'enfuit en courbes savantes vers les gorges du Fief-Sauvin.

Apprenant que Cathelineau avait pris Jallais et marchait sur Chemillé, dès le 14 et le 15 mars, les gens de Beaupréau et des paroisses voisines se réunirent au nombre de deux mille. Les premiers ils eurent l'idée de mettre un gentilhomme à leur tête et l'honneur leur revient d'avoir choisi d'Elbée. Son manoir de la Loge était situé dans la paroisse de Saint-Martin. C'est maintenant une ferme, un peu plus grande que les autres, où l'on retrouve à peine quelques vestiges de la seigneuriale demeure. Les douves ont été comblées, mais l'étang est plus large qu'un simple abreuvoir; la chapelle est changée en fournil, mais sa voûte et son toit se retrouvent malgré cette transformation; le château, enfin, dont deux étages ont disparu et dont une toiture de ferme recouvre les murs à demi consumés, est

Digitized by Google

entouré d'étables, de hangars, de granges; mais à l'intérieur on marche encore sur le petit carreau d'autrefois, les cheminées des salles basses sont ornées de moulures anciennes et dans ce qui est devenu son grenier le métayer me montre ce qui fut la chambre de « Monsieur d'Elbée ». — « C'est là, me dit-il, qu'il jouait aux cartes avec son chapelain quand ils sont venus le chercher. » Mon imagination me reproduit la scène. Je revois le gentilhomme et l'abbé attablés devant cette petite fenêtre par où j'aperçois comme eux le vaste horizon qui sans doute les charmait, les collines de l'Èvre, les bois de Piédouault et bien loin, bien loin, par delà les vallées et les plaines, le coteau des Gardes dont le sanctuaire, de là-haut, protège le pays. Je me représente la partie de piquet interrompue, l'émoi causé par ce bruit de pas qui envahit la cour et la discussion qui bientôt s'engage entre les paysans le voulant pour chef et Monsieur d'Elbée refusant de les commander.

Né en 1752 à Dresde, où son père servait comme officier supérieur, le châtelain de la Loge avait alors quarante ans. Comme tous les hommes initiés au métier des armes, il comprenait que le soulèvement de la Vendée était d'avance condamné à une fatale issue. Il opposa donc à la demande des paysans un refus formel. Mais ceux-ci insistent et celui qu'on appellera « le général La Providence », confiant dans le secours divin, abandonne sa jeune femme, l'enfant qu'elle vient de mettre au monde, et court rejoindre à Coron la troupe de Cathelineau en s'écriant : « Allons ensemble au martyre ou à la victoire ! »

Avec un talent servi par une science très sûre, avec une ardeur qui souleva de violentes répliques, on a vengé la mémoire de d'Elbée des jugements qui lui prêtaient assez peu de mérite et trop d'ambition. Il est, dans l'héroïsme même, des rivalités qui s'expliquent et des admirations trop exclusives qu'on excuse. La vérité n'en est pas moins que d'Elbée fut l'un des premiers chefs de la « grand'guerre »,

Digitized by Google

qu'il unit « au plus brillant courage toutes les vertus du chrétien[1] », qu'ainsi il exerça sur ses soldats un puissant ascendant, qu'à la mort de Cathelineau « il fut le généralissime librement élu de toutes les armées[2] » et que Turreau lui-même nous raconte avoir vu « après sa mort des prisonniers vendéens verser des larmes quand ils prononçaient son nom[3]. »

J'imagine d'ailleurs que le caractère et jusqu'aux travers qu'on lui prête étaient faits pour accroître son prestige aux yeux des hommes qu'il commandait. Les Poitevins aimaient la fougue de « Monsieur Henri » et la gravité de Lescure, la rudesse de Stofflet pouvait convenir aux braconniers et aux bûcherons de la forêt de Vezins, l'entrain de Charette enflammait les « Paydretz »[4]. Mais au paysan du canton de Beaupréau, tranquille, réfléchi, avisé, profondément dévoué à « la cause », mais en toute circonstance défiant et difficile à convaincre, il fallait pour le conduire ce gentilhomme ayant vécu sur ses terres, cet homme fait, chez qui la parole ardente et brève de la jeunesse était remplacée par « une sorte de lenteur et d'affectation qu'on aurait pu prendre pour de la pédanterie, opinion dont on était bientôt détrompé en le pratiquant[5] », « cette éloquence douce et persuasive sachant varier ses formes et ses tons »[6], « ce caractère bon, modéré, prudent[7] », ces phrases polies et même cérémonieuses. Les grandes dames habituées aux railleries de la cour en pouvaient sourire, le peuple des Mauges en devait être plus aisément persuadé. Et, pour

[1] *Une famille vendéenne pendant la grande guerre*, par M. Boutillier de Saint-André, publié par M. l'abbé Bossard.

[2] *Ibid.*

[3] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

[4] On appelait ainsi les hommes du pays de Metz qui étaient en grand nombre dans l'armée de Charette.

[5] *Souvenirs d'un officier royaliste*, par M. de Romain.

[6] Turreau.

[7] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

Digitized by Google

qui le connaît bien, comme cette politesse, cette douceur, cette lenteur surtout sont faites pour lui plaire, s'alliant au courage et à la piété.

Avant d'être le théâtre d'une victoire éclatante, Beaupréau vit la retraite de la troupe vendéenne. Après le « grand choc » de Saint-Pierre de Chemillé, Cathelineau et d'Elbée, voyant leurs hommes dépourvus de munitions et excédés de fatigue, comprirent l'impossibilité de profiter de leur victoire. Ils se replièrent sur Beaupréau. « A « Beaupréau, disait Cathelineau, j'animerai l'esprit des « paysans et je les conduirai au combat à la première « occasion favorable. » Ainsi cet homme remarquable, qui connaissait si bien les Mauges et l'esprit de leurs habitants, regardait Beaupréau comme le centre du pays, comme le point privilégié où aucune autre influence ne viendrait combattre celle de sa parole inspirée, comme le sanctuaire où la Vendée hésitante et menacée devait venir se retremper pour les luttes prochaines.

Mais de Coron Stofflet avait dû battre en retraite sur Cholet et Maulévrier, Bonchamps, impuissant à empêcher l'armée de Gauvillers de passer la Loire, s'était vu forcer de se retirer devant elle du Mesnil à Saint-Florent et de Saint-Florent à Beaupréau. De toute part les troupes républicaines envahissaient les Mauges. Beaupréau faillit être le tombeau de la Vendée naissante. « D'Elbée proposait de « concentrer ses forces autour du parc et du château, der- « rière les rives de l'Èvre, et d'y mourir si on ne pouvait « vaincre[1]. »

C'est alors qu'Henri de La Rochejaquelein parut, qu'il s'empara des Aubiers, qu'il rejoignit Cathelineau, d'Elbée et Bonchamps à Tiffauges, que tous marchèrent sur Cholet et remportèrent la seconde victoire des Pagannes et celle de Boisgrolleau. Les voici maintenant qui accourent de

[1] *Histoire de la Vendée*, par M. l'abbé Deniau.

Digitized by Google

nouveau vers Beaupréau, non pour s'y replier ou s'y défendre, mais pour attaquer Gauvillers qui s'en est emparé.

Au carrefour de la Croix-de-pierre, près Bégrolles, l'armée s'égaille. D'Elbée envoie deux cents hommes par Andrezé, afin de tourner Beaupréau du côté de Saint-Martin, Bonchamps prend la direction de Saint-Macaire, pour arriver par la route de la Chapelle-du-Genêt. Le gros de l'armée suit la grande route. Vers deux heures de l'après-midi elle arrive en vue de Beaupréau et, tandis que l'aile gauche et l'aile droite attaquent simultanément, le centre établit son artillerie sur les talus qui bordent les prairies du parc. La bataille est engagée; elle resterait peut-être longtemps indécise si Stofflet ne s'élançait seul, au galop de son cheval, entre les deux armées, criant aux Patriotes dans son accent lorrain : « L'entends-tu, Marie-Jeanne, l'entends-tu? » Ils l'entendaient bien, Marie-Jeanne, dont la voix tonnante dominait celle des autres pièces; mais l'héroïque témérité du général garde-chasse est d'un effet plus décisif encore que les éclats du canon sacré. Par les chaussées de Bel-Ébat, de Beausoreil et de Chevreau, les Vendéens franchissent l'Èvre et envahissent la ville. Ils ne trouvent pas là des gardes nationaux timides ou des milices hésitantes. C'est une armée aguerrie, fière d'être au fond du Bocage sans avoir éprouvé encore de résistance et qui ne veut pas céder à l'attaque des paysans. Dans les rues une affreuse mêlée met aux prises l'intrépide bravoure des deux partis. La garde nationale de Luynes, les canonniers d'Eure-et-Loir meurent sous les armes au cri de « Vive la République! » Un escadron de dragons est fait prisonnier. Débandées, les troupes républicaines à chaque instant se reforment et luttent pied-à-pied. Mais rien ne peut triompher du fougueux acharnement vendéen. Malgré des prodiges de valeur, l'armée de Gauvillers est enfin forcée de fuir. La

Digitized by Google

cavalerie vendéenne la poursuit et sabre les retardataires. La Rochejaquelein achève l'œuvre de cette glorieuse journée en s'acharnant après les fuyards et en rejetant tout ce qui reste de l'armée républicaine jusqu'au delà de la Loire.

La nouvelle de ce désastre inattendu des Républicains eut pour résultat de décider Berruyer à se retirer de Chemillé aux Ponts-de-Cé, Ligonnier de Vihiers à Saumur. La victoire de Beaupréau avait délivré la Vendée angevine.

Quel éclat de triomphe et de joie dans toutes les Mauges! Dans l'église de chaque village le *Te Deum* retentit. Les cloches s'ébranlent joyeusement dans tous les clochers. Les paysans se séparent et retournent vers leurs champs. C'est la fin d'avril. La terre sourit à ces laboureurs victorieux. Les boutons d'or et les pâquerettes égaient les herbes déjà hautes, sur les haies l'aubépine met des blancheurs de neige, les champs de genêts et d'ajoncs sont en en fleurs.

Beaupréau peut se réjouir et prendre un air de fête. Ce radieux printemps présage des triomphes nouveaux. Bientôt, comme en une fantastique épopée, la « grande armée » entourera d'un cercle de victoire les Mauges reconquises. De Thouars à Fontenay, de Fontenay à Saumur, de Saumur à Nantes, elle étonnera le monde par l'éclat de ses faits d'armes et Beaupréau, centre du pays tranquille et protégé, n'entendra que de loin le bruit des combats. Il faudra l'heure sombre des défaites pour que les horreurs de la guerre envahissent de nouveau ce coin du Bocage. Ce sera au lendemain de la grande bataille de Cholet, quand les Vendéens éperdus courront vers la Loire, quand l'état-major, décimé, tiendra conseil à Beaupréau au milieu de la nuit et, entraîné par l'armée en déroute, se résoudra à ce funeste passage du fleuve. Ainsi, la petite ville austère et souriante qui s'étage aux bords de l'Èvre aura été un des premiers foyers de l'insurrection naissante, la patrie d'un de ses plus grands chefs, le lieu de

Digitized by Google

retraite choisi pour la fortifier contre les premiers revers, le théâtre d'une des victoires les plus décisives de la grande armée et le témoin de sa fuite effrayante après le désastre de Cholet.

Elle est encore l'un des endroits où l'on revit avec le plus d'intensité ces lointains souvenirs. Mieux que d'autres, elle évoque le glorieux passé. Est-ce parce qu'elle est plus loin des grandes villes, plus isolée dans la campagne profonde? Est-ce parce qu'elle se groupe autour du château, parce que la maison du sénéchal y dresse encore sa façade gothique, ou parce que le vieux collège renouvelé s'élève toujours là comme au centre de cette « terre « sacerdotale où, depuis comme avant la Révolution, « Dieu lève chaque année une dîme de jeunes hommes[1]? » Je ne sais, mais il me semble que c'est bien là le cœur de cette Vendée dont j'aime parcourir les chemins.

Pierre GOURDON.

(A suivre.)

[1] *Les Noëllet*, par M. René Bazin, de l'Académie française.

Digitized by Google

UN ANGEVIN

LAURÉAT DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE

L'Anjou peut, à juste titre, s'enorgueillir des succès littéraires et scientifiques remportés par ses concitoyens dans les différentes académies; c'est la continuation du mouvement intellectuel qui, commencé à la Renaissance autour de notre sympathique et populaire *bon roi René*, se perpétue parmi nos Angevins et leur a donné le goût de toutes les choses de l'esprit. Que les efforts de chacun contribuent à mériter à notre Cité son surnom d'Athènes de l'Ouest!

Le Dr Ambroise Monprofit remportait, l'année dernière, à l'Institut, le prix Mège; il y a un mois, ses maîtres et ses pairs, réunis au Congrès annuel de chirurgie de Paris, le désignaient pour la vice-présidence pendant l'année 1905 et la présidence pour l'année 1906, au premier tour de scrutin et à une grosse majorité; ce fut un événement scientifique en France et à l'étranger. En effet, c'est la première fois qu'un chirurgien de province, professeur dans une simple école de médecine, a été choisi par ses confrères à présider d'aussi importantes réunions, après les Trélat, Verneuil, Guyon, Tarnier, Tillaux, Lucas-Championnière, Lannelongue, Pozzi.

Digitized by Google

Le *British medical journal* applaudit à cet honneur justement mérité par les importants travaux du Dr Monprofit sur la chirurgie de l'abdomen, de l'estomac et de l'intestin. Ses nombreuses opérations de gastroentérostomie, les premières pratiquées en France, ont été le point de départ de nouvelles méthodes personnelles et leurs résultats ont contribué à vulgariser ces belles opérations.

Le journal *Lancet* rappelle que le Dr Monprofit a son service de chirurgie dans un hôpital fondé en 1153 par un roi d'Angleterre, Henri II Plantagenet, duc d'Anjou; il félicite notre province, notre école, notre ville d'Angers, de posséder un praticien qui a pu se placer au premier rang des chirurgiens par ses travaux sur la chirurgie abdominale.

Cette opinion désintéressée de la presse étrangère est si flatteuse pour notre cité que nous avons eu la pensée de la mettre sous les yeux de nos concitoyens.

Nous aussi, nous féliciterons le Dr Monprofit d'être resté attaché au sol natal. Nommé au concours l'un des premiers à l'Internat des Hôpitaux de Paris, plus tard aide d'anatomie à la Faculté de Médecine, il aurait pu, dans la grande ville, briguer l'honneur de l'Agrégation ou des Hôpitaux. Le Dr Monprofit a préféré revenir dans notre Anjou, attiré par ses affections de famille et l'amour du pays; il a pu ainsi ne pas attendre la longue filière obligatoire aux chirurgiens de Paris et se créer de bonne heure un vaste terrain de pratique chirurgicale, où il put mettre au jour ses brillantes qualités et ses vues personnelles dans les nouvelles méthodes et opérations de grande chirurgie.

Ce serait un exemple à donner, dans toutes les situations, aux jeunes gens qui désertent trop souvent la province et deviennenf des *déracinés*; la province restera toujours un champ productif à celui qui apportera le talent nécessaire pour l'exploiter.

Digitized by Google

Le Congrès de Chirurgie avait consacré la valeur chirurgicale du jeune chirurgien de province, le Dr Monprofit; l'Académie de Médecine vient, dans sa dernière séance annuelle, de confirmer cette distinction, en lui attribuant *deux prix* : le prix Huguier (3.000 fr.) et le prix Daudet (1.000 fr.).

Ce double honneur mérite une explication, l'Académie n'accordant jamais qu'un seul prix dans la même année.

Par une de ces coïncidences qui honorent notre Anjou, le rapporteur général des prix à l'Académie de médecine est son secrétaire annuel, M. le Dr Motet, un angevin de Paris, président d'honneur de la Société du vin d'Anjou, neurologiste des plus distingués et un des esprits les plus fins et les plus délicats, que nous avons vu présider avec autorité, il y a quelques années, à Angers, le congrès des maladies nerveuses et mentales.

Voici comment il s'exprime pour le *prix Huguier :*

« L'Académie a reçu quatre travaux pour ce concours : la Commission en a retenu deux, qui lui ont paru, sinon d'un égal mérite, du moins dignes d'être mentionnés avec éloges.

Le premier a pour auteur M. Faure, le second, M. Monprofit, professeur à l'École de médecine d'Angers.

« L'un a fait un exposé de la *Chirurgie des annexes de l'utérus*, l'autre a écrit un livre sur la *Chirurgie des ovaires et des trompes* et il y joint un mémoire sous ce titre : *Salpingites et ovarites.*

« C'est au travail de M. Monprofit que la Commission vous demande d'accorder le prix. Son œuvre, très personnelle, très complète, lui a paru supérieure; elle ne voudrait pas diminuer la valeur d'un concurrent, dont l'activité scientifique est bien connue et qui saura prendre sa revanche; mais elle a jugé que M. Monprofit, dont les travaux sont nombreux déjà, très importants et très estimés, avait droit à une haute récompense. Elle lui dira en quelle

Digitized by Google

estime le tiennent ses collègues, chirurgiens des hôpitaux de Paris, qui suivent avec le plus vif intérêt la vie laborieuse du professeur de l'École de médecine d'Angers.

« L'Académie décerne le prix Huguier à M. le Dr Monprofit. »

M. le secrétaire Motet rapporte ainsi sur le *Prix Daudet :*

« Deux mémoires ont été adressés à l'Académie. Ce qu'on demandait aux concurrents c'était, *sur le traitement chirurgical des néoplasmes du gros intestin, à l'exception du rectum*, une étude comparative des méthodes et des procédés, un exposé judicieux, une mise au point de la technique actuelle des opérations abdominales, applicables aux tumeurs de l'intestin. La Commission, dont M. Richelot était le rapporteur, a pensé que l'auteur du mémoire inscrit sous le n° 1 n'avait pas bien compris la question et avait sacrifié la partie vraiment importante, c'est-à-dire l'étude des modes d'intervention chirurgicale, à des données générales, historiques, cliniques de diagnostic différentiel où son travail personnel n'apparaissait pas.

« Mais elle a trouvé dans le mémoire inscrit sous le n° 2 une œuvre originale, écrite par un chirurgien expérimenté, qui, laissant résolument de côté ce que tout le monde sait ou doit savoir, aborde son sujet en observateur habile, en opérateur avisé, pour lequel la technique est, non seulement familière, mais enrichie de nouveaux procédés créés par lui. Les méthodes de résection, d'entérorraphie, d'entéroanastomose, etc..., sont passées en revue, mises en lumière par de nombreuses figures. Les modifications, que l'auteur y apporte sont décrites avec clarté; il expose des vues nouvelles, des techniques nouvelles et c'est dans son propre fonds, déjà très riche, qu'il puise tous les éléments de ses démonstrations.

« La Commission a été unanime à reconnaître la valeur d'un travail très personnel, très original, appuyé sur de

Digitized by Google

nombreuses observations, des plus instructives. Elle propose d'accorder le prix à l'auteur du mémoire n° 2.

« L'Académie décerne le prix Daudet à M. le Dr Monprofit, professeur de clinique chirurgicale à l'École de médecine d'Angers. »

L'Académie ne décerne jamais deux prix au même auteur dans sa séance annuelle; il faut, pour cette distinction, un concours anonyme comme celui du prix Daudet.

Les lecteurs de la *Revue de l'Anjou* liront avec plaisir les flatteuses appréciations du rapporteur sur les travaux de notre compatriote et nous avons tenu à les transcrire pour qu'ils restent un document à l'histoire de notre cher Anjou.

Le Dr Monprofit avait pris pour suscription, en présentant ce dernier mémoire : « *Fais ce que dois, advienne que pourra.* »

Nous sommes certain qu'il restera fidèle à la belle devise qu'il a choisie et ses concitoyens s'empresseront, une fois de plus, d'applaudir au succès de l'homme de science et du patriote.

Dr A. Guichard.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA RÉVOLUTION AU JOUR LE JOUR

EN TOURAINE

(1789-1800)

Année 1794

(suite)

JUILLET

1er juillet (13 Messidor an II) — *Bourbotte* réquisitionne 50 bouteilles de vin rouge, 50 de vin blanc et 2 bouteilles d'eau-de-vie à prendre dans les caves de *Conzié* (ancien archevêque de Tours.)

— Le Directoire du district, dévoué à *Sénard*, nomme une Commission de trois membres qui exerce secrètement un pouvoir dictatorial sur les citoyens.

2 juillet (14 Messidor an II) — Fête en l'honneur des victoires remportées à l'Armée du Nord. La montagne qui est construite sur la place de la Nation sera illuminée le soir. Tous les citoyens sont invités à illuminer. Les représentants *Ichon et Bourbotte* sont conviés à la fête.

4 juillet (16 Messidor an II) — La Commission (*Woorms*, *Voiturier*, *Huet*) nommée par le District, fait procéder à une enquête contre les ennemis de *Sénard*.

5 juillet (17 Messidor an II) — Nombreuses arrestations de suspects.

7 juillet (19 Messidor an II) — *Sénard* réquisitionne de la force armée une escorte pour accompagner jusqu'à Amboise 6 charrettes chargées de 70 détenus qui vont être expédiés à Paris.

9 juillet (20 Messidor an II) — Départ des détenus politiques qui sont transférés à Paris.

10 juillet (22 Messidor an II) — Inventaire au domicile de l'ancien avocat *Cottereau* qui a émigré.

Digitized by Google

12 juillet (24 Messidor an II) — Arrestation de la citoyenne *Marcombe* dont le mari est détenu.

13 juillet (25 Messidor an II) — L'imprimeur *Bruslon* est traduit devant le tribunal de police correctionnelle pour avoir dans son *Journal patriotique du département* (n° 37) injurié les officiers municipaux.

14 juillet (26 Messidor an II) — Fête du 14 juillet. Sur la place de la Nation, une Bastille est élevée sur la montagne.

— Une attaque est dirigée contre la Bastille qui est renversée malgré les efforts de ses défenseurs. Les chaînes des pont-levis sont brisées au milieu de roulements de tambours, de clairons, de mousqueteries, etc.; musique, chants, danses.

15 juillet (27 Messidor an II) — *Sénard* dénonce *Bruslon*, qui, dans son *Journal patriotique*, a calomnié le Tribunal de police et avili la députation dans la personne de *Veau-Delaunay* et de *Potier*.

16 juillet (27 Messidor an II) — Arrestation de *Bruslon*. *Sénard* dénonce *Couet*, agent du Comité de surveillance révolutionnaire. Arrestation de *Couet*.

17 juillet (29 Messidor an II) — Des femmes sont condamnées à 8 jours de prison « pour n'avoir pas porté de cocarde » et des boulangers à 8 jours de prison « pour pain mal cuit ».

19 juillet (1 Thermidor an II) — État des détenus politiques :

A l'Oratoire, il y a 61 détenus, notamment : *Planchoury*, *Lafalluère*, *Petiteau*, *Lagrandière*, *Vauquer-Simon*, sa femme et sa fille, *Jahan*, etc.

Au Gouvernement 64 détenus, notamment : *Douineau-Charentais*, *Crémière*, *Pradeau*, *Debeaune*, *Rochecotte*, *Vallat*, etc.

21 juillet (3 Thermidor an II) — *Sénard* et ses amis sont dénoncés au Comité de Salut public par la *Société populaire* de Tours.

Digitized by Google

24 juillet (6 Thermidor an II) — La *Société populaire* continue son enquête contre les trois membres de la Commission nommée par le District, qui terrorisent les citoyens, et leur arrachent des rétractations des dénonciations qu'ils ont faites contre *Sénard*.

— Le grand nombre des détenus fait craindre une épidémie. La *Société populaire* demande qu'il soit pris des mesures sanitaires.

25 juillet (7 Thermidor an II) — Arrêté du Comité de Salut public de la Convention portant que la Commission de trois membres nommée par le District a été illégalement constituée. L'arrêté du District est annulé et la Commission dissoute.

27 juillet (9 thermidor an II) — Le Conseil général de la Commune reçoit avis de l'arrêté du Comité de Salut public, en date du 25 juillet, destituant *Sénard* de sa fonction d'agent national et le remplaçant par *Bruère*.

— *Sénard* est arrêté.

28 juillet (10 Thermidor an II) — Les pièces relatives aux dénonciations contre *Sénard* sont transmises au Comité de Sureté générale. Les scellés sont apposés chez les amis de *Sénard*.

29 juillet (11 Thermidon an II) — *Sénard*, détenu, demande à communiquer avec ses domestiques.

30 juillet (12 Thermidor an II) — Les corps administratifs de Tours votent une adresse de félicitations à la Convention « qui a déjoué l'infâme conspiration du tyran *Robespierre* ». *Vaulivert* est envoyé à Paris pour porter l'adresse.

AOUT

2 août (15 Thermidor an II) — Le journaliste *Bruslon*, détenu, demande à sortir de prison pour s'occuper de son imprimerie.

Digitized by Google

4 août (17 Thermidor an II) — Le Conseil général de la Commune arrête le programme de la fête du 10 août qui sera célébrée le 23 Thermidor.

5 août (18 Thermidor an II) — La *Société populaire* ouvre une enquête sur *Sénard*, qui, lors de son dernier retour dans la Commune, a fait dire par la femme *Sanson* qu'il ferait tomber les têtes de *Clément de Ris* et de *Tallien*.

8 août (21 Thermidor an II) — La *Société populaire* demande l'épuration du District qui était dévoué à *Sénard* et spécialement la destitution de *Woorms*, *Voiturier* et *Huet*.

9 août (22 Thermidor an II) — L'abbé *de Noyelles*, ancien bénédictin de l'abbaye de Marmoutiers, arrêté à Amiens, comme prêtre réfractaire, est jugé par le Tribunal criminel du département d'Indre-et-Loire et condamné à mort.

10 août (23 Thermidor an II) — La fête commémorative du 10 août est célébrée à Tours.

— A 5 heures du soir, exécution de l'abbé *de Noyelles*.

12 août (25 Thermidor an II) — Le Conseil général de la Commune, répondant au questionnaire du *Comité de Salut public* relativement à l'instruction, signale que les écoles primaires ne sont pas encore installées.

— Il y a encore 188 détenus au ci-devant Gouvernement, 111 à l'Oratoire, 52 à la Maison de Justice, 8 Anglais et 11 déserteurs à la Maison de Sûreté.

18 août (1er Fructidor an II) — *Lebarbier*, administrateur du Département, est appelé par le *Comité de Salut public* comme agent de la Commission des transports militaires.

23 août (6 Fructidor an II) — Sur la demande des artistes qui font construire une salle de spectacle dans l'église des Cordeliers, le Directoire du Département leur accorde provisoirement la salle de spectacle cons-

Digitized by Google

truite au Musée (ancien évêché) et qui sert aux élèves du Musée.

24 août (7 Fructidor an II) — *Texier-Olivier* et *Leroux* demandent communication des dénonciations qui ont été portées contre eux par les amis de *Sénard*.

25 août (8 Fructidor an II) — Arrivée à Tours des représentants *Dujardin*, *Dornier*, *Laignelot*, *Tréhouart* et *Faure* envoyés en Vendée.

26 août (9 Fructidor an II) — Le *Comité de surveillance révolutionnaire* de la section de l'Arsenal proteste contre toute idée de modérantisme. Il ne faut pas capituler avec l'incorrigible aristocratie. Les fanatiques et les modérés ne doivent pas espérer recueillir les fruits de l'immortelle journée du 10 Thermidor.

28 août (11 Fructidor an II) — *Baignoux* et *Bruley*, remis en liberté, étant revenus à Tours, le Conseil général de la Commune leur demande s'ils veulent reprendre leurs fonctions.

29 août (12 Fructidor an II) — *Richard*, commissaire ordonnateur de l'Armée de l'Ouest, demande à la Commune de Tours un local pour les membres du *Tribunal militaire*.

30 août (13 Fructidor an II) — *Baignoux* et *Bruley* répondent que le *Comité de Sûreté générale* ayant ordonné un rapport sur les fonctionnaires détenus mis en liberté après le 9 Thermidor, ils attendent l'arrivée à Tours de *Brival* qui doit venir réorganiser les autorités constituées.

SEPTEMBRE

2 septembre (16 Fructidor an II) — Le Conseil général de la commune donne à la citoyenne *Desroziers-Neuville*, femme de *Gabriel Jérôme-Sénard*, un acte de notoriété établissant que, depuis six mois et plus, *Sénard* n'habite plus avec elle.

Digitized by Google

4 septembre (18 Fructidor an II) — Arrêté de *Brival*, représentant du peuple, en mission à Tours, réorganisant les autorités constituées en Indre-et-Loire.

Administration du département : Vaulivert, Texier-Olivier, Leroux-Moisant, Bourguin, Chelle, Aubert, Bassereau, Cadiou.

Administration du district : Bourrée, Bennevent, Véron, Baignoux, administrateurs; Bouchet, Gidoin, Leroux, Bruère-Mourruau, Barré, Léturgeon, Poyard, Busquet, Auger-Vaslin, membres du Conseil; Guyot fils, agent national.

Municipalité et Conseil général : Gidouin (maire), Trichard, Percheron, Lamirault, Fournier-Lebrun, Blanchard, Jacquemin, Dutemps, Fay-Fay, Pohu, Lhéritier, Courtemanche; Chambert, agent national; Guérin, substitut; plus 24 notables.

Comité de surveillance : Guillois, Boutard, Gallichet, David, Meunier-Badger, Philippe, Gamelin, Cutor, Guimbault, Bruère-Puiné, Bourinet, Hardy.

Tribunaux civil, criminel, de commerce : Conservés.

Tribunal de paix du canton Est : Conservé.

Tribunal de paix du canton Ouest : Douet aîné.

Bureau de conciliation : Bruley.

6 septembre (20 Fructidor an II) — Installation des nouvelles administrations nommées par *Brival*.

8 septembre (22 Fructidor an II) — *Nioche*, représentant du peuple, envoyé pour surveiller la fabrication des poudres et salpêtres, réglemente cette fabrication dans le Département.

13 septembre (27 Fructidor an II) — Adresse de la *Société populaire*, accusée de modérantisme, se disculpe en ces termes :

« Ceux qui se réunirent en *Société populaire* dès l'aurore de la Révolution; ceux qui terrassèrent avec la baïonnette des principes l'aristocratie nobiliaire et sacerdotale; ceux

Digitized by Google

qui, dès 1791, votèrent la République, qui, dès 1792, demandèrent le supplice de Capet, qui, dès le mois d'avril 1793, demandèrent l'acte d'accusation contre Brissot et sa horde, qui, le 9 juin, conspuèrent Carra et firent justice de ses propositions liberticides; ceux qui délibérèrent de refuser le passage aux bataillons envoyés vers Paris de la part des Départements fédéralistes ; ceux qui appelèrent sans cesse votre attention sur la guerre de la Vendée sur les causes de sa prolongation; ceux qui dénoncèrent Ronsin, Vincent et toute la séquelle des brigands, dont les calomnies et les persécutions ne purent altérer le courage, sont encore au poste du citoyen. »

15 septembre (29 Fructidor an VI) — Aux termes du nouveau décret de la Convention du 5 septembre les quatre premiers jours « sans culottides » ne seront pas jours fériés.

21 septembre (8 sans culottide an VI) — Fête légale pour la fin de l'année républicaine. Les citoyens se rendent à 11 heures du matin au temple de l'Être-Suprême. Discours, chants, représentations gratuites, etc.

28 septembre (7 Vendémiaire an III) — *Brival* invite les citoyens à observer « la loi bienfaisante du maximum ».

OCTOBRE

4 octobre (13 Vendémiaire an III) — Le Conseil général de la commune rappelle aux citoyens la loi du 29 mars 1790 qui prescrit l'affichage, à l'extérieur des maisons, des noms, âge et état des habitants.

5 octobre (14 Vendémiaire an III) — Arrêté de *Brivel* prescrivant à tous les jeunes gens de la première réquisition de rejoindre dans les trois jours leurs bataillons respectifs.

Une enquête est faite sur le citoyen *Benoist de la Grandière*, âgé de 62 ans, ancien maire de Tours, pour la vérification de sa déclaration à l'occasion de l'emprunt forcé (loi du 3 septembre 1793).

Digitized by Google

10 octobre (19 Vendémiaire an III) — Les « artistes dramatistes » qui jouent dans une salle du Musée devront présenter leur répertoire à l'inspection de la municipalité.

Le *Comité de surveillance révolutionnaire* de Tours créé par la loi du 24 août (7 Fructidor an II) fait élargir, en vertu de l'arrêté de *Brival* divers citoyens et citoyennes (spécialement *Bouin de Noiré* et la *veuve Chabrefy*).

11 octobre (20 Vendémiaire an III) — La *Société populaire* consacre une séance à célébrer la mémoire de *Rousseau.*

Discours de *Bouilly*. Les artistes du théâtre du Musée entrent au milieu des applaudissements de la société et des tribunes.

12 octobre (21 Vendémiaire an III) — Des ex-religieuses, détenues à la maison dite du Gouvernement, demandent à être mises en liberté. Leur requête est renvoyée à *Brival.*

14 octobre (23 vendémiaire an III) — L'adresse de la Convention au Peuple français sera lue au temple à l'Éternel trois discours consécutifs.

15 octobre (24 Vendémiaire an III) — Affiche relative au théâtre de la Liberté (salle du Musée). Rideau à 5 heures. Entrée par le ci-devant cloître Gatien.

16 octobre (25 Vendémaire an III) — *Canclaux* nommé général en chef de l'armée de l'Ouest traverse Tours.

17 octobre (25 Vendémiaire an III) — Il n'y a plus que 42 livres de grains dans le magasin de la commune de Tours.

Le Conseil de la commune envoie des commissaires à Paris auprès de la Commission du commerce pour exposer la situation critique de la ville de Tours, qui n'a pas de ressources et qui ne peut obtenir que les districts voisins défèrent aux réquisitions.

20 octobre (29 Vendémiaire an III) — La plupart des

Digitized by Google

détenus ayant été mis en liberté, le Conseil général de la commune invite le *Comité révolutionnaire* à transférer à l'Oratoire les 30 citoyens détenus au Gouvernement et à ne laisser que les 86 religieuses à la maison du Gouvernement.

21 octobre (30 Vendémiaire an III) — Fête en l'honneur de l'évacuation du territoire « par les tyrans et leurs satellites. »

22 octobre — (1er Brumaire an III) — *Décam* est nommé administrateur de département par *Brival* en remplacement de *Cadiou*.

24 octobre (3 Brumaire an III) — *Julien Lefebvre*, député de la Loire-Inférieure, vient se constituer prisonnier à Tours, afin d'être jugé par la Convention. Il sera transféré à Paris.

25 octobre (4 Brumaire an III) — La Commune de Tours reçoit la déclaration d'un habitant de la ville, ancien gendarme à Saumur, qui dépose contre *Le Petit*, ci-devant secrétaire de *Richard*, qui a traversé Tours en décembre 1793. Sur les 700 prisonniers qu'il devait conduire de Saumur à Orléans, plusieurs furent fusillés à *Montsoreau* et à *Saint-Germain*. Sur le pont de *Chinon* il fit jeter à l'eau un malheureux qui ne pouvait marcher. A la sortie de *Chinon* on en fusilla plus de 200. En arrivant à Tours, un fut fusillé. A Amboise, 3 furent fusillés, 2 jetés à l'eau ou hachés a coups de sabre. A Blois, il fit fusiller 9 prêtres. Le Département de Loir-et-Cher ayant dénoncé à cette époque *Le Petit*, la Convention blâma l'administration.

27 octobre (6 Brumaire an III) — Enquête sur les divers fonctionnaires publics avec indication des fonctions qu'ils exerçaient avant la Révolution.

28 octobre (7 Brumaire an III) — La *Société populaire* se conformant à la loi du 16 octobre 1794, dresse le tableau de ses membres avec indication de leur âge, lieu de nais-

Digitized by Google

sance, profession avant et depuis la Révolution, ainsi que de la date d'admission dans la société.

29 octobre (8 Brumaire an III — *Sénard* détenu à Tours fait publier une pétition demandant à la Convention d'être traduit devant le *Tribunal révolutionnaire.*

Sénard a déjà fait paraître un libelle intitulé : « Les brigands de la Vendée en évidence » dans lequel il accuse ses adversaires politiques de pactiser avec les rebelles. Ceux-ci répondent par un autre libelle intitulé : « La théorie des conspirations mise à découvert ou réponse des patriotes de Tours au libelle de *Sénard.* » Une autre dénonciation de *Texier-Olivier* et de plusieurs autres est envoyée à la Convention contre *Sénard* et publiée.

30 octobre (9 Brumaire an III) — L'administration dresse la liste des *Sociétés populaires* du District de Tours.

Les communes dans lesquelles existent des *Sociétés populaires* sont :

Tours, Valriant (Saint-Christophe), Neuillé-Pont-Pierre, Roche-sur-Loire (Luyos), Fondettes, Cormery, Vouvray, Georges-du-Petit-Rocher (Saint-Georges), Montloiré (Montlouis), Véretz, Azay, Montbazon, Sorigny, Monts, Joué, Vançay (Saint-Avertin), Roche-corbon.

NOVEMBRE

1er novembre (11 Brumaire an III) — Troubles au marché de Tours. Des personnes sont blessées et les grains pillés.

2 novembre (12 Brumaire an III) — Mesures pour éviter de nouveaux désordres — Les grains ne seront vendus qu'au marché aux citoyens porteurs des bons prescrits par l'arrêté du District du 13 août 1794.

3 novembre (13 Brumaire an III) — *Louis Guérin*

Digitized by Google

substitut de l'agent national de Tours est nommé par *Brival*, officier municipal, en remplacement de *Percheron* nommé juge au tribunal du District.

5 novembre (15 Brumaire an III) — Le *Comité de surveillance révolutionnaire* accorde à des citoyennes détenues 2 jours pour déloger leurs effets sous la surveillance d'un garde « sans culotte ». Elles rentreront tous les soirs au Gouvernement.

6 novembre (16 Brumaire an III) — Les religieuses détenues au Gouvernement, au nombre de 106, demandent des secours. — La requête est accordée.

10 novembre (20 Brumaire an III) — La *Société populaire* pour imprimer une « addition à la dénonciation contre *Sénard* ».

16 novembre (26 Brumaire an III) — *Brival*, ayant prouvé que l'échafaud servant à la guillotine offre un spectacle « désagréable, » la Commune demande qu'il soit donné des ordres pour son enlèvement.

18 novembre (28 Brumaire an III) — La Commune délègue deux Commissaires près le *Comité de Salut public* pour obtenir des secours en subsistances. — *Bruère* remplace *Bénévent* comme membre du Directoire du District de Tours.

22 novembre (2 Frimaire an III) — La Commune étudie le projet des fêtes décadaires. Les chefs des artistes musiciens des deux spectacles et de la garde nationale sont consultés. Chaque décadi, un discours patriotique sera prononcé au Temple de l'Être suprême. Des orateurs sont désignés.

28 novembre (8 Frimaire an III) — Le Tribunal criminel militaire de l'armée de l'Ouest, installé à Tours depuis le 24 mai, se transporte à *Angers*. Pendant ces six mois il a jugé 140 individus, prononcé 2 condamnations à mort et 70 acquittements.

— *Brival* nomme *Joubert* substitut de l'agent national

Digitized by Google

de Tours et *Auger-Jolivière* membre du Conseil général de la Commune.

29 novembre (9 Frimaire an III) — Le Conseil de la Commune invite le Tribunal criminel à faire « démolir la guillotine qui présente un spectacle hideux ».

DÉCEMBRE

4 décembre (14 Frimaire an III) — Le *Comité de surveillance révolutionnaire* de Tours accorde à diverses citoyennes détenues la liberté provisoire pendant une décade. Des autorisations de cette nature sont fréquemment accordées à la condition que le suspect paiera les frais du sans-culotte chargé de le surveiller.

5 décembre (15 Frimaire an III) — Recensement de la population de Tours. On trouve 23.703 habitants.

6 décembre (16 Frimaire an III) — Affiche de l'agent nationale du district de Tours relative à l'exécution de la loi du 17 novembre 1794 sur l'instruction publique. Un jury d'instruction composé de 3 membres est chargé d'examiner, élire, et surveiller les instituteurs.

Un concours est ouvert.

Dans les 24 communes du district de Tours il y a lieu de nommer savoir : à Tours 21 instituteurs, à *Joué*, à *Montloire (Montlouis)* à *Roche-sur-Loire (Luynes)*, *aux Bains (Saint-Paterne)* 2 instituteurs; dans chacune des autres communes 1 instituteur.

15 décembre (25 Frimaire an III) — *Pelgé* et *Gouin* l'aîné sont nommés administrateurs de l'Hospice des Enfant naturels de la Patrie.

18 décembre (28 Frimaire an III) — L'atelier communal de salpêtres de Tours est suspendu, faute de matières.

23 décembre (3 Nivôse an III) — La section de la Montagne est invitée à reprendre son premier nom de section de l'Arsenal.

Digitized by Google

25 décembre (5 Nivôse an III) — Etat des détenus à Tours :

A la Maison de Justice sont les individus jugés ou à juger par le tribunal criminel; à l'Oratoire et au Gouvernement, les suspects; au Séminaire, les étrangers; à la Charité, les filles de mauvaise vie et les prêtres au-dessus de 70 ans. — Il est donné comme nourriture aux détenus une livre et demie de pain et de l'eau, plus la soupe deux fois tous les sept jours.

30 décembre (10 Nivôse an III) — La part contributive du Département d'Indre-et-Loire pour l'an III est de 2.986.700 francs pour une population de 272.925 habitants.

(Almanach national de l'an III.)

H. FAYE.

(A suivre.)

Digitized by Google

Digitized by Google

SIÈGE

DU

FORT SAINT-MARTIN

et Fuite des Anglais de l'île de Ré

RELATION HISTORIQUE

Écrite en latin au XVIIe siècle par Jacques ISNARD
Traduite en français en 1879 par le Dr ATGIER
(suite)

CHAPITRE XIV

Levée du siège par l'armée de secours

6 novembre. Passage de La Meilleraye[1]. — Tandis que les faits précédants se déroulent dans l'île de Ré, une flottille, partie du port du Plomb, transporte à la pointe de Sablanceau La Meilleraye, avec trois cents hommes de son régiment, quarante gentilhommes volontaires et vingt-deux gendarmes de la Reine mère.

La nouvelle de cette heureuse traversée plonge le Roi et toute la Cour dans une joie profonde; elle montre en effet que le passage dans l'île est praticable et encourage chacun à l'effectuer; mais, si le Roi est désormais tranquillisé sur la possibilité du passage par le Plomb et sur la bonne posture de son armée dans l'île, ce qui ne cesse de l'inquiéter jour et nuit, au point que son entourage craint pour sa santé, c'est que Schomberg, lui, n'a pu encore passer.

7 novembre. Passage de Marillac[2]. — Les vents n'étant pas favorables pour le passage par Brouage, le Roi mande Marillac, ainsi que les mousquetaires qui, comme

[1] Charles de La Porte, marquis de la Meilleraye, seigneur de Parthenay et Saint-Maixent, maître de camp du régiment portant son nom, devint maréchal de France à la prise de Hesdin en 1639.

[2] Louis de Marillac, comte de Beaumont, maréchal de camp, devint maréchal de France en 1629, après les sièges de l'île de Ré et de La Rochelle.

Digitized by Google

nous l'avons dit plus haut, étaient à l'île d'Oléron; il lui ordonne de se rendre au Plomb pour passer en Ré, voulant lui confier le commandement de toutes les troupes déjà dans l'île et faire participer les mousquetaires, l'élite de son armée, à la fortune de cette guerre.

A la réception de cet ordre, Marillac, après en avoir rendu compte au cardinal et à Schomberg, vole avec ses troupes à Aytré, prend les ordres du Roi et, encouragé par ses paroles, se rend au port du Plomb.

Il règne une tempête, les vents sont contraires; qu'importe, il veut obéir au Roi, sans souci des vents et de l'ennemi; il va s'embarquer dans la baie de La Rochelle, sur deux chaloupes et deux pinasses à rames, à la tombée de la nuit, bravant quatre pataches anglaises qui gardent l'entrée de la baie.

Il emmène avec lui le commandeur de Souvré, chevalier des ordres du Roi, le chevalier dé Chappes et le sieur de Chappes son frère, leur quatrième frère, les sieurs de Tavannes et de Villequier[1], le vicomte de Melun, les sieurs d'Équilly, de Marinville et autres gentilshommes au nombre de trente, ainsi que quinze mousquetaires.

La flottille longe la flotte ennemie, de nuit, par un gros temps, à force de rames, et aborde, après deux heures et demie de traversée, à la pointe de Sablanceau.

Marillac ne se met en marche qu'après le débarquement de ses hommes, de ses vivres, de ses munitions, et se rend, sans incident, droit au fort La Prée, où l'attendait Canaples[2] avec ses troupes.

Tel est le cinquième convoi parvenu dans l'île, le plus petit en nombre mais non le moins important, car il est composé d'un maréchal de camp et de la fleur de la noblesse de France.

[1] Antoine d'Aumont de Rochebaron, seigneur de Villequier.

[2] Charles, sire de Créquy et de Canaples, maître de camp du régiment des gardes du Roi.

Digitized by Google

Le plus important des convois est celui dont nous allons maintenant narrer les péripéties.

8 novembre. Passage de Schomberg[1]. — Schomberg était parti le 1er novembre de l'île d'Oléron pour gagner l'île de Ré; mais une tempête, qui dura six jours, l'obligea à relâcher avec une partie de sa flottille à l'embouchure de la Charente; le 7 novembre il repart, mais il est obligé de jeter l'ancre en rade de l'île d'Aix.

Les vents étant toujours contraires, le capitaine Régnier, son pilote, lui conseille d'aller s'échouer à la côte sauvage de l'île de Ré, devant le bourg de Sainte-Marie : « A marée haute, lui dit-il, la flottille pourra passer par-dessus les rochers de Chauveau et de Laverdin et s'échouer dans la baie située entre la pointe de Chauveau et celle de Sablanceau.

Schomberg, sachant que la plage intermédiaire à ces deux rochers dangereux est abordable, sachant d'autre part que les vaisseaux ennemis sont au delà de la pointe de Sablanceau, fait voile, à marée montante, avec cinquante-quatre barques et se dirige à force de rames malgré les vents contraires et la nuit obscure vers la plage en question.

Là, on ne craint ni bas-fonds, ni brisants, la mer y est calme et, à marée haute, on peut échouer sans danger.

Aussi courageux que Tarchon, mais plus heureux que lui, puisqu'au lieu d'être envoyé par le pieux Énée il l'est par Louis plus juste et plus pieux encore, Schomberg encourageait ses soldats par ces paroles du poète pendant la traversée (si toutefois Clio[2] veut bien céder ici la parole à Calliope[3]) : « Maintenant, fiers soldats, appuyez ferme sur les rames, poussez, enlevez vigoureusement vos embarcations sur les flots, que leur carène se creuse un

[1] Henri de Schomberg, comte de Nanteuil-en-Valois, maréchal de France.

[2] Muse de l'histoire.

[3] Muse de la poésie épique.

Digitized by Google

sillon jusque sur la plage et que leur poupe pénètre dans cette terre amie, sans crainte de se briser, sur ces bords déjà conquis[1]. »

A ces paroles, chacun redouble de courage; enfin, vers les trois heures du matin, trente-deux barques abordent la plage et débarquent chacune maint gentilhomme de haute noblesse, cent hommes et quarante chevaux.

Les vingt-deux autres barques s'étaient égarées sur mer dans l'obscurité par la tempête. Ce convoi, le plus important de tous, eut la chance de n'être aperçu de l'ennemi, ni sur terre ni sur mer.

Le débarquement et le déchargement se fit sous la surveillance de deux cents hommes, tandis que l'infanterie, en quatre bataillons, et la cavalerie, en deux escadrons, se dirigèrent vers le fort La Prée, précédées d'une avant-garde, qui avertit de l'arrivée de ce nouveau convoi le maréchal de Marillac débarqué la nuit précédente.

Schomberg y trouve les troupes arrivées précédemment prêtes à se joindre aux siennes pour marcher vers La Flotte. Il ne s'arrête que le temps d'entendre la messe, d'y faire la prière en commun, d'implorer le ciel pour les armes du roi, l'aide divin pour le combat et la victoire; dès huit heures du matin, l'armée se met en marche dans l'ordre suivant :

L'avant-garde, formée par le régiment de la garde royale, divisée en deux bataillons, ayant à l'aile droite un bataillon du régiment de Navarre et un bataillon du régiment de Champagne; à l'aile gauche un bataillon du régiment de Piémont;

1 « Nunc, o lecta manus, validis incumbite remis;
Tollite, ferte rates; et amicam findite rostris
Hanc terram, sulcumque sibi premat ipsa carina.
Frangere nec tali puppim statione recuso,
Arrepta tellure semel. » . . . . . .
. . . . . .
(Virgile, *Enéide*, chant X, vers 294 à 298.

Digitized by Google

Le gros de l'armée, formé par deux bataillons du régiment de Champagne, un bataillon du régiment de Rambure et un bataillon du régiment de Beaumont, chaque bataillon suivant, en ordre de bataille, à deux cents pas d'intervalle l'un de l'autre;

L'arrière-garde suit dans ce même ordre et aux mêmes intervalles, composée également de quatre bataillons, deux du régiment de Duplessis-Praslin, et deux du régiment de La Meilleraye.

Les derrières de l'armée sont protégés par les gentilshommes volontaires, armés de courage plus que d'armes, car ils sont à pied, sans cuirasse ni épée, ni hallebarde, et ont reçu du chef l'ordre d'attaquer de leurs piques les flancs du bataillon ennemi opposé.

A la suite de l'armée suivent trois petits canons destinés aux flancs de la première ligne; mais, faute de chevaux de trait, ils sont traînés à bras d'homme; à grand'peine arrivent-ils à temps pour figurer au combat.

Les flancs de l'armée sont protégés par deux escadrons d'égale force; à droite les chevau-légers et les gendarmes du roi, à gauche les chevau-légers et les gendarmes de la reine-mère.

Deux cents pas en tête de l'armée, marche Bussy-Lamet, sergent de bataille, avec la compagnie d'élite de son escadron, composée de vingt-cinq cavaliers et suivi de nombreux gentilshommes volontaires à cheval. Il a l'ordre d'engager le combat et de contraindre l'ennemi à l'accepter d'une façon quelconque.

Ainsi donc l'armée française se compose de deux cent cinquante cavaliers d'élite et de quatre mille hommes à pied. (Le reste des troupes destinées à ce combat n'a pu passer à cause de l'état de la mer.) Schomberg dirige cette armée vers l'ennemi pour l'attaquer dans son camp si celui-ci ne l'avait déjà levé; il le poursuit donc et n'atteint qu'après six kilomètres, son arrière-garde, alors qu'il bat

Digitized by Google

déjà en retraite entre le bourg de Saint-Martin et le village de la Couarde. Il est 4 heures du soir, la position lui paraît favorable; il engage donc, dans l'ordre susdit et avec avantage la bataille dont nous allons, vu son importance, reprendre tous les détails.

Bibliographie. — *Expéditio Buckinghami ducis in Rheam insulam.* — Tim. Baldwin. Londres, in-8°, 1656.

— *Expédition du duc de Buckingham dans l'isle de Ré en 1627.* Massion, Extrait de l'*Hist. de Saintonge et Aunis*, in-8°, br. Poitiers, 1837, 37 p.

— *Le naufrage et débris de la flotte anglaise.* Paris, 1628, in-8°, anonyme.

— *Prosopopeia Angliæ post Rœanam insulam obsidione liberatam.*

— *Victoire du roi contre les Anglais.* Paris, 1628, in-8°.

— *Description of Sir John Burgh his service at the isle of Ré*, 1628. (Récit des actions de Sire John Burgh à l'isle de Ré.)

— *An unhappy view of the Behaviour of my lord duke of Buckingham at the isle of Re.* (Conséquences désastreuses de la conduite de Milord duc de Buckingham à l'isle de Ré.)

— *Véritable récit des choses les plus remarquables arrivées à l'isle de Ré*, par le sieur de La Magdeleine. Saint-Jean d'Angely, impr. Boisset, 1628, pet. in-4°, rare.

— *Saint-Martin de Ré et La Rochelle*, 1627-28, par Pierre Mervault.

— *Relation du Père Placide de Brémond, bénédictin, chevalier de la Croisade*, faite à Sa Majesté à son retour de l'isle de Ré au camp d'Estré, devant La Rochelle; du passage miraculeux de 29 barques que M. le Cardinal envoya à M. de Toiras en la citadelle de Saint-Martin de Ré, etc. Paris, Brunet, 1627, in-8°, 46 p., rare.

— *Récit véritable fait aux Reynes par M. de Camp-Rémy*, envoyé à leurs Majestés de la part du roy, de la honteuse retraite des Anglais et de tout ce qui s'est passé pendant les huit jours qu'ils ont esté à la rade de La Rochelle. Paris, Barbote, 1628.

— *Oraison faite à Dieu lorsqu'on est allé à l'isle de Ré*, par le R. P. Suffren, 1627, in-32.

— *Anglorum ad Rheam excensio* (Descente des Anglais dans l'isle de Ré), par Pierre de Boissat, 1649, in-fol. (Extrait de ses œuvres latines.)

— *Relation au vray de ce qui s'est fait en l'isle de Ré*, depuis le passage des gardes du roy jusqu'au départ des Anglais, 1627, in-8°.

— *Journal au vray de ce qui s'est passé dans l'isle de Ré*, depuis la descente des Anglais. Impr. à Tolose, br. in-8°, 56 p.

— *Lettre de M. de Netz, aumônier du roy*, depuis le 31 octobre jusqu'au 7 novembre 1627. Paris, Jean Tompère, libr. rue des Amandiers, br. in-8°, 4 p.

Digitized by Google

CHAPITRE XV

Bataille de Loix

8 novembre. — Dès son arrivée dans l'île, Schomberg tient conseil ; il donne l'ordre à Marillac de marcher en tête avec la cavalerie, de se porter entre La Flotte et Saint-Martin afin d'intercepter les communications que les garnisons de ces deux localités pourraient avoir entre elles et les secours mutuels qu'elles pourraient se porter.

A la suite de la cavalerie, Schomberg prend la tête de l'infanterie; il apprend que l'ennemi, deux heures avant le jour, a évacué La Flotte.

Sur son ordre, Marillac s'avance vers les retranchements établis par les Anglais autour du fort Saint-Martin afin de se montrer aux assiégés; là encore, il s'aperçoit que l'ennemi a disparu.

Il dépêche alors Saint-Preuil dans le fort pour prévenir Toiras de son arrivée, de celle de Schomberg et s'informer de ce que fait l'ennemi dans le bourg Saint-Martin.

Toiras, déjà sorti du fort pour se rendre au-devant de Schomberg, ne peut rien dire sur l'ennemi, faute de renseignements, si ce n'est qu'en dehors du bourg et à gauche, deux demi-escadrons de cinquante cavaliers chacun apparaissent entre des moulins à vent, qu'ils semblent vouloir défendre.

Arrivé à La Flotte avec l'infanterie, Schomberg décide d'y cantonner et de s'y fortifier, afin de resserrer davantage l'ennemi entre lui et le fort Saint-Martin; à cet effet, il

Digitized by Google

ordonne à Du Plessis, sergent de bataille, de lui trouver un endroit favorable au-devant de ce bourg, ce qu'exécute celui-ci avec prudence et célérité.

Pendant ce temps Buckingham, comme il est facile à voir, avait résolu d'opérer subitement sa retraite vers l'île de Loye, afin d'y effectuer avec plus de sécurité, au premier signal, le rembarquement de son armée.

Il fit donc filer doucement, en ordre et à l'insu de Toiras, ses bataillons hors du bourg Saint-Martin, vers le village de la Couarde et, pour masquer sa retraite, laissa deux escadrons en garde auprès des moulins susdits.

Les Français ne tardèrent pas à apercevoir dans le lointain les drapeaux de l'armée anglaise battant en retraite; ils comprirent sans peine que celle-ci n'avait pas l'intention de livrer bataille.

Schomberg réunit son conseil et interroge chacun sur l'attitude à prendre, selon que l'ennemi quitte Saint-Martin pour sortir de l'île ou pour mieux se préparer au combat.

La plupart émet l'avis suivant : « L'honneur du nom exige que les Français, attaqués par les Anglais au mépris des traités, leur livrent bataille et les forcent à fuir. Pour la gloire du roi et de son armée, il importe de ne pas manquer une occasion si favorable. Il faut châtier cette nation d'outremer et réprimer son audace en lui empêchant d'attaquer de nouveau la France et d'y porter la guerre. Enfin, quel que soit le dessein des Anglais, il faut les attaquer et les forcer à se battre. »

Tel est aussi l'avis de Toiras : « Il ne faut pas souffrir, dit-il, que les Anglais, qui se vantent d'être entrés en France par une défaite des Français, puissent se vanter de sortir de l'île si injustement envahie, sans avoir accepté de l'armée du roi un combat aussi juste que nécessaire.

« Il faut venger le sang de tant de braves, morts pour la patrie, et tailler en pièces avec le fer et la main, avant

Digitized by Google

leur départ de l'île, ceux qui, à l'arrivée, ont tué tant de gentilshommes français par les balles et les boulets.

« Il faut, pour la bonne renommée du royaume et l'honneur du roi, qu'on puisse dire que l'ennemi n'est pas parti mais a été chassé, qu'il n'a pas été expulsé mais écrasé.

« Les Anglais d'ailleurs sont déjà accablés par un long siège et mille maux, l'assaut de l'avant-veille les a épuisés, ils sont frappés par la subite arrivée de nos troupes, ils sont terrifiés à l'aspect de l'armée française qui les poursuit; une armée sans force et sans chef est bien près de la défaite. »

Tel était aussi l'avis de Schomberg qui, en tout temps et surtout en ce jour, donna encore une preuve nouvelle de sa fidélité pour le roi, de sa grandeur d'âme, de sa prudence et de son courage.

L'avis de Marillac fut tout autre : « Nous sommes envoyés par le roi, dit-il, pour faire lever le siège du fort Saint-Martin et expulser l'ennemi de l'île; le premier but est atteint puisque l'ennemi a abandonné son camp et ses retranchements, l'autre est presque atteint aussi puisque l'ennemi s'en va de lui-même.

« Il y a donc lieu de leur préparer et même de leur construire (comme jadis Aristide aux Grecs, à Salamine) un véritable pont d'or plutôt que de leur opposer une barrière de fer.

« Mars et la Victoire sont toujours douteux, l'issue des combats n'a rien de certain, surtout lorsque les forces sont inégales.

« Il faut qu'un chef d'armée suive le conseil d'Henri le Grand qui, pour s'emparer d'Amiens, préféra empêcher l'arrivée des subsides et des convois espagnols que de livrer bataille, surseoir à la reddition de la place, que de précipiter la victoire, bien qu'elle fût alors moins douteuse qu'aujourd'hui.

Digitized by Google

« Les desseins du roi sont accomplis, l'expédition faite, la guerre finie.

« Le roi est au comble de ses désirs, il doit être tranquillisé sur notre expédition, bien supérieure à une guerre, puisque l'ennemi se retire sans combat; hasarder le succès d'une telle entreprise par une bataille serait non seulement de la vanité mais un crime.

« La gloire et tout ce que l'on recherche dans les combats est le propre des particuliers, dont le courage et l'énergie méritent certainement des éloges, mais il n'en est pas ainsi pour le roi.

« Les simples mortels, disait sagement Tibère, doivent faire ce qui leur est avantageux; un prince, au contraire, doit avant tout se faire une renommée. C'est pourquoi, pour ne pas exposer la bonne renommée du roi et de ses armes, nous ne devons livrer combat que si l'attaque est sans danger et la victoire certaine, ce qui ne peut manquer d'avoir lieu ici, si l'on sait profiter de l'opportunité du temps et des lieux, qui se présentent le plus souvent d'eux-mêmes lorsqu'une armée bat en retraite en présence d'un ennemi menaçant.

« Entre le bourg de Saint-Martin et le chenal qui le sépare de l'île de Loix, l'ennemi est obligé de faire route, par un passage étroit, dans lequel il est facile d'atteindre des troupes échelonnées et de les battre.

« Vu la marche actuelle de l'ennemi il y a lieu de conserver la position de défense que notre infanterie a prise à la sortie du village de La Flotte et de s'y fortifier, car l'ennemi ne peut la contraindre au combat malgré elle.

« Si l'ennemi ne songe qu'à la retraite, notre armée le suivra en bon ordre et prête au combat, en utilisant tous les avantages du terrain; si, au contraire, il présente le combat, nous ne le refuserons ou l'accepterons que s'il nous paraît avantageux.

« S'il traverse la Couarde, lorsque la première partie de l'armée sera passée, nous tenterons une attaque de la

Digitized by Google

seconde. S'il parvient au passage de Loix, qu'il ne peut traverser qu'à découvert et en vue des dunes situées sur ses derrières et ses côtés, nous saisirons cette dernière et excellente occasion de lui livrer bataille.

« Là, sans aucun doute, nous infligerons, sans coup férir, un vrai désastre à l'ennemi, nous remporterons une victoire aussi complète que certaine et couvrirons de gloire les armes du roi. »

Cet avis excellent et d'une grande sagesse n'ôte pas à la plupart le dessein et le désir de livrer bataille. Schomberg, loin de le mépriser, pèse attentivement toutes les raisons, les préfère au désir de ceux qui, avides de gloire, veulent l'attaque immédiate; il se réserve d'attaquer l'ennemi dans sa retraite dès que l'occasion sera favorable.

En conséquence, il donne les ordres suivants :

1° A Marillac, de devancer la cavalerie avec une compagnie de trente cavaliers de l'escadron de Bussy-Lamet et huit gentilshommes volontaires;

2° A la cavalerie de suivre cette avant-garde;

3° A l'infanterie, formant le gros de l'armé, de suivre la cavalerie;

4° Au reste de la cavalerie de former avec lui l'arrière-garde de l'armée.

Au départ de la Flotte, il envoie Du Plessy, sergent de bataille, en tête de l'infanterie, pour être prévenu de tous les mouvements en avant ou en arrière que ferait la cavalerie.

Sur son ordre enfin, Toiras fait sortir du fort Saint-Martin six cents hommes pour renforcer l'armée.

Marillac s'avance donc en tête de l'armée, suivant les conseils et dans l'ordre prescrits. A son approche, la cavalerie ennemie postée près des moulins, s'enfuit au plus vite; Marillac prend possession de ce poste afin d'observer l'infanterie ennemie.

Il la voit battre en retraite vers la Couarde; au galop de son cheval, il se porte en avant et voit que l'armée anglaise est composée d'environ quatre mille hommes, formant

Digitized by Google

sept bataillons, il en fait part à Schomberg et continue à la même allure et avec la même ardeur à observer les mouvements de l'ennemi.

Entre Saint-Martin et La Couarde s'étend, en tous sens, une plaine d'une lieue (trois milles anglais). L'ennemi franchit rapidement cette distance sans faire plus d'une halte et, sans modifier son ordre de marche, fait volte-face, comme s'il voulait offrir le combat à l'armée française.

Telle n'était pas l'intention de cette armée de fugitifs; cette feinte n'avait d'autre but que de faire reprendre haleine aux Anglais, fatigués de la marche et du poids de leurs armes.

L'armée française s'arrête également, mais ni plus ni moins que l'ennemi, c'est-à-dire un demi-quart d'heure; celui-ci, gêné à droite et à gauche par des salines, se dirige droit vers La Couarde.

Arrivé là, il fait volte-face une seconde fois, se met à l'abri d'un grand fossé, place des mousquetaires derrière des haies, des murs et autres fossés, dans des positions très avantageuses, pendant que l'armée défile au travers du village, cachée aux yeux des nôtres et que son arrière-garde, en position de défense, semble vouloir nous tenir tête.

Marillac, qui a l'ordre de suivre au plus près les mouvements de l'ennemi, malgré les mousquetades dirigées sur son cheval, reconnaît bientôt cette tactique; il prévient Schomberg qu'il est temps de couper la retraite à l'ennemi; celui-ci donne ordre aussitôt à l'infanterie de se porter en avant.

Avant que celle-ci eût fait la moitié de l'étroite route qui traverse La Couarde, l'ennemi en était sorti et s'était reformé rapidement, se dirigeant vers La Passe, distant de La Couarde d'une lieue à peine.

Dr ATGIER.

(A suivre.)

Digitized by Google

Résumé des Observations météorologiques

faites à la Baumette (près Angers)

(Altitude : 30 mètres 52)

Novembre 1904

Moyenne barométrique : 762^{mm},66 ; minimum le 7, à 7 h. du soir, 748^{mm},61 ; maximum le 15, à 10 h. du matin, 773^{mm},82 ; écart extrême, 25^{mm},21.

Moyennes thermométriques : des minima, 2°,15 ; des minima (sans abri), 1°,75 ; des minima (sur le sol), 1°,58 ; des maxima, 8°,76 ; des maxima (sans abri), 10°,22 ; des maxima (sur le sol), 11°,25 ; d'une eau de source, 8°,63 ; du mois, 5°,70.

Minimum le 25, — 4°,3 ; minimum (sans abri) le 25, — 5°,1 ; minimum (sur le sol) le 25, — 5°,1 ; maximum le 10, 15°,7 ; maximum (sans abri) le 13, 18°,3 ; maximum (sur le sol), le 10, 22°,1.

Humidité relative, 85 ; minimum les 14, 18, à 4 h. du soir, 51 ; maximum les 5, 7, 12, 13, 14, 16, 19, 20, 21, 25, 27, 28, 29, 30, à 7 h. et 10 h. du matin et 7 h. du soir, 100.

Nébulosité moyenne, 6,6 ; la plus faible, 0,0, le 15 ; la plus forte, 10,0, les 2, 12, 19, 20, 27, 29, 30. Nombre de jours de soleil, 18 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 81 environ.

Pluie, 13^{mm},8 en 8 jours appréciable au pluviomètre et 3 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 32^{mm},80 en 26 jours.

Nombre de jours que le vent a été : 1 jour du N ; 9 jours du N-E ; 5 jours de l'E ; 2 jours du S ; 7 jours du S-W ; 3 jours de l'W ; 3 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde, 3^{m},8. Plus grande vitesse du vent le 7, à 6 h. 15 du soir, 16^{m}0, par seconde (vent du S-W).

Gelées les 4, 5, 7, 15, 16, 18, 19, 20, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 30 ; gelées blanches les 5, 7, 14, 15, 16, 18, 23, 25 ; rosée les 1, 2, 6, 13, 14, 15, 16, 17, 18 ; brouillards les 5, 7, 12, 19, 20, 21, 25, de 7 h. à 10 h. du matin, les 27, 28, 29, 30 toute la journée ; neige épaisse le 24, faible le 26 ; halo lunaire faible le 21 à 7 h. du soir ; lueurs crépusculaires les 10, 14, 15 à 4 h. 30 m. du soir.

Digitized by Google

Passages d'oies sauvages le 11 à 5 h. et 9 h. du soir, du S au N.

Fin de la feuillaison de la vigne le 5.

Décembre 1904

Moyenne barométrique : 759mm,95 ; minimum le 12, à 2 h. 30 m. du soir, 737mm,90 ; maximum le 29, à 10 h. du matin, 776mm,87 ; écart extrême, 38mm,97.

Moyennes thermométriques : des minima, 3°,68 ; des minima (sans abri), 3°,31 ; des minima (sur le sol), 2°,75 ; des maxima, 8°,60 ; des maxima (sans abri), 8°,91 ; des maxima (sur le sol), 9°,25 ; d'une eau de source, 7°,80 ; du mois, 6°,46.

Minimum le 29, — 2°,6 ; minimum (sans abri) le 29, — 3°,4 ; minimum (sur le sol) le 29, — 4°,0 ; maximum le 7, 15°,0 ; maximum (sans abri) le 7, 15°,0 ; maximum (sur le sol) le 7, 14°,3.

Humidité relative, 86 ; minimum le 31, à 1 h. du soir, 48 ; maximum les 23, 24, 25 à 7 h. et 10 h. du matin, 100.

Nébulosité moyenne, 7,0 ; la plus faible, 0,2, les 22, et 24 ; la plus forte, 10,0, les 2, 15, 16, 17, 27. Nombre de jours de soleil, 15 ; nombre d'heures de soleil ayant brûlé le carton de l'héliographe, 45 environ.

Pluie, 66mm,5 en 13 jours appréciable au pluviomètre et 4 jours appréciable au pluvioscope. Evaporation, 36mm,10.

Nombre de jours que le vent a été : 3 jours du N ; 3 jours du N-E ; 3 jours de l'E ; 4 jours du S-E ; 3 jours du S ; 9 jours du S-W ; 4 jours de l'W ; 2 jours du N-W. Vitesse moyenne du vent en mètres par seconde : 5m,3. Plus grande vitesse du vent le 7, à 11 h. 7 m. du matin, 24m,7 par seconde (vent du S-W).

Gelées les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29 ; gelées blanches les 21, 22, 23, 24, 25, 26, 29 ; rosée les 3, 20, 21, 30 ; brouillards les 4, 18, 25, 26 ; brouillards soir le 24 ; halo lunaire faible le 29, à 6 h. du matin ; lueur crépusculaire très vive et très rouge le 31 de 4 h. 47 m. à 5 h. 30 m. du soir, à l'W.

Passages d'oies sauvages, le 11, à 5 h. du soir, du N au S.

A. CHEUX.

Digitized by Google

CHRONIQUE

La Société de Géographie Commerciale d'Angers a repris le 4 novembre dernier la série de ses grandes conférences.

Cette fois, délaissant l'Asie, les auditeurs ont été se promener au centre du continent africain, sur les bords du mystérieux lac Tchad : le cicérone charmant, simple et cependant héroïque de ce voyage, était le capitaine Duperthuis, ancien lieutenant à l'escadron des spahis du Châri, ancien membre de la mission Destenave.

Le capitaine Duperthuis fut un des acteurs les plus actifs de la conquête et de l'occupation définitive des beaux territoires — jadis empire du farouche Rabah, aujourd'hui provinces françaises — qui ont nom Logône, Kanem, Ouadaï, Bornou.

Tout le monde se souvient qu'en 1901 trois missions françaises, parties de points très eloignés et très différents, l'Algérie, le Sénégal et le Congo, se rejoignirent sur les bords du lac Tchad et livrèrent au sultan Rabah une série de combats meurtriers, au cours desquels ce chef noir trouva la mort.

Ce fut la punition du massacre de la mission Bretonnet et du meurtre du pauvre et malheureux explorateur de Béhagle, fait prisonnier et pendu à Dikoa, quelques mois auparavant, sur l'ordre de Rabah.

Après la dislocation de la triple colonne Lamy, Joalland-Meynier, Gentil, les chefs rhabistes reprirent courage et ne tardèrent pas à recommencer les hostilités sous la conduite de Fadh-el-Allah, fils aîné de Rabah, qui appela à son aide les Touaregs et les Snoussistes.

Il fallut aviser à ce danger : une expédition de guerre fut organisée sous les ordres du colonel Destenave : elle compre-

Digitized by Google

nait trois compagnies de tirailleurs, un escadron de cavalerie et une batterie de 80 de montagne.

Une première série d'opérations eut lieu dans le Bornou. La colonne française, décidée à agir fort et vite, se dirigea sur Dikoa, capitale de ce sultanat : un combat eut lieu, la ville fut prise et, au cours de la poursuite, un duel homérique fut livré entre le géant Hite, chef des troupes de Fadh-el-Allah, et le capitaine Duperthuis. Cet officier, désarçonné et blessé, réussit à tuer son adversaire, au moment même ou il allait être égorgé par le colosse noir.

Après Dikoa, la colonne française se dirigea sur Bougourma et Goudjba. En ce dernier point, Fadh-el-Allah fut blessé à mort; ce fut le signal de la soumission des chefs rhabistes.

A la fin de l'hivernage, le colonel Destenave dirigea sa marche vers le Kanem : l'avant-garde française, commandée par le capitaine Millot, se heurta, auprès de Matarem, au corps principal des Touaregs Ouled-Sliman et, après un combat acharné où tous les Européens furent tués ou blessés, dut reculer jusqu'à Mondo.

Deux fois les Touaregs tentèrent d'enlever ce poste. La première fois leur nombre était insuffisant et ils abandonnèrent assez vite le champ de bataille ; mais ils revinrent en masse et auraient pu triompher de la faible garnison française sans l'arrivée des capitaines Bablon et Duperthuis qui, avec un effectif très restreint, n'hésitèrent pas à prendre une vigoureuse offensive, au cours de laquelle le chef touareg fut tué. Aussitôt ces farouches pillards du désert s'enfuirent vers le nord, poursuivis par nous.

Un nouvel engagement, plus acharné et plus important, eut lieu à Bir-Alali, qui se termina par l'écrasement complet des Touaregs et la mort du cheik Barani, lieutenant et vicaire de Snoussi.

Après une tournée moins mouvementée au milieu des nombreuses îles de l'archipel est du Tchad, la mission Destenave se disloqua ; ses officiers et sous-officiers rentrèrent en France pour y jouir d'un repos bien gagné, rapportant tous, sur leurs corps amaigris par la fatigue, le climat et les privations, les cicatrices glorieuses des lances targui ou des balles snoussi.

C'est en un style sobre, clair, précis, émaillé d'anecdotes personnelles, gaies ou palpitantes, que le capitaine Duper-

Digitized by Google

thuis a fait revivre aux Angevins les heures superbes de cette récente épopée ; aussi les applaudissements ne lui furent-ils pas ménagés.

Avant la conférence, le président sortant, M. L.-A. Leroy, avait installé le nouveau bureau composé de M. le Dr Motais, professeur à l'École de Médecine, membre correspondant de l'Académie de Médecine, président ; MM. Cointreau, Dr Jagot, Léon Lafarge, vice-présidents ; M. Koszul, ingénieur, directeur des établissements Laboulais, trésorier ; MM. le Dr Barot et Pucelle, professeur au Lycée, secrétaires ; MM. L.-A. Leroy, Bessonneau, Cormeray, A. Meynier, Vasselin, proviseur du Lycée, Gourin, H. Guédon, Downie, H. Baron, membres du Comité.

Le Dr Motais, en un discours très apprécié et toujours délicat, a remercié le Bureau sortant et pris possession du fauteuil présidentiel.

Selon une décision prise antérieurement par la Société, les noms des lauréats de la section ont été proclamés : ce sont ceux des meilleurs élèves en geographie des grandes écoles d'Angers, qui font partie de la Société. Une médaille d'argent, frappée spécialement pour la circonstance, a été distribuée à :

Mlle Marie-Louise Denis (École normale d'institutrices) ;

Mlle Albertine Vincent (École primaire supérieure de filles) ;

M. Antier (Lycée David-d'Angers) ;

M. Dubos, Pierre (École nationale des Arts et Métiers) ;

M. Haud, Louis (École normale d'instituteurs) ;

M. Dupont (École primaire supérieure de garçons).

Ainsi qu'aux conférences faites au cours de la saison précédente, la vaste salle du Cirque-Théâtre était absolument pleine ; toutes les notabilités angevines s'y étaient donné rendez-vous.

Nous avons particulièrement remarqué la présence sur l'estrade de MM. les généraux Halter et Samary, qui avaient ainsi voulu donner une preuve de leur sympathie au vaillant et éloquent conférencier, M. le capitaine Duperthuis.

***

La séance de rentrée de l'École de Médecine et de Pharmacie, ainsi que la distribution des prix aux étudiants, a eu lieu le lundi 7 novembre 1904. M. Joxé, maire d'Angers, présidait ; à ses côtés, étaient M. Robert, inspecteur d'Académie et M. Legludic, directeur de l'École.

Digitized by Google

Le Dr René Tesson, suppléant des chaires de chirurgie et d'obstétrique, était chargé de la leçon d'ouverture ; il avait pris pour sujet : *La dignité médicale*. S'adressant aux étudiants, il a rappelé quelles hautes vertus morales sont nécessaires dans l'exercice d'une profession dont l'idéal n'a jamais cessé d'être fait de dévouement, de charité et d'honneur. Si des défaillances individuelles ont pu se produire, c'est sans doute parce qu'on a trop négligé d'enseigner, en même temps que les sciences médicales proprement dites, la science du devoir, la déontologie. Il a terminé en insistant sur la nécessité de former l'âme des futurs praticiens pour les prémunir, dès le début de leurs études, contre les écueils où risquerait d'échouer la dignité médicale, en particulier contre certaines tendances déplorables vers l'industrialisme et l'américanisme.

M. le Dr Legludic, directeur, a présenté le compte rendu de l'année scolaire 1903-1904.

Le nombre des étudiants s'est élevé à 120 ; 309 inscriptions ont été prises.

22 candidats se sont présentés au P. C. N. ; 14 ont été admis.

Les autres examens ont donné 143 admissions sur 185 candidats.

Au total, 207 examens ont donné comme résultats : 157 admissions et 50 ajournements, d'où une proportion de 75 0/0 de succès. Sur 157 admissions, on compte 94 mentions.

Le directeur fait connaître les résultats des divers concours destinés à remplir les cadres de l'internat et de l'externat de l'Hôtel-Dieu et les divers emplois de l'École. Il signale le succès des anciens élèves de l'École : MM. Gruget et Maugeais ont été reçus internes et M. Boivin interne provisoire des hôpitaux de Paris ; MM. Brac, Garcin, Signoret, Bignon, Mézerette et de Paoli ont été reçus externes.

Il rappelle les événements qui ont touché le personnel et complimente ses collègues qui ont reçu des distinctions : M. le Dr Monprofit, lauréat de l'Institut, est nommé, par l'Association française de chirurgie, vice-président du Congrès de chirurgie pour 1905 et président pour 1906 ; — M. le Dr Barthelat, lauréat de l'Académie de médecine, est promu officier de l'Instruction publique ; — M. le Dr Jagot, élu membre du Conseil académique ; — M. le Dr Royer et M. le Dr Papin, nommés officiers d'Académie.

Digitized by Google

Il termine en remerciant les autorités de la cité qui apportent a l'École leurs encouragements sympathiques et particulièrement M. Joxé, maire d'Angers, qui lui a fait l'honneur de présider sa séance de rentrée.

M. Meslin a ensuite donné lecture du palmarès.

***

Le 14 novembre, à 8 h. 1/2 du soir, s'est tenue au Palais académique la séance traditionnelle de rentrée des Facultés catholiques.

Cette réunion était présidée par Mgr Catteau, évêque de Luçon. A ses côtés, on voyait, sur l'estrade d'honneur, Mgr l'Évêque d'Angers, chancelier de l'Université catholique, Mgr Pelgé, évêque de Poitiers, Mgr Rouard, évêque de Nantes, Mgr Roissant, évêque titulaire d'Usula, M. l'abbé Durusselle, représentant S. E. le cardinal Labouré, archevêque de Rennes, M. l'abbé Lefebvre, représentant Mgr l'Évêque du Mans, M. l'abbé Barrier, vicaire général de Laval, M. l'abbé Simon, vicaire général de Mgr l'Évêque de Luçon et secrétaire de NN. SS. les Évêques.

Mgr l'Archevêque de Tours et Mgr l'Évêque d'Angoulême sont arrivés seulement pour le conseil du lendemain.

Devant l'estrade d'honneur avaient pris place MM. les Doyens et Professeurs des quatre Facultés, revêtus du costume académique.

Mgr le Chancelier donna d'abord la parole à Mgr Legendre pour son rapport sur la Faculté de Théologie qui, après avoir périclité, il y a quelques années, a eu le mérite de revivre en un temps où meurent tant de belles institutions qui semblaient plus robustes. Un souvenir ému aux exilés, un hommage sincère rendu à la vénérable scolastique, un tableau lumineux des travaux de la Faculté, une ferme profession de foi opposée aux entreprises folles des novateurs, ont varié les agréments de ce rapport aux graves pensées.

M. Gavouyère crut devoir s'excuser de l'aridité ou de la monotonie des matières du Droit, mais il réussit à démentir ses excuses. Puis, quel chant parut jamais moins monotone que les chants de victoire? L'habitude de remporter le premier prix au concours général des Facultés libres et de faire recevoir du premier coup, en juillet, les trois quarts de ses étudiants, est une coutume que la Faculté saura ne pas perdre,

Digitized by Google

pour le seul plaisir de rompre la monotonie des comptes rendus annuels de ses succès.

Avec M. le chanoine Rivereau, nous pénétrons dans le sanctuaire des sciences, où fréquentent seuls les initiés. Mais, pour les profanes, M. le Doyen de la Faculté des Sciences est un agréable cicérone et tous ses auditeurs prirent plaisir à s'instruire de la nouvelle organisation des études scientifiques, qu'on a réformées et qu'on a cru transformées, pour arriver à reconnaître tout simplement qu'on fait le rouet, comme disait Pascal.

Mgr Pasquier, recteur et doyen de la Faculté des Lettres, commença son rapport en évoquant les souvenirs de la vieille Université d'Angers, où les étudiants affluaient et obtenaient de brillants succès dans leurs études ; mais ils fêtaient ces succès avec de folles dépenses, dont un Concile de Vienne et bulle de Clément V, *Quum sit nimis*, durent refréner les abus. Avant de recevoir ses diplômes et son bonnet, le « suppôt », c'est-à-dire l'étudiant ès Arts — les Lettres de ce temps-là — devait s'engager à ne pas employer plus de 50 marcs pour « festoyer » et réjouir ses amis, après la collation du grade. Aujourd'hui encore les étudiants font ample moisson de diplômes à la Faculté des Lettres d'Angers ; mais ils se contentent d'un banquet à chaque centaine de licenciés ; bientôt aura lieu le troisième banquet, puisque la liste des licences d'Angers s'arrête actuellement au 295e. La gaieté de ce début fut bien corrigée par la tristesse pénétrante de la conclusion de ce discours aux nuances si délicates et si variées, lorsque Mgr le Recteur compara l'Église de France, où l'on voit tour à tour disparaître tous les ordres religieux, à cette scène liturgique du vendredi saint pendant laquelle, devant l'autel dépouillé et le tabernacle vide, un à un, s'éteignent tous les cierges, hormis celui qui figure la résurrection prochaine. Et l'éminent Recteur de saluer en ses « chers amis les étudiants » les symboles et les présages de la pâque prochaine qui réjouira l'univers catholique.

Enfin Mgr l'Évêque d'Angers remercie NN. SS. les Évêques, dont la présence donne tant d'éclat à cette fête annuelle, rehausse le prix des récompenses qu'on y distribue, dont l'expérience et la sagesse sont d'un si puissant secours dans les conseils rendus plus nécessaires et plus graves que jamais par les circonstances présentes. En les reprenant, Mgr le

Digitized by Google

Chancelier loue et confirme les pensées exprimées par les rapporteurs et, dans une éloquente péroraison, adresse à la générosité, à la vaillance de la jeunesse le plus vibrant appel.

***

Lundi 7 novembre, à 4 heures du soir, a eu lieu, sous la présidence de M. de Blois, la séance solennelle de rentrée de l'École supérieure d'Agriculture, 3, rue Rabelais.

M. le comte de Blois, président de la Société Industrielle et Agricole de Maine-et-Loire, présidait. Il avait à ses côtés MM. Limon, député des Côtes-du-Nord ; Pluchet, membre de la Société nationale d'Agriculture ; A. Courtin, P. de Monicault, ingénieur agronome, et Lavallée, directeur de l'École.

Tout d'abord M. l'abbé Vétillard prend la parole pour adresser un bienveillant salut à M. de Blois et à toutes les personnes qui s'intéressent à l'École ; puis il exprime ses regrets de l'absence de M. de Maillé, retenu par la maladie.

Ensuite il présente un intéressant rapport sur la situation de l'établissement, fondé depuis bientôt sept ans.

Cette année la rentrée a été plus nombreuse que jamais. On compte 20 élèves présents, 15 autres sont actuellement sous les drapeaux.

Après avoir rappelé les succès aux examens de la session dernière. M. Vétillard donne le résultat de l'examen qui a eu lieu le jour même pour le diplôme d'ingénieur agronome de l'École. Trois candidats se présentaient. Tous ont été reçus. MM. Berthomié, de Brest, avec la note bien ; Gombault, de Villecante (Loiret), avec la note passable, et M. de Rasilly, de La Porte (Mayenne), avec la note très bien et une médaille de vermeil.

M. de Blois se lève ensuite. Il remercie M. l'abbé Vétillard de son remarquable rapport et envoie ses vœux de prompte guérison à M. le duc de Plaisance. Ensuite il fait un intéressant historique de l'établissement. Tout d'abord on a cru que ce ne serait qu'une école théorique ; mais, grâce au dévouement et à la ténacité de M. l'abbé Vétillard, de M. Lavallée, une ferme modèle fut créée, la Sermonerie. Bientôt on y vit accourir, de tout l'arrondissement d'Angers et de Segré, les cultivateurs, pour y entendre de fructueuses leçons et en emporter des graines fécondes pour la richesse du pays.

M. de Blois rappelle aussi la Station œnologique, fondée

Digitized by Google

par M. Moreau avec l'appui du Conseil général et en particulier de MM. de Fougerolles et de la Guillonnière.

Il engage vivement les jeunes gens de son auditoire à se consacrer à l'agriculture. C'est le meilleur moyen de sauver cette terre qui meurt et de faire de sincères et douces amitiés avec les cultivateurs, si heureux de trouver protection dans les privilégiés de la fortune.

M. de Blois montre que la richesse immobilière vaut beaucoup mieux que la richesse mobilière. La première c'est le sol, c'est une partie de la patrie, la seconde est un peu cosmopolite.

Il termine par un trait historique emprunté à M. Berryer.

Le grand orateur, qui fut l'ami de M. de Falloux, avait été témoin de l'empressement des cultivateurs à porter leur argent aux banques, lors d'un emprunt fait par le troisième Empire, dix ans avant sa chute. Les malheureux habitants des campagnes assiégeaient les portes des établissements financiers.

« Quel triste spectacle, écrivait M. Berryer à M. de Falloux, de voir ces campagnards se ruer sur la richesse mobilère. Quant à vous, mon cher ami, restez attaché à la culture du sol, vous rendrez à la France un aussi grand service que celui de la liberté d'enseignement. »

M. de Blois a été très applaudi.

***

Le lundi 26 décembre 1904, la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers a distribué, pour la troisième fois, les prix fondés par le poète angevin Julien Daillière.

A huit heures et demie du soir, M. René Bazin, de l'Académie Française, président d'honneur de la Société, ouvrait la séance, entouré de Mgr l'Évêque d'Angers, président d'honneur, de MM. Guillaume Bodinier, président, et Louis de Farcy, vice-président, des membres du Bureau et des rapporteurs du Concours.

Un grand nombre de dames avaient répondu à l'invitation de notre Compagnie, ainsi que MM. Legludic, directeur de l'École de Médecine et de Pharmacie ; Baudriller, vicaire général ; Mgr Pasquier, recteur de l'Université Catholique ; Bruas, conseiller municipal ; Dr Motais, professeur à l'École de Médecine ; Thibault, secrétaire général de l'Évêché ; Pessard, curé de la cathédrale ; Malsou, curé de la Trinité, etc.

Digitized by Google

Le buste de Julien Daillière, entouré de plantes vertes et de fleurs, occupait, derrière le Bureau, une place d'honneur, d'où il dominait l'assistance.

M. Bodinier, dans une allocution très délicate et souvent applaudie, a remercié M. René Bazin d'avoir bien voulu présider cette réunion solennelle. Puis, faisant allusion à un article, où jadis l'éminent académicien d'aujourd'hui avait décrit, non sans une pointe d'ironie, les paisibles travaux d'une Académie de province, à la gloire de laquelle il ne manquait qu'un grand homme, M. Bodinier a constaté que la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers avait cette bonne fortune de posséder un grand homme, en la personne de son président d'honneur; un grand homme qu'elle admire et qu'elle aime. Si « à certains jours d'été, quand l'air de la campagne est bon à respirer », M. René Bazin, quittant sa demeure des Rangeardières, acceptait de présider nos modestes séances, l'ancienne Académie d'Angers n'aurait rien à envier aux sociétés les plus fameuses.

Cette charmante allocution se terminait par un compliment gracieux à l'adresse de M^gr^ l'Évêque et des remerciements bien mérités aux dames qui assistaient à la réunion.

M. l'abbé Urseau, secrétaire général, a donné lecture d'une importante étude sur l'Exposition des Primitifs français, organisée à Paris en 1904.

M. l'abbé Dedouvres avait été chargé de rédiger le rapport sur le concours de poésie. C'était une tâche assez ingrate, car le concours, auquel dix-neuf candidats avaient pris part, n'a eu qu'un résultat négatif. M. l'abbé Dedouvres a justifié, avec autant de courage que d'esprit, la décision des juges.

M. Mauvif de Montergon a lu le rapport sur le prix de vertu.

La Commission avait à choisir entre huit candidats. Elle a accordé une mention honorable à Céline Musseau, de Baugé, Louise Epain, de Montreuil-Bellay, et Hortense Epay, de Baugé. Marie Réthoré, de Saint-Florent-le-Vieil, qui a déjà obtenu de l'Académie Française un prix Monthyon de 2.000 francs, a été jugée digne d'une mention très honorable et d'une médaille d'argent. Le prix Daillière a été attribué à Françoise Couteau, de Champtocé.

M. Mauvif de Montergon a vivement ému l'assistance en racontant l'histoire de cette pauvre fille, qui ne marche qu'en

Digitized by Google

se traînant péniblement sur une chaise basse et qui, restée orpheline à douze ans, a pu, malgré son infirmité, élever trois sœurs plus jeunes qu'elle. Son admirable dévouement ne s'est pas arrêté là : aujourd'hui encore, à l'aide de quelques travaux et d'un modique salaire de quarante francs, elle pourvoit aux besoins d'une vieille tante, qu'elle a prise à sa charge, et d'une nièce, qu'elle a adoptée après la mort du père et de la mère.

Mlle Couteau assistait à la séance. M. René Bazin lui a remis le prix Daillière de la valeur de deux cent cinquante francs et la médaille de bronze, qui, d'après les volontés du testateur, doit l'accompagner.

M. le Président d'honneur a pris la parole à son tour et, dans ce langage élégant et harmonieux qu'il sait manier en maître, il a célébré la vertu et la poésie : la vertu, qu'on peut sans doute trouver un peu partout, mais qu'on rencontre facilement en Anjou ; la poésie qui ne peut tarder longtemps à fleurir sur la terre angevine.

Après ces paroles, qui ont été couvertes d'applaudissements unanimes, M. René Bazin a levé la séance.

***

Le 18 décembre, la Société de secours aux blessés militaires a fait célébrer, en la cathédrale, la messe annuelle à l'intention de la Société et des soldats décédés en 1904.

A cette occasion, l'église Saint-Maurice avait été ornée de drapeaux et d'écussons aux armes de la Croix Rouge.

Sa Grandeur Mgr l'Évêque présidait la cérémonie, entouré de plusieurs membres du Chapitre.

Dans le sanctuaire avaient pris place, avec leurs bannières, les délégués des Sociétés suivantes : Société fraternelle des officiers en retraite ; Société fraternelle et de secours mutuels des anciens militaires ; Société amicale et de secours mutuels des officiers en retraite et des anciens militaires décorés en retraite pour blessures devant l'ennemi ; Société des anciens militaires employés civils de l'État ; Union patriotique des combattants de 1870 ; Société des vétérans de l'armée ; Société des anciens sapeurs du génie et des anciens pontonniers ; la Sainte-Barbe ; les Chacals ; l'Alerte ; l'Étrier ; le Messager Angevin et la Société de gymnastique et de tir.

A l'évangile, M. le chanoine Piton, curé de Saint-Serge, est

Digitized by Google

monté en chaire et a prononcé une allocution pleine de patriotisme et de charité.

***

Deuxième Concert populaire.

L'orchestre a joué avec sa conscience et son brio habituels une *Symphonie* d'Hermann Gœtz, écrite dans la forme classique, mais d'un intérêt relatif; puis les *Préludes de l'Ouragan* de Bruneau. Un de nos voisins qui, sans doute, n'avait pas lu le programme, nous certifia d'un air convaincu que l'on jouait une berceuse. « Voyez tout d'abord combien le sommeil vient difficilement, l'enfant s'agite, se révolte, puis, malgré une douce chanson que lui sert sa nourrice, se révolte, crie et enfin, après une résistance digne d'un meilleur sort, accablé, s'endort profondément. » Ce qui prouve que la musique rend surtout des sons plus ou moins agréables et que chacun peut interpréter un morceau suivant la disposition d'esprit dans laquelle il se trouve.

Vinrent enfin les *Bruits de fête*, poème symphonique de Liszt et l'*Ouverture d'Anacréon* de Chérubini, qui ne fut pas la pièce la moins appréciée d'un programme un peu uniforme, composé d'œuvres tristes comme le ciel gris de cette journée.

Que dire de M. Bataille, le fils du « grand Bataille », si ce n'est que ce baryton n'enregistra pas une victoire avec l'*Air d'Élie* de Hændel et l'*Air de la Jolie fille de Perth* de Bizet.

M. Becker, un jeune violoncelliste de 17 ans, entré depuis cette année à l'orchestre, a obtenu un vif succès par le jeu sobre, expressif et correct dont il a fait montre dans une *Aria* de Bach et une *Étude* de Gollermann.

Troisième Concert populaire.

Le *Songe d'une nuit d'été* de Mendelssohn, le *Concerto grosso* de Hændel, *Wallenstein* de V. d'Indy, l'*Ouverture de Patrie* de Bizet, voilà des œuvres bien différentes, d'un égal intérêt et qui justement, par leur variété, donnaient plus de charme à cette matinée. Disons d'ailleurs que l'orchestre, sous la magistrale baguette de M. Brahy, a été d'un bout à l'autre parfait, irréprochable, en quelque sorte supérieur à lui-même.

Qu'on nous permette une seule critique : pourquoi transformer en pas redoublé la *Marche nuptiale* du *Songe d'une*

Digitized by Google

nuit d'été en la jouant *allegro vivace* à deux temps, alors que ce mouvement est indiqué à quatre temps.

Un jeune compositeur de talent, M. Rhené Baton, conduisait ses *Variations symphoniques*, vraiment intéressantes à tous égards. Il a obtenu, avec ces pages musicales bien personnelles et vraiment agréables, un succès mérité dont une part revient à M. Armand Ferté, qui a tenu avec beaucoup de correction la partie de piano et s'est fait ensuite applaudir avec une sonate de Beethoven, dite avec une grande autorité.

Quatrième Concert populaire.

M. André Hekking est non seulement le violoncelliste aux belles sonorités, au mécanisme parfait, à l'archet puissant, mais encore l'artiste sentimental qui sait faire rendre à chaque phrase, à chaque note, ce qu'elle doit exprimer. Il nous a donné une magistrale exécution du *Concerto* de Lalo, *Kol-Nidrei* de Max Bruch et, rappelé par le public enthousiasmé, a chanté en poète le *Cygne* de Saint-Saëns, accompagné par M. Durand, le distingué harpiste de notre orchestre.

De l'orchestre nous avons applaudi une *Symphonie*, œuvre de jeunesse de Mozart, l'*Ouverture de Toggenbourg*, un peu froide, de Ch. Lefebvre, la *Bacchanale* (une vraie bacchanale) de Wagner, et surtout la magnifique ouverture d'*Obéron*, toutes pièces admirablement exécutées et superbement dirigées par M. Brahy.

***

Le journal l'*Éclair* publie l'article suivant, qui intéressera nos concitoyens :

« Une Française vient de remporter en Amérique un brillant succès. On doit d'autant mieux le dire ici qu'elle a vainement cherché à obtenir la protection de son gouvernement. Elle se rendait à Saint-Louis dans un but humanitaire, elle n'attendait de ses fatigues ni récompenses, ni profit, ni distinction; il lui suffisait d'entendre proclamer, par des bouches étrangères, l'intérêt d'une découverte utile aux plus disgraciés de la nature : aux aveugles.

« Mlle Mulot, qui a une école à Angers, qui est fort connue dans les milieux pédagogiques par une existence qui n'est qu'une variété de l'apostolat, a découvert — nous l'avons déjà dit — un moyen de mettre en communication le monde des

Digitized by Google

voyants avec le monde si digne de sympathie et d'intérêt des non-voyants.

« Depuis longtemps, les aveugles lisent avec les doigts des livres imprimés pour eux; depuis longtemps, une méthode dite Braille leur permet de correspondre entre eux grâce à un alphabet conventionnel formé de points en relief. Mais une lettre écrite par un aveugle ne peut être lue par un voyant. On a perfectionné cette méthode et, à l'aide d'une réglette, on a obtenu de l'aveugle une écriture qui peut être lue par le voyant. C'est un grand progrès. Mais ce progrès est relatif, car l'aveugle, une fois sa lettre écrite, comme les caractères n'ont pas de relief, ne peut la relire. Mlle Mulot a eu cette idée lumineuse de permettre au stylet qui trace les signes ordinaires de notre alphabet, compréhensibles pour nos yeux, de donner à ces signes un relief qui les rend compréhensibles pour les doigts de l'aveugle, en sorte que la même lettre peut être lue à la fois, et au toucher, par l'aveugle, et à la vue par le voyant.

« Il semblerait qu'un tel système, si simple, si pratique, qui ne nécessite d'appareil compliqué d'aucune sorte, dût être adopté dans toutes les écoles où l'on instruit les aveugles. Détrompez-vous : la sainte routine, qui se tient sur le seuil des établissements d'enseignement, frappe d'ostracisme, pour l'orgueil coupable de quelques mandarins, un procédé si efficace et qui profiterait à tant de malheureux.

« Mlle Mulot est allée montrer aux Américains ce que les Français ne veulent pas reconnaître; elle y est allée sans que nul ne l'accréditât, sans que le ministère, quoiqu'elle eût des titres officiels, lui facilitât la route, sans recevoir de nos représentants à Saint-Louis l'accueil qui était dû à cette bienfaitrice des déshérités. Elle a fait face à toutes les difficultés, vaillamment, comme une bonne Française qu'elle est.

« Un enfant aveugle l'accompagnait : elle lui trouva un petit compagnon à Saint-Louis. Les journaux américains racontent cette émouvante histoire :

« Georges Lee, âgé de cinq ans, aveugle de naissance, a appris à lire à écrire, et c'est le résultat d'une tentative qui amène une révolution dans les méthodes d'enseignement de ces malheureux enfants.

« Mlle Mulot, d'Angers, venue à Saint-Louis à l'occasion des

Digitized by Google

congrès de l'Exposition, avait avec elle un enfant de dix ans, André. Ce petit aveugle connut Georges; les enfants devinrent amis. Mlle Mulot connut aussi le petit George Lee, qu'elle se mit en tête d'instruire.

« Hier, après-midi, à l'Ecole des aveugles de Missouri, le petit camarade d'André montra, à la satisfaction complète de l'auditoire, qu'il avait tiré profit de ces circonstances avantageuses. Ses connaissances sur la géographie, l'arithmétique et les sujets s'y rapportant auraient pu faire honte à un enfant de douze ans.

« De petites cartes portant des divisions en relief lui furent données et, d'un léger effort, les petits doigts situèrent exactement pays, îles et rivières. On lui proposa des problèmes simples d'arithmétique, et il répondit sans hesitation et avec justesse. A l'aide d'un système d'écriture inventé par Mlle Mulot, il écrivit lisiblement ces mots : *Y love you*. Il remit le tout à son professeur et le sourire qui accompagnait le geste montra que cette parole de l'enfant aveugle venait de son cœur.

« Le succès de l'instruction de George Lee est lié à ce fait étonnant que celle qui l'a enseigné ne connaît pas une douzaine de mots anglais et que l'enseignement a dû être donné avec le concours d'un interprète.

« A peu d'exceptions près, l'auditoire était composé d'aveugles et leurs yeux privés de lumière et fixés dans le vide ne disaient en apparence rien de leur intérêt; mais, à mesure que les exercices extraordinaires de l'enfant de cinq ans se suivaient, l'intérêt devint intense et, avant la fin de la démonstration, l'enfant fut entouré et comblé d'éloges.

« La visite et la démonstration du professeur français ont eu pour résultat de convertir M. le Superintendant Green, de l'École des aveugles de Missouri, à l'idée que le système d'éducation maternelle est le meilleur et qu'il devrait être appliqué aux enfants aveugles le plus tôt possible.

« Actuellement, la loi ne permet pas d'admettre dans les écoles des enfants aveugles au-dessous de neuf ans. Le professeur Green dit qu'il va proposer et défendre un « bill » pour qu'on les admette dès l'âge de trois ans. Son argument est qu'un enfant a des habitudes si complètement enracinées à neuf ans qu'il est difficile de les corriger.

« Mlle Mulot est une Française typique. Elle porte légèrement

Digitized by Google

ses cinquante ans et aime son œuvre, à laquelle elle a consacré la plus grande partie de sa vie. »

« Telle est l'impression des Américains sur l'œuvre toute de générosité et de désintéressement d'une admirable femme, qui a doté les aveugles d'un moyen pratique de correspondre avec les voyants, comme s'ils étaient des voyants eux-mêmes; qui a inventé des méthodes d'enseignement qui permettent au petit enfant aveugle, même de cerveau débile, de lire sa géographie sur la sphère comme un voyant. Cette femme est une apôtre! Elle se heurte en France à toutes les hostilités des écoles officielles : les pontifes l'ignorent, les distributeurs de prix Montyon l'oublient et un haut fonctionnaire, à qui nous parlions de sa propagande désintéressée qui a Angers pour centre, nous répondait avec une moue : « Angers, Angers; j'ai de la méfiance, c'est une ville si cléricale! »

« Mlle Mulot a traversé l'Océan; au moins, dans le Missouri, on n'entend pas de ces mots-là. »

***

Le 3 décembre, la Société des Amis des Arts d'Angers a réélu, comme président, pour une nouvelle période de deux ans, M. Gilles Deperrière, auquel elle a voulu ainsi témoigner sa reconnaissance et son attachement.

Les autres membres du Bureau sont : MM. Hédelin et comte L. de Romain, vice-présidents; Maurice Mercier, trésorier; Cayron et Edmond Launay, secrétaires; Dussauze, Vielle, G. de Chemellier, comte Miron d'Aussy, commissaires; A. Michel, archiviste; chanoine Urseau, archiviste suppléant.

Les membres du Comité sont :

MM. Maurice Bernier, Betton-Allard, Bigeard, Cointreau, Dainville, André Diard, Dubos, Joseph Lelong, Lépicier, Dr Mâreau, Bourron, Gontard de Launay, général Joly, Luson, P. Moreau, de Moulins, Planchenaul, Prieur, Tessier.

***

Le Bureau du groupe angevin des Espérantistes a été constitué, le 14 novembre dernier. M. Galard, 24, rue de Brissac, chargé du cours d'Espéranto, a été nommé président; M. Boutard, 2, rue du Bocage, a été choisi comme trésorier.

Digitized by Google

Les cours ont lieu tous les lundis, à 8 heures du soir, dans une des salles de l'ancienne Cour d'appel.

Ceux qui désirent faire partie simplement du groupe angevin devront verser la somme de 2 francs.

Quant aux Espérantistes qui désirent être affiliés à la Société française de propagande et recevoir la revue mensuelle, ils devront payer une somme de 6 francs.

L'Espéranto est certainement appelé à jouer, dans quelques années, un rôle très important, au point de vue international. Aussi recommandons-nous aux jeunes gens, tout particulièrement, d'assister à ces cours, dont ils tireront le plus grand profit.

***

On lit dans le *Journal de Maine-et-Loire :*

« Les galeries du musée d'Angers qui déjà, dans le cours des années 1903 et 1904, se sont enrichies des statues de *Racine*, *Corneille*, *Casimir*, *Cuvier*, *Mathieu de Dombasle*, ont vu entrer récemment la statue de *Drouot*.

« Cette œuvre, due, comme les précédentes, à la munificence de Mme Leferme, née David d'Angers, accroît l'inappréciable collection du maître angevin.

« L'ancien aide de camp de Napoléon, le compagnon de l'île d'Elbe, celui que l'Empereur appelait le « sage de l'armée », est représenté debout dans son costume militaire, les deux mains posées sur la garde de son sabre. Une pièce d'artillerie est à sa gauche. L'expression du visage respire le calme ; la pose des bras, l'attitude générale de la figure portent l'empreinte de la résolution tempérée par la prudence. Le soldat que le Père Lacordaire a fait revivre avec tant d'éloquence apparaît plein de majesté sous le bronze de David.

« Le modèle de sa statue terminé, le maître esquissa rapidement les trois bas-reliefs qui devaient décorer le piédestal : *Drouot enfant porté en triomphe par ses camarades ; Une bataille en Bavière* et *Le général Drouot aveugle, remettant aux sœurs de charité des secours pour les indigents*, résument avec justesse, au point de vue de l'idée, les succès précoces de l'adolescent qui étudiait les livres de César à la flamme du four paternel, le courage militaire de l'officier d'artillerie, la vieillesse charitable du héros.

« Les modèles de ces bas-reliefs offerts à la Ville par David

Digitized by Google

lui-même en 1854 sont, depuis lors, dans le premier petit salon du musée David.

« Quant à la statue de Drouot elle a pris place, avec celles énumérées plus haut, dans la galerie en bordure de la terrase où sont entassés les précieux envois de Mme Leferme. Il n'est que temps de faire cesser un état provisoire pernicieux aux œuvres du statuaire et peu digne de la cité qui bénéficie d'incessantes libéralités.

« Quand se résoudra-t-on au prolongement de la galerie ? Ce prolongement, accepté par l'ancienne municipalité, s'impose de jour en jour. » — Un Curieux.

A propos de ces moulages, que Mme Leferme fait exécuter pour le Musée d'Angers, nos lecteurs ignorent sans doute les difficultés exceptionnelles qu'ils présentent, quand il s'agit de sculptures comme celles, par exemple, qui ornent la porte d'Aix à Marseille. Les lignes qui suivent les intéresseront certainement ; elles sont empruntées au *Petit Marseillais*, qui a interviewé M. Berthe, l'entrepreneur des travaux.

« Toutes ces reproductions que nous faisons sont destinées au Musée d'Angers — et, depuis deux ans, nous parcourons ainsi la France à la recherche des œuvres du maître. C'est ainsi que nous avons reproduit : *Racine*, à La Ferté-Milon ; *Corneille*, à Rouen ; *Casimir Delavigne*, au Havre ; le *Général Drouot* et *Mathieu de Dombasle*, à Nancy, et *Cuvier*, à Montbéliard.

« C'est au commencement d'août que nous avons entrepris l'estampage de toute la façade sud de l'Arc-de-Triomphe, de Marseille, dont les œuvres sont, vous le savez, toutes de David d'Angers. Nous avons commencé par les deux statues de gauche de l'Acrotère : Le *Dévouement* et la *Résignation*. Ensuite, nous ferons transporter notre atelier suspendu à droite et nous moulerons la *Prudence* et la *Force*. Ces quatre statues ont chacune trois mètres de haut et sont placées à dix-huit mètres cinquante du niveau du sol.

« Par la suite, nous estamperons les Renommées du tympan qui encadrent la porte et ont chacune trois mètres cinquante d'envergure... Puis nous attaquerons les ornements des pieds droits, d'un côté le bas-relief symbolique de Fleurus (1794) ; le panneau représentant le général Jourdan recevant les délégués autrichiens et le trophée d'armes européennes ;

Digitized by Google

de l'autre, le bas-relief d'Héliopons, les tribus turques se soumettant au général Kléber et le trophée d'armes orientales.

« Toutes ces œuvres seront affectées à une même salle du Musée d'Angers. Elles retrouveront là-bas le *Départ des Volontaires de Provence*, le bas-relief principal, qui illustre un côté de la voûte de l'Arc-de-Triomphe et dont le modèle original fut offert de son vivant par David d'Angers au Musée de sa ville natale.

« ... Tandis que nous cherchons l'expression d'un hommage à rendre à l'œuvre de piété filiale entreprise par Mme Leferme, que seconde admirablement M. Henry Jouin, secrétaire de l'École des Beaux-Arts de Paris, l'aimable photographe met, d'un geste bref, un terme à nos réflexions... Il s'ébroue, s'époussette, se passe la main dans les cheveux et s'écrie, — parodiant une phrase bien locale :

« — Nous pourrons dire que nous avons passé *sur* la Porte d'Aix !... »

***

Gilles de Retz ou de Rais, que l'imagination populaire a transformé en Barbe-Bleue, aurait-il été victime d'une erreur judiciaire du moyen âge ? Nous ne voudrions pas nous prononcer ; mais voici la curieuse notice que les journaux de Paris consacrent à l'une des dernières séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres :

« Compagnon de Jeanne d'Arc en 1428 et spécialement chargé de veiller sur elle, le maréchal Gilles de Rais fut accusé, en 1440, d'avoir tué plusieurs centaines d'enfants.

« Ces crimes, qui nous rappellent la légende de Barbe-Bleue, furent reconnus par la justice inquisitoriale et punis de mort par la justice séculière.

« M. Salmon Reinach montre l'insuffisance des preuves alléguées contre Gilles de Rais, la simple concordance des témoignages à charges obtenus par la torture, le peu de valeur qu'on doit attacher aux aveux de Gilles également extorqués, enfin, le caractère invraisemblable des accusations portées contre lui.

« Tout ce que l'on peut affirmer, c'est que Gilles de Rais se mêlait d'alchimie. De tous les meurtres qui l'ont fait qualifier par Michelet de « bête d'extermination », aucun n'a été juridiquement établi. »

Digitized by Google

On sait que Gilles de Rais habitait le château de Machecoul, le château de Tiffauges et celui de Champtocé.

***

Les Angevins seraient-ils des gens particulièrement curieux et crédules ?

La déclaration suivante a été faite à un journaliste parisien par une voyante, émule de Mlle Couesdon :

« Nous avons trois bons centres d'affaires en France : Marseille, Rennes et Angers. Le meilleur est sans contredit Angers, qui offre des ressources inépuisables d'argent et de confiance. C'est de là que me vient le travail le plus agréable et je ne suis peut-être pas la plus favorisée de mes confrères. L'Angevin a le sens du mystère ! »

***

L'*Angevin de Paris*, dont nous avons annoncé la fondation, sera le défenseur zélé de tous les intérêts angevins à Paris et fera apprécier nos produits, nos vins, nos fleurs et nos fruits. Il s'efforcera de créer un *Syndicat d'initiative* « pour l'exploitation rationnelle des plus jolis points du département. Ce que tant de provinces ont déjà réalisé pour le plus grand bien de leurs villes et de leurs villages, l'Anjou doit et peut l'entreprendre ».

« La richesse de l'esprit angevin, écrit M. Georges Dureau, et ses fertiles ressources sont un peu comparables à cette Loire magnifique et indolente qui roule des sables inutiles en un cours incertain, qu'il faudra bien réduire pour le féconder et en faire le canal naturel de notre fortune. J'ai bon espoir que les énergies de notre province seront un jour drainées comme le beau fleuve qui la traverse, pour le plus grand bien de tous.

« Dans cet espoir, l'*Angevin de Paris* fait appel à votre fraternel amour de la petite patrie angevine qui m'est un sûr garant de son succès.

« Au surplus, souvenez-vous de la terre pleine de charmes que vous avez aimée dès l'enfance, du petit pré bordé de haies que ferme une barrière à tête monstrueuse, du chemin creux que descendent des vaches, au pas lourd, de la rivière glauque, abritée par des aulnes, d'une ligne frémissante de peupliers et de la Loire, la Loire indéfinie qui se répand

Digitized by Google

avec nonchalance entre des grèves ou bien étale ses eaux jaunâtres par les grandes crues de printemps, sous un ciel gris et bas... Souvenez-vous des coteaux plantés de vignes, du vin qui rit dans la coupe, et je suis sûr que vous aimerez tout de suite l'*Angevin de Paris*, fleur nouvelle de notre province, que je vous prie d'accueillir comme gage d'une entente cordiale entre les Angevins. »

C'est à l'*Angevin de Paris* que nous empruntons les nouvelles qui suivent :

— Le distingué paysagiste Damoye vient, après tant d'autres peintres, d'être séduit par la beauté de notre Anjou, et plus particulièrement par les bords de la Loire et du Thouet. Ne faut-il pas se féliciter qu'ayant accepté l'aimable hospitalité de son élève, M. Lombard, Damoye soit venu cette année demander à notre nature si charmeuse les motifs qu'on a pu apprécier à l'Exposition de Monaco et à la Nationale?

— M. Armand Quénard, d'Allonnes, ciseleur-sculpteur, qui expose depuis six ans au Salon de la Société des Beaux-Arts, vient de livrer à la maison Mercery et Cie un buste de Marguerite d'Anjou, qui ne le cède pas, en beauté sculpturale et en richesse décorative, à la *Julia* et à la *Théodora*, récemment exposées aux Arts décoratifs.

— Nous croyons savoir que Mlle Poineau, aquafortiste, dont le burin est chaque année plus apprécié au Salon, met la dernière main à deux portraits de ses compatriotes de Montreuil-Bellay : le poète Alphonse Toussenel, d'après Papety et Camille Ballu.

***

Nous sommes heureux d'apprendre que notre distingué collaborateur, M. Mauvif de Montergon, vient d'être nommé par S. S. Pie X, chevalier de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand. Qu'il veuille bien agréer nos plus sincères compliments !

***

Viennent d'être promus ou nommés dans l'Ordre de la Légion d'honneur.

Officiers :

M. le comte Henry de Castries, conseiller général, commandant le 68e régiment territorial ;

M. Gauzy, commandant le bureau de recrutement d'Angers ;

M. Josse, commandant-major au 6e génie.

Digitized by Google

Chevaliers :

M. Defrance, capitaine instructeur à Saumur ;
M. Delahet, capitaine au 6e génie ;
M. Colin, capitaine au 6e génie, détaché à Tunis.

Ont été promus officiers de l'Instruction publique :

M. Cheux, directeur de l'Observatoire de la Baumette, auquel nous offrons nos sincères compliments ;
M. le Dr Chevallier, à Segré ;
M. Cardi, administrateur du *Petit Courrier* à Angers ;
M. Fouillaron, délégué cantonal à Cholet ;
M. Le Fournis, conseiller de préfecture à Angers ;
M. Peyssonnié, docteur-médecin à Saint-Mathurin ;
M. Vezin, à Seiches ;
M. Villard, à Angers.

Ont été nommés officiers d'Académie :

M. Blanchet, conseiller municipal à Pouancé ;
M. Boutard, directeur de la caisse postale à Angers.
M. Brault Albert, percepteur à Blaison ;
M. Brigain, juge de paix à Montfaucon ;
M. Carpentier, employé à la sous-préfecture de Segré ;
M. Cassagne, capitaine au 25e dragons ;
M. l'abbé Cesbron, à Angers ;
M. Chollet, délégué cantonal à Cheffes ;
M. Dogreau-Maussion, délégué cantonal à Corné ;
M. Dufour, docteur-médecin à Corné ;
M. Fraysse, employé à la sous-préfecture de Baugé ;
M. Girollet, délégué cantonal à Cholet ;
Mme Jacoby, à Baugé ;
M. Jagot, juge au tribunal de commerce à Angers ;
M. Lacombe, compositeur de musique à Liré ;
M. Lutscher, professeur de dessin à Angers ;
M. Martin, maire de Savennières ;
M. Mignon, délégué cantonal à Saumur ;
M. Moreau, docteur-médecin à Angers ;
M. Papin, homme de lettres à Clefs ;
M. Porcher, chef de division à la préfecture ;
M. Proteau, maire de Montsoreau ;
M. Tricot, artiste lyrique à Angers.

X***.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU QUARANTE-NEUVIÈME VOLUME

JUILLET-AOUT

L'Anjou aux primitifs français. — **Ch. Urseau**..... 5

Aux Pays du Soleil : I. De Marseille à Port-Saïd ; II. Port-Saïd. — **Albin Sabatier**..... 25

Sur les chemins de Vendée. — **Pierre Gourdon**..... 41

Poésie : Cuivres ; Les Bohémiens ; Innocence. — **Auguste Dupouy**. 57

Poètes de France. Frédéric Plessis. — **Auguste Dupouy**..... 61

L'église et la chapelle abbatiale de l'Abbaye d'Asnières et rapport sur les fouilles qui y ont été faites. — **De la Brière** et **J. Chappée**. 71

Saint-Nazaire et la Loire maritime. — **Etienne Port**..... 101

Souvenirs d'Eglise (suite). — **A. Mauvif de Montergon**..... 117

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1900) (suite). — **H. Faye**..... 133

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (juillet-août 1904). — **A. Cheux**..... 147

Chronique..... 149

Elections pour le renouvellement du Conseil général et des Conseils d'arrondissement. — Départ de M. de Joly, préfet de Maine-et-Loire. — Inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Segré. — La Loire navigable. — Une mission militaire italienne à Saumur. — Interview de M. René Bazin. — M. le chanoine Urseau, correspondant du Comité des Sociétés des Beaux-Arts. — Deux angevins au Conservatoire. — Prix de vertu. — Distinctions honorifiques : Légion d'honneur, Palmes académiques, Mérite agricole, Médaille d'honneur du travail. — Nécrologie : M. le général Doutreleau, M. Emile Louvet, M. le président Lelièvre.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES : Chanoine Dedouvres, *La Mère de l'Eminence grise;* — Abbé Chasle, *Le Concordat*; — L. de Farcy, *Un atelier pour la reproduction des anciennes tapisseries*, etc. — **Ch. U.**

Gravures. — Abbaye d'Asnières : deux pierres tombales ; plan de l'église abbatiale ; fouilles de 1903 (2 planches).

Digitized by Google

SEPTEMBRE-OCTOBRE

Écoles libres laïques à Angers pendant le XIXe siècle. — **L.-F. La Bessière** 157

Le Beau. — **Guy de Charnacé** 171

Authentiques de Reliques provenant de l'ancienne abbaye du Ronceray. — **Ch. Urseau** 179

Aux Pays du Soleil (suite) : III. Le canal de Suez ; IV. Ismaïlia et le lac Timsah. — **Albin Sabatier** 187

Le Cartésianisme à Saumur. Louis de la Forge. — **Joseph Prost.** 201

Sur les chemins de Vendée (suite). — **Pierre Gourdon** 217

Un romantique allemand, Novalis. — **Oswald Hesnard** 235

Stanley, le roi des explorateurs et des reporters. — **Joseph Joûbert.** 253

Souvenirs d'Église (suite). — **A. Mauvif de Montergon** 285

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1800) (suite). — **H. Faye** 307

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (septembre-octobre 1904). — **A. Cheux** 317

Chronique 319

Congrès de la Loire navigable. — Congrès de Chirurgie, à Paris. — L'*Angevin de Paris*. — Cinquantenaire des cours municipaux. — Un monument à F.-E. Adam. — Premier Concert extraordinaire. — Premier Concert populaire. — Société des Angevins à Paris. — Un vaillant angevin, G. Goujon. — Consécration de l'Eglise Notre-Dame. — Le Christ du Palais de Justice. — Election au Conseil d'arrondissement pour le canton de Thouarcé. — Douze cartes postales artistiques. — Conférence sur l'*Esperanto*. — Nécrologie : MM. Brouard, général Broutta et Monden de Genevraye. — **X*****.

A TRAVERS LES LIVRES ET LES REVUES : Salomon Reinach, Rapport sur le *Concours des Antiquités de la France* ; — Une page de M. E.-M. de Vogüé sur le *Journal de bord d'un aspirant* ; — Bonnet, *English Proverbs* ; — Abbé Ch. Marchand, *La Religion à Londres en 1904* ; — 32e session de l'Association française pour l'avancement des Sciences. — L'*Eventail* et *Angers-Artiste*, etc. — **Ch. U.**

Chronique bibliographique 338

Gentilshommes campagnards de l'ancienne France, par Pierre de Vaissière. — **E. Lelong.**

Digitized by Google

NOVEMBRE-DÉCEMBRE

Le portrait de Louis XI conservé à Béhuard. — **Ch. Urseau**..... 341

A propos d'un livre récent. Le *Journal de bord d'un aspirant*, par Avesnes. — **Ambroise Jamet** 351

Vieux procès angevins (XVI^e siècle). — **A. de Villiers**..... 365

Fantaisies sur l'étymologie. — **A.-J. Verrier**..... 371

Ecoles libres laïques à Angers pendant le XIX^e siècle (suite). — **L.-F. La Bessière** 377

Poésies : Aux gars des champs ; l'Abri dangereux ; l'Ouragan. — **André Cerveaux**..... 387

La Loire navigable. — **P. Bigeard**..... 391

Cent portraits dessinés par David d'Angers. — **Henry Jouin**..... 421

Sur les chemins de Vendée (suite). — **Pierre Gourdon**..... 449

Un Angevin lauréat de l'Académie de Médecine. — **D^r A. Guichard** 457

La Révolution au jour le jour en Touraine (1789-1800) (suite). — **H. Faye**..... 463

Siège du Fort Saint-Martin et fuite des Anglais de l'île de Ré. Relation historique écrite en latin au XVII^e siècle par Jacques Isnard, traduite en français en 1879 par le D^r Atgier (suite). — **D^r Atgier**..... 477

Résumé des observations météorologiques faites à la Baumette, près Angers (novembre-décembre 1904). — **A. Cheux**..... 489

Chronique..... 491

Réunion de la Société de Géographie commerciale. — Séance de rentrée de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie. — Séance de rentrée des Facultés catholiques. — Séance de rentrée de l'Ecole supérieure d'Agriculture. — Séance solennelle de la Société nationale d'Agriculture, Sciences et Arts. — La messe de la Croix-Rouge. — Deuxième et troisième Concerts populaires. — M^lle Mulot en Amérique. — Société des Amis des Arts. — L'Espéranto. — Dons de M^me Leferme au Musée des Beaux-Arts. — Gilles de Rais serait-il innocent? — Les Angevins et les somnambules. — L'*Angevin de Paris*. — Quelques nouvelles empruntées à l'*Angevin de Paris*. — Distinctions honorifiques : M. Mauvif de Montergon, chevalier de Saint-Grégoire; Légion d'honneur; Palmes académiques. — **X*****.

GRAVURES : Quatre portraits de Louis XI. — Huit vues des travaux du pont de l'Alleud (Loire navigable).

Le Directeur-Gérant : G. GRASSIN.

Angers, imp. Germain et G. Grassin. — 77-5.

Digitized by Google

Digitized by Google

Imprimerie-Librairie GERMAIN & G. GRASSIN

40, rue du Cornet et rue Saint-Laud, ANGERS

VIENT DE PARAITRE :

Journal de bord d'un Aspirant

PAR AVESNES

Une brochure in-12

Prix. . . . 3 fr. — Franco. . . . 3 fr. 35

English Proverbs

Par J. BONNET

PROFESSEUR D'ANGLAIS AU LYCÉE D'ANGERS

Proverbes anglais groupés méthodiquement selon les divisions du nouveau Programme d'Enseignement des Langues vivantes.

Elégante brochure de poche. Prix : 0 fr. 50

Livres nouveaux et d'actualité

AMIRAL BIENAIMÉ — Péril national..... 2 50
W. A PRESTON. — Etude sur les trusts et les trustees, in 8°..... 4 »
GABRIEL HANOTAUX. — Histoire de la France contemporaine (1871-1900). La présidence du maréchal de Mac Mahon 7 50
PAUL RENAUDIN. — Mémoire d'un petit homme, in 16 3 50
CHARLES MERKI. — La Reine Margot et la fin des Valois (1553-1615) d'après les mémoires et les documents, in-8°..... 7 50
CHARLES HENRY HIRSCH. — Pantins et ficelles, in 16. 3 50
FERRI PISANI — Les Pervertis. Roman d'un potache. 3 50
Mémoires d'Ursula, comtesse d'Eppinghoven. — Guillaume II inconnu et la Cour d'Allemagne... 3 50
COLLECTION HERMINE. — Lys et scabieuse, roman historique, illustrations de Dennery 3 50
EDMOND LOISON. — Les rayons de Roentgen, appareils de production, modes d'utilisation, applications chirurgicales in 8° et 680 pages..... 10 »
EMILE LANTE. — Les émotions modernes, in 18°.... 3 50
EMILE DACIER — Préface de Jules Claretie. — Le musée de la Comédie Française, in 4°, 70 illustrations..... 15 »
HENRI BOUCHOT. — Les Primitifs français, 1292-1500, in 8° ..... 4 »
PAUL DURIEU Chantilly. — Les trois riches heures du duc de Berry, in folio, 64 planches en heliogravure. — 300 exemplaires numérotés sur papier de cuve..... 250 »
MARIUS VACHON. — L'Hotel de Ville de Paris..... 60 »
C. A. SAINTE BEUVE. — Livre d'amour, in 8°..... 25 »
A. DELAHAYE. — Les grèves envisagées avec leurs rapports, avec les obligations, in 8°..... 4 »

Digitized by Google

P. Toussaint. — Anecdotes curieuses de la Cour de France, sous le règne de Louis XV, in-4° raisin, 32 planches en héliogravure et réunis dans un étui..... 100 »

Dr G. Coudrain. — L'eau oxygénée et ses applications en thérapeutique, in 8°..... 3 50

Jules de Gaultier. — Nietzsche et la réforme philosophique, grand in-18..... 3 50

Gaston Paris. — Aventures merveilleuses de Huon de Bordeaux, Pair de France et de la Belle Esclarmonde, ainsi que du Petit roi de Féérie Auberon, in-4°..... 15 »

A. Venturi. — La Madone, représentation de la Vierge dans l'art, in-4°..... 10 »

Capitaine Danrit. — Evasion d'empereur in 8°.... 5 »

Gaston Donnet. — Histoire de la guerre russo-japonaise, in 4°..... 7 50

Annuaire du Bureau des Longitudes, pour l'an 1905 1 50

Henri Coupin. — Les plantes qui nourrissent..... 1 50

— — — guerissent..... 1 50

— — — tuent..... 1 50

Joanny Martin. — Les lepidoptères d'Europe in-8°. 9 »

Abbé Georges Bertin. — Histoire critique des événements de Lourdes. — Apparitions et guérisons, in-8°..... 4 50

Louis Laloy. — Aristoxène de Tarente et la musique de l'antiquité, in-8°..... 12 »

Tarsot. — Les écoles et les écoliers à travers les âges..... 4 »

Paul Viardot, Histoire de la musique, in-18 jésus..... 3 50

R. P. Lagrange, Etude sur les Religions sémitiques, in-8° raisin..... 10 »

Dr Otto Nordenskjold, Au pôle antarctique, in-8° orné de 105 illustrations et cartes..... 10 »

Gyp, Cloclo, roman..... 3 50

Gyp, Le Friquet, roman, in 18..... 3 50

Jean Mareas, Contes de la vieille France in-18.... 3 50

Gabriel Bonhomme (officier de marine démissionnaire), Trois ans rue Royale (mœurs ministérielles), illustré par Grandjouan..... 3 50

Camille Pert, Le dernier cri du savoir vivre, in 16..... 3 50

Abbé Pierre Dabry Les catholiques républicains, Histoire et Souvenirs (1890 1903), in 18 jésus,.. 4 »

Elémir Bourges, La nef, in 16..... 3 50

Ernest Cartier, Léonce de Lavergne (1809-1880), in 16..... 3 »

Seconde mission Hourst. Dans les rapides du Fleuve Bleu. Première canonnière française sur le haut Yang Tse Kiang, par le lieutenant de vaisseau Hourst, in 8°..... 10 »

Jean Destrem, Le dossier d'un déporté de 1804..... 3 »

Henry Poulet, Thiaucourt (1787 1799), in-4°..... 4 »

Finances et comptabilité communales, Guide pratique par un percepteur, in 8°..... 4 50

Pierre Mael, Blanche contre Jaunes, grand roman d'aventures sur la guerre russo japonaise, in-12..... 3 50

Gabriel Hanotaux, de l'Académie française. — Histoire de la France contemporaine (1871-1900). La Présidence du maréchal de Mac-Mahon. L'échec de la Monarchie..... 7 50

Digitized by Google

Louis Frank, L'éducation domestique des jeunes filles, in 8°..... 12 »
Ernest Lavisse. — Histoire de France depuis les origines jusqu'à la Révolution, tome VI. — Henri IV et Louis XIII (1598-1643), par M. Mariéjol..... 1 50
Mark Twain — Exploits de Tom Sawyer détective et autres nouvelles, in-18..... 3 50
Emile Dard. — Un acteur caché de drame révolutionnaire. Le général Choderlos de Laclos 1741-1803, in-8°..... 5 »
Ch. Foley. — Vendée, in-12..... 3 »
Gabriel Bonvalot. — A travers le Thibet et la Chine. L'Asie inconnue, in-8°..... 4 50
L. G. Binger — Le Serment de l'Explorateur, in 8°. 4 50
Léon Berthaut. — Fantôme de Terre Neuve, in 18. 3 50
Fernand Gregh — Etude sur Victor Hugo, in 18.. 3 50
Pierre Loti et Emile Vedel. — Le roi Lear, traduction du drame de William Shakespeare, in-18.. 3 50
Marcelle Tinayre — Hellé, roman, in-18..... 3 50
Gervais Courtellemont. — Voyage au Yunnan, in 16..... 4 »
Louis Leger. — Turcs et Grecs contre Bulgares, en Macédoine, in-8°..... » 50
Théodore Lambert. — Meubles et ameublements de style moderne, in 4°..... 40 »
Victor Litschfousse. — Madame Quatretemps, roman, in 18..... 3 30
Eugénie Nolent. — De Hegel aux Cantines du Nord, in-12..... 1 »
Louis de Soudak. — Tartarin fils en Russie..... 3 50
Gustave Pessard. — Nouveau Dictionnaire historique de Paris, in 8°..... 30 »
Alfred Capus. — Notre Jeunesse, comédie en 4 actes..... 3 50
Paul Imbert. — Etudes sociales. Les retraites des travailleurs. — Préface de Paul Deschanel. In-16. 3 50
Charles Lentheric. — Du Saint-Gothard à la mer. Le Rhône. Histoire d'un fleuve, in-8°..... 10 »
P. Willems. — La soie artificielle, in-8°..... 4 »
Georges Franche. — Manuel de l'ouvrier mécanicien, in 16..... 15 »
Saint-Nicolas-Noël..... 1 25
Mémoires et souvenirs du comte Lavelette, ancien aide de camp de Napoléon, in 8°..... 6 »
Gaston Delayen. — L'affaire du Courrier de Lyon.. 3 50
A de Grandpie. — Cryptographie pratique..... 6 »

Les volumes de littérature et romans marqués 3 fr. 50 sont vendus au comptant **3 fr.** *à la Librairie* **GERMAIN & G. GRASSIN.** B-52

Obtention de BREVETS D'INVENTION
en France et à l'Etranger
Recherches d'antériorités - Copies de Brevets
MARILLIER & ROBELET
Ingénieurs civils
42, Boulevard Bonne-Nouvelle 42 - PARIS

Digitized by Google

Ancienne Maison DARTIGE — VERCHALY, Opticien

Paul VERCHALY Succr

8bis, Boulevard de Saumur — ANGERS

SPÉCIALITÉ DE LUNETTES ET PINCE-NEZ

d'après ordonnance de MM. les Oculistes

JUMELLES DE THÉATRE ET DE CAMPAGNE

Grand choix de Lunettes d'Automobiles

FOURNITURES ET APPAREILS PHOTOGRAPHIQUES

Laboratoire gratuit à la disposition de Messieurs les Amateur

ARGUS DE LA PRESSE

Le plus ancien Bureau de Coupures de Journaux

FONDÉ EN 1879

« ..... lit, découpe et traduit les journaux du monde entier, et en fournit les extraits sur n'importe « quel sujet ». (Hector MALOT)

L'Argus de la Presse se charge de toutes les recherches rétrospectives et documentaires qu'on veut bien lui confier.

L'Argus dépouille plus de **dix mille** journaux par jour.

L'Argus envoie, chaque année, plus de **cinq millions** d'extraits de journaux.

L'Argus de la Presse, seul, a le droit de dire qu'il est un *Argus* ; ne pas le confondre avec des maisons similaires.

Ecrire 14, rue Drouot, PARIS (IXe)

CRÉDIT LYONNAIS

ANGERS-CHOLET-SAUMUR

Ordres de bourse pour tous pays. — Paiement sans frais de tous coupons. — Avances sur titres à intérêts réduits (Les fonds sont remis de suite et les titres rendus immédiatement après remboursant l'avance). — Ouvertures de comptes de dépôts et de chèques productifs d'intérêts quoique remboursables à vue. — Dépôts d'argent à échéances fixes. — Délivrance de chèques et lettres de crédit pour la France et l'Etranger. — Location de compartiments de coffres forts pour 1, 2, 3 mois et plus, au gré du locataire, moyennant 5 francs par mois seulement. (Chaque locataire possède seul la clef affectée à son coffre et peut l'ouvrir.)

Garde de titres, bijoux, objets précieux, papiers de famille etc., en échange desquels il est délivré des récépissés de dépôts détaillés et nominatifs offrant, par conséquent, sécurité la plus complète contre la perte, l'incendie et le vol.

Escompte. — Recouvrements. — Ouverture de comptes-courants. Généralement toutes opérations de Banque et de titres sans aucune exception.

EXPLOITATION DE CARRIÈRE DE GRANIT

A BÉCON (Maine-et-Loire)

Médailles : Angers 1878, Bronze — Angers 1864, Bronze — Angers 1877, Or — Paris 1878, Argent — Paris 1889, Tours 1892, Or — Angers 1895, Diplôme d'Honneur — **Paris 1900, Or**

GEORGES YVON

Rue Franklin, 133 — ANGERS

GRANIT ROSE ET BLEU (le plus dur de ceux employés)

TOURNAGE, SCIAGE ET POLISSAGE

TRAVAUX D'ART ✝ MONUMENTS FUNÈBRES

Caveau provisoire à la disposition des familles

MEULES POUR CHANVRES ET PAPIERS
SOCLES, DALLES, MARCHES, BORDURES, PAVÉS, etc.

TRAVAUX PUBLICS
EXPOSITION PERMANENTE DE TOMBEAUX

Digitized by Google

AU MYOSOTIS

ANGERS — 41 et 43, Rue Saint-Aubin — ANGERS

GRANDE MAISON DE CONFIANCE

MODES

rie, Mercerie, Bonneterie, Parfumerie, Cols, Cravates

PARAPLUIE " INUSAX "

SOUS-VÊTEMENTS HYGIÉNIQUES

UL DÉPOT DU BRILLANT GÉOLIN

FOURRURES

A. BERTRAND

RELIEUR-DOREUR

Ex-Adjudicataire des Travaux de la Ville d'Angers

MAISON FONDÉE EN 1860

Rue Saint-Laud, 56 — ANGERS

LIURES DE LUXE — RELIURES ORDINAIRES

Boîtes de Bureaux et en tous Genres — Encadrements

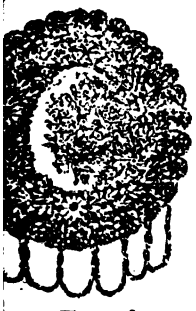

MANUFACTURE DE COURONNES MORTUAIRES

Exposition nationale Angers 1895 — Médaille d'Or

VICTOR ORAIN

42, rue Saint-Aubin, ANGERS

Croix et Bouquets en Perles — Fantaisies diverses

Tous les articles faits sur commande sont livrés dans la journée

---

Établissement Horticole ADOLPHE CACHET

VERRIER-CACHET

SUCCESSEUR

Rue du Quinconce, 52, et rue Franklin, 84

sition d'Angers 1895, grand prix d'honneur — Exposition d'Angers 1897, grand diplôme d'honneur

PLANTES DE SERRE ET D'APPARTEMENT -- CAMELLIAS ET PLANTES DE TERRE DE BRUYÈRE

beilles de table et de fantaisie en plantes et en fleurs coupées -- Bûches artistiques

EMBALLAGE GARANTI POUR PLANTES ET CORBEILLES DE TOUTES SORTES

ous renseignements et indications nécessaires pour les soins à donner aux plante seront fournis sur demande

Digitized by Google

GRAND HOTE

Place du Ralliement. ANGE
Entièrement éclairé p[r] la lumière élect

Table d'Hôte
Restaurant
ASCENSEUR - TÉLÉPHONE
Appartements et quartiers d'étages spéci
agencés pour familles nombreuses
GRANDS SALONS pour **Noc**
Soirées. — **SALLE de FÊ**
CONFÉRENCES, etc.
Pour la location de la salle, s'adres
bureau de l'hôtel.

F. GUÉRY

ANGERS

Spécialités recommandées

GUIGNOLET, TRIPLE-SEC

CHERRY-BRAND

DIGESTIF EXQUIS

LUCAS ET UNDERBERG FRÈRE

Correspondants des Chemins de Fer

ANGERS, NANTES, LORIENT, SAINT-NAZAIRE, CHANTENAY

DÉMÉNAGEMENTS PAR CADRES ET VOITURES CAPITONNÉ

VOIES DE TERRE ET DE FER

FACTAGE, CAMIONNAGE, GARDE-MEUBLES

ANGERS — Bureaux : Gares Saint-Laud et Saint-Ser
Quai National, 31

TÉLÉPHONE

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google